R. Blachère
M. Gaudefroy-Demombynes

GRAMMAIRE DE l'arabe classique

Maisonneuve & Larose

GRAMMAIRE

DE

L'ARABE CLASSIQUE

(MORPHOLOGIE ET SYNTAXE)

PAR

R. BLACHÈRE

Professeur à la Sorbonne

ET

M. GAUDEFROY-DEMOMBYNES

Professeur honoraire à l'E.N.I.O.V.

ÉDITIONS MAISONNEUVE-LAROSE

15, rue Victor-Cousin

75005 PARIS

QUATRIÈME ÉDITION

(Nouveau tirage)

Imprimé en France

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les « analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration », toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (alinéa 1er de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

© G.-P. MAISONNEUVE ET LAROSE, 1975.

15 rue Victor-Cousin
75005 Paris

ISBN : 2-7068-1128-5

AVANT-PROPOS

Il convient de dire pourquoi on a cru bon d'ajouter une nouvelle grammaire de l'arabe classique à la liste déjà longue de celles qui ont été publiées en français.

Dès la Renaissance, le public français a montré de l'intérêt pour l'étude de la langue et de la littérature arabes. Au dix-huitième siècle, les œuvres de d'Herbelot, de Galland, de Pétis de la Croix ont popularisé certains aspects des littératures persane et turque, mais c'est à la suite de l'expédition d'Égypte qu'est née l'École française d'orientalisme, que Silvestre de Sacy a dominée de sa haute personnalité.

Sans heurter les habitudes d'esprit que la grammaire de Port-Royal remaniée par Lhomond avait imposées à l'enseignement, de Sacy, dans sa grammaire arabe, a tenu grand compte des méthodes des grammairiens arabes et il y a fait entrer les observations recueillies au cours de ses vastes lectures.

Pendant plus d'un siècle, toutes les grammaires d'arabe classique publiées en Europe n'ont été que des abrégés ou des remaniements de la grammaire de de Sacy. Caspari en a donné en allemand un résumé, qui a été traduit en français par Uricoechea en 1880 et, en anglais, par Wright en 1852. La deuxième édition de cette dernière traduction est devenue en 1874 un ouvrage nouveau, où l'on tient compte notamment des observations de Fleischer sur la grammaire de de Sacy; la troisième édition (1896-1898), revue par R. Smith et De Goeje est encore aujourd'hui la grammaire de chevet des arabisants. Le copieux ouvrage du P. Donat Vernier (1891-1892) a accumulé les faits, extraits des grammairiens arabes, de telle sorte qu'il semble plus aisé de les retrouver dans leurs ouvrages que dans le sien. Plus pratique et plus moderne, la grammaire de l'abbé Périer (1911) s'inspire toujours de la méthode de de Sacy.

Cependant l'étude des langues avait subi, dans la deuxième moitié

du XIXe siècle, une transformation complète. En France, la connaissance des langues indo-européennes doit à Burnouf, à Darmesteter, à Bréal, à Meillet, dont les disciples continuent l'œuvre, des progrès qui l'ont entièrement renouvelée et des méthodes qui s'appliquent à la linguistique générale. Dans le domaine sémitique, l'histoire des langues sémitiques de Renan est restée isolée et inachevée; et bientôt elle est devenue désuète. Sans doute, l'étude des parlers arabes modernes s'est rapidement étendue, sous l'impulsion de William Marçais et des arabisants qui travaillent selon ses méthodes; mais elle n'a pas eu encore toutes ses conséquences sur la compréhension de la grammaire de l'arabe classique.

En Allemagne, où les études arabes ont subi tout d'abord l'influence de de Sacy, les études sémitiques, et en particulier les études de linguistique et de grammaire arabes ont été activement poussées par Fleischer, Nöldeke, Brockelmann, Reckendorf, Fischer, Bergstraesser, etc. Et c'est en allemand qu'a paru la première grammaire élémentaire de l'arabe classique, celle de Socin, revue par Brockelmann (éd. 1929) qui cherche à adapter à l'étude de l'arabe des façons modernes de comprendre le mécanisme d'une langue.

Le présent ouvrage, ayant les mêmes intentions, se rencontrera parfois avec son devancier. Il s'en éloignera notamment par un souci plus grand d'expliquer les faits et de les exposer dans un ordre et sous une forme qui en rendent l'étude plus aisée aux etudiants.

Dans la première partie, qui traite de la MORPHOLOGIE, *on a conservé l'ordre adopté par l'un de nous dans les leçons qu'il a professées pendant vingt-sept ans à l'École des Langues Orientales de Paris.*

On s'abstient dans cette partie, pour bien des raisons, d'etudier la phonétique de l'arabe; on peut s'en tenir à quelques principes et à quelques hypothèses quand on ne considère que l'arabe classique. Cependant on répétera souvent au lecteur qu'une langue est d'abord parlée. et qu'il convient de n'oublier en aucun cas les positions de l'arabe parlé. Les grammairiens arabes se sont exprimés de façon à faire croire qu'ils ne se souciaient que de lettres, c'est-à-dire de signes; leurs imitateurs modernes ont donc pensé qu'ils ne s'étaient jamais préoccupés des sons, et qu'il convenait à la dignité de la grammaire de l'arabe classique de ne s'intéresser qu'à des mots écrits. Ce jugement sommaire est bien modifié par la lecture attentive des ouvrages des grammairiens arabes.

On s'attachera donc dans cette première partie à distinguer le son du signe et on essaiera de montrer que l'on ne peut comprendre la morphologie de l'arabe qu'en recherchant ce qu'il prononce avant ce qu'il

écrit. La tâche est d'ailleurs fort simplifiée par l'orthographe arabe qui est en général excellente.

Dans la seconde partie, consacrée à la SYNTAXE, *on essaiera moins d'apporter de l'inédit que de présenter les faits sous leur aspect réel. On se bornera à l'exposé de la syntaxe « pré-classique et classique », entendons de la langue qui s'écrit jusqu'à la fin du XIXe siècle. Sans doute, les auteurs cités, à l'exception d'Ibn Ḫaldûn († 1406), appartiennent tous à la période qui s'étend du début du VIIe siècle à la fin du Xe siècle de J. C. ; ce choix ne correspond donc point exactement à ce qu'on a appelé langue « pré-classique et classique ». Il se justifie néanmoins si l'on admet que c'est précisément durant cette période de quatre siècles que la langue arabe fixe ses règles, s'élève au rang de langue littéraire, sert d'instrument d'expression à des œuvres considérées comme des modèles et devient le* substrat *de la langue écrite dans les siècles qui suivent et jusqu'à l'époque contemporaine. D'autre part, on s'efforcera, dans cet exposé d'allure générale, d'éviter ce qui semble accidentel. C'est ainsi qu'on n'a point fait de place à certaines constructions propres aux poètes*(1) *et qu'on en a fait très peu aux tournures des grammairiens arabes si avides d'inhabituel et si prompts à forger des exemples pour étayer leurs abstractions. Il ne convenait pas en effet, de perdre de vue le côté vivant de cette langue « classique » et d'accorder une valeur générale à des trouvailles d'artistes ou à des subtilités de philologues. Enfin, on s'est interdit systématiquement de recourir à des citations d'auteurs contemporains ; la syntaxe de l'arabe « moderne » se crée en effet sous nos yeux et il serait téméraire de penser qu'on puisse actuellement en fixer les aspects fuyants et parfois contradictoires.*

On voudrait que l'étude de l'arabe fût rendue plus aisée aux débutants par un ouvrage qui n'est certes point une grammaire « complète », mais où l'on s'efforce d'exposer les faits essentiels suivant des méthodes qui ne s'écartent pas trop grossièrement de celles de la linguistique moderne.

Le plan suivi dans le livre I (Morphologie) *est essentiellement dicté par des préoccupations d'ordre pratique. Avant tout, on a pensé à l'étudiant, à ses besoins, en particulier à la nécessité pour lui d'aborder les textes dans un temps très court. On a donc renoncé, pour cette partie, à suivre un plan systématique et l'on a préféré donner un exposé des faits qui, en se complétant, permettront d'expliquer des textes de plus en plus difficiles, tout en pénétrant mieux la structure et le fonctionnement de l'arabe classique.*

(1) Sauf dans le chap. des prépositions, où il fallait au contraire faire place à toutes les acceptions, poétiques et autres.

*
* *

Nous devons beaucoup de gratitude à M. Marcel Cohen pour les avis qu'il nous a donnés, tant pour le plan du livre II (Syntaxe) *que sur des points particuliers de cette seconde partie. De même, nous exprimons nos remerciements à M. William Marçais pour les faits d'expérience qu'il a bien voulu nous fournir pour cette même partie. Enfin, nous sommes reconnaissants à notre collègue et ami M. Georges Colin de l'intérêt qu'il a pris à l'ensemble de ce travail et des conseils précieux qu'il nous a donnés.*

M. G.-D. et R. B.

RÉFÉRENCES

Nota. — Seuls figurent ici les auteurs couramment cités. Pour les autres, la référence complète est donnée en note en bas de page.

Aġ = Abû l-Faraj al-Iṣfahânî, *Kitâb al-aġânî,* 3e éd. (en cours de publication, 12 vol. parus). Le Caire, 1345/1927 et suiv.

BARTH, *Pron.* = *Die Pronominalbildung in den semitischen Sprachen.* Leipzig, 1913.

BARTH, *Nom.* = *Die Nominalbildung in Sem. Sprachen.* Leipzig, 1889.

BERGSTRAESSER, *Einführung in die semistichen Sprachen.* München, 1928.

BLACHÈRE, *Intr. Cor.* = *Introduction au Coran.* Paris, 1947.

BROCKELMANN, *Gr.* = *Grundriss der vergleichenden grammatik der semitischen Sprachen.* Berlin, 1908.

BROCKELMANN, *Précis* = *Précis de linguistique sémitique.* Trad. W. Marçais et M. Cohen. Paris, 1910.

Buḫ = al-Buḫârî, *al-Jâmiʿ aṣ-Ṣaḥîḥ,* éd. Krehl. Leiden, 1862 et suiv.

CANTINEAU, *Le dialecte arabe de Palmyre.* Beyrouth, 1935.

Cor = *Coran,* recension officielle d'Égypte. Caire, 1342/1924.

M. COHEN, *Verbe* = *Le système verbal sémitique et l'expression du temps.* Paris, 1924.

M. COHEN, *Alger* = *Le parler des Juifs d'Alger.* Paris, 1912.

DHORME, *Langues et Écritures sémitiques.* Paris, 1930.

FÉGHALI, *Kf.* = *Le parler de Kfarʿabida.* Paris, 1919.

FÉGHALI, *Synt.* = *Syntaxe des parlers arabes actuels du Liban.* Paris, 1928.

FÉVRIER, *Hist. de l'Ecr.* = *Histoire de l'Écriture.* Paris, 1948.

FLEISCH, *Introduction à l'étude des langues sémitiques.* Paris, 1947.

FLEISCH, *Etudes de phonétique arabe,* dans *Mélanges de l'Université St. Joseph,* t. XXVIII. Beyrouth, 1949-50.

IḤ = Ibn Ḫaldûn, *Muqaddima*. Ed. 'Abd ar-R. Muḥammad, Le Caire, s. d.

IQ = Ibn Qutayba, *'Uyûn al-aḫbâr*. 4 vol., Le Caire. 1343/1925 et suiv.

IQ, *Adab* = Ibn Qutayba, *Adab al-Kâtib*. Ed. Grünert. Leiden, 1900.

Jâḥ = al-Jâḥiẓ, *Kitâb al-buhalâ'*. Ed. Van Vloten. Leyde, 1900.

W. Marçais, *Tlemcen* = *Le dialecte arabe parlé à Tlemcen*. Paris, 1902.

W. Marçais, *U. B.* = *Le dialecte arabe des Ulâd Brâhim de Saïda*. Paris, 1908.

Nöldeke, *Zur Gr.* = *Zur Grammatik der classischen Arabisch* (*Kais. Ak. Wiss.*, t. 45). Wien, 1896.

Q = al-Qâlî, *Kitâb al-amâli*. Ed. Ismâ'il ibn Diyàb. Le Caire, 1344/1926.

Rabin, *Ancient West Arabian*. Londres, 1951.

Reckendorf, *Verh.* = *Die syntaktischen Verhältnisse des Arabischen*. Leiden, 1898.

Reckendorf, *Synt.* = *Arabische Syntax*. Heidelberg, 1921.

Sîb = Sîbawayh, *Kitâb*. Bûlâq, 1316.

Socin, *Arabische Grammatik* (revue par Brockelmann). 10e éd.. Berlin, 1929

Wensinck, *Some aspects of gender in the semitic languages*. Dans les *Verhandelingen der Kon. Akademik... te Amsterdam*, t. 27, 1927.

Wright, *A grammar of the arabic language*. 3e éd. (revue par R. Smith et De Goeje). Cambridge, 1896-1898.

Zajj = az-Zajjâjî, *al-Jumal*. Ed. Ben Cheneb. Alger, 1927.

LIVRE I

MORPHOLOGIE

CHAPITRE PREMIER

LA LANGUE ARABE — ÉCRITURE — PHONÉTIQUE

Généralités sur la langue arabe.

§ 1. — *a*) Avec les idiomes vivants ou morts d'Abyssinie et le sud-arabique seulement attesté par des inscriptions, l'arabe forme le rameau méridional de la famille des langues dites « sémitiques » dont la branche septentrionale et orientale était ou est constituée par l'akkadien (ou assyro-babylonien), le cananéen, l'hébreu et les idiomes araméens[1]. Au terme de son évolution actuelle, l'arabe se révèle sous deux aspects. L'un, dit *arabe dialectal* (ou *vulgaire*), est représenté par la multitude des parlers usités depuis l'Iraq jusqu'en Maurétanie. L'autre, dit *arabe classique* (ou *littéral*) (l'appellation : *arabe régulier* est à bannir), se distingue du précédent en ce qu'il a été et est employé pour la fixation écrite de la pensée ou dans les discours, les conférences tendant à revêtir une forme littéraire. Cette langue offre donc un exemple de diglossie très caractérisé. Pour tout arabophone, la connaissance de l'*arabe classique* (ou *littéral*) résulte d'une acquisition grâce à laquelle cet idiome savant se superpose au dialecte maternel sans jamais le supprimer.

b) Les premiers spécimens de la langue arabe sont, d'une part des inscriptions dites *liḥyânites* et *thamoudéennes* datant du IIe s. de notre ère (en une écriture dérivée de celle du sud-arabique), d'autre part, trois inscriptions du VIe s. dont deux, celle de Zebed (près d'Alep) et celle de Ḥarrân (dans le Hauran) sont aussi les monuments les plus anciens en écriture arabe[2]. Ces textes épigraphiques sont malheureusement trop courts et d'un contenu trop mince pour renseigner sur la genèse de l'arabe classique. On a lieu seulement de penser que cette

(1) V. Brockelmann, *Précis*, 7 suiv., à compléter par Dhorme, *Langues... sémitiques*, 6 suiv., 53, et par Fleisch, *Introduction*, 19 (tableau).

(2) Dhorme, *op. cit.*, 54 suiv. ; Fleisch, *op. cit.*, 95 suiv.

langue a pour origine la *koinè* utilisée par les poètes d'Arabie Centrale et Orientale, dès le VIe s. de J.-C. La révélation du *Coran*, en cette *koinè* teintée de quelques formes propres au dialecte mekkois parlé par Mahomet(1) hissa cet idiome au rang de langue religieuse. Par sa forme rimée et rythmée, le *Coran* représente un aspect particulier de la langue, intermédiaire entre la poésie et la prose.

c) C'est au VIIe s., dans les grandes villes du jeune empire musulman, à Damas, à Coufa, à Bassora puis à Bagdad (fondée en 762) que s'est formée celle-ci. Il fallait en effet un instrument d'expression aux idées de la société nouvelle née du mélange des conquérants avec les populations tributaires converties à l'Islam. La prose arabe fut créée sous des influences diverses : le *Coran* ou la langue sacrée, le langage solennel (prône religieux et politique du vendredi dans les mosquées principales), le *ḥadîth* autour duquel s'organisaient la théologie et le droit. Les traductions des œuvres grecques, directement ou par l'intermédiaire du syriaque, achevèrent de donner des qualités de précision et de clarté à la prose arabe qui, en très peu de temps, allait être l'expression d'une pensée logique, d'abord avec un art inégalé sous la plume d'Ibn al-Muqaffa', d'al-Jâḥiẓ, d'Ibn Qutayba. En même temps se manifestait un souci impérieux de donner des règles à la langue, préoccupation qui n'était pas moindre chez les arabisés que chez les Arabes eux-mêmes ; les grammairiens, mêlés aux controverses mu'tazilites, manifestèrent des volontés de logique qui s'imposent encore aujourdhui à un exposé de la langue classique.

Tandis que la langue poétique conservait son rythme, et dans une certaine mesure, sa syntaxe propre et son vocabulaire, et que la prose rimée et rythmée, durant certaines périodes, parait la littérature arabe d'élégances de plus en plus artificielles qui mettaient en fuite la pensée, la prose arabe restait isolée de la langue courante. La diglossie, le divorce entre la langue de la littérature et celle de la rue, s'est maintenue sur tout le domaine de l'arabe.

Depuis une trentaine d'années surtout, la vive renaissance de la vie intellectuelle dans les pays de langue arabe a réclamé une évolution de la langue vers des moyens propres à exprimer des idées modernes et des sentiments nouveaux. Renonçant avec raison à les emprunter aux langues européennes, l'arabe cherche son enrichissement dans le développement des ressources naturelles de la langue. La poésie, particulièrement conservatrice, comme il convient, cherche pourtant, elle aussi, à se renouveler. Les dialectes vivants, dont l'évo-

(1) BLACHÈRE, *Intr. Cor.*, 164 ; RABIN, *A. W. Arabian*, 17 ; FLEISCH, *Introd.*, 97 suiv.

lution a dépendu des conditions historiques, ont conservé leurs particularités : leur influence sur la langue littéraire reste faible. Mais ils servent d'expression à une poésie surtout satirique qui est très vivante en certains milieux.

Il est impossible de prévoir dans quelle direction se poursuivra le mouvement actuel de la littérature arabe et celui de la langue.

§ 2. — L'arabe est une langue à flexions. Elle emploie, pour la conjugaison du verbe et pour la déclinaison du nom, des indices d'aspect, de mode, de temps, de personne, de genre, de nombre et de cas, qui sont en général des suffixes, mais qui, à l'aspect inaccompli du verbe, sont aussi des préfixes. Les flexions du verbe et du nom sont moins riches dans les dialectes parlés aujourd'hui que dans la langue classique. Cet appauvrissement semble avoir été déjà apparent au début de l'Islam. Dès l'époque omayyade, la langue des citadins accentuait cette tendance à l'abandon des flexions de cas(1).

On appellera ici **racine** l'ensemble des deux, trois ou quatre consonnes qui représentent une notion définie : *k t b* notion d'écrire.

On appellera **thème** l'ensemble des consonnes et des voyelles qui compose un mot : *kataba* « il a écrit », et que complètent des flexions nominales ou verbales(2).

La racine arabe est purement consonantique. Les voyelles ne sont que des éléments de dérivation. Elle diffère donc nettement de la racine dans les langues indo-européennes, où elle apparaît sous une forme syllabique, c'est-à-dire avec des voyelles dont les variations et les alternances jouent un rôle essentiel dans le mécanisme et dans l'histoire de ces langues.

Ce rôle si particulier de la racine, en sémitique et spécialement en arabe, a été précisé par les grammairiens de l'époque classique. Ceux-ci, qu'ils appartinssent aux deux écoles classiques de Coufa et Bassora, ou qu'ils fussent postérieurs et étrangers, avaient reçu la même éducation scolastique, celle du *kalâm*, c'est-à-dire la logique grecque adaptée à la pensée de la jeune société musulmane qui, renonçant à l'araméen et au pehlevi, avaient adopté l'arabe comme idiome de civilisation. La logique les avait conduits à formuler, pour la langue arabe, des lois de dérivation qui ramènent tout mot à un type essentiel, par le jeu du principe d'analogie, du *qiyâs*. Cette tendance, dominante surtout chez les grammairiens de Bassora, a subsisté dans l'enseignement de la grammaire de l'arabe classique jusqu'à l'heure actuelle ; elle a l'avantage de conférer à la morphologie arabe une unité et une sûreté de

(1) NÖLDEKE, *Zur Grammatik*, 70.
(2) V. CANTINEAU, dans *Semitica* (Paris, 1950), III, 73 suiv.

classement très pédagogique; on s'y conformera ici, mais il importe d'avoir conscience de ce qu'elle implique d'artifice.

§ 3. — Les grammairiens arabes ont érigé en principe absolu que la racine arabe est trilitère, c'est-à-dire composée de trois consonnes. C'est sans doute une tendance de la langue qu'ils ont peut-être contribué à développer; cependant, même dans l'état de la langue telle qu'ils en ont codifié les règles, le fait n'est point général, et il subsiste des racines de quatre consonnes dont certaines paraissent être irréductibles, tandis que d'autres sont des redoublements d'un élément bilitère, et que d'autres semblent être des racines trilitères, renforcées d'un élément instable, par exemple d'une liquide. Les racines bilitères paraissent avoir été fort nombreuses: quelques-unes se sont conservées dans la langue telle que nous la connaissons. D'autres ont été rendues trilitères, soit par l'adjonction d'un *hamza,* d'un *wâw* ou d'un *yâ'*, soit par le redoublement de la seconde consonne radicale, soit même par des moyens plus complexes. Si l'on considère, par exemple, une racine *hm,* qui paraît représenter une onomatopée : *ham,* et qui, redoublée, fournit un verbal quadrilitère *hamhama* « faire hem! hem!, ronchonner, grogner », on trouve des parallèles: *hamma* « songer, penser » et *wahama* « imaginer, concevoir ».

Mais il faudra aller beaucoup plus avant dans l'analyse du vocabulaire arabe le jour où on pourra vraiment en faire l'histoire. Il faudra tenir compte de l'instabilité particulière des sons exprimés par les lettres que dans d'autres circonstances Meillet a appelées « sonantes »: non seulement *wâw* et *yâ'*, mais aussi *l, r, n.* Il conviendra de noter les métathèses : *na'ala* pour *la'ana* « maudire » est un fait ancien. On trouvera des équivalences lointaines, résultant de faits dialectaux ou d'emprunts; par exemple les dérivés de la racine *ẓ b r* sont, pour la plupart, à rattacher à la racine *ḍ b r.* Il faudra alors remonter au sémitique commun, sinon à un chamito-sémitique encore imprécis.

Même si l'on admet qu'en ramenant tous les mots arabes à des racines trilitères, on énonce une affirmation le plus souvent exacte, et en tout cas, une convention pratiquement utile, on n'a point résolu toutes les difficultés; car les mots ne dérivent point d'une racine trilitère suivant des lois inflexibles. Il y a, par exemple, des types nominaux qui ne se sont point spécialisés ; $c^1a\ c^2i\ c^3$ peut servir de moule à un nom verbal, à un collectif ou pluriel interne, à un adjectif, qui, s'il est de dérivation verbale, peut être de sens actif ou passif, enfin à un substantif singulier, sans qu'il apparaisse un lien logique entre ces divers emplois. Barth a tenté une théorie du nom en sémi-

tique basée sur une double dérivation remontant au « parfait » et à l' « imparfait » du verbe et résultant de l'identité ou de l'alternance de la voyelle de la seconde consonne radicale du verbe à ses deux aspects. Il a abouti à une énorme énumération de thèmes, fort précieuse en elle-même, mais qui ne met point d'ordre utile dans le vocabulaire et qui ne prépare pas une explication historique. On en arrive seulement à constater que l'arabe possède, en communauté plus ou moins étroite avec d'autres langues sémitiques, un grand nombre de thèmes nominaux qui, dans des circonstances impossibles à préciser, ont servi de type au nom verbal aussi bien qu'au substantif, à l'adjectif, au collectif, au pluriel, etc.

Il convient donc d'accepter, sans illusions, la domination de la racine trilitère verbale, que les grammairiens arabes ont imposée à leurs livres théoriques, et aussi à leurs dictionnaires. Pour représenter les thèmes verbaux et nominaux, on use d'une notation qui peut remplacer celle qui est actuellement suivie en Europe. Au lieu de représenter une racine par c^1 c^2 c^3, l'arabe écrit *fâ'*, *'ayn*, *lâm*, trois consonnes qui forment une racine réelle de la langue, exprimant l'idée d' « agir, faire ». Les grammairiens parlent donc d'un verbe de type *fa'ala*, d'un nom de type *fâ'il* ou *fa'il*, d'un pluriel *mafâ'il*, etc. En outre, comme la troisième personne du masculin sing. du verbe à l' « accompli » représente le mieux la racine nue, dépouillée de tout élément de dérivation, les grammairiens l'emploient pour désigner la racine, comme l'infinitif en français. On a donc :

Rac. *k t b :* verbe *kataba* « écrire ».
Rac. *q t l :* verbe *qatala* « tuer ».

C'est en partant de cette 3e pers. masc. sing. de l' « accompli » que se tirent les **thèmes.** Ainsi *fâ'ala* est la troisième personne de l'accompli du verbe qui ajoute à son sens normal l'expression d'effort et de but :

Rac. *k t b :* v. *kâtaba* « écrire à, correspondre ».
Rac. *q t l :* v. *qâtala* « combattre ».

fâ'il est le thème du nom d'agent, du participe actif du verbe de forme « nue » :

Rac. *k t b :* *kâṭib* « secrétaire ».
Rac. *t j r :* *tâjir* « marchand ».

maf'ûl est le thème du nom de patient, du participe passif :

Rac. *k t b :* *maktûb* « écrit ».
Rac. *q t l :* *maqtûl* « tué ».
Rac. *m l k :* *mamlûk* « possédé, esclave, mamelouk ».

fi'âl est un thème du substantif verbal :

Rac. *k t b : kitâb* « livre ».
Rac. *q t l : qitâl* « combat ».
Rac. *j h d : jihâd* « effort vers, guerre sainte ».

maf'alat est un thème de nom de lieu avec pluriel *mafâ'il :*

Rac. *m l k : mamlakat* « royaume, état », pl. *mamâlik.*

On ne doit point, sans doute, se hasarder à fabriquer artificiellement des mots suivant ce système de thèmes ; mais chacun de ceux qui existent dans la langue s'y classe aussitôt, avec son sens probable. Il va de soi que la signification indiquée par le mécanisme normal de la morphologie se trouve fort compliquée par l'intervention d'influences psychologiques.

Le système morphologique de l'arabe a contribué à exagérer la richesse du vocabulaire, qui est une cause d'imprécision. Néanmoins, on aura l'occasion de signaler l'insuffisance des outils linguistiques de l'arabe qui, comme ceux des autres langues sémitiques, sont employés à des usages variés et incohérents.

Écriture.

§ 4. — L'écriture arabe, le fait est aujourd'hui bien établi, dérive de la cursive utilisée par les Nabatéens de Pétra (1), introduite en Arabie Occidentale, notamment à la Mekke, au VIe s. de J.-C. au plus tard. Dans les inscriptions de Zebed et de Harran (v. *supra*, p. 11), la graphie a une allure angulaire, rigide, qui est exactement celle de l'écriture dite « coufique ». On a tout lieu de penser que, dès cette époque, existait une autre graphie, aux formes plus arrondies, mieux adaptée aux usages courants. Nous n'en avons cependant point la preuve et les premiers spécimens de ce type d'écriture ne nous sont attestés que par des papyri datant au plus tôt de la seconde moitié du VIIe s. de J.-C. Le « coufique » et cette cursive ont donc coexisté et le premier ne constitue point, comme on l'a cru longtemps, une forme primitive et archaïque (2). Pendant plusieurs siècles, le « coufique » fut seul employé sur les monnaies, dans les inscriptions, dans les manuscrits du *Coran*. Très tôt, dans ces derniers, il a cependant tendu à perdre de son aspect anguleux pour, partiellement, s'arrondir (3). La cursive dite *nasḫi* (de *nasâḫa* « copier ») finira par le sup-

(1) V. Février, *Hist. de l'Écr.*, 260 suiv., 267.
(2) *Id.*, 262.
(3) Blachère, *Intr. cor.*, 88.

planter même dans les corans. Selon les régions ou avec le temps, cette cursive affectera des styles différents : *riqâ'* (en Égypte et Syrie), *maġribi* (dans l'ouest de l'Afrique du Nord) dont l'allure rappelle le « coufique » arrondi. Embellie, fleuronnée, compliquée, cette cursive finira par évincer complètement le « coufique » jusque dans les inscriptions. Rendue vénérable parce qu'elle avait servi pour le *Coran*, l'écriture arabe s'est répandue avec l'Islam et a été adoptée pour le persan, le turc, le malais, l'hindoustani, sans répondre d'ailleurs en aucune façon aux besoins de ces langues extérieures au système sémitique.

§ 5. — L'écriture arabe, au surplus, demeure un instrument imparfait, même pour la notation de la langue qu'elle a servi originellement à fixer. Comme dans toutes les graphies sémitiques — éthiopien excepté — elle offre en effet une *scriptio defectiva* (1), c'est-à-dire qu'elle note le squelette du mot, le *ductus* formé par les consonnes et les voyelles longues *â, û, î,* mais qu'elle n'incorpore au mot ni les voyelles brèves ni le signe marquant la gémination d'une consonne, ni ceux notant l'attaque ou la détente vocaliques *hamza* (§ 10), ni l'allongement dit *madda* (§ 11), ni l'absence de voyelle brève (§ 9 *b*). Dans les papyri des VIIe-VIIIe s. de J.-C., dans les textes en « coufique », cette difficulté se doublait même du fait que des sons fort différents comme *b, t, n, y* par exemple, étaient rendus en certaines positions, dans le mot, par un signe unique. Ce fut seulement sous le calife omayyade 'ABD-AL-MALIK (685-705) que cette difficulté tomba par l'introduction de *signes diacritiques* devenus des *points diacritiques* suscrits ou souscrits pour différencier les valeurs phonétiques d'un signe multivalent (v. tableau p. 20). L'obstacle de la *scriptio defectiva* demeura toutefois. A en juger par les plus anciens corans qui nous sont conservés, on recourut sans doute, pour tourner l'obstacle, à des artifices dans le détail desquels on n'entrera pas ici et qui ont abouti (probablement à la fin du IXe s. de J.-C.) au système aujourd'hui en usage (1). Il importe néanmoins de remarquer que la notation des voyelles brèves, de la gémination, etc. n'apparaît point constamment dans les manuscrits. Les scribes ne l'introduisent — encore pas toujours — que pour éviter des confusions de thèmes ; les imprimeurs, pour des raisons techniques et en vue d'abaisser leurs prix, s'abstiennent également dans toute la mesure du possible de les introduire dans leurs éditions. En somme la *scriptio plena* demeure le privilège des corans, des recueils poétiques, d'œuvres littéraires d'essentielle importance. Dès la fin du XVIIIe s., Volney avait senti que la principale difficulté rencontrée

(1) BLACHÈRE, *Intr. Cor.*, 78 suiv. ; FÉVRIER, *Hist. de l'Écr.*, 267.

dans l'étude de la langue arabe provient de l'écriture et il avait préconisé une « romanisation » (1) dont le principe admis par les Turcs ne rencontre que résistance et hostilité dans le monde arabe tout entier.

§ 6. **Alphabet.** — *a*) L'arabe s'écrit de droite à gauche. Dans un livre, l'ordre des pages est donc inverse de celui d'un livre français.

L'alphabet compte vingt-huit lettres auxquelles il convient d'ajouter le *hamza* (§ 10) qui tend à être considéré comme une lettre.

Les lettres ont, pour la plupart, une forme un peu différente suivant qu'elles sont isolées, ou en début, au milieu et en fin de mot. Le *tâ' marbûṭa* (ou *tâ' lié*) et l'*alif maqṣûra* (ou *alif bref*, si mal nommé) ne sont que des variantes du *hâ'* et du *yâ'*.

Dans l'ordre alphabétique actuel, les lettres sont groupées par séries en tenant compte de leur forme en position isolée. Cet ordre est ancien et semble avoir été inspiré par des considérations de pédagogie. Dans le tableau ci-dessous la valeur phonétique des lettres est rendue selon le système de transcription adopté par la Société Asiatique de Paris.

	Nom	Isolée	Finale	Initiale	Médiale	Transcription
همزة	hamza	ء	(une seule forme) ; v. § 10			'
ألف	alif	ا	ـا	ا	ـا	â
باء	bâ'	ب	ـب	بـ	ـبـ	b
تاء	tâ'	ت	ـت	تـ	ـتـ	t
	tâ' marbûṭa	ة	ـة			at
ثاء	ṯâ'	ث	ـث	ثـ	ـثـ	ṯ
جيم	jîm	ج	ـج	جـ	ـجـ	j
حاء	ḥâ'	ح	ـح	حـ	ـحـ	ḥ
خاء	ḫâ'	خ	ـخ	خـ	ـخـ	ḫ
دال	dâl	د	ـد	د	ـد	d
ذال	ḏâl	ذ	ـذ	ذ	ـذ	ḏ

(1) V. GAULMIER, *L'Idéologue Volney* (Beyrouth, 1951), 312 suiv. L'ouvrage de VOLNEY, intitulé *Simblification des Langues orientales*, parut à Paris en 1796 ; cf. éd. Bossange, t. VIII, Paris, 1826.

	Nom	Isolée	Finale	Initiale	Médiale	Transcription
راء	râ'	ر	ـر	ر	ـر	r
زاي	zay, zîn	ز	ـز	ز	ـز	z
سين	sîn	س	ـس	سـ	ـسـ	s
شين	šîn	ش	ـش	شـ	ـشـ	š
صاد	ṣâd	ص	ـص	صـ	ـصـ	ṣ
ضاد	ḍâd	ض	ـض	ضـ	ـضـ	ḍ
طاء	ṭâ'	ط	ـط	طـ	ـطـ	ṭ
ظاء	ẓâ'	ظ	ـظ	ظـ	ـظـ	ẓ
عين	'ayn	ع	ـع	عـ	ـعـ	'
غين	ġayn	غ	ـغ	غـ	ـغـ	ġ
فاء	fâ'	ف	ـف	فـ	ـفـ	f
قاف	qâf	ق	ـق	قـ	ـقـ	q
كاف	kâf	ك	ـك	كـ	ـكـ	k
لام	lâm	ل	ـل	لـ	ـلـ	l
ميم	mîm	م	ـم	مـ	ـمـ	m
نون	nûn	ن	ـن	نـ	ـنـ	n
هاء	hâ'	ه	ـه	هـ	ـهـ	h
واو	wâw	و	ـو	و	ـو	w, û
ياء	yâ'	ي	ـي	يـ	ـيـ	y, î
	'alif bref	ى	ـى			â

b) Les lettres *wâw* et *yâ'* notent tantôt une consonne, tantôt une voyelle longue.

L'*alif bref* ne peut apparaître qu'en finale de mot. Dès qu'il n'est plus en cette position, il prend la graphie de l'*alif*.

رَمى *ramâ* « il visa » رَماهُ *ramâ-hu* « il le visa ».

En Afrique du Nord, le *fâ'* s'écrit avec un point au-dessous, et le *qâf,* avec un seul point au-dessus. Toutefois, sous l'influence du Proche-Orient, cette graphie tend à tomber en désuétude.

Dans l'orthographe coranique, la voyelle *â* (notée ailleurs par *alif*), au lieu d'être incorporée au *ductus* du mot, est rendue par une barre verticale suscrite, dans un grand nombre de substantifs ou de verbes

بُرْهٰن (pour بُرْهان) *burhân* « preuve »,

رَزَقْنٰهُ (pour رَزَقْناهُ) *razaqnâ-hu* « nous lui avons attribué ».

c) L'ordre actuel de l'alphabet arabe ne concorde pas avec celui des autres écritures sémitiques. Celui-ci est cependant encore connu et désigné sous le nom d'*abjad;* cf. *Encyclopédie de l'Islam,* I, article *abdjad.*

Il se présente, en Afrique du Nord, avec une variante dans la séquence, vers le milieu et la fin. On l'utilise dans la numération au moyen de lettres au lieu de chiffres, notamment dans la pagination d'une préface. Voici l'*abjad,* dans sa séquence orientale, avec la valeur numérique de chaque lettre.

'alif 1, *bâ'* 2, *jîm* 3, *dâl* 4, *hâ'* 5, *wâw* 6, *zîn* 7, *ḥâ'* 8, *ṭâ'* 9, *yâ'* 10, *kâf* 20, *lâm* 30, *mîm* 40, *nûn* 50, *sîn* 60, *'ayn* 70, *fâ'* 80, *ṣâd* 90, *qâf* 100, *râ'* 200, *šîn* 300, *tâ'* 400, *ṯâ'* 500, *ḫâ'* 600, *ḏâl* 700, *ḍâd* 800, *ẓâ'* 900, *ġayn* 1000.

Un nombre, exprimé au moyen de lettres se lit aussi de droite à gauche.

Ex.: شصز = 397.

d) Pour la numération par chiffres, on se sert d'une série de 10 signes dits « chiffres indiens », qui se lisent de gauche à droite, comme en Occident.

١ = 1, ٢ = 2, ٣ = 3, ٤ = 4, ٥ = 5, ٦ = 6, ٧ = 7, ٨ = 8, ٩ = 9, ٠ = 0.

Ex.: ٢٣٧٨ 2378.

Signes complémentaires.

§ 7. — Pour pallier la déficience de la *scriptio defectiva* (§ 5), il s'est constitué un système de *signes complémentaires* dont la mise au point remonterait à la fin du IXe s. de J. C. et qui fit tomber en désuétude un autre système plus précaire, attesté dans les corans en

« coufique ». Il importe de rappeler que ces signes, bien qu'essentiels pour la lecture et la compréhension correctes d'un texte, demeurent encore, aux yeux des scribes ou des éditeurs, des éléments secondaires, simplement surajoutés au *ductus* (§ 5).

Ces signes complémentaires sont tirés de noms verbaux ou *maṣdar* (§ 46) par suffixation d'un *tâ' lié*. Il y a donc lieu de distinguer, comme le font les grammairiens arabes, entre ce nom verbal qui exprime l'action, et la forme avec *tâ' lié* qui représente le signe. Ex. : *kasr* « action d'affecter le son *i* à une lettre » ; *kasra* « le signe *i* ».

§ 8. ***Šadda.*** — Par le signe ّ dit *šadda* (ou *taśdîd*) « tension » « intensification », on note la *gémination* (ou *renforcement*) de la consonne qui est surmontée de ce signe.

دَلَّ *dalla* « il indiqua »,

يَدُلُّ *yadullu* « il indique ».

Remarque. — Ce signe, par sa forme, est la lettre *šin* amputée de sa boucle terminale qui commence le nom *šadda*.

§ 9. **Signes vocaliques. Signe de quiescence. *Nûnation.***

a) Les trois **voyelles brèves**, correspondant aux trois voyelles longues notées par *'alif, wâw* et *yâ'* sont indiquées par deux signes suscrits et un signe souscrit. Ce sont :

fatḥa a َ *kasra* i ِ *ḍamma* u ُ

كُتِبَ *kutiba* « il fut écrit ».

Comme dans la conception des grammairiens arabes, chaque lettre forme un élément autonome dans le mot, les voyelles longues *â, û, î* notées par *'alif, wâw* et *yâ'* constituent, à leurs yeux, des *lettres de prolongation,* continuant la voyelle brève de timbre correspondant. Dans un texte entièrement pourvu de voyelles, ils écrivent donc :

مَاتَ *mâta* « il mourut »,

دُونَ *dûna* « dessous »,

دِينِي *dîni* « ma religion ».

Il est évident que la voyelle brève apparaît phonétiquement ici superflue. Dans les éditions modernes, on tend à ne plus la marquer.

Remarque. — Dans un but de simplification technique, l'usage s'instaure de souscrire le *kasra* immédiatement sous le signe de gémination (§ 8) et non sous la lettre.

يُنَزِّلُ *yunazzilu* « il fait descendre ».

b) L'**absence de voyelle** ou **quiescence** est notée par le signe ْ suscrit sur la lettre, nommé *sukûn* « repos » ou jazm (mal *djezm*) « coupure ».

لَمْ يَجْلِسْ *lam yajlis* « il ne s'assit pas ».

La structure de la syllabe, en arabe classique, fait que le *sukûn* affecte seulement la seconde consonne d'une syllabe fermée (§ 13) ou le dernier élément d'une diphtongue (§ 12 *bis e*).

c) Diverses catégories de noms ou de noms-adjectifs indéterminés ont une désinence *un, an, in* dite **tanwîn** qui constitue en même temps une flexion casuelle (§ 75 B). C'est pourquoi dans la graphie, la désinence *an* s'accompagne d'un *'alif*. Celui-ci, superflu dans un texte entièrement pourvu de voyelles, permet de distinguer cette flexion casuelle, des deux autres, dans un texte en *scriptio defectiva*. Toutefois cet *'alif* ne paraît pas avec la désinence *tâ' lié*.

رَجُلٌ *rujul*^{un} « un homme » (nominatif),

كِتَاباً *kitâb*^{an} « livre » (cas direct),

مَدِينَةً *madînat*^{an} « une ville » (cas direct),

يَدٍ *yad*^{in} « une main » (cas indirect).

§ 10. ***Hamza* et *waṣla*.** — *a*) Dans les plus anciens documents en arabe, par exemple dans les corans en « coufique », l'attaque et la détente vocaliques (§ 12 *b*) sont notées, dans certains cas, par la lettre *'alif*, Dans le système actuel, ces deux articulations sont indiquées par le signe ء dit *hamza* (de *hamaza* « piquer » « éperonner »). Ce signe est constamment marqué après la voyelle *â* longue ou, en fin de mot, après une syllabe ouverte (§ 105 *d*). Il est donc alors considéré comme une lettre et non plus comme un signe complémentaire. Dans les autres cas, comme le *hamza* accompagne l'émission d'une voyelle, il est souscrit ou suscrit, selon le timbre de la voyelle, à un *'alif*, un *wâw* ou un *yâ'* qu'on nomme alors *support du hamza;* en initiale de mot, ce support est constamment *'alif* (§ 105 et les ex.).

b) L'orthographe du *hamza* reste flottante, dans certains cas. Le principe en apparaît simple si l'on tient compte d'un fait de linguistique historique. La double articulation représentée par le *hamza* était disparue ou en voie de disparition dans le dialecte mekkois, à l'époque de Mahomet (mort en 632); dans ce parler, la voyelle « piquée » par le *hamza* était passée à une simple voyelle longue comme dans le dialectal actuel (ex. : *bı 'r* > *bîr* « puits »). Au contraire, cette double articula-

tion s'était maintenue, voire renforcée jusqu'à passer parfois à ʿ (ʿ*ayn*), dans les dialectes de l'Arabie Centrale et Orientale (¹). Dans la notation du texte coranique où la langue était influencée par le substrat dialectal (§ 1 *b*), l'attaque et la détente vocaliques avaient donc été transcrites par une voyelle longue, Quand, traditionnellement, la « récitation parfaite » du *Coran* (*tajwîd*) fut caractérisée par l'adoption, en gros, de la prononciation d'Arabie Centrale et Orientale, le signe *hamza* fut surajouté au mot affecté par lui, sans en modifier, autant que possible, le *ductus* ou squelette consonantique. Ainsi l'on eut

الْمُومِن (pour أَلْمُؤْمِنُ *ʿal-muʿminu*) « le Croyant ».

Remarque, — Le *hamza*, par sa forme, représente un *ʿayn* en miniature, amputé de sa boucle terminale.

c) Le signe ٱ dit ***waṣla*** (de *waṣala* « etre joint, uni ») est toujours suscrit à un *ʾalif*. C'est un signe sans valeur phonétique, rappelant seulement que l'*ʾalif* a perdu l'attaque vocalique et n'a plus non plus de valeur phonétique (§ 12 *b* à la fin).

نامَ ٱلْوَلَدُ *nâma l-waladu* (< *nâma* (*ʾa*)*l-waladu*) « l'enfant a dormi ».

§ 11. — Le signe *madda* » prolongation » est affecté à trois usages.

a) Suscrit à un *ʾalif*, il indique l'allongement d'une attaque vocalique ou la réduction d'une attaque et d'une détente vocaliques successives (§ 105 *d* et les ex.).

b) Souvent aussi, le *madda*, en avant-dernière syllabe, met l'accent sur la valeur longue d'un *â* figuré par *ʾalif*.

كُبَرَآءُ *kubarâʾu* « grands ».

c) Ce signe surmonte enfin un groupe de lettres formant une abréviation. Sa valeur est alors phonétiquement nulle.

عم « sur lui le salut ».

Phonétique.

§ 12. — *a*) **Notions générales.** La connaissance de l'arabe classique résultant d'une acquisition qui ne fait pas disparaître le substrat dialectal, la phonétique de l'arabe classique est sur un certain nombre de points, comme par exemple l'accent tonique, l'articulation du *jîm*, du *hâ*', du *ḍâd*, etc., influencée par le dialecte des arabophones. Il est

(¹) BLACHÈRE, *Intr. Cor.*, 156 suiv., à compléter par RABIN, *Anc. West-Arabian*, 130 suiv.

toutefois à constater que sous l'influence de la « récitation parfaite » du Coran (*tajwid*) une certaine normalisation s'est opérée, toute conventionnelle d'ailleurs, qui s'affirme avec l'extension de l'enseignement scolaire et grâce aux émissions radiophoniques. Un fait caractéristique, à cet égard, est fourni par l'articulation du *jîm* ; dans la récitation du *Coran*, en Egypte, ce phonème est prononcé comme *j* français dans *jardin* ; or dans le dialecte égyptien il est articulé *g* comme dans le français *gamin ;* il y a donc ici un effort conscient pour s'aligner sur une norme.

b) **Consonnes.** — L'arabe classique possède trente consonnes notées par vingt-neuf signes y compris le *hamza*. Selon leur point d'articulation fondamental, ces consonnes sont des *labiales*, des *dentales*, des *palatales*, des *vélaires* ou des *laryngales*. Ces consonnes sont *sourdes* ou *sonores*. Selon leur tenue, elles sont *occlusives* ou *spirantes*. Certaines sont compliquées d'une *nasalisation* ou d'une *vélarisation* (ou *emphalisation*)(1). Sur la division des consonnes en lettres *solaires* et *lunaires*, v. § 12 bis *e*.

LABIALES.

ب *b* occlusive sonore ; dans certains mots d'emprunt, ce phonème s'emphatise et se renforce, pour rendre *p* : ex. *'Uṛûbḅa* « Europe ».

ف *f* spirante sourde ; dans certains mots d'emprunt, ce phonème rend également *p* : ex. *'Iflâṭûn* « Platon ».

م *m* occlusive sonore nasalisée.

DENTALES.

ت *t* occlusive sourde. ط *ṭ* occlusive sourde vélarisée (*ṭ* emphatique).

ث *ṯ* spirante interdentale sourde (*th* anglais dans *the*).

د *d* occlusive sonore. ذ *ḏ* spirante interdentale sonore (*th* anglais dans *this*).

(1) Pour le détail des faits, v. CANTINEAU, *Cours de Phonétique arabe*, 2 fasc. in-4°, Alger, 1941 (une seconde éd. remaniée est en préparation). Pour la description phonétique tirée des auteurs arabes, v. FLEISCH, *Études*, 239-46. Pour la vélarisation, v. Ph. MARÇAIS, *L'articulation de l'emphase dans un parler arabe maghrébin*, dans *Annales de l'Inst. d'Études orientales* d'Alger, 1948, 5 suiv.

Pour la description de certains phonèmes, on s'est reporté à celle donnée par W. MARÇAIS, *Takroûna*, pp. XLII suiv.

Tout phonème ne comportant ici aucune indication particulière a la même articulation que le français.

ض *ḍ* d'après les auteurs arabes, originellement spirante latérale sonore ; cette articulation a disparu et se trouve remplacée, selon le substrat dialectal des arabophones, soit par une occlusive sonore vélarisée (*ḍ* emphatique), soit par une spirante interdentale vélarisée (*ḏ* emphatique) ; dans ce dernier cas, l'articulation du phonème ne se distingue plus de celle du suivant.

ظ *ẓ* spirante interdentale sonore vélarisée (*ḏ* emphatique) ; la transcription de ce phonème par *ẓ* est très défectueuse mais admise communément.

س *s* spirante postdentale sourde (sifflante) (français : *sagesse*).

ص *ṣ* — — — vélarisée (*s* emphatique).

ز *z* — — sonore (français : *z* dans *gaz*).

ر *r* vibrante linguale (*r* fortement *roulé*).

ل *l* — —

ن *n* occlusive sonore nasalisée.

PALATALES.

و *w* consonne instable (semi-voyelle) (français : *ou* dans *ouate*), pouvant passer à la voyelle longue *û*.

ي *y* consonne instable (semi-voyelle) (français : *y* dans *payer*), pouvant passer à la voyelle longue *î*.

ش *ś* spirante cacuminale sourde (chuintante) (français : *ch* dans *chat*).

ج *j* spirante cacuminale sonore (français : *j* dans *jardin*) ; par suite du substrat dialectal. ce phonème est également articulé souvent *dj* ou, comme en Égypte, *g* (français : *garçon*).

ك *k* occlusive sourde.

VÉLAIRES.

خ *ḫ* spirante fricative sourde (rappelant le *ch* allemand dans *suchen*).

غ *ġ* spirante fricative sonore (*r* parisien fortement grasseyé) ; dans certains mots d'emprunt, ce phonème rend la prépalatale sonore *g* : ex. *jaġrâfiyâ* « géographie ».

ق *q* occlusive arrière-vélaire sourde avec occlusion simultanée du larynx ; dans les mots d'emprunt, ce phonème rend souvent la prépalatale *k* : ex. *baṭrêq* « patrice ».

LARYNGALES.

ع ' spirante fricative sourde.

ح *ḥ* souffle sourd émis dans la position de la voix chuchotée.

ه *h* — — (sonore dans l'articulation marocaine) proche de l'*h* « aspiré » allemand.

ء ' occlusive ou explosive sourde. Apparaît : 1° comme *détente vocalique* en fin de syllabe fermée ; ex. *ba'sun* « malheur » ; 2° comme *attaque vocalique* (plus forte que la piqûre du *a* dans *assez !*) ; cette attaque vocalique est *stable* ou *instable* ; elle est stable quand elle fait partie de la racine, dans des particules, dans des préfixes formatifs ; ex. *sa'ala* « il interrogea », *'an* « que » ; elle est instable dans l'article *'al* et avec l'*alif prosthétique* (§ 13 *c*) ; dans le cas d'instabilité, le support *'alif* reste écrit mais est affecté du signe *waṣla* (§ 10 *c*), dans un texte entièrement muni de voyelles ; sur le traitement du *hamza* (v. § 10 *b* et 104).

c) **Voyelles.** — L'arabe classique a deux séries de voyelles, les unes *brèves a, u, i,* rendues par des signes complémentaires (§ 9 *a*), les autres *longues, â, û, î,* rendues par *'alif* et *'alif bref, wâw. yâ.*

Ces trois timbres vocaliques sont *fondamentaux*. La présence, dans le mot, d'une vélaire, engendre toutefois des timbres *conditionnés* par vélarisation. On constate alors les passages suivants :

$$\hat{a} > \hat{\hat{a}}, \quad \hat{u} > \hat{o}, \quad \hat{i} > \hat{e},$$
$$a > \dot{a}, \quad u > \dot{o}, \quad i > \dot{e}.$$

Exemples :

سالَ *sâla* « couler », صَلّى *ṣalla* « prier » ;

سُوَر *suwar* « sourates coraniques », صُوَر *ṣowâr* « images » ;

يَسِيرُ *yasîru* « il va », يَصِير *yaṣêro* « il devient ».

A la différence de ce qui s'est produit pour l'hébreu et le syriaque, les scribes arabes n'ont ni tenté — ni sans doute jugé utile — de noter, par des signes spéciaux, ces timbres conditionnés, puisque ceux-ci résultent d'une articulation de la vélaire présente dans le mot.

d) Dans le *Coran*, un petit nombre de substantifs empruntés à l'araméen ont une orthographe singulière.

حيوٰة (ailleurs حَياة) *ḥayât* « vie »,

صَلوٰة (ailleurs صَلاة) *ṣâlât* « prière »,

زكوٰة (ailleurs زَكاة) *zakât* « dîme de purification ».

Il s'agit ici d'une tentative pour transcrire la prononciation *ḥayōt, ṣolōt, zakôt*. L'orthographe de ces termes, en dehors du *Coran*, a été normalisée, mais il y a là une survivance intéressante.

e) **Diphtongues.** — A la différence de ce qui s'est produit d'une façon générale, dans les dialectes, l'arabe classique a conservé les deux diphtongues *ay* et *aw*.

مَوْتٌ *mawtun* « mort « (dialectal *mût*),

سَيْرٌ *sayrun* « marche » (dialectal *sîr*).

En revanche, certains groupes vocaliques ne se maintiennent pas. Ainsi *awa, awu, aya* etc. passent à *â* (§ 86) et *iû* passe à *î* (§ 83 *b*). Cette prévalence du timbre *a* sur les deux autres, et celle du timbre *i* sur *u* expliquent la plupart des anomalies présentées par les racines *assimilées, concaves* et *défectueuses* (chapitre VIII, section 2).

§ 12 *bis*. **Assimilation.** – Les faits d'assimilation sont nombreux et importants en arabe classique. Ils ont des incidences sur la morphologie. On se bornera ici à des indications générales en se réservant de revenir sur le détail en temps utile.

a) Au contact d'une *sonore*, une *sourde* devient sonore ou inversement.

Verbe, accompli VIIIe forme

**iztaḥama* > *'izdaḥama* إِزْدَحَمَ « se presser ».

Verbe, accompli Ire forme

**tarad-tu* > *ṭarattu* طَرَدْتُ « j'ai repoussé ».

b) Au contact d'une *occlusive*, une *spirante interdentale* peut devenir occlusive.

Verbe, accompli VIIIe forme

* *'iḏtaḫara* > *'iddaḫara* إِدَّخَرَ « amasser ».

c) Au contact d'une *vélaire,* le *t* s'emphatise et passe à *ṭ* (v. *infra* page 66).

Verbe, accompli VIIIe forme

**'iṣtafâ* > *'iṣṭafâ* إِصْطَفَى « choisir ».

Verbe, accompli VIIIe forme

** 'iṭtala'a* > *'iṭṭala'a* إِطَّلَعَ « monter ».

d) Dans un certain nombre de conjonctions, de pronoms, on constate l'assimilation de *n* par *m* ou par *l*.

**'an-mâ* > *'ammâ* عَمَّا de ce que,

** 'an-lâ* *'allâ* أَلَّا qui ne ...pas.

e) Enfin le *l* de l'article *'al* est assimilé par la première consonne du mot auquel il est préfixé, si cette consonne est

ش	ص	س	ز	ل	ر	ن	ظ	ط	ض	ذ	د	ث	ت
ś	*ṣ*	*s*	*z*	*l*	*r*	*n*	*ẓ*	*ṭ*	*ḍ*	*ḏ*	*d*	*ṯ*	*t*

Il est à remarquer que ces phonèmes sont des dentales-linguales occlusives ou spirantes, les liquides (*l*, *r*) et les spirantes prépalatales à l'exclusion du *jîm*.

Ces consonnes sont appelées *solaires,* par les grammairiens arabes, parce que deux d'entre elles entrent dans le substantif *śams* « soleil ». Les consonnes non-assimilantes sont dites *lettres lunaires* parce que deux d'entre elles entrent dans le nom *qamar* « lune ».

أَلْوَلَدُ *'al-waladu* « l'enfant »,

أَلرَّسُولُ *'ar-rasûlu* « l'Apôtre ».

f) Dans la notation des faits d'assimilation, les grammairiens ont constamment posé que la racine ne pouvait être altérée. En particulier, dans les cas d'assimilation du *l* de l'article, cette lettre n'a pas été remplacée pour aboutir à une graphie.

أَلرَّسُولُ < أَرَّسُولُ.

L'orthographe n'est donc pas phonétique. Le seul changement admis est la suppression du *sukûn* de la consonne assimilée et la notation d'un ّ.

أَلنَّبِيُّ *'an-nabiyyu* « le Prophète »,

طَرَدْتُّ *ṭarattu* « j'ai repoussé ».

§ 13. **Syllabe.** — En arabe classique, la syllabe n'offre pas la diversité de structure qu'on rencontre dans le dialectal (1). En revanche, la *quantité* (*longue* ou *brève*) s'y définit très nettement. La syllabe est soit *ouverte,* soit *fermée.*

a) La syllabe **ouverte** a pour structure : consonne + voyelle longue ou brève. Avec voyelle longue, la syllabe est **longue** ; elle est **brève** dans l'autre cas.

|*ka*|*ta*|*ba*| « il a écrit »,
|*sî*|*râ*| « allez [tous deux] ! ».

b) La syllabe **fermée** se présente presque toujours sous l'aspect : consonne + voyelle brève + consonne. Elle est quantitativement **longue.**

kul « mange ! »,
qatlun « meurtre ».

Dans des cas particuliers, à la pause (v. *infra, e*) et dans certains thèmes de racines sourdes, on trouve une syllabe longue en syllabe fermée (§ 79, remarque *f*). Normalement, quand un thème devrait en théorie présenter une telle syllabe, la voyelle longue passe à une brève.

**sîr* > *sir* سِرْ « va ! ».

c) L'arabe classique ne connaît pas, on le voit, de syllabe fermée du type : consonne + consonne + voyelle (comme le français : *station*). La rencontre d'une telle syllabe en début de mot soit dans des noms d'emprunt, soit dans la langue même, a amené une dislocation du groupe par constitution d'une syllabe initiale au moyen d'un *'alif* dit *prosthétique,* servant de support à une attaque vocalique.

Latin *stabulum* « étable », arabe **ṣtablun* > *'iṣtablun* إِسْطَبْلٌ.

Grec *stola* « flotte », arabe **ṣtûlun* > *'usṭûlun* أُسْطُولٌ.

Verbe, accompli VIIIe forme (§ 37)

**fta'ala* < *'ifta'ala* إِفْتَعَلَ.

Verbe, impératif Ire forme (§ 21)

**ktub* < *'uktub* أُكْتُبْ » écris ! »,

**bnun* > *'ibnun* إِبْنٌ « fils »,

**mra'atun* > *'imra'atun* إِمْرَأَةٌ « femme ».

(1) Sur la structure de la syllabe, en arabe classique, v. CANTINEAU, *op. cit.* et FLEISCH, *Études,* 248 suiv.

L'*'alif* prosthétique a une attaque vocalique instable (§ 12 à la fin), apparue seulement en initiale absolue du discours pour constituer une suite de deux syllabes fermées du type normal, en arabe classique. Cette attaque disparaît donc dans le corps du discours ; toutefois l'*'alif* continue à être écrit coiffé d'un *waṣla* (§ 10 *c*).

إِبْنُ سينا *Ibn Sînâ* (= Avicenne).

كَتَبَ ٱبْنُ سينا |*ka*|*ta*|*ba b*|*nu* |*Sî*|*nâ*| « Ibn Sînâ a écrit ».

Le groupe *ba-b* constitue en effet une syllabe fermée de structure normale.

On doit sporadiquement noter la disparition totale de l'*'alif prosthétique* quand, dans le mot, il est précédé de l'article *'al*.

إِمْرَأَةٌ *'imra'atun* « une femme », أَلْمَرْأَةُ *'al-mar'atu* « la femme » ; أُنَاس *'unâsun* « gens », أَلنَّاسُ *an-nâsu* « les gens ».

Remarque. — On voit que cette disparition a conduit, dans le premier cas, à un bouleversement syllabique du mot. Dans le second, la disparition est d'autant plus anormale que l'attaque vocalique est radicale, à l'origine.

d) Il arrive souvent qu'un mot commençant par une syllabe fermée avec *'alif prosthétique* ayant perdu l'attaque vocalique suit immédiatement une autre syllabe fermée. Dans ce cas, il y a apparition d'une *voyelle brève de disjonction* dans le groupe : *c v c c* > *c v* + *c v c*.

|*min*| *'al*-|*Kû*|*fa*|*ti*| > |*min l*|*Kû*|*fa*|*ti* > |*mi*|*na l*|*Kû*|*fa*|*ti*|

مِنَ ٱلْكُوفَةِ « de Coufa ».

Remarque. — Le groupe *mina l* (au lieu d'un hypothétique *min l*) constitue deux syllabes ouverte brève et fermée du type normal.

e) A la *pause* ou chute de phrase (§ 240), la disparition de la flexion casuelle amène cependant exceptionnellement une syllabe fermée du type : consonne + voyelle + deux consonnes ou consonne + voyelle longue + consonne

بَشِّرِ ٱلْمُؤْمِنِينَ *bašširi l-mu'minîn* « fais gracieuse annonce aux Croyants ! » (*Coran*, LXI, 13).

إِنَّ ٱلْإِنْسانَ لَفِي خُسْرٍ *'inna l-'isnâna lafî ḫusr* « en vérité l'Homme est certes en perdition ! (*Coran*, CIII, 2).

§ 13 *bis*. **Accent tonique.** — Les grammairiens arabes ne nous ont transmis aucune indication sur l'accent tonique, dans la langue classique. L'existence de cet accent ne semble pas contestable mais

pour en préciser la valeur et la place, les éléments en notre possession sont peu concluants. Sur ces deux points, en effet, les dialectes modernes ne fournissent que des témoignages contradictoires et trop tardifs pour être sûrement invoqués. Alors par exemple qu'en dialectal marocain l'accent tonique tombe souvant en fin de mot ou de phrase, en Égypte, au contraire, il affecte la pénultième on l'antépénultième. Cet accent ne doit pas non plus être confondu avec l'*accent prosodique* qui procède d'un rythme. On constate toutefois que les poètes dans leurs vers s'efforcent de faire coïncider cet accent prosodique et cet accent tonique, en sorte que, par là, on parvient déjà à une certaine localisation régulière du second, dans le mot. En outre, le *Coran* porte encore trace d'une orthographe phonétique — par exemple, la notation d'une voyelle brève, en finale de mot au lieu d'une longue — en sorte qu'on peut inférer l'existence d'une syllabe accentuée, avant cette finale.

يَوْمَ يَدْعُ ٱلدَّاعِ (pour يَوْمَ يَدْعو ٱلدَّاعي)

« Au jour où le crieur criera ». (*Cor.* LIV, 6 ; cf. *ibid.* 8 et 11, 186 ; il existe bien d'autres exemples.)

Enfin certains faits particuliers aux racines sourdes (§ 79) tendent à démontrer que deux syllabes ouvertes brèves, en initiale de mot, passent à une syllabe fermée par suite de l'accent tonique affectant la première syllabe

**dàlala* > *dálla* دَلَّ « il a indiqué ».

Compte tenu de ces indices et de la place de l'accent tonique dans la plupart des dialectes arabes du Proche-Orient, on s'accorde à lui attribuer la place suivante, dans le mot, en arabe classique.

L'accent porte sur la syllabe ouverte longue ou sur la syllabe fermée, la plus proche de la fin du mot, sauf la dernière :

قَتَلْتُمْ *qatàltum* « vous avez tué »,

مَمْلَكَةٌ *màmlakatun* « royaume »,

كَبِيرٌ *kabîrun* « grand ».

Quand le mot n'a que des syllabes brèves. l'accent est sur la première :

قَتَلَ *qàtala* « il a tué »,

sans tenir compte des copules

فَدَخَلَ *fa-dàḥala* « et il entra ».

وَخَرَجَ *wa-ḥàraja* « et il sortit ».

CHAPITRE II

PRONOMS PERSONNELS

§ 14. — Dans un grand nombre de langues, les pronoms personnels agglutinent leur élément essentiel aux personnes du verbe et y font figure de préfixe et de suffixe. Le fait est particulièrement frappant en arabe ; il convient donc de les étudier tout d'abord.

Le pronom personnel, en arabe, est **isolé** ou **affixe**. Isolé, il correspond au français, *moi, toi, lui,* etc. Affixe, il se joint soit à un verbe pour en marquer le complément direct :

ضَرَبْتُكَ *ḍaràbtu-ka* « je t'ai frappé »,

soit à un nom pour rendre le possessif :

دَارُكَ *dâru-ka* « (maison de toi) ta maison »,

soit à une préposition :

أَلسَّلاَمُ عَلَيْكَ *as-salâmu 'alay-ka* « le salut soit sur toi ».

a) **Pronoms isolés** :

	Singulier		Pluriel	
1er p.	أَنَا		نَحْنُ	
2e p.	أَنْتَ fém. أَنْتِ		أَنْتُمْ fém. أَنْتُنَّ	
3e p.	هُوَ fém. هِيَ		هُمْ fém. هُنَّ	
		Duel		
2e p.		أَنْتُمَا		
3e p.		هُمَا		

b) **Pronoms affixes** :

	Singulier		Pluriel	
1e p.	ـِي (ـِني)		نَا	
2e p.	كَ	fém. كِ	كُمْ	fém. كُنَّ
3e p.	هُ	fém. هَا	هُمْ	fém. هُنَّ

	Duel
2e p.	كُمَا
3e p.	هُمَا

Les pronoms personnels ont, en arabe comme dans les autres langues, des caractères particuliers. Ils ont des flexions qui ne correspondent qu'en partie à celles du nom et du verbe. Il convient tout d'abord d'en séparer un préfixe *an* أَنْ appartenant au sémitique commun, qui est une sorte de support du pronom isolé et qui, par conséquent, a disparu dans les éléments pronominaux qui servent à la conjugaison du verbe (1).

c) **Structure** :

L'élément essentiel des pronoms isolés de deuxième personne est un *t* ; Barth suppose que les flexions anciennes étaient *u* pour le masculin et *i* pour le féminin ; mais au singulier, *u* a été remplacé par *a* ; et on a masculin *ta* et féminin *ti*. — Barth suppose que les désinences du pluriel en sémitique ancien étaient *ûma* et *inna*, mais que *inna* est devenue *unna* en arabe par analogie avec *uma*. On pourrait penser, en ne considérant que l'arabe, que le féminin *unna* est le masculin *um* avec une désinence féminin *na* que l'on retrouve dans le verbe ; mais c'est arbitraire.

La troisième personne a un élément personnel *ha* ou *h*, qui sert aussi de démonstratif, et auquel s'ajoute, avec un renforcement final *a*, la désinence du genre *u* pour le masculin et *i* pour le féminin. Au pluriel, en concordance avec la seconde personne, on a *um* et *unna* (2).

(1) Nöldeke, *Zur Gr.*, 14 ; Brockelmann, *Gr.*, I, 297.

(2) Comparez la désinence *ûna* du verbe.

Dans les pronoms affixes, les faits sont identiques aux précédents (2e et 3e pers.), sauf qu'il n'y a pas de support *'an*, et qu'à la deuxième personne, l'élément essentiel est *k* au lieu de *t* (1).

A la première personne du singulier, pour le pronom isolé, on retrouve support et pronom *'an 'a* : l'arabe classique écrit *'anâ* أَنَا avec *â* long final, mais la prosodie prononce *'an* accentuée et *a* atone *'ána*. Au pluriel, *naḥnu* est une forme ancienne dans laquelle l'élément essentiel est *n* avec une désinence *u*. Le pronom affixe est *ni* pour le verbe et *î* pour le nom.— C'est un *ya* consonne avec voyelle *a* qui apparaît après *â* voyelle longue ou diphtongue : قَفَايَ *qafâya* ma nuque ; — *nâ* du pluriel conserve l'élément essentiel *n*.

Le duel est très simple. Commun aux deux genres, il est formé par l'adjonction d'une désinence *â* aux deux pronoms masculins pluriels *antum â* et *hum â*. C'est un fait qui est absurde si on le juge d'après la notion du duel tel qu'il existe dans les langues classiques, où il est formé par l'addition d'une désinence au singulier du mot ou au moins au radical. On peut admettre que l'arabe marque une restriction par rapport au pluriel, et non une augmentation par rapport au singulier. أَنْتُمَا par exemple, veut dire « vous deux » pris dans l'ensemble pluriel ou collectif de ceux à qui on parle, et non la réunion de deux personnes, « toi et lui » (2). On verra plus loin (p. 40 *d*) que le verbe n'a point conservé ce procédé qui reste obscur.

Dans certaines positions, la vocalisation des pronoms est modifiée. Avec les copules *wa* وَ et *fa* فَ, on écrit وَهُوَ et فَهِيَ en poésie pour le mètre ; on trouve dans le Coran, رَخَافُونِ *craignez-moi* et رَبِّ *mon seigneur*, pour رَبِّي avec *i* bref en fin de mot.

---

(1) Barth, *Nom. Bild.*, p. 43, croit à un sémitique commun *ka* et *ki* : il retrouve ce dernier en arabe dans les expressions comme أَنْ يَرْزُقَكِيهَا ; mais il y a peut-être là une graphie ancienne de *ki* comme *alif* de رَجُلًا ; et on trouve de même *îi* en poésie pour des raisons prosodiques.

(2) Cette explication est de M. G. Colin.

Enfin, quand les pronoms *hu*, *hum*, *humâ* et *hunna* sont accolés à des mots en *i* et *y*, ils deviennent *hi*, *him*, *hima*, *hinna* : بِهِمَا *bihimâ* « par eux deux», بِهِ *bihi* « par lui », فِيهِم *fîhim* « en eux, parmi eux », قَاضِيهِم *qâḍîhim* « leur cadi » nominatif ou cas indirect) (1).

عَلَيْهِ *'alayhi*, sur lui

(1) Barth a cherché à ce fait des explications qui semblent lointaines. On continue à penser qu'outre la prédominance constante des *i* sur les *u* en arabe, c'est un cas d'harmonie vocalique.

CHAPITRE III

VERBE

§ 15. — La conjugaison du verbe arabe est pauvre, si on la compare, par exemple, à celle du verbe dans les langues indo-européennes. Il convient de remarquer tout d'abord que la notion du temps n'y a point une position solide. Ce que les grammairiens européens appellent tantôt prétérit et aoriste, tantôt passé et présent-futur, tantôt parfait et imparfait, ce ne sont point des temps, mais des aspects du verbe. L'un exprime que l'action est achevée, c'est l'*accompli* ; et l'autre que l'action est en train de se réaliser, sans être accomplie, c'est l'*inacccompli* ; rien n'indique si l'action a lieu dans le passé, le présent ou l'avenir (1).

Les grammairiens qui, à la fin du huitième et au neuvième siècle, se sont efforcés de donner des règles à la langue, raisonnent sous l'influence de la pensée grecque que les traductions répandent parmi les lettrés. Leur concept grammatical a été tourné vers l'idée de temps. D'ailleurs, l'*accompli* se prêtait particulièrement à rendre le passé : les grammairiens l'ont donc appelé *al-mâḍî* « le passé ». Ils ont été singulièrement embarrassés pour donner un nom de temps à l'*inaccompli*, dont ils sentaient bien la nature réelle : ils se sont donc tournés vers les similitudes de flexions entre cet aspect du verbe et le nom : et ils l'ont appelé *al-muḍâriʿ* « celui qui ressemble ». Ils ont réservé le mot *al-mustaqbil*, « le futur », à son emploi avec des particules ou dans un contexte qui lui attribue ce temps.

On emploiera ici les expressions *accompli* et *inaccompli*, avec l'espoir qu'elles contraindront par leur exactitude à comprendre l'originalité du verbe arabe. La syntaxe précisera leur usage dans la langue.

L'*accompli* n'a qu'une seule modalité. L'*inaccompli* en a trois, qui diffèrent par leurs désinences. La première est employé dans une

(1) M. Cohen, *Verbe, passim.*

proposition principale ou isolée ; on peut l'appeler *indicatif*. L'arabe la nomme *marfûʿ* comme le cas sujet dans le nom ; elle est caractérisée par une désinence *u* et par des flexions longues. — La seconde est celle du verbe employé en proposition subordonnée : elle correspond donc au subjonctif du français. C'est à la fois la ressemblance de fonction et de désinence qui a amené le grammairien arabe à lui donner le même nom qu'au cas direct du nom *manṣûb*, c'est-à-dire avec désinence *a* : elle a d'autre part des flexions courtes. — La troisième modalité est caractérisée par l'absence de désinence et par des flexions courtes : le grammairien arabe l'appelle *majzûm*, « apocopé », appellation qu'on lui conserve ici, car celle de « conditionnel » ne lui convient que très partiellement.

C'est à l'inaccompli que le grammairien arabe a rattaché l'impératif, en invoquant à la fois la morphologie et la syntaxe.

Un mode spécial terminé par une flexion intensive *an* et *anna* est dit « énergique », « lourd » ou « léger » ; il s'emploie dans les formules de serments et dans les affirmations violentes.

Le verbe arabe a une voix passive ; mais son emploi syntaxique est différent de celui du passif français. Le passif arabe n'a point d'impératif.

Au verbe se rattachent trois noms verbaux, dont on parlera plus loin et qui sont : un substantif abstrait ou infinitif, appelé مَصْدَر *maṣdar* « origine », parce que les grammairiens arabes y ont vu le cœur du verbe arabe ; un participe actif ou « nom d'agent », et un participe passif ou « nom de patient ».

Les flexions du verbe sont identiques dans les formes dérivées et dans le verbe nu (1). On donne ici la conjugaison du verbe nu, et à l'exemple des grammairiens arabes, on prend pour schéma la racine فَعَلَ.

(1) *Al-mujarrad*. Cette expression correspond mieux à la réalité que les mots « forme simple » ou « première forme » employés d'ordinaire. Nous adoptons ici la même terminologie que M. G. Colin.

CONJUGAISON

Accompli الماضي

§ 16. — L'accompli est l'aspect du verbe où les flexions sont les plus simples : il est d'usage de commencer par lui l'étude de la conjugaison. C'est par la troisième personne masculin singulier que l'on désigne un verbe et non par l'infinitif. On dit le verbe *kataba*, comme en français le verbe « écrire ».

L'accompli d'un verbe peut s'exprimer schématiquement par فَعَلَ , فَعِلَ ou فَعُلَ , c'est-à-dire v^1a, v^2a, v^3a ; v^1a, v^2i, v^3a ; v^1a, v^2u, v^3a. Les verbes arabes, à l'accompli de la forme nue, ne diffèrent donc que par la voyelle de la seconde consonne radicale. Le type le plus fréquent est فَعَلَ , qui est celui des verbes transitifs :

قَتَلَ *tuer* ; ضَرَبَ *frapper*.

Le type فَعِلَ correspond à quelques transitifs et à des verbes d'état dit momentané :

فَرِحَ *être joyeux* ; حَزِنَ *être triste*.

Le type فَعُلَ est celui des verbes d'état dit durable :

حَسُنَ *être beau* ; قَبُحَ *être laid* ; ثَقُلَ *être lourd*.

C'est dans le dictionnaire qu'il faut trouver la précision de cette voyelle pour chaque verbe.

	SINGULIER		
	masculin	commun	féminin
1e p.		فَعَلْتُ	
2e p.	فَعَلْتَ		فَعَلْتِ
3e p.	فَعَلَ		فَعَلَتْ

Il y a donc un radical فَعَلَ auquel s'ajoutent des suffixes : *t*ᵘ de la première personne est à rapprocher du ghez *ku* et de l'accadien *ana-ku* ; *t*ᵃ et *t*ⁱ de la seconde personne sont les éléments essentiels du pronom personnel isolé ; *a* de la troisième personne est une flexion qu'on peut rapprocher de celle du pronom *huwa* ; *t* de فَعَلَتْ est la désinence normale du féminin singulier.

PLURIEL

	masculin	commun	féminin
1ᵉ p.		فَعَلْنَا	
2ᵉ p.	فَعَلْتُمْ		فَعَلْتُنَّ
3ᵉ p.	فَعَلُوا		فَعَلْنَ

Le suffixe *nâ* est le pronom personnel affixe de la première personne du pluriel ; *tum* et *tunna* sont les éléments essentiels du pronom personnel isolé ; *û* est la flexion du pluriel masculin, sous sa forme courte, telle qu'on la retrouvera dans le nom (1) ; *na* est la flexion du féminin pluriel signalée dans le pronom.

DUEL

2ᵉ p.		فَعَلْتُمَا	
3ᵉ p.	فَعَلَا		فَعَلَتَا

On reverra que le duel est marqué dans le verbe comme dans le nom soit par une flexion longue *âni*, soit par une flexion courte *â* ; c'est la flexion courte *â* qui apparaît à l'accompli du verbe comme la flexion courte du pluriel à la troisième personne du masculin pluriel. A la seconde personne, c'est l'élément essentiel du pronom : *tumâ* qui est ajouté au radical du verbe : on a vu déjà que ce pronom est formé

(1) On distinguera :

	flexion longue	flexion courte
deuxième personne du féminin singulier.	*îna*	*î*
duel	*âni*	*â*
pluriel masculin.	*ûna*	*û*

du pluriel *tum* avec adjonction de la flexion *ā* du duel ; ou ce qui revient au même, c'est la deuxième personne du masculin pluriel du verbe à laquelle on ajoute *ā*. A la troisième personne, le duel est formé par la désinence *ā* ajoutée au singulier فَعَلَ et فَعَلَتْ

Remarques. — a) Dans قَتَلُوا, l'alif terminal est sans valeur phonétique et purement graphique. Parmi les grammairiens, les uns l'expliquent comme un moyen de distinguer le verbe du pluriel sain en rapport d'annexion (1) ; d'autres d'éviter la confusion avec la copule *waw* (2). C'est une graphie de l'ancienne écriture. Cet alif disparaît devant les pronoms affixes et l'on écrit قَتَلُوهُ *ils l'ont tué*.

b) Dans les verbes terminés par une dentale, à la première personne du singulier et aux secondes personnes du singulier et du pluriel, le *t* de la flexion se trouve en contact avec la dentale du radical. Quand celle-ci est un *ṯ*, il y a simple gémination : *aṯbattum* « vous avez consolidé » et l'on écrit le *t* avec un *šadda*. Pour les autres dentales, bien que les faits ne paraissent pas être identiques, l'orthographe arabe est la même, sous deux formes possibles : ou bien on ne tient aucun compte de l'assimilation et on écrit : رَفَدْتُ comme قَتَلْتُ, ou bien on met un *šadda* sur le *t* et on ne surmonte la dernière radicale d'aucun signe pour marquer qu'elle a perdu toute valeur phonétique.

Cette dernière graphie semble bien rendre les faits quand il s'agit de *ḏ* qui s'assourdit : *rafattu* ; mais il semble qu'elle s'en écarte pour les emphatiques. On peut hésiter alors entre les deux lectures suivantes, selon qu'on met ou non une pause entre les deux dentales (3).

رَفَضْتَ حَرَثْتُ رَبَطْتُ أَخَذْتُمْ

رَفَضْتَّ حَرَثْتُّ رَبَطْتُّ أَخَذْتُّمْ

c) A la première personne et à la troisième personne féminin du pluriel, le *n* de la flexions'écrit avec le *nun* des mots terminés ainsi :

آمَنَ *croire* آمَنَّ 3e p. fém. plur.

آمَنَّا 1e p. plur.

d) On a attiré (§ 13) l'attention sur l'étrangeté des flexions du duel du pronom : le pluriel plus *ā*. A l'accompli du verbe, قَتَلَتَا est formé de même. Mais les troisièmes personnes قَتَلَا et قَتَلَتَا sont formées du singulier avec addition du suffixe *ā* du duel ; on trouvera des faits semblables à l'inaccompli. L'explication reste donc à trouver.

(1) Voir ci-dessous § 103 ter.

(2) Wright, I, 10.

(3) Comparez les assimilations que le *t* de la huitième forme verbale a produites en position inverse de celle-ci : § 37. Il y a, en effet, flottement dans la prononciation des parlers arabes ; cf. Marçais, *U. B.*, 22.

Inaccompli

§ 17. — L'inaccompli, sous ses trois modalités, est formé à l'aide de préfixes et de suffixes ; les préfixes sont, pour la plupart, des éléments de pronoms ; les suffixes sont soit des flexions de genre et de nombre, communes au verbe et au nom, soit l'indice du mode.

A quatre des cinq personnes du singulier, et à la première personne du pluriel, le signe de l'indicatif est *u* et celui du subjonctif *a* ; l'apocopé s'en distingue par l'absence de voyelle. Au pluriel et au duel, les flexions apparaissent sous leur forme longue à l'indicatif, et sous leur forme courte aux deux autres modes.

La voyelle de la seconde radicale peut être, comme à l'accompli, *u*, *a* ou *i*.

يَفْعُلُ يَفْعَلُ يَفْعِلُ

mais il y a rarement identité de la voyelle de l'accompli et de celle de l'inaccompli. Il n'y a, en outre, aucun principe solide qui règle l'alternance vocalique entre les deux aspects du verbe : il faut s'en remettre à la mémoire, et tout d'abord au dictionnaire où le lexicographe arabe l'a soigneusement notée.

Les verbes du type فَعَلَ sont, le plus souvent à l'inaccompli يَفْعُلُ

قَتَلَ يَقْتُلُ *tuer*

mais d'autres فَعَلَ ont l'inaccompli يَفْعِلُ, quand la seconde radicale est une liquide *l* ou *r* :

ضَرَبَ يَضْرِبُ *frapper*

جَلَسَ يَجْلِسُ *être assis*

De même, les verbes qui ont une laryngale pour deuxième ou troisième radicale conservent, en général, la voyelle *a* à l'inaccompli.

فَعَلَ يَفْعَلُ *faire*

قَطَعَ يَقْطَعُ *couper*

مَنَعَ يَمْنَعُ *interdire*

طَرَحَ يَطْرَحُ *jeter*

ذَهَبَ يَذْهَبُ *s'éloigner*

Cependant, l'on dit : يَقْعُدُ قَعَدَ *être assis*

Les verbes du type فَعِلَ ont normalement l'inaccompli en *a*

عَلِمَ	يَعْلَمُ	*savoir*
شَرِبَ	يَشْرَبُ	*boire*
مَرِضَ	يَمْرَضُ	*être malade*
فَرِحَ	يَفْرَحُ	*être joyeux*

Remarques. — Des deux observations qui précèdent :

ضَرَبَ يَضْرِبُ

عَلِمَ يَعْلَمُ

il résulte qu'il y a une relation entre la présence d'une liquide à la seconde radicale du verbe et l'alternance *a/i* et *i/a*.

Les verbes du type ثَقُلَ maintiennent la voyelle *u* à l'inaccompli :

ثَقُلَ يَثْقُلُ *être lourd*

Il est sage de ne point tenter de former par soi-même l'inaccompli d'un verbe et de consulter le dictionnaire. Les faits sont souvent fort complexes. Par exemple la racine حسب donne حَسَبَ *compter, calculer*, inacc. يَحْسُبُ et un verbe حَسِبَ, *croire, juger*, dont l'inaccompli est يَحْسَبُ ou يَحْسِبُ.

§ 18. — On prendra ici pour type de l'inaccompli la forme réelle de l'inaccompli du verbe فَعَلَ يَفْعَلُ *faire*, bien que, on le répète, le type يَفْعُلُ apparaisse dans un beaucoup plus grand nombre de verbes.

INDICATIF أَلْمُضَارِعُ ٱلْمَرْفُوعُ

Singulier

	masculin	commun	féminin
1re p.		أَفْعَلُ	
2e p.	تَفْعَلُ		تَفْعَلِينَ
3e p.	يَفْعَلُ		تَفْعَلُ

Les préfixes sont des éléments en partie connus déjà du lecteur : أَ est l'élément essentiel du pronom أَنَا = أَ + أَنْ ; *ta* des secondes personnes est le pronom ; *ya* est un ancien pronom de 3e personne ; *ta* de la troisième personne du féminin est le signe du féminin déjà vu dans فَعَلَتْ ; il crée ici une fâcheuse identité avec la deuxième personne du masculin.

Les suffixes sont *u*, flexion de l'indicatif, sauf à la dernière personne du féminin, où *ína* est la forme longue de la flexion du féminin singulier ; on a vu la forme courte dans فَعَلَتِ

Pluriel

masculin	commun	féminin
	نَفْعَلُ	
تَفْعَلُونَ		تَفْعَلْنَ
يَفْعَلُونَ		يَفْعَلْنَ

Les préfixes sont des éléments pronominaux, déjà indiqués : *na*, *ta*, *ya*. — Les suffixes sont, pour la première personne, le signe *u* de l'indicatif ; pour les deux personnes du masculin, la désinence longue du pluriel masculin *úna* ; pour les deux autres personnes, la flexion féminine *na*.

DUEL

	masculin	commun	féminin
2e p.		تَفْعَلَانِ	
3e p.	يَفْعَلَانِ		تَفْعَلَانِ

Ce sont les formes du singulier, auxquelles a été suffixée la désinence longue *âni* du duel.

Les deux personnes du pluriel masculin et les trois personnes du duel sont celles qui ont particulièrement frappé les grammairiens arabes par leur ressemblance avec le nom ; on retrouvera dans le nom les désinences *âna* et *âni*, comme le *t* du féminin.

Les deux aspects du verbe, l'accompli et l'inaccompli, sont donc formés de façon très différente : à l'inaccompli, les préfixes sont des fragments de pronoms, sauf à des personnes du féminin, et les suffixes sont des indices de mode, de genre et de nombre. L'accompli, qui n'a que des suffixes, y mélange des indices de personne, de genre et de nombre. Il est remarquable que ce soit particulièrement au féminin et au duel que les anomalies apparaissent dans les deux aspects du verbe ; celles du féminin peuvent s'expliquer par le caractère précaire et hésitant du féminin grammatical dans l'arabe ; mais le duel, qui paraît être un nombre ancien, est bien fixé, et les anomalies ne s'y expliquent point dans l'arabe classique ; c'est dans les parlers qu'il subit des dégradations plus ou moins graves. On verra d'autres faits du même genre en parlant des verbes « anormaux ».

§ 19. SUBJONCTIF أَلْمُضَارِعُ ٱلْمَنْصُوبُ

		masculin	commun	féminin
Singulier :	1e p.		أَفْعَلَ	
	2e p.	تَفْعَلَ		تَفْعَلِي
	3e p.	يَفْعَلَ		تَفْعَلَ
Pluriel .	1e p.		نَفْعَلَ	
	2e p.	تَفْعَلُوا		تَفْعَلْنَ
	3e p.	يَفْعَلُوا		يَفْعَلْنَ

Duel :	2e p.		تَفْعَلَا
	3e p.	يَفْعَلَا	تَفْعَلَا

Le subjonctif ne diffère de l'indicatif que par les suffixes. Dans les cinq personnes de l'indicatif terminées en *u*, celui-ci est remplacé par *a*. La désinence féminine longue *îna*, de la deuxième personne du singulier, la flexion longue du pluriel masculin *ûna* et la flexion longue du duel *âni* sont remplacées par les flexions courtes *î*, *û*, *â*. Les deux personnes féminines du pluriel sont restées intactes.

Les deux modes dits « énergique lourd» et «énergique léger » sont formés du subjonctif, avec addition de *nna* pour le premier et de *n* pour le second. On renvoie pour le détail aux tableaux annexés à ce livre. On note seulement ici quelques réductions de voyelles longues en syllabe fermée, dont on citera d'autres exemples en traitant des racines anormales. Si l'on ajoute au pluriel du subjonctif et au féminin

تَفْعَلُوا *taf'alû* يَفْعَلُوا *yaf'alû* تَفْعَلِي *taf'alî*

les suffixes *nna* ou *n*, on obtient des formes théoriques : *taf'alûnna*, *yaf'alûnna*, *taf'alînna* ; *taf'alûn*, *yaf'alûn*, *tafâ'alîn*, qui renferment une syllabe longue fermée : elle disparaît et on a une syllabe fermée brève :

تَفْعَلُنَّ يَفْعَلُنَّ تَفْعَلِنَّ

تَفْعَلُنْ يَفْعَلُنْ تَفْعَلِنْ

§ 20. APOCOPÉ أَلْمُضَارِعُ ٱلْمَجْزُومُ

	masculin	commun	féminin
1e p.		أَفْعَلْ	
2e p.	تَفْعَلْ		تَفْعَلِي
3e p.	يَفْعَلْ		تَفْعَلْ
1e p.		نَفْعَلْ	
2e p.	تَفْعَلُوا		تَفْعَلْنَ

3e p.	يَفْعَلُوا	يَفْعَلْنَ
2e p.	تَفْعَلَا	
3e p.	يَفْعَلَا	تَفْعَلَا

L'apocopé ne diffère du subjonctif que par l'absence de la voyelle finale aux cinq personnes dans lesquelles un *a* final était l'indice du subjonctif. Aux autres personnes, les formes sont déjà courtes au subjonctif et ne peuvent subir aucune nouvelle diminution.

§ 21. IMPÉRATIF أَلْأَمْرُ

Les grammairiens rapprochent l'impératif de l'apocopé. Il n'en diffère en effet que par l'absence des préfixes et des premières et troisièmes personnes : (1)

	masculin	féminin
Singulier	إِفْعَلْ	إِفْعَلِي
Pluriel	إِفْعَلُوا	إِفْعَلْنَ
Duel	إِفْعَلَا	

Dans chacun de ces mots, le préfixe se trouve remplacé par un élément *i* qu'il faut expliquer. C'est une voyelle d'attaque qui varie selon la voyelle de la seconde radicale à l'inaccompli : elle est *u* quand l'inaccompli est en *u*, et *i* quand l'inaccompli est en *a* ou *i* :

كَتَبَ	*écrire*	يَكْتُبُ	imp.	أُكْتُبْ
طَرَحَ	*jeter*	يَطْرَحُ	»	إِطْرَحْ
ضَرَبَ	*frapper*	يَضْرِبُ	»	إِضْرِبْ

(1) Comme dans la plupart des langues, l'impératif n'a en propre que des secondes personnes. Il emprunte les autres à l'apocopé, comme le français les prend au subjonctif présent.

Cette voyelle initiale est introduite par un *hamza* instable supporté par un *alif* (1).

Ces faits s'expliquent par l'aversion que l'arabe manifeste pour la prononciation d'un mot commençant par deux consonnes : c'est comme si le français disait : *la s-tation*, mais isolément : *hes-tation*.

Mais cette voyelle initiale, nécessaire quand le mot se prononce isolément ou en tête d'une phrase, ne l'est plus, en général, à l'intérieur du discours (quand on peut dire *la s-tation*). La phrase : « il dit : écris » se prononcera *qâla ktub*, en trois syllabes normales : *qâ-lak-tub*. Il reste à l'écrire, et on revient ainsi à l'emploi du *waṣla* (§ 11). La voyelle de l'impératif disparaît ainsi que le *hamza* instable, et un *waṣla* prend leur place sur l'alif, pour marquer, en somme, que cet alif ne sert plus à rien et que l'on pourrait aisément en faire l'économie.

قَالَ ٱكْتُبْ

PASSIF

§ 22. — La voix passive a, en arabe, une signification et un emploi syntaxique assez différents de ceux du passif français. Elle n'a point d'impératif, mais elle a l'accompli, l'inaccompli avec les trois modes et les deux énergiques.

L'accompli est du type فُعِلَ , quelle que soit la voyelle de la seconde radicale à l'actif. L'inaccompli est de même يُفْعَلُ pour tous les verbes. Les flexions sont celles de la voix active.

§ 23. *Remarques* : 1° — *Pronoms affixes.* — Le contact avec les pronoms affixes produit, à certaines personnes du verbe, des faits qu'il convient de noter :

On a signalé déjà la graphie قَتَلُوهُ.

---

(1) En écrivant l'attaque vocalique de l'impératif avec un *hamza* (voir ci-dessus § 11), on renonce à faire dans l'écriture une différence entre ce hamza instable et la syllabe hamza et voyelle, qui est, par exemple, à l'initiale de la première personne de l'inaccompli *'af'alu* أَفْعَلُ ; ce second hamza est une consonne stable, qui persiste à l'initiale du mot, quelle que soit sa place dans le discours.

A la deuxième personne féminine de l'*accompli*, la voyelle finale s'allonge devant le pronom affixe : ضَرَبْتِينِي

A la deuxième personne du masculin pluriel à l'accompli, une ancienne finale *û* reparaît avant le pronom

ضَرَبْتُمُوهُ

à l'inaccompli pluriel, on trouve

يَضْرِبُونِي pour يَضْرِبُونَنِي

et aussi à la deuxième du féminin singulier

تَضْرِبِينِي pour تَضْرِبِينَنِي

On peut écrire deux pronoms à la suite dans les verbes à double régime direct (§ 186), en suivant l'ordre : 1re, 2e et 3e personne : (Dieu) te les a donnés رَزَقَكُمْ.

2° — On essaiera parfois, dans les pages suivantes, de se servir de la position de l'accent pour expliquer certaines formes des verbes anormaux. Il faut dire ici qu'on a suivi les conventions courantes sur la place de l'accent en arabe classique dans le verbe :

qatáltu	*qátalat*	*qatálnà*
qatálta	*qatáltumâ*	*qatáltum*
qatálti	*qátalà*	*qatáltunna*
qátala	*qátalatà*	*qátalû*
		qatálna
áqtulu	*táqtulu*	*náqtulu*
táqtulu	*táqtulâni*	*taqtulûna*
táqtulîna	*yáqtulâni*	*taqtúlna*
yáqtulu	*táqtulâni*	*taqtulùna*
		yaqtúlna

On répète que ces indications sont hypothétiques. On croit utile cependant d'insister sur l'importance de la voyelle de la seconde consonne radicale du verbe ; c'est là que se manifeste l'alternance vocalique de l'accompli et de l'inaccompli, qui est caractéristique de chaque verbe. On comprendrait que cette voyelle ait attiré un accent. On note donc avec une attention particulière le *yaktúb* de l'andalou, fixé par Pedro d'Alcala, et d'autres exemples d'accent sur cette syllabe à l'inaccompli.

CHAPITRE IV

FORMES DÉRIVÉES DU VERBE

§ 24. — Le français n'a point de procédé général pour exprimer les modalités verbales, à l'exception du passif avec emploi de l'auxiliaire « être », et du réfléchi avec le pronom « se » ; pour rendre le réciproque par exemple, il ne possède que des procédés d'application exceptionnelle, comme « s'entretuer, s'entredéchirer », ou un moyen plus grossier encore : « s'aimer les uns et les autres ». D'autres langues indo-européennes ont des moyens plus précis et plus souples à la fois ; mais on en revient, en général, aux particules, comme en français.

Les langues sémitiques, l'arabe particulièrement, ont un système complet de formes pour exprimer l'intensité, le but, la réciprocité, le factitif, ainsi que les réfléchies-passives de ces formes. Grâce à la souplesse de sa dérivation, avec ses trois consonnes radicales extensibles, l'arabe a créé des formes dérivées du verbe par modification des voyelles, par redoublement de la deuxième radicale, par adjonction et même par intercalation d'affixes, Ce système, très précis et très délicat, concourt à donner à l'arabe la richesse de ses verbes, celle aussi des noms abstraits qui en sont formés, les *maṣdar*.

Les grammairiens comptent 14 formes dérivées, que les Européens ont numérotées de 1 à 15, en considérant le type « nu » فَعَلَ du verbe, comme la première forme. On conservera ici cette notation ; mais on indiquera son insuffisance, et le classement qui devrait la remplacer. — On expliquera d'abord le sens essentiel que chaque forme donne au verbe, puis les nuances souvent fort délicates que l'usage de la langue a créées ; enfin on indiquera les voyelles de l'inaccompli et les types des trois noms verbaux : *maṣdar* ou infinitif, participe actif et participe passif.

On n'a point à tenir compte de la voyelle de la seconde consonne radicale, de même que dans le passif de la forme « nue ». Tous les

verbes n'ont point la série de formes dérivées qui vont être énumérées; en l'absence de toute loi, le dictionnaire est le maître.

Les verbes de formes dérivées se conjuguent avec les mêmes préfixes et suffixes que le verbe nu. Ils ont les mêmes aspects, les mêmes modes. Les voyelles des préfixes et celles de la seconde consonne radicale sont seules différentes et caractéristiques de l'*accompli* et de l'*inaccompli* de chaque forme.

Deuxième forme

§ 25. — *La deuxième forme* فَعَّلَ est la forme d'*intensité* ; le redoublement de la seconde consonne radicale y est comme la représentation de la répétition du verbe tout entier.

I. Le sens premier d'intensité et d'extension de l'action est celui qui s'ajoute à la signification d'un certain nombre de verbes transitifs :

(violence) ضَرَبَ *frapper* ; ضَرَّبَ *frapper avec violence.*

(répétition et acharnement) كَسَرَ *casser* ; كَسَّرَ *casser en petits morceaux.*

قَطَعَ *couper* ; قَطَّعَ *couper en morceaux.*

فَرَقَ *séparer* ; فَرَّقَ *disperser.*

Le Coran, dans l'épisode de Joseph (XII, 23) en donne un exemple très intéressant. Zolaiḫā, la femme d' « Al-ʿAzîz », entraînant Joseph dans le fond de son appartement, « *ferme successivement les portes derrière elle* » (1) : غَلَّقَتِ الْأَبْوَابَ

Remarques. 1° Voici un exemple très net d'intensité, pour le verbe et le nom :

فَإِنْ نَغْلِبْ فَغَلَّابُونَ قَدْمًا
فَإِنْ نُغْلَبْ فَغَيْرُ مُغَلَّبِينَ

sommes-nous vainqueurs, nous avons dès longtemps l'habitude de vaincre ; sommes-nous vaincus, nous ne sommes pas (définitivement) vaincus (2).

(1) Cf. Marçais, *U.B.*, 91.
(2) Nöldeke, *Zur Gr.*, 25 (de Ibn Hichâm).

II. Des verbes de 2e forme, en dehors de toute règle ont le sens de la forme « nue » ou de la 5e forme, avec des nuances mal définies : certains sont des intransitifs (1).

وَلِيَ *suivre immédiatement* ; وَلَّى *tourner le dos, fuir*

بَدَلَ *remplacer une chose par une autre* ; بَدَّلَ *changer une chose en une autre.*

III. L'intensité, marquée par la 2e forme, rend factitifs les verbes qualitatifs de type فَعُلَ (§ 174) et les verbes de mouvement. L'intransitif à la forme nue devient transitif à la 2e forme :

فَرِحَ *être joyeux* فَرَّحَ *réjouir*

حَسُنَ *être beau* حَسَّنَ *embellir*

Le transitif ou le verbe de mouvement à la forme nue devient doublement transitif à la 2e forme.

عَلِمَ *savoir* عَلَّمَ *faire savoir, enseigner*

نَزَلَ *descendre* نَزَّلَ *faire descendre*

IV. — L'influence factitive de la 2e forme ne s'exerce pas seulement sur la forme verbale nue, mais encore sur un nom dont elle reconstitue la racine d'une façon souvent arbitraire. L'arabe connaît les formes secondaires dénominatives.

a) Simple réalisation de la chose envisagée :

خُبْز *pain* خَبَّزَ *faire du pain*

خَيْمَة *tente* خَيَّمَ *planter une tente*

جِلْد *peau, fouet* جَلَدَ *donner des coups de fouet*

طَوَاف *tournée rituelle autour de la Kaʿba* ; طَوَّفَ *faire la tournée de la Kaʿba*

b) croyance à la réalité d'une qualité exprimée par la racine ou par un adjectif qui en dérive.

(1) Nombreux exemples dans les dialectes ; Marçais, *U.B.*, 91 ; Feghali, *Kf.* 166 ; Cantineau, 147.

rac.	صِدْق	*sincérité*	صَدَّقَ *croire sincère*
adj.	صَدِيق	*sincère*	
rac.	كَذِب	*mensonge*	كَذَّبَ *considérer comme menteur, accuser de l'être*
adj.	كَاذِب	*menteur*	
rac.	ضُعْف	*faiblesse*	ضَعَّفَ *considérer comme faible*
adj.	ضَعِيف	*faible*	

c) Enfin le mécanisme se complique pour créer quelques verbes qui expriment l'idée de prononcer une formule religieuse dont un des termes fournit sa racine au verbe de 2me forme :

كَبَّرَ dire اللهُ أَكْبَرُ *Allah est plus grand [que tout]* (1).

de la racine كبر d'où vient l'élatif أَكْبَرُ

سَلَّمَ dire أَلسَّلَامُ عَلَيْكُمْ *le salut soit sur vous* (2), *saluer.*

سَبَّحَ dire سُبْحَانَ ٱللهِ *louange à Allah !*

حَيَّا dire حَيَّاكَ اللهُ *qu'Allah te fasse vivre !*

سَمَّى dire بِاسْمِ اللهِ *au nom d'Allah !* (3).

---

(1) Formule qui fait partie de la prière rituelle musulmane et qui, isolée, apparaît dans maintes circonstances, notamment dans la guerre sainte.

(2) Formule coranique ; cf. *Cor.* XVI, 34 et dans cinq autres versets de la période mekkoise. Voir §. 10.

(3) Formule qui a été inscrite en tête des Sourates du Coran et qui est devenu d'un usage courant. — On étudiera plus loin la conjugaison des verbes du type سمّى. Celui-ci est particulièrement anormal. La racine est bilitère ; elle a été développée en إِسْم pl. أَسْمَاء *nom* et en سَمَّى *nommer* ; c'est à cette racine qu'il faut rattacher وَسْم *marque de propriété imprimée au fer rouge sur la peau d'une bête de somme*, et وَشْم *tatouage*, qui est aussi une marque, un signe familial ou tribal. — La préposition بِ *avec, par*, s'attache au nom et supprime ici un *alif* de إِسْم qui n'est qu'un support de voyelle d'attaque (comp. إِضْرِبْ ci-dess. p. 46).

§ 26. — **Conjugaison** : *L'inaccompli* est يُفَعِّلُ : le préfixe vocalisé en *u* et la seconde radicale en *i*, quelle que soit la voyelle de la seconde radicale du verbe. — L'impératif est sans adjonction d'une voyelle initiale et sans *alif* dans l'écriture, puisqu'il commence par une consonne vocalisée.

Le *passif* est vocalisé à l'*accompli* فُعِّلَ et à l'*inaccompli* يُفَعَّلُ comme dans le verbe « nu ».

Les deux participes dépendent des deux *inaccomplis* : le préfixe *mu* y remplace le préfixe pronominal. Les participes sont donc (1) : actif مُفَعِّلٌ, correspondant à l'inaccompli act. يُفَعِّلُ ; passif مُفَعَّلٌ, correspondant à l'inacc. pass. يُفَعَّلُ.

Remarque. — La forme d'intensité, factitive, existe en accadien, en hébreu, en araméen et en éthiopien. On répète qu'il est loisible d'y considérer la gémination de la seconde consonne radicale comme le symbole de la répétition du verbe tout entier. C'est l'intensité que le français exprime en disant : « Il l'a battu, battu ».

Le *maṣdar* est تَفْعِيلٌ, avec un *ta*, préfixe sans redoublement de la seconde radicale, mais en l'accentuant par une voyelle *i* longue. — On reparlera d'une forme fréquente تَفْعِلَةٌ, où la voyelle *i* longue devient brève et où *tâ' marbûṭa* final paraît rétablir l'équilibre du mot : on verra l'emploi courant de ce *maṣdar* dans les verbes « malades ». — تَفَعَّالٌ et surtout تِفَعَّالٌ, donnent quelques noms verbaux ; l'*i* long est remplacé par *â* long.

---

(1) On va voir que tous les participes des formes dérivées ont une voyelle *i* à l'actif et une voyelle *a* au passif, même si l'imparfait actif est en *a* (5e et 6e formes).

Troisième forme فَاعَلَ

§ 27. — Elle est caractérisée par l'allongement de la voyelle *a* de la première syllabe.

Elle a essentiellement le sens de *but*, d'effort pour réaliser l'acte exprimé par la racine. Mais cette notion, généralement admise, est insuffisante ; il y faut mêler celle de «se rapprocher de, se joindre à quelqu'un en accomplissant l'acte» : on tend ainsi vers la réciprocité exprimée par la 6e forme.

I. — Effort pour réaliser l'action, avec un élément de concurrence :

قَتَلَ	*tuer*	قَاتَلَ	*combattre*
سَبَقَ	*devancer*	سَابَقَ	*chercher à devancer*
غَلَبَ	*dominer*	غَالَبَ	*chercher à l'emporter sur*

II. — Exercer envers quelqu'un la qualité exprimée par le verbe qualitatif ou dénominatif à la forme « nue ».

حَسُنَ	*être beau*	حَاسَنَ	*bien traiter*
خَشُنَ	*être rude*	خَاشَنَ	*brutaliser*
ضِعْفٌ	*égal, double*	ضَاعَفَ	*doubler*
سَفَرٌ	*voyage*	سَافَرَ	*voyager*

III. — Sens de direction de l'action vers un individu, avec passage d'un verbe nu, souvent intransitif, à un verbe transitif de 3e forme, avec disparition de la préposition, nécessaire avec le verbe nu ; souvent réciprocité :

وَقَعَ بِهِ	*il tomba sur lui*	وَاقَعَهُ	*il l'attaqua*
كَتَبَ إِلَيْهِ	*il lui écrivit*	كَاتَبَهُ	*il correspondit avec lui*

خَصْمٌ *adversaire* ; خَاصَمَ *citer en justice quelqu'un qui viendra contester votre prétention* (1).

§ 28. — **Conjugaison** : L'*inaccompli* actif est يُفَاعِلُ : l'*accompli* passif فُوعِلَ (2) ; l'inaccompli passif يُفَاعَلُ ; ce sont les mêmes voyelles qu'à la seconde forme, qui a un sens analogue, et même place de l'accent : la syllabe longue remplace la syllabe fermée. — L'impératif est فَاعِلْ . — Les participes : actif مُفَاعِلٌ , passif مُفَاعَلٌ .

Le *maṣdar* est فِعَالٌ , dont on retrouvera le rythme dans plusieurs autres formes ; mais مُفَاعَلَةٌ est fréquent : c'est le participe passif auquel le *tâ'marbûṭa* final donne le sens abstrait.

La troisième forme est surtout arabe d'où elle semble avoir passé en éthiopien ; il y en a quelques exemples en hébreu.

Quatrième forme أَفْعَلَ

§ 29. — Elle est formée par la préfixation de أَ *'a*, qui porte l'accent et qui entraîne ainsi la chute de la voyelle de la première consonne. C'est la forme factitive et causative de toutes les langues sémitiques.

Elle donne deux séries distinctes de verbes ; les uns, à sens factitif, sont, en partie, parallèles à ceux de la 2e forme ; les autres, qui sont, pour la plupart, dénominatifs, expriment une position matérielle ou morale et pourraient être dits *verbes d'existence*.

A) I. La 2e forme donne le sens factitif à des verbes qualitatifs du type فَعُلَ et à des verbes de mouvement. — Les intransitifs, à la forme nue, deviennent transitifs à la 4e forme :

---

(1) Le nom verbal de ces verbes précise le sens de la réciprocité : مُكَاتَبَةٌ est *correspondance* ; مُخَاصَمَةٌ est *procès devant le juge*.

(2) L'*â* de l'accompli actif devient un *û* long.

ثَقُلَ *être lourd* — أَثْقَلَ *opprimer*

جَلَسَ *s'asseoir* — أَجْلَسَ *faire asseoir*

جَرَى *couler* — أَجْرَى *faire couler*

Les transitifs, à la forme nue, deviennent doublement transitifs à la 4e forme :

عَلِمَ *savoir* — أَعْلَمَ *faire savoir, apprendre une nouvelle à*

Certains verbes factitifs de 4e forme sont dénominatifs :

صُلْحٌ *paix* — أَصْلَحَ *pacifier, corriger.*

II. Sens de *réaction.* L'idée de causalité se retrouve, d'une façon un peu complexe, dans les exemples suivants :

شَكَى *se plaindre de* ; أَشْكَى *répondre à la plainte de quelqu'un* (par une aide, un reproche, etc.)

صَرَخَ *crier* ; أَصْرَخَ *répondre au cri d'appel de q.q.*

نَشَدَ *chercher ce qu'on a perdu* ; أَنْشَدَ *indiquer à q.q. un objet qu'il a perdu* (1).

III. Certains verbes de 4e forme ont le sens estimatif ou déclaratif : *considérer, déclarer comme* ayant la qualité exprimée par la racine. Il est probable qu'ils sont dénominatifs, dérivant d'un nom et non d'un verbe.

rac. بُخْل *avarice* — أَبْخَلَ *taxer d'avarice*

rac. حَمْد *louange* — أَحْمَدَ *louer, tenir pour digne d'éloge.*

B) I. *Verbes d'existence* : La seconde série de verbes de 4e forme, et la plus nombreuse, comprend : I. des verbes intransitifs, dénominatifs, qui expriment les positions matérielles et morales les plus variées. On n'en donnera ici que quelques exemples :

(1) Nöldeke, *Zur Gr.*, 23.

شَرْق	*Orient*	أَشْرَقَ	*se diriger vers l'Orient*
صُبْح	*matin*	أَصْبَحَ	*être au matin*
قَبْل	*en face de*	أَقْبَلَ	*s'avancer à la rencontre*
بَقْل	*légumes*	أَبْقَلَ	*produire des légumes*
ثَمْر	*fruits*	أَثْمَرَ	*produire des fruits*
وَرَق	*feuilles*	أَوْرَقَ	*avoir des feuilles*
مَطَر	*pluie*	أَمْطَرَ	*pleuvoir*

II. D'autres verbes, qui semblent provenir de formes « nues pourraient être dénominatifs :

أَفْصَحَ *être éloquent* vient aussi bien de فَصِيحٌ que de فَصُحَ

أَحْسَنَ *bien agir* . . . . de حَسَنٌ ou de حَسُنَ

III. La 4me forme, à sens d'état, paraît s'être développée par analogie pure, hors de toute dérivation logique :

أَبْطَأَ *être en retard, tarder.*

أَفْلَسَ *être au-dessous de ses affaires.*

أَمْكَنَ *être possible.*

Remarque. — Les grammairiens ont cherché à traiter ces verbes comme des factitifs suivis d'un *maṣdar* ou collectif au cas direct, qui aurait disparu : أَوْرَقَ وَرَقًا , أَمْطَرَ مَطَرًا. Ces verbes ont, sans aucun doute, un sens factitif de réalisation : أَمْطَرَ « produire de la pluie ». Mais leur origine dénominative leur donne un caractère spécial, et un rapprochement s'impose entre eux et les verbes de la 9e forme إِفْعَلَّ, intensive et dénominative elle aussi.

§ 30. — **Conjugaison** : *Inaccompli* يُفْعِلُ

L'accompli passif est أُفْعِلَ ; *l'inaccompli* يُفْعَلُ est semblable à celui du verbe « nu », sans que l'on en ait paru gêné. Les participes sont : act. مُفْعِلٌ pass. مُفْعَلٌ . Le *maṣdar* est إِفْعَالٌ , sur le même type que فِعَالٌ de la troisième forme.

La 4me forme est commune aux langues sémitiques, mais avec un préfixe variable : *ša*, *sa*, *ha* et *ʾa* ; on retrouvera *s(a)* à la dixième forme (1).

Remarque. — Dans أَفْعَلَ, le *hamza* du préfixe est stable. Bien qu'il disparaisse, comme le *h* en hébreu, devant les préfixes de l'inaccompli, il persiste au *maṣdar* إِفْعَالٌ et à l'impératif. Il n'y a donc jamais lieu de remplacer l'*a* ou l'*i* du *hamza* par la voyelle finale du mot précédent dans un contexte, ni, dans l'écriture, de donner un *waṣla* à l'alif. V. § 10 *c*.

Les quatre formes que l'on vient d'énumérer فَعَلَ ، فَعَّلَ ، فَعِلَ ، أَفْعَلَ sont les quatre types essentiels. Cinq autres sont les réfléchies-passives de celles-là ; quatre d'entre elles en sont formées par l'adjonction d'un *t* ; la dernière par préfixation de *n* (7e forme).

Cinquième forme تَفَعَّلَ

§ 31. — C'est la réfléchie-passive de la 2me forme, c'est-à-dire la 2me forme فَعَّلَ , avec le préfixe تَ .

I. — C'est bien, en général, la réfléchie-passive de la 2me forme, les deux modalités se confondant comme en français :

(1) Il y a en arabe des exemples de permutation de *hamza* avec *ha* qui ramènent à la même forme en hébreu. Il y a plusieurs exemples pour la quatrième forme : notamment هَرَاقَ *verser* n'est autre que أَرَاقَ, quatrième forme de رَاقَ *être répandue* (eau), bien que le dictionnaire en fasse une sorte de quadrilitère de rac. *hrwq*. — Voir pour *s(a)*, § 40.

a) D'un verbe transitif de 2me forme résulte un intransitif de 5me forme :

كَسَّرَ *casser en morceaux* — تَكَسَّرَ *se casser en morceaux, être cassé*

عَجَّبَ *étonner* — تَعَجَّبَ *s'étonner, être étonné*

b) D'un verbe doublement transitif de 2me forme résulte un transitif de 5me, avec des nuances de sens souvent fort délicates :

عَلِمَ *savoir* — عَلَّمَ *enseigner*

تَعَلَّمَ *savoir* (en ayant appris), *apprendre*

Le verbe عَلِمَ n'a point exactement le même sens que تَعَلَّمَ, qui signifie « avoir acquis des connaissances », alors que « savoir » est plus général.

وَلِيَ ٱلْقَضَاءَ (1) *il remplit les fonctions de cadi*

وَلَّاهُ ٱلْقَضَاءَ (*le sultan*) *l'a investi des fonctions de cadi*

تَوَلَّى ٱلْقَضَاءَ *il a été investi des fonctions de cadi, il les exerce*

II. — C'est le sens réfléchi intérieur qui domine :

a) dans les verbes de 5me forme issus de verbes déclaratifs de deuxième :

كَبَّرَ *considérer comme grand.*

تَكَبَّرَ *se considérer comme grand, s'enorgueillir.*

b) dans les verbes dénominatifs de 5me forme ayant le sens de « se prétendre, faire profession de ».

عَرَبٌ *arabes bédouins* — تَعَرَّبَ *se prétendre d'origine arabe*

نَبِيٌّ *prophète* — تَنَبَّأَ *se prétendre prophète*

نَصْرَانِيٌّ *chrétien* — تَنَصَّرَ *faire profession de christianisme*

مَجُوسٌ *zoroastrien* — تَمَجَّسَ *faire profession de zoroastrianisme* (2).

---

(1) Les anomalies d'orthographe de ces verbes seront expliqués plus loin.

(2) Ces deux mots sont entrés en arabe par l'araméen : *Nazraye* et greo *Nazarinos* et *Magüchâ*, et l'arabe y a pris une racine artificielle *n ṣ r* et *m j s*.

III. — C'est encore le sens réfléchi intérieur qui explique la signification des verbes de 5me forme qui sont exactement : « se mettre (ou se trouver) dans la situation où le verbe de seconde forme place son complément direct », ou bien « exercer l'action sur soi-même ou dans son propre intérêt ».

عَرَّفَ	*faire connaître*	تَعَرَّفَ	*s'informer*
بَصَّرَ	*faire voir clairement*	تَبَصَّرَ	*observer, distinguer*
طَلَّبَ	*réclamer avec insistance*	تَطَلَّبَ	*réclamer pour soi-même*
صَبَّرَ	*exciter à la patience*	تَصَبَّرَ	*se contraindre à l'endurer*
فَكَّرَ	*réfléchir*	تَفَكَّرَ	*réfléchir (en soi-même)*

On en arrive à des nuances de sens si fines qu'elles ne sont plus visibles.

Il convient de noter تَصَدَّقَ *faire l'aumône* qui est un dénominatif de صَدَقَةٌ *aumône* et où l'on peut sentir l'idée du profit que l'aumône procure au musulman pieux dans l'autre monde.

§ 32. — **Conjugaison** : L'*inaccompli* est يَتَفَعَّلُ avec quatre voyelles *a*. Le passif est à l'*accompli* تُفُعِّلَ, et à l'*inaccompli* يُتَفَعَّلُ avec le même système de voyelles que dans toutes les autres formes. Le *maṣdar* est تَفَعُّلٌ. Les participes, comme ceux des autres formes, se distinguent par la voyelle de la seconde radicale : actif مُتَفَعِّلٌ; passif مُتَفَعَّلٌ.

Remarques. — a) Aux deuxièmes personnes de l'inaccompli, l'un des deux *t* initiaux disparaît souvent :

تَقَبَّلُ au lieu de تَتَقَبَّلُ

Dans les verbes qui commencent par une dentale, il peut y avoir assimilation de cette dentale avec le *t* préfixe, et modification du rythme du verbe.

ذَكَرَ *mentionner* : 5me f. تَذَكَّرَ يَتَذَكَّرُ
إِذَّكَرَ يَذَّكَّرُ

لِقَوْمٍ يَذَّكَّرُونَ *pour des hommes qui se souviennent. Cor.* V, 126

صَعِدَ *monter* : 5me f. تَصَعَّدَ يَتَصَعَّدُ
إِصَّعَدَ يَصَّعَّدُ

كَأَنَّمَا يَصَّعَّدُ فِي ٱلسَّمَاءِ *comme s'il était enlevé au ciel. Cor.* VI, 125

On trouvera des faits analogues à la 8me forme اِفْتَعَلَ (§ 37).

b) La 5me forme n'existe qu'en arabe et en éthiopien.

c) Au risque d'empiéter sur la syntaxe, on répète que les formes dites réfléchies-passives ne recouvrent pas le passif des formes essentielles. En voici un exemple net, sur le passif de عَلَّمَ 2e f. et la 5e تَعَلَّمَ.

عُلِّمَ فَلَمْ يَتَعَلَّمْ *on lui a enseigné, mais il n'a point appris.*

Sixième forme تَفَاعَلَ

§ 33. — C'est la réfléchie-passive de la 3me.

I. — Beaucoup de verbes de sixième forme ont nettement le sens de réfléchi-passif d'un verbe de la troisième :

تَبِعَ *suivre*

تَابَعَ *mettre à la suite*

تَتَابَعَ *se suivre sans interruption*

غَفَلَ *être inattentif*

غَافَلَ *prendre quelqu'un dans l'inattention, en profiter*

تَغَافَلَ *être pris dans l'inattention, être inattentif, négliger*

II. La sixième forme donne ou confirme à certains verbes de la troisième forme le sens de réciprocité.

ضَرَبَ *battre* ضَارَبَ *se battre contre*

تَضَارَبَ *se battre les uns contre les autres*

قَتَلَ *tuer* قَاتَلَ *combattre*

تَقَاتَلَ *se combattre les uns les autres*

سَبَقَ *devancer* سَابَقَ *chercher à devancer*

تَسَابَقَ *chercher à se devancer les uns les autres*

III. Dans certains verbes, la réciprocité est, pour ainsi dire, intérieure, et s'exerce entre les différentes parties d'un même tout.

سَقَطَ *tomber* ; تَسَاقَطَ *tomber pièce à pièce, morceau par morceau.*

مَسَكَ *saisir* ; تَمَاسَكَ se dit d'une chose dont les parties se sont, pour ainsi dire, saisies et accrochées les unes aux autres ; donc : *être compact, solide, cohérent.*

IV. Des verbes de 6me forme ont le sens déclaratif (1), comme ceux de 6me forme qui ont été cités plus haut ; mais ils ont, en général, le sens spécial de « faire semblant », ce qui les apparente aux précédents (III) :

مَرِضَ *être malade* تَمَارَضَ *faire le malade*

عَمِيَ *être aveugle* تَعَامَى *faire l'aveugle*

بَكَى *pleurer* تَبَاكَى *faire semblant de pleurer*

مَاتَ *mourir* (rac. موت) تَمَاوَتَ *faire le mort*

---

(1) Dans la formule أَللهُ تَبَارَكَ وَتَعَالَى, les théologiens pensent que les deux verbes ne sont point des optatifs et qu'il ne faut point traduire : *Allah ! qu'il soit béni et exalté !* », mais « *il s'est déclaré lui-même béni et très-haut* », et il l'est donc. — Ce serait donc des verbes de sixième forme nettement déclaratifs.

§ 34. — **Conjugaison** : Elle est la même que pour la 5e forme :

inaccompli يَتَفَاعَلُ

passif : accompli : تُفُوعِلَ : inaccompli يُتَفَاعَلُ

maṣdar : تَفَاعُلٌ

participe : actif : مُتَفَاعِلٌ ; passif : مُتَفَاعَلٌ

La VIe forme existe en hébreu.

Remarque. — Comme à la cinquième forme, des verbes ayant une dentale pour première consonne radicale l'assimilent au *t* préfixe :

إِثَّاقَلْتُمْ (= تَثَاقَلْتُمْ) إِلَى الْأَرْضِ *vous êtes à l'envi restés lourdement sur le sol* (*Cor.* IX, 38).

De même pour les secondes personnes de l'inaccompli.

Septième forme إِنْفَعَلَ

§ 35. — La septième forme est une réfléchie-passive, formée par la préfixation de *n*, précédée d'une voyelle légère d'attaque.

I. — En général, nettement réfléchie-passive du verbe simple :

كَشَفَ	*découvrir*	إِنْكَشَفَ	*être découvert*
شَقَّ	*fendre*	إِنْشَقَّ	*être fendu*
قَطَعَ	*couper*	إِنْقَطَعَ	*être coupé*

II. — Certains verbes de 7me forme expriment une action subie, involontaire.

قَادَ	*conduire au licol*	إِنْقَادَ	*se laisser conduire, être docile*
خَدَعَ	*tromper*	إِنْخَدَعَ	*se laisser tromper*
هَزَمَ	*mettre en fuite*	إِنْهَزَمَ	*être mis en fuite, fuir*

III. — Certains verbes de 7me forme sont, par leur signification, les réfléchis-passifs de la 4me forme et non de la 1re.

أَغْلَقَ	*fermer*	إِنْغَلَقَ	*être fermé, verrouillé*
أَطْفَأَ	*éteindre*	إِنْطَفَأَ	*être éteint*

§ 36. — **Conjugaison**: L'inaccompli est en *i*, avec préfixe en *a*: يَنْفَعِلُ.

Le passif est أُنْفُعِلَ et يُنْفَعَلُ : d'ailleurs rarement usité.

Le maṣdar est إِنْفِعَالٌ (comp. فِعَالٌ et إِفْعَالٌ) (1).

Les participes sont : act. مُنْفَعِلٌ et pass. مُنْفَعَلٌ.

Remarques. — a) On a signalé déjà la valeur particulière des liquides *l* et *r* : dans d'autres langues, elles jouent, comme les semi-voyelles *wâw* et *yâ'* le rôle de sonantes. Or, les verbes qui commencent par *l*, *r*, *n*, *hamza*, *wâw* et *yâ'* n'ont pas de septième forme ; leur consonance initiale ne peut ni s'assimiler au *n* du préfixe, ni subsister après lui.

b) Cette forme est commune à toutes les langues sémitiques, sauf à l'araméen.

Huitième forme إِفْتَعَلَ

§ 37.— C'est la réfléchie-passive de la forme «nue» avec préfixation de *ta* : mais le *ta* se trouve infixé entre la première et la seconde consonne radicale du verbe ; il faut essayer d'expliquer cette anomalie, et ensuite indiquer les altérations qu'elle fait subir à la première consonne radicale, quand celle-ci est une dentale ou une sifflante.

La forme théorique de la 8me forme est *tafaʿala* : comment a-t-elle passé à *iftaʿala* ?

---

(1) Dans إِنْفِعَالٌ, l'*i* initial est une voyelle d'attaque qui disparaît après une voyelle ainsi que le *hamza*, et l'alif dans le contexte, prend le *wasla*.

On peut supposer que la huitième forme a été représentée en sémitique commun par *yátafáʿilu*, *tafáʿala*, où l'on admet que l'accent principal portait sur la première syllabe du radical ; à l'*inaccompli*, un accent secondaire sur le préfixe produisit la chute de la voyelle du *t* et mit celui-ci en contact avec la première consonne de la racine verbale *yátfáʿilu*, *itfáʿala*. Quand cette première consonne était un *s* ou un *š*, ce qui fut fréquent, il se produisit un son *ts* ou *tš* que l'arabe n'admet pas et qu'il transforma en *st* ou *št* (1). Une fois la métathèse admise, elle se généralisa (2) ; mais elle eut des conséquences nouvelles par suite du contact du *t* avec une dentale ou sifflante le précédant.

La sifflante *s* et la chuintante *š* n'ont aucune action sur le *t* : on vient de le voir, l'arabe admet *sta* et *šta*.

سَقَى *abreuver* إِسْتَقَى

شَرَعَ *donner pour loi* إِشْتَرَعَ

Le *t* de la racine est redoublé ou accentué par le *t* affixe, et il y a un *šadda* dans l'écriture :

تَبِعَ *suivre* إِتَّبَعَ

Le *ṯ* s'assimile au *t* ou est assimilé par lui :

iṯtabata > *iṯ ṯabata* ou *ittabata*.

ثَبُتَ *être ferme* إِثَّبَتَ ou إِتَّبَتَ

Le *d* de la racine sonorise le *t* infixe, et dans l'écriture le *d* géminé est surmonté d'un *šadda* :

دَرَكَ *atteindre* *idtaraka* > *iddaraka* إِدَّرَكَ

La chuintante sonore *z* sonorise de même le *t*.

زَادَ *croître* *ʾiztâda* > *ʾizdâda* إِزْدَادَ

---

(1) Le même fait s'est produit en hébreu.

(2) Cf. Brockelmann, *Grund.*, I, 529. Cette explication est plutôt une constatation de faits. D'ailleurs le type *tfáʿala* s'est maintenu dans les parlers modernes. Voir par ex. Marçais, *Tlemcen*, 30.

Dans ces cas, la dentale ou sifflante, première consonne radicale, a, sauf la sonorité, un mécanisme d'émission tout voisin de celui du *t*. Mais quand celui-ci est en contact avec des dentales plus lointaines et surtout plus complexes, comme les emphatiques, l'assimilation est parfois flottante. En tout cas, l'orthographe, soucieuse de la phonétique, se préoccupe avant tout de représenter le son énoncé, au risque même d'une graphie qui s'éloigne de celle de la racine. Voici les faits principaux :

1° avec ذ *ḏ*, on a *ḏḏ* ou *dd* ذّ ou دّ :

ذَكَرَ mentionner *iḏtakara* > { *iḏḏakara* إِذَّكَرَ ; *iddakara* إِدَّكَرَ }

2° le ص *ṣ* ou le ض *ḍ* emphatisent le ت *t* en ط *ṭ* :

صَلُحَ être en paix *iṣtalaḥa* > *iṣṭalaḥa* إِصْطَلَحَ

ضَرَبَ frapper *iḍtaraba* > *iḍṭaraba* إِضْطَرَبَ

ou aussi *iḍḍaraba* إِضَّرَبَ

3° les emphatiques *ṭ* et *ẓ* assimilent entièrement le *t* :

طَرَدَ chasser *ʾiṭtarada* > *iṭṭarada* إِطَّرَدَ

ظَلَمَ être injuste *ʾiẓtalama* > *iẓẓalama* إِظَّلَمَ

mais le flottement est parfois troublant :

ضَجِعَ être couché إِضْطَجَعَ إِضَّجَعَ et إِطَّجَعَ

§ 38. — I. Beaucoup de verbes de 8me forme sont simplement des réfléchis-passifs du verbe « nu ».

جَمَعَ *réunir* إِجْتَمَعَ *se réunir*

نَصَرَ *aider* إِنْتَصَرَ *être aidé, victorieux*

فَرَقَ *séparer* إِفْتَرَقَ *être séparé*

Remarque. — إِفْتَرَقَ est un bon exemple du cas où le sens de la 8me forme diffère nettement de celui de la 5me تَفَرَّقَ *se diviser en groupes.*

II. D'autres verbes de 8me forme signifient : « accomplir l'action exprimée par la forme simple, pour soi, dans son intérêt », comme la 5me forme (voir § 31, III) ; la nuance est bien délicate entre les deux thèmes, qui paraissent avoir le même sens : c'est une forme réfléchie intérieure.

فَرَسَ *déchirer, mettre en pièces* إِفْتَرَسَ *déchirer* (proie d'une bête féroce)

لَمَسَ *toucher* إِلْتَمَسَ *toucher*, chercher à obtenir

ضَرَبَ *frapper* إِضْطَرَبَ *s'agiter, s'efforcer de, être ému*

كَسَبَ *posséder* إِكْتَسَبَ *acquérir, gagner*

III. Certains verbes de 8me forme ont, comme d'autres de 6me forme, le sens de réciprocité ; il se produit ainsi des doublets, qui encombrent la langue sans l'enrichir.

إِقْتَتَلَ *s'entretuer* = تَقَاتَلَ

إِخْتَصَمَ *être en procès avec quelqu'un* = تَخَاصَمَ

إِسْتَبَقَ *chercher à se devancer* = تَسَابَقَ

IV. Des doublets peuvent se former de même pour des verbes de septième et de huitième forme qui sont, les uns et les autres, des réfléchis-passifs de la première forme ; mais, bien souvent, chacune des deux formes développe un sens différent du verbe « nu » ou lui donne une nuance nouvelle.

عَقَدَ *nouer une corde*, a pris le sens figuré de *conclure un marché, un contrat.*

إِنْعَقَدَ *être noué*, et surtout *être conclu* (contrat).

إِعْتَقَدَ *être noué, être solide, compact*, et avec le sens de réfléchi intérieur, c'est-à-dire *se nouer intimement à soi-même, croire, avoir foi en.*

§ 38bis. — **Conjugaison** : La conjugaison est identique à celle de la septième forme :

Inaccompli : يَفْتَعِلُ

passif : accompli أُفْتُعِلَ ; inaccompli يُفْتَعَلُ *maṣdar* إِفْتِعَالٌ

participes : actif مُفْتَعِلٌ ; pass. مُفْتَعَلٌ

La huitième forme est générale dans les langues sémitiques.

Neuvième forme إِفْعَلَّ

§ 39. — Le classement de cette forme, comme celui de la onzième, est nettement absurde. Un verbe « nu » ne donne pas lieu à une 9me forme (couleur ou difformité). La forme إِفْعَلَّ est celle des verbes qualitatifs qui expriment une couleur ou une difformité. Ces verbes sont dénominatifs et ont pour origine un adjectif de couleur ou de difformité.

أَحْمَرُ	*rouge*	إِحْمَرَّ	*être rouge*
أَصْفَرُ	*jaune*	إِصْفَرَّ	*être jaune*
أَعْوَرُ	*borgne*	إِعْوَرَّ	*être borgne*

Même quand il semble possible de rattacher le verbe de neuvième forme à un verbe nu, c'est encore à un adjectif du type أَفْعَلُ qu'il convient de faire remonter son origine. إِعْوَجَّ *être tordu, contourné,* n'est pas à rattacher directement à عَاجَ (rac. عوج) *être recourbé,* mais à l'adjectif أَعْوَجُ *recourbé, tors.*

Remarque. — Le verbe de 9me forme est donc une sorte d'intensif de l'adjectif أَفْعَلُ, dont il redouble la dernière consonne radicale. Il diffère en cela des verbes de la 4me forme أَفْعَلَ, et aussi par son attaque en *i* avec *hamza* instable, qui le rapproche des 7me, 8me et 10me formes.

Conjugaison : *inaccompli* : يَفْعَلُّ (1).

Maṣdar : إِفْعِلَالٌ

Participe : مُفْعَلٌّ

Les anomalies de conjugaison, résultant de la gémination de la dernière consonne radicale, se trouveront expliquées plus loin (§ 77), à propos des verbes « sourds ».

Dixième forme إِسْتَفْعَلَ

§ 40. — C'est la réfléchie-passive de la 4me forme avec addition de *t*. Mais ici le préfixe de la 4me forme, au lieu d'être *hamza*, a conservé l'ancien préfixe *s* (§ 30). Et l'on a ainsi *yatsafaʿilu* et *itsafaʿala*.

Mais l'arabe qui répugne, comme on l'a dit plus haut (§ 37), au son *ts* dans *yatsáfʿilu*, a fait la métathèse *yastáfʿilu*, et *istáfʿala*.

I. Beaucoup de verbes de 10me forme sont bien les réfléchis-passifs de la quatrième :

سَلِمَ *être sain et sauf* ; أَسْلَمَ *livrer entier, intact*

إِسْتَسْلَمَ *se livrer entièrement, se soumettre*

حَضَرَ *être présent* ; أَحْضَرَ *faire surgir à la pensée*

إِسْتَحْضَرَ *se présenter à la mémoire*

خَبَرَ *être informé* ; أَخْبَرَ *informer*

إِسْتَخْبَرَ *s'informer*

II. Certains verbes ont le sens de « rechercher », « demander » l'acte ou la chose exprimée par la racine ; ce sont des réfléchis intérieurs.

---

(1) Pour *yafʿalilu* (cf. *verbes sourds*) — les participes *mufʿalilun* et *mufʿulalun* aboutiraient tous deux à *mufʿallun*, si l'on conservait ici un passif.

غَفَرَ *pardonner* إِسْتَغْفَرَ *demander pardon*

غَاثَ *aider* إِسْتَغَاثَ *demander aide*

سَقَى *abreuver* إِسْتَسْقَى *faire des rogations pour la pluie*

III. C'est en un sens voisin que certains verbes signifient : considérer comme ayant la qualité exprimée par la racine (1) ; on peut classer comme dénominatifs :

rac. حسن حَسَنٌ *beau*

إِسْتَحْسَنَ *trouver beau*

rac. وجب وَاجِبٌ *obligatoire*

إِسْتَوْجَبَ *considérer, déclarer obligatoire*

rac. ثقل ثَقِيلٌ *lourd*

إِسْتَثْقَلَ *trouver lourd*

IV. Une série de verbes de 10me forme, d'origine dénominative, exprime l'idée de « se choisir comme auxiliaire », d'où, « nommer à une fonction » : ce sont des « infléchis ».

rac. خلف خَلِيفَةٌ *lieutenant, calife*

إِسْتَخْلَفَ *choisir pour lieutenant, pour successeur au califat*

rac. وزر وَزِيرٌ *visir* ; إِسْتَوْزَرَ *prendre pour visir*

rac. عمل عَامِلٌ *gouverneur*

إِسْتَعْمَلَ *nommer gouverneur*

---

(1) Ce peut être « s'imposer à soi-même de donner la qualité ».

§ 40 bis **Conjugaison** : inaccompli يَسْتَفْعِلُ

passif : accompli أُسْتُفْعِلَ ; inaccompli يُسْتَفْعَلُ

maṣdar : إِسْتِفْعَالٌ

participes : actif مُسْتَفْعِل ; passif مُسْتَفْعَلٌ

Onzième forme إِفْعَالَّ

§ 41. — Cette forme, rare, est un doublet de la neuvième. Elle correspond, comme celle-ci, à des verbes exprimant la couleur ou la difformité ; elle est donc extérieure à la série des formes dérivées du verbe trilitère.

إِسْوَادَّ *être très noir*

إِبْيَاضَّ *être blanc pur*

Il semble en effet que la onzième forme est une sorte d'intensive de la neuvième.

Conjugaison : *inaccompli* يُفْعَالُّ

maṣdar : إِفْعِلَالٌ

participe (actif) : مُفْعَالٌّ

Ces verbes offrent un exemple de syllabe longue fermée, fait exceptionnel en arabe ; mais elle est formée ici par une gémination, qui n'est qu'une sorte d'accentuation de la consonne.

Douzième, Treizième, Quatorzième et Quinzième formes

§ 42. — Les grammairiens ont considéré comme des formes dérivées du verbe, des types compliqués de verbes d'état, qui sont d'un emploi fort rare et que l'on pourrait négliger dans cet exposé,

s'ils n'étaient une sorte d'introduction à de courtes indications sur les verbes quadrilitères.

La douzième est إِفْعَوْعَلَ :

rac. حدب إِحدَوْدَبَ *être courbé, bossu*

La treizième est إِفْعَوَّلَ :

rac. خرط إِخرَوَّطَ *être long*

La quatorzième est إِفْعَنْلَلَ et la quinzième إِفْعَنْلَى

Les 12me et 13me sont caractérisées par l'insertion d'un *wâw* ; la dernière par celle d'un *n*. On a déjà indiqué la nature particulière de ces sonantes ; *n* est aussi préfixe à la 7e forme.

Classement des formes verbales

§ 43. — Si l'on néglige les quatre derniers types, qui sont fort rares et ne fournissent que des verbes d'état archaïques ; si l'on met à part les formes 9 et 11, qui sont seulement des types de verbes de couleur et de difformité, on n'est plus en présence que de huit formes, outre la forme « nue » : trois formes *factitives* et cinq *réfléchies-passives*.

Parmi ces dernières, l'une est à isoler, c'est la septième إِنْفَعَلَ, réfléchie-passive de la forme « nue ». Les quatre autres sont formées par la préfixation du suffixe *ta*, avec les deux faits de métathèse qui ont été expliqués.

			réfléchies-passives	
I	فَعُلَ	VIII	إِفْتَعَلَ	(*taf'ala*)
II	فَعَّلَ	V	تَفَعَّلَ	
III	فَاعَلَ	VI	تَفَاعَلَ	
IV	أَفْعَلَ	X	إِسْتَفْعَلَ	(*tasfa'ala*)

Remarques. — *a)* Le *hamza* stable de la 4me forme à l'*accompli* porte un *a* ; le *hamza* instable de la septième, de la huitième et de la dixième porte un *i*, voyelle d'appui.

b) En arabe classique, le verbe à la forme « nue » semble être accentué : à l'accompli, tantôt sur la première syllabe ouverte *qátala*, tantôt sur la seconde fermée *qatáltu* ; et à l'inaccompli, sur le préfixe.

Dans la plupart des formes dérivées, il n'y a point d'hésitation possible : le radical verbal renferme une syllabe ouverte longue, ou une syllabe fermée qui fixe l'accent.

2e f.	*kássara*	*yukássiru*
3e f.	*kātaba*	*yukātibu*
5e f.	*takábbara*	*yatakábbaru*
6e f.	*takâtaba*	*yatakâtabu*
9e f.	*ʾibyáḍḍa*	*yabyáḍḍu*
10e f.	*ʾistáḥbara*	*yastáḥbiru*

A la 4me forme *ʾáqbala*, *yúqbilu*, le *hamza* stable crée une syllabe initiale solide pouvant supporter l'accent. Il n'en est point de même à la septième et à la huitième forme, où l'initiale est une simple attaque vocalique. Les grammairiens européens (1) admettent qu'à ces deux formes, l'accent est sur la seconde syllabe, tant à l'accompli qu'à l'inaccompli :

ʾinṣárafa	*yanṣárifu*
ʾiqtátala	*yaqtátilu*

Les raisons qu'ils en donnent ne sont point indiscutables, et l'on aimerait, ici comme ailleurs, à trouver dans les parlers modernes des faits qui dispenseraient d'hypothèses en l'air. Pour l'*accompli*, il semble que partout les faits vivants corroborent la lecture *ʾinṣárafa* ; mais il n'en va point de même pour l'*inaccompli*. Si *yanṣárifu* paraît légitimé par les parlers modernes de l'Egypte, de l'Omân, de l'Irâq, de la Palestine et de certaines parties du Maghreb, d'autres, et aussi les parlers libanais, mettent l'accent sur le préfixe pronominal, avec déplacement au pluriel (2).

Verbes quadrilitères

§ 44. — Il y a un assez grand nombre de verbes et de noms qui ont quatre consonnes radicales, et qui ne renferment aucun des affixes de dérivation qui ont été déjà indiqués ou qui vont l'être. Bien qu'il ne semble pas que dans aucun de ces verbes ou de ces noms,

(1) Socin-Brockelmann, 22 et 39.

(2) Voir W. Marçais, *U. B.*, 98 et notes 3 et 4 ; cf. Feghali, *Kf.*, 177.

il y ait une racine irréductible de quatre consonnes donnant un sens particulier, on a à traiter ici la morphologie des verbes quadrilitères, c'est-à-dire dont le radical a quatre consonnes.

Il semble que l'on puisse réunir les verbes quadrilitères en quatre classes :

I. Les premiers sont formés de la répétition d'une racine bilitère : ce sont des onomatopées :

غَرْغَرَ *se gargariser*

هَمْهَمَ *faire « hum, hum », ronchonner, ruminer*

زَلْزَلَ *trembler* (terre)

وَسْوَسَ *souffler à l'oreille* (de mauvaises pensées)

Ces onomatopées n'ont été traitées en verbes quadrilitères que partiellement et peut-être à un stade ancien de la langue, dont les verbes actuels ne seraient qu'un souvenir, ou parfois un réveil.

En effet, on notera plus loin que beaucoup d'entre elles apparaissent dans la langue sous des types différents ; verbes sourds, verbes à semi-voyelles ; à côté de هَمْهَمَ, on trouve هَمَّ *songer, penser* et وَهَمَ *concevoir, imaginer*. C'est une racine bilitère monosyllabique.

II. Une seconde catégorie de verbes quadrilitères comprend des verbes qui sont issus de trilitères, par une dérivation analogue à celle des deux dernières formes dérivées du verbe trilitère, c'est-à-dire par l'intercalation d'une liquide (ou linguale) *l* ou *r*, de *s*, de *wâw*, de *hamza* ou de *n*.

شَمَخَ *être haut* — شَمْخَرَ *être orgueilleux*

حَبٌّ *baie d'arbre* — حَنْبَبَ *porter des baies*

Certains semblent être formés de verbes de seconde forme par dissimilation avec *liquide*.

فَقَعَ *crever* ; 2e f. فَقَّعَ *claquer des doigts* — فَرْقَعَ id.

خَمَشَ *déchirer* ; 2e f. خَمَّشَ — خَرْمَشَ *égratigner*

III. *a)* D'autres verbes quadrilitères sont des dénominatifs formés artificiellement avec des substantifs étrangers, sans que l'arabe ait trouvé le moyen d'y découvrir une pseudo-racine trilitère et d'en tirer un verbe normal.

قَلَنْسُوَةٌ	*bonnet*	قَلَنَسَ	*porter ce bonnet*
تِلْمِيذٌ	*disciple*	تَلْمَذَ	*être le disciple de*

b) D'autres sont formés avec des substantifs issus de racines trilitères et augmentés d'un préfixe :

سَمَرَ	*clouer*	مِسْمَارٌ	*clou*
		مَسْمَرَ	*planter un clou*

c) Quelques-uns expriment la prononciation de formules, comme la seconde forme est employée pour d'autres.

بَسْمَلَ :	dire	بِسْمِ ٱللّٰهِ	*au nom d'Allah* (cf. § 25 III, c)
حَمْدَلَ :	dire	أَلْحَمْدُ لِلّٰهِ	*louange à Allah*

Il convient de remarquer que ces verbes ont une liquide pour l'une de leurs radicales.

IV. Il y a enfin quelques exemples de quadrilitères qui sont en réalité des quatrièmes formes de trilitères avec préfixation de *sa* ou *ša* au lieu de *'a*.

أَلْقِيَ :	سَلْقَى =	أَلْقَى	*jeter* (à terre)
قَلَبَ :	شَقْلَبَ =	أَقْلَبَ	*renverser* (à terre)

V. Il y a trois types dérivés de verbes quadrilitères, que les grammairiens ont noté deuxième, troisième et quatrième forme.

a) La deuxième est une réfléchie-passive, formée avec la préfixation de *ta* : elle peut être dénominative.

دَحْرَجَ	*faire rouler*	تَدَحْرَجَ	*rouler*
سُلْطَانٌ	*pouvoir, sultan*	تَسَلْطَنَ	*se rendre maître de*
شَيْطَانٌ	*Satan*	تَشَيْطَنَ	*agir diaboliquement*

b) La 3me est une réfléchie passive avec infixe *n* :

بَرْشَقَ *couper* (la viande) إِبْرَنْشَقَ *être ouvert, fleurir*

c) La 4me comprend des verbes d'état, avec redoublement de la quatrième consonne.

ضمحل	إِضْمَحَلَّ	*se dissiper, s'évanouir*
قشعر	إِقْشَعَرَّ	*avoir le frisson*
طمأن	إِطْمَأَنَّ	*se reposer, être au repos*

§ 45. — **Conjugaison** : La vocalisation des aspects des verbes quadrilitères est analogue à celle des trilitères et de leurs formes dérivées.

En prenant pour schéma فَعْلَلَ , l'*inaccompli* est يُفَعْلِلُ ;

à la seconde forme يَتَفَعْلَلُ , comme à la 5me des trilitères.

à la 3me يَفْعَنْلِلُ

à la 4me يَفْعَلِلُّ

Le passif se forme comme dans le trilitère.

Les participes sont caractérisés à l'actif par *i*, au passif par *a*.

Les *maṣdar* sont, eux aussi, analogues à ceux des formes dérivées du verbe trilitère : فِعْلَالٌ تَفَعْلُلٌ

إِفْعِنْلَالٌ إِفْعِلَالٌ

Remarque. — On rappellera de nouveau ici la valeur diverse des préfixes *a* et *i*, dans la prononciation et dans l'écriture, aux formes dérivées du verbe trilitère et du verbe quadrilitère.

1) Le préfixe *a* de la première personne de l'*inaccompli* est écrit, comme à la forme nue, avec un hamza stable et ne s'élide jamais.

2) Dans les autres cas, le préfixe *i*, introduit pour la prononciation des consonnes initiales, s'écrit avec un hamza instable et s'élide. Il reste un alif avec un *waṣla*.

CHAPITRE V.

NOMS

Substantifs — Adjectifs — Noms propres

Les grammaires ont, en général, la prudence d'énumérer les noms suivant leur forme extérieure ; si l'on cherche en effet à les distribuer suivant une classification qui ait une apparence de logique, on se trouve en présence de graves difficultés. Les Arabes ont puisé, avec une fantaisie qui semble être complète, dans le magasin des thèmes que leur offrait l'ancien sémitique et les ont développés à plaisir ; ils ont créé des noms en prenant pour origine tantôt un type verbal, tantôt un type nominal. Il en est résulté une masse inorganisée de thèmes de substantifs et d'adjectifs, deux catégories qu'il est d'ailleurs difficile de distinguer.

On se contentera donc ici d'une énumération, où la logique sera souvent en défaut. — Il est possible d'isoler tout d'abord les noms de formation nettement verbale ; le *maṣdar* ou infinitif, et les participes, dont les types sont bien fixés et qui ont conservé, la syntaxe le montrera, une certaine force verbale.

On réunira ensuite des noms (substantifs et adjectifs), qui ont des thèmes identiques ou voisins des précédents, mais parmi lesquels quelques-uns sont indépendants de tout radical verbal et dont les autres, tout en ayant des thèmes qui les apparentent au *maṣdar* et aux participes, n'en dépendent point étroitement. On a conservé, en groupe séparé, divers substantifs de temps, de lieu, etc. que les grammairiens arabes ont classés à part et parmi lesquels les thèmes dénominatifs alternent avec les thèmes verbaux. — On parlera ensuite de trois classes de noms qui viennent modifier la forme et le sens de certains noms des catégories précédentes, les élatifs, les diminutifs et les adjectifs de relation. — Enfin viendront quelques indications sur les noms propres.

SECTION I

Masdar et Participes

§ 46. — **Masdar**. Le français connaît le substantif exprimant l'idée verbale sous une forme abstraite : c'est l'infinitif. Il l'emploie surtout comme complément d'un verbe ou d'un nom : « il va partir, l'habitude de mentir » ; mais il a cessé de lui donner la valeur d'un abstrait : « le manger, le boire, le dormir ». — On appellera ce mot « nom verbal », *maṣdar* ou « infinitif », en convenant que ce dernier terme ne correspond pas exactement à sa fonction, qui sera étudiée dans la syntaxe.

Le nom verbal joue un rôle considérable dans le vocabulaire arabe : en se développant, il a fourni, d'un coup, des expressions abstraites, à une langue de Bédouins toute concrète. Et c'est ce vocabulaire arabe abstrait, religieux et philosophique, qui a passé avec l'Islâm dans le persan, dans le malais, dans le turc (1). Introduit dans des langues d'un système tout différent de celui des langues sémitiques, il y produit un étrange effet et déroute le lecteur qui ignore la grammaire arabe.

§ 47. — **Masdar de la forme nue**. C'est le *maṣdar* de la forme nue qui impose le plus gros effort de mémoire à l'apprenti arabisant ; car ses variétés sont des faits anciens du langage, qui échappent à un classement raisonné.

Il semble parfois, en examinant les faits, que l'on va trouver un groupe fixé par la forme : des verbes d'*accompli* فَعُلَ et d'*inaccompli* يَفْعُلُ ont pour *maṣdar* فُعُولَةٌ ; — ou bien un groupe fixé par le sens : des verbes de bruit ont pour *maṣdar* فَعِيلٌ ; mais ces faits, pour exacts qu'ils soient, ne sont pas généraux.

Les grammaires énumèrent 44 types de *maṣdar* de verbe « nu » ; on ne signalera ici que les plus usités.

---

(1) La Turquie moderne essaie de l'éliminer.

a) فَعْلٌ est le type le plus fréquent : c'est le *maṣdar* normal des verbes de schéma فَعَلَ et فَعِلَ transitifs :

قَتَلَ *tuer* قَتْلٌ ضَرَبَ *frapper* ضَرْبٌ

فَهِمَ *comprendre* فَهْمٌ

b) فِعْلٌ est fréquent pour des verbes de schéma فَعَلَ et فَعِلَ

عَلِمَ *savoir* عِلْمٌ فَسِقَ *être impie* فِسْقٌ

ذَكَرَ *mentionner* ذِكْرٌ

c) فُعْلٌ est le *maṣdar* de verbes appartenant aux trois types فَعَلَ, فَعِلَ et فَعُلَ

شَغَلَ *s'occuper de* شُغْلٌ زَهُدَ *être pieux* زُهْدٌ

شَكَرَ *remercier* شُكْرٌ شَرِبَ *boire* شُرْبٌ

Les *maṣdar* فِعْلٌ et فُعْلٌ coexistent dans les mêmes verbes : on verra, d'ailleurs, que les voyelles *i* et *u* voisinent fréquemment en arabe.

d) فَعَلٌ est le *maṣdar* normal de فَعِلَ intransitif.

فَرِحَ *être joyeux* فَرَحٌ سَفِهَ *être sot* سَفَهٌ

مَرِضَ *être malade* مَرَضٌ عَجِبَ *être étonné* عَجَبٌ

جَرِحَ *être blessé* جَرَحٌ غَضِبَ *être en colère* غَضَبٌ

عَمِلَ *agir, travailler* عَمَلٌ

Remarque. — On a indiqué précédemment qu'un grand nombre de verbes ayant une liquide pour seconde ou troisième radicale étaient du type *jalasa, yajlisu,* ou du type *šariba, yašrabu* (§ 17). On voit ici que le *maṣdar faʿal* convient au second ; on le retrouve aussi dans des

verbes du type *faʿala*, *yafʿulu*, ayant une liquide, par exemple :

هَرَبَ	*fuir*	هَرَبٌ	غَلَبَ	*dominer* (1)	غَلَبٌ
نَظَرَ	*regarder*	نَظَرٌ	طَلَبَ	*rechercher*	طَلَبٌ

e) فَعِلٌ est le *maṣdar* de quelques verbes en فَعَلَ et فَعِلَ :

كَذَبَ	*mentir*	كَذِبٌ	ضَحَكَ	*rire*	ضَحِكٌ

f) فِعَلٌ est celui de quelques verbes en فَعُلَ :

كَبُرَ	*être grand*	كِبَرٌ	ثَقُلَ	*être lourd*	ثِقَلٌ

g) فَعَلَةٌ est un *maṣdar* qui n'a point, comme les précédents, un sens de généralité, de collectif ; son *tâʾ marbûṭa* le rapproche du sens d'un nom d'unité :

عَظَمَةٌ	*grandeur, orgueil*	غَلَبَةٌ	*victoire*
		حَرَكَةٌ	*mouvement*

h) فِعَالَةٌ est le terme abstrait qui désigne l'exercice d'une fonction ou d'une profession ; il est, sans doute, d'origine dénominative :

أَمَرَ	*commander*	أَمِيرٌ	*prince*		إِمَارَةٌ
وَلِيَ	*gouverner*	وَالٍ	*gouverneur* (2)		وِلَايَةٌ
نَابَ	*suppléer*	نَائِبٌ	*lieutenant*		نِيَابَةٌ
كَتَبَ	*écrire*	كَاتِبٌ	*secrétaire*		كِتَابَةٌ
تَجَرَ	*commercer*	تَاجِرٌ	*marchand*		تِجَارَةٌ
خَلَفَ	*suivre*	خَلِيفَةٌ	*suppléant, calife*		خِلَافَةٌ
زَارَ	*visiter*	زِيَارَةٌ	*visite, pèlerinage*		
سَائِسٌ	*palefrenier*	سِيَاسَةٌ	*conduite des chevaux, gouvernement*		
عَبَدَ	*adorer*	عَابِدٌ	*dévot*		عِبَادَةٌ

(1) Nöldeke, *Zur Gr.*, 51.

(2) D'où le turc *vilayet*, la circonscription gouvernée par un *vâli*.

i) فُعَالٌ exprime soit un « cri », soit une « indisposition » ou une « maladie », et provient de verbes de différents types (thème péjoratif).

cri	صُراخٌ	*crachat*	بُصَاقٌ
croassement	نُعَابٌ	*bave*	لُعَابٌ
éternuement	عُطَاسٌ	*soif*	عُطَاشٌ
maigreur	هُزَالٌ	*mal de tête*	صُدَاعٌ
	phtisie	سُلَالٌ	

j) فعيل est aussi le *maṣdar* de verbes exprimant un « cri », un « bruit », un « mouvement » :

braiment	نَهِيقٌ	*hennissement*	صَهِيلٌ
cri	صَرِيخٌ (à côté de صُرَاخٌ)	*éclat* (d'une lame)	بَرِيقٌ

k) فَعَلانٌ exprime surtout des mouvements vifs :

بَرَقَ *briller (éclair)*	بَرَقَانٌ	خَفَقَ *palpiter*	خَفَقَانٌ
طَارَ (rac. طير) *voler*	طَيَرَانٌ		

l) فُعُولٌ est le *maṣdar* de nombreux verbes du type فَعَلَ, exprimant des positions ou des mouvements du corps :

دَخَلَ	*entrer*	دُخُولٌ	رَكَعَ	*s'incliner*	رُكُوعٌ
جَلَسَ	*s'asseoir*	جُلُوسٌ	سَجَدَ	*se prosterner*	سُجُودٌ
قَعَدَ	»	قُعُودٌ			

C'est une série analogique. — On retrouvera le thème فُعُولٌ employé comme pluriel interne.

m) فَعَالَةٌ appartient à des verbes qualitatifs فَعُلَ :

ظَرُفَ	*être joli*	ظَرَافَةٌ
فَصُحَ	*être clair, éloquent*	فَصَاحَةٌ
سَعُدَ	*être heureux*	سَعَادَةٌ

n) فُعُولَةٌ dépend aussi de فَعُلَ :

خَشُنَ	*être rude, grossier*	خُشُونَةٌ
سَهُلَ	*être facile*	سُهُولَةٌ

o) Trois types de *maṣdar*, peu fréquents, reparaîtront, par la suite, comme schémas de pluriels internes ou de féminins :

فِعْلَانٌ	حَرِمَ	*être interdit, sacré*	حِرْمَانٌ
فُعْلَانٌ	شَكَرَ	*remercier*	شُكْرَانٌ
	غَفَرَ	*pardonner*	غُفْرَانٌ
فُعْلَى	بَشَرَ	*se réjouir*	بُشْرَى

p) أُفْعُولَةٌ s'applique à quelques verbes :

حَدُثَ	*être nouveau*	أُحْدُوثَةٌ	*récit, nouvelle*

Remarque. — On a vu que d'une même racine peuvent provenir des verbes n'ayant ni la même voyelle de seconde consonne radicale, ni le même sens : ils ont des *maṣdar* différents.

شَرِفَ	*être haut*	شَرَفٌ	
شَرَفَ	*surpasser en gloire*	شَرْفٌ	
شَرُفَ	*être illustre, noble*	شَرَفٌ	et شَرَافَةٌ

On trouve aussi des *maṣdar* différents pour un même verbe, avec des sens différents :

صَلَحَ	صَلَاحٌ	*bon état, bon ordre*	صُلْحٌ *paix*

q) Il existe enfin trois types de *maṣdar* préfixés de *ma*, qui, pour cette raison, sont appelés par les grammairiens مَصْدَرٌ مِيمِيٌّ .

1° مَفْعَلٌ et مَفْعَلَةٌ proviennent de verbes ayant pour seconde voyelle à l'inaccompli *a* ou *u* :

مَدْخَلٌ	*entrer*	دَخَلَ	يَدْخُلُ
مَحْمَدٌ	*louer*	حَمِدَ	يَحْمَدُ
مَوَدَّةٌ	*aimer*	وَدَّ	يَوَدُّ

2° مَفْعِلٌ et مَفْعِلَةٌ de verbes ayant à l'inaccompli un *i* :

مَرْجِعٌ	*revenir*	رَجَعَ	يَرْجِعُ
مَوْثِقٌ	*avoir confiance*	وَثَقَ	يَثِقُ
مَعْرِفَةٌ	*savoir*	عَرَفَ	يَعْرِفُ

3° plus rarement مَفْعُلٌ et مَفْعُلَةٌ :

مَهْلُكَةٌ	*périr*	هَلَكَ	يَهْلَكُ

Remarques. — *a*. Ces faits confirment l'importance de la voyelle de la seconde radicale ; mais, Barth a été imprudent de construire un système sur cette constatation. Il semble que les types qui ont, pour seconde voyelle de l'accompli *i* et *u*, appartiennent, pour la plupart, à des verbes ayant une liquide et une semi-voyelle.

b. On verra plus loin qu'il importe de ne pas confondre les *maṣdar* en *mîm* avec les noms de lieu et de temps, qui sont formés sur les mêmes types (§ 55).

c. Le thème فَعَلُوتٌ fournit quelques noms abstraits, voisins du *maṣdar* :

مَلَكُوتٌ *puissance* ; رَحَمُوتٌ *miséricorde* ; جَبَرُوتٌ *pouvoir absolu*

noms du vocabulaire religieux, d'origine araméenne.

Masdar des formes dérivées

§ 47 bis. — Les principaux ont été énumérés dans les pages précédentes ; on trouvera dans des grammaires plus développées, dans celle de Wright, par exemple, une liste complète de ces *maṣdar*.

Le type تَفْعِلَةٌ des verbes de 2me forme s'emploie surtout dans les verbes ayant pour dernière consonne radicale *wâw* ou *yâ'* (§ 98 et 101) ; il y a en a cependant quelques-uns provenant de racines normales :

ذَكَرَ	*mentionner*	تَذْكِرَةٌ	ذَكَّرَ
كَرُمَ	*être généreux*	تَكْرِمَةٌ	كَرَّمَ

On a déjà signalé, pour la 2me forme, des *maṣdar* :

تَفْعَالٌ	تَكْرَارٌ	*répétition*
تِفْعَالٌ	تِمْثَالٌ	*représentation figurée*

Remarque. — On a indiqué déjà (§ 45) et on redira, en étudiant la syntaxe, que le *maṣdar* joue, en arabe, un rôle complexe et particulier, car il est à la fois un verbe et un nom ; que d'autre part, il fait simplement fonction de substantif abstrait, et que par là, il tient une place considérable dans le vocabulaire de l'arabe classique :

عِلْمٌ	*science*	de	عَلِمَ	1re f.
تَرْتِيبٌ	*règlement*	»	رَتَّبَ	2e f.
تَدْرِيسٌ	*enseignement*	»	دَرَّسَ	»
مُكَاتَبَةٌ	*correspondance*	»	كَاتَبَ	3e f.
إِسْلَامٌ	*islâm*	»	أَسْلَمَ	4e f.
تَكَبُّرٌ	*orgueil*	»	تَكَبَّرَ	5e f.
إِجْتِمَاعٌ	*réunion*	»	إِجْتَمَعَ	8e f.
إِنْتِخَابٌ	*élection*	»	إِنْتَخَبَ	»
إِسْتِفْهَامٌ	*interrogation*	»	إِسْتَفْهَمَ	10e f.

Participes

§ 48. — Les types de participes actifs et passifs, ou noms d'agent et de patient, ont été énumérés précédemment.

Il reste à préciser que, comme les *maṣdar*, ils sont tantôt des termes de valeur verbale, le participe actif faisant fonction d'inaccompli ; tantôt des noms, qui forment une partie importante du vocabulaire (substantifs et adjectifs) :

تَاجِرٌ	*marchand*	مُدَرِّسٌ	*professeur*
مُسْلِمٌ	*musulman*	مُتَكَبِّرٌ	*orgueilleux*

SECTION II

Substantifs et Adjectifs

§ 49. — On réunit, sous ce titre imprécis : les noms (substantifs et adjectifs) primitifs, c'est-à-dire ceux qui échappent à toute dérivation ; — puis les noms qui sont formés sur des thèmes semblables à ceux du *maṣdar* et du participe, sans que l'on puisse fixer nettement le rapport qu'ils ont avec eux. On trouvera, parmi ceux-ci, la série très importante des intensifs.

Noms primitifs. Il semble bien qu'il faut renoncer à comprendre l'origine d'un certain nombre de noms dans chaque langue : تَمْرٌ *datte* est un nom primitif. Les grammairiens arabes, malgré leur désir de tout rapporter à une racine trilitère verbale, l'ont bien compris. On ne retrouve pas les racines verbales de كَبْشٌ *bélier*, عِنْزٌ *chèvre*, عَيْنٌ *œil, source*, رَأْسٌ *tête*.

b) D'autre part, on répète que la notion de la racine bilitère doit prendre une large place dans l'histoire de l'arabe. Il y a des noms bilitères, parmi ceux qui, par leur signification, sont les plus indispensables à une langue.

أَبٌ	*père*	يَدٌ	*main*	حَمٌ	*beau-père*	مَاءٌ	*eau*
أَخٌ	*frère*	فَمٌ	*bouche*	إِسْمٌ	*nom*	سَنَةٌ	*année*
إِبْنٌ	*fils*	دَمٌ	*sang*	أَمَةٌ	*femme esclave*		

c) Il semble impossible de savoir dans quelles conditions historiques ces mots bilitères sont apparus avec la seconde consonne radicale redoublée :

damm^{un} = *dam*^{un} دَمٌ

famm^{un} = *fam*^{un} فَمٌ (1) etc.

ni comment s'organise la parenté de :

rac. سم وَسْمٌ *marque de propriété* إِسْمٌ *nom*

وَشْمٌ *tatouage* سَمَّى *nommer* (2e f.)

rac. نس إِنْسٌ *homme, humanité* إِنْسَانٌ *homme*

نَاسٌ / أُنَاسٌ } *gens* نِسَاءٌ *femmes*

§ 50. — **Substantifs et adjectifs de thèmes semblables à ceux du masdar et du participe :**

I. *a)* Certains collectifs, dont quelques-uns fort usités, sont des *maṣdar*, c'est-à-dire des noms verbaux abstraits :

type فَعْل

rac. قوم idée d'*être droit, dressé* قَوْمٌ *gens*

rac. طير *voler* طَيْرٌ *oiseau* (en général)

b) Des adjectifs et de nombreux substantifs concrets ont aussi l'un des types de *maṣdar* de la forme nue du verbe :

(1) Nöldeke, *Zur Gr.*, 14.

type فَعْلٌ

صَعْبٌ *difficile* سَهْلٌ *facile* ظَهْرٌ *dos* عَظْمٌ *os*

عَدْلٌ *juste* عَضْبٌ *tranchant* قَرْنٌ *corne* حَبْلٌ *corde*

بَحْرٌ *mer* بَطْنٌ *corps* عَرْشٌ *trône* حَرْبٌ *guerre*

type فِعْلٌ

رِجْلٌ *pied, jambe* طِفْلٌ *jeune garçon* ذِئْبٌ *loup*

type فُعْلٌ

صُلْبٌ *solide* مُرٌّ *amer* بُرٌّ *froment* رُمْحٌ *lance*

أُذْنٌ *oreille*

type فَعَلٌ

حَسَنٌ *beau* قَذَرٌ *sale* بَلَدٌ *ville* بَطَلٌ *héros*

type فَعُلٌ

رَجُلٌ *homme* سَبُعٌ *bête fauve* ضَبُعٌ *hyène*

II. Deux types de noms ou d'adjectifs se rattachent au participe actif.

a) فَعِلٌ forme brève du nom d'agent فَاعِلٌ ; adjectifs ayant, en général, le sens de participe actif.

فَرِحٌ *joyeux* مَلِكٌ *roi*

on trouve quelques variantes en *u* : فَطُنٌ , يَقُظٌ .

b) فَعِيلٌ est le type normal de l'adjectif. Il a, en général, le sens d'un participe actif de verbe qualitatif.

كَثِيرٌ *nombreux* كَثُرَ ثَقِيلٌ *lourd* ثَقُلَ

ضَعِيفٌ *faible* ضَعُفَ مَرِيضٌ *malade* مَرِضَ

Il y en a un grand nombre pris substantivement.

أَمِيرٌ	*prince*	أَمَرَ	*commander*
شَرِيفٌ	*chérif, descendant du Prophète*	شَرُفَ	*être noble*
طَبِيبٌ	*médecin*	طِبٌّ	*médecine*
حَكِيمٌ	*sage, médecin*	حِكْمَةٌ	*sagesse*

Il semble en effet que, comme ces deux derniers, certains de ces thèmes soient des dénominatifs.

Des adjectifs du type فَعِيلٌ ont, au contraire, le sens du participe passif. Il convient de fixer l'attention sur ce fait qui expose à des contre-sens.

قَتِيلٌ	*tué, assassiné*	=	مَقْتُولٌ
ظَلِيمٌ	*auquel on a fait tort*	=	مَظْلُومٌ
رَشِيدٌ	*dirigé dans la voie droite*	=	مَرْشُودٌ

Ces derniers proviennent de verbes à sens transitif, tandis que les précédents, qui ont la valeur de participes actifs, proviennent de verbes qualitatifs.

§ 51. — *a)* type فَعَالٌ : quelques adjectifs et des substantifs :

جَبَانٌ	*peureux, lâche*	شَجَاعٌ	*brave*	جَوَادٌ	*généreux* (1)
جَرَادٌ	*sauterelle*	غَزَالٌ	*gazelle*	مَوَاتٌ	(terre) *morte*

b) type فُعَالٌ : des adjectifs et des substantifs :

شُجَاعٌ	*brave* (1)	هُمَامٌ	*noble*	فُرَاتٌ	*eau douce*, Euphrate
غُلَامٌ	*jeune garçon, esclave*			غُرَابٌ	*corbeau*

(1) Avec une nuance d'intensité.

c) type فَعْلَانُ , فَعْلَانٌ et فُعْلَانٌ. (1). **Adjectifs :**

سَكْرَانُ	*ivre*	غَضْبَانُ	*irrité*
عَطْشَانُ	*altéré*	جَوْعَانُ	*affamé*
شَبْعَانُ	*rassasié*	نَدْمَانٌ	*repentant*
عُرْيَانٌ	*nu*	فَرْحَانٌ	*content*

Remarques. — 1. La désinence *ân* est un ancien indice du masculin (§ 65).

2. Comme les types صَعْبٌ , صُلْبٌ , حَسَنٌ etc., le type غَضْبَانُ est un *maṣdar*. L'abstrait verbal est normalement un qualificatif.

رَجُل عَدْل *un homme d'équité, un homme juste*

d) type فَعُولٌ : adjectifs avec nuance d'intensité et substantifs de sens actif, comme en araméen.

كَذُوبٌ	*menteur*	صَدُوقٌ	*véridique*
غَفُورٌ	*qui pardonne*	فَرُوقٌ	*craintif*
عَجُوزٌ	*faible, vieillard, vieille.*		

ou de sens passif, comme en hébreu et en éthiopien :

رَسُولٌ	*envoyé*	عَرُوسٌ	*fiancé marié*

e) type فَاعُولٌ : a pénétré en arabe par des emprunts araméens et semble avoir servi de modèle à quelques noms arabes :

جَاسُوسٌ *espion* (aram.)

نَاقُوسٌ *cloche* d'église (aram.)

نَاطُورٌ *surveillant* de champ (aram.)

نَامُوسٌ *loi, règle* (aram.) νομός

نَامُوسٌ *moucheron* (arabe)

(1) Pour les flexions de cas, voir § 75 bis.

§ 52. *Intensifs* — *a)* فَعَّالٌ est le type le plus courant du nom exprimant l'intensité : il est caractérisé, comme la seconde forme du verbe, par le redoublement de la seconde consonne radicale. Il fournit à la fois des adjectifs qui sont issus de verbes :

أَكَّالٌ	*goinfre*	أَكَلَ	*manger*
كَذَّابٌ	*grand menteur*	كَذَبَ	*mentir*
عَلَّامٌ	*très savant*	عَلِمَ	*savoir*

et des noms d'artisans (1) qui sont issus, les uns de verbes, les autres de noms.

صَرَّافٌ	*changeur*	صَرَفَ	*changer*
غَسَّالٌ	*laveur de morts*	غَسَلَ	*laver*
نَجَّارٌ	*charpentier*	نَجَرَ	*travailler le bois*
طَبَّاخٌ	*cuisinier*	طَبَخَ	*cuire*
خَبَّازٌ	*boulanger*	خُبْزٌ	*pain*
عَطَّارٌ	*droguiste, parfumeur*	عِطْرٌ	*parfum*
حَمَّارٌ	*ânier*	حِمَارٌ	*âne*
جَمَّالٌ	*chamelier*	جَمَلٌ	*chameau*

b) فَعُّولٌ est un type composite voisin des précédents (p. 89 *b* et 90 *a*) avec redoublement de la seconde radicale et *û* long : variante فُعُّولٌ . La valeur en est intensive.

فَرُّوقٌ	*très timide*	rac.	فرق
قَيُّومٌ	*immuable*	rac.	قوم
قُدُّوسٌ	*très saint*	rac.	قدس

(1) On les appelle d'ordinaire « noms de métier », ce qui est impropre.

c) فَعِيلٌ est analogue à فَعُولٌ de valeur intensive.

خِمِّيرٌ	*grand ivrogne*	خَمْرٌ	*vin*
صِدِّيقٌ	*très sincère*	صَدَقَ	*être sincère*

comparez hébreu et araméen *qittil.*

d) فُعَّالٌ, est le type de quelques adjectifs de valeur intensive.

كُرَّامٌ	*très généreux*	rac.	كرم
قُرَّاءٌ	*lecteur assidu*	rac.	قرأ

e) On trouve, dans le vocabulaire classique, quelques autres types archaïques :

a) فَيْعَلٌ ou فَيْعَالٌ

هَيْصَرٌ	*qui déchire* (lion)	هَيْكَلٌ	*grand* et *gros*
فَيْصَلٌ	*arbitre, sentence*	هَيْذَالٌ	*bavard*

b) فَوْعَلٌ

تَوْأَمٌ	*orphelin*	نَوْفَلٌ	*généreux*

f) Ces divers types d'adjectifs se prêtent, pour la plupart, à l'addition d'un *tâ' marbūṭa,* qui leur ajoute un sens d'intensité. On en trouvera de longues listes dans les grammaires (1) :

خَائِنَةٌ	*traître*	قُوَّلَةٌ	*bavard*
سُؤَلَةٌ	*mendiant*	كَذُوبَةٌ	*menteur*
فَارُوقَةٌ	*timide*	قَوَّالَةٌ	*bavard*
كُرَّامَةٌ	*généreux* (2)	عَلَّامَةٌ	*très savant*

رَاوِيَةٌ *conteur, rhapsode*

(1) Wright, I, 139.

(2) Féghali - Cuny, *Genre grammatical,* 16 notent que W. Marçais attribue à ce *ta* un sens ancien péjoratif, qui est apparent, si l'on veut, dans les premiers mots, mais inversé pour les autres.

Noter que certains ont le sens de noms d'instruments :

كَنَّاسَةٌ *balai* بَرَّادَةٌ *gargoulette*

g) مِفْعَالٌ n'est pas seulement le type normal du nom d'instrument ; il peut être aussi un intensif (1), ainsi que مِفْعِيلٌ :

مِحْرَبٌ et مِحْرَابٌ *belliqueux*

مِنْطِيقٌ *éloquent*

h) Adjectifs de couleur et de particularité physique. Les adjectifs de couleur et de difformité sont du type أَفْعَلُ (2)

أَخْضَرُ *vert* أَسْوَدُ *noir*

أَعْوَرُ *borgne* أَحْدَبُ *bossu*

SECTION III

Substantifs dérivés à thèmes fixes

Les grammairiens européens ont insisté, à l'imitation des grammairiens arabes, sur certains types de substantifs, dont la dérivation est très nette et dont la liste suit :

A. Noms d'une fois أَسْمَاءُ الْمَرَّةِ

§ 53. — C'est un dérivé verbal qui exprime que l'action a été accomplie une fois. — Il est formé du *maṣdar* auquel est ajouté le *tâ' marbūṭa*, signe de l'unité. A la forme nue, le nom d'unité est toujours فَعْلَةٌ, même si le *maṣdar* réel du verbe est autre que فَعْلٌ :

(1) Marçais *U. Br.*, 121.
(2) Conf. verbes de 9e forme § 39.

قَعَدَ	*être assis*	*maṣdar*	قُعُودٌ	قَعْدَةٌ
شَرِبَ	*boire*	»	شُرْبٌ	شَرْبَةٌ
كَبَّرَ	*dire* أَللهُ أَكْبَرُ	»	تَكْبِيرٌ	تَكْبِيرَةٌ
أَكْرَمَ	*traiter généreusement*	»	إِكْرَامٌ	إِكْرَامَةٌ

Remarque. — Le *maṣdar* et le « nom d'une fois » ont des emplois syntaxiques analogues, mais leur sens est fort différent.

ضَرَبَهُ ضَرْبًا *il le frappa rudement* ou *longuement* (intensité)

ضَرَبَهُ ضَرْبَةً *il lui donna un coup*

B. Noms d'unité أَسْمَاءُ ٱلْوَحْدَةِ

§ 54. — C'est le dérivé nominal, parallèle au nom d'une fois, dérivé verbal. Il désigne une unité dans une collectivité. Les noms dont ils dérivent, ne sont pas à proprement parler des collectifs, mais plutôt des noms génériques ; le nom d'unité désigne un individu de l'espèce :

collectif		unité
حَمَامٌ	*pigeons*	حَمَامَةٌ
بَقَرٌ	*vaches*	بَقَرَةٌ
تَمْرٌ	*dattes*	تَمْرَةٌ

C. Noms de manière (1) أَسْمَاءُ ٱلنَّوْعِ

§ 54 bis. — C'est un dérivé verbal qui exprime la manière d'accomplir l'action ; il ne provient que de la forme nue, avec le type فِعْلَةٌ :

جَلَسَ	جِلْسَةٌ	*position assise*
رَكِبَ	رِكْبَةٌ	*posture à cheval*
كَتَبَ	كِتْبَةٌ	*façon d'écrire, écriture*

(1) On traduit, en général, par « nom d'espèce ».

Exemple : قُتِلَ قِتْلَةَ سُوْءٍ *il est mort d'une vilaine mort.*

Certains noms, ainsi formés, désignent des morceaux :

قَطَعَ	*couper*	قِطْعَةٌ	*morceau*
كَسَرَ	*casser*	كِسْرَةٌ	*fragment*
فَرَقَ	*séparer*	فِرْقَةٌ	*secte, parti*

Quelques-uns sont du type فُعْلَةٌ :

قَبَضَ	*saisir*	قُبْضَةٌ	*poignée de grains*, etc.
لَقِمَ	*avaler*	لُقْمَةٌ	*bouchée*
شَرِبَ	*boire*	شُرْبَةٌ	*gorgée*

Quelques فُعَالَةٌ ont un sens analogue, mais collectif :

قُمَامَةٌ	*balayures, ordures*	كُسَارَةٌ	*fragments*

D. **Noms de temps et de lieu** أَسْمَآءُ ٱلْمَكَانِ وَٱلزَّمَانِ

§ 55. — Ces dérivés verbaux expriment soit l'endroit, soit le moment où une action a lieu, et parfois les deux ensemble. Ce sont, dit le grammairien arabe, le « vase » qui renferme l'action : ce sont les « noms du vase » أَسْمَآءُ ٱلظَّرْفِ.

Ils sont identiques, pour la forme simple, au *maṣdar* en *mîm* : مَفْعَلٌ provient d'un verbe ayant *a* ou *u* à l'inaccompli, et مَفْعِلٌ d'un verbe ayant l'inaccompli en *i* :

كَتَبَ	يَكْتُبُ	مَكْتَبٌ	*école*
شَرِبَ	يَشْرَبُ	مَشْرَبٌ	*abreuvoir*
جَلَسَ	يَجْلِسُ	مَجْلِسٌ	*salle d'audience*

Douze substantifs sont du type مَفْعِلٌ alors que, dans l'état actuel de la langue, les verbes d'où ils proviennent sont en *a* ou en *u* : ils rappellent, sans aucun doute, un ancien état.

مَجْزِرٌ	*abattoir*	مَشْرِقٌ	*orient*
مَرْفِقٌ	*accoudoir, coude*	مَغْرِبٌ	*occident*
مَسْجِدٌ	*mosquée*	مَفْرِقٌ	*division, sommet de la tête*
مَسْقِطٌ	*lieu où l'on tombe*	مَنْبِتٌ	*plantation* (مَنْبَتٌ)
مَسْكِنٌ	*habitation* (مَسْكَنٌ)	مَنْخِرٌ	*narine*
مَطْلِعٌ	*lever* (مَطْلَعٌ)	مَنْسِكٌ	*lieu de sacrifice*

Le type terminé en *tâ' marbûṭa* مَفْعَلَةٌ et مَفْعِلَةٌ, est fréquent :

مَحْكَمَةٌ	*tribunal du cadi*	مَدْرَسَةٌ	*école supérieure*

Il y a quelques exemples de مِفْعَلَةٌ :

مِئْذَنَةٌ (à côté de مَأْذَنَةٌ) *minaret*, lieu où l'on fait l'*adân*.

et de مِفْعَالٌ de racine à initiale *w* ou *y* :

مِيلَادٌ	ولد	*époque de la naissance*
مِيقَاتٌ	وقت	*temps* ou *lieu fixé*

Remarque. — *a)* Il faut noter que des différences dialectales de prononciation apparaissent tout particulièrement pour les noms en مَفْعَلَةٌ. Un ressaut d'accent (1) transforme مَدْرَسَةٌ de *mádrasa* ou *mádreseh* en *mdérsa*.

b) On emploie souvent, comme en français, l'infinitif au lieu du nom de lieu ou de temps :

طُلُوعُ ٱلشَّمْسِ *le lever du soleil* غُرُوبُ ٱلشَّمْسِ *le coucher du soleil*

(1) Marçais, *Tlemcen*, 56 ; *U. B.*, 51 et suiv.

c) Pour les formes dérivées du verbe, c'est le participe passif qui joue le rôle de nom de lieu et de temps :

8e f. مُجْتَمَعٌ *lieu de rendez-vous*

5e f. مُصَلًّى *lieu de prière* (des fêtes).

d) Si l'on se souvient, d'une part, que le nom de temps et de lieu a une forme identique à celle du *maṣdar* en *mîm* (§ 46 bis), et d'autre part, qu'il y a des exemples de l'emploi du participe passif comme infinitif, à la forme «nue» et à d'autres formes dérivées (1) qu'à la 3e forme, où مُفَاعَلَةٌ est un nom verbal courant, on comprend que le participe passif soit employé comme nom de temps et de lieu des formes dérivées (2). — Le maghrébin *mulûd*, class. مَوْلِدٌ *naissance du Prophète*, est donc bien مَوْلُودٌ .

e) Quand il y a eu, pour une même racine verbale, formation parallèle de deux noms en *mîm*, le *maṣdar* et le nom de temps ou de lieu, c'est le second qui conserve la voyelle de l'inaccompli, le *maṣdar* étant en *a* :

مَفَرٌّ *fuite* مَفِرٌّ *refuge*

E. Noms d'abondance أَسْمَاءُ الْكَثْرَةِ

§ 55 bis. — C'est sous ce nom que les grammairiens désignent le nom de lieu en مَفْعَلَةٌ , de formation dénominative :

أَسَدٌ *lion* مَأْسَدَةٌ *lieu où il y a des lions*

قَبْرٌ *tombe* مَقْبَرَةٌ *cimetière* (3)

---

(1) Nöldeke : *Zur Gr.*, 18 ; Barth, *Nom.* 253, y voit une formation spéciale.

(2) On trouvera, dans les grammaires, les exemples de quelques types aberrants de noms de lieu (notam. Nöldeke, *Zur Gr.*, 23).

(3) Cf. Marçais, *U. B.*, 120.

F. **Noms d'Instrument** أَسْمَاءُ الْآلَةِ

§ 56. — Ce sont des dérivés verbaux ou nominaux qui désignent l'instrument qui sert à accomplir l'action ou à réaliser la chose. Ils sont du type مِفْعَل(ة) ou مِفْعَال(ة)

بَرَدَ	*limer*	مِبْرَدٌ	*lime*
غَرَفَ	*puiser*	مِغْرَفَةٌ	*cuiller* (1)
فَتَحَ	*ouvrir*	مِفْتَاحٌ	*clé*
نَشَرَ	*scier*	مِنْشَارٌ	*scie*
لَبَنٌ	*lait*	مِلْبَنٌ	*outre à lait*

SECTION IV

Élatifs — Diminutifs — Adjectifs de relation

§ 57. — I. **Elatifs**.

L'élatif est un aspect de l'adjectif qui en exprime une valeur supérieure, complète, en une nuance souvent délicate à exprimer en français. Il fournit le comparatif et le superlatif ; cf. § 319 et suiv.

Il a pour thème أَفْعَلُ, quel que soit le type de l'adjectif simple (2).

عَذْبٌ	*agréable au goût*	élatif	أَعْذَبُ
قَبِيحٌ	*laid*		أَقْبَحُ
غَضْبَانُ	*irrité*		أَغْضَبُ

(1) Les noms du type مِفْعَلَةٌ, subissent aussi, au Maghreb, un ressaut d'accent *mġárfa*.

(2) C'est le même thème que celui des adjectifs de couleur et de difformité ; mais les féminins ont des thèmes différents.

Remarques. — 1. Certaines catégories d'adjectifs, par ex., les participes des formes dérivées et les adjectifs de couleur et de difformité qui sont déjà du type أَفْعَلُ, ne peuvent former leur élatif sur أَفْعَلُ ; on verra, dans la syntaxe, comment l'arabe résout la difficulté. Pour les adjectifs de couleur, on dit, par exemple : أَشَدُّ بَيَاضًا « plus intense en blancheur ».

2. Cette combinaison est courante dans la langue classique ; mais celle-ci emploie aussi, comme les parlers modernes, l'adjectif أَفْعَلُ au sens d'élatif et de comparatif.

أَبْيَضُهُمْ *le plus blanc d'entre eux*

أَبْيَضُ مِنْ أُخْتِ . . . *plus blanc que la sœur de...* (*Cor.* XVII, 74)

وَمَنْ كَانَ فِي هَٰذِهِ أَعْمَىٰ فَهُوَ فِي ٱلْآخِرَةِ أَعْمَىٰ وَأَضَلُّ سَبِيلًا *Qui sera aveugle en ce monde, sera, dans l'autre, plus aveugle et plus fourvoyé* (1) (*Cor.* XVII, 74).

3. Les grammairiens citent des exemples d'élatifs qui seraient issus de participes ou d'adjectifs verbaux, provenant de verbes à la forme « nue » ou à une forme dérivée, particulièrement à la 4me, et ayant le sens actif ou passif (2). Mais il leur est, en général, impossible de donner un exemple du participe ou de l'adjectif au degré simple.

أَنْصَفَ *être juste* — أَنْصَفُ *juste*

أَقْفَرَ *être désert* — أَقْفَرُ *désert*

On peut se demander, comme on l'a déjà indiqué, (§ 29), si ces verbes d'état, dits de 4me forme, ne sont pas, au contraire, formés des élatifs, de même que les verbes dits de 9me forme proviennent des adjectifs de couleur et de difformité (§ 39).

II. Diminutifs

§ 57bis.— *a)* L'arabe a largement développé le diminutif soit caressant, soit injurieux, et dans les dialectes modernes, il est riche de formes variées (3). Il est d'un usage plus restreint en arabe classique, et il suffit d'en indiquer le type le plus simple فُعَيْلٌ.

رَجُلٌ *homme* dim. رُجَيْلٌ — كَلْبٌ *chien* dim. كُلَيْبٌ

جَبَلٌ *montagne* dim. جُبَيْلٌ

(1) Nöldeke, *Zur Gr.*, 16. Je traduis « plus aveugle et plus égaré » ; ce serait plutôt « spécialement, complètement aveugle et égaré ».

(2) Cf. Wright, I, 141 ; Nöldeke, *Zur Gr.*, 16.

(3) Marçais, *U. B.*, 177 ; Féghali, *Kf.* 233 ; Cantineau, 187.

b) Le diminutif des noms quadrilitères est semblable :

عَقْرَبٌ *scorpion* عُقَيْرِبٌ مَسْجِدٌ *mosquée* مُسَيْجِدٌ

عُصْفُورٌ *passereau* عُصَيْفِيرٌ

III. Adjectifs de relation

§ 58. — Les adjectifs de relation sont des dénominatifs qui expriment l'origine, le rapport, la matière. Ils sont caractérisés, d'une façon générale, par un suffixe *iyy*[un] ـِيٌّ

أَرْضٌ	*terre*	أَرْضِيٌّ	*terrestre*
شَمْسٌ	*soleil*	شَمْسِيٌّ	*solaire*
مِصْرٌ	*Egypte*	مِصْرِيٌّ	*égyptien*
مَالِكٌ	(*l'imâm*) *Mâlik*	مَالِكِيٌّ	*malékite*

Mais on vient de voir que le développement de la langue a créé un grand nombre de noms de types beaucoup plus compliqués, que l'addition de *iyy*[un] aurait alourdis au-delà de l'instinct de la langue et de la doctrine des grammairiens. On est donc en présence d'un effort pour revenir à la racine du mot et pour donner à l'adjectif de relation le type فَعَلِيٌّ : mais on constate une résistance de l'usage à se resserrer en un type aussi réduit. On n'indiquera ici que les faits les plus généraux (1).

Dans la formation de l'adjectif de relation, tous les suffixes de genre ou de nombre disparaissent : *tâ' marbûṭa* d'unité ou de féminin, flexions de pluriel masculin ou féminin *ûna* et *ât*[un], et de duel *âni* ; on supprime à l'initiale l'article quand il fait partie du nom, et à l'intérieur du nom, les voyelles longues de dérivation :

مَكَّةُ	*La Mekke*	مَكِّيٌّ	أَلْمَدِينَةُ	*Médine*	مَدَنِيٌّ
أَلْبَصْرَةُ	*Baṣra* (*Bassora*)	بَصْرِيٌّ	سَفِينَةٌ	*bateau*	سَفَنِيٌّ

(1) Voir Wright, I, 149-165.

أَلْحَرَمَانِ	*les deux cités saintes (La Mekke et Médine)*	حَرَمِيٌّ
أَلْجَزِيرَةُ	*Mésopotamie*	جَزَرِيٌّ

mais on dit :

أَلْجَزِيرَةُ ٱلْخَضْرَآءُ	*Algésiras*	جَزِيرِيٌّ
إِفْرِيقِيَةُ	*la Tunisie (Africa)*	إِفْرِيقِيٌّ
حَقِيقَةٌ	*réalité*	حَقِيقِيٌّ
قُرَيْشٌ	*Qoreichites*	قُرَشِيٌّ (1)
نَبِيٌّ	*prophète*	نَبَوِيٌّ
طَبَرِسْتَانُ	*Ṭabaristan*	طَبَرِيٌّ

Pour les noms propres composés, l'ethnique se forme avec quelque fantaisie :

بَعْلَبَكُّ	*Baʿalbek*	بَعْلَبَكِّيٌّ et بَعْلِيٌّ
أَبُو حَنِيفَةَ	*(l'imâm) Abû Ḥanîfa*	حَنَفِيٌّ
عُبَيْدُ ٱللهِ	*(nom d'homme)*	عُبَيْدِيٌّ

a) La langue ancienne a admis que le pluriel des noms propres formait des adjectifs de relation, et ce fait s'est étendu par la suite :

أَعْرَابٌ	*Arabes, Bédouins*	أَعْرَابِيٌّ
أَلْمَدَائِنُ	*Madāin*	مَدَائِنِيٌّ
أَلْجَزَائِرُ	*Alger*	جَزَائِرِيٌّ

Les grammairiens de l'époque classique ont eu peine à admettre que les pluriels des noms communs aient pu fournir des adjectifs de

(1) A côté de قُرَيْشِيٌّ. Nöldeke a montré, depuis longtemps, la vanité des règles posées à ce sujet par les grammairiens. V. *Sprache der alten Araber*, 180.

relation ; mais la langue les a construits malgré eux, et elle tend de plus en plus à les former en ajoutant يٌ, au nom conservé intact.

D'où une série de noms d'artisan :

كِتَابٌ	pl.	كُتُبٌ	*livres*	كُتُبِيٌّ	*libraire*
حَصِيرَةٌ	pl.	حُصُرٌ	*nattes*	حُصُرِيٌّ	*fabricant de nattes*
سَاعَةٌ	pl.	سَاعَاتٌ	*horloges, montres*	سَاعَاتِيٌّ	*horloger*
خَبَرٌ	pl.	أَخْبَارٌ	*nouvelles, annales*	أَخْبَارِيٌّ	*historien*

Et des adjectifs techniques :

إِثْنِينِيٌّ *dualistique*

La désinence ـَانِيٌّ, rare dans l'ancienne langue, a persisté avec quelques applications nouvelles :

فُوقَانِيٌّ	*supérieur*	رُوحَانِيٌّ	*spirituel*
تَحْتَانِيٌّ	*inférieur*	نَفْسَانِيٌّ	»

Remarques. — *a)* Le turc a introduit le suffixe جِيٌّ, qui a donné des adjectifs de relation devenus des noms d'artisan.

b) L'adjectif de relation, suivi du suffixe *tâ' marbûṭa* (*at*[un]), forme un substantif abstrait qui exprime, soit la qualité, soit la collectivité :

إِلَهِيٌّ	*divin*	إِلَهِيَّةٌ	*caractère divin, divinité*
إِنْسَانِيٌّ	*humain*	إِنْسَانِيَّةٌ	*humanité*
يَهُودِيٌّ	*juif*	يَهُودِيَّةٌ	*judaïsme, monde juif*
نَصْرَانِيٌّ	*chrétien*	نَصْرَانِيَّةٌ	*chrétienté*
حَنَفِيٌّ	*ḥanafite*	حَنَفِيَّةٌ	*ḥanafites, ḥanafisme*

SECTION V

Noms quadrilitères

§ 59. — De même qu'il y a des verbes quadrilitères, il y a aussi des noms qui paraissent compter quatre consonnes radicales. Mais ce n'est, sans doute, qu'une apparence et les grammairiens arabes ont raison de s'entêter à la notion de la racine trilitère ; nous avons dit qu'on irait souvent jusqu'à la bilitère (§ 44).

Parmi les noms quadrilitères, on citera des redoublements de syllabes, à caractère onomatopique :

صَرْصَرٌ	*grillon*	دِنْدِنٌ	*murmure*
سِلْسِلَةٌ	*chaîne*	جُلْجُلٌ	*clochette*
خَلْخَالٌ	*anneau de pied*		

des noms contenant une liquide ou un *n* :

أَرْنَبٌ	*lièvre*	ثَعْلَبٌ	*renard*
عَقْرَبٌ	*scorpion*	سُنْبُلَةٌ	*épi*
قُنْفُذٌ	*hérisson*		

Remarques. — *a)* La liste de noms, (substantifs ou adjectifs), que l'on donne ici, n'est point complète : il y faudrait ajouter des types de noms qui n'ont laissé que des spécimens peu nombreux dans la langue. Ils confirment l'abondance et la confusion des types nominaux qui ont été à la disposition du vocabulaire arabe.

b) On n'a donné dans ce chapitre presque aucun exemple de noms ayant une semi-voyelle parmi leurs consonnes radicales. On en parlera plus loin, dans les chapitres consacrés à ces racines « faibles ».

SECTION VI

Noms propres

§ 60. — Les noms propres ont, en arabe, comme dans les autres langues, des origines diverses.

a) Parmi les noms propres de l'Arabie ancienne, les uns, surtout des noms de tribus, sont des noms d'animaux : كَلْبٌ *chien* ; بَكْرٌ *chamelon* ; عَقْرَبٌ *scorpion* ; قُرَيْشٌ *requin* ; — d'autres sont des épithètes أَحْمَدُ *loué* ; نَوْفَلٌ *homme généreux* ; فَيْصَلٌ *arbitre* ; حَاكِمٌ *juge* ; فَاطِمَةُ *jeune chamelle sevrée* ; — d'autres, et c'est un fait qui se retrouve dans d'autres langues sémitiques, sont des verbes à l'inaccompli : يَزِيدُ *il accroît* ; يَشْكُرُ *il remercie* ; تَغْلِبُ *(elle) ils dominent* ; de même يَغْفُرُ , يَعْرَبُ , يَغُوثُ , يَثْرِبُ . Beaucoup d'entre eux restent obscurs : on les rattache mal, à un type connu :

عُمَرُ ; قَطَامِ ou قَطَامُ ; سُعَادُ.

b) On retrouve dans divers noms propres d'hommes la désinence *ân*, caractéristique des noms de mâles :

عُثْمَانُ , سُفْيَانُ , غَطَفَانُ

Il n'y a pas de signe morphologique qui distingue nettement un nom propre d'homme d'un nom de femme : le *tâ' marbûṭa* n'est pas plus ici qu'ailleurs un indice du féminin. قَتَادَةُ est un nom d'homme.

c) C'est l'Islâm qui a modifié le vocabulaire des noms propres, plus encore que le mélange des populations, résultat des conquêtes. Après hésitation, les noms du Prophète : أَحْمَدُ *Aḥmad*, مُحَمَّدٌ *Muḥammad*, مُصْطَفَى *Muṣṭafâ*, même sa *kunya* أَبُو ٱلْقَاسِمِ, sont devenus populaires ; aussi ceux des Prophètes : إِبْرَاهِيمُ , زَكَرِيَّاء , يُوسُفُ ,

إِسْحَاقُ , دَاوُدُ , عِيسَى etc. Les anciens noms ne se répandirent largement dans la société nouvelle que quand ils eurent été illustrés par l'un des grands hommes des premiers temps de l'Islâm, par un compagnon du Prophète :

عَبَّاسٌ , عَلِيٌّ , عُثْمَانُ , عُمَرُ

Des noms étrangers, araméens, persans, turcs, berbères, etc., se sont fait naturaliser arabes.

d) A côté du nom *ism* إِسْمٌ (ʿAli), de la كُنْيَةٌ *kunya* (Abu l-Ḥasan, Umm l-Ḥasan), l'arabe a, en général, une *nisba* نِسْبَةٌ, c'est-à-dire un nom d'origine ou d'habitat, tribu, pays ou ville et aussi un surnom لَقَبٌ sous lequel bien des personnages illustres sont restés connus : أَلْهَمَذَانِيُّ *l'homme de Hamaḏân* ; أَلْجَاحِظُ *l'homme à la cornée saillante* ; أَلْأَعْشَى *qui ne voit rien de nuit* ; ذُو ٱلرُّمَّةِ *l'homme au bout de vieille corde* ; etc.

Des influences extérieures, où la vanité religieuse ou laïque jouait un rôle, ont répandu parmi les grands, au dixième siècle, les noms en *ad-Dawla* : رُكْنُ ٱلدَّوْلَةِ, *la pierre angulaire de l'empire*, puis en *ad-Dîn* : عِمَادُ ٱلدِّينِ *le pilier de la foi* ; صَلَاحُ ٱلدِّينِ *l'ordre de la foi* (Saladin). — C'est le *laqab* honorifique.

Au Moyen Age, un nom de musulman pourra donc être ainsi composé :

مَجْدُ ٱلدِّينِ أَبُو الطَّاهِرِ مُحَمَّدُ بْنُ يَعْقُوبَ بْنِ مُحَمَّدٍ الفِيرُوزَابَادِيُّ

Majd ad-Dîn (laqab), Abu ṭ-Ṭâhir (kunya) Muḥ. (ism) ibn Yaʿqûb ibn Muḥ (nasab) al-Fîrûzâbâdi (nisba).

CHAPITRE VI

GENRE

§ 61. — Le genre joue un rôle fort important dans les langues où il est organisé suivant un plan grammatical précis. Dans celles qui n'admettent que deux genres, soit le masculin et le féminin, soit l'animé et l'inanimé, comme dans celles qui en ont trois, l'animé distingué en masculin et féminin, et l'inanimé, chaque nom a un genre grammatical bien net, qui s'affirme d'ordinaire par des désinences qui correspondent à celles de l'adjectif, du verbe, de l'article, etc.

Mais il est possible de concevoir une langue, et il en est de telles, où la notion du genre grammatical n'existe pas ; et l'on peut se demander si ce n'a pas été, en un temps, le cas du sémitique (1).

L'arabe a conservé des faits qui ne s'expliquent guère si l'on admet qu'il a toujours connu la notion du genre. On ne semble point avoir réussi à les interpréter par l'existence d'un ancien inanimé (neutre) (cf. § 70). On peut seulement tenter de classer les faits ; leur interprétation reste de pure hypothèse.

§ 62. — Comme dans d'autres langues, le nom de certains animaux, dont la vie fut étroitement mêlée à celle de l'homme et dont le sexe importait à celui-ci par la diversité des services que lui rendait le mâle ou la femelle, a été exprimé en arabe par deux noms tout à fait différents :

---

(1) On rappelle seulement que les langues sémitiques, telles que nous les connaissons, sont beaucoup plus semblables entre elles que les langues indo-européennes et que l'histoire en est donc particulièrement difficile, mais qu'on peut, sans une trop grande imprudence, parler du « sémitique commun ». — Comp. Meillet, *Essai de chronologie des langues indo-européennes : la théorie du féminin* (dans *Bull. Société ling. de Paris*, 1931, t. 32).

جَمَلٌ	*chameau*	نَاقَةٌ	*chamelle*
حِصَانٌ	*cheval*	فَرَسٌ	*jument*
حِمَارٌ / عَيْرٌ	*âne*	أَتَانٌ	*ânesse*

De même se sont formés :

رَجُلٌ	*homme*	إِمْرَأَةٌ	*femme*	أَبٌ	*père*	أُمٌّ	*mère*

A côté d'eux, l'arabe a connu des collectifs asexués, sans genre :

إِبِلٌ	*des chameaux*	إِنْسٌ / نَاسٌ	*des gens*

§ 63. — L'arabe connaît aussi le système qui consiste à ajouter le mot « mâle » ou « femelle » à un nom asexué. Il a en effet le nom sans genre, qui n'a, du reste, rien d'un neutre ; c'est par exemple حَمَام *pigeon*, qui ne désigne ni un individu, ni une collectivité, mais une catégorie, une espèce. On redira plus loin qu'en y ajoutant le suffixe *at*, c'est-à-dire un *tâ' marbûṭa* dans l'écriture, indice qui n'a ici que le sens d'unité, sans aucune notion de genre, on a un mot حَمَامَة *un pigeon*, qui désigne un animal de cette espèce, hors de toute préoccupation de sexe. Quand l'arabe, éleveur de pigeons, s'est intéressé à celui-ci, il a dit :

حَمَامَةٌ ذَكَرٌ	*pigeon mâle*	حَيَّةٌ ذَكَرٌ	*serpent mâle*
حَمَامَةٌ أُنْثَى	*pigeon femelle*	حَيَّةٌ أُنْثَى	*serpent femelle* (1)

comme l'anglais dit :

he goat	un bouc	*she goat*	une chèvre

Enfin on signalera ci-dessous un indice de masculin *ân* qui ne s'est pas développé dans la langue.

(1) Damiri, *Ḥayawân*, I, 249.

§ 64. — Il est probable que dans un état très ancien, donc compliqué de la langue, l'arabe a connu déjà l'indice féminin en *t*, *at* ou *â*, ajouté au masculin à indice zéro ou en alternance avec l'indice masculin *ân*. Quoi qu'il en soit, l'arabe a largement développé ce procédé fort simple pour marquer le féminin du substantif et de l'adjectif :

إِبْنٌ	*fils*	بِنْتٌ	*fille*
جَدِيدٌ	*nouveau*	جَدِيدَةٌ	*nouvelle*
مَلِكٌ	*roi*	مَلِكَةٌ	*reine*
أَكْبَرُ	*grand* (élatif)	كُبْرَى	*grande* (élatif)
أَخْضَرُ	*vert*	خَضْرَآءُ	*verte*

§ 65. — Parmi ces séries d'adjectifs, qu'on étudiera plus loin, on ne signalera ici que l'importante classe, dans laquelle les deux genres sont marqués par une désinence spéciale.

غَضْبَانُ *en colère* fém. غَضْبَى

La désinence *ân* du masculin se retrouve dans une série de noms d'animaux mâles, dont l'on s'explique mal que l'on ait été si soucieux d'en distinguer le sexe. C'est uniquement le mâle que désignent les mots suivants :

كَرَوَانٌ	*perdrix*	شِقْذَانٌ	*loup*
وَرَشَانٌ	*ramier*	سِرْحَانٌ	*loup*
ضِبْعَانٌ	*hyène*	سَعْدَانٌ	*singe*
أَفْعَوَانٌ	*vipère*	ثَعْلَبَانٌ	*renard*
عُقْرُبَانٌ	*scorpion*		

Le suffixe *ân*, qui dans ces deux séries de noms, est un indice de masculin, se retrouve dans les *maṣdar* du type فَعْلَانٌ et فَعَلَانٌ, donc dans des abstraits verbaux, que l'on pourrait rapprocher des adjectifs ;

mais il est préférable de constater la multitude de schémas nominaux du sémitique ancien, où il semble que l'on ait puisé un peu au hasard.

§ 66. — Normalement, le masculin singulier est donc le nom à l'indice zéro ; l'indice du féminin est le plus souvent *at* ; mais ce suffixe peut servir encore à d'autres usages, par exemple à exprimer l'unité, *ḥamâmat* « un pigeon ». — Il y a donc là une indécision qui empêche de déterminer sans hésitation le genre de tous les noms. L'article déterminé *al*, qui n'a pas d'indice de genre, n'est ici d'aucune utilité.

On peut dire seulement qu'est masculin tout nom qui n'a point d'indice de féminin et qu'il n'y a aucune raison de psychologie sociale ou d' « usage » de traiter comme féminin. — Et l'on n'aura qu'à classer les noms féminins.

Suivant l'ordre adopté par les grammairiens, on parlera d'abord des *féminins par nature*, c'est-à-dire des substantifs qui n'ont point d'indice de féminin et qui pourtant entraînent des flexions féminines de l'adjectif et du verbe. On y joindra, pour une apparence d'explication, quelques substantifs de *genre incertain* (1). — Puis on étudiera les noms féminins par la forme, et enfin quelques séries de substantifs et d'adjectifs à désinence zéro et sans genre précis.

A. Substantifs féminins par nature

§ 67. — *a)* Les substantifs, noms propres et noms communs, qui désignent des femmes ou des femelles d'animaux.

هِنْدٌ *Hind* مَرْيَمُ *Marie* أُمٌّ *mère* أَتَانٌ *ânesse*

b) Des noms qui représentent des forces naturelles (2) : أَرْضٌ *terre*, génératrice des plantes et peut-être des animaux, est féminin dans la plupart des langues. Les grammairiens admettent, en général,

(1) Nous substituons cette appellation à celle de « genre commun » reçue par les grammairiens occidentaux.

(2) On a adopté, comme Wensinck, p. 26, des « groupes sémantiques », et on y a introduit des noms du genre incertain.

que c'est par analogie que les noms de pays sont féminins :

مِصْرٌ *Egypte*

دَارٌ *maison* est féminin en classique et dans des dialectes vivants.

Les noms du puits (et de la source) sont féminins :

بِئْرٌ , عَيْنٌ (i.) , قَلِيبٌ (i.)

c) Ceux du chemin sont, pour la plupart, de genre incertain : طَرِيقٌ , سَبِيلٌ , صِرَاطٌ , aussi سُرًى *voyage nocturne* (1) ; — طَرِيقٌ équivaut à مَطْرُوقٌ *chemin battu* ; or les adjectifs du type فَعِيلٌ à sens passif n'ont pas d'indice de genre (§ 69 bis).

d) شَمْسٌ *soleil* est féminin. En arabe, dans le ménage céleste, c'est la lune قَمَرٌ qui est masculin (2).

A شَمْسٌ se rattache نَارٌ *feu* ; et comme l'islâm désigne spécialement par ce mot l'enfer, tous les noms infernaux جَهَنَّمُ , جَحِيمٌ , etc. sont féminins.

Peut-être est-ce à نَارٌ qu'il faut joindre حَرْبٌ *guerre*, qui voisine avec ce mot dans l'ancienne langue, par exemple *Cor.* V, 69.

e) سَمَآءٌ *ciel.*

رِيحٌ , *vent*, et les termes qui désignent les diverses sortes de vents :

قَبُولٌ *vent du sud* شَمَالٌ *vent du nord*, etc.

رُوحٌ et نَفْسٌ *âme* sont de genre incertain, mais plutôt féminins.

---

(1) Meillet, *op. cit.*, 7, remarque que les noms du chemin sont féminins en grec.

(2) Cf. l'allemand *die Sonne* (fém.), soleil, et *der Mond* (masc.), lune.

f) Les parties du corps sont de genre incertain :

رَحِمٌ *utérus* (plutôt fém.) كَبِدٌ *foie* (plutôt masc.)

كِرْشٌ *ventre* (id.) لِسَانٌ *langue* (id.)

إِسْتٌ *anus* (id.) عُنُقٌ *cou* (id.)

ذَقَنٌ *menton* (id.) قَفًا *nuque* (id.)

Les parties du corps, qui vont par paire, sont presque toutes féminines :

يَدٌ *main* أُذُنٌ *oreille*

رِجْلٌ *pied* سِنٌّ *dent*

عَيْنٌ *œil* جَنَاحٌ *aile*

إِبْطٌ *aisselle* (parfois masc.)

g) des noms de vêtements, qui sont du féminin, sans doute par analogie avec les parties du corps qu'ils recouvrent :

نَعْلٌ *sandale* إِزَارٌ *izâr* (vêtement de mi-corps)

دِرْعٌ *cotte de mailles*

h) des noms d'armes, de genre incertain :

سَيْفٌ *sabre* سِكِّينٌ *couteau* قَوْسٌ *arc* مُوسَى *rasoir*

حَرْبٌ *guerre* (généralement fém.), qui d'abord a été *lance* (cf. même § *d* et § 69).

i) les noms de divers instruments qui font partie de l'entourage immédiat du Bédouin :

رَحًى *moulin*, peut-être parce qu'il est composé de deux éléments, deux pierres superposées.

دَلْوٌ *seau* en cuir, élément essentiel du puits — عَصًا *bâton*

كَأْسٌ *gobelet, tasse, verre* — سُلَّمٌ *échelle* (incert.)

قِدْرٌ *marmite* — مَرْكَبٌ *monture, bateau* (id.)

فَأْسٌ *pioche* — فُلْكٌ *bateau* (id.)

k) des noms d'aliments, de genre incertain, sont plutôt féminins.

عَسَلٌ *miel* — خَمْرٌ *vin*

l) des collectifs d'êtres du règne animal, n'ayant pas de nom d'unité, de genre incertain, sont presque toujours féminins :

إِبِلٌ *chameaux* — غَنَمٌ *moutons*

m) des noms d'animaux, en général redoutés, de genre incertain.

ضَبُعٌ *hyène* (plutôt fém.) — عُقَابٌ *aigle* (incert.)

عَقْرَبٌ *scorpion* (incert.) — أَفْعَى *vipère* (plutôt fém.)

ثَعْلَبٌ *renard* (plutôt masc.) — أَرْنَبٌ *lièvre* (id.)

عَنْكَبُوتٌ *araignée* (incert.)

Ces féminins sont des péjoratifs, à la fois de crainte et de mépris (1).

B. Féminins par la forme

§ 68. — *a)* La désinence *t*, qui est caractéristique de la troisième personne féminine du verbe, se retrouve dans le nom. soit simplement en *t* :

بِنْتٌ *fille* — أُخْتٌ *sœur*

soit en *at*^{un}, dans l'écriture ة :

شَيْخَةٌ *matrone* — فَتَاةٌ *jeune femme*

---

(1) Meillet, *op. cit.*, 7, et ci-d. § 58. — ضَبُعٌ et أَفْعَى ont de vieux masculins en *ân* ; — ثَعْلَبٌ a des féminins ثُعَالٌ et ثُعَلٌ ; — la légende veut que le lièvre soit hermaphrodite. — On insiste sur cette incertitude du genre. — Cf. p. 107.

C'est ce *tâ' marbûṭa* qui, dans l'écriture, est le signe habituel du féminin.

Il est la désinence du participe et de l'adjectif, dans lesquels elle semble s'être développée avant d'apparaître dans le substantif :

دَاخِلَةٌ	*qui entre*	مَضْرُوبَةٌ	*frappée*
جَدِيدَةٌ	*neuve*	كَبِيرَةٌ	*grande*

On a dit plus haut que la désinence sert à bien d'autres usages qu'à marquer le féminin. Les noms qui, pour une cause quelconque, sont terminés en ة, sont classés artificiellement dans le genre féminin :

ضَرْبَةٌ	*coup*	ذَهَبَةٌ	*parcelle d'or*
حَيَاةٌ	*vie*	ظُلْمَةٌ	*obscurité*
إِجَازَةٌ	*licence*	إِفَاضَةٌ	*inondation*

Cependant certains substantifs, terminés en ة, qui désignent nettement des individus mâles, sont masculins.

خَلِيفَةٌ	*calife*	عَلَّامَةٌ	*savant*

b) Mais, comme on l'a indiqué plus haut, il y a trois catégories d'adjectifs qui ont bien des désinences féminines en *â*, mais qui se distinguent surtout du masculin par un thème différent.

Ces trois catégories d'adjectifs sont (cf. § 57).

1. فُعْلَى féminin de أَفْعَلُ, élatif.

أَكْبَرُ fém. كُبْرَى *plus grande* آخَرُ fém. أُخْرَى *autre*

أَوَّلُ fém. أُولَى *première*

2. فَعْلَاءُ féminin de أَفْعَلُ, adjectif de couleur et de difformité.

أَصْفَرُ fém. صَفْرَاءُ *jaune* أَحْدَبُ fém. حَدْبَاءُ *bossue*

Remarques. — C'est au type فُعْلَى qu'appartient le mot دُنْيَا *proche*, qui désigne : *ce bas monde*, par rapport à l'*autre monde* الآخِرَةُ = *le dernier*, dans la langue de l'Islâm. Ces noms sont féminins comme sous-entendant حَيَاة *vie*.

C'est au type, فَعْلَاءُ, qu'il faut rapporter صَحْرَاءُ *désert*, qui est le féminin de أَصْحَرُ *fauve, rouge*, avec أَرْضٌ sous-entendue. — Sur صَحْرَاءُ, on a construit, par une amusante analogie, بَيْدَاءُ fém. de la racine بيد *se perdre, s'égarer*, en lui donnant le sens de *désert*, dont le vrai nom arabe est تِيهٌ.

3. فَعْلَى féminin de فَعْلَانُ

غَضْبَانُ fém. غَضْبَى *irritée* عَطْشَانُ fém. عَطْشَى *altérée*

Remarque. — Les grammairiens de l'époque classique ont établi une distinction toute artificielle entre les adjectifs فَعْلَانُ, qui se déclinent à deux cas, et qui font au féminin فَعْلَى et les فَعْلَانُ, qui se déclinent à trois cas et dont le féminin est فَعْلَانَةُ (1).

En résumé, les substantifs féminins par la forme sont ceux qui ont une des désinences de l'adjectif féminin : *at*, *â*, ou *â'*.

C. Noms de genre incertain

§ 69. — Quelques noms sont, dans l'usage, tantôt masculins, tantôt féminins. Les dialectes, ni les écrivains, ne sont d'accord pour imposer à l'adjectif et au verbe qui les accompagnent une désinence de masculin ou féminin. Les grammairiens sanctionnent le flottement.

a) La série la plus caractéristique est celle des noms, signalés plus haut (§ 63), qui désignent une espèce animale, sans préciser qu'il s'agit d'un ou de plusieurs individus, de mâles ou de femelles :

حَمَامٌ *pigeons.* جَرَادٌ *sauterelles* شَجَرٌ *arbres* (2)

La désinence ة, ajoutée à ces noms, indique un individu de l'espèce ; et ce *nom d'unité*, dans l'état définitif de la langue, est féminin par sa désinence.

(1) Le langage parlé réagit contre le féminin anormal et tend à donner à tous les فَعْلَان une désinence ة de féminin.

(2) Le fait n'est donc pas restreint aux animaux.

Les grammairiens croient utile de distinguer cette catégorie de noms de celle qui comprend des collectifs d'êtres du règne animé, n'ayant pas de nom d'unité, tels que :

قَوْمٌ } *gens* — نَفَرٌ *groupe de 3 à 7 personnes*

نَاسٌ } *gens* — غَنَمٌ *moutons*

Ces noms, qui sont en gén. des *maṣdar*, imposent soit l'accord du singulier masculin, soit celui du pluriel masculin, soit celui du féminin singulier. C'est le fait syntaxique qu'on retrouvera avec les pluriels internes, dont on sait la valeur de collectifs et la ressemblance avec les infinitifs.

b) On a déjà signalé, en parlant du féminin, quelques noms au singulier, qui sont de genre incertain (pp.110-1); on ajoute à cette liste :

سُوقٌ *marché* — حَانُوتٌ } *boutique* — دُكَّانٌ } *boutique*

سِلْمٌ } *paix*, peut-être par analogie avec حَرْبٌ — صُلْحٌ } *paix*

حَالٌ *condition, état*, var. حَالَةٌ, dont le sens premier est *tour, vicissitude*.

§ 69 bis. — Des catégories d'adjectifs n'ont point de désinence féminine. On les a signalés (§ 52 b-h) comme étant, sans doute, le souvenir d'un état de la langue où le féminin grammatical n'existait pas.

a) des participes actifs, qui, par leur sens, ne peuvent s'appliquer qu'à des femmes :

حَامِلٌ *enceinte* — طَالِقٌ *répudiée* — مُرْضِعٌ *nourrice*

b) Les adjectifs du type فَعُولٌ (1) :

أُمٌّ صَبُورٌ *une mère résignée*

شَكُورٌ *reconnaissant* — كَذُوبٌ *menteur*

(1) عَجُوزٌ *impuissant*, donc *vieillard*, a été pris au sens exclusif de *vieille femme*.

c) Il y a quelques exemples de فُعْلٌ :

نَاقَةٌ طُلُقٌ *une chamelle sans entraves*

d) les adjectifs du type فَعِيلٌ , à sens de participe passif :

كَحِيلٌ = مَكْحُولٌ *enduit de kohl* قَتِيلٌ = مَقْتُولٌ *assassiné*

جَرِيحٌ = مَجْرُوحٌ *blessé*

e) quelques intensifs des types مِفْعَلٌ et مِفْعَالٌ .

Remarques. — Tel est le principe ; mais des exemples montrent la réaction de la langue, tendant à soumettre tous les adjectifs à la désinence féminine en ة.

Elle est ancienne pour les premiers, et les grammairiens ont essayé d'expliquer les مُرْضِعَةٌ , حَامِلَةٌ , comme ayant conservé leur sens verbal, et n'étant pas des adjectifs.

كَمُرْضِعَةٍ أَوْلَادَ أُخْرَى *comme celle qui allaite les enfants d'une autre.*

En réalité, il y a eu des réactions diverses du langage, dont les grammairiens ont dû tenir compte, et où il ne faut pas chercher d'autre règle que des faits d'analogie, par exemple (1).

§ 70. — Il resterait à donner une explication des faits qui viennent d'être rapportés, et dont on a cherché seulement à rendre vraisemblable la succession.

Des grammairiens (2) ont cru possible de considérer les noms féminins dépourvus de désinence féminine et de caractère naturel de féminin, comme les résidus d'un ancien neutre. Il est certes fort tentant de retrouver en sémitique les catégories grammaticales qu'A. Meillet a maintes fois montrées dans l'indo-européen :

inanimé	—	neutre
animé	—	masculin féminin

Mais on ne trouve pas en sémitique de souvenir net d'un neutre,

(1) Nöldeke, *Zur Gr.*, 20.

(2) Féghali et Cuny, *Du genre grammatical en sémitique*. Paris, 1924.

et c'est pourquoi Wensinck (1), tout en reconnaissant l'intérêt du travail de MM. Féghali et Cuny, a maintenu ses recherches dans une toute autre direction Les noms qui, au premier abord, paraissent se prêter à un neutre, comme *ḥamām* (§ 69 a), ne remplissent nullement les conditions nécessaires pour être classés comme tels.

Il faut se contenter de constater l'existence de deux genres en arabe ; le *masculin*, dont l'indice, en général, est zéro, et le *féminin* dont la désinence est *at*, *a*, *à*, *â*. M. Wensinck a insisté sur la variété d'emploi de la désinence *at* qui sert d'indice aux noms d'unité et de manière, à des infinitifs, à des adjectifs intensifs, à des pluriels, etc. et il y a vu une marque d'intensité. Il a pensé que cette désinence avait accompagné tout d'abord des personnes et des choses ayant un caractère magique, et que la magie avait eu, ici comme ailleurs, ses manifestations de sens contraire : culte craintif et admiratif ; horreur et aversion. Il a rappelé des faits sociaux qui rapprochent le féminin de ces manifestations. Les noms féminins par nature auraient suffisamment conservé cette force magique en eux-mêmes pour rester privés de l'indice *at*.

---

(1) *Some aspects of gender in the semitic languages*, dans les *Verh. K.A.W.* t. XXVII, 3.

CHAPITRE VII

NOMBRE ET FLEXIONS DE CAS

§ 71. — L'arabe classique a trois nombres : le *singulier*, le *duel* et le *pluriel*. Les *pluriels internes* et les *collectifs*, ont des désinences de singulier, mais des règles d'accord spéciales.

Le singulier a trois flexions de cas : longue à trois cas : *un*, *an*, *in* ; — courte à trois cas : *u*, *a*, *i* ; — courte à deux cas : *u*, *a* ; — que l'on étudiera plus loin.

Le duel a, dans tous les noms (substantifs et adjectifs), une flexion *âni*, *ayni*, qui est ancienne. — Dans les parlers modernes, le maintien du duel est d'importance très variable ; il n'y subsiste, en général, que pour les parties doubles du corps, où son archaïsme coïncide avec celui du genre féminin de ces noms, et dans les expressions de quantité.

Les grammairiens distinguent deux sortes de pluriels : le *pluriel externe* ou *sain*, et le *pluriel interne* ou *brisé*.

Le *pluriel externe* ou *sain* est un pluriel à suffixe de masculin et de féminin.

Le *pluriel interne* est un collectif et, par ses flexions de cas, un singulier. Il y a un grand nombre de types de pluriels internes, que l'on étudiera (§ 107). Ils correspondent à des types de singulier, suivant diverses alternances de thèmes. Le cadre qui maintenait les consonnes de la racine au singulier a été rompu, d'où le nom de pluriel *brisé*, et elles ont été mises dans un nouveau moule pour former le pluriel.

Il y aura lieu de distinguer, parmi ces types de noms, ceux qui n'ont été employés que comme pluriels qui sont les quadrilitères et ceux appelés *pluriels de paucité*, et, d'autre part, les collectifs qui sont en même temps des *maṣdar* et des pluriels internes.

Le pluriel sain ou externe

§ 72. — A. Le *pluriel sain masculin* a une flexion *ûna, îna*, qui présente, dans les diverses langues sémitiques, des variantes importantes. Sa fortune n'y a point été partout égale ; tandis qu'il se développait dans les langues du nord, il s'est restreint en arabe, hors des participes et de certains adjectifs, à quelques noms de racines incomplètes, et des grammairiens y ont vu un pluriel de paucité (1), *jamʿu l-qilla*. Il n'a, dans les parlers modernes, aucun emploi nouveau. Il semble d'ailleurs qu'en arabe, la désinence *ûna* soit surtout l'indice du pluriel masculin dans le verbe et dans les participes, et que son emploi dans les noms soit secondaire.

Le pluriel « sain » masculin est donc celui des participes, d'un certain nombre d'adjectifs, des intensifs du type فَعَّالٌ, des élatifs أَفْعَلُ, etc., de la plupart des noms propres d'hommes et de quelques noms communs de racines bilitères :

إِبْنٌ *fils* بَنُونَ بَنِينَ أَرْضٌ *terre* أَرْضُونَ أَرَضِينَ

سَنَةٌ *année* سِنُونَ سِنِينَ

Les anomalies de ces formes sont évidentes.

§ 73. — B. Le *pluriel sain féminin* a pour désinence générale en sémitique *ât*[un], qui est un renforcement du singulier *at*[un]. Il est très vivant, et dans les parlers modernes, les mots nouveaux font leur pluriel en *ât*, ou selon un type de pluriel interne.

Il s'applique, non seulement aux singuliers ayant une désinence féminine, mais aussi aux *masḍar* de formes dérivées et ainsi qu'aux noms abstraits, aux noms de mois, aux noms étrangers :

بَاشَا *pacha* بَاشَاوَاتٌ

Il est le pluriel de noms collectifs ou de noms génériques :

حَيَوَانٌ *animaux* حَيَوَانَاتٌ عَقَارٌ *bien foncier* عَقَارَاتٌ

عِيرٌ *caravane de chameaux* عِيرَاتٌ حَمَّامٌ *bain* حَمَّامَاتٌ

(1) Wensinck, *op. cit.*, 25.

Flexions de cas

§ 74. — On emploie ces mots pour bien préciser qu'en arabe on ne trouve rien qui ressemble aux déclinaisons qui, dans les langues classiques, répartissent tous les noms de la langue en catégories morphologiques.

L'arabe pratique simplement des séries de flexions, à trois cas, sujet, complément direct ou indirect, ou à deux cas, sujet, et direct-indirect (1). La détermination ou l'indetermination du nom décide de la longueur ou de la brièveté de la flexion.

A. Duel

La flexion du duel est toujours à deux cas.

1) La flexion longue *âni*, *ayni* s'applique aux noms indéterminés ou déterminés par l'article :

		nominatif	cas direct et indirect	
بَابٌ	*porte*	بَابَانِ	بَابَيْنِ	indéterminé
		أَلْبَابَانِ	أَلْبَابَيْنِ	déterminé

2) La flexion courte *â*, *ay* s'applique aux noms déterminés par annexion : (2)

les deux portes de la maison, nominatif : بَابَا ٱلدَّارِ

cas direct et indirect : بَابَيْ ٱلدَّارِ

Ces flexions s'appliquent à tous les noms.

B. Pluriel masculin

Il est marqué par une flexion à deux cas :

a) une flexion longue *ûna*, *îna*, pour les noms indéterminés ou déterminés par l'article :

مُسْلِمٌ *musulman*

(1) Il est convenu de les appeler *triptotes* et *diptotes*.

(2) Dans les annexions de noms, le premier ne prend pas l'article comme en français : بَابُ ٱلدَّارِ *la porte de la maison*

pluriel	indéterminé	déterminé
nominatif :	مُسْلِمُونَ	أَلْمُسْلِمُونَ
cas direct et indirect :	مُسْلِمِينَ	أَلْمُسْلِمِينَ

b) une flexion courte *û*, *î*, pour les noms déterminés par l'annexion.

les musulmans de la cité, nominatif : مُسْلِمُو ٱلْمَدِينَةِ

cas direct et indirect : مُسْلِمِي ٱلْمَدِينَةِ

Ce sont les flexions de tous les masculins dont on a dit plus haut qu'ils avaient le pluriel « sain ». — On voit que la distinction de la flexion longue et de la flexion courte est réglée de la même façon que pour le duel.

C. Pluriel féminin

Il est marqué par une flexion à deux cas :

a) une flexion longue *ât*^{un}, *ât*^{in}, à *tanwîn* pour les noms indéterminés :

des musulmanes, nominatif : مُسْلِمَاتٌ

cas direct et indirect : مُسْلِمَاتٍ

b) une flexion courte *ât*^{u}, *ât*^{i}, sans *tanwîn* pour les noms déterminés soit par l'article, soit par annexion.

les musulmanes, nominatif : أَلْمُسْلِمَاتُ

cas direct et indirect : أَلْمُسْلِمَاتِ

les musulmanes de la cité, nominatif : مُسْلِمَاتُ ٱلْمَدِينَةِ

cas direct et indirect : مُسْلِمَاتِ ٱلْمَدِينَةِ

Ce sont les flexions de tous les noms féminins, participes et adjectifs, qui ont le pluriel « sain ». On voit que contrairement aux deux catégories précédentes, la flexion longue, c'est-à-dire ici à *tanwîn*, ne s'applique qu'aux noms indéterminés.

Remarque. — La terminaison *ātun* modifie parfois le rythme du nom notamment pour les singuliers فُعْلَةٌ , فِعْلَةٌ , فَعْلَةٌ (1) :

ظُلْمَةٌ *obscurité* ظُلُمَاتٌ نِعْمَةٌ *faveur* نِعْمَاتٌ et نِعَمَاتٌ

طَعْنَةٌ *coup (de lance)* طَعَنَاتٌ غُرْفَةٌ *chambre haute* غُرُفَاتٌ

Les faits suivants sont anormaux :

أُخْتٌ *sœur* plur. أَخَوَاتٌ

à ne pas confondre avec un pluriel إِخْوَةٌ de أَخٌ *frère.*

بِنْتٌ *fille* pl. بَنَاتٌ أُمٌّ *mère* pl. أُمَّهَاتٌ et أُمَّاتٌ

Flexions du singulier et du pluriel interne

§ 75. — En ce qui concerne les flexions de cas, il n'y a aucune distinction à faire entre le singulier et le pluriel interne, entre le masculin et le féminin.

A. *Quand ils sont déterminés,* les noms au singulier et au pluriel interne, ont *tous* des flexions courtes à trois cas, *u*, *a* et *i* (2).

nominatif :	أَلرَّجُلُ	*l'homme*	رَجُلُ ٱلْمَدِينَةِ	*l'homme de la cité*
cas direct :	أَلرَّجُلَ	—	» رَجُلَ	—
cas indirect :	أَلرَّجُلِ	—	» رَجُلِ	—

les cavaliers, sing. فَارِسٌ

nominatif :	أَلْفَوَارِسُ	*les cavaliers*	فَوَارِسُ ٱلْمَدِينَةِ	*les cavaliers de la cité*
cas direct :	أَلْفَوَارِسَ	—	» فَوَارِسَ	—
cas indirect :	أَلْفَوَارِسِ	—	» فَوَارِسِ	—

Remarque. — Les « déclinaisons » indiquées dans la plupart des grammaires ne sont que des variantes de ces flexions, qui résultent de la présence d'une semi-voyelle *wâw* ou *yâ'* (cf. § 103).

(1) Cf. Wright, I, 217 ; et noter l'harmonie vocalique.

(2) Ces flexions affectent des mots appelés *triptotes* dans les grammaires.

B. *Quand ils sont indéterminés*, les noms au singulier et au pluriel interne ont, pour la plupart, une flexion longue à *tanwîn* et à trois cas, *un, an, in* (1).

nominatif :	رَجُلٌ	*un homme*	رِجَالٌ	*des hommes*
cas direct	رَجُلًا	—	رِجَالًا	—
cas indirect :	رَجُلٍ	—	رِجَالٍ	—
nominatif :	إِمْرَأَةٌ	*une femme*	نِسَآءٌ	*des femmes*
cas direct	إِمْرَأَةً	—	نِسَآءً	—
cas indirect :	إِمْرَأَةٍ	—	نِسَآءٍ	—

Remarque. — Dans les noms terminés en ة et en *hamza*, on n'ajoute pas d'*alif* au cas direct. Cet *alif*, qui n'a aucune influence sur la prononciation, a servi, avant l'invention des signes-voyelles, à distinguer dans l'écriture le cas direct de deux autres cas, surtout du nominatif, avec lequel il pouvait être confondu. On voit mal pourquoi il a semblé inutile de marquer d'un signe le cas direct des noms en ة.

Toutefois on écrit شَيْئًا

§ 75 bis. — Un certain nombre de types de substantifs et d'adjectifs au singulier ou au pluriel interne, *indéterminés*, ont une flexion à deux cas *u*, *a* : (2). Ce sont :

a) des pluriels internes quadrilitères مَفَاعِلُ et مَفَاعِيلُ et leurs dérivés : فَعَائِلُ , فَعَالِ , فَعَالَى et فَوَاعِلُ

	nomin.	cas dir. et ind.		nomin.	cas dir. et ind.
des royaumes	مَمَالِكُ	مَمَالِكَ	*des esclaves*	مَمَالِيكُ	مَمَالِيكَ
des îles	جَزَائِرُ	جَزَائِرَ	*des fruits*	فَوَاكِهُ	فَوَاكِهَ

(1) Ces flexions affectent les mots appelés *triptotes* dans les grammaires.

(2) Dans les grammaires, ces noms sont appelés *diptotes*. — La flexion à trois cas des noms indéterminés est distinguée, dans les dictionnaires, de la flexion à deux cas par un *tanwîn* : رَجُلٌ à trois cas ; أَحْمَدُ à deux cas.

b) les pluriels trilitères avec désinence *ā'* ou *ā* :

أَفْعِلَآءُ , فُعَلَآءُ

nobles, chérifs شُرَفَآءُ شُرَفَآءَ *amis* أَخِلَّآءُ أَخِلَّآءَ

et فَعْلَى *malades* مَرْضَى مَرْضَى

c) quelques فُعَلُ provenant de فُعْلَى :

أُولَى *première* pl. أُوَلُ أُخْرَى *autre* pl. أُخَرُ

d) des adjectifs du type أَفْعَلُ de « couleur et difformité », et leur féminin فَعْلَآءُ :

أَبْيَضُ *blanc* fém. بَيْضَآءُ أَسْوَدُ *noir* fém. سَوْدَآءُ

e) des adjectifs du type أَفْعَلُ d'élatifs, et leur féminin فُعْلَى :

أَكْبَرُ *plus grand* fém. كُبْرَى

f) des adjectifs du type فَعْلَانُ fém. فَعْلَى :

غَضْبَانُ *irrité* fém. غَضْبَى

Il y a quelques adjectifs de ce type qui ont des flexions à trois cas, et le féminin en ة.

نَدْمَانُ *repentant* fém. نَدْمَانَةٌ (cf. § 68 *b* 3°, *Rem.*)

Remarque. — On voit que ces catégories d'adjectifs ont la flexion à deux cas, au type masculin comme au type féminin : sauf au type féminin en *ā* où cette désinence absorbe la flexion.

§ 75 ter. — Quelques substantifs bilitères أَبٌ *père*, أَخٌ *frère*, etc., allongent leur seconde syllabe, quand ils sont déterminés par annexion.

cas sujet :	أَبٌ	أَبُو بَكْرٍ	*Abû Bakr*	أَبُوكَ *ton père*
cas direct :	أَبًا	أَبَا بَكْرٍ	»	أَبَاكَ »
cas indirect :	أَبٍ	أَبِي بَكْرٍ	»	أَبِيكَ »

le *wâw* persiste au duel. أَخَوَانِ أَخَوَيْنِ

C'est aussi la flexion de ذُو *possesseur de*, et de فُو variante de فَمٌ *bouche*.

ayant du bien	*ta bouche*
ذُو مَالٍ	فُوكَ
ذَا »	فَاكَ
ذِي »	فِيكَ

Remarques. — *a)* On ne saurait donner ici des indications complètes sur les noms propres et distinguer nettement ceux qui sont à trois cas et ceux qui n'en ont que deux. On peut indiquer seulement que les noms propres ont suivi, en gros, pour les flexions, les mêmes lois que les noms communs ; مُحَمَّدٌ est à trois cas, puisque c'est le participe passif indéterminé de la 2me forme حَمَّدَ, bien qu'un nom propre soit déterminé par nature; الحَارِثُ *al-Ḥâriṯ* est à trois cas, comme participe actif de 1re forme, déterminé par l'article ; أَحْمَدُ *Aḥmad* est un nom du type أَفْعَلُ, à deux cas à l'indétermination : عُثْمَانُ *ʿOṯmân* l'est aussi comme ressemblant à فُعْلَانُ ; يَزِيدُ *Yazid*, comme inaccompli de زَادَ, etc. Les noms propres terminés en ة, même quand ils sont du même type qu'un nom commun décliné à trois cas, sont, surtout quand ils sont féminins, déclinés à deux cas : فَاطِمَةُ *Fâṭima*, cas direct et cas indirect فَاطِمَةَ. Les noms propres masculins, étrangers à l'arabe, sont, en général, à deux cas.

b) Le nom propre suivi de بْنُ et d'un deuxième nom propre se construit avec celui-ci en rapport d'annexion, comme si بْنُ n'existait pas.

عَلِيُّ بْنُ أَبِي طَالِبٍ : *ʿAli, fils d'Abû Ṭâlib*

مُحَمَّدُ بْنُ عَبْدِ اللهِ : *Muḥammad, fils d'ʿAbdallah*

On imagine aisément que l'on se contentait jadis des deux noms en rapport d'annexion, comme dans d'autres langues.

c) La distinction qui semble séparer si nettement la flexion à

deux cas de celle à trois cas n'est pas toujours observée par les poètes classiques ; « pour les besoins du mètre » لِلضَّرُورَةِ : (1)

d) Deux noms propres, *'Umar* et *'Amr*, qui ont même racine, se déclinent, le premier à deux cas, le second à trois cas :

عُمَرُ عُمَرَ — عَمْرٌو عَمْرًا عَمْرٍو

L'orthographe, antérieure à l'invention des signes-voyelles, a introduit ici un *wâw* et un *alif*, qui suffisent à distinguer, en gros, les cas.

(1) Cf. Nöldeke, *Zur Gr.*, 24.

CHAPITRE VIII

VERBES ET NOMS DE RACINES ANORMALES

§ 76. — Dans les chapitres qui précèdent, on a étudié les verbes et les noms, dont la racine est normale, c'est-à-dire dont les trois consonnes radicales sont maintenues sans altération grave, au cours de la formation des mots, de leur conjugaison et de leur déclinaison.

Il reste à examiner les verbes et les noms dérivés d'une racine anormale :

I. Racines dont la seconde et la troisième consonne radicale sont identiques (*r d d*). Il est convenu d'appeler *sourds* les verbes formés de ces racines.

II. Racines qui ont *wâw* ou *yâ'* comme première, deuxième ou troisième consonne radicale ; il est convenu d'appeler *assimilés*, *concaves* et *défectueux* les verbes formés de ces racines.

III. Racines qui ont un *hamza* comme première, deuxième ou troisième radicale ; les verbes sont dits *hamzés*.

On étudiera successivement ces catégories de racines, sans faire de distinction complète entre les noms et les verbes, car les mêmes rencontres de phonèmes produisent des effets identiques chez les uns et les autres.

On commencera par noter tous les mots en caractères latins, avant de les écrire en caractères arabes, dans le but de bien faire comprendre qu'on trouve des sons avant de rencontrer leurs signes. Quelque bons phonéticiens qu'ils fussent, les grammairiens arabes semblent avoir parfois raisonné sur ceux-ci, c'est-à-dire sur l'écriture, et non sur le langage parlé ; les manuels européens les ont imités. On cherchera ici à réagir contre ces habitudes. On aura à supposer d'anciennes formes, sans doute théoriques ; on les fera précéder du signe *.

Tout essai d'explication de la formation des mots issus de racines anormales fait intervenir l'accentuation. On a déjà dit (§ 13) quelle

incertitude règne sur la place de l'accent en arabe ancien ; c'est donc avec beaucoup d'hésitation qu'on en raisonnera ici.

SECTION I

Racines à deuxième et troisième consonnes radicales identiques. (Verbes sourds)

§ 77. — Les grammairiens arabes considèrent le verbe sourd comme « sain » صَحِيح et non comme malade مُعْتَلٌّ, puisqu'il ne contient ni *wâw*, ni *yâ'*, ni *hamza*. Il présente cependant des anomalies qui lui donnent une place à part parmi les verbes.

Les faits anormaux y sont conditionnés par la tendance des deux consonnes identiques à se fondre en une seule consonne géminée (ou renforcée), quand la position de l'accent est favorable à cette confusion.

Thèmes normaux

§ 78. — A. Quand la seconde syllabe est fermée et porte l'accent, celui-ci maintient la séparation des deux consonnes identiques et conserve au verbe son aspect normal :

accompli :	rac. *f r r*, fuir	فَعَلْتُ	*farârtu*	فَرَرْتُ
		فَعَلْنَا	*farârnâ*	فَرَرْنَا
apocopé :	rac. *r d d*, rendre	يَفْعُلْ	*yardúd*	يَرْدُدْ
impér. :	rac. *m d d* étendre	أُفْعُلْ	*'umdúd*	أُمْدُدْ
inaccompli :	fém. plur.	يَفْعُلْنَ	*yamdúdna*	يَمْدُدْنَ

B. Quand la première syllabe est fermée et porte l'accent, ce qui se produit seulement dans les noms, par exemple du type فَعْلٌ, la forme est normale ; mais on écrit la consonne double avec un *šadda*.

rac. *r d d*	فَعْلٌ	*radd*^{un}	رَدٌّ
rac. *š d d*	فَعْلَةٌ	*šaddat*^{un}	شَدَّةٌ

C. A la deuxième et à la cinquième forme, où la seconde radicale est redoublée et où la première syllabe radicale est accentuée, le verbe reste normal :

rac. *f r r*	2me forme	*fárrara*	فَرَّرَ
inaccompli :		*yufárriru*	يُفَرِّرُ
5me forme :		*tafárrara*	تَفَرَّرَ
inaccompli :		*yatafárraru*	يَتَفَرَّرُ

Remarque. Certains verbes ont un *maṣdar* فَعَلٌ qui reste intact et se distingue du maṣdar فَعْلٌ (Ex. : رَدٌّ), signalé plus haut : ذَبٌ *être maigre et sec* ذَبَبٌ.

Thèmes anormaux

§ 79. — A. Aux troisièmes personnes de l' *accompli, sauf au féminin pluriel, l'accent paraît bien porter sur la première syllabe ; il affaiblit la voyelle de la seconde qui disparaît entre les deux consonnes semblables :

فَعَلَ	**fárara*	>	*fárra*	فَرَّ
فَعَلَتْ	**rádadat*	>	*ráddat*	رَدَّتْ
فَعَلُوا	**šáqaqū*	>	*šáqqū*	شَقُّوا
فُعِلَ	**múdida*	>	*múdda*	مُدَّ

B. A l'inaccompli indicatif et subjonctif et à des personnes de l'apocopé, il y a un changement de rythme par rapport au verbe normal, et un ressaut d'accent analogue à celui qui a été signalé, dans des dialectes, pour les noms du type مَفْعَلَةٌ par exemple, *maḥkámat*^{un} > *mḥákma*.

On rapproche en somme le rythme de l'inaccompli de celui de l'accompli *rádda* :

	يَفْعُلُ	**yárdudu*	>	*yarúddu*	يَرُدُّ
	نَفْعُلُ	**námdudu*	>	*namúddu*	نَمُدُّ
	تَفْعِلُ	**tájlilu*	>	*tajíllu*	تَجِلُّ
4e f.	أَفْعَلَ	**ʾáždada*	>	*ʾažádda*	أَشَدَّ

de même des noms :

مَفْعَلٌ	**márdadun*	>	*marádd*un	مَرَدٌّ
مُفْعِلٌ	**múqlilun*	>	*muqillun*	مُقِلٌّ
أَفْعَلُ	*ʾáždadu*	>	*ʾažáddu*	أَشَدُّ

Remarques. — *a)* A la 7me et à la 8me forme, c'est aussi le rythme *rádda* qui se maintient ; l'accent semble donc porter sur la seconde syllabe :

إِنْفَعَلَ	**ʾinsálala*	>	*ʾinsálla*	إِنْسَلَّ
يَنْفَعِلُ	**yansálilu*	>	*yansállu*	يَنْسَلُّ
إِفْتَعَلَ	**ʾiṣṭáfafa*	>	*ʾiṣṭáffa*	إِصْطَفَّ
يَفْتَعِلُ	**yaṣṭáfifu*	>	*yaṣṭáffu*	يَصْطَفُّ

b) A la 10me forme, il y a ressaut d'accent, comme précédemment, et le rythme *rádda* est conservé :

إِسْتَفْعَلَ	**ʾistašmama*	>	*ʾistašámma*	إِسْتَشَمَّ
يَسْتَفْعِلُ	**yastašmimu*	>	*yastašímmu*	يَسْتَشِمُّ

Le rythme normal du nom d'action est conservé par l'*á* de la pénultième :

إِسْتِفْعَالٌ *ʾistišmāmun*

En résumé, à l'accompli, tout est normal, sauf aux troisièmes personnes du singulier et du duel et à la troisième du pluriel masculin. A l'inaccompli, il s'est établi un rythme nouveau, *rádda*, *yarúddu*, qui est suivi partout, sauf aux deux personnes du pluriel féminin. L'apocopé maintient presque toutes les formes normales.

c) L'apocopé *yardúd* et l'impératif *ʾurdúd*, tout en persistant dans la langue classique, ont pour doublets des types calqués sur le subjonctif :

apocopé : *yaruddá* يَرُدَّ impér. : *rudda* رُدَّ

Certains grammairiens, pour affirmer la parfaite conformité de la flexion du nom avec celle du verbe, ont fabriqué des types :

yaruddi يَرُدِّ et *ruddi* رُدِّ

qui ne se sont pas imposés, sauf dans les verbes d'inaccompli en *i*, où l'harmonie vocalique est favorable.

فَرَّ *yafirri* يَفِرِّ *firri* فِرِّ

d) Les formes *farartu*, *šadadtu*, (*šadattu*), de l'accompli qui rompent, elles aussi, le rythme *rádda*, ont été remplacées, dans la plupart des parlers, par des formes *šaddáitu*, *šeddit*, etc., qui ne sont point inconnues de l'arabe classique. Elles paraissent provenir, par analogie, de l'accompli de la seconde forme des verbes dits défectueux, c'est-à-dire ayant une semi-voyelle pour dernière radicale, par exemple : *bakkā* faire pleurer :

بَكَّى *bákkā* 1re p. *bakkáytu* بَكَّيْتُ

شَدَّ *šádda* *šaddáytu* شَدَّيْتُ

تَظَنَّ تَظَنَّنْتُ = تَظَنَّيْتُ

Il y a, aussi, des exemples de *maṣdar* de formes dérivées qui développent un *yā'* final :

تَقَضَّضَ *s'abattre* (oiseau) *maṣdar* تَقَضُّضٌ et تَقَضٍّ

C'est un nouvel exemple du « flottement » qui existe entre les racines « malades », qui se ramènent en somme à une racine bilitère. — De même, le Coran emploie (XLIII, 57) يَصِدُّونَ pour « battre des mains » et VIII, 35, تَصْدِيَةً.

On pourrait donc renoncer à l'explication analogique, et penser à un flottement général dans l'histoire de la langue.

e) Les verbes sourds, comme les verbes normaux terminés par une dentale, subissent des assimilations avec les finales *t*.

šadádtu > *šadáttu* شَدَدْتُ *madádtu* > *madáttu* مَدَدْتُ

f) Le participe actif de la forme nue qui a l'accent sur la première syllabe, élimine la voyelle de la seconde :

فَاعِلٌ *rādidun* > *rāddun* رَادٌّ

C'est l'un des cas où l'arabe semble conserver une syllabe fermée ; mais, en réalité, la gémination est simplement un renforcement de la consonne double, et l'on n'a point une syllabe fermée longue.

g) Les grammairiens notent quelques verbes peu usités, des types فَعِلَ et فَعُلَ, qui ont une conjugaison normale, sans union des deux consonnes identiques.

SECTION II

Racines dont l'une des trois radicales est *wâw* ou *yâ'*

§ 80. — Le rythme solide du mot, verbe ou nom, se trouve singulièrement troublé par la présence d'un de ces deux sons, qui, à cause de leur instabilité, sont appelés « semi-voyelles », « voyelles consonantiques ». Les grammaires ont coutume d'y voir des exceptions, des conjugaisons et des flexions particulières. On cherchera à montrer ici que ces faits nouveaux sont simplement la conséquence des caractères particuliers des semi-voyelles et qu'ils résultent de lois très nettes.

En arabe, il y a deux semi-voyelles, *wâw* et *yâ'*. Ce sont, en principe, des consonnes, c'est-à-dire qu'elles correspondent aux sons de *w* anglais dans *tramway* et de *ou* français dans *ouate*, de *y* et *i* dans anglais *yacht* et français *yeuse* et *hier*. Dans bien des cas, l'arabe conserve ces sons :

waṣala joindre وَصَلَ *qāwala* conférer avec قَاوَلَ

Mais dans d'autres cas, cette consonne fragile, placée en fin de syllabe fermée, forme seulement diphtongue avec la voyelle de cette syllabe :

qawl قَوْلٌ dire *sayr* سَيْرٌ voyager

Enfin, quand la semi-voyelle est entre deux voyelles brèves, elle disparaît soit en formant une longue, soit même sans laisser aucune trace de son existence.

rac. *q w l* فَعُلَ *qawula* > *qāla* قَالَ

Ce sont ces trois traitements des semi-voyelles que l'on va étudier ici : on parlera en même temps des verbes et des noms, car les faits sont identiques. Ils y prendront une allure ordonnée et systématique qui n'est point exempte, sans doute, de quelque artifice : les règles que l'on va poser trouvent parfois des faits qui refusent de s'y conformer ; mais elles répondent dans leur ensemble à la réalité et elles ne semblent point dénuées de valeur pédagogique.

Principes généraux

§ 81. — De l'ensemble des faits que l'on va étudier, se dégagent quelques principes, qu'il importe d'énumérer :

a) La semi-voyelle est maintenue consonne quand elle est redoublée ou précédée d'une syllabe ouverte longue : il y a, dans les deux cas, un effort pour prononcer qui oblige au maintien de la consonne, si l'on veut éviter une déformation complète du mot.

rac. *q w l* 2e f. *qáwwala* قَوَّلَ

rac. *s y r* 3e f. *sāyara* سَايَرَ

b) La semi-voyelle placée entre deux voyelles brèves tend à disparaître.

rac. *q w l* فَعُلَ *qáwula* > *qāla* قال

c) Les éléments *ı* l'emportent, quand il y a combinaison d'éléments *w* - *u* et *y* - *i*.

rac. *m ḍ y* فُعُولٌ *muḍūyun* > *muḍīyun* مُضِيٌّ

rac. *q w l* فُعِلَ *qúwila* > *qíla* قِيلَ

d) La syllabe fermée longue, formée par l'affaiblissement de la semi-voyelle, devient syllabe fermée brève.

rac. *q w l* فَعُلْتُ *qawúltu* > *qúltu* قُلْتُ

Comparer le latin *amavisti* > *amāsti*.

On a indiqué précédemment que l'arabe évitait la syllabe fermée longue, sauf dans les racines à consonne double. Par exemple, dans les verbes dits *concaves*, c'est-à-dire ceux dont la seconde radicale est *wâw* ou *yâ'*, on a :

indicatif : يَفْعُلُ : *yáqwulu* > *yaqūlu* يَقُولُ

apocopé : يَفْعُلْ : *yaqūl* > *yaqul* يَقُلْ

A. — Racines dont la première consonne radicale est *wâw* ou *yâ'*

I. Verbes dits assimilés

§ 82. — *a)* A la forme nue, l'*accompli* est normal : la semi-voyelle est initiale et reste consonne :

waṣala وَصَلَ joindre *yaqiẓa* يَقِظَ être éveillé

waḍaʿa وَضَعَ placer

b) A l'inaccompli, la semi-voyelle se trouve en fin de syllabe, en contact avec le préfixe pronominal ; elle disparaît dans le plus grand nombre de verbes.

Le type normal du verbe assimilé en *wâw* est فَعَلَ يَفْعِلُ

walada وَلَدَ *yalidu* يَلِدُ enfanter.

Mais l'inaccompli est يَفْعَلُ dans les verbes dont la seconde ou la troisième radicale est une laryngale ou une spirante gutturale :

وَدَعَ يَدَعُ imp. دَعْ *laisser*

وَضَعَ يَضَعُ ضَعْ *placer* وَهَبَ يَهَبُ هَبْ *donner*

Remarque. — On voit qu'à l'impératif il ne faut ni voyelle d'attaque, ni *alif* dans l'écriture, puisqu'il commence par une seule consonne.

c) Il y a un certain nombre de فَعِلَ يَفْعِلُ qui perdent, eux aussi, la semi-voyelle à l'*inaccompli*.

وَرِثَ يَرِثُ رِثْ *hériter* وَثِقَ يَثِقُ ثِقْ *avoir confiance*

d) Enfin quelques فَعِلَ inacc. يَفْعَلُ conservent le *wâw*

وَجِعَ يَوْجَعُ إِيجَعْ *souffrir*

Remarques. — *a)* Le verbe « assimilé » en *yâ'* est, à la forme nue, identique au verbe « sain » ; le *yâ'* initial de la racine est conservé à l'inaccompli après le préfixe.

يَقِظَ *être éveillé* يَيْقَظُ يَنَعَ *être mûr* يَيْنَعُ

b) A l'inaccompli passif, le *wâw* initial est conservé par la voyelle *u* caractéristique du préfixe :

يُوصَلُ وُصِلَ

et le *yâ'* initial devient *wâw* sous l'influence de la voyelle du préfixe :

يَسَرَ *être facile* يُوسَرُ

Il en est de même à l'inaccompli de la 4e forme :

أَوْفَقَ inacc. يُوفِقُ يُوفَقُ actif et passif

أَيْسَرَ » يُوسِرُ يُوسَرُ »

c) Les verbes « sourds » qui sont en même temps « assimilés » ont nécessairement l'inaccompli du type يَفْعَلُ, avec maintien de la semi-voyelle initiale :

وَدَّ *aimer* يَوَدُّ

d) A la huitième forme le *t* infixé s'est assimilé la semi-voyelle initiale.

وَصَلَ *joindre* إِتَّصَلَ يَتَّصِلُ إِفْتَعَلَ

Mais il s'est formé aussi quelques verbes fort employés, qui diffèrent notablement de sens avec la forme nue ; et la conscience populaire y a senti des racines en *t* initial et a tiré des dérivés nominaux de ces racines secondaires (1).

وَقَى *garder* 8e f. إِتَّقَى *craindre*

تَقَى *craindre Dieu* تَقْوَى *piété* ; تَقِيٌّ *pieux*

وَلَدَ *enfanter* تَلَدَ *être né à la maison* (esclave)

تَلَدٌ *biens héréditaires*

وَهَمَ *s'imaginer* إِتَّهَمَ *soupçonner*

تَهُمَ *être suspect* تُهْمَةٌ *suspicion* تَهِيمٌ *suspect*

وَجْهٌ *face* إِتَّجَهَ *se tourner vers* تُجَاهَ *en face*

(1) Comp. les 8me formes اتّبع , اتّرك , اتّهم (rac. اهم).

II. Noms dérivés de racines « assimilées »

§ 83. — *a)* Les *maṣdar* de la forme nue ont des types normaux :

وُصُولٌ وَصْلٌ

mais il y a un nom verbal, qui est spécial aux verbes assimilés : c'est عِلَةٌ , avec chute de la semi-voyelle comme à l'inaccompli de la plupart des verbes ; عَلَةٌ avec 2me ou 3me consonne radicale laryngale :

وَصَفَ	*décrire*	صِفَةٌ	*description, qualité*
وَثِقَ	*avoir confiance*	ثِقَةٌ	*confiance*
وَدِيَ	*payer le prix du sang*	دِيَةٌ	*prix du sang*
وَصَلَ	*joindre*	صِلَةٌ	*cadeau*
وَدَعَ	*laisser tranquille*	دَعَةٌ	*tranquillité*

b) Dans le *maṣdar* des 4me et 10me formes des verbes en *wâw*, celui-ci devient *yâ'* sous l'influence de l'*i* antérieur :

إِيدَاعٌ يُودِعُ أَوْدَعَ وَدَعَ إِفْعَالٌ

إِسْتِيقَافٌ يَسْتَوْقِفُ إِسْتَوْقَفَ وَقَفَ إِسْتِفْعَالٌ

c) Dans les noms d'instrument provenant de racines commençant par un *wâw*, celui-ci devient *ī*, sous l'influence de l'*i* du préfixe *mi* :

rac. وسم مِيسَمٌ *instrument pour imprimer au fer rouge la marque de propriété*

rac. وقع مِيقَعَةٌ *battoir, marteau*

d) On trouve d'autres exemples de noms du type مِفْعَالٌ :

وَلَدَ مِيلَادٌ *époque de naissance* ; plur. مَوَالِيدُ

وَقْتٌ مِيقَاتٌ *date fixe, station de pèlerinage* ; plur. مَوَاقِيتُ

e) Le nom de lieu et de temps du type مَفْعِلٌ est d'ailleurs fréquent :

rac. وسم مَوْسِمٌ *marquage des bêtes, pèlerinage, fête de saint*

rac. ولد مَوْلِدٌ *date ou lieu de naissance*

B. — Racines dont la deuxième consonne radicale est *wâw* ou *yâ'*

I. Verbes dits concaves

§ 84. — On classera les faits sous trois rubriques :

A. Quand la semi-voyelle est redoublée ou précédée d'une voyelle longue, elle reste consonne.

B. Quand la troisième consonne du verbe est vocalisée, ex. : فَعَلَ , يَفْعُلُ, la semi-voyelle n'a plus sa valeur semi-consonantique ; mais il y a une voyelle longue.

C. Quand la troisième consonne du verbe est sans voyelle, la semi-voyelle disparaît.

Les grammairiens ont admis qu'en général les verbes concaves appartenaient à deux types :

avec *wâw* فَعَلَ يَفْعُلُ avec *yâ'* فَعَلَ يَفْعِلُ

quelques verbes seulement faisant exception :

avec *wâw* فَعُلَ يَفْعُلُ avec *yâ'* فَعِلَ { يَفْعَلُ / يَفْعِلُ }

Il semble bien qu'en l'absence de toute raison solide, ils aient émis une pure hypothèse qui ne paraît pas répondre à la réalité des faits. On supposera ici que les verbes en *wâw* ont une seconde voyelle *u* à l'accompli comme à l'inaccompli, de même que les verbes en *yâ'* ont un *i* :

avec *wâw* فَعُلَ يَفْعُلُ avec *yâ'* فَعِلَ يَفْعِلُ

Cette hypothèse permet d'expliquer nettement certaines personnes de l'accompli qui, suivant le schéma classique, sont peu claires. Il reste quelques types aberrants : فَعِلَ يَفْعَلُ

§ 85. A) **La semi-voyelle garde sa pleine valeur de consonne** : a) quand elle est redoublée ; b) après voyelle longue ; c) à l'initiale d'une syllabe fermée, après une syllabe fermée :

rac.	قول	2e f.	قَوَّلَ	5e f.	تَقَوَّلَ
rac.	سير	3e f.	سَايَرَ	6e f.	تَسَايَرَ
rac.	بيض	9e f.	إِبْيَضَّ		

§ 86. B) **Quand la troisième consonne est vocalisée, la semi-voyelle ne reste pas consonne** ; 1° *Elle disparaît* :

A) quand la première consonne radicale est vocalisée, c'est-à-dire aux troisièmes personnes du singulier et du duel, et à la troisième personne personne du masculin pluriel de l'accompli actif et passif, la semi-voyelle intervocalique disparaît :

a) *parfait actif* : la première radicale est vocalisée en *a* ; c'est cette voyelle qui persiste et devient *â* :

rac.	قول	**qawula*	>	*qâla*	قَالَ
rac.	طول	**ṭawula*	>	*ṭāla*	طَالَ
rac.	خوف	**ḫawifa*	>	*ḫāfa*	خَافَ
rac.	قود	**'inqawada*	>	*'inqāda*	إِنْقَادَ
rac.	سير	**sayira*	>	*sāra*	سَارَ
rac.	زيد	**'izdayada*	>	*'izdāda*	إِزْدَادَ

Le même fait se retrouve à l'inaccompli des 7e et 8e formes :

rac.	قود	يَنْفَعِلُ	**yanqawidu*	>	*yanqādu*	يَنْقَادُ
rac.	زيد	يَفْتَعِلُ	**yazdayidu*	>	*yazdādu*	يَزْدَادُ

La persistance de l'*a* dans tous ces types de mots s'explique de deux façons : soit parce qu'il est maintenu par l'accent *qáwula, inqáwada, yanqáwidu, yazdáwidu*, car c'est cette position de l'accent qu'admettent en général les grammairiens européens ; — soit parce que,

comme on le verra par la suite, la voyelle *a* résiste en contact avec les voyelles *u* et *i*.

b) *parfait passif* : la première consonne radicale a une voyelle *u*, et la semi-voyelle un *i* ; la semi-voyelle intervocalique disparaît. On sait qu'en arabe les éléments *u* disparaissent au contact des éléments *i* ; il reste donc un *î*.

rac.	قول	فُعِلَ	**quwila*	>	*qīla*	قِيلَ
rac.	سير	فُعِلَ	**suyira*	>	*sīra*	سِيرَ

§ 87. 2° *Il reste une trace de la semi-voyelle* :

La troisième consonne radicale est vocalisée ; mais la première ne l'est point. C'est ce qui se produit : a) à toutes les personnes de l'inaccompli indicatif et subjonctif, actif et passif, sauf au féminin pluriel ; — b) à l'inaccompli apocopé et à l'impératif, au féminin singulier 2e pers. et aux 2e et 3e personnes masculins pluriels et au duel ; à la forme nue ; — c) aux formes dérivées 4, 9 et 10, à l'accompli et à l'inaccompli, aux mêmes personnes qu'à la forme nue.

La semi-voyelle disparaît : c'est la voyelle, caractéristique de l'inaccompli *u*, *i* ou *a*, qui est maintenue dans chaque série verbale ; elle s'allonge, gardant ainsi une trace de la semi-voyelle :

rac.	قول	يَفْعُلُ	**yaqwulu*	>	*yaqūlu*	يَقُولُ
rac.	سير	يَفْعِلُ	**yasyiru*	>	*yasīru*	يَسِيرُ
rac.	خوف	يَفْعَلُ	**yaḫwafu*	>	*yaḫāfu*	يَخَافُ
rac.	قول	يُفْعَلُ	**yuqwalu*	>	*yuqālu*	يُقَالُ
rac.	قوم	يُفْعِلُ	**yuqwimu*	>	*yuqīmu*	يُقِيمُ
rac.	قوم	أَفْعَلَ	**ʾaqwama*	>	*ʾaqāma*	أَقَامَ
rac.	قوم	يَسْتَفْعِلُ	**yastaqwimu*	>	*yastaqīmu*	يَسْتَقِيمُ
rac.	قول	أُفْعُلُوا	**ʾuqwulū*	>	*qūlū*	قُولُوا

Remarque. — Dans ce dernier impératif, la voyelle d'attaque a naturellement disparu.

§ 88. C) **Quand la troisième consonne radicale n'est pas vocalisée, la semi-voyelle disparaît, et il ne subsiste qu'une voyelle brève.**

Il faut distinguer le cas où la première consonne n'a pas de voyelle et celui où elle en a une.

A. *La première consonne n'est pas vocalisée* : cela se produit aux cinq personnes de l'apocopé qui n'ont pas de voyelle finale, à la 2e personne de l'impératif, et au féminin pluriel de l'inaccompli aux trois modes et de l'impératif de toutes les formes. — Si l'on part de l'inaccompli de l'indicatif tel qu'il vient d'être formé pour les verbes concaves, *yaqūlu*, *yasīru*, *yaḫāfu*, et que l'on pratique sur lui l'apocope, on obtient une syllabe longue fermée que l'arabe s'efforce d'éviter et qu'il transforme en syllabe fermée brève.

yaqūlu	يَقُولُ	*yaqūl*	>	*yaqul*	يَقُلْ
yasīru	يَسِيرُ	*yasīr*	>	*yasir*	يَسِرْ
yaḫāfu	يَخَافُ	*yaḫāf*	>	*yaḫaf*	يَخَفْ

de même :

يَقُلْنَ	*yaqwulna	> *yaqūlna*	>	*yaqulna*	يَقُلْنَ
أُقْوُلْ	*ʾuqwul	> *qūl*	>	*qul*	قُلْ
إِقْوَلْ	*ʾiḫwaf	> *ḫāf*	>	*ḫaf*	خَفْ

B. *La troisième consonne radicale n'a pas de voyelle, alors que la première en a une.*

C'est ce qui se produit dans l'accompli actif et passif aux premières et deuxièmes personnes du singulier, du duel et du pluriel et au pluriel féminin (troisième pers.).

a. *Accompli actif* : La semi-voyelle intervocalique disparaît : des deux voyelles en contact, c'est la seconde qui persiste et qui devrait s'allonger ; mais étant en syllabe fermée, elle devient brève.

rac. قول فَعُلْتُ *qawúltu > qūltu > qúltu قُلْتُ

rac. سير فَعِلْتُ *sayirtu > sīrtu > sirtu سِرْتُ

rac. خوف فَعِلْتُ *ḫawiftu > ḫīftu > ḫiftu خِفْتُ

De même à l'accompli des formes dérivées :

rac. قود إِنْفَعَلْتُ *inqawádtu > inqāttu > inqáttu إِنْقَدْتُ

rac. قود إِفْتَعَلْتُ *iqtawádtu > iqtāttu > iqtáttu إِقْتَدْتُ

b. *Accompli passif* : Il s'agit des mêmes personnes qu'à l'accompli actif ; c'est la voyelle *i*, caractéristique du passif, qui persiste en syllabe fermée brève.

فُعِلْتُ *quwiltu > qīltu > qiltu قِلْتُ

» *suyirtu > sīrtu > sirtu سِرْتُ

Remarques. — 1) Comme dans le cas des troisièmes personnes on peut expliquer la persistance de la voyelle *u*, *i*, de la forme nue, soit par le fait que ces voyelles sont celles de la syllabe accentuée : *qawúltu*, *ḫawiftu*, etc., soit par la persistance de la voyelle caractérisée de l'accompli de chaque verbe (types فَعَلَ , فَعِلَ), qui correspond à la semi-voyelle.

2) Pour le passif, on peut aussi invoquer la possibilité de l'accent, plus sûrement le fait reconnu de la prédominance des éléments *y* - *i* sur les éléments *w* - *u*.

3) Aux personnes considérées ici, l'accompli passif est, dans les verbes en *ya*, semblable à l'actif.

rac. بيع بَاعَ *vendre*

1re pers. acc. actif *bayʿtu > biʿtu بِعْتُ

» acc. passif *buyʿtu > biʿtu بِعْتُ

4) On retrouve ici les assimilations signalées dans les verbes sains (cf. page 40 *Rem. b*) ; mais elles sont plus sensibles à l'œil.

مَاتَ مِتُّ ou مُتُّ

قَادَ قُدْتُّ *qúttu*

كَانَ كُنَّا

5) L'accompli de la 4me et de la 10me forme combine les faits qui ont été signalés dans la conjugaison de la forme nue.

Inacc. **yaqwumu* > *yaqūmu*

4e f. **ʾaqwama* > *aqāma* 10e f. **istaqwama* > *istaqāma*

avec la suppression de la syllabe longue fermée :

**ʾaqwamtu* > *aqāmtu* > *aqamtu* أَقَمْتُ

**ʾistaqwamtu* > *istaqāmtu* > *istaqamtu* إِسْتَقَمْتُ

6) Il existe un rapport étroit entre la voyelle de la seconde radicale et la semi-voyelle dans le verbe « concave » ; il est rompu dans les verbes du type فَعِلَ en *wâw* : *ḫāfa*, *ḫiftu*. Mais la langue classique, comme la langue vivante, admet *ḫúftu*, à côté de *ḫiftu*, et *múttu*, à côté de *mittu*, avec la voyelle *u* correspondant au *wâw* de la racine.

7) Tous les faits qui ont été exposés ici prouvent que la semi-voyelle est traitée comme un élément instable : c'est en effet le principe courant dans la langue, telle que nous la connaissons. Il y a cependant des exceptions qui montrent qu'elle pouvait être traitée comme une consonne ordinaire.

Elle est maintenue à la forme nue et à la quatrième forme, dans des verbes qualitatifs de type فَعِلَ يَفْعَلُ :

عَوِرَ *être borgne* يَعْوَرُ 4e f. أَعْوَرَ

سَوِدَ *être noir* يَسْوَدُ 4e f. أَسْوَدَ

Dans d'autres verbes, elle ne persiste qu'aux formes 4, 8 et 10, sans parler des formes 2, 3, 5 et 6, où son maintien est normal : (voir § 85).

ثَابَ *revenir* 4e f. أَثَابَ et أَثْوَبَ *récompenser*

جَارٌ *voisin* 8e f. إِجْتَارَ et إِجْتَوَرَ *être voisin*

جَوَابٌ *réponse* 10e f. إِسْتَجَابَ et إِسْتَجْوَبَ *répondre favorablement, exaucer*

8) C'est ici qu'il convient de signaler le faux verbe لَيْسَ, *il n'est pas*, négatif de كَانَ. C'est, en réalité, une expression d'état, لَا أَيْسَ « pas d'existence » (1), qui, comme d'autres particules, a pris des désinences de verbe :

	singulier		pluriel	
	masculin	féminin	masculin	féminin
1re p.		لَسْتُ	لَسْنَا	
2e p.	لَسْتَ	لَسْتِ	لَسْتُمْ	لَسْتُنَّ
3e p.	لَيْسَ	لَيْسَتْ	لَيْسُوا	لَسْنَ
duel 2e p.	لَسْتُمَا			
3e p.	لَيْسَا	لَيْسَتَا		

La diphtongue *ay* des troisièmes personnes de ce pseudo-verbe aurait pu persister aux autres personnes ; l'analogie avec le verbe concave a imposé une voyelle brève, mais c'est un *a*, souvenir de l'*â* de *lâ*.

Les pseudo-verbes :

نِعْمَ	fém.	نِعْمَتْ	*combien est bon* !
بِئْسَ	fém.	بِئْسَتْ	*combien est mauvais* !

ont l'apparence de troisièmes personnes de l'accompli.

Noms dérivés de racines concaves

§ 89. — Les faits que l'on vient de signaler dans les verbes dits « concaves » se retrouvent dans les noms, issus comme eux de racines à seconde radicale *wâw* ou *yâ'*, sauf quelques variantes, notamment la présence de quelques diphtongues *aw*, *ay*.

(1) L'étymologie du mot n'est pas nette ; l'arabe أَيْسَ « existence » peut avoir été formé secondairement sur لَيْسَ. Cf. Cohen, *Verbe*, pp. 78 et 85 ; Brockelmann, *Gr.*, I, 501.

Maṣdar : a) Le *maṣdar* فَعْلٌ est fréquent dans les verbes concaves ; l'écriture en est normale :

قَوْلٌ *dire* سَيْرٌ *voyage*

mais il y a en réalité une diphtongue : *qawl* et *sayr*.

b) Les verbes concaves en *yâ'* ont souvent un *maṣdar mîmî*, (cf. p. 83) qui est, suivant la règle, du type en *i* : مَفْعِلٌ .

rac.	زيد	زَادَ	*croître*	مَزِيدٌ
rac.	سير	سَارَ	*aller*	مَسِيرٌ
rac.	صير	صَارَ	*devenir*	مَصِيرٌ

c) Quelques verbes concaves en *yâ'* ont un *maṣdar* d'un type special فَعْلُولَة :

rac.	بين	بَانَ	*être évident*	بَيْنُونَةٌ
rac.	غيب	غَابَ	*être absent*	غَيْبُوبَةٌ

On signale un exemple de *maṣdar* de verbe en *wâw* :

rac.	كون	كَانَ	*être, exister*	كَيْنُونَةٌ

d) Dans les *maṣdar* de première et de troisième forme فِعَالٌ et dans ceux de septième et de huitième forme, la semi-voyelle est maintenue consonne par la voyelle longue qu'elle introduit :

rac.	لين	لَانَ	*être mou, tendre*	maṣdar 3e f. لِيَانٌ

Dans les verbes de racines en *wâw*, celui-ci devient (*yâ'*) *i*, sous l'influence de l'*i* qui précède :

rac.	قوم	قَامَ	*être debout*	قِيَامٌ
rac.	قود	7e f. إِنْقَادَ	*être conduit*	إِنْقِيَادٌ
rac.	قود	3e f. إِقْتَادَ	» »	إِقْتِيَادٌ

Pour distinguer les *maṣdar* de la première et de la troisième forme de قَامَ, le *wâw* a été maintenu à cette dernière, malgré l'*i* du *qâf*.

rac. قوم 3e f. قَاوَمَ inf. قِوَامٌ

e) Dans les *maṣdar* de la quatrième et de la dixième forme, إِفْعَالٌ et إِسْتِفْعَالٌ, on pourrait encore admettre que l'*a* maintient à la semi-voyelle sa qualité de consonne malgré sa position après syllabe fermée ; mais c'est le rythme de l'accompli qui est conservé :

rac. قوم 4e f. أَقَامَ inf. إِقَامٌ

rac. جوب 10e f. إِسْتَجَابَ inf. إِسْتِجَابٌ

Cependant on emploie de préférence les formes en ة (1).

إِسْتِجَابَةٌ ، إِقَامَةٌ

§ 90. **Noms de lieu**. — Suivant le principe général, ils sont du type مَفْعِلٌ, d'après la voyelle de l'inaccompli du verbe (2), et comme à l'accompli, la semi-voyelle laisse une voyelle longue :

rac. قوم **maqwam*un > *maqām*un مَقَامٌ

rac. قيل **maqyil*un > *maqīl*un مَقِيلٌ

rac. بيت **mabyit*un > *mabīt*un مَبِيتٌ

§ 91. **Noms d'instrument**. — Ils sont nettement anormaux, car ils ne suivent point les règles qui ont été posées précédemment. Bien que la semi-voyelle y soit dans la même position que dans les noms de lieu, elle est maintenue consonne :

rac. قود *miqwad*un مِقْوَدٌ *bride*

rac. روح *mirwaḥ*un مِرْوَحٌ *éventail*

rac. صيد *miṣyad*un مِصْيَدٌ *filet*

(1) Je persiste à croire (cf. Socin-Brockelmann, § 66 *i*) que ce *ta* est ajouté pour rendre au nom son équilibre rythmique ; que c'est une forme « compensatrice », comme l'a dit Barth, *Nom*. XIII, 86 et 140 ; cf. Wensinck, 20.

(2) Voir § 5.

§ 92. **Participes**. — Après une syllabe ouverte longue, la semi-voyelle, on l'a vu, est normalement maintenue consonne. Le participe actif فَاعِلٌ des verbes concaves devrait donc être *qāwilun*, *sāyirun*, *ḫāwifun*. Mais le langage a remplacé la semi-voyelle par l'attaque vocalique *hamza*, et ainsi le participe actif des verbes concaves est du même type que ceux des verbes hamzés de seconde radicale : tels que *saʾala*, *sāʾilun*.

rac. قول *qāʾilun* قَائِلٌ rac. سير *sāʾirun* سَائِرٌ

rac. خوف *ḫāʾifun* خَائِفٌ

Le Maghreb écrit d'ailleurs قايل , ساير , خايف.

Au participe passif, la semi-voyelle est dans la même position qu'à l'inaccompli et dans le nom de lieu, bien qu'elle soit suivie d'un *û* long, elle disparaît :

مَقْوُولٌ **maqwūlun* > *maqūlun* مَقُولٌ

Dans les verbes en *yâʾ*, celui-ci transforme, comme ailleurs, le *û* long en *î* long.

rac. بيع **mabyūʿun* > *mabīʿun* مَبِيعٌ

Adjectifs. — Les adjectifs du type فَعْلٌ conserve le *yâʾ* en diphtongue, ainsi qu'on l'a vu pour les noms (§ 89 *a*) :

لَيْنٌ *doux* طَيْبٌ *bon*

Dans les adjectifs du type فَعِيلٌ qui proviennent des racines en *yâʾ*, il y a déplacement de l'accent et le redoublement du *yâʾ* n'apparaît pas comme un simple fait d'orthographe :

rac. لين **layīnun* > *láyyinun* لَيِّنٌ doux

Dans les adjectifs de racine en *wâw*, celui-ci devient *yâʾ*, suivant une règle déjà observée :

rac. موت **mawītun* > *mayītun* > *máyyitun* مَيِّتٌ mort

Il y a cependant plusieurs exemples de maintien de *wâw* consonne ; le type فَعِيلٌ est ainsi parfaitement conservé dans :

rac. طول *ṭawīl*[un] طَوِيلٌ long, haut (1)

§ 93. **Pluriels féminins.** — Le pluriel sain féminin des noms de racines concaves et de types فَعْلَةٌ , فِعْلَةٌ , فُعْلَةٌ ne développe pas, comme dans les noms de racines saines, une voyelle de deuxième radicale, qui pourrait maintenir à la semi-voyelle sa qualité de consonne (§ 74 *Rem.*).

رَوْضَةٌ	*jardin*	plur.	رَوْضَاتٌ
جَوْزَةٌ	*noix*	»	جَوْزَاتٌ
دُولَةٌ	*vicissitude*	»	دُولَاتٌ
عَيْبَةٌ	*faute*	»	عَيْبَاتٌ

On trouve cependant aussi جَوَزَاتٌ etc.

§ 94. **Diminutifs.** — La semi-voyelle est un *wâw* consonne sous l'influence de la vocalisation رُجَيْلٌ , c'est-à-dire placée après voyelle *u* et introduisant une diphtongue accentuée (2).

بَابٌ	porte	*buwáyb*[un]	بُوَيْبٌ	
قِيمَةٌ	prix	*quwáymat*[un]	قُوَيْمَةٌ	
شَيْءٌ	chose	*šuwáyyat*[un]	شُوَيَّةٌ	pour شُوَيْئَةٌ

C. — Racines ayant pour troisième radicale un *wâw* ou un *yâ'*

I. Verbes dits défectueux

§ 95. — Comme pour les verbes concaves, le *wâw* ou *yâ'* agit

(1) On a supposé que l'emphase du *ṭâ'* était pour quelque chose dans ce maintien du *wâw*.

(2) Marçais, *U. B.*, 118 B — Féghali, *Kf.*. 234 et 235.

sur la vocalisation des verbes « défectueux » qui appartiennent à l'un des types suivants :

avec *wâw* فَعَلَ / فَعُلَ } يَفْعُلُ avec *yâ'* فَعَلَ / فَعِلَ } يَفْعِلُ / يَفْعَلُ (1)

Les faits que l'on va étudier dans les mots provenant de racines « défectueuses » sont ceux que l'on a déjà rencontrés dans les racines « concaves » ; on y voit s'affirmer la solidité de la voyelle *a* devant *u* et *i* ; d'autre part, la semi-voyelle, en fin de radical et au contact des suffixes, produit des conséquences un peu différentes de celles que l'on a eu à constater précédemment.

On classera ici les faits, sous deux rubriques générales :

A. *La semi-voyelle est intervocalique*, ce qui est le cas le plus fréquent ; ex. فَعَلَ يَفْعُلُ

B. *La semi-voyelle n'est pas vocalisée* : فَعَلْتُ , فَعَلْنَا

§ 96. A. **La semi-voyelle est intervocalique** :

I. Elle disparaît :

a) Entre deux voyelles brèves (sauf exception que l'on va noter), et il reste une voyelle longue. C'est ce qui se produit dans les accomplis فَعَلَ et les inaccomplis يَفْعُلُ , etc.

rac.	غزو	*ǵazawa	>	ǵazā	غَزَا	faire une expédition, razzier
rac.	رمى	*ramaya	>	ramā	رَمَى	lancer
rac.	رضو	*yarḍayu	>	yarḍā	يَرْضَى	être satisfait de (1)
rac.	بقى	*yabqayu	>	yabqā	يَبْقَى	rester
rac.	غزو	*yaǵzuwu	>	yaǵzū	يَغْزُو	
rac.	رمى	*yarmiyu	>	yarmī	يَرْمِي	

(1) Il y a quelques فَعِلَ , يَفْعَلُ qui sont de racine *wâw* : رَضِيَ rac. رضو ; mais ils se conjuguent, en général, comme s'ils étaient en *yâ'* ; ce n'est que dans les dérivés nominaux que l'on retrouve la racine en *wâw*.— Voir § 96 *b*, 1°.

Remarques. — 1) Il convient de noter la différence d'orthographe de l'*ā* dans les exemples qui précèdent ; il est noté *alif* dans les racines en *wâw*, et *yâ'* dans les racines en *yâ'*. Mais quand le verbe est suivi d'un pronom, on note toujours l'*ā* par un alif.

رَمَى رَمَاهُ *il lui lance* يَخْشَى يَخْشَاهُ *il le craint*

2) Suivant le principe qu'on a énoncé, la semi-voyelle disparaît à la troisième personne du féminin de l'accompli فَعَلَتْ ; et il reste un *ā* long, mais il se forme une syllabe fermée brève, avec un *a* bref.

rac. غزو *ġazawat > ġazāt > ġazat غَزَتْ

rac. رمى *ramayat > ramāt > ramat رَمَتْ

Il est intéressant de rapprocher cette troisième personne du féminin singulier de la troisième personne du féminin du duel, qui est :

ġazata غَزَتَا *ramata* رَمَتَا

On voit qu'elle a été formée avec une logique parfaite, du singulier *ramat*, auquel on a ajouté la flexion courte du duel *ā*. Elle n'a point été construite isolément, d'après les principes de la phonétique, que l'on croit retrouver ici à l'origine de toutes les autres formations du verbe et du nom. En effet, suivant ceux-ci, on aurait construit un duel *ġazawata*, qui, en syllabe ouverte, donnerait *ġazātā* et non *ġazatā*.

b) La semi-voyelle disparaît aussi aux personnes où elle est en contact avec une voyelle longue, par exemple : تَفْعَلِينَ , يَفْعَلُونَ ; c'est la flexion qui persiste, même contre les habitudes de la phonétique arabe, car elle est l'élément essentiel de la compréhension.

1° Quand la voyelle de la seconde radicale est *a*, la flexion forme avec elle, après la disparition du *wâw* ou *yâ'*, une diphtongue *aw*, *ay*, et l'on écrit le *wâw* et le *yâ'* avec un *jazm*.

فَعَلُوا *ġazawū > ġazaw غَزَوْا

تَفْعَلُوا *tarḍawū > tarḍaw تَرْضَوْا

يُفْعَلُونَ *yurmayūna > yurmawna يُرْمَوْنَ

تَفْعَلِينَ *tarḍayīna > tarḍayna تَرْضَيْنَ

(1) Comp. pour la place de l'accent : Marçais, *U. B.*, 85 ; et Féghali, *Kf.*, 149.

2° Quand la voyelle de la seconde consonne radicale du verbe est *u* ou *i*, cette voyelle et la semi-voyelle disparaissent toutes deux, et la flexion *û* ou *î* persiste seule, donc sans *jazm* dans l'écriture :

تَفْعَلِينَ	**tarmiyīna*	>	*tarmīna*	تَرْمِينَ
تَفْعُلُونَ	**taġzuwuna*	>	*taġzūna*	تَغْزُونَ
تَفْعِلُونَ	**tarmiyūna*	>	*tarmūna*	تَرْمُونَ
إِفْعِلْ	**ʾirmiyi*	>	*ʾirmī*	إِرْمِ

Remarque. — On voit que dans تَرْمُونَ, la nécessité de conserver intacte la flexion a fait oublier le principe de la prédominance des éléments *i* sur les éléments *u* : il faut d'abord être compris.

§ 97. B. **La semi-voyelle intervocalique est maintenue avec sa valeur de consonne dans deux cas** :

a) Quand la voyelle de la seconde consonne radicale, qui précède la semi-voyelle, est de son timbre, c'est-à-dire quand *w* est précédé de *u*, ou bien que *y* est précédé de *i*, et que la semi-voyelle introduit un *a* bref. Ceci dans deux cas :

1° à l'accompli des verbes du type فَعُلَ et فَعِلَ :

saruwa سَرُوَ être haut *raḍiya* رَضِيَ être satisfait

2° au subjonctif يَفْعُلَ , يَفْعِلَ , يُفَعِّلَ , etc. :

rac.	غزو	*yaġzuwa*	يَغْزُوَ	razzier	
rac.	بكى	*yabkiya*	يَبْكِيَ	pleurer	
rac.	رمى	*yurmiya*	يُرْمِيَ	lancer	4e f.

On a déjà dit que *a* se différencie très nettement de *u* et de *i*.

b) La semi-voyelle est maintenue consonne par l'*ā* du duel qui la suit, quelle que soit la voyelle de la seconde consonne radicale, qui la précède : c'est un fait général qu'on a déjà noté.

يَغْلَانِ	*yaġzuwâni*	يَغْزُوَانِ	فَعَلَا	*ġazawâ*	غَزَوَا
يَغْلِانِ	*yarmiyâni*	يَرْمِيَانِ	يُفْعَلَانِ	*yurmayāni*	يُرْمَيَانِ
		أُفْعُلَا	*ʾuġzuwā*	أُغْزُوَا	

§ 98. II. *La semi-voyelle n'est pas vocalisée ; elle est placée en fin de syllabe fermée.* Trois cas :

a) Quand la seconde consonne radicale a une voyelle *a*, la semi-voyelle persiste comme élément de diphtongue, et le *wâw* ou le *yâ'* s'écrivent avec un *jazm* :

فَعَلْتُ	*ġazawtu*	غَزَوْتُ	فَعَلْنَا	*ramaynâ*	رَمَيْنَا
»	*ramaytu*	رَمَيْتُ	يُفْعَلْنَ	*yurmayna*	يُرْمَيْنَ
		تَفْعَلْنَ	*tarḍayna*	تَرْضَيْنَ (1)	

b) Quand le timbre de la voyelle de la seconde consonne radicale correspond à celui de la semi-voyelle : *u* + *w*, *i* + *y*, la voyelle s'allonge en laissant dans l'écriture une trace de la semi-voyelle :

فَعُلْتُ	*saruwtu	>	*sarūtu*	سَرُوتُ
فَعِلْتُ	*raḍiytu	>	*raḍītu*	رَضِيتُ
يَفْعُلْنَ	*yaġzuwna*	>	*yaġzūna*	يَغْزُونَ

c) Aux personnes de l'apocopé où la semi-voyelle est en fin de mot et jesmée, elle disparaît et il ne reste qne la voyelle brève de la seconde radicale :

indicatif		apocopé		impératif	
yarḍā	يَرْضَى	*yarḍa*	يَرْضَ	*ʾirḍa*	إِرْضَ
yaġzû	يَغْزُو	*yaġzu*	يَغْزُ	*ʾuġzu*	أُغْزُ
yarmi	يَرْمِي	*yarmi*	يَرْمِ	*ʾirmi*	إِرْمِ

Remarques. — a) Bien que l'on ait signalé un cas (2) dans lequel les habitudes de la phonétique arabe ont cédé devant le maintien de

(1) Au lieu de *tarḍawna*.

(2) Voir p. 149. *Rem.*

la désinence, c'est-à-dire devant la nécessité d'être compris, il en est d'autres où l'altération de la semi-voyelle a conduit à la confusion de plusieurs personnes du verbe :

1. Dans les verbes ayant un *wâw* comme 3me radicale, il y a confusion entre le masculin de la troisième personne et le féminin de la seconde et de la troisième personne du pluriel de l'inaccompli :

تَغْزُونَ	*taġzuwūna	>	taġzūna	تَغْزُونَ
تَغْزُلْنَ	*taġzuwna	>	taġzūna	تَغْزُونَ

2. Dans les verbes ayant un *yâ'* en troisième radicale, les deuxièmes personnes du féminin sont identiques, au singulier et au pluriel.

تَغْلِينَ	*tarmiyīna	>	tarmīna	تَرْمِينَ
تَغْلِلْنَ	*tarmiyna	>	tarmīna	تَرْمِينَ
تَغْلَيْنَ	*tarḍayīna	>	tarḍayna	تَرْضَيْنَ
تَغْلَلْنَ	*tarḍayīna	>	tarḍayna	تَرْضَيْنَ

Il semble qu'on n'ait point attaché d'importance à des confusions qui concernent des formes du féminin.

b) On a insisté précédemment sur la prédominance de l'élément *i* sur *u* dans la morphologie de l'arabe. On en trouve ici des exemples particulièrement caractéristiques.

Les verbes du type *fa'ila*, ayant un *wâw* à la dernière radicale, tel que rac. *r d w*, verbe *raḍiya* perdent le *wâw* sous l'influence de l'*i* précédent, et le remplacent partout par un *i*, même quand il aurait pu être conservé, comme dans *tarḍayna*, pour *tarḍawna*.

c) Les verbes à dernière radicale *wâw* du type *fa'ila* et *fa'ala*, qui maintiennent le *wâw* à la forme nue, le perdent aux formes dérivées :

rac. غزو	2e f.	غَزَّى	يُغَزِّي		
		غَزَّيْتُ	*maṣdar*	تَغْزِيَةٌ	
	4e f.	أَغْزَى	أَغْزَيْتُ	يُغْزِي	
	8e f.	إِغْتَزَى	إِغْتَزَيْتُ	يَغْتَزِي	
rac. صلو	2e f.	صَلَّيْتُ			
rac. رجو	2e f.	رَجَّيْتُ			

On peut comprendre que le remplacement du *wâw* par un *yâ'* à

l'accompli s'explique par l'influence de l'*i* de l'inaccompli qui y a nécessité ce remplacement.

**yuġazziwu* > *yuġazzī* يُغَزِّي

De même : نَدَا *assister à une réunion* يَنْدُو

au passif 3e pers. duel : *nudiwā* > *nudiyā* نُدِيَا

et inaccompli : *yundawāni* > *yundiyāni* (1) يُنْدَيَانِ

Ce serait un argument pour l'ancienneté de l'inaccompli ; mais, ce peut être simplement une analogie (2).

Il paraît donc plus sage de n'en pas trop raisonner et d'accepter la confusion, en arabe comme en sémitique commun, des racines en *w* et en *y*.

مَحَا مَحَى *effacer* مَحَوْتُ et مَحَيْتُ

سَخِيَ سَخُوَ (3) *être généreux* سَخُوْتُ et سَخِيْتُ

II. Noms dérivés de racines défectueuses

§ 99. — On retrouve, dans le nom, les faits qui ont été indiqués en étudiant le verbe ; mais la structure du nom, différente de celle du verbe, conduit à d'autres résultats. Dans le nom, la semi-voyelle finale est toujours vocalisée par la flexion de cas ; de même le verbe ne connaît point la combinaison analogue à فَعْلٌ. On distinguera deux cas, suivant que la voyelle, toujours vocalisée, est intervocalique, ou qu'elle n'est pas précédée d'une voyelle.

§ 100. A. **La semi-voyelle est intervocalique** : c'est le cas le plus fréquent.

Elle disparaît, comme dans le verbe, entre deux voyelles brèves, sauf dans les deux cas que l'on indiquera plus loin, et c'est la voyelle de la seconde consonne radicale qui subsiste, et devient longue.

rac. صلو فَعَلَةٌ **ṣalawatun* > *ṣalātun* صَلَاةٌ prière

rac. حيو فَعَلَةٌ **ḥayawatun* > *ḥayātun* حَيَاةٌ vie

(1) Ibn Qotayba, *Adab*, 279.

(2) Brockelmann, *Gr.*, I, 619.

(3) Ibn Qotayba, *Adab*, 503 et 507 ; — Cf. Barth, *Nom.*, I, 118-78.

rac.	سخى	أَفْعَلُ	*ʾasḫayᵘ	>	ʾasḫâ	أَسْخَى	généreux
rac.	رعى	مَفْعَلَةٌ	*marʿayatᵘⁿ	>	marʿâtᵘⁿ	مَرْعَاةٌ	pâturage
rac.	رحى	أَلْفَعَلُ	*ar-raḥayᵘ	>	ar-raḥâ	أَلرَّحَى	le moulin
rac.	رمى	أَلْفَاعِلُ	*ar-râmiyᵘ	>	ar-râmî	أَلرَّامِي	l'archer

Remarques. — a) Pour les deux premiers exemples, il convient de noter une orthographe étymologique صَلٰوةٌ et حَيٰوةٌ ; il faut prononcer *ṣalâtᵘⁿ* et *ḥayâtᵘⁿ* (1).

b) Quand les noms ayant la même forme que les deux derniers exemples, *ar-raḥâ* et *ar-râmî*, sont indéterminés, l'*n* du *tanwîn* persiste, mais la voyelle de la flexion se combine avec la semi-voyelle, et la voyelle-longue, qui en résulterait, s'abrège pour éviter la syllabe longue fermée.

	فَعَلٌ	raḥayᵘⁿ	>	raḥâⁿ	>	raḥaⁿ	رَحًى (2)
	فَاعِلٌ	*râmiyᵘⁿ	>	râmiⁿ	>	râmiⁿ	رَامٍ
	فُعَلٌ	*hudayᵘⁿ	>	hudân	>	hudan	هُدًى
rac.	ثنى	*mathnayᵘⁿ			>	mathnaⁿ	مَثْنًى détour

On parlera plus loin des flexions de cas de ces noms.

§ 101. B. **La semi-voyelle est maintenue consonne :**

a) Quand elle introduit une voyelle *a*, et que la seconde radicale qui la précède porte un *i* : c'est le fait signalé, par exemple, au subjonctif des verbes en *ya*.

فَاعِلًا	rāmiyᵃⁿ	رَامِيًا		تَفْعِلَةٌ	tarmiyatᵘⁿ	تَرْمِيَةٌ
أَلْفَاعِلَ	ar-râmiyᵃ	أَلرَّامِيَ		»	taʿziyatᵘⁿ (3)	تَعْزِيَةٌ

(1) L'orthographe avec *wâw* correspond peut-être aussi à une prononciation ancienne qui aurait été voisine de *ṣalât*. (Socin-Brockelmann, V, 7).

(2) Le *yâ'* final (*alif maqṣûra*) n'est donc point ici un signe de *a* long.

(3) Voir § 98 remarques.

b) Dans les noms qui ont un *a* de seconde consonne radicale, c'est-à-dire dans certains infinitifs, des intensifs, etc., la semi-voyelle, qui porte la flexion, devient *hamza*, comme dans قَائِلٌ (1) :

rac.	رمي	إِفْعَالٌ	*ʾirmāyun	>	ʾirmâʾun	إِرْمَآءٌ
rac.	بكي	فُعَالٌ	*bukāyun	>	bukâʾun	بُكَآءٌ
rac.	قضي	فَعَالٌ	*qaḍāyun	>	qaḍâʾun	قَضَآءٌ
rac.	بكي	فَعَّالٌ	bakkāyun	>	bakkâʾun	بَكَّآءٌ

c) Dans les noms des types فَعُولٌ , فُعُولٌ , مَفْعُولٌ , فَعِيلٌ , etc. les combinaisons *uw* et *iy* aboutissent dans l'orthographe à *uww* et *iyy*. Il faut tenir compte de la prédominance de *i*, comme dans les racines à deuxième radicale *w* ou *y*. (مَيِّتٌ):

rac.	عدو	فَعُولٌ	ʿaduwwun		عَدُوٌّ	ennemi
rac.	دنو	فُعُولٌ	dunuwwun		دُنُوٌّ	proximité
rac.	صبو	فَعِيلٌ	ṣabiyyun		صَبِيٌّ	jeune garçon
rac.	غزو	مَفْعُولٌ	maġzuwwun		مَغْزُوٌّ	razzié
rac.	رمى	»	marmûyun	> marmiyyun	مَرْمِيٌّ	lancé
rac.	مضى	فُعُولٌ	*muḍûyun	> muḍiyyun	مُضِيٌّ	passer

L'influence de l'*i* est poussée, dans certains cas, jusqu'à une harmonie vocalique complète, ainsi *muḍiyyun* peut être prononcé *miḍiyyun*.

d) Dans les infinitifs فِعْلَانٌ , où la semi-voyelle est maintenue par *a*.

رِضْوَانٌ (2) *satisfaction, faveur* نِسْيَانٌ *oubli*

---

(1) Pour ce participe des verbes concaves, voir § 92.

(2) Remarquer que, dans ce *masdar*, de *radiya*, c'est la racine en *wâw* qui reparaît.

de même, des مِفْعَلَةٌ

مِكْوَاةٌ *fer à cautériser.*

e) Les noms du type فَعْلَى , où la semi-voyelle est maintenue par *a*, ont une flexion latente à deux cas, sans *tanwīn*.

دَعْوَى *réclamation* فَتْوَى *consultation juridique*

تَقْوَى *crainte (de Dieu).*

Remarque. — Dans les verbes terminés en *wâw*, le *masḍar* de la cinquième forme maintient le *wâw* consonne :

rac. عدو تَفَعُّلٌ *taʿadduwᵘⁿ* تَعَدُّوٌ : mieux تَعَدٍّ

mais dans les verbes terminés en *yâ*, celui-ci résorbe les éléments en *u*, et à l'indétermination le *tanwīn* crée une syllabe fermée brève :

rac. قضى تَفَعُّلٌ *taqaḍḍuyᵘⁿ* > *taqaḍḍin* تَقَضٍّ

déterminé : *at-taqaḍḍuyᵘ* > *at taqqaḍḍī* أَلتَّقَضِّي

C. **La semi-voyelle est en début de syllabe après la seconde radicale non vocalisée** : فَعْلٌ , فَعْلَةٌ. Elle reste consonne et maintient la flexion et le rythme du nom.

ġazwᵘⁿ غَزْوٌ *razzia* *kiswatᵘⁿ* كِسْوَةٌ *vêtement*

ramyᵘⁿ رَمْيٌ *jet* *rubwatᵘⁿ* رُبْوَةٌ *colline*

Remarque. — Ibn Qotayba cite un exemple amusant de la variété possible des *maṣdar* d'un verbe, suivant les diverses significations de celui-ci :

غَلَا *bouillir* (chaudron) غَلَيَانًا et غَلْيًا غَلَا *être cher* غَلَاءً

» *tirer trop haut* غَلْوًا » *exagérer en paroles* غُلُوًّا

§ 102. **Adjectifs de relation :**

La semi-voyelle est, en général, maintenue consonne par le *yâ'* redoublé de la désinence ; mais, il y a quelque flottement entre le *wâw* et le *yâ'*, et tendance au maintien d'un *wâw* :

rac.	فتو	فَتًى	*homme jeune*	فَتَوِيٌّ	
rac.	دنو	أَلدُّنْيَا	*ce bas monde*	دُنْيَوِيٌّ	
rac.	عنى	مَعْنًى	*signification, pensée*	مَعْنَوِيٌّ	et مَعْنِيٌّ

Remarque. — Dans des mots de racines bilitères, l'adjectif de relation fait intervenir un *wâw* (cf. avec le fém. § 74 *Rem.*).

أَبٌ	père	أَبَوِيٌّ	
دَمٌ	sang	دَمَوِيٌّ	et دَمِيٌّ
لُغَةٌ	langue, idiome	لُغَوِيٌّ	

§ 103. **Flexions de cas des noms provenant de racines ayant un *wâw* ou *yâ'* pour troisième consonne radicale.**

Si l'on applique les principes qui viennent d'être indiqués aux noms issus de racines dites « défectueuses », on constate que le contact de la semi-voyelle avec les flexions de cas, de nombre et de genre, produit des faits qui ne sont anormaux qu'en apparence.

1. *Singulier et pluriel interne :*

a) Dans les noms des types فَاعِلٌ et فَعِلٌ, le *yâ'* précédé de *i* disparaît au nominatif et au cas indirect, mais est maintenu consonne par l'*a* du cas direct :

à l'indétermination :

nominatif	*'qāḍiy^{un}*	>	*qāḍin*	قَاضٍ
cas direct	*qāḍiy^{an}*			قَاضِياً
cas indirect	*'qāḍiy^{in}*	>	*qāḍin*	قَاضٍ

à la détermination :

nominatif	*al-qāḍiyᵘ	>	al-qāḍī	أَلْقَاضِي
cas direct	al-qāḍiyᵃ			أَلْقَاضِيَ
cas indirect	al-qāḍiyⁱ	>	al-qāḍī	أَلْقَاضِي

b) Les mêmes faits se retrouvent dans les pluriels internes des types tels que مَفَاعِلُ , فَوَاعِلُ , etc., qui sont à deux cas à l'indétermination, et à trois cas à la détermination.

à l'indétermination :

nomin.	*jawāriyᵘ	>	jawārin	جَوَارٍ femmes esclaves (1)
cas direct et indirect	jawāriyᵃ			جَوَارِيَ

à la détermination :

nom.	* al-jawāriyᵘ	>	al-jawārī	أَلْجَوَارِي
cas direct	al-jawāriyᵃ			أَلْجَوَارِيَ
cas indirect	* al-jawāriyⁱ	>	al-jawārī	أَلْجَوَارِي

c) Dans les noms de type فَعَلٌ , la voyelle *a* de la seconde consonne radicale domine les flexions et les absorbe, après l'effacement de la semi-voyeille intervocalique.

à l'indétermination, les trois formes :

rac. عصو *ᶜaṣawᵘⁿ, *ᶜaṣawᵃⁿ et ᶜaṣawⁱⁿ

se contractent en ᶜaṣaⁿ, عَصًا

à la détermination : *al-ᶜaṣawᵘ, *al-ᶜaṣawᵃ, *al-ᶜaṣawⁱ

se contractent en al-ᶜaṣā. أَلْعَصَا

---

(1) Par un fait curieux d'influence analogique de la flexion des noms indéterminés à trois cas, le *tanwīn* apparaît au nominatif de ces noms. — Les grammairiens signalent même un cas indirect جَوَارٍ , qui ne s'explique que par analogie avec la flexion *qâdin* (Wright, I, 264 et 268).

C'est ce que les grammairiens appellent un nom « indéclinable ». On retrouve le même fait dans les mots comme هُدًى ; رِضًى ; كُبْرًى , etc. — A l'indétermination des noms à trois cas, la syllabe fermée du *tanwīn* supprime la voyelle longue ; on écrit pourtant un *alif* ou un *yâ'*, suivant que la racine est en *w* ou en *y*.

§ 103bis. **Flexions du duel** :

La voyelle *â* longue et la diphtongue *ay* maintiennent à la semi-voyelle sa valeur de consonne :

rac.	عصو	عَصًا .	duel : *'aṣawāni*	عَصَوَانِ	*'aṣawayni*	عَصَوَيْنِ
rac.	قضى	قَاضٍ	duel : *qāḍiyāni*	قَاضِيَانِ		
	رَحًى	*moulin*	duel :	رَحَيَانِ		رَحَيَيْنِ
	حِمًى	*terrain réservé*		حِمَيَانِ		حِمَيَيْنِ

Il convient de faire ici la même remarque que pour les formes dérivées des verbes en *wâw* radical : soit que l'on ait subi l'influence de l'écriture qui a noté un *alif maqṣûra*, soit qu'il y ait une tendance générale de la langue à développer le *yâ'*.

rac.	رضو	مُرْضًى	*satisfait*	مُرْضَيَانِ
rac.	لهو	مِلْهًى	*instrument de musique*	مِلْهَيَانِ
rac.	عشو	أَعْشًى	*aveugle*	أَعْشَيَانِ

mais la langue a été plus loin : elle a considéré comme de vrais *yâ'* les *alif maqṣûra* de فُعْلَى , فَعْلَى :

فُضْلَى *éminente* فُضْلَيَانِ حُبْلَى *enceinte* حُبْلَيَانِ

فَتْوَى *consultation juridique* فَتْوَيَانِ

Dans les noms féminins terminés en *hamza* après *â* long, فَعْلَاءُ , il apparaît un *wâw* au duel. A l'inverse de la tendance qui remplace à la finale *wâw* ou *yâ'* par *hamza*, par exemple dans كِسَاءٌ , une autre influence remplace un *hamza* par un *wâw* consonne, par exemple dans تَوَارِيخُ , pluriel interne de تَأْرِيخٌ : c'est celle-ci qui domine pour فَعْلَاءُ :

حَمْرَآءُ *rouge* duel حَمْرَوَانِ صَحْرَآءُ *désert* duel صَحْرَوَانِ

Mais le fait n'est pas constant, et l'on rencontre aussi :

كِسَآءٌ *vêtement* كِسَوَانِ , كِسَيَانِ , كِسَآنِ

De même dans les types فَعْلَآءُ de féminin d'adjectifs de couleur et de difformité.

C'est encore un *wâw* qui vient équilibrer les bilitères :

أَبٌ *père* أَبَوَانِ أَخٌ *frère* أَخَوَانِ

D'autres terminés en *ā* n'ajoutent rien à leurs deux lettres radicales.

لُغَةٌ *langue* لُغَتَانِ (1) أَمَةٌ *femme esclave* أَمَتَانِ

Remarques. — 1. Dans la plupart de ces exemples, c'est un *yâ'* qui apparaît avant l'*ā* du duel. Dans les mots de type فَعْلَآءُ, le *hamza* s'est renforcé en *wâw* en même position. Le *yâ'* de *kubrayâni* ne s'explique que par la tendance générale de l'arabe vers *yâ'* et non par l'écriture (conf. p. 158).

2. On trouve, dans la langue technique, des exemples de pluriels internes employés au duel : اَلْأُصُولَانِ : « les deux sciences des principes » : أُصُولُ ٱلدِّينِ de la religion, et أُصُولُ ٱلْفِقْهِ du droit.

§ 103ter. Flexions du pluriel sain masculin :

La semi-voyelle, entre deux voyelles brèves, disparaît et les flexions *ūna*, *īna* subsistent intactes, comme à l'inaccompli du verbe : car elles sont, dans les deux cas, nécessaires à la compréhension :

rac. صفى مُصْطَفًى élu, Mustapha (épithète du Prophète)

plur. **muṣṭafayūna* > *muṣṭafawna* مُصْطَفَوْنَ

**muṣṭafayīna* > *muṣṭafayna* مُصْطَفَيْنَ

(1) Comp. les adjectifs de relation § 102 fin.

rac. رضى رَاضٍ plur. *'rāḍiyūna* > *rāḍūna* رَاضُونَ
'rāḍiyīna > *rāḍīna* رَاضِينَ

Ces exemples, où l'on retrouve aisément l'application des principes précédemment énoncés, sont d'ailleurs exceptionnels dans la pratique de la langue.

§ 103quater. **Désinences féminines :**

Soit pour les types de féminin فُعْلَى , فَعْلَى , فَعْلَاءُ , soit pour le cas le plus fréquent où le féminin est en *tâ' marbûṭa*, on applique les principes qui ont été indiqués : réapparition du *wâw* ou *yâ'* consonne :

أَعْمَى	*aveugle*	عَمْيَاءُ
بَاكٍ	*pleurant*	بَاكِيَةٌ
مُشْتَرٍ	*achetant*	مُشْتَرِيَةٌ

maintien de la voyelle longue :

فَتًى	*jeune homme*	فَتَاةٌ
مُشْتَرًى	*acheté*	مُشْتَرَاةٌ

Au pluriel en *âtun*, *âtin*, comme au duel, la semi-voyelle est rétablie consonne par l'*â* long :

rac. صلو	صَلَاةٌ	*prière*	pl.	صَلَوَاتٌ
rac. سمو	سَمَاءٌ	*ciel*	pl.	سَمَاوَاتٌ

De même, dans certains noms terminés en *â* et *hamza* :

صَحْرَاءُ *désert* صَحْرَاوَاتٌ

Des noms bilitères font apparaître, sans qu'on l'ait attendu, un *wâw* au pluriel féminin, et aussi un *hâ'* (1).

(1) Comp. l'adjectif de relation § 102 Rem. Le *hâ'* est ici une sorte de semi-voyelle.

سَنَةٌ *année* سَنَوَاتٌ et سَنَهَاتٌ

شَفَةٌ *lèvre* شَفَوَاتٌ et شَفَهَاتٌ

أَمَةٌ *femme esclave* أَمَوَاتٌ غَضَاةٌ (*arbre épineux*) غَضَهَاتٌ

SECTION III

Racines hamzées

§ 104. L'une des consonnes radicales est un *hamza*.

a) Le *hamza* est bien une consonne; c'est une gutturale très légère, une attaque vocalique qui tend à n'être pas entendue indépendamment de la voyelle qu'elle introduit. Il y a donc conflit, pour l'écriture, entre un souci de grammairien de traiter le *hamza* comme une consonne et de le maintenir comme l'une des trois consonnes radicales du mot, et la réalité du langage qui tend à le négliger. — Il en résulte que la graphie du hamza est anormale : il s'écrit rarement seul, il a pour « support » un *alif*, un *wâw* ou un *yâ'*, sous l'influence de la voyelle qui le précède ou qui l'accompagne. L'aspect du mot *hamzé* se rapproche donc de celui du mot ayant une semi-voyelle parmi ses consonnes radicales.

b) Cette apparence correspond à une réalité. Le *hamza* est avec l'*alif* et la voyelle *a* dans le même rapport que le *wâw* avec la voyelle *u*, et le *yâ'* avec la voyelle *i*. On en signalera des disparitions, analogues à celles du *wâw* ou du *yâ'*, qui ont été indiquées dans les pages précédentes, et c'est la raison qui en fait placer l'étude après celle des verbes dits « assimilés », « concaves » et « défectueux ».

Verbes et noms hamzés

§ 105. En arabe classique, le verbe *hamzé* a donc une conjugaison normale ; mais le *hamza* est écrit avec un *alif*, un *wâw* ou un *yâ'*. Voici les faits essentiels :

a) Le *hamza* est supporté par un *alif* : *a*) à l'initiale avec toute voyelle : — *b*) à l'intérieur et à la fin d'un mot sous voyelle *a* ou *jazm*, après voyelle *a* ou *jazm* :

أُمٌّ	*mère*		أَمَرَ	*commander*
إِمَامٌ	*imâm*			
بَرَأَةٌ	*immunité*			
سَأَلَ	*interroger*	inacc.	يَسْأَلُ	
قَرَأَ	*lire*	inacc.	يَقْرَأُ	

b) Le *hamza* est supporté par un *wâw* : après une voyelle *u*, avec une voyelle *a* ou *jazm* :

أَثَرَ	*choisir*	inacc. passif	يُفْعَلُ	يُؤْثَرُ
		inacc. 2e forme	يُفَعِّلُ	يُؤَثِّرُ
بَئِسَ	*être malheureux*	inf.	فُعْلٌ	بُؤْسٌ

c) Le *hamza* est supporté par un *yâ'* sans points après voyelle *i* ou sous voyelle *i* :

بَرِئَ *être libre*

سُئِلَ (1) passif de سَأَلَ *interroger* ; part. actif سَائِلٌ

أَسَرَ *lier* imp. إِئْسِرْ

d) A la fin des noms, après une syllabe fermée (*jazm*) ou après longue, le *hamza* s'écrit seul et sur la ligne d'écriture :

---

(1) C'est la graphie ancienne. Les éditions modernes du Caire impriment سُئِلَ, la voyelle *i* immédiatement au-dessous du *hamza*.

فُعْلٌ	جَزَأَ	*diviser*		جُزْءٌ	*partie*
فُعَّالٌ	قَرَأَ	*lire, réciter*		قُرَّآءٌ	*lecteurs du Coran*

La rencontre de deux *alif* est fréquente dans la graphie des noms et des verbes provenant de racines hamzées ; on y trouve souvent l'*alif* avec un *madda* remplaçant deux *alif*, avec ou sans *hamza*, comme dans قُرَّآءٌ :

	أَمَرَ	3e forme	آمَرَ	*ordonner*	(pour	أَأْمَرَ)
	أَثَرَ	4e forme	آثَرَ	*choisir*	»	أَأْثَرَ
rac.	أَخَرَ	فَاعِلٌ	آخِرٌ	*dernier*	»	أَأْخِرٌ
	»	أَفْعَلُ	آخَرُ	*autre*	»	أَأْخَرُ

Cette graphie est d'ailleurs insuffisante, comme le prouvent les deux derniers mots, qui peuvent, en certains cas, être confondus.

Remarques : — 1. Des indications générales qui viennent d'être données et que le lecteur complètera, si c'est utile, à l'aide de grammaires plus détaillées, on conclut que, dans l'écriture, le *hamza* et sa voyelle tendent à se confondre avec la voyelle longue correspondante, *â, û, î*, qui sont écrites par *alif*, *wâw*, *yâ'*. Ce fait de graphie correspond à des faits de langue.

Parmi les noms, des mots comme فَأْسٌ *pioche* et بَأْزٌ *faucon* sont prononcés *fâs* et *bâz* فاس et باز . Ces deux noms ont un pluriel فِيسَانٌ et بِيزَانٌ d'où le *hamza* a disparu et qui est du type فِعْلَانٌ , schéma normal des noms de racines « concaves ».

Dans des verbes hamzés, même en arabe classique, on trouve des exemples frappants de la confusion des verbes à *hamza* et des verbes à semi-voyelle :

a) أَخَذَ *prendre*, أَمَرَ *ordonner* et أَكَلَ *manger* ont des impératifs خُذْ , مُرْ , كُلْ , comme s'ils étaient des concaves en *wâw*.

b) أَخَذَ a une 8me forme إِتَّخَذَ , où le *hamza* s'est assimilé au *t*, comme fait la semi-voyelle initiale dans les verbes « assimilés ».

C'est là un fait évident ; on peut discuter sur la parenté de

	أَجَرَ	*salarier*	تَجَرَ	*commercer*	تَاجِرٌ	تِجَارَةٌ
comp.	وَقَى	*garder*	تَقَى	*craindre Dieu*		تَقْوَى

mais il est normal d'admettre l'invention d'une racine en *t* d'après la 8me f. إِتَّجَرَ , إِتَّقَى , plutôt qu'une équivalence *hamza* = *t*.

c) أَمَرَ a une 6me forme تَوَامَرَ , où le *hamza* est renforcé en *wâw* avant *â* long (cf. § 104 b).

d) L'inaccompli يَسْأَلُ de سَأَلَ s'est écrit يَسْئَلُ , mais aussi يَسَلُ avec impératif سَلْ , qui ressemble au concave خَفْ (1).

e) On écrit le parfait passif de la IVe forme أُوثِرَ . et non أُؤْثِرَ , et l'impératif إِيثِرْ , et non إِئْثِرْ ; le *hamza* radical n'est plus entendu.

f) De même :

إِيسِرْ impér. pour إِئْسِرْ , à côté de يَأْسِرُ ; إِيمَانٌ *maṣdar* de 4e f. pour إِئْمَانٌ . Ces vocables pourraient aussi bien provenir d'une racine à première radicale *wâw* ou *yâ'*. — Dès l'époque classique, les grammairiens arabes, par exemple Ibn Qotayba (2) cherchaient à réagir contre la confusion et à imposer le maintien du *hamza* où sa présence leur paraissait nécessaire. Ils voyaient bien, par exemple, qu'il y avait un doublet dans :

وَكَّدَ على	*maṣdar*	تَوْكِيدٌ	*insister*
أَكَّدَ	—	تَأْكِيدٌ	—

II. Nöldeke (3) a noté, en poésie, des exemples anciens de disparition du *hamza*, qui sont attestés par le mètre :

سُئِلَ < سِيلَ   سَأَلَ < سَالَ

سَأَلْتَ < سَالْتَ

Ce serait une tendance ḥijâzienne.

III. Inversement, et par horreur pour la syllabe longue fermée, des *â* longs ont introduit un *hamza* dans le Coran dans certaines versions.

أَلضَّأَلِّينَ < أَلضَّالِّينَ de ضَلَّ *être égaré*

On peut supposer (4) que des verbes comme إِشْمَأَزَّ , إِجْزَأَلَّ , إِطْمَأَنَّ , sont d'anciens إِفْعَالٌ .

Racines dites « doublement faibles »

§ 106. — Certains mots, et l'on considère ici surtout les verbes, ont deux consonnes radicales atteintes par les « faiblesses », qui

(1) Voir Ibn Qotayba, *Adab*, 290.

(2) Ibn Qotayba, *Adab*, 388.

(3) *Zur Gr.*, 5 et suiv.

(4) *Zur Gr.*, 8.

viennent d'être exposées. L'application des principes qu'on a énoncés, produit des formes gênantes pour les débutants, bien que logiques. En voici quelques exemples :

وَقَى	garder	وَقَيْتُ	inacc.	يَقِي	
	apoc.	يَقِ	impér.	قِ	

فَقِنَا عَذَابَ ٱلنَّارِ *garde-nous du tourment du feu* (*Cor.* III, 188).

رَأَى	voir	رَأَيْتُ	inacc.	يَرَى	يَرَوْنَ
	apoc.	يَرَ	impér.	رَ	
حَيَ	vivre	حَيِيتُ	inacc.	يَحْيَا	ou يَحِيءُ

4me f.	أَحْيَا	—	10me f.	إِسْتَحْيَا	
	جَاءَ	venir	inacc.	يَجِيءُ	
	شَاءَ	vouloir	inacc.	يَشَاءُ	
	أَتَى	venir	inacc.	يَأْتِي	apoc. يَأْتِ
					imp. آتِ

CHAPITRE IX.

PLURIELS INTERNES

§ 107. — On a indiqué plus haut (§ 74 B) que l'arabe, comme les langues indo-européennes, connaît le pluriel formé par addition d'un suffixe, et on a donné les flexions de ce pluriel que les grammairiens arabes appellent « sain », *sâlim*. Mais on a dit aussi que ce pluriel suffixe est d'un emploi restreint dans la langue et que les noms utilisent, en général, pour pluriel, des noms qui n'ont point de désinence de pluriel, et qui, de même racine que le nom pris pour singulier, sont construits sur un autre thème.

En un mot, il y a opposition de thèmes entre le nom qui est considéré comme singulier et celui qui est considéré comme pluriel. Tenant compte de la rupture des consonnes radicales qui se produit ainsi, les grammairiens arabes ont appelé ce type de pluriel, pluriel « brisé » *jam*ᶜ*un mukassar*ᵘⁿ : on dira aussi « interne » ; mais il faut se garder de dire « irrégulier », qui n'a aucun sens.

Ce deuxième thème, qui joue le rôle de pluriel, peut différer du premier, pris pour singulier, par la nature ou par la valeur de ses voyelles, longues ou brèves, par des préfixes et suffixes.

Ces thèmes, qui sont empruntés au vaste fonds nominal du sémitique, appartiennent à deux catégories distinctes : les uns ne sont usités en arabe que pour exprimer le pluriel ; les autres sont employés, non seulement comme thèmes de pluriels, mais aussi comme des *maṣdar* et parfois comme thèmes de singulier.

On énumèrera tout d'abord deux séries de thèmes qui ne sont usités que comme pluriels : a) les pluriels quadrilitères ; b) les pluriels qui ne s'emploient que pour désigner un petit nombre précis de personnes ou de choses, et que les grammairiens arabes appellent « pluriels de paucité » *jam*ᶜᵘ *l-qilla*.

Note : Sur les pluriels internes, voir Brockelmann, *Gr.*, 1, 429. Barth : *Nom.*, 2, 417 ; — H. Derenbourg ; — F. Guyard ; etc.

Puis on donnera la liste des autres pluriels internes qui, pour la plupart, ont des thèmes qui sont employés comme *maṣdar*. On indiquera ceux qui ne sont employés que comme pluriels.

Remarques. — 1. La formation par alternance de thèmes est le procédé le plus généralement employé pour exprimer le pluriel en arabe et en éthiopien. Les grammairiens énumèrent trente-deux de ces thèmes.

2. Tout en renonçant à croire que la place de l'accent ait été un élément essentiel dans la formation des pluriels internes, nous continuons à penser qu'elle joue un rôle au moins dans la persistance et dans l'extension des thèmes alternés (1).

3. Parmi les pluriels internes, les uns ont à l'indétermination la flexion à trois cas, d'autres celle à deux cas : on indiquera ces différences.

4. On a conservé la terminologie des grammairiens arabes, qui désigne chaque thème de pluriel interne par un dérivé de فعل.

5. Pour la plupart de ces types de pluriels, on aura à indiquer les altérations que subissent ceux qui proviennent de racines anormales.

I. — Pluriels Quadrilitères

§ 108. A. مَفَاعِلُ Soucieux de retrouver partout une racine trilitère, les grammairiens arabes considèrent comme type le plus simple du nom quadrilitère, *mafᶜalᵘⁿ* ou *mafᶜâlatᵘⁿ*, et *mifᶜalᵘⁿ* ou *mifᶜalatᵘⁿ*. A ce type pris comme singulier correspond un pluriel, *mafâᶜilᵘ*.

1. *mafâᶜilᵘ* sert donc de pluriel au *maṣdar mîmî*, au nom de lieu, de temps et d'instrument.

مَكْتَبٌ	*école*	مَكَاتِبُ
مَنْزِلٌ	*station, campement*	مَنَازِلُ
مِبْرَدٌ	*lime*	مَبَارِدُ
مَدْرَسَةٌ	*école supérieure*	مَدَارِسُ

(1) On suggérera quelques rapprochements avec les parlers actuels en renvoyant aux livres de W. Marçais, surtout au dialecte des *Ulâd-Brahim*, et aussi au dialecte de *Kfâr Abida* de Féghali, conçu d'après le précédent.

2. Des mots, issus de racines trilitères, mais sans préfixation de *mîm* et ayant le même rythme.

تَفْعِلَةٌ	تَجْرِبَةٌ	*expérience*	تَجَارِبُ
أَفْعَلُ	أَكْبَرُ	*plus grand*	أَكَابِرُ
أَفْعُلٌ	أُصْبُعٌ	*doigt*	أَصَابِعُ

3. Des mots d'origine arabe, ou plns fréquemment d'origine étrangère, ayant quatre consonnes radicales, mais de même rythme :

ثَعْلَبٌ	*renard*	ثَعَالِبُ
ضِفْدَعٌ	*grenouille*	ضَفَادِعُ
جَوْهَرٌ	*perle*	جَوَاهِرُ
دِرْهَمٌ	*dirham*	دَرَاهِمُ

Ce type de pluriel est à deux cas.

Remarques. — a) Les noms de ces divers types qui proviennent de racines anormales subissent au pluriel des modifications, dont on a étudié les règles et qu'il suffit de rappeler par des exemples :

مَفْعَلَةٌ مَحَلَّةٌ campement *mahâlilu* > *mahâllu* مَحَالُّ

(Les faits ordinaires observés dans les racines dites sourdes conduisent ici à une syllabe longue fermée, d'une nature spéciale, on l'a dit précédemment (1)).

مَفْعَلَةٌ	مَعِيشَةٌ	moyen d'existence	*maʿāyiš*^{u}	مَعَايِشُ
مِفْعَلٌ	مِقْوَسٌ	étui d'arc	*maqāwis*^{u}	مَقَاوِسُ
مَفْعَلَةٌ	مَفَازَةٌ	désert	*mafāwiz*^{u}	مَفَاوِزُ
مُفْعِلَةٌ	مُصِيبَةٌ	malheur	*maṣāyib*^{u}	مَصَائِبُ et
			maṣāwib^{u}	مَصَاوِبُ

(1) Cf. p. 130, en bas.

مَفْعَلَةٌ	مَنَارَةٌ	phare :	*manâʾir*ᵘ		مَنَائِرُ
مَفْعَلٌ	مَعْنًى	signification :	*maʿāniy*ᵘ	> *maʿānin*	مَعَانٍ
مَفْعِلَةٌ	مَرْثِيَةٌ	éloge funèbre :	*marāṯiy*ᵘ	> *marāṯ*ⁱⁿ	مَرَاثٍ
	أَفْعًى	vipère :	*ʾafāʿiy*ᵘ	> *ʾafāʿ*ⁱⁿ	أَفَاعٍ

La présence d'une semi-voyelle dans ces divers exemples produit les effets qui ont été signalés précédemment, mais non sans quelque fantaisie. — مُصِيبَةٌ, si on n'avait tenu compte que de la racine, aurait eu pour seul pluriel مَصَاوِبُ, qui d'ailleurs existe ; mais le participe de la quatrième forme a développé un *yâ*ʾ, qui persiste dans مَصَايِبُ, constaté lui aussi. — Enfin, comme dans d'autres cas, le *yâ*ʾ est devenu *hamza* : مَنَارَةٌ a, outre مَنَائِرُ, une forme مَنَاوِرُ, conforme à la racine نور, alors que مَفَازَةٌ n'a que مَفَاوِزُ, rac. فوز.

b) Si l'on admet comme exactes les indications données § 12 bis, sur la position de l'accent en arabe classique, il y a ici une alternance d'accent très nette entre le pluriel et le singulier. Le thème du pluriel est accentué sur l'*â* de la seconde syllabe ; celui du singulier est accentué sur la première. Il convient d'ajouter que ce second fait n'est pas général et que des parlers modernes disent *mdérsa* plur. *mdâres* (cf. p. 95, *Rem.* a).

2. مَفَاعِيلُ *mafāʿīl*ᵘ :

Ce thème de pluriel ne diffère du précédent que par la longue *ī* de la troisieme syllabe ; il correspond à des singuliers ayant une voyelle longue à la deuxième syllabe, mais de même rythme que les précédents.

Ces noms sont :

a) Des mots d'origine arabe, soit commençant par un *mim* (noms d'instruments et participes passifs de première forme), soit de divers autres types :

مِفْعَالٌ	مِفْتَاحٌ	*clé*	مَفَاتِيحُ
»	مِصْبَاحٌ	*lampe*	مَصَابِيحُ
مَفْعُولٌ	مَمْلُوكٌ	*esclave, mameluk*	مَمَالِيكُ
»	مَكْتُوبٌ	*écrit*	مَكَاتِيبُ

تَفْعِيلٌ	تَصْوِيرٌ	*figure*	تَصَاوِيرُ	
فُعْلَانٌ	سُلْطَانٌ	*sultan*	سَلَاطِينُ	
تِفْعَالٌ	تِمْثَالٌ	*statue*	تَمَاثِيلُ	
أُفْعُولَةٌ	أُرْجُوزَةٌ	*poème du mètre rajaz*	أَرَاجِيزُ	

b) Des noms étrangers de même rythme :

إِكْلِيلٌ *couronne* أَكَالِيلُ شَيْطَانٌ *satan* شَيَاطِينُ

enfin des « pluriels de pluriel », dont on parlera plus loin :

أَظْفَارٌ *ongles* *griffes* أَظَافِيرُ

Les pluriels مَفَاعِيلُ sont à deux cas.

c) Les noms de racines anormales sont soumis à des accidents connus :

rac. أَرَخَ تَفْعِيلٌ تَأْرِيخٌ *histoire* تَوَارِيخُ

(On a déjà vu (§ 103 à 103. 4°) des exemples de ce renforcement de *hamza* en *wáw* devant a).

كُرْسِيٌّ trône, siège *karāsīyu* كَرَاسِيُّ

بَرِّيَّةٌ campagne *barārīyu* بَرَارِيُّ

Dans ces deux derniers exemples, on voit que le *y* reste consonne, grâce à la longue *ī*.

Ces pluriels paraissent être accentués sur *á*. Les variantes que l'on signalera plus loin prouvent, à elles seules, que l'*ī* est peu senti. Il est cependant des cas où il doit être entendu pour permettre de distinguer deux noms de sens différents :

مَكْتَبٌ *école*	مَكَاتِبُ	مَمْلَكَةٌ *royaume*	مَمَالِكُ	
مَكْتُوبٌ *écrit*	مَكَاتِيبُ	مَمْلُوكٌ *esclave, mameluk*	مَمَالِيكُ	

Remarque. — On trouve des types un peu aberrants :

دِينَارٌ *dīnár* grec *denárion* pl. دَنَانِيرُ

دِيوَانٌ *dīwān, bureau* pl. دَوَاوِينُ قِيرَاطٌ *carat* pl. قَرَارِيطُ

Dans ces noms, *ī* semble compensé par *r* et *n* répétés.

3. مَفَاعِلَةٌ :

C'est le doublet du précédent مَفَاعِيلُ, comme, parmi les *maṣdar*, تَفْعِلَةٌ est le doublet de تَفْعِيلٌ. — Il s'applique aux mêmes types de noms, et certains d'entre eux ont à la fois les deux pluriels.

a) Il est fréquemment employé pour des noms étrangers, ayant pénétré anciennement dans la langue.

تَلْمِيذٌ *disciple* تَلَامِذَةٌ بِطْرِيقٌ *patriarche* بَطَارِقَةٌ

أُسْتَاذٌ *maître* أَسَاتِذَةٌ فِرْعَوْنٌ *pharaon* فَرَاعِنَةٌ

فَيْلَسُوفٌ *philosophe* فَلَاسِفَةٌ

b) Il est le pluriel habituel des noms provenant d'adjectifs relatifs en يّ de plus de trois lettres :

مَغْرِبِيٌّ *Maghrébin* مَغَارِبَةٌ

مَصْمُودِيٌّ *homme de la tribu berbère Maṣmuda* مَصَامِدَةٌ

صَيْرَفِيٌّ *changeur* صَيَارِفَةٌ

de quelques فَعَّالٌ : جَبَّارٌ *puissant, tyran* جَبَابِرَةٌ

Toutefois مَلَكٌ *ange* مَلَائِكَةٌ est un thème normal, si l'on se souvient que la vraie orthographe de ce nom, d'origine araméenne, est مَلْأَكٌ rac. لأك

قَيْصَرٌ *César, empereur de Constantinople* قَيَاصِرَةٌ

qui est normal, a entraîné par analogie, ou plutôt par parallélisme historique :

كِسْرَى *Chosroès, le roi sassanide d'Iran* أَكَاسِرَةٌ

Remarques. — 1. Les types مَفَاعِيلُ et مَفَاعِلَةٌ ne sont donc que des variantes du type essentiel مَفَاعِلُ. Les principes qui les régissent ne sont d'ailleurs point rigides : مَقْصُورَةٌ « enceinte en bois dans une mosquée », « salle isolée », dont le pluriel doit être مَقَاصِيرُ, connaît plutôt مَقَاصِرُ.

L'exemple précédent فَيْلَسُوفٌ a montré que ces types de pluriels s'appliquent aussi à des noms de plus de quatre lettres, avec quelque fantaisie :

قَلَانِسُ *bonnet* قَلَنْسُوَةٌ عَنَاكِبُ *araignée* عَنْكَبُوتٌ

2. Le pluriel مَفَاعِلَةٌ a une flexion à trois cas.

3. Les deux premiers types sont courants dans les dialectes ; ils sont très vivants, en ce sens qu'on les applique à des emprunts étrangers ou à des mots nouveaux.

II. — Pluriels dérivés de quadrilitères

§ 109. B. Les quatres types de pluriel فَعَالِلُ , فَعَالٍ , فَعَالَى et فَوَاعِلُ ne sont point isolés ; ce sont des dérivés de مَفَاعِلُ, ou plutôt des adaptations de ce type essentiel à des noms de trois consonnes ayant une voyelle longue comme première, seconde ou troisième consonne radicale. Si l'on traite ces voyelles longues comme des semi-voyelles, on retrouve des quadrilitères : d'ailleurs, ces quatre types de pluriels ont le même rythme que مَفَاعِلُ (1).

Ils se déclinent, comme lui, à deux cas.

1. فَعَالِلُ. Il s'applique à quelques séries de noms qui ont une voyelle longue après la seconde consonne radicale et qui sont, en général, terminés en *tâ' marbûṭa* : فَعِيلَةٌ , فِعَالَةٌ , فَعُولٌ et فَعُولَةٌ .

عَجَائِبُ *merveille* عَجِيبَةٌ صَحَائِفُ *feuillet, page* صَحِيفَةٌ

رَسَائِلُ *missive, mémoire* رِسَالَةٌ جَزَائِرُ *île* جَزِيرَةٌ

عَجَائِزُ *vieille femme* عَجُوزٌ

(1) C'est un fait que les grammairiens arabes avaient bien vu, qu'une note de la *Revue Critique* a rappelé, et que Brockelmann a suivi dans sa grammaire.

Si l'on compare le thème de ces exemples avec celui des quadrilitères مَفْعَلَةٌ, plur. مَفَاعِلُ, provenant d'une racine ayant une semi-voyelle de seconde radicale, on constate que le rythme en est identique :

rac.	صوب	مُصِيبَةٌ	*malheur*	مَصَايِبُ
rac.	عيش	مَعِيشَةٌ	*moyens de vivre*	مَعَايِشُ

La seule différence résulte, au pluriel, du maintien de la semi-voyelle quand elle est radicale, au lieu de la transformation en *hamza* de l'*i* long du schéma فَعِيلَةٌ ; encore a-t-on signalé des exceptions, comme مَنَارَةٌ, plur. مَنَائِرُ (1).

On peut indiquer le fait suivant, au moins comme un jeu de langage, qui confond curieusement au pluriel deux noms qui n'ont aucun rapport ni de sens ni d'origine. — On constate que les mots مَسَايِحُ *lieux de promenade* et مَسَائِحُ *boucles de cheveux* ont une orthographe presque identique, puisque, dans l'écriture, on confond aisément يِ et ئِ.

Voici leur formation :

rac.	سيح	مَفْعِلَةٌ	مَسَاحَةٌ	pl. مَفَاعِلُ	مَسَايِحُ
rac.	مسح	فَعِيلَةٌ	مَسِيحَةٌ	pl. فَعَائِلُ	مَسَائِحُ

Les deux noms, l'un مَفْعِلَةٌ, le second فَعِيلَةٌ, se sont confondus par leur pluriel مَفَاعِلُ et فَعَائِلُ.

2. فَعَالٍ. C'est le pluriel d'un petit nombre de noms dont la terminaison *â* ou *hamza* ne fait point partie de la racine, par exemple : فَعْلَى, فَعْلَاءُ.

(1) On a insisté plus haut (§ 105 *Rem.*) sur l'instabilité du *hamza* et sa ressemblance avec le *wâw* et le *yâ'*.

rac. فتو فَتْوَى *consultation juridique* فَتَاوِ

rac. دعو دَعْوَى *prétention* دَعَاوِ

rac. صحر صَحْرَآءُ *désert* صَحَارِ

rac. فيف فَيْفَآءُ » فَيَافِ

il faut y ajouter quelques isolés inexpliqués :

لَيْلٌ *nuit* لَيَالِ أَهْلٌ *famille* أَهَالِ أَرْضٌ *terre* أَرَاضِ

Et aussi quelques أُفْعِيلَةٌ de racines défectueuses, qui ont aussi pluriel مَفَاعِيلُ :

أُمْنِيَّةٌ *désir* أَمَانِ et أَمَانِيُّ

أُوقِيَّةٌ *once* أَوَاقِ et أَوَاقِيُّ

Le rythme de ces pluriels est identique à celui des pluriels مَفَاعِلُ des noms ayant une semi-voyelle de troisième radicale.

rac. عنى مَعْنًى *sens* مَعَانِ

rac. رعى مَرْعًى *pâturage* مَرَاعِ

Le pluriel فَعَالِ est donc un cas spécial de مَفَاعِلُ .

Remarques : a) On rappelle la convention qui explique la présence du *tanwîn* dans les exemples précédents :

fatāwiyᵘ > *fatāwin* فَتَاوِ *maʿānīyᵘ* > *maʿānin* مَعَانِ

b) Les flexions de cas se trouvent masquées dans ces noms, au singulier et au pluriel, par les faits énoncés précédemment, (§ 103).

3. فَعَالَى . C'est une variante de فَعَالِ :

a) qui s'applique tout d'abord aux mêmes noms, formant ainsi des doublets :

صَحْرَآء	*désert*	صَحَارَى	à côté de	صَحَارٍ
فَتْوَى	*consultation*	فَتَاوَى	»	فَتَاوٍ
شَكْوَى	*plainte*	شَكَاوَى	»	شَكَاوٍ
أُنْثَى	*femelle*	أَنَاثَى	»	أَنَاثٍ

b) C'est le pluriel des noms du type فَعِيلَةٌ provenant de racines ayant une semi-voyelle pour dernière consonne radicale.

rac.	هدو	هَدِيَّةٌ	*cadeau*	هَدَايَا
rac.	منى	مَنِيَّةٌ	*sort*	مَنَايَا
rac.	رعى	رَعِيَّةٌ	*sujet*	رَعَايَا
rac.	بلو	بَلِيَّةٌ	*épreuve, malheur*	بَلَايَا

L'*alif maqṣûra* est écrit ici ا et non ى pour la clarté et aussi l'élégance de l'écriture.

Le flottement qui existe dans les pluriels de plusieurs de ces noms montre bien l'identité de فَعَالٍ avec فَعَالَى et مَفَاعِلُ ; par exemple هَدِيَّةٌ, outre هَدَايَا, a aussi les pluriels هَدَاوٍ et هَدَاوَى.

c) Quelques noms, ayant une semi-voyelle comme troisième radicale, et une voyelle longue à la première ou à la deuxième radicale :

جَدَايَةٌ	*gazelle*	جَدَايَا	زَاوِيَةٌ	*angle*	زَوَايَا

On comprend que des mots de ce genre, bourrés de semi-voyelles et de longues, aient adopté un pluriel du rythme مَفَاعِلُ, mais écourté : فَعَالَى.

d) Quelques adjectifs masculins du type فَعْلَانُ :

سَكْرَانُ	*ivre*	سَكَارَى	غَضْبَانُ	*irrité*	غَضَابَى

Ce peut être un second pluriel formé sur فَعْلَى qui est à la fois employé comme le féminin et comme le pluriel de فَعْلَانُ (Voir ci-dessus, § 68 b, 3).

e) Quelques adjectifs du type فَعِيلٌ, peut-être par analogie de doublets de forme فَعْلَانٌ :

نَدِيمٌ	*compagnon de fête*	نَدَامَى			نَدْمَانُ
يَتِيمٌ	*orphelin*	يَتَامَى	أَسِيرٌ	*prisonnier*	أَسَارَى

On peut supposer le pluriel فَعْلَى, ex. نَدْمَى, et un pluriel de pluriel.

f) Quelques isolés.

4. فَوَاعِلُ. C'est le pluriel normal des noms ayant une voyelle longue à la première consonne radicale :

فَاعِلٌ	سَاحِلٌ	*rivage*	سَوَاحِلُ	
»	جَانِبٌ	*côté*	جَوَانِبُ	
»	فَارِسٌ	*cavalier*	فَوَارِسُ	
فَاعِلَةٌ	فَاكِهَةٌ	*fruit*	فَوَاكِهُ	
	نَادِرَةٌ	*rareté*	نَوَادِرُ	
	نَاحِيَةٌ	*côté* (*nawāḥiy*ᵘ > *nawāḥin*)	نَوَاحٍ	*environs*
	جَارِيَةٌ	*jeune femme esclave*	جَوَارٍ	
	خَاصَّةٌ	*élite* (*ḫawâṣiṣ*ᵘ > *ḫawāṣṣ*ᵘ)	خَوَاصُّ	
	عَامَّةٌ	*masse, foule*	عَوَامُّ	
فَاعَلٌ	خَاتَمٌ	*cachet, bague*	خَوَاتِمُ	
	قَالَبٌ	*moule, calibre*	قَوَالِبُ	

En comparant ces pluriels à ceux des quadrilitères issus de racines ayant une semi-voyelle pour première consonne radicale, on retrouve le même rythme et les mêmes incidents secondaires :

rac. وضع	مَوْضِعٌ	*endroit*	مَوَاضِعُ	
rac. ولى	مَوْلًى	*maître, client*	مَوَالٍ	

Le rapport est évident entre فَوَاعِلُ et مَفَاعِلُ. On peut se divertir à le trouver dans l'exemple suivant :

Le terme courant pour désigner des « vases », des « récipients » est *ʾawānin* أَوَانٍ, et l'on apprend que c'est le pluriel de آنِيَةٌ. Mais la graphie آ ne permet pas de distinguer si l'on est en présence d'un أَانِيَةٌ, c'est-à-dire un singulier فَاعِلَةٌ ou d'un أَأْنِيَةٌ, c'est-à-dire أَفْعِلَةٌ nom de quatre lettres et pluriel interne que l'on étudiera plus loin et dont أَوَانٍ serait le pluriel de pluriel, comme il peut être le pluriel d'un فَاعِلَةٌ :

si آنِيَةٌ = فَاعِلَةٌ pl. فَوَاعِلُ

ʾawāniyu > *ʾawāniⁿ* أَوَانٍ

si آنِيَةٌ = أَفْعِلَةٌ pl. مَفَاعِلُ

ʾawāniyu > *ʾawāniⁿ* أَوَانٍ

Il faut compulser le dictionnaire pour constater que آنِيَةٌ est bien le pluriel أَفْعِلَةٌ de إِنَاءٌ ; et c'est par conséquent la seconde solution qui est exacte.

5. On serait tenté de développer ici le système des grammairiens arabes et de créer un cinquième type de pluriel, dérivé de مَفَاعِلُ, qui serait فَوَاعِيلُ :

جَاموسٌ *buffle* جَوَامِيسُ جَاسُوسٌ *espion* جَوَاسِيسُ

بَاسُورٌ *hémorroïdes* بَوَاسِيرُ

Remarques. — 1) Les quatre types de pluriels que l'on vient d'étudier sont donc bien des مَفَاعِلُ, mais adaptés à des noms trilitères dans lesquels une voyelle longue a introduit comme une semi-voyelle en trompe-l'œil : il semblerait que la phonétique ait suivi la graphie. En tout cas, les phénomènes dus normalement à la présence de la semi-voyelle, se sont retrouvés dans ces noms, où elle n'existe qu'en apparence. Ils sont vivants dans les dialectes.

2. Ils ont tous la flexion à deux cas, comme مَفَاعِلُ et مَفَاعِيلُ : elle est latente dans فَعَالِى, et n'apparaît qu'en partie dans فَعَالِ.

3. Dans ces quatre séries de pluriels, l'accent est sur *á* ; pour beaucoup d'entre eux, il n'y a pas alternance d'accent entre le thème du singulier et celui du pluriel : *jazīra, jazāʾir*.

4. Les sept thèmes de pluriel qui viennent d'être énumérés sont, on le répète, employés uniquement à cet usage.

III. — Pluriels internes (pluriels de paucité)

§ 110. C. أَفْعَالٌ , أَفْعُلٌ , أَفْعِلَةٌ , فِعْلَةٌ sont des thèmes de noms qui ne sont usités en arabe que pour désigner le pluriel. Ce sont de véritables pluriels qui, dans la langue ancienne, n'étaient employés qu'avec des nombres de trois à dix : d'où les grammairiens arabes leur ont donné le nom de « pluriels de paucité » *jamʿu l-qilla*. On verra (cf. § 328) que cette restriction de l'emploi du pluriel a subsisté dans la syntaxe des noms de nombre. Dans la vie actuelle de la langue, la notion du pluriel de paucité a à peu près disparu. On pense pourtant qu'il est plus rationnel de les isoler ici ; on les remettra ensuite chacun en face du pluriel collectif dont la forme lui ressemble.

1. أَفْعَالٌ sert de pluriel à des : a) Noms de types فَعْلٌ , فِعْلٌ , فُعْلٌ , surtout de racines anormales.

وَقْتٌ	*moment*	أَوْقَاتٌ	حِمْلٌ	*charge*	أَحْمَالٌ
يَوْمٌ	*jour*	أَيَّامٌ	عِيدٌ	*fête*	أَعْيَادٌ
شَيْءٌ	*chose*	أَشْيَآءُ (1)	بِئْرٌ	*puits*	أَبْآرٌ
أَبٌ	*père*	آبَاءٌ	إِسْمٌ	*nom*	أَسْمَآءُ
فَرْخٌ	*oisillon*	أَفْرَاخٌ	أُذْنٌ	*oreille*	آذَانٌ
ثَوْبٌ	*étoffe*	أَثْوَابٌ	إِبْنٌ	*fils*	أَبْنَآءُ
سَيْفٌ	*sabre*	أَسْيَافٌ	فَمٌ	*bouche*	أَفْوَاهٌ (2)
		فَنٌ *branche*	أَفْنَانٌ		

(1) A deux cas ; sans doute parce qu'il semble avoir le type أَلْيِلَآءُ , qui est à deux cas,

(2) Dans أَبْنَآءُ , c'est un *hamza* qui surgit pour introduire la flexion. Dans أَفْوَاهٌ , il apparaît un *hâ'*, dans la variante فُوهٌ : comparez مَآءٌ et مِيَاهٌ et surtout p. 160, 161 et 179.

b) Noms du type فَعَلٌ , et de toutes autres combinaisons de voyelles brèves :

قَدَمٌ	*pas*	أَقْدَامٌ	عِنَبٌ	*raisin*	أَعْنَابٌ
سَلَفٌ	*ancêtre*	أَسْلَافٌ	فَخِذٌ	*cuisse*	أَفْخَاذٌ
بَابٌ	*porte*	أَبْوَابٌ	عَضُدٌ	*bras*	أَعْضَادٌ
مَالٌ	*richesse*	أَمْوَالٌ	رُطَبٌ	*dattes fraîches*	أَرْطَابٌ
نَابٌ	*dent canine*	أَنْيَابٌ	مَآءٌ	*eau*	أَمْوَاهٌ

c) Substantifs du type فَاعِلٌ :

نَاصِرٌ	*aide*	أَنْصَارٌ	شَاهِدٌ	*témoin*	أَشْهَادٌ
صَاحِبٌ	*compagnon*	أَصْحَابٌ			

d) Substantifs du type فَعِيلٌ :

يَتِيمٌ	*orphelin*	أَيْتَامٌ	شَرِيفٌ	*noble*	أَشْرَافٌ
مَيِّتٌ	*mort*	أَمْوَاتٌ			

e) Quelques substantifs du type فَعُولٌ :

عَدُوٌّ	*ennemi*	أَعْدَآءٌ

Au pluriel de paucité أَفْعَالٌ correspond un pluriel collectif فِعَالٌ , que l'on trouvera § 115.

2. أَفْعُلٌ . C'est un pluriel de paucité, qui correspond aux pluriels collectifs فُعُولٌ et فُعُلٌ (voir § 112).

a) Noms de type فَعْلٌ , فِعْلٌ , فُعْلٌ :

بَحْرٌ	*mer*	أَبْحُرٌ	رِجْلٌ	*pied, jambe*	أَرْجُلٌ
نَفْسٌ	*âme*	أَنْفُسٌ	قُفْلٌ	*verrou, loquet*	أَقْفُلٌ

Plusieurs noms ayant une semi-voyelle, par ex. :

دَلْوٌ	seau	*ʾadluwun*	>	*ʾadliyun*	>	*ʾadlin* أَدْلٍ
ظَبْيٌ	gazelle			*ʾaẓbiyun*	>	*ʾaẓbin* أَظْبٍ
يَدٌ	(يدي) main			*ʾayduyun*	>	*ʾaydin* أَيْدٍ
عَيْنٌ	source, œil					أَعْيُنٌ

b) Noms du type فَعَلٌ , فَعَلَةٌ , فَعِلٌ :

جَبَلٌ	*montagne*	أَجْبُلٌ	رَقَبَةٌ	*cou*	أَرْقُبٌ		
نَمِرٌ	*panthère*	أَنْمُرٌ	نَاقَةٌ	*chamelle*	أَنُوقٌ	et	أَوْنُقٌ
عَصاً	*bâton*	(*ʿaṣuyun* > *ʿaṣin*) أَعْصٍ					

c) Noms du type فِعَالٌ et فُعَالٌ :

ذِرَاعٌ	*bras, brasse*	أَذْرُعٌ	زَمَانٌ	*temps*	أَزْمُنٌ
يَمِينٌ	*main droite, serment*	أَيْمُنٌ	عُقَابٌ	*aigle*	أَعْقُبٌ
لِسَانٌ	*langue*	أَلْسُنٌ			

3. أَفْعِلَةٌ est un doublet de أَفْعُلٌ spécialement pour les noms ayant une longue de seconde consonne radicale : فِعَالٌ , فُعَالٌ , فَعَالٌ , particulièrement pour les noms de racine anormale.

زَمَانٌ	*temps*	أَزْمِنَةٌ	
لِسَانٌ	*langue*	أَلْسِنَةٌ	
جَنَاحٌ	*aile*	أَجْنِحَةٌ	
إِمَامٌ	*imâm*	أَئِمَّةٌ	pour *ʾaʾimmatun*
غُرَابٌ	*corbeau*	أَغْرِبَةٌ	
غُلَامٌ	*jeune garçon, esclave*	أَغْلِمَةٌ	
زُقَاقٌ	*rue*	أَزِقَّةٌ	pour *ʾazqiqatun*
غِذَاءٌ	*nourriture*	أَغْذِيَةٌ	

aussi فَعِيلٌ et فَعُولٌ :

رَغِيفٌ	*pain*	أَرْغِفَةٌ	
عَزِيزٌ	*puissant, cher*	أَعِزَّةٌ	pour *ʾaʾzizatʷⁿ*
حَبِيبٌ	*ami*	أَحِبَّةٌ	pour *ʾaḥbibatʷⁿ*
عَمُودٌ	*pilier*	أَعْمِدَةٌ	

b) Quelques noms de type فَعْلٌ , فِعْلٌ , فُعْلٌ , فَعَلٌ , etc.

فَرْخٌ	*oisillon*	أَفْرِخَةٌ	طَبَقٌ	*couvercle, plat*	أَطْبِقَةٌ

4. فِعْلَةٌ s'applique surtout à des noms ayant une semi-voyelle parmi leurs radicales.

a) Noms du type فَعْلٌ :

شَيْخٌ	*vieillard, chef*	شِيخَةٌ

b) Noms du type فَعَلٌ :

جَارٌ	*voisin*	جِيرَةٌ	أَخٌ	*frère*	إِخْوَةٌ
فَتًى	*jeune homme*	فِتْيَةٌ			

c) Noms du type فَعِيلٌ :

صَبِيٌّ	*jeune garçon*	صِبْيَةٌ

d) Noms du type فُعَالٌ :

غُلَامٌ	*jeune garçon, esclave*	غِلْمَةٌ

Remarques. — 1° Le type du pluriel فِعْلَةٌ , paraît être un doublet de أَفْعِلَةٌ ; il ne s'applique qu'à des noms de racines anormales. — Mais c'est du type فِعْلَانٌ فُعْلَانٌ , qu'on le rapprocherait, si l'on considérait seulement que les noms qu'on vient de citer, ont, pour la plupart, un pluriel collectif فِعْلَانٌ.

2° Les quatre pluriels de paucité se déclinent à trois cas.

3° Ils paraissent avoir disparu des parlers arabes actuels et être remplacés par leurs correspondants collectifs :

فِعَالٌ pour أَفْعَالٌ فُعُلٌ pour أَفْعُلٌ

فِعْلَانٌ pour فِعْلَةٌ

IV. Pluriels internes collectifs

§ 111. On choisit ce terme pour désigner des types de noms qui sont sur le modèle de *maṣdar* et qu'il y a quelque raison de considérer comme ayant été, à l'origine, des *maṣdar*. Ayant un sens d'abstrait verbal, ils ont aisément exprimé un abstrait nominal, un collectif, et ensuite un pluriel. Il y a des cas où le début de ce processus est évident : طَيْرٌ *des oiseaux* est le *maṣdar* de طَارَ *voler*, قَوْمٌ *des gens* est *maṣdar* de قَامَ *être dressé, se tenir droit* ; ce sont des collectifs ; mais ils ne sont pas devenus des pluriels internes. — On a des faits plus complets : شُهُودٌ *des témoins* est *maṣdar* du verbe شَهِدَ et pluriel du participe actif شَاهِدٌ ; mais on ne peut étendre bien loin des précisions de ce genre. Tout essai de doctrine générale sur l'origine des pluriels internes a échoué : ici encore il faut renoncer à un classement rationnel. On se contentera d'une énumération dans un ordre à peu près arbitraire. — On indiquera ceux de ces pluriels qui ne sont point des *maṣdar*.

§ 112. فُعُولٌ est le pluriel de :

a) Noms qui ont, eux aussi, un type de *maṣdar*, à la forme « nue » du verbe, فَعْلٌ , فِعْلٌ et فُعْلٌ , et quelques فَعْلَةٌ , فِعْلَةٌ , فُعْلَةٌ Ils sont accentués sur la première syllabe, alors que le thème du pluriel est accentué sur la seconde.

نَجْمٌ	*étoile*	نُجُومٌ	جَيْشٌ	*armée*	جُيُوشٌ
عِلْمٌ	*science*	عُلُومٌ	جِلْدٌ	*peau*	جُلُودٌ
بَيْتٌ	*tente, maison*	بُيُوتٌ	جُنْدٌ	*armée*	جُنُودٌ
نَفْسٌ	*âme*	نُفُوسٌ			

Les faits anormaux résultant de la présence des semi-voyelles dans le *maṣdar* فُعُولٌ se retrouvent ici :

ظَبْيٌ gazelle *ʿẓubūyun* > *ẓubīyun* ظُبِيٌّ

On rencontre aussi, par harmonie vocalique, ظِبِيٌّ

Si دَلْوٌ « seau en cuir » a un pluriel دُلِيٌّ et دِلِيٌّ, c'est sans doute que le *yâʾ* y alternait dialectalement avec le *wâw* (cf. § 98 *Rem.* c et 101 c).

Un des pluriels de قَوْسٌ « arc », qui est قُسِيٌّ et قِسِيٌّ, s'explique par une racine قسى, donc par le flottement des mots ayant une semi-voyelle, et qui sont des bilitères.

b) Noms ayant la forme d'un participe actif فَاعِلٌ ou de son type réduit فَعِلٌ.

Ce sont souvent les participes de verbes ayant précisément pour *maṣdar* فُعُولٌ.

جَالِسٌ	*assis, assistant*	جُلُوسٌ	مَلِكٌ	*roi*	مُلُوكٌ
قَاعِدٌ	»	قُعُودٌ	كَبِدٌ	*foie, cœur*	كُبُودٌ
وَاقِفٌ	*qui est debout*	وُقُوفٌ	نَمِرٌ	*panthère*	نُمُورٌ
شَاهِدٌ	*témoin*	شُهُودٌ			

Et sous l'influence de *yâʾ* final :

بَاكٍ *pleurant* بُكِيٌّ et بِكِيٌّ

c) فعلٌ et quelques فَعَلَةٌ

أَسَدٌ	*lion*	أُسُودٌ	ذَكَرٌ	*mâle*	ذُكُورٌ

et sous l'influence de *yâʾ* :

عَصًا bâton *ʿuṣūyun* > *ʿuṣīyun* عُصِيٌّ et عِصِيٌّ

دَمٌ sang دُمِيٌّ et دِمِيٌّ

La racine bilitère est complétée par un *yâʾ* final.

§ 112bis. — فُعُولَةٌ. C'est un type qui s'applique à des فَعْلٌ et فَعَلٌ, en général de racine anormale, ce qui est la caractéristique des doublets en ة final.

عَمٌّ *oncle paternel* عُمُومَةٌ خَالٌ *oncle maternel* خُؤُولَةٌ

où le *wâw* resté consonne est renforcé par *hamza*.

Remarque. — Dans tous les exemples qui viennent d'être donnés, le déplacement d'accent est très net entre le singulier et le pluriel.

Le pluriel فُعُولٌ est vivant :

chez les Ulād Brāhim (1) :

béït	chambre	*byût*
šeiḥ	cheikh	*šyōḥ*
néif	nez	*nyûf*
wāgef	arrêté	*ugūf*
gāʿōd	assis	*geʿôd*

à Kfarʿabida (2) :

šahr	mois	*šhūr*
qalb	cœur	*qlūb*
ṣadr	poitrine	*ṣdūr*
jeld	peau	*jlūd*

§ 113. — فُعُلٌ. C'est, en général, le pluriel de noms ayant une voyelle longue de seconde consonne radicale, au thème du singulier.

a) فِعَالٌ, فُعَالٌ, فَعَالٌ de racines saines, sauf de rares exceptions :

كِتَابٌ *livre* كُتُبٌ خِمَارٌ *voile de femme* خُمُرٌ

فِرَاشٌ *tapis, lit* فُرُشٌ سِوَاكٌ *cure-dents* سُوُكٌ

b) ou de noms en فَعِيلٌ, فَعِيلَةٌ, فَعُولٌ de racines saines.

قَضِيبٌ *baguette* pl. قُضُبٌ مَدِينَةٌ *cité* pl. مُدُنٌ

سَرِيرٌ *lit, trône* سُرُرٌ طَرِيقٌ *chemin* طُرُقٌ

رَسُولٌ *ambassadeur, envoyé* رُسُلٌ

(1) W. Marçais, *U.B.*, 128.
(2) Féghali, *Kf.*, 221.

§ 113bis. فُعُلٌ est aussi le doublet de فُعُولٌ et s'applique, comme lui, à des singuliers فَعْلٌ , فَعَلٌ , فَعِلٌ etc.

أَسَدٌ *lion* pl. أُسُدٌ خَشَبَةٌ *pièce de bois* pl. خُشُبٌ

نَمِرٌ *panthère* نُمُرٌ سَقْفٌ *plafond* سُقُفٌ

فَلَكٌ *sphère céleste* فُلُكٌ

A côté de l'accentuation nette de *qulūb*, celle de *kutúb* est incertaine, au même titre que *qirób*, en face de *biḥār*.

Ulâd Brâhim : *ṭrōg* routes, *mdén* et *mdūn* villes
Kfarʿabida : *ṭórog* routes, *módon*, villes

§ 114. فُعْلٌ est le pluriel.

a) des noms ayant une longue de deuxième radicale فَعَالٌ , فِعَالٌ , فُعَالٌ , فَعِيلٌ , فَعُولٌ ;

كِتَابٌ *livre* pl. كُتُبٌ سِوَارٌ *bracelet* pl. سُورٌ

قَضِيبٌ *baguette* قُضُبٌ سِوَاكٌ *cure-dents* سُوكٌ

b) de quelques فَعَلٌ :

أَسَدٌ *lion* pl. أُسْدٌ

Remarque. — كِتَابٌ , كُتُبٌ donne raison à l'hypothèse de l'alternance de l'accent dans *kitāb, kútub*. — Mais ces exemples sont rares : on y verrait une survivance d'un fait ancien.

c) des adjectifs أَفْعَلُ et féminin فَعْلَاءُ de couleur et de difformité.

أَصْفَرُ / صَفْرَاءُ *jaune* صُفْرٌ

أَعْمَى *aveugle* عُمْيٌ

أَبْيَضُ blanc **buyḍun* *bīḍun* بِيضٌ بَيْدَاءُ *désert* بِيدٌ

d) de quelques فَاعِلٌ de racines «concaves» en *wāw* (comp. § 114*a*).

Remarque. — Le pluriel فُعْلٌ persiste dans les dialectes vivants pour les adjectifs أَفْعَلُ :

Kfarʿabida (1)

kühl كُحْلٌ noirs *ḥomr* حُمْرٌ rouges *süd* سُودٌ noirs

Ulâd Brâhim (2)

zorq زُرْقٌ gris-bleu *homq* حُمْقٌ fou

Remarques. — Par leur vocalisme et aussi par la forme des noms qui alternent avec eux comme singuliers, ces quatre pluriels paraissent former une série, Il convient d'y rattacher les pluriels de paucité أَفْعُلٌ et أَفْعِلَةٌ (§ 110. 2 et 3).

§ 115. فِعَالٌ est le pluriel

a) de noms des types فَعْلٌ , فِعْلٌ , et فُعْلٌ , et aussi avec un ة final.

بَحْرٌ	*mer*	بِحَارٌ	ظِلٌّ	*ombre*	ظِلَالٌ
رِيحٌ	*vent*	رِيَاحٌ	مَرَّةٌ	*fois*	مِرَارٌ
ثَوْبٌ	*étoffe, vêtement*	ثِيَابٌ	رَوْضَةٌ	*jardin, parterre*	رِيَاضٌ
رُمْحٌ	*javelot*	رِمَاحٌ	ذِئْبٌ	*loup*	ذِئَابٌ

D'adjectifs de même type :

صَعْبٌ	*difficile*	صِعَابٌ	عَذْبٌ	*agréable au goût*	عِذَابٌ
		صُلْبٌ	*dur*	صِلَابٌ	

b) de noms des types فَعَلٌ , فَعَلَةٌ , فَعُلٌ , فُعَلٌ

جَبَلٌ	*montagne*	جِبَالٌ	ضَبُعٌ	*hyène*	ضِبَاعٌ
حَسَنٌ	*beau*	حِسَانٌ	رُطَبٌ	*dattes fraîches*	رِطَابٌ
رَجُلٌ	*homme*	رِجَالٌ	مَاءٌ	*eau*	مِيَاهٌ
سَبُعٌ	*bête féroce*	سِبَاعٌ	شَفَةٌ	*lèvre*	شِفَاهٌ

(1) Féghali, *Kf.*, 218.
(2) W. Marçais, *U. B.*, 127.

c) Noms des types فُعْلَى , فَعْلَانٌ , فَاعِلٌ

صَاحِبٌ	*compagnon*	صِحَابٌ	نَدْمَانٌ	*repentant*	نِدَامٌ
تَاجِرٌ	*marchand*	تِجَارٌ	أُنْثَى	*femelle*	إِنَاثٌ
غَضْبَانٌ	*irrité*	غِضَابٌ	rac. أنس	*femmes*	نِسَاءٌ

إِنَاثٌ semble être formé par analogie de نِسَاءٌ. La morphologie normale en a fait un quadrilitère avec pluriel أَنَاثٍ sur فَعَالٍ.

d) فِعَالٌ est le pluriel des adjectifs du type فَعِيلٌ :

كَبِيرٌ	*grand*	كِبَارٌ	مَرِيضٌ	*malade*	مِرَاضٌ
كَرِيمٌ	*généreux*	كِرَامٌ	طَوِيلٌ	*long*	طِوَالٌ
شَرِيفٌ	*noble*	شِرَافٌ	جَيِّدٌ	*excellent*	جِيَادٌ

Remarques. — 1. Dans les premières séries d'exemples qui viennent d'être donnés, la longue *á* du thème du pluriel produit une alternance d'accent très nette, suivant la doctrine classique : *báḥrun biḥārun*; *jábalun jibālun* ; *ṣāḥibun ṣiḥābun* ; mais elle est absente des autres : *kabīrun kibārun*.

2. Les exemples qui précèdent ont précisé la correspondance de *ʾafʿālun*, pluriel de paucité très fréquent dans l'arabe classique, mais qui, on le répète, semble avoir disparu des parlers actuels, et de *fiʿālun*, pluriel collectif, qui est très répandu dans les parlers.

Ulâd Brâhim : *kbāš, ḫyām, ṣḥāb, ṣoǵār, rugāg*
Kfarʿabida : *bḥār, thyāb.*

On entend cependant *l eṣḥāb, l akbāš.*

Il n'y a aucune hésitation sur l'existence d'un accent ou renforcement de la syllabe longue.

§ 115bis. فِعَالَةٌ est un doublet insignifiant de فِعَالٌ. Il est inconnu des parlers modernes. Il affecte

a) quelques noms de types فَعْلٌ et فَعَلٌ :

ثَوْرٌ	*taureau*	ثِيَارَةٌ	حَجَرٌ	*pierre*	حِجَارَةٌ

b) quelques noms de type فَاعِلٌ :

صَاحِبٌ *compagnon* صَحَابَةٌ

§ 116. فِعَلٌ

C'est une forme secondaire de فِعَالٌ , comme فُعُلٌ dépend de فُعُولٌ; la différence de rythme est semblable.

Elle s'applique à des noms terminés en *tâ' marbûṭa*, de types فِعْلَةٌ , فُعْلَةٌ , فَعْلَةٌ et فَعَلَةٌ :

قِطْعَةٌ	*morceau*	قِطَعٌ				
حِكْمَةٌ	*sagesse, science*	حِكَمٌ				
سِيرَةٌ	*voyage, vie*	سِيَرٌ				
بُنْيَةٌ	construction	**bināyun*	>	*binān*	>	*binan* (1) بِنًى
خِيمَةٌ	*tente*	خِيَمٌ				
تَارَةٌ	*fois*	تِيَرٌ				

Remarque. — Les précisions que l'on a cru pouvoir donner sur l'accent dans *fiʿâl* ne se retrouvent pas pour *fiʿal*, et on y insiste pour montrer combien l'incertitude est grande. L'accent dans *fiʿal* peut être sur la seconde syllabe, par analogie avec *fiʿâl* ; ou sur la première syllabe, suivant une règle d'ailleurs incertaine de la position classique de l'accent.

Ulâd Brâhim :	*gérba*	outre	*gréb*
Kfarʿabida :	*sékka*	soc de charrue	*sékek*
	ḫörbe	ruine	*ḫérab*

§ 117. 4. Le pluriel فُعَلٌ affecte

a) des noms, du type فَعْلَةٌ , فَعَلَةٌ , فِعْلَةٌ :

تُحْفَةٌ	*cadeau*	تُحَفٌ	دَوْلَةٌ	*État, dynastie*				دُوَلٌ
أُمَّةٌ	*peuple*	أُمَمٌ	قَرْيَةٌ	bourg	**qurayun*	>	*qura*n	قُرًى
قُبَّةٌ	*coupole, pavillon*	قُبَبٌ	لِحْيَةٌ	barbe	**luḥayun*	>	*luḥa*n	لُحًى
صُورَةٌ	*figure*	صُوَرٌ						

(1) La syllabe finale *an* est brève, malgré le *yâ* = *alif maqṣûra* de la graphie.

b) Noms du type فُعْلَى , féminin de l'élatif.

كُبْرَى *plus grande* كُبَرٌ أُخْرَى *autre* أُخَرٌ

Le pluriel *fuʿal* correspondant à un singulier *fuʿlā* s'est conservé dans les dialectes actuels, avec les mêmes variétés d'accentuation que *fiʿal*.

Ulâd Brâhim :	*qúlla*	cruche	*qulèl*
Kfarʿabida :	*rútbé*	cérémonie	*rúteb*
	kúllé	boulet	*kúlel*

On voit que la voyelle *u* s'est mieux défendue que l'*i* de *fiʿal*.

Remarques. — 1. Il y a, entre les deux groupes de pluriels internes, que l'on vient d'énumérer, un parallélisme de forme qui se résume ainsi :

فُعُولٌ	فِعَالٌ	فُعَلٌ	
فُعُلٌ	فِعَلٌ	أَفْعُلٌ	أَفْعَالٌ
فُعُولَةٌ	فِعَالَةٌ	أَفْعِلَةٌ	

Les trois derniers sont des pluriels de paucité.

2. Il faudrait un schéma فُعَالٌ pour classer أُنَاسٌ *des hommes*, pl. de نَاسٌ, rac. أنس. Il serait à فُعَلٌ, ce que فِعَالٌ est à فِعَلٌ.

§ 118. فِعْلَانٌ et فُعْلَانٌ .

a) فِعْلَانٌ fournit de nombreux exemples :

1. Substantifs types فِعْلٌ , فُعْلٌ , فَعْلٌ et فَعَلٌ provenant de racines ayant une semi-voyelle parmi leurs radicales :

عُودٌ	*bois, luth*	عِيدَانٌ	أَخٌ *frère*	إِخْوَانٌ	
ثَوْرٌ	*taureau*	ثِيرَانٌ	تَاجٌ *couronne, bandeau*	تِيجَانٌ	
ضَيْفٌ	*hôte*	ضِيفَانٌ	فَأْسٌ *pioche*	فِئْسَانٌ et فِيسَانٌ	
فَتًى	*jeune homme*	فِتْيَانٌ			

Aussi, quelques substantifs désignant des petites bêtes, sans doute par analogie avec دِيدَانٌ , *des vers* et فِيرَانٌ , *des souris.*

وَرَلٌ *lézard* وِرْلَانٌ جُرَدٌ *rat des champs* جِرْدَانٌ

2. Substantifs ayant une longue de seconde syllabe, des types فَعَالٌ , فُعَالٌ , فِعَالٌ et فَعِيلٌ :

غُلَامٌ *jeune garçon, esclave* غِلْمَانٌ قَضِيبٌ *baguette* قِضْبَانٌ

صَبِيٌّ *jeune garçon* صِبْيَانٌ

et une série de noms d'animaux :

غَزَالٌ *gazelle* غِزْلَانٌ عُقَابٌ *aigle* عِقْبَانٌ

غُرَابٌ *corbeau* غِرْبَانٌ ذُبَابٌ *mouche* ذِبَّانٌ

3. On a signalé plus haut une catégorie de noms d'animaux masculins فَعَلَانٌ et autres en *ān*, qui ont un pluriel فِعْلَانٌ :

شَقَدَانٌ *caméléon mâle* شِقْدَانٌ

Il n'y a pas à faire une catégorie pour

حَائِطٌ *mur* حِيطَانٌ

car il est pour حَيْطٌ .

نِسَآءٌ , employé comme pl. de إِمْرَأَةٌ a un pl. نِسْوَانٌ .

Ce type allongé de pluriel semble convenir particulièrement à des noms de racines à semi-voyelles, et à des noms ayant une syllabe longue, pour leur donner ou leur conserver leur équilibre rythmique.

Ulâd Brâhim :	*widān*	des cours d'eau	sing.	*wād.*
	ḥéṭān	fils	sing.	*ḥēṭ*
Palmyre :	*sīqān*	jambes	*ḥīṭān*	fils
Kfarʿabida : (p. 212)	*ḥīṭān*	murs	*jīrān*	voisins

b) فعلان : c'est un doublet du précédent, avec la permutation de *u* et *i*, déjà signalée :

A) Substantifs des types فِعْلٌ , فُعْلٌ , فَعْلٌ , et فَعَلٌ , comme précédemment :

ظَهْرٌ	*dos*	ظُهْرَانٌ	بَلَدٌ	*pays*	بُلْدَانٌ (1)
ذَكَرٌ	*mâle*	ذُكْرَانٌ	زِقٌّ	*outre*	زُقَّانٌ

B) Substantifs des types فُعَالٌ , فِعَالٌ , فَعَالٌ , فَعِيلٌ , ayant une seconde syllabe longue :

شَهَابٌ	*flamme brillante*	شُهْبَانٌ	خَلِيلٌ	*ami*	خُلَّانٌ
رَغِيفٌ	*pain*	رُغْفَانٌ	زُقَاقٌ	*rue*	زُقَّانٌ
صَبِيٌّ	*jeune garçon*	صُبْيَانٌ			

C) Substantifs du type فَاعِلٌ :

رَاكِبٌ	*cavalier, passager*	رُكْبَانٌ	فَارِسٌ	*cavalier*	فُرْسَانٌ
رَاهِبٌ	*solitaire, ascète*	رُهْبَانٌ			

D) Adjectifs du type أَفْعَلٌ (couleur et difformité) et féminin فَعْلَاءُ, surtout employés substantivement :

أَحْمَرُ	*rouge*	حُمْرَانٌ	أَعْمَى	*aveugle*	عُمْيَانٌ
أَبْيَضُ	*blanc*	بِيضَانٌ	أَسْوَدُ	*noir*	سُودَانٌ

Remarques. — 1. Le pluriel فُعْلَانٌ est courant dans les dialectes vivants : cf. Féghali, *Kf.*, 212 ; Marçais, *U.B.*, 135.

ḫörfân	des agneaux		
ǵozlân	des gazelles	*ṣôbyên*	des garçons. (Palmyre)
fersân	des cavaliers		

2. Les pluriels en *ân* ont attiré particulièrement l'attention des grammairiens qui, comme Barth et H. Derenbourg, préconisent la dérivation régulière du pluriel interne en provenance du *maṣdar*.

(1) بُلْدَانٌ *pays* peut être le pl. de بِلَادٌ, pl. فِعَالٌ de بَلَدٌ

Wensinck (*op. cit.*, 21) a rapproché les types فعلان du pluriel accadien *âni*. On peut y ajouter la désinence « mâle » *ân* (cf. § 65). Quelque ingénieux qu'ils soient, ces rapprochements restent de simples indications, et Wensinck les prend bien pour telles.

§ 119. فِعَلَةٌ s'applique à :

a) quelques noms du type فُعْلٌ

تُرْسٌ *bouclier* تِرَسَةٌ

b) quelques noms des types فَعْلٌ et فِعْلٌ, particulièrement désignant des animaux :

ثَوْرٌ	*taureau*	ثِيَرَةٌ	فِيلٌ	*éléphant*	فِيَلَةٌ
قِرْدٌ	*singe*	قِرَدَةٌ	دِيكٌ	*coq*	دِيَكَةٌ

§ 120. فَعِيلٌ est un pluriel rare, mais qui s'applique à quelques mots courants :

حِمَارٌ	*âne*	حَمِيرٌ	عَبْدٌ	*esclave, nègre*	عَبِيدٌ

Il est vivant : à Tlemcen et chez les Ulâd Brâhim (1) : *hõmer*, *ʿõbid* ; de même à Kfarʿabida (2).

6. مَفْعَلَةٌ , مَفْعِلَةٌ , مَفْعُلَةٌ :

شَيْخٌ *ancien, chef* مَشِيخَةٌ

où l'on retrouve une forme de *maṣdar* et de nom de lieu signalée plus haut (§ 56 et 51) (3).

§ 121. On réunit ici quelques thèmes de pluriels qui correspondent spécialement à des singuliers en فَاعِلٌ et فَعِيلٌ, participes actifs,

(1) W. Marçais, *U. B.*, 129.

(2) Féghali, *Kf.*, 228, 8°.

(3) Les grammairiens signalent quelques autres types de pluriels internes que l'on trouvera dans des ouvrages plus étendus.

adjectifs et substantifs. Ils ne correspondent pas, sauf exception que l'on notera, à des thèmes de *maṣdar*.

a) فُعَّالٌ et فُعَّلٌ sont des thèmes fréquemment mis à titre de pluriels, en alternance avec فَاعِلٌ substantif. La différence entre ces deux types, est analogue à celle qui existe entre فُعُولٌ et فُعُلٌ, فِعَالٌ et فِعَلٌ.

حَاكِمٌ	juge, magistrat		حُكَّامٌ
كَافِرٌ	non musulman, infidèle		كُفَّارٌ
صَانِعٌ	artisan		صُنَّاعٌ
نَائِبٌ	lieutenant		نُوَّابٌ
نَائِمٌ	dormeur		نُوَّامٌ et نِيَّامٌ
غَازٍ	assaillant	*ġuzzâw^{un} > ġuzzâʾ^{un}	غُزَّآءٌ
	et	*ġuzza^{un} > ġuzza^{n}	غُزًّى
صَائِمٌ	jeûneur		صُوَّمٌ et صِيَّمٌ

Remarque. — Dans les parlers modernes, l'accent paraît porter sur la première syllabe, que la seconde soit longue on non. Au Maroc :

tâjer commerçant *tujjâr* *ṣâniʿ* ouvrier *ṣunnâʿ*

Ulâd Brâhim (1) :	*sâbeg*	rapide à la course	*sóbbög*
	ḥâdig	fin, rusé	*ḥóddög*
	šâṭer	habile	*šóṭṭör*
Kfarʿabida (2) :	*sâneʿ*	ouvrier	*sönnȫʿ*
	šâṭer	habile	*šöṭṭâr*

b) فُعَلَآءُ sert de pluriel à un certain nombre de فَاعِلٌ et couramment aux substantifs فَعِيلٌ :

(1) W. Marçais, *U. B.*, 132.
(2) Féghali, *Kf.*, 222.

عَالِمٌ	*savant*	عُلَمَآءُ	أَمِيرٌ	*chef, prince*	أُمَرَآءُ
صَالِحٌ	*pieux*	صُلَحَآءُ	رَئِيسٌ	*capitaine*	رُؤَسَآءُ
طَالِبٌ	*étudiant*	طُلَبَآءُ	حَكِيمٌ	*sage, médecin*	حُكَمَآءُ
فَقِيرٌ	*moine mendiant*	فُقَرَآءُ	خَلِيفَةٌ	*calife*	خُلَفَآءُ

Remarque. — W. Marçais (*U. B.*, 134) a signalé le flottement de la position de l'accent pour ce type de pluriel, dans les parlers modernes. Il est d'ordinaire sur la première syllabe qui devient fermée :

Ulâd Brâhim (1) :	*šerîf*	شَرِيفٌ	chérif	*šórfa*
	ġarîb	غَرِيبٌ	étranger	*ġórba*
	ṭâlib	طَالِبٌ	étudiant	*ṭólbâ*
Kfar'abida (2) :	*šarîk*	شَرِيكٌ	associé	*šúrkâ*

mais, Marçais a noté chez les Ulâd Brâhim (et ailleurs) les pluriels :

fqih	فَقِيهٌ juriste, lettré	*fuqâha*	*'âqel*	عَاقِلٌ sage	*'uqâla*
'ālem	عَالِمٌ savant	*'ulâma*	*jâhel*	جَاهِلٌ ignorant, sot	*juhâla*

qui, par leur sens, paraissent montrer une origine savante : c'est d'ailleurs une prononciation attestée par l'andalou (3).

c) أَفْعِلَآءُ n'est pas un type de *maṣdar*, et c'est un pluriel de grand nombre. — Il paraît devoir être rattaché à فُعَلَآءُ, dont il serait un doublet pour racines anormales, ce qui expliquerait le changement de rythme du mot. Il correspond à un certain nombre de noms du type فَعِيلٌ. — Il se décline à deux cas :

(1) W. Marçais, *U. B.*, 134.
(2) Féghali, *Kf.*, 213.
(3) Renseignement donné par M. G. Colin.

حَبِيبٌ	*ami*	أَحِبَّآءُ	قَرِيبٌ	*proche parent*	أَقْرِبَآءُ
خَلِيلٌ	»	أَخِلَّآءُ	غَنِيٌّ	*riche*	أَغْنِيَآءُ
وَلِيٌّ	*ami, saint*	أَوْلِيَآءُ	سَخِيٌّ	*généreux*	أَسْخِيَآءُ
صَدِيقٌ	*ami*	أَصْدِقَآءُ	بَيِّنٌ	*clair*	أَبْيِنَآءُ

Les exemples de noms de racines saines paraissent être des faits d'analogie : صديق et قريب ont adopté le thème de pluriel de leurs synonymes حبيب et خليل.

d) فُعَلَةٌ est le pluriel des substantifs du type فَاعِلٌ, ayant une semi-voyelle pour dernière consonne radicale.

غَازٍ	*en guerre sainte*	غُزَاةٌ	رَاوٍ	*récitant, aède*	رُوَاةٌ
قَاضٍ	*juge, cadi*	قُضَاةٌ	رَاعٍ	*berger*	رُعَاةٌ
رَامٍ	*tireur, archer*	رُمَاةٌ			

بُزَاةٌ qui est donné comne le pluriel de بَأْزٌ *faucon*, à côté de بِيزَانٌ, semble être aberrant ; mais les grammairiens arabes ont bien vu qu'il y avait confusion entre بَأْزٌ et بَازٍ, participe actif de بَزَا *être au-dessus de, planer*.

Le pluriel فُعَلَةٌ est un type voisin de فُعَلَآءُ, où le *tâ' marbûṭa* maintient le rythme à des noms terminés par une semi-voyelle.

e) فَعَلَةٌ est un pluriel des substantifs de type فَاعِلٌ.

كَافِرٌ	*infidèle*	كَفَرَةٌ	طَائِعٌ	*obéissant*	طَاعَةٌ
حَامِلٌ	*portefaix*	حَمَلَةٌ	بَائِعٌ	*vendeur*	بَاعَةٌ
سَاحِرٌ	*sorcier*	سَحَرَةٌ			

Il s'applique aussi à quelques فَعِيلٌ de sens actif, et ayant une radicale *wâw* ou *yâ'* :

سَيِّدٌ	chef, seigneur	**sáwadatun*	>	*sâdatun*	سَادَةٌ
سَرِيٌّ	généreux	**sárayat*	>	*sarâ'un*	سَرَاةٌ

Remarque. — Ce pluriel semble être en parenté de forme avec le précédent. Il importe de ne point le confondre, dans la pratique des textes, avec le *maṣdar* فَعَلَةٌ. Il paraît avoir disparu, dans les dialectes.

f) فَعَلٌ qui est un *maṣdar* (§ 47 d.) est le pluriel de quelques substantifs فَاعِلٌ de racines saines :

خَادِمٌ	*serviteur*	خَدَمٌ	حَارِسٌ	*gardien*	حَرَسٌ

et de quelques فَعَلَةٌ et فَعْلَةٌ (1).

حَلْقَةٌ	*anneau de porte*	حَلَقٌ	بَكْرَةٌ	*poulie*	بَكَرٌ
شَاةٌ	*brebis, chèvre*	شَاءٌ			

g) فَعْلٌ est considéré comme pluriel de quelques فَاعِلٌ.

تَاجِرٌ	*marchand*	تَجْرٌ	رَاكِبٌ	*cavalier*	رَكْبٌ

فَعْلٌ est le type le plus simple du *maṣdar* du verbe à la forme nue, donc du collectif. Comme pour فَعَلٌ, on est ici dans le domaine bien net du collectif, servant de thème de pluriel à un participe actif.

h) فَعْلَى qui est un *maṣdar*, est un thème servant de pluriel :

---

(1) On est ainsi en présence d'un terme général servant de pluriel auquel s'est ajouté le *tâ' marbûṭa* de l'unité pour former le singulier.

Comparer تُحْفَةٌ تُحَفٌ قِطْعَةٌ قِطَعٌ.

Pour les exemples خَدَمٌ, comme pour le cas suivant ركب راكب, le *maṣdar* collectif est employé comme pluriel du participe actif. — Conf. جلوس جالس.

1°) à des فَعِيلٌ ayant, en général le sens passif :

قَتِيلٌ	*tué*	قَتْلَى	أَسِيرٌ	*prisonnier*	أَسْرَى
جَرِيحٌ	*blessé*	جَرْجَى	مَيِّتٌ	*mort*	مَوْتَى

2°) à des فَاعِلٌ et فَعِلٌ de verbes d'état, donc analogues aux précédents :

هَالِكٌ	*périssant*	هَلْكَى	هَرِمَ	*sénile, caduc*	هَرْمَى
زَمِنٌ	*paralytique*	زَمْنَى			

3°) à des فَعْلَانُ, où le thème du pluriel se confond avec celui du féminin (1).

غَضْبَانُ	*irrité*	غَضْبَى	يَقْظَانُ	*éveillé*	يَقْظَى

4° quelques adjectifs « de difformité » du type أَفْعَلُ.

أَحْمَقُ	*fou, sot*	حَمْقَى

Le pluriel فَعْلَى subsiste dans les dialectes vivants ; *mûtâ* morts, *mórḍa* malades, *qátla* tués, *jérḥa* blessés.

Remarque. — On vient de voir combien sont nombreux les types de pluriel des mots de schémas فاعل et فعيل : ce sont souvent des *maṣdar*. On est donc là en présence des faits les plus séduisants pour une théorie du *maṣdar*, origine du pluriel interne. A côté des pluriels sains en *ūna* et *âl*^{un}, qui exprimaient un petit nombre, nettement compté, le *maṣdar* aurait exprimé l'abstrait, le collectif, le pluriel imprécis. Et de cette classe de noms le pluriel interne se serait généralisé. C'est d'ailleurs hypothèse pure.

---

(1) On a vu précédemment que l'arabe ne répugne pas, comme le français, à confondre le pluriel avec le féminin singulier. Meillet rapproche le pluriel neutre en *a* du latin *templa*, du singulier féminin en *a rosa*. — On paraît avoir ici la généralisation du féminin فعلى de فعلان, employé comme pluriel.

V. — Pluriels en *tâʾ marbûṭa*

§ 122. On a indiqué précédemment à quels usages variés la désinence *tâʾ marbûṭa* a servi en arabe : à distinguer du collectif le nom d'unité (ثَمْرَة), et du *maṣdar* le nom d'une fois ضَرْبَة ; à équilibrer des noms verbaux anormaux إِجَازَة ; à servir de marque du féminin singulier مَلِكَة ; à caractériser des intensifs عَلَّامَة, etc. On le trouve encore comme indice du pluriel dans deux catégories de noms :

1. Des noms d'artisans des types فَاعِلٌ et surtout فَعَّالٌ :

حَمَّالٌ *porte-faix* حَمَّالَةٌ خَبَّازٌ *boulanger* خَبَّازَةٌ

حَمَّارٌ *ânier* حَمَّارَةٌ

2. Des adjectifs relatifs, désignant une tribu, une secte, etc. Ce pluriel est un collectif, une sorte de nom abstrait :

صُوفِيٌّ *soufi, mystique* صُوفِيَّةٌ مَالِكِيٌّ *malékite* مَالِكِيَّةٌ

Ces deux mots signifient aussi *soufisme* et *malékisme*.

Le pluriel de collectivité en ة est vivant dans les parlers modernes pour ces deux catégories de noms.

Le ة y est un indice d'intensité, donc de collectivité.

VI. — Thèmes secondaires de pluriels

§ 123. Les thèmes que l'on vient d'énumérer et qui, en parallèle avec d'autres thèmes de noms, ont fourni l'alternance : pluriel > singulier, peuvent à leur tour se trouver en parallèle avec d'autres thèmes qui leur serviront de pluriel et en face desquels ils joueront le rôle de singuliers.

Ces nouveaux thèmes seront : a) le pluriel quadrilitère مَفَاعِلُ, مَفَاعِيلُ ; b) le pluriel à désinence féminine *ât*[un] ;

I. أَوَانٍ آنِيَةٌ إِنَاءٌ *vase* أَظَافِيرُ أَظْفَارٌ *ongle, griffe* ظُفْرٌ

أَمَاكِنُ أَمْكِنَةٌ مَكَانٌ *place* أَقَاوِيلُ أَقْوَالٌ *dire* قَوْلٌ

أَيَادٍ أَيْدٍ *main* يَدٌ

Dans ces exemples, qui représentent le fait le plus courant, le thème quadrilitère vient en parallèle avec un pluriel de « paucité », à la fois parce que celui-ci a le rythme qui prépare à un pluriel quadrilitère, et sans doute aussi parce qu'il ajoute au sens restreint et précis du pluriel « de paucité » une signification plus large et plus vague.

II. طُرُقَاتٌ طُرُقٌ *chemin* طَرِيقٌ بُيُوتَاتٌ بُيُوتٌ *tente* بَيْتٌ

رَسَائِلَاتٌ رَسَائِلُ *ambassade, mémoire* رِسَالَةٌ

Ici la nouvelle série en *ât*[un] à flexion féminin pluriel a un sens emphatique et affectif par rapport à la précédente : بُيُوتَاتٌ, ce sont « les grandes maisons », les gens de « grande tente ».

Il convient de redire ici que ce sont ces deux pluriels, le quadrilitère et le pluriel à désinence féminine, qui sont vivants dans les dialectes actuels, c'est-à-dire qui sont en parallèle de thème de singulier avec des mots nouveaux.

Remarque. — La lecture des listes qui précèdent laisse une impression de confusion et d'extrême diversité. Les thèmes de pluriel s'appliquent à des thèmes de singulier fort variés; un même mot arabe peut avoir plusieurs pluriels internes : بَحْرٌ *mer* a بِحَارٌ , بُحُورٌ , أَبْحُرٌ ; عَبْدٌ *esclave*, a عُبُودٌ , عُبُدٌ , عِبَادٌ , أَعْبَادٌ , عَبِيدٌ , etc. Mais la pratique des écrivains arabes enseigne, d'une part que tous ces pluriels ne sont pas également usuels ; — d'autre part, que pour un nom ayant plusieurs significations, ses pluriels se répartissent en général entre chacune d'elles ; par exemple : de بَيْتٌ , le pluriel بُيُوتٌ s'applique au sens de *tente, maison*, et أَبْيَاتٌ au sens de *vers* ; عَيْنٌ pl. عُيُونٌ *œil, source* et أَعْيَانٌ *grands personnages*.

CHAPITRE X

DÉTERMINATION ET INDÉTERMINATION

Article — Pronoms

§ 124. C'est, en arabe, une question essentielle de savoir si un nom est déterminé ou indéterminé. On a vu déjà qu'elle domine toute la matière des flexions de cas (1).

D'une façon générale, l'indéterminé est signalé par une désinence en *tanwîn* et le déterminé par une désinence vocalique sans *tanwîn*. On a vu déjà les exceptions à ce principe.

Le nom est déterminé : 1) dans certains cas, par le vocatif : يَا مُحَمَّدُ ; — 2) par l'annexion بَابُ ٱلدَّارِ ; — 3) par l'article ٱلْبَابُ

L'Article

§ 125. L'article أَلْ est un démonstratif ; il est apparenté à la particule démonstrative لَ .

Démonstratifs

§ 126. a) Les démonstratifs s'emploient, soit isolés comme pronoms, « celui-ci, celui-là, ceci, cela », soit avec un substantif déterminé par l'article avec le sens du français « ce, cette ».

1. La forme la plus simple est ذَا

---

(1) On la retrouvera dans la syntaxe des propositions relatives, dans celle des noms de nombre, etc.

	masc.	fém.
sing.	ذَا	تِي ou ذِي
duel — nominatif	ذَانِ	تَانِ
duel — cas dir. et cas indir.	ذَيْنِ	تَيْنِ
plur. commun	أُولَى et أُولَاءِ (1).	

Elle doit être rapprochée du mot ذُو , qui signifie « celui de », « celui qui a » ou « qui dépend de » (2)

	masc.	fém.
sing. nom.	ذُو	ذَاتُ
cas dir.	ذَا	ذَاتَ
cas ind.	ذِي	ذاتِ
duel nom.	ذَوَا (3)	ذَوَاتَا
cas dir. et ind.	ذَوَيْ	ذَوَاتَى
plur. nom.	ذَوُو ou أُولُو	ذَوَاتُ ou أُولَاتُ
cas dir. et ind.	ذَوِيْ ou أُولِي	ذَوَاتِ ou أُلَاتِ

b) Mais ce démonstratif vague est, en général, remplacé par deux formes secondaires à affixes, qui expriment, l'une le démonstratif proche, l'autre l'éloigné.

---

(1) On trouve, dans les auteurs anciens, des exemples rares d'autres formes de ce démonstratif, dont l'origine est obscure.

(2) Les grammairiens arabes citent souvent ذُو dans l'expression ذُو مَالٍ *qui a du bien* ; صَاحِبٌ , أَبُو , أَخُو s'emploient de même.

(3) Dans l'arabe tel qu'on le connaît, ذُو s'emploie toujours avec un complément d'annexion et, par conséquent, a perdu les désinences en *nûn* du duel et du pluriel.

Le premier, qui correspond au français *ce*, *celui-ci*, *ceci*, est composé de ذَا préfixé de هَا ou هَ (1), interjection démonstrative que l'on retrouve dans le pronom personnel, de la troisième personne هُوَ , هِيَ , هُمْ , هُنَّ .

	masc.	fém.
sing.	هٰذَا	هٰذِهِ , هٰذِي
duel nom.	هٰذَانِ	هٰتَانِ
cas dir. et ind.	هٰذَيْنِ	هٰتَيْنِ
plur. commun	هٰؤُلَاءِ	

On retrouve dans le féminin هٰذِهِ , هٰذِي , la flexion féminine *i*, caractéristique de la seconde personne du féminin singulier dans le pronom personnel et dans le verbe. Les flexions du duel sont celles du nom.

c) Le démonstratif éloigné est formé par la suffixation de كَ , que l'on peut rapprocher de l'indice du pronom personnel suffixe de la deuxième personne.

sing.	mas.	ذَاكَ	fém.	تَاكَ , تِيكَ
duel nom.	»	ذَانِكَ	»	تَانِكَ
cas dir. et ind.		ذَيْنِكَ	»	تَيْنِكَ
plur. commun		أُولَائِكَ		

Il apparaît aussi avec infixation de *li* entre le démonstratif et le suffixe (2).

---

(1) Elle apparaît isolée dans les parlers actuels comme un démonstratif ; par ex. *hé* en palmyrénien (Cantineau, 219) — Sur la graphie de l'alif, cf. p. 24.

(2) Dans ces pronoms, la désinence *ti* du féminin est un ancien démonstratif sémitique que l'on retrouve dans *hâti* et *allati*. (Barth, *Nom.*, 84). Compare aussi à la désinence *ti* du pronom de 2e pers. du féminin. — *Li* de ذٰلِكَ est un démonstratif que l'on a rapproché de l'article *al* (cf. § 125).

sing.	masc.	ذٰلِكَ	fém.	تِلْكَ
duel nom	»	ذَانِكَ	»	تَانِكَ
cas dir. et ind.		ذَيْنِكَ	»	تَيْنِكَ
plur. commun		أُولَائِكَ		

Remarques. — On emploie d'ordinaire pour le singulier ذٰلِكَ et تِلْكَ; mais pour le duel et le pluriel, les démonstratifs de la série précédente ذَانِكَ etc.

Dans ذَانِكَ etc., il y a eu assimilation du *nûn* et du *lâm*.

La langue ancienne, le *Coran* par exemple, a conservé des démonstratifs pluriels et duels de deuxième personne ذَلِكُمْ et ذَلِكُمَا .

d) L'article أَلْ est employé comme démonstratif, quand le contexte le permet ; أَلرَّجُلُ peut signifier : *cet homme*, comme هٰذَا أَلرَّجُلُ et ذَلِكَ أَلرَّجُلُ (cf. § 125).

أَلْيَوْمَ *ce jour-ci, aujourd'hui.*

Equivalents des pronoms réfléchis. Equivalents du possessif.

§ 129. — On a traité des pronoms personnels au début de ce livre, afin de faciliter la compréhension des affixes du verbe. (Chapitre I).

Il n'y a pas de pronom réfléchi. L'équivalent du pronom français « moi-même », « toi-même » etc. est le substantif *âme, personne* نَفْسٌ, construit avec le pronom affixe :

نَفْسِي , نَفْسُكَ , نَفْسُكِ etc.

Le possessif « mon, ton, son » etc., a pour équivalent le pronom affixe annexé au substantif :

بَابِي *ma porte* بَابُكَ , بَابُنَا etc.

Le « mien », « le tien », etc. sont exprimés par des moyens analogues.

Pronoms interrogatifs

§ 130. — La particule interrogative مَا , *qu'est-ce ? quoi ?* dans la langue ancienne, paraît avoir été employée indistinctement pour les personnes et pour les choses ; elle est devenue spéciale aux choses.

مَنْ est le pronom interrogatif qui a été spécialisé pour les personnes : *qui, qui est-ce qui ?*

Suffixé à certaines prépositions, مَا enclitique s'écrit sans *alif* :

فِيمَ , بِمَ , لِمَ .

On a indiqué (cf. p. 26) les assimilations :

عَنْ + مَا > عَمَّا

مِنْ + مَا > مِمَّا etc.

Ces pronoms sont sans flexions de cas, de genre ou de nombre.

أَيٌّ fém. أَيَّةٌ est un nom au singulier qui se décline à trois cas et qui se construit normalement avec un substantif au singulier et au cas indirect, en rapport d'annexion : par attraction, il prend le genre de ce substantif. Il a le sens de *quel, lequel*, avec une idée de distinction, de choix :

أَيُّ رَجُلٍ *quel est l'homme ?* أَيَّةُ عَيْنٍ *quelle source ?*

أَيَّ semble être le nom en ـَ يَ formé de la particule interrogative أَ *est-ce que ?*

أَيٌّ s'est combiné anciennement avec شَيْءٌ *chose* : أَيُّ شَيْءٍ *quelle chose, quoi ? que ?* pour former une particule interrogative, courante dans les parlers sous diverses formes : *ʾayš, ēš, ēh, waš, š*, etc.

Pronoms indéfinis

§ 131. — Les pronoms interrogatifs que l'on vient d'indiquer s'emploient aussi comme indéfinis :

1. مَنْ *celui qui* et *ce qui* s'emploient en tête d'une proposition verbale et en annonçant une autre qui la complète. Il répond donc au français : « celui qui, quiconque, si quelqu'un ».

مَا enclitique s'écrit, ici encore, sans *alif* avec préposition.

2. أَيٌّ s'emploie aussi comme relatif (1), notamment dans des expressions comme : أَيُّ كِتَابٍ كَانَ *quel que livre que ce soit.*

3. فُلَانٌ *un tel,* fém. فُلَانَةٌ est un substantif déclinable à trois cas.

Relatif

§ 132. — أَلَّذِي n'est jamais interrogatif. Bien qu'il s'emploie en général comme le relatif français « qui, que », c'est en réalité un démonstratif. Il est composé de l'article *al* أَلْ, d'un *lâm* analogue à celui de ذٰلِكَ (2) et de ذِي (ذُو) ; il signifie, donc « celui qui possède ».

أَلرَّجُلُ أَلَّذِي جَاءَ *'ar-ra ulu (a)l-la-di jâ'a* « l'homme qui est venu » c. à. d. « l'homme, celui ayant pour particularité qu'il est venu ».

La syntaxe confirme le caractère démonstratif d'*allâdi* (§ 411).

Il a des désinences de genre, de nombre et de cas, qui sont le plus généralement :

---

(1) Barth, *Nom.*, 89, s., considère le *yâ'* comme un démonstratif et le retrouve dans le يَا du vocatif et dans إِيَّايَ, إِيَّاكَ etc.

(2) Barth, *Nom.*, 157, note que l'on attendrait ذُو et non ذِي et cherche à l'expliquer par une contamination avec le féminin.

	masc.	fém.
singulier :	أَلَّذِي	أَلَّتِي
duel : nom.	أَلَّذَانِ	أَلَّتَانِ
cas direct et indirect	أَلَّذَيْنِ	أَلَّتَيْنِ
pluriel :	أَلَّذِينَ	أَللَّاتِي

Remarque. — ذو est employé comme relatif en arabe dialectal ancien et moderne (Brockelmann, *Grund.*, I, 325; Barth, *Pron.*, 153 et 160). Ajouter : Jbala, Tetouan ; Fès : *di*, *d*, *de* (Georges Colin). — *Al* a été employé aussi comme relatif. (§ 424 *a*)

CHAPITRE XI

PARTICULES

§ 133. — On ne peut point négliger de parler, dans une morphologie, des outils linguistiques qui, en arabe, correspondent aux adverbes du français, à ses prépositions, à ses conjonctions, etc. — Mais, en les abordant, on éprouve deux graves difficultés. La première est que ces particules n'ont, pour la plupart, une signification précise que si on les étudie dans une proposition, et c'est proprement faire de la syntaxe : les indications données ici sont donc incomplètes et provisoires. — La seconde difficulté résulte du classement de ces particules : les grammaires occidentales s'efforcent, d'ordinaire, de les faire entrer dans le cadre indo-européen, ce qui n'est point toujours aisé. — On tentera de les répartir suivant le rôle qu'elles jouent dans la syntaxe arabe.

Une première catégorie comprend : des noms au cas direct, indéterminés pour la plupart, qui sont des termes circonstanciels, donc des adverbes ; puis quelques-uns de ces noms au cas direct, mais à l'état construit, qui jouent le rôle de prépositions ; enfin de petits mots dont on ne retrouve pas nettement l'origine, et qui sont les véritables prépositions.

D'autre part, on énumèrera des particules qui servent à préciser les modalités des prépositions verbales et des nominales. Les unes sont en rapport immédiat avec le verbe et font, pour ainsi dire, corps avec lui ; d'autres, qui dépendent moins étroitement de l'un des termes de la proposition, expriment la coordination, l'affirmation, la négation, l'interrogation, l'exclamation. Ces particules correspondent aux conjonctions, etc. du français.

I. Noms de valeur adverbiale et prépositionnelle

§ 134. — Une première catégorie de particules comprend donc des noms au cas direct, termes de circonstance ou de manière, qui jouent

le rôle d'adverbes ou de prépositions. Le français connaît des faits analogues avec ses adverbes en *ment*. Il en est qui sont nettement des noms au cas direct, par exemple :

أَبَدًا	*toujours*, (et avec négation) *jamais*		
جَمِيعًا	*ensemble*	قَلِيلًا	*peu*
خَارِجًا	*au dehors*	لَيْلًا	*de nuit*
دَاخِلًا	*à l'intérieur*	نَهَارًا	*de jour*
شِمَالًا	*à gauche*	يَوْمًا	*un jour*
يَمِينًا	*à droite*	أَلْيَوْمَ	*aujourd'hui*
كَثِيرًا	*beaucoup*	غَدًا	*demain* etc.

Certaines de ces expressions s'emploient aussi avec un pronom affixe, en rapport d'annexion, avec une construction identique à celle que l'on signalera plus loin pour كُلٌّ :

au lieu de	دَخَلُوا جَمِيعًا	*ils entrèrent tous*
on dit	دَخَلُوا جَمِيعُهُمْ	»

Pour exprimer *seul*, *tout seul*, on dit de même :

وَحْدَهُ	*lui seul*	وَحْدَهُمْ	*eux seuls*

Quelques autres de ces expressions adverbiales ont moins visiblement le caractère de noms au cas direct :

إِذًا	*alors* (cf. § 138)		
ثُمَّ	*alors, ensuite* ; (avec un féminin ثُمَّتْ)	هُنَاكَ et هُنَالِكَ	*là-bas* (1)
هُنَا	*ici*	ثَمَّ	*là*

§ 135. — D'autres, et plusieurs parmi les précédentes, se construisent avec un substantif au cas indirect en rapport d'annexion, donc sans *tanwin*, et sont de véritables prépositions (2).

(1) Voir plus haut p. 202, n. 2 ; et Barth, *Nom.*, 80.

(2) Ces particules perdent la voyelle *a* finale, en contact avec le pronom affixe de la première personne *ya* : بَعْدِي , فَوْقِي , دُونِي . On voit que pour la plupart, ce sont des *masdar*, dont les verbes existent encore ou ont disparu.

أَمَامَ	*devant*	عِنْدَ	*auprès de, chez*
بَيْنَ	*entre*	عِوَضَ	*au lieu de*
بَعْدَ	*après*	فَوْقَ	*au-dessus*
تَحْتَ	*sous*	قَبْلَ	*avant (temps)*
تُجَاهَ , تِلْقَآءَ , حِذَآءَ	*en face de, opposé à*	كَيْفَ	*comme*
حَوْلَ	*autour de*	قُدَّامَ	*devant (espace)*
خَلْفَ	*derrière, après*	مِثْلَ	*comme*
حِينَ	*au moment de*	وَرَآءَ	*derrière, après*
دُونَ	*en deçà, sous*	وَسْطَ	*au milieu de, parmi*
رَيْثَ	*durant, pendant*	وَسَطَ	» »

Certaines des particules précédentes peuvent être employées adverbialement en prenant une désinence *u*, au lieu de *an* ou *a*.

بَعْدُ	*ensuite*	قَبْلُ	*devant*
تَحْتُ	*au-dessous*	حَيْثُ	*où*
فَوْقُ	*au-dessus*	لا غَيْرُ	*sans plus*

§ 136. — Plusieurs des particules précédentes se construisent avec une des prépositions qui seront énumérées plus loin, notamment avec مِنْ : soit sous la forme à finale *u* et à sens adverbial qui vient d'être signalée :

مِنْ بَعْدُ *ensuite* مِنْ قَبْلُ *auparavant*

soit sous la forme prépositionnelle indiquée dans le paragraphe précédent : dans ce cas, le *maṣdar* qui, isolé, était au cas direct comme terme circonstanciel, prend la flexion du cas indirect, sous l'influence de la préposition (1).

(1) C'est dans cette combinaison avec مِنْ que ces expressions apparaissent le plus fréquemment dans le *Coran*.

مِنْ تَحْتِ *sous* مِنْ قَبْلِ *avant* مِنْ بَعْدِ *après*

فَلَا تَحِلُّ لَهُ مِنْ بَعْدُ *Et (sa femme répudiée) ne lui sera plus licite, (même) par la suite.* (*Cor.* II, 230)

مِنْ بَعْدِ مَا جَاءَتْهُمُ *après que (la révélation) leur est venue* (*Cor.* II, 209).

أَخْرِجُوهُمْ مِنْ حَيْثُ أَخْرَجُوكُمْ *faites-les sortir d'où ils vous ont fait sortir.* (*Cor.* II, 187 ; cf. II, 195).

مِنْ فَوْقِ ٱلْجَبَلِ *(en descendant) du haut de la montagne.*

Quelques expressions adverbiales de temps sont formées d'un substantif au cas direct, en rapport d'annexion avec le démonstratif *ʾiḏ*[in], au lieu de *hâḏā* :

حِينَئِذٍ *en ce moment* سَاعَتَئِذٍ *à cette heure* وَقْتَئِذٍ *en ce moment*

II. Prépositions proprement dites

§ 137. — Les particules les plus usuelles échappent à toute recherche étymologique, ou susciteraient des hypothèses qu'il convient d'éviter ici.

Ce sont, d'abord, les prépositions proprement dites, courts vocables qui se construisent avec un nom au cas indirect ; les prépositions بِ , كَ , لِـ se lient à celui-ci.

إِلَى *vers*, (§ 308) particule de direction et de but, qui s'oppose à مِنْ *de* ; avec le pronom personnel, elle s'écrit :

إِلَيْهِ , إِلَيْكَ , إِلَيَّ etc.

بِ *par, avec* (instrumental), *dans* (§ 292) s'écrit avec le nom : بِسَيْفٍ *avec un sabre* ; elle est aussi particule de serment, ainsi que تَ et وَ ; *par Dieu* بِاللهِ , تَاللهِ , وَاللهِ .

حَتَّى *jusqu'à ce que* (§ 318)

عَلَى *sur*, *contre* ; c'est un *maṣdar* abrégé, rac. علو, *hauteur* (§ 312); — avec les pronoms : عَلَيَّ ; عَلَيْكَ ; عَلَيْهِ etc.

عَنْ *de* (§ 304) ; particule d'origine et d'éloignement ; avec les pronoms : عَنِّي , عَنْكَ , عَنْهُ : assimilation de *n* dans عَمَّنْ , عَمَّا .

كَ *comme* ; comp. كَيْفَ .

لِ *pour*, *à* (§ 309); comp. إِلَى ; s'écrit avec le nom ; لِلرَّجُلِ *à l'homme*; avec les pronoms : لِي et لَكَ , لَهُ etc. avec voyelle *a*.

لَدُنْ *chez, auprès de.*

مَعَ *avec* (réunion, concomitance) (§ 315).

مِنْ *de* (§300), particule de point de départ dans l'espace et dans le temps ; avec les pronoms : مِنِّي , مِنْكَ , مِنْهُ etc. ; assimile le *n* final avec un *m* initial dans مِمَّنْ , مِمَّا . Voir § 136.

فِي *dans* (§ 297).

مِنْ , construit avec un nom commençant par une voyelle d'attaque (*waṣla* dans l'écriture), prend un *a* final devant l'article أَلْ , ou un *i* devant tout autre mot :

مِنَ ٱلدُّنْيَا *de ce monde*

مِنِ ٱبْنِهِ *de son fils*

C'est la voyelle *i* qui complète les autres prépositions.

عَنِ ٱلنَّهْرِ *sortant du fleuve.*

III. Particules verbales et nominales

§ 138. *a*) Certaines particules s'emploient seulement dans une proposition verbale et font plus ou moins étroitement corps avec le verbe.

سَوْفَ, ancien nom verbal, s'emploie avec l'inaccompli pour lui donner le sens de futur ; on l'abrège, en général, en سَ, qui s'écrit avec le verbe :

فَسَيَكْفِيكُمُ ٱللّٰهُ *Allah vous suffira.* (*Cor.* II, 131).

فَسَوْفَ نُصْلِيهِ نَارًا *nous le ferons bien brûler au feu.* (*Cor.* IV, 34).

C'est le seul moyen précis de marquer le futur.

قَدْ se joint à l'accompli et y accentue soit le sens lointain, soit le sens tout proche du passé ; à l'inaccompli, il donne le sens de *parfois* :

قَدْ دَخَلْتُ *je viens d'entrer* ou *je suis entré antérieurement*

قَدْ يُوجَدُ *parfois l'on trouve*

لِ est la particule citée plus haut parmi les prépositions ; construite avec un verbe, elle a :

a) le sens de *pour que, afin que,* avec le subjonctif :

لِيَذُوقُوا ٱلْعَذَابَ *afin qu'ils goûtent le châtiment.* (*Cor.* IV, 59)

b) le sens de l'impératif avec l'apocopé :

لِيَطِبْ قَلْبُكَ *que ton cœur soit heureux !*

précédé de فَ ou de وَ, ce ل se prononce sans voyelle.

وَعَلَى ٱللّٰهِ فَلْيَتَوَكَّلِ ٱلْمُؤْمِنُونَ *et que ce soit à Allah que s'en remettent les croyants.*

لَمْ se construit avec l'apocopé pour donner le sens du passé négatif : لَمْ يَقُلْ *il n'a pas dit.*

إِنْ *si,* particule de condition, se construit soit avec l'accompli, soit avec l'apocopé.

أَنْ *que,* introduit une proposition subordonnée. Marquant la

conséquence de l'intention, elle commande le subjonctif ; وَٱللَّهُ يُرِيدُ أَنْ يَتُوبَ عَلَيْكُمْ *Et Allah a l'intention de vous pardonner.*

Quand il s'agit d'une simple constatation, elle introduit l'accompli ou l'inaccompli indicatif ; — elle peut même annoncer seulement une proposition indépendante en style direct et équivaloir aux deux points de l'écriture française :

وَنُودُوا أَنْ ذَٰلِكُمُ ٱلْجَنَّةُ (1) *on leur criera : voici votre paradis !* (*Cor.* VII, 41).

كَيْ *afin que*, construit avec le subjonctif ; on trouve aussi le composé لِكَيْ .

إِذْ *quand*, en général, avec l'inaccompli au sens futur (2) ou avec un aspect quelconque du verbe au sens de *alors que*.

لَمَّا *lorsque*, construit avec l'accompli.

مَا *tant que*, construit avec l'accompli.

أَيْنَمَا *où que*, composé de أَيْنَ et de مَا se construit avec l'apocopé.

Des particules introduisent soit des propositions verbales, soit des propositions nominales.

إِذَا , qui est à rapprocher de إِذًا et de إِذْ , se construit avec un verbe à l'accompli et signifie *lorsque, au moment où* ; — elle peut commencer aussi une proposition nominale et indique que le fait, ou plutôt l'état exprimé par celle-ci, vient de se manifester.

لَوْ *si*, hypothétique, peut se combiner avec لَا et لَمْ :

لَوْلَمْ لَوْلَا

إِنَّ et أَنَّ , introduisent, au cas direct, le nom qui est le sujet réel de la proposition et attire l'attention sur lui.

---

(1) La traduction cherche à rendre ذٰلِكُمْ ; voir p. 203.

(2) إِذْ est parent de إِذَا .

إِنَّ peut marquer la conséquence de la proposition précédente : le sens de *car* est tout à fait net avec فَ : فَإِنَّ .

لٰكِنْ et لَكِنَّ , *mais* : la première construite avec un verbe, la seconde avec un substantif ou un pronom au cas direct ; composé de *la* corroboratif, de *ki* et de *ʾan* ou *ʾanna*, dont elles suivent l'emploi (1).

Les unes et les autres se combinent avec les pronoms :

إِنَّنِي ou إِنِّي , إِنَّكَ , إِنَّهُ , إِنَّنَا ou إِنَّا إِنَّكُمْ , etc.

IV. Particules de coordination

§ 139. — L'arabe écrit, qui n'a adopté que tout récemment des signes de ponctuation européens, avait particulièrement besoin de particules pour joindre ou séparer les propositions ; malgré les particules énumérées précédemment et les deux copules dont on va parler, il est parfois délicat de découper, dans les textes arabes, les propositions.

وَ est la copule employée pour joindre les mots ou les propositions en simple coordination.

فَ exprime plus spécialement une gradation, et elle est surtout employée en tête d'une proposition ; elle marque souvent une sorte de suite et de conséquence de la proposition précédente ; il en résulte fréquemment que فَ marque très utilement le changement du sujet, dans un contexte où les pronoms sont obscurs. Il est illogique et incorrect d'employer فَ au commencement d'un exposé, dans la première proposition.

V. Particules d'affirmation

§ 140. — نَعَمْ *oui, certes.*

(1) On trouve, dans plusieurs de ces particules, un élément *n*, *na*, *'in*, *'an*, et on en verra d'autres exemples. Il semble que ce soit un démonstratif qui apparaît aussi dans هٰنَا *ici*, أَنَّا *d'où ?* Barth. *Nom.*, 96.

أَجَلْ *oui, certes* surtout pour confirmer un fait du passé.

بَلْ *mais, plutôt, au contraire.*

بَلَى *oui, certes* ; en réponse à une négation : *mais si !*

جَيْرَ *oui.*

أَيْ *oui.*

إِذًا (orthographe archaïque إِذَنْ) *alors, bon.*

لَ est une particule qui s'accole à l'initiale d'un nom ou d'un verbe pour donner à celui-ci une confirmation, une force nouvelle. Il s'emploie en diverses circonstances que les grammairiens arabes ont distinguées avec soin et que l'on indiquera dans la syntaxe. L'une des appellations que lui donnent les grammairiens, لام التوكيد, *le lâm de corroboration,* le caractérise suffisamment (1).

Cette particule لَ est de même origine que les éléments démonstratifs *la* et *li* et que la particule *li* du subjonctif.

أَ qui est la particule essentielle de l'interrogation, est employée aussi affirmativement.

أَلَا est, dans la langue ancienne, une particule d'exclamation affirmative : *allons, voyons.*

La particule أَ est parente de l'élément *hâ* du démonstratif proche *hâdâ.*

VI. Particules de négation

§ 141. — لَا négation, avec l'inaccompli ; avec l'apocopé, elle forme le prohibitif.

مَا négation avec l'accompli ou l'inaccompli indicatif.

لَمْ négation avec l'apocopé, avec sens de l'accompli.

لَمَّا < (لَمْ + مَا) *id.* *id.*

(1) L'*alif waslé,* signe orthographique, disparaît après ce *lâm.*

لَنْ < (أَنْ + لَا) négation, avec le subjonctif pour marquer le futur.

كَلَّا *nullement, pas du tout*

قَطُّ avec une particule de négation, *jamais*

مَا رَأَيْتُهُ قَطُّ *je ne l'ai jamais vu.*

فَقَطْ *rien d'autre, seulement*

إِنَّمَا *seulement*

إِلَّا < (إِنْ لَا) *si ce n'est que, sinon*

إِنْ tient lieu de négation dans un premier membre de proposition dont le second est introduit par إِلَّا. Très employée dans la langue ancienne, particulièrement dans le *Coran*, cette expression était déjà un archaïsme pour les écrivains du neuvième siècle.

VII. Particules distinctives

§ 142. — أَيْ *c'est-à-dire*

بَيْنَمَا *tandis que*

ثَمَّ *là*

رُبَّمَا *parfois*

لَا سِيَّمَا *spécialement, particulièrement* (1).

أَمَّا *quant à*, auquel répond une préposition commençant par فَ.

أَمَّا ٱلسَّفِينَةُ فَكَانَتْ لِمَسَاكِينَ يَعْمَلُونَ فِي ٱلْبَحْرِ *Quant au navire, il appartenait à de pauvres gens qui travaillaient sur la mer.* (*Cor.* XVIII, 78).

(1) Sur ces particules en *mâ*, voir § 123 rem. ; ce n'est point elle que Barth *Pron.*, 127 reconnaît dans هَلُمَّ.

لَعَلَّ *peut-être que, dans l'espoir que*, et لَيْتَ (1) *plût à Dieu que* se construisent avec un nom au cas direct ; لَيْتَنِي *plût à Dieu que je...* comme si c'était un verbe ; mais on dit لَعَلِّي. Comparer إِنَّنِي et إِنِّي, لَكِنَّنِي et لَكِنِّي.

On retrouve dans لَيْتَ un démonstratif *ta* qui est aussi dans

كَيْتَ وَكَيْتَ ثُمَّتَ et ثُمَّتْ

هَيْتَ etc. (2) رُبَّتَ et رُبَّتْ

إِيَّا sert de support au pronom affixe, pour l'isoler dans les deux emplois suivants :

a) pour éviter de mettre les deux pronoms à la suite l'un de l'autre à la fin du verbe :

رَزَقَنِي إِيَّاهُ *il me l'a accordé*, au lieu de رَزَقَنِيهِ

b) pour placer en évidence le pronom :

إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ *c'est toi que nous adorons, toi que nous appelons à l'aide.* (*Cor.* I, 4).

VIII. Particules interrogatives

§ 143. — أَ particule générale d'interrogation : *est-ce que ?*, se joint en préfixe au mot suivant :

أَقَتَلَ *a-t-il tué ?*

أَلَا, négation de أَ, *est-ce que... ne... pas ?*

---

(1) Il y a peut-être le même rapport entre ce *ta* et celui du pronom personnel isolé de deuxième personne qu'entre l'élément *ha* du démonstratif lointain et le pronom affixe de deuxième personne.

(2) Barth, *Pron.*, 88 ; Nöldeke, *Beiträge*, 14, note 6.

أَمْ *ou bien* ? construit avec la seconde proposition d'une alternative dont la première est commandée par أَ .

أَمَا *est-ce que ne pas* ?

أَيْ أَيْمَ *que*, dans l'expression : أَيْمَ هُوَ *qu'est cela* ? et أَيْمَ تَقُولُ *que dis-tu* ?

أَنَّى *comment* ? ; *comme* avec une proposition subordonnée : فَأْتُوا حَرْثَكُمْ أَنَّى شِئْتُمْ *allez alors à [vos femmes qui sont] votre champ, comme vous le voudrez* (*Cor.* II, 223).

أَيْنَ *où* ? مِنْ أَيْنَ *d'où* ?

مَتَى *quand* ? : s'emploie comme conjonction.

كَيْفَ *comment* ? : *maṣdar* au cas direct

كَمْ *combien* ?

هَلْ *est-ce que* ? où le *ha* rappelle le *hamza* de أَ ; هَلَّا *est-ce que ne pas* ?

IX. Particules exclamatives

§ 144. — L'arabe, comme toutes les langues, emploie des exclamations onomatopiques, telles que أُفِّ *fi* ! ; بَخْ بَخْ *bravo*, dont on trouvera la liste dans les grammaires étendues.

On ne citera ici que les particules essentielles :

يَا particule du vocatif, construite avec un nom sans article, avec voyelle *u* s'il est isolé, ou voyelle *a* s'il est en annexion :

يَا رَجُلُ *homme* !

يَا أَمِيرَ الْمُؤْمِنِينَ *prince des croyants* !

أَيُّهَا particule du vocatif, construite avec le nom avec l'article et flexion *u*.

أَيُّهَا ٱلرَّجُلُ *ô (l')homme !*

أَ et أَلَا sont exclamatifs, en même temps qu'interrogatifs.

رُبَّ *combien de !* est un nom au cas direct, construit en rapport d'annexion avec un nom au singulier :

رُبَّ صَاحِبٍ فَارَقْتُ *de combien de compagnons j'ai été séparé !*

رُبَّمَا *combien il lui arrive que !*

رُبَّمَا رَكَعَ *combien de* rak'a *il a faites !*

نِعْمَ *combien est beau !*

بِئْسَ *combien est mauvais !*

Ces *maṣdar* au cas direct se construisent avec un nom au nominatif, d'où on les considère comme des verbes. Mais ils ne prennent que le *t* du féminin نِعْمَتْ et بِئْسَتْ, qui peut être celui du nom.

أَلَهُمَّ *Seigneur !* est obscur (1)

هَاتِ *donne ici, apporte !* est discuté par les grammairiens arabes : quelques-uns y voient un nom ; en général, on admet que c'est l'impératif de أَتَى *venir, apporter*, avec la permutation *hamza* = *ha*, dont on a déjà donné des exemples. Barth repousse cette étymologie et suit l'opinion des grammairiens arabes qui y voient le démonstratif *hâ* et la particule *ti* sans signification féminine. L'expression coranique هَاتُوا (*Cor.* II, 105) ne serait pas un impératif pluriel : sa flexion *û* serait analogique, comme celle de لَيْسَ ou de هَلُمُّوا, pluriel de هَلُمَّ. Les exclamatifs :

هَاءَ fém. هَاءِ duel هَاؤُمَا pl. هَاؤُمْ هَاؤُنَّ

sont le démonstratif هَا qui a pris les flexions du pronom personnel.

(1) Barth, *Nom.*, 128, y voit, après اللهُ, un élément *umma*, qu'il rapproche du démonstratif accadien *ammu*.

Remarque. — On a vu combien sont variés les emplois de ما, particule interrogative et particule faisant fonction de pronom relatif neutre. On est embarrassé pour classer le *mâ* dit « explétif », que l'on trouve dans les expressions suivantes :

يَوْماً مَا *un certain jour*

فِي حَالَةٍ مَا *en un certain état*

كَثِيراً مَا *il est fréquent que*

عَمَّا قَلِيلٍ *de peu*

بِمَا رَحْمَةٍ *par quelque bonté* (d'Allah)

Dans les derniers exemples, *mâ* est un nom qu'on ne s'étonne point de voir permuter avec شَيْء ; dans les premiers, un nom en apposition.

Mais on ne retrouve pas toujours un sens précis à *mâ* dans les expressions suivantes déjà énumérées, où elle ne change rien à la construction : (1)

أَيْنَمَا *où que*

مَهْمَا *quoi que*

كَيْفَمَا *de quelque façon que*

عِنْدَمَا *lorsque*

إِنَّمَا *seulement*

(1) Voir Barth., *Nom.*, 165 à 175.

CHAPITRE XII

NOMS DE NOMBRE

Nombres cardinaux

§ 145. — I. Les noms de nombre 1 et 2 sont :

1 أَحَدٌ fém. إِحْدَى وَاحِدٌ fém. وَاحِدَةٌ

2 إِثْنَانِ fém. إِثْنَتَانِ

Ces deux nombres sont considérés comme des adjectifs et en ont la flexion féminine normale en *t* ; le nombre 2 a la flexion du duel.

II. Les nombres suivants de 3 à 10 sont des substantifs :

3	ثَلَاثٌ ou ثَلْثٌ	ثَلَاثَةٌ
4	أَرْبَعٌ	أَرْبَعَةٌ
5	خَمْسٌ	خَمْسَةٌ
6	سِتٌّ	سِتَّةٌ
7	سَبْعٌ	سَبْعَةٌ
8	ثَمَانٍ	ثَمَانِيَةٌ
9	تِسْعٌ	تِسْعَةٌ
10	عَشْرٌ	عَشَرَةٌ

Ils se déclinent à trois cas. ثَمَانٍ a la flexion incomplète de قَاضٍ.

On exposera, dans la syntaxe (§ 328) comment la première série de ces noms se construit avec un substantif féminin pluriel, et la seconde en *tâ' marbûṭa*, avec un substantif masculin pluriel.

III. De 11 à 19, les noms de nombres ne connaissent pas les flexions de cas; ils sont figés à une désinence *a*. Ils sont « construits », selon l'expression des grammairiens arabes. — On distinguera, dans le tableau suivant, les noms de nombre masculins, c'est-à-dire ceux qui sont construits avec un nom masculin et qui sont terminés par عَشَرَ et les noms de nombre féminins, c'est-à-dire ceux qui sont construits avec un nom féminin et qui sont terminés par عَشْرَةَ :

	masculin	féminin
11	أَحَدَ عَشَرَ	إِحْدَى عَشْرَةَ
12	إِثْنَا عَشَرَ	إِثْنَتَا عَشْرَةَ
13	ثَلَاثَةَ عَشَرَ	ثَلَاثَ عَشْرَةَ
14	أَرْبَعَةَ عَشَرَ	أَرْبَعَ عَشْرَةَ
15	خَمْسَةَ عَشَرَ	خَمْسَ عَشْرَةَ
16	سِتَّةَ عَشَرَ	سِتَّ عَشْرَةَ
17	سَبْعَةَ عَشَرَ	سَبْعَ عَشْرَةَ
18	ثَمَانِيَةَ عَشَرَ	ثَمَانِيَ عَشْرَةَ
19	تِسْعَةَ عَشَرَ	تِسْعَ عَشْرَةَ

IV. Les noms de dizaines sont :

20	عِشْرُونَ	60	سِتُّونَ
30	ثَلَاثُونَ	70	سَبْعُونَ
40	أَرْبَعُونَ	80	ثَمَانُونَ
50	خَمْسُونَ	90	تِسْعُونَ

Ce sont les pluriels sains masculins des noms de nombre de 3 à 9 : عِشْرُونَ est seul anormal : on attendrait le duel de عَشْرٌ, c'est à dire *ʿašrâni* ; l'*i* de l'initiale ne s'explique pas ; la désinence *ūna* est intervenue par analogie avec le nom des autres dizaines.

Les nombres intermédiaires aux dizaines sont formés du plus petit nombre suivi de و *et*, puis la dizaine, et les deux noms se déclinent normalement :

cas sujet	أَحَدٌ وَعِشْرُونَ
cas direct	أَحَدًا وَعِشْرِينَ
cas indirect	أَحَدٍ وَعِشْرِينَ

V. *Cent* est مِائَةٌ, ou مِئَةٌ ; la première graphie est ancienne et aujourd'hui illogique : comparez l'hébreu et l'araméen.

Deux cents en est le duel مِائَتَانِ. Les centaines suivantes sont exprimées par le nombre de 3 à 9 sans le *tâʾ marbûṭa* avec le mot مِائَةٍ au singulier et au cas indirect en annexion.

300	ثَلَاثُ مِائَةٍ	400	أَرْبَعُ مِائَةٍ

Mille est أَلْفٌ ; *deux mille* أَلْفَانِ ; puis, comme pour les unités, le nom de nombre de 3 à 10, avec un *tâʾ marbûṭa*, est suivi du pluriel آلَافٌ, sur le type أَفْعَالٌ, au cas indirect ; أَلْفٌ est en effet masculin.

Nombres ordinaux

§ 145bis. — « Premier » est, comme dans la plupart des langues, isolé par son radical et par sa forme :

masc.	أَلْأَوَّلُ	plur.	أَلْأَوَّلُونَ
fém.	أَلْأُولَى	plur.	أَلْأُوَلُ

C'est un élatif de racine أول.

Les ordinaux de 3 à 10 sont des فَاعِل des racines des nombres cardinaux ; le féminin est normal avec désinence ة :

2	ثَانٍ	7	سَابِعٌ
3	ثَالِثٌ	8	ثَامِنٌ
4	رَابِعٌ	9	تَاسِعٌ
5	خَامِسٌ	10	عَاشِرٌ
6	سَادِسٌ		

Remarques. — a) Bien qu'il ait la forme d'un élatif, أَوَّلُ a le *tanwîn* au cas direct, en terme circonstanciel : أَوَّلًا *d'abord.*

b) ثَانٍ pour *thâniy*^{un} a les flexions de cas de قَاضٍ.

c) سَادِسٌ est un fait sémitique, particulièrement en éthiopien : *sids*^{un} = *sitt*^{un}.

d) Les ordinaux sont des adjectifs et suivent les mêmes règles d'accord que ceux-ci.

De 11 à 19, les ordinaux sont composés des noms précédents auxquels on ajoute عَشَرَ pour le masculin et عَشْرَةَ pour le féminin ; contrairement aux cardinaux, ils ont donc la désinence ة pour marque du féminin dans les deux termes, mais comme eux ils sont figés avec une finale *a*, quel que soit leur rôle dans la proposition. Pour 11, l'unité est le فَاعِلٌ de la racine حدى , حَادِيَ عَشَرَ

12e	ثَانِيَ عَشَرَ	15e	خَامِسَ عَشَرَ

etc. etc.

Ces ensembles forment des complexes, des sortes de noms composés en annexion, comme le prouvent les formes longues حَادِيَ et ثَانِيَ ; à la détermination, c'est donc « le complexe » qui prend l'article أَلثَّانِيَ عَشَرَ :

la 15e nuit أَللَّيْلَةُ ٱلْخَامِسَةَ عَشَرَةَ

Les nombres ordinaux de dizaines sont les mêmes que les cardinaux ; on y ajoute les ordinaux de 1 à 9.

21e	حَادٍ وَعِشْرُونَ	fém.	حَادِيَةٌ وَعِشْرُونَ
26e	سَادِسٌ وَعِشْرُونَ	»	سَادِسَةٌ وَعِشْرُونَ

Ces deux termes étant réunis par un *wâw* ne forment pas complexe ; donc chacun d'eux prend l'article à la détermination.

أَلْحَادِى وَٱلْعِشْرُونَ *le vingt-et-unième*

Les nombres ordinaux n'existent pas au-delà de 99.

Distributifs

§ 145ter. — L'adjectif numéral distributif peut être exprimé par le nombre cardinal répété ou par des noms spéciaux des types فُعَالُ ou مَفْعَلُ , déclinables à deux cas :

جَآءُوا ثُلَاثَ ثُلَاثَ ou جَآءُوا مَثْلَثَ مَثْلَثَ *ils vinrent trois par trois*

Du type فُعَالُ , on a formé un adjectif de relation en فُعَالِيٌّ ; par exemple : رُبَاعِيٌّ *quadrilatéral.*

Fractions

§ 145quater. — Les fractions de 3 à 10 sont exprimées par des noms du type فُعْلٌ ou فُعُلٌ :

tiers ثُلْثٌ ou ثُلُثٌ *quart* رُبْعٌ ou رُبُعٌ

On trouve aussi فَعِيلٌ ; exemple ثَلِيثٌ .

Demi est نِصْفٌ

Les numéraux multiplicatifs sont rendus par le participe passif d'une seconde forme verbale : *triple* مُثَلَّثٌ , etc.

TABLEAUX

DE

CONJUGAISON DES VERBES

VOIX

		Accompli	*Ina*	
			indicatif	subjonctif
sing.	1e commun.	قَتَلْتُ	أَقْتُلُ	أَقْتُلَ
	2e m.	قَتَلْتَ	تَقْتُلُ	تَقْتُلَ
	2e f.	قَتَلْتِ	تَقْتُلِينَ	تَقْتُلِي
	3e m.	قَتَلَ	يَقْتُلُ	يَقْتُلَ
	3e f.	قَتَلَتْ	تَقْتُلُ	تَقْتُلَ
duel	2 c.	قَتَلْتُمَا	تَقْتُلَانِ	تَقْتُلَا
	3 m.	قَتَلَا	يَقْتُلَانِ	يَقْتُلَا
	3 f.	قَتَلَتَا	تَقْتُلَانِ	تَقْتُلَا
plur.	1 c.	قَتَلْنَا	نَقْتُلُ	نَقْتُلَ
	2 m.	قَتَلْتُمْ	تَقْتُلُونَ	تَقْتُلُوا
	2 f.	قَتَلْتُنَّ	تَقْتُلْنَ	تَقْتُلْنَ
	3 m.	قَتَلُوا	يَقْتُلُونَ	يَقْتُلُوا
	3 f.	قَتَلْنَ	يَقْتُلْنَ	يَقْتُلْنَ

Remarque. — On donne ici, suivant l'usage, la conjugaison du verbe

ACTIVE

compli			*Impératif*
apocopé	énergique I	énergique II	
أَقْتُلْ	أَقْتُلَنَّ	أَقْتُلَنْ	. . .
تَقْتُلْ	تَقْتُلَنَّ	تَقْتُلَنْ	أُقْتُلْ
تَقْتُلِي	تَقْتُلِنَّ	تَقْتُلِنْ	أُقْتُلِي
يَقْتُلْ	يَقْتُلَنَّ	يَقْتُلَنْ	. . .
تَقْتُلْ	تَقْتُلَنَّ	تَقْتُلَنْ	. . .
تَقْتُلَا	تَقْتُلَانِّ		أُقْتُلَا
يَقْتُلَا	يَقْتُلَانِّ	. . .	. . .
تَقْتُلَا	تَقْتُلَانِّ	. . .	. . .
نَقْتُلْ	نَقْتُلَنَّ	نَقْتُلَنْ	.
تَقْتُلُوا	تَقْتُلُنَّ	تَقْتُلُنَّ	أُقْتُلُوا
تَقْتُلْنَ	تَقْتُلْنَانِّ	. . .	أُقْتُلْنَ
يَقْتُلُوا	يَقْتُلُنَّ	يَقْتُلُنَّ	. . .
يَقْتُلْنَ	يَقْتُلْنَانِّ		

qatala, *yaqtulu*, ce qui est, on le répète, l'alternance la plus fréquente.

FORMES DÉRIVÉES

		I	II	III	IV
Actif:	accompli :	فَعَلَ	فَعَّلَ	فَاعَلَ	أَفْعَلَ
»	inaccompli :	يَفْعَلُ	يُفَعِّلُ	يُفَاعِلُ	يُفْعِلُ
»	impératif :	إِفْعَلْ	فَعِّلْ	فَاعِلْ	أَفْعِلْ
Passif :	accompli :	فُعِلَ	فُعِّلَ	فُوعِلَ	أُفْعِلَ
»	inaccompli :	يُفْعَلُ	يُفَعَّلُ	يُفَاعَلُ	يُفْعَلُ
	maṣdar :	فَعْلٌ (1)	تَفْعِيلٌ (2)	فِعَالٌ (3)	إِفْعَالٌ
Participe actif :		فَاعِلٌ	مُفَعِّلٌ	مُفَاعِلٌ	مُفْعِلٌ
Participe passif :		مَفْعُولٌ	مُفَعَّلٌ	مُفَاعَلٌ	مُفْعَلٌ

(1) Voir § 47 (2) Voir § 47 bis (3) Voir § 28

DU VERBE

V	VI	VII	VIII	IX	X
تَفَعَّلَ	تَفَاعَلَ	إِنْفَعَلَ	إِفْتَعَلَ	إِفْعَلَّ	إِسْتَفْعَلَ
يَتَفَعَّلُ	يَتَفَاعَلُ	يَنْفَعِلُ	يَفْتَعِلُ	يَفْعَلُّ	يَسْتَفْعِلُ
تَفَعَّلْ	تَفَاعَلْ	إِنْفَعِلْ	إِفْتَعِلْ	إِفْعَلِلْ	إِسْتَفْعِلْ
تُفُعِّلَ	تُفُوعِلَ	أُنْفُعِلَ	أُفْتُعِلَ		أُسْتُفْعِلَ
يُتَفَعَّلُ	يُتَفَاعَلُ	يُنْفَعَلُ	يُفْتَعَلُ		يُسْتَفْعَلُ
تَفَعُّلٌ	تَفَاعُلٌ	إِنْفِعَالٌ	إِفْتِعَالٌ	إِفْعِلَالٌ	إِسْتِفْعَالٌ
مُتَفَعِّلٌ	مُتَفَاعِلٌ	مُنْفَعِلٌ	مُفْتَعِلٌ		مُسْتَفْعِلٌ
مُتَفَعَّلٌ	مُتَفَاعَلٌ	مُنْفَعَلٌ	مُفْتَعَلٌ		مُسْتَفْعَلٌ

VERBE SOURD فَرَّ fuir

(Voix active)

		Accompli	*Inaccompli*			*Impératif*
			indic.	subj.	apoc.	
sing.	1e pers.	فَرَرْتُ	أَفِرُّ	أَفِرَّ	أَفِرَّ أَفْرِرْ	
	2e pers. m.	فَرَرْتَ	تَفِرُّ	تَفِرَّ	تَفِرَّ تَفْرِرْ	إِفْرِرْ فِرَّ
	2e pers. f.	فَرَرْتِ	تَفِرِّينَ	تَفِرِّي	تَفِرِّي	فِرِّي
	3e pers. m.	فَرَّ	يَفِرُّ	يَفِرَّ	يَفِرَّ يَفْرِرْ	
duel	2e pers.	فَرَرْتُمَا	تَفِرَّانِ	تَفِرَّا	تَفِرَّا	فِرَّا
	3e pers. m.	فَرَّا	يَفِرَّانِ	يَفِرَّا	يَفِرَّا	
	3e pers. f.	فَرَّتَا	تَفِرَّانِ	تَفِرَّا	تَفِرَّا	فِرَّا
plur.	1e pers.	فَرَرْنَا	نَفِرُّ	نَفِرَّ	نَفِرَّ نَفْرِرْ	
	2e pers. m.	فَرَرْتُمْ	تَفِرُّونَ	تَفِرُّوا	تَفِرُّوا	فِرُّوا
	2e pers. f.	فَرَرْتُنَّ	تَفْرِرْنَ	تَفْرِرْنَ	تَفْرِرْنَ	إِفْرِرْنَ
	3e pers. m.	فَرُّوا	يَفِرُّونَ	يَفِرُّوا	يَفِرُّوا	
	3e pers. f.	فَرَرْنَ	يَفْرِرْنَ	يَفْرِرْنَ	يَفْرِرْنَ	

VERBES DE PREMIÈRE RADICALE *wâw* ou *yâ'*

		Verbes en *wâw* (thème يَفْعِلُ)	Verbes en *wâw* (thème يَفْعَلُ)	Verbes en *yâ'*
	accom. actif	وَصَلَ	وَدَعَ	يَسَرَ
	inacc. actif	يَصِلُ	يَدَعُ	يَيْسِرُ
	impératif	صِلْ	دَعْ	إِيسِرْ
	inacc. passif	يُوصَلُ	يُودَعُ	يُوسَرُ
	maṣdar	صِلَةٌ وَصْلٌ	دَعَةٌ وَدْعٌ	يَسْرٌ
IV.	accom. actif	أَوْصَلَ	أَوْدَعَ	أَيْسَرَ
	inacc. actif	يُوصِلُ	يُودِعُ	يُوسِرُ
	partic. actif	مُوصِلٌ	مُودِعٌ	مُوسِرٌ
	maṣdar	إِيصَالٌ	إِيدَاعٌ	إِيسَارٌ
VIII.	accom. actif	إِتَّصَلَ	إِتَّدَعَ	إِتَّسَرَ
	inacc. actif	يَتَّصِلُ	يَتَّدِعُ	يَتَّسِرُ
X.	accom. actif	إِسْتَوْصَلَ	إِسْتَوْدَعَ	إِسْتَيْسَرَ
	maṣdar	إِسْتِيصَالٌ	إِسْتِيدَاعٌ	إِسْتِيسَارٌ

VERBES DE DEUXIÈME RADICALE *wâw*
(concaves)

(Voix active)

		Accompli	*Inaccompli* indic.	subj.	apoc.	*Impératif*
sing.	1e pers. c.	قُلتُ	أَقُولُ	أَقُولَ	أَقُلْ	
	2e pers. m.	قُلتَ	تَقُولُ	تَقُولَ	تَقُلْ	قُلْ
	2e pers. f.	قُلتِ	تَقُولِينَ	تَقُولِي	تَقُولِي	قُولِي
duel	2e pers. c.	قُلتُمَا	تَقُولَانِ	تَقُولَا	تَقُولَا	قُولَا
	3e pers. m.	قَالَا	يَقُولَانِ	يَقُولَا	يَقُولَا	
	3e pers. f.	قَالَتَا	تَقُولَانِ	تَقُولَا	تَقُولَا	
plur.	1e pers. c.	قُلنَا	نَقُولُ	نَقُولَ	نَقُلْ	
	2e pers. m.	قُلتُمْ	تَقُولُونَ	تَقُولُوا	تَقُولُوا	قُولُوا
	2e pers. f.	قُلتُنَّ	تَقُلنَ	تَقُلنَ	تَقُلنَ	قُلنَ
	3e pers. m.	قَالُوا	يَقُولُونَ	يَقُولُوا	يَقُولُوا	
	3e pers. f.	قُلنَ	يَقُولنَ	يَقُلنَ	يَقُلنَ	

maṣdar قَوْلٌ participe actif قَائِلٌ

La conjugaison des verbes en *yaʾ* est identique à celle-ci, sauf que *i* remplace *u* : سِرْتُ , et que *i* + *yâʾ* remplacent *u* + *wâw* : يَسِيرُ . Voir § 83 à 88.

VERBES DE DEUXIÈME RADICALE *wâw* ou *yâ'*

(Voix passive)

		Accompli	*Inaccompli* indicatif	*Inaccompli* apocopé
sing.	1e pers. c.	قِلْتُ	أُقَالُ	أُقَلْ
	2e pers. m.	قِلْتَ	تُقَالُ	تُقَلْ
	2e pers. f.	قِلْتِ	تُقَالِينَ	تُقَالِي
	3e pers. m.	قِيلَ	يُقَالُ	يُقَلْ
	3e pers. f.	قِيلَتْ	تُقَالُ	تُقَلْ
duel	2e pers. c.	قِلْتُمَا	تُقَالَانِ	تُقَالَا
	3e pers. m.	قِيلَا	يُقَالَانِ	يُقَالَا
	3e pers. f.	قِيلَتَا	تُقَالَانِ	تُقَالَا
plur.	1e pers. c.	قِلْنَا	نُقَالُ	نُقَلْ
	2e pers. m.	قِلْتُمْ	تُقَالُونَ	تُقَالُوا
	2e pers. f.	قِلْتُنَّ	تُقَلْنَ	تُقَلْنَ
	3e pers. m.	قِيلُوا	يُقَالُونَ	يُقَالُوا
	3e pers. f.	قِلْنَ	يُقَلْنَ	يُقَلْنَ

participe (verbes en *wâw*) مَقُولٌ

participe (verbes en *yâ'*) مَبِيعٌ

VERBES DE TROISIÈME RADICALE *wâw*

(thème فَعَلَ)

(Voix active)

		Accompli	*Inaccompli* indic.	subj.	apoc.	*Impératif*
sing.	1e pers. c.	نَدَوْتُ	أَنْدُو	أَنْدُوَ	أَنْدُ	
	2e pers. m.	نَدَوْتَ	تَنْدُو	تَنْدُوَ	تَنْدُ	أُنْدُ
	2e pers. f.	نَدَوْتِ	تَنْدِينَ	تَنْدِي	تَنْدِي	أُنْدِي
	3e pers. m.	نَدَا	يَنْدُو	يَنْدُوَ	يَنْدُ	
	3e pers. f.	نَدَتْ	تَنْدُو	تَنْدُوَ	تَنْدُ	
duel	2e pers. c.	نَدَوْتُمَا	تَنْدُوَانِ	تَنْدُوَا	تَنْدُوَا	أُنْدُوَا
	3e pers. m.	نَدَوَا	يَنْدُوَانِ	يَنْدُوَا	يَنْدُوَا	
	3e pers. f.	نَدَتَا	تَنْدُوَانِ	تَنْدُوَا	تَنْدُوَا	
plur.	1e pers. c.	نَدَوْنَا	نَنْدُو	نَنْدُوَ	نَنْدُ	
	2e pers. m.	نَدَوْتُمْ	تَنْدُونَ	تَنْدُوا	تَنْدُوا	أُنْدُوا
	2e pers. f.	نَدَوْتُنَّ	تَنْدُونَ	تَنْدُونَ	تَنْدُونَ	أُنْدُونَ
	3e pers. m.	نَدَوْا	يَنْدُونَ	يَنْدُوا	يَنْدُوا	
	3e pers. f.	نَدَوْنَ	يَنْدُونَ	يَنْدُونَ	يَنْدُونَ	

maṣdar نَدْوٌ

participe actif نَادٍ

participe passif مَنْدُوٌّ

VERBES DE TROISIÈME RADICALE *yâ'*

(thème فَعَلَ)

(Voix active)

		Accompli	*Inaccompli* indic.	*Inaccompli* subj.	*Inaccompli* apoc.	*Impératif*
sing.	1e pers. c.	رَمَيْتُ	أَرْمِي	أَرْمِيَ	أَرْمِ	
	2e pers. m.	رَمَيْتَ	تَرْمِي	تَرْمِيَ	تَرْمِ	إِرْمِ
	2e pers. f.	رَمَيْتِ	تَرْمِينَ	تَرْمِي	تَرْمِي	إِرْمِي
	3e pers. m.	رَمَى	يَرْمِي	يَرْمِيَ	يَرْمِ	
	3e pers. f.	رَمَتْ	تَرْمِي	تَرْمِيَ	تَرْمِ	
duel	2e pers. c.	رَمَيْتُمَا	تَرْمِيَانِ	تَرْمِيَا	تَرْمِيَا	إِرْمِيَا
	3e pers. m.	رَمَيَا	يَرْمِيَانِ	يَرْمِيَا	يَرْمِيَا	
	3e pers. f.	رَمَتَا	تَرْمِيَانِ	تَرْمِيَا	تَرْمِيَا	
plur.	1e pers. c.	رَمَيْنَا	نَرْمِي	نَرْمِيَ	نَرْمِ	
	2e pers. m.	رَمَيْتُمْ	تَرْمُونَ	تَرْمُوا	تَرْمُوا	إِرْمُوا
	2e pers. f.	رَمَيْتُنَّ	تَرْمِينَ	تَرْمِينَ	تَرْمِينَ	إِرْمِينَ
	3e pers. m.	رَمَوْا	يَرْمُونَ	يَرْمُوا	يَرْمُوا	
	3e pers. f.	رَمَيْنَ	يَرْمِينَ	يَرْمِينَ	يَرْمِينَ	

maṣdar	رَمْيٌ
participe actif	رَامٍ
participe passif	مَرْمِيٌّ

VERBES DE TROISIÈME RADICALE *wâw* ou *yâ'*

(thème فَعِلَ)

(Voix active)

		Accompli	*Inaccompli* indic.	subj.	apoc.	*Impératif*
sing.	1e pers. c.	رَضِيتُ	أَرْضَى	أَرْضَى	أَرْضَ	
	2e pers. m.	رَضِيتَ	تَرْضَى	تَرْضَى	تَرْضَ	إِرْضَ
	2e pers. f.	رَضِيتِ	تَرْضَيْنَ	تَرْضَيْ	تَرْضَيْ	إِرْضَيْ
	3e pers. m.	رَضِيَ	يَرْضَى	يَرْضَى	يَرْضَ	
	3e pers. f.	رَضِيَتْ	تَرْضَى	تَرْضَى	تَرْضَ	
duel	2e pers. c.	رَضِيتُمَا	تَرْضَيَانِ	تَرْضَيَا	تَرْضَيَا	إِرْضَيَا
	3e pers. m.	رَضِيَا	يَرْضَيَانِ	يَرْضَيَا	يَرْضَيَا	
	3e pers. f.	رَضِيَتَا	تَرْضَيَانِ	تَرْضَيَا	تَرْضَيَا	
plur.	1e pers. c.	رَضِينَا	نَرْضَى	نَرْضَى	نَرْضَ	
	2e pers. m.	رَضِيتُمْ	تَرْضَوْنَ	تَرْضَوْا	تَرْضَوْا	إِرْضَوْا
	2e pers. f.	رَضِيتُنَّ	تَرْضَيْنَ	تَرْضَيْنَ	تَرْضَيْنَ	إِرْضَيْنَ
	3e pers. m.	رَضُوا	يَرْضَوْنَ	يَرْضَوْا	يَرْضَوْا	
	3e pers. f.	رَضِينَ	يَرْضَيْنَ	يَرْضَيْنَ	يَرْضَيْنَ	

maṣdar رِضًا

participe actif رَاضٍ participe passif مَرْضِيٌّ

La conjugaison du passif des verbes en *wâw* et *yâ'* est du type نُدِيَتْ , يُنْدَى , donc avec les mêmes flexions que رَضِيَتْ , يُرْضَى actif.

FORMES DÉRIVÉES DU VERBE DE TROISIÈME RADICALE

wâw ou *yâ'*

formes	accompli actif	inaccompli actif	impératif	maṣdar	participe actif	participe passif
II	قَضَّى	يُقَضِّي	قَضِّ	تَقْضِيَةٌ	مُقَضٍّ	مُقَضًّى
III	قَاضَى	يُقَاضِي	قَاضِ	قِضَآءٌ مُقَاضَاةٌ	مُقَاضٍ	مُقَاضًى
IV	أَقْضَى	يُقْضِي	أَقْضِ	إِقْضَآءٌ	مُقْضٍ	مُقْضًى
V	تَقَضَّى	يَتَقَضَّى	تَقَضَّ	تَقَضٍّ	مُتَقَضٍّ	مُتَقَضًّى
VI	تَقَاضَى	يَتَقَاضَى	تَقَاضَ	تَقَاضٍ	مُتَقَاضٍ	مُتَقَاضًى
VII	إِنْقَضَى	يَنْقَضِي	إِنْقَضِ	إِنْقِضَآءٌ	مُنْقَضٍ	مُنْقَضًى
VIII	إِقْتَضَى	يَقْتَضِي	إِقْتَضِ	إِقْتِضَآءٌ	مُقْتَضٍ	مُقْتَضًى
X	إِسْتَقْضَى	يَسْتَقْضِي	إِسْتَقْضِ	إِسْتِقْضَآءٌ	مُسْتَقْضٍ	مُسْتَقْضًى

LIVRE II

SYNTAXE

SYNTAXE

VALEUR ET SYNTAXE D'ACCORD DES MOTS

PREMIÈRE PARTIE

VALEUR ET SYNTAXE D'ACCORD DES MOTS (1)

CHAPITRE I

LE VERBE

SECTION I

Valeurs temporelles et modales

Remarques préliminaires. En général, dans les langues indo-européennes, les notions de temps et de mode se présentent sous un aspect défini. Il peut arriver cependant qu'un même temps ou un même mode soit affecté à plusieurs usages (2). Ces faits

(1) La traduction des exemples sera aussi littérale que possible. Quand toutefois il paraîtra nécessaire de le faire, une traduction plus correcte sera donnée entre parenthèses (...) à la suite de la traduction littérale. Les mots ou passages entre crochets [...] n'existent pas dans la texte arabe, mais ont dû être ajoutés pour rendre le sens plus clair au lecteur français. Sur les auteurs cités en références, voir pp. 7-8. Noter que les références au *Coran* renvoient à l'éd. de Bûlâq 1342.

Souvent on emploiera les expressions : *période pré-classique, classique, post-classique*. La première représente la période antérieure à la constitution de la prose littéraire (fin du IIme siècle de l'H. = VIIIme siècle de J. C.) ; cf. W. Marçais, *les Origines de la Prose littéraire arabe* (dans *Rev. africaine*, 1927). La deuxième embrasse les IIIme - Vme siècles de l'H. = IXme - XIme de J. C. et la troisième, la période postérieure, jusqu'à nos jours.

(2) Ainsi le franç. use de l'indic. prés. et fut. pour énoncer une hypothèse réalisable. De même le latin, en l'absence de conditionnel, se servait du subj. pour remplacer ce mode.

sont néanmoins rares dans ces langues dont le système verbal est riche.

Ils sont au contraire constants en arabe classique. Cette particularité a deux causes anciennes : 1° on retrouve souvent dans l'arabe classique « des survivances d'un état d'indistinction » entre les deux « aspects » du verbe arabe (1) ; 2° le verbe, à l'origine, en arabe comme dans tout le sémitique, n'exprime pas le *temps situé* (c'est-à-dire celui où se localise un procès par rapport à un autre moment du temps qui est celui où se place le sujet parlant), mais seulement *le degré de réalisation* du procès, dans le temps.

On sent bien toutefois qu'une langue ne peut éternellement tenir pour accessoire la notation des notions de durée et de temps. En conséquence, tout en conservant des traces de non-opposition entre l'*accompli* et l'*inaccompli* (2) et d'indifférence vis-à-vis de la notation du *temps situé*, l'arabe est arrivé, dans la plupart des cas, à préciser le moment où se déroule l'action (3). Il y est parvenu par divers procédés :

1° par l'*emploi spécialisé* de l'*accompli* pour rendre un passé quelconque, de l'*inaccompli* pour rendre un présent ou un futur, quand le verbe, *non influencé par le contexte*, peut suffire à noter le *temps situé*. Il est évident en effet que l'accompli a trop de rapports psychologiques avec l'idée de passé, et l'inaccompli trop d'analogies avec la notion de présent ou de futur, pour que ces deux aspects du verbe n'aient pas été affectés à l'expression de ces temps.

2° par le contexte : emploi d'adverbes de temps, emploi d'un *exposant temporel* (§ 198 *b*), localisation dans le temps, par le *premier verbe de la phrase*, de tous les verbes qui suivent (§ 172).

Dans l'exposé qui suit, on aura donc à tenir compte des *valeurs absolues* de chaque aspect verbal et de ses *valeurs conditionnées* par le contexte.

---

(1) Cohen, *Verbe*, 16-20. Ce fait proviendrait de ce que le sémitique commun, d'où sortit l'arabe, n'avait sans doute qu'un seul aspect verbal, l'inaccompli, qui servait à l'énoncé d'un procès sans considération de temps situé, ni de durée. Ce fut seulement, semble-t-il, à une époque plus récente qu'apparut un aspect verbal exprimant la durée qui devint l'accompli.

(2) Ainsi لَمْ أَكْتُبْ = مَا كَتَبْتُ *je n'écrivis pas.*

(3) La notion de *temps situé*, peut-être sous des influences hellénistiques, est clairement reconnue par tous les grammaires arabes ; cf. Sîb. I, 2.

Valeurs de l'accompli

§ 146. — En principe, l'*accompli énonce un procès (état ou action) réalisé dans un passé vague*. Le franç. le rend par un passé quelconque ; il peut arriver aussi qu'il le traduise par un indic. présent ou futur, par un conditionnel ou par un subjonctif ; dans ces cas, l'accompli n'équivaut nullement à ces temps du français, mais au résultat d'une action passée, ce dont le français ne tient pas compte.

§ 147. — **Valeurs absolues de l'accompli**. Employé seul, l'acc. exprime un procès achevé dans le passé (en franç. : *passé simple* ou *composé*).

دَعَانِي يَوْمًا فَدَخَلْتُ إِلَيْهِ — *il m'appela un jour et j'entrai auprès de lui.* (*Aġ.* V, 203)

أَنَا رَجُلٌ مِنَ الأَزْدِ . أَصَبْتُ دَمًا فِي قَوْمِي وَلَحِقْتُ بِبُجَيْلَةَ — *je suis un homme des A. ; j'ai répandu le sang dans ma tribu et je me suis annexé aux B.* (IḤ. 114)

§ 148. — L'accompli, dans des verbes exprimant un *désir*, une *volonté*, une *décision*, une *constatation*, une *sensation* ou un *sentiment*, rendu en franç. par un présent, n'équivaut nullement à un présent-futur, mais énonce le résultat actuel d'une série d'opérations psychiques ou physiologiques qui se sont déroulées dans le passé.

أَرَدْنَا أَنْ نَكْتُبَ — *nous avons voulu (= nous voulons) écrire.*

أَمَا عَلِمْتَ أَنَّ — *n'as-tu pas su (= ne sais-tu pas) que...*

بِعْتُكَ هٰذَا — *je t'ai vendu (= je te vends) ceci.*

§ 149. — *a)* De même, quand il s'agit de faits constatés, acquis définitivement, l'arabe emploie l'accompli ; de là l'utilisation de cet aspect verbal dans les maximes, les sentences.

إِنَّ اللّٰهَ كَانَ عَلِيمًا — *Allah fut (= est) omniscient.* (*Cor.* XXXIII, 1 ; cf. *id.* 27).

b) De là aussi l'utilisation de l'acc. en phrase *optative* ou contenant un *engagement solennel négatif* (en franç. : *subjonct. prés.* ou

indic. fut.) ; le sujet parlant considère en effet son souhait ou son engagement comme déjà réalisés.

بَكَيْتَ دَماً حَتَّى القِيَامَةِ	*puisses-tu pleurer [des larmes de] sang jusqu'à la Résurrection !* (Qâlî I, 167)
لَا رَحِمَهُمُ ٱللهُ	*qu'Allah ne leur fasse pas miséricorde !*
لَا نَطَقْتُ بِحَرْفٍ وَلَا جَلَسْتُ حَتَّى...	*je ne prononçerai pas une syllabe, je ne prendrai point place tant que...* (*Ag.* V, 425)

§ 150. — **Valeurs conditionnées de l'accompli.** Situé dans le temps par le contexte, l'accompli paraît prendre des valeurs différentes de sa valeur primitive. En fait, conservant sa valeur propre, il exprime encore une action réalisée mais antérieurement à celle énoncée par un autre verbe se situant dans le passé, le présent ou le futur. On le rendra en français, selon les cas, par divers temps, y compris le futur-antérieur.

أَأَقْتُلُهُ بَعْدَ أَنْ قَالَهَا	*le tuerai-je après qu'il l'a dite ?* (= *qu'il l'aura dite*) (Buḫ. III, 69)
أَقَتَلْتُهُ بَعْدَ أَنْ قَالَهَا	*l'ai-je tué après qu'il l'a dite ?* (= *qu'il l'eut dite*)

Remarque. قَالَهَا exprime simplement une action antérieure à celle énoncée par أَقْتُلُهُ ou قَتَلْتُهُ. Les autres nuances temporelles (futur-antérieur, passé indéfini ou antérieur) sont le fait du français.

§ 151. — قَدْ (§ 138), en proposition principale, insiste simplement sur la valeur passée de l'accompli. Parfois aussi, cette particule, selon le contexte, sert à noter un passé proche (en franç. : *venir de...*)

قَدْ خَلَقْنَا فَوْقَكُمْ سَبْعَ طَرَائِقَ	*nous avons créé sur vous sept cieux* (*Cor.* XXIII, 17)
قَدْ أَجَبْتُكَ أَنَّ	*je t'ai répondu, je viens de te répondre que...*

وَقَدْ *alors que*, en subordonnée de concomitance, donne à l'accompli un sens de passé dans le passé (en franç. : *plus-que-parfait* ou *passé antérieur*).

ثُمَّ قُمْتُ إِلَى الوَطْبِ وَقَدْ ضَرَبَهُ بَرْدُ الشَّجَرِ — *puis j'allai à l'outre alors que l'avait atteinte la fraîcheur des arbres.* (Jâḥ. 243).

قَدْ donne le même sens devant un verbe de *constatation* ou d'*estimation* (§ 187).

وَجَدْنَاهُ قَدْ أَكَلَ — *nous constatâmes qu'il avait mangé.*

Sur l'emploi de cette particule avec كَانَ, cf. § 154.

§ 152. — لَمَّا *quand*, marque que l'acc. énonce une action achevée juste au moment où une autre est commencée (en franç.: *passé*).

كَذَّبُوا بِالْحَقِّ لَمَّا جَاءَهُمْ — *ils nièrent, ils ont nié la vérité quand elle fut venue, quand elle vint, quand elle est venue à eux.* (*Cor.* VI, 5)

§ 153. — L'accompli est d'emploi courant dans des phrases complexes exprimant un *éventuel* ou un *hypothétique* (§ 455) commençant par إِذْ - إِذَا - مَنْ - مَا - مَتَى - إِنْ - لَوْ. Cela s'explique par le fait que le sujet parlant — comme pour l'optatif (§ 149 *b*) —, tient déjà pour réalisée l'idée qu'il émet. Le français rend alors l'accompli par des procédés qui lui sont propres ; cf. les ex. des § 459-475.

§ 154. — كَانَ à l'accompli, devant un autre accompli, donne à celui-ci un sens de passé dans le passé (en franç.: *plus-que-parfait, passé antérieur*).

إِنْ كَانَ قَمِيصُهُ قُدَّ — *si sa tunique se trouve avoir été déchirée...* (*Cor.* XII, 27)

كَانَ ابْنُ الزُّبَيْرِ بَعَثَ عَبْدَ اللهِ — *Ibn az-Z. avait envoyé ʿA.* (*Aġ.* VII, 133)

Dans ce cas قَدْ peut se trouver employé (cf. § 151) soit avant كَانَ, soit avant le second verbe.

قَدْ كَانَ شَمَّرَ ثِيَابَهُ = كَانَ قَدْ شَمَّرَ ثِيَابَهُ — *il avait retroussé ses vêtements.* (*Aġ.*)

§ 155. — يَكُونُ à l'inaccompli indic. ou subj. se rencontre parfois aussi devant un second verbe à l'accompli, ayant le plus souvent pour équivalent français un *futur-antérieur*.

مَا ذَاكَ مِنْ شَيْءٍ أَكُونُ أَجْتَرَمْتُهُ	*ce n'| est	pas	là	une chose	que	je me trouverai avoir commise, (que j'aurai commise).* (*Ag.* 2e éd., XIV, 8)
أَنْكَرَتْ أَنْ تَكُونَ رَأَتْ شَيْئًا	*elle nia qu'elle se trouve avoir rien vu, (elle nia avoir rien vu).* (Nöldeke, *Zur Gr.*, 73)

§ 156. — Sur l'équivalence en français de l'accompli avec لَمَّا *tant que*, cf. § 197 *b*.

Sur les thèmes d'allure verbale de sens exclamatif, cf. § 192bis.

Sur la valeur temporelle du premier verbe de la phrase, cf. § 172.

Valeurs de l'inaccompli

A. INDICATIF

§ 157. — En principe, l'*inacc. indic. énonce un procès (état ou action) en cours de réalisation ou qui se répète en un temps vague*. Suivant les cas, le franç. le rend par un *indic. présent, imparfait* ou *futur*, ou par un *conditionnel présent*, ou par un *subjonctif*.

§ 158. — **Valeurs absolues de l'inaccompli indicatif**. En dehors de toute indication de temps fournie par le contexte, l'indic. énonce un fait qui se déroule à l'instant où l'on parle (présent réel) ou une constatation relative à un fait qui dure ou est susceptible de se reproduire (présent vague) (en franç.: *prés. de l'indic.*).

قَالَتْ لَهُ امْرَأَتُهُ : مَا لِي أَرَاكَ مُفَكِّرًا	*sa femme lui dit : « Pourquoi te vois-je préoccupé ? »* (IQ. IV, 117) (présent réel)
قَبْلَ الرَّمَاءِ تُمْلَأُ الكَنَائِنُ	*avant le tir, on emplit les carquois.* (proverbe cité par Qâlî I, 210) (présent vague)

قَالَ وَقَدْ سُئِلَ عَنِ الوَحْيِ : أَحْيَانًا يَأْتِينِي مِثْلَ صُلْصُلَةِ الجَرَسِ — *il dit après qu'on l'eut interrogé sur la révélation : « Elle vient [à] moi comme un son de cloche ».* (IH. 80) (présent vague)

§ 159. — **Valeurs conditionnées de l'inaccompli indicatif.** A la différence des valeurs absolues, elles sont très nombreuses, mais ne représentent que des nuances ajoutées, par le contexte, aux deux valeurs primitives de ce mode. Souvent d'ailleurs comme pour l'acc., ces nuances existent seulement dans la traduction française.

§ 160. — **Localisation de l'inacc. indic. dans le futur.** Cette localisation résulte de l'emploi d'un terme adverbial, de la négation لا, de سَ ou سَوْفَ. Elle peut résulter aussi du contexte par déduction (en franç. : *futur, futur proche*).

يَسِيرُ زَيْدٌ غَدًا — *Z. partira demain.*

لَا أُغَيِّرُ شَيْئًا — *je ne changerai rien!* (Buḫ. III, 131)

سَوْفَ تَعْلَمُونَ — *vous saurez.* (*Cor.* CII, 2,3)

قَالَ الَّذِي نَجَا مِنْهُمَا : أَنَا أُنَبِّئُكُمْ بِتَأْوِيلِهِ — *celui des deux qui avait échappé... dit : « Je vais vous faire connaître le sens de ce rêve ».* (*Cor.* XII, 45)

وَالَّذِينَ كَفَرُوا إِلَى جَهَنَّمَ يُحْشَرُونَ — *et ceux qui auront été impies, vers l'Enfer seront conduits en groupe.* (*Cor.* VIII, 36).

§ 161. — Cette localisation de l'inacc. indic. dans le futur paraît parfois s'accompagner de nuances secondaires, d'ailleurs assez fuyantes :

a) une certaine *capacité* à réaliser l'action.

كَيْفَ تَقُولُ ذٰلِكَ — *comment dis-tu cela, comment peux-tu dire cela?*

هُوَ الحَيُّ الَّذِي لَا يَمُوتُ — *il est le Vivant qui ne mourra pas, qui ne saurait mourir.* (IḪ. 2)

b) une notion affaiblie de *prohibitif* ou d'*injonctif* (cf. le franç. : *tu ne mentiras pas à ton prochain.!*).

أَلْفَتَى لَا يَكُونُ نَشَّافًا — *l'homme [digne de ce nom] ne sera pas, ne devra pas être un goinfre.* (Jāḥ. 71)

c) une valeur d'*optatif*.

عِيَالِي - يَرْحَمُكَ اللهُ - عِيَالَانِ — *ma famille — qu'Allah te fasse miséricorde ! — est double.* (Jāḥ. 102).

Remarque. Dans ce dernier emploi, l'indic., à l'époque classique, se rencontre moins souvent que l'accompli (cf. § 149 *b*) qu'il a pourtant évincé dans les dialectes vivants (1).

§ 162. — Le français rend souvent par le *conditionnel présent*, l'inacc. indic. d'un verbe signifiant *désirer* ou se trouvant en subordonnée.

يَوَدُّ أَحَدُهُمْ لَوْ يُعَمَّرُ أَلْفَ سَنَةٍ — *chacun d'eux aimera* (= *aimerait*) *à vivre mille ans !* (*Cor*. 11, 96)

إِذَا سَمِعَ غِنَاءً أَطْرَبَهُ أَكْثَرَ مِمَّا يُطْرِبُهُ غَيْرُهُ — *quand il* [*lui arrive d'*]*entendre un chant,* [*cela*] *l'émeut plus que ne le ferait autre chose.* (*Ag*. V, 238).

§ 163. — يَكُونُ à l'inaccompli ou à l'impératif, peut précéder un autre verbe à l'inacc. indic. pour exprimer un *descriptif* (2).

هَلْ تَكُونُ النِّسَاءُ يَبْتَدِئْنَ — *les femmes se trouvent-elles commencer, sont-elles en mesure de commencer* (Ṭabarī cité par Reckendorf, *Synt*., 299 *f*)

حَتَّى تَكُونُوا أَنْتُمْ تَجْدَعُونَهَا — *jusqu'à ce que vous vous trouviez les mutiler.* (Buḫ IV, 252)

Remarque. Dans cet emploi, il paraît certain que *yakūn* n'est pas un *exposant temporel* (§ 198 *b*) mais qu'il sert à décrire ou à marquer une aptitude à accomplir l'action.

§ 164. — **Localisation de l'inacc. indic. dans le présent.** On a vu que l'inacc. indic., employé absolument, peut exprimer, selon

(1) Féghali, *Synt*. 69, 239. Cette prédominance de l'inacc. dans les dialectes vivants s'explique par le fait que dans l'esprit du sujet parlant, le souhait ne peut se réaliser que dans le futur.

(2) Cette tournure, devenue assez peu fréquente à l'époque post-classique, se rencontre dans des dialectes vivants ; cf. W. Marçais, *Tanger*, 7 lig. 6.

le sens de la phrase, tout aussi bien un *présent réel*, qu'un *présent vague* (§ 158). Le contexte peut préciser naturellement une de ces valeurs.

§ 165. — قَدْ parfois employé devant ce mode qui énonce alors un *présent vague* (en franç. : *prés. de l'indic.*), sert soit à renforcer l'expression, soit à marquer le caractère habituel ou itératif du procès.

لِمَا تُؤْذُونَنِي وَقَدْ تَعْلَمُونَ أَنِّي . . . — *pourquoi me faites-vous du mal alors que vous savez fort bien que je...* (*Cor.* LXI, 5)

قَدْ يَحْضُرُ طَعَامَكَ الشَّيْخُ ٱلَّذِي ذَهَبَ فَمُهُ — *souvent assiste* [*à*] *ton repas un vieillard dont la bouche* (= *la dentition*) *est partie.* (Jâḥ. 78)

§ 165bis. — La valeur d'un *présent réel* ou d'un *présent vague* peut être précisée par un adverbe ou par l'opposition accompli/inaccompli (cf. toutefois § 166 *b*).

إِنِّي تَرَكْتُ مِلَّةَ قَوْمٍ لَا يُؤْمِنُونَ بِاللهِ — *j'ai laissé la communauté de gens qui ne croient pas en Allah.* (*Cor.* XII, 37)

§ 166. — **Localisation de l'inacc. indic. dans le passé.** Cette localisation s'accompagne toujours d'une notion de *duratif*, d'*habituel* ou d'*itératif* (en franç. : *imparf. de l'indic.*). Elle s'obtient :

a) par l'emploi de كَانَ à l'accompli avec valeur d'*exposant temporel* (§ 198 *b*) devant un verbe à l'indic.

كَانَ لَا يُفَارِقُ بَابَ حَمْزَةَ — *il ne quittait pas la porte de Ḥ.* (*Aġ.* V, 103)

b) par la présence d'un autre verbe à l'accompli, dans la phrase, ou par le sens de celle-ci.

أَنْشَدَهُ ٱلْقَصِيدَةَ ٱلَّتِي يَهْجُو فِيهَا ٱلْمَنْصُورَ — *il lui récita le poème où il satirisait al-M.* (*Aġ.* III, 156)

فَإِذَا فَرَغَ بَكَى وَيَبْكِي مَا شَاءَ ٱللهُ — *quand il* [*lui arrivait de*] *finir, il pleurait et continuait à pleurer tant qu'Allah voulait.* (*Aġ.* VI, 117)

وَاللهِ لَأَنَا أَقُودُهُمَا إِذْ رَآهُ بِلَالٌ مَعِي — *par Allah ! j'étais en train de les conduire quand B. l'aperçut avec moi* (I. Hišām cité par Nöldeke, *Zur Gr.*, 68).

قَالَ [لِآدَمَ] : كُنْ فَيَكُونُ — *il dit [à Adam] : « Sois ! » et il fut.* (*Cor.* III, 59) c'est-à-dire : et *se mit à être et à continuer à vivre* ; l'emploi de l'acc. supposerait un fait acquis, constaté, sans idée de durée ; (cf. § 149 *a* et l'ex.)

c) par la présence d'un adverbe.

لِمَ تَقْتُلُونَ أَنْبِيَاءَ اللهِ مِنْ قَبْلُ — *pourquoi tuiez-vous les Prophètes d'Allah autrefois ?* (*Cor.* II, 91)

B. SUBJONCTIF

§ 167. — L'inaccompli subjonctif, en subordonnée, indique l'*intention* annoncée par la principale. Mais on peut aussi trouver ce mode en principale. Il ne coïncide donc pas forcément avec le subj. franç. Il est régi par des conjonctions appropriées qui seront étudiées au chapitre de la subordination (§ 425 et suiv.)

أَمَرَ عَلِيًّا أَنْ يَجْلِدَهُ — *il ordonna à ʿA. de le fouetter.* (Buḫ. III,27)

Avec لَنْ *ne... pas*, il représente un futur (§ 381).

Comme l'arabe n'a pas de forme spéciale pour exprimer le subj. passé, il utilise l'accompli pour exprimer un procès réalisé dont l'inaccompli subj. exprimerait le futur (§ 425 *d*).

Sur le rôle du 1er verbe de la phrase pour la localisation de ce mode dans le temps, cf. § 172.

C. ÉNERGIQUES

§ 168. — Ces deux modes, dont l'énergique « appuyé » est le plus vivant, sont uniquement affectifs et marquent la fermeté de l'intention, l'allure impérative d'une injonction ou d'une interdiction (en franç. : *indic. fut.*, *impératif*).

وَاللهِ لَأُقَطِّعَنَّ أَيْدِيَكُمْ — *par Allah ! je vous trancherai certes les mains !* (*Cor.* XX, 71)

لَتَصِفَنَّ *allons ! décris !* (*Ag.* VII, 22)

لَا تَمُوتُنَّ *ne mourrez pas !* (*Cor.* II, 126)

D. APOCOPÉ

§ 169. — Ce mode exprime *un procès dont la réalisation est incertaine ou conditionnelle*. Par suite on le trouve :

a) dans les phrases contenant une notion d'*éventuel* ou d'*hypothétique réalisable*.

b) dans des phrases *injonctives* ou *prohibitives* (§ 170).

c) après لَمْ *ne... pas* et لَمَّا *ne... pas encore* (§ 382) ; il représente alors un passé.

Impératif, Injonctif, prohibitif

§ 170. — L'*impératif* arabe n'ayant que des 2me pers. et le *prohibitif* ne pouvant s'exprimer par l'emploi d'une négation devant l'impératif, le *prohibitif* et l'*injonctif* se rendent par les personnes correspondantes de l'apocopé (§ 169 *b*) ou des énergiques (§ 168).

إِرْجِعْ إِلَى قَوْمِكَ *retourne auprès de la tribu !* (Buḫ. III, 24)

لَا تُفْسِدُوا فِي الْأَرْضِ *ne semez pas le scandale sur la terre !* (*Cor.* II, 11)

فَلْنَكْتُبْ *écrivons !*

لَا يُحْزِنْكُمُ اللهُ *qu'Allah ne vous afflige pas !* (IQ. III, 59)

Sur les autres moyens de rendre l'injonctif à l'aide d'interjections cf. § 340 *b*.

Participe, Masdar

§ 171. — A cause de leur nature complexe, ces deux espèces de mots seront étudiées en même temps que le nom (§ 206 suiv.)

Rôle du premier verbe de la phrase

§ 172. — Qu'il s'agisse de l'acc. ou des divers modes de l'inacc., souvent la valeur temporelle des verbes en subordonnée ou en coordonnée, se trouve fixée par celle du premier verbe de la phrase (1).

لَمْ نُوقِظْهُ حَتَّى يَكُونَ هُوَ يَسْتَيْقِظُ	*nous ne l'éveillions que lorsqu'il était en train de s'éveiller lui-même.* (Buḫ. I, 95)
كَانَ يُعَاشِرُ مَشِيخَةَ قُرَيْشٍ فَإِذَا أَرَادُوا الْغِنَاءَ مِنْهُ غَنَّى	*il fréquentait les cheikhs des Q. et quand ceux-ci désiraient* |*entendre*| *chanter par lui, il chantait.* (*Ag.* VI, 96)

SECTION II

Notions exprimées par les thèmes verbaux

§ 173. —On a cru bon, dans la MORPHOLOGIE de conserver, pour ne pas dérouter le lecteur, l'ancienne distinction entre *verbes transitifs* (dont l'action passe du sujet sur un complément) et *verbes intransitifs* (dont l'action ne sort pas du sujet).

Ici on ne saurait maintenir cette distinction sans se heurter à de grosses difficultés d'interprétation (2). On verra en effet que si l'on met à part les *verbes qualitatifs* (§ 174) dont l'emploi est d'ailleurs restreint, il n'est pour ainsi dire aucun verbe théoriquement intransitif qui ne se puisse couramment construire avec un complément d'objet indirect.

On ne retiendra pas davantage l'opposition *verbes actifs* | *verbes neutres*. Si le premier terme de cette opposition doit être en effet conservé avec un sens à préciser, le second au contraire ne correspond pas à l'extrême diversité des faits constatés en arabe.

---

(1) Cohen, *Verbe*, 27.

(2) Elle n'est guère plus recevable pour les langues indo-européennes. Cf. Vendryès, *Langage*, 125 suiv. ; Brunot, *La Pensée et la Langue*, 293 suiv.

Il faudra donc se résigner à oublier tout ce qu'enseignent les grammaires existantes, trop directement inspirées par les grammaires gréco-latines ou françaises.

A. Verbes qualitatifs

§ 174. — Cette appellation sera donnée aux verbes qui énoncent la qualité morale ou physique dont est doué le sujet. Ceux du type فَعُلَ / يَفْعُلُ indiquent une *qualité permanente*, ceux du type فَعِلَ / يَفْعَلُ une qualité *instable*, *éphémère*, un « *devenir* ». Une même racine peut fournir ces deux types comme صَغِرَ *être jeune* صَغُرَ *être petit, menu.*

وَحَسُنَ أُولَائِكَ رَفِيقًا	*ceux-là sont bons* [*comme*] *compagnons !* (*Cor.* IV, 69)
فَقَدْ حَبِطَ عَمَلُهُ	*son action est vaine.* (*Cor.* V,5)

Remarque. Dans ces verbes qualitatifs, le sujet n'intervient pas activement dans l'acquisition de la qualité qu'il possède et qui lui vient de la nature.

B. Verbes actifs

§ 175. — On désignera sous cette appellation tous les verbes qui n'étant ni *qualitatifs* (§ 174), ni à la *voix passive* (§ 180 suiv.) marquent que le *sujet participe d'une manière effective et parfaite à l'accomplissement de l'action* (1) *qui peut passer ou ne point passer sur un complé-*

(1) Dans un exposé du genre de celui-ci, on ne fera que signaler à l'attention, la catégorie de verbes actifs désignés par M. Marcel Cohen sous le nom de *déponents-internes* (cf. *Mém. Soc. de linguistique*, XXIII fasc. IV, 225 suiv.). Ces verbes du type فَعِلَ / يَفْعَلُ énoncent des attitudes mentales ou corporelles, des fonctions physiologiques, intellectuelles ou collectives. Tels sont :

فَرِحَ	*se réjouir*	شَرِبَ	*boire*	عَلِمَ	*savoir*
خَزِمَ	*s'étrangler en buvant*	فَهِمَ	*comprendre*	وَرِثَ	*hériter*

Dans ces verbes, « il s'agit de procès considérés dans leur effet sur l'agent » (M. Cohen). En d'autres termes, quand l'arabe prononce le verbe qui équivaut à *comprendre*, il songe *au cerveau qui assimile*, non à la chose comprise, ni au

ment (1). Ces verbes forment la quasi-totalité du matériel verbal de l'arabe.

ضَرَبَ الرَّجُلُ وَلَدًا *l'homme frappa un enfant.*

دَخَلَ الأَمِيرُ *l'émir entra.*

L'emploi de ces verbes à une forme donnant à la racine une valeur réfléchie, n'altère en rien la part active prise par le sujet à la réalisation du procès.

تَقَدَّمَ الوَلَدُ *l'enfant s'avança.*

تَتَلَاطَمُ الأَمْوَاجُ *les vagues s'entrechoquent.*

C. Valeurs réfléchies

§ 176. — A la différence du français dont les verbes pronominaux recouvrent trois notions différentes (2), l'arabe distingue le *réfléchi* du *réfléchi intérieur* (3).

§ 177. — Le *réfléchi* est rendu par un *verbe actif* suivi de نَفْسٌ / أَنْفُسٌ *âme,* رُوحٌ / أَرْوَاحٌ *esprit,* ou d'un nom quelconque désignant

---

sujet qui comprend. Dans la pratique cependant, la syntaxe de ces « verbes internes » (appellation proposée par M. W. Marçais) ne diffère en rien de celle des autres verbes actifs.

(1) On voit que cette dénomination enferme à la fois les verbes transitifs ou intransitifs des grammairiens arabes.

(2) Les verbes pronominaux franç. peuvent représenter en effet :

1° un *réfléchi* quand l'action sort du sujet ponr retomber sur lui. Ex. : *il s'est tué avec son arme.*

2° un *réfléchi-intérieur* (ou encore *réfléchi-moyen*) quand l'action ne sort pas du sujet, mais s'exerce en lui, par rapport à lui, à son profit. Ex. : *il se tait, il se vante, il s'efforce.*

3° un *réfléchi-passif* quand l'action venue d'un tiers non désigné est subie par le sujet. Ex. : *il se nomme Henri* (= *il est nommé Henri, on le nomme Henri*).

(3) On emploiera cette dénomination de préférence à *réfléchi-moyen*, pas toujours claire pour un lecteur français. Dans la *Morphologie*, on s'est borné à noter le sens réfléchi-passif et à l'opposer au sens actif ou passif.

une partie du sujet, employé comme complément direct au cas direct et suivi d'un pronom affixe rappelant le sujet. Avec un sujet pl., ces compléments se mettent au pl.

ضَرَبَ زَيْدٌ رَأْسَهُ — *Z. frappa sa tête.* *(Z. se frappa la tête).*

كَيْفَ يَجِدُ الأَمِيرُ نَفْسَهُ — *comment l'émir trouve son âme ?* *(comment va l'émir ?)* (IQ. I, 22)

ظَلَمْتُمْ أَنْفُسَكُمْ — *vous avez opprimé vos âmes.* *(vous vous êtes porté préjudice à vous-mêmes).* (*Cor.* II, 54)

Sur le réfléchi pronominal 1re pers., avec *verbe d'estimation*, cf. § 204.

§ 178. — Le *réfléchi-intérieur* (2) se trouve rendu par les formes réfléchies avec les nuances particulières à chacune de celles-ci. Sur ces nuances, cf. MORPHOLOGIE § 31, 33, 35, 37, 40.

تَهَدَّمَ — *s'écrouler, tomber en ruines.*

إِفْتَضَحَ — *se sentir couvert de honte, être couvert de honte.*

L'opposition *réfléchi / réfléchi intérieur* est constante en arabe.

تَرَهَّبَتْ هِنْدٌ وَحَبَسَتْ نَفْسَهَا فِي الدَّيْرِ — *H. se voua à la vie monastique* (réfléchi-intérieur) *et enferma son âme (= s'enferma) dans ce couvent.* (*Aġ.* II, 131)

§ 179. — Le *réfléchi-passif* se trouve rendu, dans certains cas par la Vme f. et constamment par la VIIme f. Sur la différence du *passif* et du *réfléchi-passif*, cf. § 180 *d*.

إِنْكَسَرَ تَكَسَّرَ — *se briser, se trouver brisé, être brisé*

L'opposition *réfléchi-intérieur / réfléchi-passif* à la Vme f. ne se sent que par la signification du verbe.

تَقَدَّمَ *s'avancer* (réfléchi-intérieur) تَسَمَّى *se nommer* (réfléchi-passif)

D. Voix passive

§ 180. — *a)* Les *verbes qualitatifs* à la Ire f., ceux employés à la IXme et à la XIme formes qui énoncent, somme toute, des états, ne se rencontrent jamais au passif

b) Au contraire tous les autres verbes, *actifs*, *réfléchis-passifs* et *réfléchis-intérieurs*, qu'ils soient à la forme « nue » ou à une forme dérivée, peuvent au moins fournir un passif impersonnel (§ 181).

c) Cette particularité provient de ce que le *passif marque une action réalisée par un sujet non désigné.*

قِيلَ *il est dit, on dit* ; cf. le latin *dicitur.*

Si l'on exprime le nom de la personne ou de l'objet sur lequel retombe l'action accomplie par un tiers non désigné, *cette personne ou cet objet ne prennent qu'en apparence la place du sujet.* En fait, ce sont des « patients » et non des « agents ». D'où il résulte que l'arabe, en partant de l'actif : ضَرَبَ زَيْدٌ عَمْرًا *Z. frappa ʿA.*

pourra dire au passif

ضُرِبَ عَمْرٌو *ʿA. a été frappé* (*on a frappé ʿA.*)

mais non pas dire comme en franç. : « ʿA. a été frappé par Z. », *ḍuriba ʿAmr*^{un} *bi-Zayd*^{in}. — Dans ce dernier cas, en effet, le *sujet réel*, Zayd, étant connu, la construction passive (c. à. d. celle dont le sujet réel n'est pas désigné) est illogique en arabe (1).

d) On voit maintenant en quoi un *verbe passif* diffère d'un verbe avec valeur de *réfléchi-passif* (§ 179) : ce dernier suppose un sujet accomplissant effectivement une action subie de la part d'un tiers.

إِنْهَزَمَ الجَيْشُ *l'armée s'est débandée*, c. à. d. : *s'est laissé mettre en déroute par l'ennemi.*

هُزِمَ الجَيْشُ *l'armée a été mise en déroute*, c.à.d. : *elle a subi la pression d'un ennemi qui l'a mise en déroute.*

§ 181. — *a)* De la précédente définition du passif, on peut déduire qu'exception faite des verbes précisés au § 180 *a*, *tous* les verbes

(1) Reckendorf, *Synt.*, 233, 246, 251, cite de nombreuses constructions passives avec, croit-il, sujet réel exprimé, mais d'une part ces ex. sont tirés de la langue poétique, et d'autre part ce sujet introduit par مِنْ est senti comme un instrument d'exécution ou comme la cause ou l'origine de l'action et non comme un « agent » pur et simple. Ex. : حُجِلْتُ مِنْ أَسْمَاءَ تَصَبًّا *j'ai été accablé du fait de A.* (nom de femme) *de chagrin* c.-à-d. : *A. a été cause de mon chagrin* mais non pas : *A. m'a accablé de chagrin.* Cf. Reckendorf, 251.

arabes peuvent fournir un *passif impersonnel*, c. à. d. un passif figé à la 3me pers. masc. pl. dont le sujet virtuel serait نَاس *gens*.

فُرِحَ بِهِ (= فَرِحُوا بِهِ)	*on se réjouit de le voir.*
سِيرَ (سَارُوا) إِلَى العِرَاقِ	*on alla en Irâq.*
أُخْتُلِفَ (= إِخْتَلَفُوا) فِي ذٰلِكَ	*on fut en désaccord sur ce point.*
أَخَذَ [الأَمِيرُ] فِي الخُرُوجِ وَانْجُفِلَ بَيْنَ يَدَيْهِ	*l'émir se disposa à sortir* *et il fut fait place devant lui.* (I. Jubayr, éd. de Goeje, 131)

b) Par contre, seuls pourront prendre un *sujet apparent* (cf. § 180 *c*), *les verbes pouvant avoir un régime direct à l'actif.* Ces verbes fourniront donc à la fois un passif impersonnel et un passif avec sujet apparent, selon les cas.

Actif	Passif
طَعَنَ زَيْدٌ وَضَرَبَ *Z. frappa de la lance et frappa du sabre*	طُعِنَ وَضُرِبَ *il fut frappé=on frappa de la lance et du sabre*
طَعَنَ زَيْدٌ عَمْرًا وَضَرَبَهُ *Z. frappa ʿA. de la lance et le frappa du sabre*	طُعِنَ عَمْرٌو وَضُرِبَ *ʿA. fut frappé de la lance et du sabre*

c) Sur la syntaxe de la phrase passive, cf. § 372.

Remarques. 1° Les verbes à la VIIme f. et ceux des verbes à la Vme f. qui ont un sens *réfléchi-passif* (§ 179) ne peuvent fournir qu'un passif impersonnel qui d'ailleurs se rencontre rarement.

2° Souvent le passif impersonnel arabe ne peut être rendu en franç. que par un actif avec *on*. Parfois aussi on a recours à la tournure *être frappé par*, *être emmené par*, etc. qui rend très inexactement l'arabe.

SECTION III

Régime du verbe

§ 182. — Jusqu'ici on s'est efforcé de mettre en lumière les valeurs intrinsèques du verbe. On va examiner maintenant dans quelles conditions ces valeurs passent du verbe sur son ou ses compléments. On conservera la terminologie consacrée (complément direct ou indirect) touchant le régime du verbe, qu'on nommera *régime direct* ou *indirect* selon que l'action passera ou non sur le complément sans l'aide ou avec l'aide d'une préposition.

Il est à peine besoin de rappeler que le franç. ne fournit pas d'indication sûre touchant le régime d'un verbe arabe. Ainsi *désirer*, qui a un régime direct en franç., a pour correspndant en arabe رَغِبَ فِي avec régime indirect.

A. Verbes sans régime

§ 183. — Comme tous les verbes arabes, ceux dont il va être question peuvent avoir un « complément absolu » (*maf'ûl muṭlaq*) (§ 365), mais on verra que celui-ci ne représente pas un complément direct véritable. Ces verbes n'ont donc pas de régime. Ce sont :

a) des *verbes qualitatifs* (§ 174) ;

b) des *verbes dénominatifs* à la IVme f. indiquant le lieu, le temps, un état (§ 29 B) ;

c) des verbes indiquant un état acquis par le sujet, un «devenir», c. à. d. quelques verbes des Vme, VIme ou VIIIme f., tous les verbes des VIIme, IXme et XIme f.

تَهَدَّمَ *s'effondrer* — إِنْكَسَرَ *se briser*

تَمَاوَتَ *faire le mort* — إِصْفَارَّ إِصْفَرَّ *devenir jaune, devenir très jaune*

B. Verbes avec régime direct

§ 184. — **Verbes avec régime direct simple.** Ce sont des verbes actifs aux Ire, IIme, IIIme, IVme, Xme et parfois Vme formes accompagnés d'un complément au cas direct.

رَأَيْتُ الوَلَدَ	*j'ai vu l'enfant.*
نَزَّلَ القُرْآنَ	*il a révélé [en plusieurs fois] le Qoran.*
أَنْزَلَ القُرْآنَ	*il a révélé [en une fois] le Qoran.*
نُقَاتِلُ العَدُوَّ	*nous combattrons l'ennemi.*
إِسْتَظْرَفَ الحِكَايَةَ	*il a trouvé plaisante l'histoire.*
تَبَنَّى رَسُولُ اللهِ زَيْدًا	*l'Apôtre d'Allah adopta (= déclara pour son fils) Z.* (Buḫ. III, 65)

§ 185. — Les *verbes d'intention* (vouloir, désirer, défendre, ordonner) ou d'*estimation*, peuvent avoir comme régime direct soit un *maṣdar*, soit une proposition complétive.

نُرِيدُ أَنْ نَخْرُجَ = نُرِيدُ الخُرُوجَ	*nous voulons sortir.*
كَرِهْتُ أَنْ أُسَافِرَ = كَرِهْتُ السَّفَرَ	*je déteste voyager, il ne me plaît pas de voyager.*

§ 186. — **Verbe à double régime direct.** *a)* Certains verbes actifs aux Ire, IIme ou IVme f. peuvent avoir *deux* compléments directs (1). Ce sont des verbes qui expriment l'idée de *donner, communiquer qqc. à qqn., nommer qqn. à une fonction* ; cf. une liste forcément incomplète dans Reckendorf, *Synt.*, 87 suiv.

سَقَاهُمْ رَبُّهُمْ شَرَابًا	*leur seigneur leur versa une boisson.* (*Cor.* LXXVI, 21)

(1) Les grammairiens arabes veulent trouver un triple régime direct dans une phrase comme أَعْلَمْتُ زَيْدًا عَمْرًا شَاخِصًا *j'ai avisé Zayd [qu']'Amr [est] partant* (Zajj 43). Mais dans une telle phrase (si tant est qu'elle soit en usage), le dernier terme est un appositif du 2me complément.

وَعَلَّمَ آدَمَ الأَسْمَاءَ *il enseigna [à] Adam les noms des [êtres].* (*Cor.* II, 31)

أَنْكَحَ سَالِماً بِنْتَ أَخِيهِ *il maria S. [à] sa nièce.* (Buḫ. III, 64)

b) Avec des IIme et IVme f. contenant plus particulièrement l'idée de *transmettre une notion, une nouvelle,* le complément qui exprime la chose transmise peut être une proposition subordonnée. Ce complément peut être aussi au cas indirect avec بِ .

أَعْلَمْنَاكُمْ بِذٰلِكَ *nous vous informâmes de cela.*

c) Sur la construction de ces verbes avec deux compléments pronominaux, cf. § 256.

§ 187. — **Verbes à régime direct attributif.** Les verbes d'*estimation* (1) ont un double régime direct. Le premier terme est un compl. dir. et le second un attribut. Celui-ci peut être un nom, un adj. ou une proposition. Les verbes les plus usuels sont :

يَحْسِبُ / حَسِبَ	*estimer*	يَظُنُّ / ظَنَّ	*penser, croire*
يَخَالُ / خَالَ	*imaginer*	يَعْلَمُ / عَلِمَ	*savoir*
يَرَى / رَأَى	*juger, croire*	يَجِدُ / وَجَدَ	*trouver, considérer*
يَزْعَمُ / زَعَمَ	*prétendre*		

نَظُنُّكُمْ كَاذِبِينَ *nous vous croyons menteurs.* (*Cor.* XI, 27).

§ 188. — A ces verbes doivent être ajoutés ceux qui signifient *prendre qqn. pour, rendre de telle et telle manière,* etc. comme :

يَتَّخِذُ / اتَّخَذَ (VIIIe f. de أَخَذَ) *prendre comme*

يَجْعَلُ / جَعَلَ *mettre, disposer en*

يُصَيِّرُ / صَيَّرَ *rendre tel et tel*

يَتْرُكُ / تَرَكَ *laisser en tel et tel état*

(1) Les grammairiens arabes les nomment أَفْعَالُ القُلُوبِ *verbes de cœur.*

جَعَلْنَاكُمْ شُعُوبًا — *nous vous répartîmes* [*en*] *nations.* (*Cor.* XLIX, 13)

تَرَكَ الشَّيْخَ قَائِمًا — *il laissa le vieillard dressé* (= *debout*). (Jâḥ. 214)

§ 189. — De même, tous les verbes qui signifient *nommer, appeler de tel ou tel nom*, s'emploient avec un régime direct attributif. Toutefois le terme qui représente l'appellation peut être au cas indirect avec بِ.

إِنَّ أَبَاهُ سَمَّاهُ عَلِيًّا = سَمَّاهُ بِعَلِيٍّ — *son père le nomma ʿAli.*

Par suite, à la Vme f. avec valeur de réfléchi-passif (§ 179), on aura aussi :

تَلَقَّبَ سَيْفَ الدَّوْلَةِ = بِسَيْفِ الدَّوْلَةِ — *il prit le nom de règne* [*de*] *Saïf ad-Dawla.*

§ 190. — **Verbes avec régime direct ou indirect ad libitum.** On vient de voir (§ 186 *b*, 189) que certains verbes à double régime direct peuvent introduire leur second complément avec بِ. Cette remarque doit être étendue. Le dépouillement des lexicographes arabes montre en effet qu'une foule de verbes peuvent être employés avec un régime direct ou avec un régime indirect (complément prépositionnel), sans qu'il soit aisé d'apprécier la nuance qui sépare ces deux constructions. Peut-être n'en existe-t-il point d'ailleurs et ne trouve-t-on là que des divergences dialectales comme en attestent les parlers vivants (1).

لَمَّا يَلْحَقُوا بِهِ — *ils ne l'ont pas encore rejoint.* (*Cor.* LXII, 3)

فَلَحِقْنَاهُمْ — *nous les rejoignîmes.* (Buḫ. III, 227) cf. ex. § 361 *b*)

§ 191. — **Verbes avec régime indirect.** *a)* Ce régime peut être soit un nom précédé d'une préposition, soit une subordonnée.

---

(1) Cf. l'emploi de *ʿaṭâ* « donner », avec ou sans *l* en marocain et dans les textes de basse époque ; cf. aussi un emploi de cette préposition avec ce verbe, à l'époque classique, dans *Aġ.* VII, 296.

وَثَبَ حَمْزَةُ إِلَى السَّيْفِ — *H. bondit vers le (= son) sabre.* (Buḫ. III, 66)

[يَقْتَصِرُ] عَلَى أَنْ يَعْبُدَ رَبَّهُ — *il se bornera à adorer son seigneur.* (Buḫ. III, 37)

b) un même verbe peut changer de sens selon la préposition qui l'accompagne.

√ عدل *être juste, être éloigné des extrêmes* — عَدَلَ عَنْ *s'écarter de*

عَدَلَ رَجُلًا بِرَجُلٍ *égaler un homme à un autre* — عَدَلَ إِلَى *tendre à*

Néanmoins, le sens de la racine impose dans certains cas l'emploi d'une préposition déterminée. Ainsi les verbes signifiant : *avoir du goût pour, avoir besoin de,* se construiront tout naturellement avec إِلَى qui marque le mouvement, tandis que ceux qui signifient *avoir de la répulsion pour, n'avoir point souci de,* se construiront avec عَنْ qui marque l'éloignement, au propre et au figuré.

c) On notera l'emploi des *verbes de mouvement* avec بِ ; cf. § 202 et 292 *d.*

C. Particularités syntaxiques de quelques verbes

On groupera ici les verbes ou thèmes d'allure verbale offrant une syntaxe commune, puis on rappellera la syntaxe de quelques verbes très usuels.

§ 192. — **Verbes unipersonnels** (1). Ce sont des verbes qui expriment une *convenance,* une *obligation,* une *nécessité,* une *possibilité* ; ils ont pour sujet soit un nom ou un *maṣdar,* soit une proposition verbale au subj. avec أَنْ .

حُقَّ عَلَيْكَ أَنْ تُقِيمَ الحَدَّ — (c')*est un devoir pour toi d'appliquer la prescription coranique.*

= حُقَّ عَلَيْكَ إِقَامَةُ الحَدِّ — (Buḫ. III, 27)

§ 192bis. — A ces verbes, peuvent être ajoutés différents thèmes d'allure verbale de sens exclamatif. Ces thèmes sont :

(1) Cette appellation paraît devoir être préférée à celle de *verbes impersonnels.*

a) des verbes figés à la 3me pers. masc. sing. de l'acc. suivis de أَنْ , مَا ou ذَا ; les plus usuels sont :

حَبَّذَا *combien aimable [-s] est, sont... !*

لَا حَبَّذَا *combien détestable [-s] est, sont... !*

طَالَ مَا ou أَنْ *comme il y a longtemps que !*

كَثُرَ مَا ou أَنْ *combien fréquent... ! comme il est fréquent que... !*

قَلَّ مَا ou أَنْ *combien rare... ! comme il est rare que... !*

Remarque. Souvent les deux derniers perdent leur sens exclamatif et signifient : *il arrive souvent que, il arrive rarement que.* Dans ce cas, on emploie aussi كَثِيرًا مَا et قَلِيلًا مَا .

b) Parfois on trouve aussi les deux thèmes نِعْمَ et بِئْسَ (cf. page 142).

وَلَنِعْمَ دَارُ الْمُتَّقِينَ *combien agréable est le séjour de ceux qui redoutent [Allah] ! (Cor. XVI, 30)*

Ces mêmes thèmes avec désinence تْ du fém. se rencontrent mais plus rarement.

نِعْمَتْ دَخْنَةُ اللُّبَانِ *combien agréable est la fumée de l'encens ! (IQ II, 112)*

c) Parfois on trouve enfin des thèmes أَفْعَلَ précédés de مَا que les grammairiens arabes considèrent comme des IVme f. 3me pers. masc. sing. acc. parce que parfois l'exclamatif se rend par l'impératif masc. sing. de cette même forme ; cf. § 392 *e*.

مَا أَشْرَفَ زَيْدًا ou أَشْرِفْ بِزَيْدٍ *que Z. est noble !*

d) Sur les tournures arabes pour rendre, *il tonne, j'ai faim,* cf. § 249 *Rem.*

§ 193. — **Verbes inchoatifs.** Ces verbes sont à la forme «nue» le plus souvent. Ils ne s'emploient qu'à l'accompli. Les plus usuels sont :

جَعَلَ	*se mettre à*	طَفِقَ	*s'appliquer à*
صَارَ	— —	شَرَعَ	*entreprendre de*
بَدَأَ	*commencer à*	قَامَ	*se disposer à*
أَخَذَ	*se prendre à*	أَقْبَلَ	— —
عَلِقَ	*s'attacher à*	أَنْشَأَ	— —

Ces verbes marquent un procès qui va se poursuivre. Le verbe qui suit l'inchoatif sera donc un inacc. de valeur descriptive et durative (en franç. : *infinitif*).

جَعَلْتُ أَعْجَبُ *je me mis [à] m'étonner.* (IQ. II, 158)

Hors de cet emploi, ces verbes ont une valeur normale et s'emploient aussi bien à l'accompli qu'à l'inaccompli.

رَأَيْتُ رَاكِبًا أَقْبَلَ *je vis un cavalier qui vint [qui venait].* (*Aġ.* IV, 171 en bas)

أَتَأْخُذُونَهُ *le prendrez-vous ?* (*Cor.* IV, 24)

§ 194. — **Verbes d'imminence.** Ces verbes indiquent la réalisation prochaine d'un procès exprimé par une subordonnée verbale au subj. avec أَنْ. Les plus usuels sont :

يَكَادُ / كَادَ *être sur le point de ; faillir ;* cf. § 200 *c* ; s'emploie à toutes les pers. et aux deux aspects du verbe.

مَا لَبِثَ أَنْ *ne pas tarder à,* s'emploie à toutes les pers. de l'acc. ou de l'apocopé avec لَمْ.

أَوْشَكَ أَنْ *être sur le point de ;* figé à la 3me pers. de l'acc. masc. sing. (1)

إِنْ أَعْطَيْتَ غَيْرَ مَوْضِعِ الإِعْطَاءِ أَوْشَكَ أَنْ تَسْتَعْطِيَ النَّاسَ *si tu donnes hors de propos, tu ne tarderas pas à demander des dons aux gens.* (Jâḥ. 221)

(1) Les lexicographes citent q. q. ex. d'emploi de ce verbe à la 3me pers. masc. sing. de l'inacc.

§ 195. — A ces verbes on joindra ceux qui énonce une *probabilité* (en franç. : *peut-être que*) figés à la 3me pers. masc. sing. de l'acc. Tels sont : عَسَى أَنْ - حَرَى أَنْ - اخْلَوْلَقَ أَنْ (XIIe f.)

عَسَى أَنْ يَكُونُوا خَيْرًا مِنْهُمْ	*peut-être sont-ils meilleurs qu'eux !* (*Cor.* XLIX, 11)

Parfois on trouve عَسَى conjugué comme un verbe ordinaire, à l'acc. mais en phrase interrogative.

مَا عَسَيْتُ أَنْ أَقُولَ	*que pourrais-je dire ?* (*Aġ.* V, 277) cf. *Cor.* II, 246 et XLVII, 22.

§ 196. — **Verbes d'existence** (1). *a)* Ces verbes ne sont pas simplement des copules verbales unissant le sujet à l'attribut. Ils peuvent introduire aussi dans la phrase une notion de *temps situé*, de *durée*, de « devenir ». L'attribut qu'ils introduisent, se met au cas direct. Cet attribut peut être aussi un verbe à un mode personnel qui prend alors une valeur temporelle nette (cf. § 154, 155, 163, 166).

b) Certains de ces verbes « nus » ou des dénominatifs de la IVe f. (§ 29 *B*) indiquent primitivement l'existence, la durée à un certain moment du temps connu :

بَاتَ / يَبَاتُ / يَبِيتُ	*passer la nuit* ظَلَّ / يَظَلُّ *rester le jour*
أَضْحَى أَمْسَى	*être le matin, dans la matinée, le soir*
يَبِيتُونَ لِرَبِّهِمْ سُجَّدًا	*ils passent la nuit, devant leur Seigneur, prosternés.* (*Cor.* XXV, 64)
فَسُبْحَانَ اللهِ حِينَ تُمْسُونَ وَتُصْبِحُونَ	[*dites :*] *Gloire à Allah !, quand vous êtes au soir et au matin.* (*Cor.* XXX, 17)

c) Très souvent cependant, même à l'époque pré-classique, ces verbes expriment simplement l'existence, sans précision de temps.

عَمَّا قَلِيلٍ لَيُصْبِحُنَّ نَادِمِينَ	*bientôt ils seront repentants.* (*Cor.* XXXIII, 40)

§ 197. — Certains autres verbes, par leur signification, ajoutent à l'idée d'existence, celle de « durer » ou de « cesser d'être ».

(1) Les grammairiens arabes les désignent sous l'appellation de كَانَ وَأَخَوَاتُهَا *Kâna et ses analogues.*

a) يَبْقَى / بَقِيَ *rester*, peut se rencontrer avec ce sens fort, ou à l'accompli précédé de la négation مَا et suivi d'un autre verbe à l'inacc. indic. pour marquer que le procès énoncé par ce dernier ne se renouvelle plus (en franç. : *ne... plus*).

وَيَبْقَى وَجْهُ رَبِّكَ — *et la face de ton Seigneur restera.* (*Cor.* LV, 27)

مَا بَقِيَتْ تَجْلِسُ — *elle ne s'assied plus.*

b) دَامَ *demeurer*, ne s'emploie plus qu'à l'accompli, soit avec sens d'*optatif*, soit avec ما *tant que*. Dans ce dernier cas, le franç. le rend par un prés. ou un fut. de l'indic.

دُمْتُمْ عَلَى خَيْرٍ — *puissiez-vous demeurer dans le bien !*

لَنْ نَدْخُلَهَا أَبَدًا مَا دَامُوا فِيهَا — *nous n'y entrerons point tant qu'ils y demeureront !* (*Cor.* V, 24)

c) يَلْبَثُ / لَبِثَ *demeurer*, ne prend un sens d'imminence qu'avec une négation (cf. § 194).

لَبِثَ حَمَّادٌ كَاتِبًا لَهُ — *H. demeura à son service* [*comme*] *secrétaire.* (*Ag.* II, 100)

d) انْفَكَّ - يَنْفَأُ / فَتِئَ - يَبْرَحُ / بَرِحَ - يَزَالُ / زَالَ (VIIme f.) ne s'emploient qu'à l'acc. avec ما *ne... pas.*, à l'indic. avec لا, ou à l'apocopé avec لَمْ. L'attribut qu'ils introduisent est, soit un inacc. indi. marquant un *descriptif*, soit un participe ou un adj. exprimant un *état*.

مَا زِلْتُ أَسْبَحُ — *je ne cessai d'être en train de nager* (= *de nager*). (IQ. III, 113)

سَابِحًا » » — *je ne cessai d'être nageant* (= *de nager*).

e) يَصِيرُ / صَارَ *devenir*, s'emploie aussi comme *verbe inchoatif* (§ 193).

§ 198. — يَكُونُ / كَانَ se rencontre avec des valeurs diverses (1) :

a) avec un sens fort, *être, exister, advenir* ; il n'a jamais d'attribut dans ce cas ; souvent, à l'acc., il exprime une existence avec notion de durée.

لَمَّا كَانَ يَوْمُ أُحُدٍ — *quand arriva la journée de U.*(Buḫ. III, 11)

كَانَ فِي الجَاهِلِيَّةِ بَيْتٌ — *à l'époque préhégirienne, existait un temple.* (Buḫ. III, 14)

b) avec un sens dégradé analogue à celui qui existe dans les langues indo-européennes (2) ; il sert alors à unir le sujet à l'attribut dans des phrases nominales se situant dans le temps (§ 356 *d*) ; il apparaît aussi devant un autre verbe à l'acc. (§ 154, 155) ou à l'inacc. indic. (§ 163, 166). Dans ces deux emplois, il joue le rôle d'un *exposant temporel* et ajoute une nuance secondaire de *durée*.

Remarques. 1° Parfois, au M. A., ce verbe se sert d'*exposan temporel* à lui-même quand il a son sens fort. Mais cet emploi ne s'est pas maintenu.

كَانَ أُبَيٌّ يَكُونُ عِنْدَ كِسْرَى — *U. se trouvait auprès de K.* (*Aġ.* II, 105 ; cf. Reckendorf, *Synt.*, 299 en bas).

2° Il serait faux de voir dans les combinaisons *kāna* + *accompli* ou *kāna* + *inacc. indic.*, des complexes analogues aux temps composés du franç. En réalité chaque élément de la combinaison, en arabe, garde son sens et sa valeur propres.

c) Signalons aussi l'emploi de ce verbe en suffixe figé à la 3me pers. masc. sing. de l'acc. avec une valeur rappelant celle du franç. *feu, ex-, ancien.*

عَنِ القَائِمِ كَانَ بِمُلْكِ فَارِسَ — *au nom de l'ancien maître du royaume de Perse.* (Reckendorf, *id.*, 101).

Notons aussi quelques idiotismes :

---

(1) Sur ce verbe voir M. Cohen, *Verbe*, 117 suiv., 189 suiv..

(2) Vendryès, *Langage*, 147.

صَغِيرًا كَانَ أَوْ كَبِيرًا	*qu'il fût, qu'il soit petit ou grand.*
قَالَ : سَلْ حَوَائِجَكَ.	*il dit : « Demande tes besoins (= ce dont tu as besoin) »*
قَالَ : كَائِنَةً مَا كَانَتْ	*Il répondit : « Quels qu'ils soient ? »* (*Ag.* VI, 77)

Syntaxe de quelques verbes usuels

§ 199. — Les verbes signifiant *pouvoir* ont pour régime soit un *maṣdar* précédé de عَلَى, soit une subordonnée au subj. avec عَلَى أَنْ ou أَنْ ; cf. aussi § 200 *b*.

لَمْ يَقْدِرْ أَنْ يَقُومَ (= عَلَى أَنْ يَقُومَ = عَلَى القِيَامِ)	*il ne put se lever.* (Jâḥ. 214)

§ 200. — *a*) Les verbes signifiant *vouloir*, *désirer*, *défendre*, *ordonner* ou *verbes d'intention*, se construisent soit avec un *maṣdar*, soit avec une subordonnée au subj. avec أَنْ ; cf. § 185.

b) Quelquefois ceux qui signifient *vouloir* prennent un sens d'*imminence*.

وَجَدَا جِدَارًا يُرِيدُ أَنْ يَنْقَضَّ	*ils trouvèrent un mur qui allait s'écrouler.* (*Cor.* XVIII, 77 ; Buḫ. III, 278)

c) Ainsi s'expliquerait l'évolution sémantique de كَادَ / يَكَادُ qui, du sens de *vouloir*, passe à celui de *faillir* (en franç. rendu parfois aussi par *presque*) qui prévaut à partir de l'époque classique et fait de ce verbe un verbe d'*imminence* (§ 194) mais non défectif. Il s'emploie avec ou sans أَنْ.

أَكَادُ أُخْفِيهَا	*je voudrais, je veux la cacher.* (*Cor.*XX,15 ; à rapprocher de *Cor.* XXVIII, 9)
يَكَادُونَ يَسْطُونَ بِالَّذِينَ...	*ils molestent presque ceux qui...* (*Cor.* XXII, 72)
كَادَ أُمَيَّةُ أَنْ يُسْلِمَ	*U. faillit se convertir.* (Buḫ. III, 18)

Avec une négation, à toutes les époques, ce verbe a le sens de *pouvoir*.

لمْ تَكَدْ تُخرِجْ يَدَيْها — *[la jument] ne put dégager ses pattes.* (Buḫ. III, 39)

§ 201. — Le verbe يَوَدُّ/وَدَّ *aimer à, désirer*, se construit avec أَنَّ, لَوْ ou أَنْ.

يَوَدُّ أَحَدُهُمْ لَوْ يُعَمَّرُ أَلْفَ سَنَةٍ — *chacun d'eux aimerait à vivre 1000 ans.* (*Cor.* II, 95)

أَيَوَدُّ أَحَدُكُمْ أَنْ تَكُونَ لَهُ جَنَّةٌ — *chacun de vous aimerait-il à posséder un jardin?* (*Cor.* II, 266)

L'emploi du conditionnel dans ces phrases, est le fait du français.

§ 202. — Tous les *verbes de mouvement* peuvent se construire avec بِ, quelle que soit la forme à laquelle ils sont employés (en franç. : *emporter, emmener, apporter, amener*) ; cf. § 292 *d*.

سَارَ بِالنَّاسِ — *il partit avec (= ayant sous sa conduite) les gens, il emmena les gens.*

إِنْصَرَفَ بِالدَّنَانِيرِ — *il emporta les dînâr.*

جَاءَ بِالحِمَارِ — *il amena l'âne* (cf. le maġribin *jâb / ijīb*).

§ 203. — *a*) يَقُولُ/ قَالَ se rencontre parfois avec le sens de *penser, croire*, en phrase interrogative (1) ; il a alors la même syntaxe que les *verbes d'estimation* à régime direct attributif (§ 187).

b) Avec son sens normal, *dire*, il est suivi d'une subordonnée introduite ou non par إِنَّ (§ 346 *a*) ; il amène en effet toujours un discours direct.

قَالَ لِي : مِمَّنْ أَخَذْتَهُ . قُلْتُ : مِنْ جَارِيَةِ أَبِيكَ — *il me dit : « De qui le tiens-tu ? » — « De la concubine de ton père », répondis-je.* (*Aġ.* VI, 158)

قَالَ : إِنِّي مِمَّنْ شَهِدَ الشَّجَرَةَ — *il dit : « Je suis de ceux qui assistèrent [à la conférence de] l'arbre ».* (Buḫ. III, 334)

(1) Cf. le franç. : *on le dit méchant.*

Comme les verbes signifiant *annoncer, informer*, amènent toujours le discours indirect avec أَنَّ, si l'on veut transformer celui-ci en discours direct on emploie قَالَ.

حَدَّثَنَا مُسَدَّدٌ قَالَ — *M. nous a rapporté, il a dit...* (Buḫ. III, 159)

c) Si ce verbe est suivi d'un terme au cas direct, ce régime représente un circonstanciel dans une phrase elliptique.

قَالُوا: مَعْذِرَةً إِلَى رَبِّكُمْ — *ils dirent : « [nous avons dit cela] en excuse à votre Seigneur ! »* (*Cor.* VII, 164)

§ 204. — Les *verbes d'estimation* (§ 187) à la 1re pers. prennent le pronom affixe au lieu de نَفْسِي (cf. § 177) pour marquer le réfléchi pronominal. De même avec رَأَى.

أَرَانِي قَدْ تَصَابَيْتُ — *je me vois ayant fait l'enfant.* (*Aġ.* VII, 33)

أَرَانِي أَعْصِرُ خَمْرًا — *je me vois [en songe] en train de fouler [du raisin pour faire] du vin.* (*Cor.* XII, 36)

A noter toutefois l'emploi de la IVme f. passive avec le sens de *sembler*, (text. : *être représenté à*) suivie soit d'un régime direct pronominal, soit d'une subordonnée avec أَنَّ (1).

أُرَى أَنِّي قَدِ انْتَهَيْتُ إِلَى الأَرْضِ — *il me semble que j'ai atteint la terre.* (Buḫ. III, 77)

لَا أُرَاكَ إِلَّا عَجِبْتَ بِشَيْءٍ يَسِيرٍ — *il ne me semble rien d'autre que (= il me semble bien que) tu t'émerveilles d'une misérable chose.* (*Aġ.* II, 138)

(1) A rapprocher du latin : *quid tibi videtur.*

CHAPITRE II

LE NOM ET L'ADJECTIF (1)

SECTION I

Valeur des thèmes

§ 205. — **Thèmes de valeur uniquement nominale.** Ce sont les noms dits « primitifs », des *noms de lieu*, d'*instrument*, d'*une fois* (§ 49, 53-56).

يَدٌ *main* مَرْكَبٌ *monture, navire* مِبْرَدٌ *lime*

206. — **Thèmes de valeur verbale ou nominale.** Ce sont des *maṣdar*. Celui-ci représente essentiellement un abstrait analogue à l'infinitif français employé substantivement (*le boire, le manger*) mais avec une valeur verbale plus accentuée الأَكْلُ *l'action de manger*. De cette signification d'abstrait verbal, on passe insensiblement à celle d'un *nom abstrait* : الوُجُودُ *l'Existence*, puis à celle de nom *concret* : تَصْنِيفٌ *action de composer, chose composée, ouvrage*. Mais ce passage de l'abstrait au concret, consacré par l'usage, ne se trouve pas pour tous les *maṣdar*.

Quand le *maṣdar* désigne un objet abstrait ou concret, il perd naturellement alors toute valeur verbale et il ne peut avoir qu'un compl. déterminatif.

---

(1) On ne saurait songer à étudier séparément le nom et l'adjectif. Leur syntaxe se confond. Un même thème peut souvent être l'un ou l'autre. Parfois même, dans le cas de thèmes en rapport avec des *verbes qualitatifs*, il est difficile de savoir s'il s'agit d'un thème adjectival, participial ou nominal. En bonne logique, il eût même été souhaitable de ne pas dissocier l'étude des dérivés verbaux, de celle du nom et de l'adjectif. Si l'on s'est résigné à le faire c'est uniquement pour éviter des redites.

وُجُودُ اللهِ — *l'existence d'Allah.*

تَصْنِيفُ ابْنِ خَلْدُونٍ — *l'ouvrage d'I. H.*

Quand, au contraire, il a une valeur d'*abstrait verbal*, il peut avoir des compléments direct, indirect, circonstanciel, déterminatif. Sur la construction du *maṣdar* avec compl. direct, cf. § 287 *b*.

مُحَرَّمٌ عَلَيْكُمْ إِخْرَاجُهُمْ — *interdite à vous est [l'action d']expulser eux.* (*Cor.* II, 85)

وَقْتَ خُرُوجِي إِلَى الْمَدِينَةِ — *au moment de mon départ pour la ville.*

§ 207. — **Thèmes de valeur verbale, adjectivale ou nominale.** Ce sont soit des *adjectifs*, soit des *participes actifs*.

a) La valeur verbale est vraisemblablement originelle. Cette valeur se dégrade et disparaît dès que ces thèmes cessent de régir un compl. direct, indirect ou circonstanciel. Par suite, les thèmes en rapport avec des *verbes qualitatifs* (§ 174) et les *participes passifs* n'apparaissent jamais avec une valeur verbale, tandis que les *thèmes d'intensité* (§ 51 *d*, 52) (1) et tous les *participes actifs* peuvent prendre cette valeur. Sur la construction de ces thèmes avec comp. dir., cf. § 286 *b*. A la différence des aspects personnels du verbe, ils n'ont aucune valeur temporelle et celle-ci ne leur est donnée que par l'emploi d'un *exposant temporel* (§ 198 *b*).

b) La valeur adjectivale d'un thème paraît sensible par le contexte.

فِيهِمْ شَابٌّ ذَابِلٌ — *parmi eux [était] un jouvenceau élancé.* (IQ. II, 352)

وَالنُّعْمَانُ يَوْمَئِذٍ فَتًى شَابٌّ — *an-N., à ce moment, était un homme jeune.* (*Ag.* II, 129)

Mais comme l'arabe procède par apposition (§ 278 *a*) pour obtenir la qualification, on sent bien qu'il est le plus souvent très difficile d'opérer une distinction sûre entre la valeur nominale ou adjectivale d'un de ces thèmes (2), sauf en quelque cas où l'usage a fait prévaloir l'emploi nominal.

---

(1) L'emploi des thèmes d'intensité avec valeur verbale est fréquent dans la prose pré-classique et en poésie ; cf. ex. dans Nöldeke, *Zur Gr.*, § 62.

(2) Ainsi le dernier ex. peut tout aussi bien être traduit : *an-N. était un homme, un jouvenceau.*

شَاعِرٌ (part. act. de شَعَرَ *savoir*), *poète*

مُسْلِمٌ (— — — أَسْلَمَ *livrer*), *musulman*

§ 208. — **Noms propres.** Sur leur origine, cf. § 60 *a*, *b*, *c*.— Sur leurs flexions, cf. p. 124 *Rem.* — Sur la structure d'un nom d'homme au moyen-âge, cf. § 60 *d*.

Employés comme nom commun, ils peuvent prendre l'article et les désinences du pl. ونَ et اتٌ .

الزَّيْدُونَ *les Zayd-s* الفَاطِمَاتُ *les Fâṭima-s*

Dans les autres cas, ils sont intangibles, gardent l'article s'ils en sont munis ou demeurent en état d'annexion.

الْمَدِينَةُ *Médine* مَكَّةُ *la Mekke*

عُمَرُ *ʿUmar* الحَارِثُ *al-Ḥâriṯ*

عَيْنُ البَقَرِ *ʿAyn al-baqar* (localité près de St Jean d'Acre)

Noms-outils

Sous cette appellation, seront désignés des thèmes nominaux ou autres qui ont perdu leur valeur primitive ou qui, s'ils l'ont conservée, en ont pris parallèlement une autre qui permet de les utiliser comme de véritables outils grammaticaux.

§ 209. — **Noms-prépositions**. Certains *maṣdar* en فِعْل figés au cas direct comme termes circonstanciels jouent le rôle de prépositions ; tels sont فَوْقَ *dessus, sur* ; تَحْتَ *dessous, sous*. Ils sont déterminés par l'état d'annexion où ils se trouvent toujours. Ils peuvent être précédés aussi d'autres prépositions qui amènent le cas indirect مِنْ فَوْقِ *de dessus* ; cf. § 135.

§ 210. — قَبْلُ *avant*, et بَعْدُ *après*, avec flexion *u*, قَبْلُ, بَعْدُ (à rapprocher de حَيْثُ *où*), figés sous cette forme, ont une valeur adverbiale et ne se trouvent jamais en état d'annexion.

أَنْزَلَ التَّوْرَاةَ مِنْ قَبْلُ — *il a révélé la Bible auparavant.* (*Cor.* III, 3)

§ 211. — أَمْثَالٌ/مِثْلٌ — أَشْبَاهٌ/شِبْهٌ *ressemblance*, sont employés comme *maṣdar* (en franç. : *pareil* (*-s*, *-le*, *-les*, *comme*); ils ont conservé leur flexion à trois cas.

هَلْ هٰذَا إِلَّا بَشَرٌ مِثْلُكُمْ — *n'est-ce pas un homme comme vous.* (*Cor.* XXI, 3)

لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ — *nulle chose n'est comme ressemblance de lui* (= *n'est semblable à lui*). (*Cor.* XLII, 11)

§ 212. — غَيْرُ *dissemblance*, ancien *maṣdar*, par suite sans pl., a conservé aussi une flexion à 3 cas. On le trouve :

a) comme nom, presque toujours en état d'annexion, quelquefois aussi seul avec l'article ; en franç. : *un autre, autrui, autre chose que.*

قَالَ غَيْرُ الأَصْمَعِيِّ — *un autre* [*qu'*]*al-A. a dit.* (IQ. III, 202)

غَيْرُ مَرَّةٍ — *autre qu'une fois* (= *plus d'une fois*) (IQ. III, 26)

غَيْرُ أَحَدٍ — *autre qu'un* (= *plus d'un*) (Qâlî II, 212)

b) avec une valeur dégradée, remplaçant ou doublant une négation.

بِمَاءٍ غَيْرِ طَرْقٍ وَلَا كَدِرٍ — *avec une eau autre que* (= *ni*) *agitée, ni troublée* (Reckendorf, *Synt.*, 338 et aussi 506 note 1)

إِنَّهُ غَيْرُ طَامِعٍ — *il* [*est*] *autre que* (= *non*) *cupide.*

Cet emploi peut s'expliquer par la fréquence de ce mot dans des phrases négatives du type :

مَا خَرَجَ غَيْرُ زَيْدٍ — *un autre* (= *nul autre*) *que Zayd n'est sorti.*

c) il était normal qu'à une époque ultérieure (sous des influences étrangères), l'arabe se servit de ce mot comme suffixe privatif (en franç. : *in-*, *non-*, *dé-*), tout en lui conservant sa triple flexion.

يُسَمَّى ... غَيْرَ مُكَوَّنٍ — *il est nommé... non-engendré* (I. Sinâ, *Šifâ'*, II, 527)

الأَشْيَاءُ الغَيْرُ الثَّابِتَةِ — *les choses instables* (I. Sinâ, *Ḥudûd*, 11)

§ 213. سِوَى *autre que* (en phrase positive), *rien d'autre que* (en phrase négative) ne se rencontre qu'en état d'annexion.

بَلَدٌ سِوَى بَلَدِكُمْ — *une ville autre que la vôtre* (Reckendorf, *Synt.*, 165)

§ 214. **Noms-outils notant l'appartenance**. En dehors du thème démonstratif ذُو (p. 201), on trouve aussi les noms « primitifs » صاحِبٌ, أَخٌ, إِبْنٌ, أَبٌ, dégradés de leur valeur primitive, pour marquer la possession d'un objet concret ou abstrait. Ces noms conservent leur flexion à trois cas et sont toujours déterminés par un complément au cas indir. (§ 284).

هُوَ ذُو مَالٍ — *il [est] possesseur d'un bien, il [est] riche.*

مَا كَانَ ذَا ذَنْبٍ — *il n'était pas possesseur d'une faute (= il n'était pas coupable).* (*Aġ.* II, 145)

أَخُو الخَضِرِ — *le châtelain d'al-Ḫ.* (*Aġ.* II, 139, 140)

On verra que l'arabe classique peut se servir de cette tournure comme moyen de qualification.

§ 215. — **Noms-outils de spécification et de réflexion**. Les noms :

نَفْسٌ / أَنْفُسٌ	*âme*	عَيْنٌ / أَعْيُنٌ	*œil*
رُوحٌ / أَرْوَاحٌ	*esprit*	ذَاتٌ	*essence*

sont employés :

a) pour spécifier que le sujet accomplit lui-même l'action ou bien pour marquer que l'action retombe sur le complément ; (en franç. : *même* [-s]). Ces noms sont suffixés d'un pronom rappelant le sujet ou le complément.

ذَهَبَ زَيْدٌ نَفْسُهُ *Z. partit lui-même.*

خَطَبَهَا إِلَى نَفْسِهَا *il la demanda en mariage à elle-même.* (Reckendorf, *Synt.*, 163)

Comme on voit, dans le cas où ces noms attirent l'attention sur le sujet, il s'emploient comme appositifs ; on peut aussi construire au cas indir. avec بِ .

ذَهَبَ زَيْدٌ بِنَفْسِهِ *Z. partit lui-même.*

A noter aussi l'expression : فِي نَفْسِ السَّاعَةِ *à l'heure même.*

b) ces mots servent aussi à noter le réfléchi (§ 177). Ajoutons que si le sens de la racine ne permet pas l'emploi de la VIme f. pour marquer dans certains cas le *réfléchi-réciproque*, on emploie encore نَفْسٌ/ أَنْفُسٌ avec le verbe actif pour rendre cette notion.

سَلَّمَ IIe f. *saluer, prononcer la formule* أَلسَّلَامُ عَلَيْكُمْ

سَلِّمُوا عَلَى أَنْفُسِكُمْ *saluez-vous réciproquement* (*Cor.* XXIV, 61)

L'emploi de تَسَالَمَ VIe f. donnerait comme sens : *vivre réciproquement en paix*, de سَلِمَ *être hors de danger, être sain et sauf.*

Noms-outils exprimant la partie ou le tout. Ces noms sont des *masc. sing.*, mais employés en état d'annexion (§ 281) ; les accords se font le plus souvent avec leur complément.

§ 216. — بَعْضٌ est un ancien *maṣdar* ayant pris un sens concret : *partie* (§ 206). On le trouve :

a) suivi quelquefois d'un nom singulier :

إِنَّ بَعْضَ الظَّنِّ إِثْمٌ *un début de soupçon* [*est*] *un péché.* (*Cor.* XLIX, 12)

b) suivi le plus souvent d'un complément nominal ou pronominal au pl. (en franç. : *un certain, certains, quelques*, suivant le contexte).

كَانَ بَعْضُ وُلَاةِ الْكُوفَةِ يَذُمُّ الْحِيرَةَ *un certain gouverneur de Kûfa vilipendait* [*les gens d'*]*al-Ḥira.* (*Aġ.* II, 351)

بَعْضُهُمْ لَحِقُوا بِالنَّبِيِّ — *certains d'entre eux rejoignirent le Prophète.* (Buḫ. III, 72)

c) ce mot, répété, marque un *réfléchi-réciproque* (en franç. : *l'un... l'autre, les uns... les autres*)

لَا يَغْتَبْ بَعْضُكُمْ بَعْضًا — *qu'une partie de vous ne médise pas d'une autre*).(= *ne médisez pas les uns des autres.* (*Cor.* XLIX, 12)

إِنَّ بَعْضَنَا لَا يَقْدِرُ عَلَى بَعْضٍ — *nous ne pouvions* [*l'emporter*] *les uns sur les autres.* (*Aġ.* II, 107)

Aussi cette tournure se retrouve-t-elle souvent pour appuyer sur la notion de réfléchi-réciproque contenue dans la VIe f.

تَقَاتَلَ بَعْضُهُمْ بَعْضًا — *ils s'entretuèrent.*

Remarque. Dans toutes ces tournures, le premier *ba'ḍ* est toujours suivi d'un complément pronominal, tandis que le second est indéterminé.

§ 217. — كُلٌّ *totalité*, peut s'appliquer à l'ensemble d'*une* ou de *plusieurs* choses. De là les façons diverses de le rendre en franç. On le trouve :

a) suivi d'un complément déterminé du sing. (en franç. : *tout, toute*) ou pl. (en franç. : *tous, toutes, chacune de*, selon le contexte).

الفَتَى كُلُّ الفَتَى — *l'homme tout l'homme* (= *l'homme vraiment homme*).

كُلُّ ذٰلِكَ — *tout cela*

لَا تَبْسُطْهَا كُلَّ البَسْطِ — *ne l'étends pas* [*de*] *toute l'extension* (*tout entière*). (*Cor.* XVII, 31)

كُلُّ النَّاسِ — *tous les gens, tout le monde.*

وَكُلُّهُمْ آتِيهِ يَوْمَ القِيَامَةِ فَرْدًا — *et chacun d'eux viendra* [*à*] *lui* [*au*] *jour de la résurrection, isolément.* (*Cor.* XIX, 95)

وَيَرْضَيْنَ بِمَا آتَيْتَهُنَّ كُلُّهُنَّ — *et qu'elles soient satisfaites de ce que tu leur auras accordé, toutes.* (*Cor.* XXXIII, 51)

b) suivi d'un nom indéterminé du sing. (en franç. : *tout, toute, chaque*).

كُلُّ رَجُلٍ *tout homme, chaque homme.*

كُلُّ وَاحِدٍ *chacun.*

Remarque. On trouve parfois des compléments indét. du duel ou du pl. ; cf. Reckendorf, *Synt.*, § 88, 4° ; cf. ci-dessous § 218.

c) précédé d'un nom déterminé, dont il est l'appositif ; dans ce cas, il est suivi d'un pronom affixe rappelant le premier nom (en franç.: *tout, toute, tous, toutes*).

الدَّارُ كُلُّهَا *la maison, la totalité d'elle (= toute la maison).*

النِّسَاءُ كُلُّهُنَّ *toutes les femmes.*

d) seul et indéterminé (en franç. : *chacun*) suivi de مِن et d'un pronom affixe.

كُلٌّ مِنْهُم *une totalité d'eux (= chacun d'eux)*

e) à noter son sens fort dans الكُلُّ *le tout*, avec l'article

§ 218 — كِلَا fém. كِلْتَا, *tous d'eux, chacun d'eux, toutes deux, chacune d'elles*, est réservé au duel. Le mot qu'il renforce est soit un pronom affixe, soit un nom déterminé.

أَحَدُهُمَا أَوْ كِلَاهُمَا *l'un d'eux ou tous d'eux. (Cor. XVIII, 23)*

mais ce mot peut s'employer comme كلّ en apposition (§ 217 *c*)

الرَّجُلَانِ كِلَاهُمَا *les deux hommes*

Dans cette dernière tournure, il prend la flexion du mot au duel auprès duquel il est apposé.

§ 219. — جَمِيعٌ *totalité, tous, toutes, tout*, se rencontre dans les mêmes conditions que كلّ aux § 217 *a* et *c*.

جَمِيعُ ذٰلِكَ *tout cela*

جَمِيعُ الرِّجَالِ *tous les hommes*

جَمِيعُنَا *nous tous*

النِّسَاءُ جَمِيعُهُنَّ *toutes les femmes*

On le trouve aussi sous la forme adverbiale جَمِيعاً (en franç. : *tout*, *tous* etc.).

§ 220. — أَجْمَعُ suivi ou non d'un pronom affixe s'emploie ainsi que كُلٌّ comme appositif, cf. § 217 *c* ; il en est de même de أَجْمَعُونَ.

جُنُودُ إِبْلِيسَ أَجْمَعُونَ = أَجْمَعُهَا — *les légions du Diable, toutes.* (*Cor.* XXVI, 95)

§ 221. — سَائِرُ *tout le reste, tout, toute*, est suivi toujours d'un complément déterminatif.

كَانَ مَلِكَ تِلْكَ النَّاحِيَةِ وَسَائِرِ أَرْضِ الجَزِيرَةِ — *il était roi de cette région et de tout le reste de la Mésopotamie.* (*Aġ.* II, 14)

Syntaxe de quelques thèmes usuels

§ 222. — أَشْيَاءُ/شَيْءٌ *chose*, comme le franç. : *rien* (lat. *res/rem*, *chose*) n'est négatif qu'en phrase négative.

إِنَّ هٰذَا لَشَيْءٌ عُجَابٌ — *ceci [est] vraiment une chose étonnante.* (*Cor.* XXXVIII, 4)

لَا أُغَيِّرُ شَيْئاً — *je ne changerai rien.* (Buḫ. III, 131)

§ 223. — خَيْرٌ *bien*, شَرٌّ *mal*, sont des *maṣdar* utilisés avec leur sens originel et aussi suivi de مِنْ pour rendre l'idée d'un *élatif de comparaison* (§ 319) ou en état d'annexion pour rendre un *superlatif* (§ 325).

هَلْ فِيهِ خَيْرٌ — *[est-il] en lui un bien ?* (*Aġ.* II, 106).

هُوَ خَيْرٌ مِنْكَ — *il [est] un bien par rapport à toi* (= *il est meilleur que toi*).

§ 224. — أَوَّلُ/أَوَّلُونَ, أَوَائِلُ, fém. أُولَى/أُولٌ est un *élatif* (§ 319) marquant la primauté. On le rencontre :

a) en état d'annexion avec un complément déterminé (en franç.: *début*).

أَوَّلُ الشَّهْرِ *le début du mois.*

b) en état d'annexion avec un complément indéterminé (en franç.: *le premier*, *la première*, etc.)

أَوَّلُ مَوْلُودٍ *le premier nouveau-né.* (Buḫ. III, 41)

أَوَّلُ ٱمْرَأَةٍ *la première femme*

أَوَّلُهُمْ *le premier d'[entre] eux.*

أَوَّلَ مَا ـ أَوَّلَ مَرَّةٍ (au cas dir. avec valeur adverbiale) *la première fois que...*

c) en état appositionnel et traité comme une épithète.

الوَلَدُ الأَوَّلُ *le premier enfant*

البِنْتُ الأُولَى *la première fille*

§ 225. — آخِرٌ *qui vient à la fin, dernier*, est un part. actif. Il passe au sens nominal de: *fin*, et s'oppose dans ce cas à أَوَّلُ (cf. § 224*a*) dont il suit la syntaxe.

آخِرُ يَوْمٍ *le dernier jour* (IQ. II, 49)

اليَوْمُ الآخِرُ — —

آخِرُ النَّهَارِ *la fin du jour* (Buḫ. III, 42)

SECTION II

Le genre et le nombre dans le nom

§ 226. — **Remarques préliminaires.** Dans des cas précis, la notion de genre, en arabe classique, est conditionnée par celle du nombre. Il est donc illogique de les étudier séparément. D'autre part, en arabe comme en toute autre langue, le genre et le nombre n'apparaissent qu'à la faveur d'un accord. Ainsi se différencient par ex. deux thèmes en فَعْلٌ comme يَوْمٌ et قَوْمٌ dans :

يَوْمٌ عَظِيمٌ	*un jour redoutable* (*Cor.* VII, 59) (n. masc. sing.)
قَوْمٌ مُسْرِفُونَ	*des gens prodigues* (*Cor.* VII, 81) (coll. masc. pl.)

C'est donc par des accords qu'on rendra sensibles ces notions tout en écartant provisoirement l'accord *verbe* + *sujet* qui est spécial (cf. § 245).

De l'examen des faits, il résulte qu'aucune opposition constante n'existe d'une part entre le *sing.* ou le *duel* et le *pl.*, — d'autre part entre le *masc.* et le *fém.* En outre, la notion de nombre s'efface, dans certains cas devant l'opposition *individu / groupe-espèce*. Enfin la notion de genre peut être dominée dans certains cas par l'opposition *règne animé / règne inanimé* ou encore par l'opposition *genre grammatical / genre naturel*. En conséquence, pour tenter d'apporter un peu de clarté dans l'exposé qui suit, on distinguera deux grands groupes de noms : les *collectifs* et les *noms autres que les collectifs*. A l'intérieur de chaque groupe, on distinguera en outre les cas où l'arabe offre des *accords stricts* et ceux où il présente des *accords flottants*.

I. Noms autres que les collectifs

A. Accords du singulier

§ 227. — *a*) **Accords stricts.** Un nom sing. fournit un accord du sing., soit masc., soit fém. selon le sexe, si c'est un être vivant,

— selon la nature (§ 67) ou selon la désinence, si c'est un être inanimé, les désinences ـاء ـى ـة les faisant sentir comme fém., l'absence de ces désinences le faisant sentir comme masc. (§ 66, 68).

إِنَّ عُثْمَانَ دَخَلَ عَلَى ٱبْنَتِهِ	*ʿU. entra chez sa fille alors qu'elle était chez ʿA.* (= *alors qu'elle était femme de ʿA.*) (IQ. III, 96)
وَهِيَ عِنْدَ عَبْدِ ٱللهِ	(noms d'êtres vivants)
يَدُ ٱللهِ مَغْلُولَةٌ	*la main d'Allah* [*est*] *fermée.* (*Cor.* V, 69) (nom fém. par nature)
مَا هٰذَا ٱلضَّرْبُ ٱلْمُبَرِّحُ	*qu'* [*est-ce que*] *ces coups cruels.* (Jah. 68) (*maṣdar* sans désinence, senti comme masc.)
هِيَ قَصِيدَةٌ طَوِيلَةٌ	*c'*[*est*] *un long poème.* (*Ag.* VII, 244)

b) **Accords flottants**. Ces accords ne visent que le genre. Ils ne se rencontrent que dans la construction *verbe* + *sujet* (cf. § 247) ou s'il s'agit de noms sing. de genre incertain (cf. § 69).

الفَرَسُ لَا طِحَالَ لَهُ	*le cheval n'a pas de rate.* (IQ. II, 69)
أَتَيْتُ فَرَسِي فَرَكِبْتُهَا	*je vins à ma jument* (1) *et je l'enfourchai.* (Buh. III, 39)

B. Accords du duel

§ 228. — **Accords stricts**. Un nom au duel, dans la langue classique, post-classique et moderne (2) est toujours traité comme un

---

(1) Le mot فرس est un « épicène » ; dans cet ex. il désigne sûrement la jument, car c'était la monture favorite des bédouins. Comme elle ne hennit pas, elle permettait en effet bien mieux que le cheval, de tomber à l'improviste sur l'ennemi.

(2) Il semble qu'à l'époque pré-classique, comme dans les dialectes actuels, le duel se fondait dans le pl., comme dans les ex. suivants :

إِنَّ أُمَّ سَلَمَى وَأُمَّ حَبِيبَةَ ذَكَرَتَا كَنِيسَةً رَأَيْتَهَا	*U. S. et U. H. mentionnèrent une église qu'elles avaient vue.* (Bukh. III, 28)
قَالَتَا أَتَيْنَا طَائِعِينَ	*toutes deux dirent : « Nous sommes venues, obéissantes ».* (*Cor.* XLI, 11 à rapprocher de *Cor.* XX, 6 ; XLIV, 38 ; XLIX, 10).

Il est évident que les grammairiens arabes ont fait fi de cette tendance et ont admis seulement l'opposition sing. / duel / pl.

duel. L'accord *en genre* se fait comme pour le sing. ; cf. § 227 *a*.

رَجُلَانِ ضَعِيفَانِ	*deux hommes faibles*
إِمْرَأَتَانِ حَسَنَتَانِ	*deux femmes belles*
جَنَّتَانِ ذَوَاتَا أَفْنَانٍ فِيهِمَا عَيْنَانِ تَجْرِيَانِ	*deux jardins ayant des frondaisons, où coulent deux sources.* (*Cor.* LV, 46)

C. Accord du pluriel

§ 229. — L'arabe classique traite de façon différente : 1° les *pluriels externes* (ou *sains*) ; 2° les *pluriels internes* (ou *brisés*). Par ailleurs, il tient compte du *règne animé* (êtres humains) ou *inanimé* (animaux, végétaux, minéraux, abstractions) auquel se rattachent les êtres ou objets considérés.

§ 230. — **Accords stricts des pl. externes.** Un pl. d'êtres humains donne des accords du *masc. pl.* s'il est terminé par ونَ ou du *fém. pl.* s'il est terminé par اتٌ

إِنَّ الْمُسْلِمِينَ . . . أَعَدَّ اللهُ لَهُمْ مَغْفِرَةً	*les Musulmans..., Allah leur a préparé un pardon.* (*Cor.* XXXIII, 35)
الْمُؤْمِنَاتُ يُبَايِعْنَكَ عَلَى أَنْ لَا يُشْرِكْنَ	*les Croyantes s'engageront* |*envers*| *toi à ne pas voler.* (*Cor.* LX, 13).

Accords flottants des pl. externes. Ces accords ne se rencontrent que dans la construction *verbe* + *sujet* (§ 247).

§ 231. — **Accords des pl. internes.** Ces pl. à l'époque préclassique et en poésie ne fournissent pas d'accords stricts, mais seulement des accords flottants. Toutefois dans la prose classique certains de ces accords deviennent prévalents et, à l'époque moderne, presque stricts.

a) **Accords des pl. internes d'êtres humains.** Ces pl. donnent un *accord prévalent* du pl. masc. ou fém. selon le sexe.

رِجَالٌ مِنَ الإِنْسِ يَعُوذُونَ بِرِجَالٍ مِنَ الجِنِّ — *des mâles de l'espèce humaine se placent sous la protection de mâles de l'espèce démoniaque.* (*Cor.* LXXII, 5)

إِنَّا أَحْلَلْنَا لَكَ أَزْوَاجَكَ اللَّاتِي آتَيْتَ أُجُورَهُنَّ — *nous t'avons donné légitimement tes épouses auxquelles tu as remis leur douaire.* (*Cor.* XXXIII, 50)

Toutefois ces pl. peuvent donner aussi des accords du fém. sing. comme s'il s'agissait de collectifs d'espèce (§ 234 *b*) (1).

b) **Accords des pl. internes du règne inanimé.** Ils fournissent le plus souvent un *accord prévalent* (presque strict à l'époque moderne) du fém. sing., comme s'il s'agissait d'un collectif d'espèce (§ 234 *a*).

تِلْكَ المَلَائِكَةُ دَنَتْ — *ces anges s'approchèrent.* (Buḫ. III, 400)

حِيتَانُ البَحْرِ لَا أَلْسِنَةَ لَهَا — *les poissons de mer n'ont pas de langue.* (IQ. II, 97)

فَوَاكِهُ كَثِيرَةٌ — *des fruits nombreux.* (*Cor.* XXIII, 9)

أَطْمَارٌ وَسِخَةٌ — *des vêtements crasseux.* (Jaḥ. 152)

إِخْتِلَافَاتٌ كَثِيرَةٌ — *des divergences nombreuses.* (IḪ. 172)

Toutefois à l'époque pré-classique et même souvent à l'époque classique, ces mêmes pl. internes du règne inanimé, sont sentis comme des fém. pl.

إِنَّ فِيَّ ثَلَاثًا لَا أَصْلَحُ مَعَهُنَّ لِلعَمَلِ — *en moi [sont] trois [choses] par la faute desquelles je ne conviens pas à l'action.* (IQ. I, 18)

إِلَّا أَيَّامًا مَعْدُودَاتٍ — *hormis des jours comptés.* (*Cor.* III, 24)

لِثَلَاثٍ خَلَوْنَ مِنْ شَهْرِ مُحَرَّمٍ — *trois [nuits] s'étaient écoulées du mois de muḥarram.*

Enfin ces pl. d'êtres inanimés se trouvent souvent fournir des accords pl. avec des adjectifs qui n'ont qu'une seule forme de pl. interne pour le masc. et le fém.

(1) On constate le même flottement dans certains dialectes vivants ; cf. Féghali, *Synt.*, 124-6.

أَيَّامٌ قَلَائِلُ *des jours rares (= peu de jours)*

وَجَدَا مَعَابِرَ صِغَارًا *ils trouvèrent de petits bacs.* (Buḫ. III, 280)

ثِيَابٌ بِيضٌ *des vêtements blancs.* (Buḫ. III, 81)

Mais on remarquera que dans le nom, comme dans l'adj., on a alors des pl. de « paucité », où l'opposition *unité / pluralité* demeure très vivante de 3 à 10 ; cf. § 325.

II. Collectifs

§ 232. — Par *colleclifs* on désignera des noms qui, comme *troupe*, *camélidés*, éveillent non l'idée de *pluralité*, mais de *groupe* ou d'*espèce*. En arabe classique, ces mots sont sentis de manière indécise (1) et les faits se compliquent de survivances anciennes : notion d'animé ou d'inanimé, de groupe accidentel ou naturel. On notera, comme précédemment, les accords prévalents.

§ 233. — **Collectifs accidentels** (2). *a*) Ce sont des *maṣdar* du type فَعْلٌ (§ 50 *a*) employés comme noms concrets pour désigner des groupes humains comme :

قَوْمٌ *gens, tribu, peuple* — قَرْنٌ *génération*

رَكْبٌ *troupe de gens montés* — تَجْرٌ *troupe de commerçants*

Presque toujours, ces collectifs fournissent des accords du masc. pl.

خَلْفٌ وَرِثُوا الْكِتَابَ *des descendants [qui] reçurent en héritage le Livre.* (*Cor.* VII, 169)

إِنَّ قَوْمًا دَخَلُوا *des gens entrèrent.* (IQ. II, 352)

b) Ce sont aussi des noms de peuples, de tribus, de collectivités religieuses ou sociales. Le traitement, comme le remarque Nöldeke(3), est beaucoup plus flottant qu'on ne le dit d'ordinaire. Ce fait s'explique par la prédominance, à un moment ou à un autre, de la notion

(1) En franç. aussi ; cf. l'expression *gelée de groseille* ou *gelée de groseilles*.
(2) Classement suggéré par M. W. Marçais.
(3) *Zur. Gr.*, 83.

de *pluralité* ou de *collectif naturel* (§ 234) dans l'esprit du sujet parlant. Si la notion de pluralité domine, on a des accords du masc. pl. comme s'il s'agissait de pl. d'êtres humains. Dans l'autre cas, on a des accords du fém. sing. comme pour des collectifs d'espèce (§ 234 *b*).

أَرْسَلْنَا إِلَى ثَمُودَ أَخَاهُمْ صَالِحًا	*nous envoyâmes aux T. leur frère Ṣ.* (*Cor.* VII, 73)
قَالَتِ العَرَبُ فِيمَا تَقُولُ	*les A. ont dit parmi ce qu'ils ont dit.* (IQ. II, 84 ; *Aġ.* VII, 38)
وَجَاءَتِ الطَّائِفَةُ الأُخْرَى وَصَلَّى بِهِمْ	*l'autre parti vint et il pria à leur tête.* (Buḫ. III, 101)
[فَأَثْنَتْ] عَلَيْهِ قُرَيْشٌ وَوَفَدُوا إِلَيْهِ	[*les Q. se répandirent sur lui en louanges*] *et allèrent à lui en délégation.* (*Aġ.* VII, 133)

§ 234. — **Collectifs naturels**. On désignera sous cette appellation les noms indiquant une espèce dont les représentants, groupés spontanément dans la nature, ne présentent entre eux aucune dissemblance essentielle (animaux, insectes, végétaux, fruits, minéraux). L'idée de pluralité est absente de ces collectifs. Elle est remplacée par celle de genre ou de groupement conçue en opposition avec l'idée d'individu isolé. En outre, ces collectifs représentent l'espèce *en abstraction*, sans considération du sexe ou du genre grammatical (cf. le franç. : *le chameau est sobre*). Ces collectifs naturels sont de deux sortes :

a) Un petit nombre d'entre eux désignent des espèces entières d'animaux d'assez grande taille, utilisés par les Arabes. Ces collectifs ne fournissent pas de nom d'unité. Il donnent un accord prévalent du fém. sing.

أَفَلَا يَنْظُرُونَ إِلَى الإِبِلِ كَيْفَ خُلِقَتْ	*eh quoi ! ne considéreront-ils pas comment le chameau* (= *les camélidés*) *a été créé ?* (*Cor.* LXXXVIII, 17)

b) La plupart désignent des animaux de petite taille ou des insectes, des végétaux, des minéraux, qui fournissent, 1° un nom d'unité avec ة, 2° parfois un ou plusieurs pl. internes.

حَجَرٌ *pierres* (coll.) حَجَرَةٌ *une pierre* أَحْجَارٌ حِجَارَةٌ *pierres*

Au Moyen Age, ces collectifs fournissent des accords soit du fém. sing. ou pl., soit du masc. sing. ou pl. (1). *L'accord masc. sing. est toutefois prévalent.* A l'époque moderne, il tend à devenir strict.

إِذَا طُرِحَ ذٰلِكَ فِي قَرْيَةِ النَّمْلِ . . . مَنَعَهَا ظُهُورَهُنَّ — *lorsque cela est jeté dans un village de fourmis, [cela] les empêche de paraître.* (IQ. II, 100)

البَيْضُ يَكُونُ مِنْ . . . — *les œufs proviennent de...* (IQ. II, 92)

بَيْضُهَا وُضِعَنَ — *ses œufs ont été déposés.* (IQ. II, 87)

يَا أَيُّهَا النَّمْلُ ٱدْخُلُوا مَسَاكِنَكُمْ — *ô fourmis ! entrez dans vos retraites !* (*Cor.* XXVII, 18)

وَأَوْحَى رَبُّكَ إِلَى النَّحْلِ أَنِ ٱتَّخِذِي مِنَ الجِبَالِ بُيُوتًا — *ton Seigneur dit en révélation aux abeilles : «Prenez dans les montagnes, des retraites !»* (*Cor.* XVI, 68)

c) Le nom d'unité, à cause de sa désinence ة, fournit toujours un accord du fém. sing.

نَزَلَ تَحْتَ نَخْلَةٍ وَٱسْتَظَلَّ بِهَا — *il s'assit sous un palmier et se mit à l'ombre de celui-ci.* (Buḫ. III, 103)

§ 235. — **Accords particuliers**. Avec le pronom relatif مَنْ (§ 266) on peut avoir un accord du masc. sing. ou du masc. pl.

مَنْ آمَنَ بِاللهِ . . . فَلَهُمْ أَجْرُهُمْ — *ceux qui auront cru en Allah, auront leur salaire.* (*Cor.* II, 62)

§ 236. — Avec les noms-outils exprimant la *totalité* (§ 217, 219, 221), suivis d'un compl. déterminatif pl., l'accord se fait le plus souvent avec ce dernier.

مَا تَحْمِلُ كُلُّ أُنْثَى — *ce que porte chaque femelle.* (*Cor.* XIII, 8)

قَدْ عَلِمَ كُلُّ أُنَاسٍ مَشْرَبَهُمْ — *tous les gens reconnurent leur aiguade.* (*Cor.* II, 60)

---

(1) Pour marquer combien à l'époque pré-classique et classique, le traitement de ce collectif est flottant, on signalera que شَجَرٌ *arbres* (coll.) a fourni un accord du masc. sing. dans *Cor.* XVI, 10, XXXVI, 80 ; du fém. sing. dans *Cor.* LVI, 52 ; que نَخْلٌ *palmiers* (coll.) est senti comme masc. sing. dans *Cor.* LIV, 20 et comme fém. sing. dans *Cor.* VI, 99 ; XXVI, 148 ; L, 10 ; LV, 10 ; LXIX, 7.

Parfois كُلٌّ (cf. *Cor.* II, 110 ; VIII, 56), employé sans compl., fournit aussi des accords du pl. (1), quoique le sing. soit le plus fréquent dans ce cas.

بعض fournit au contraire un accord du masc. sing. ou du masc. pl. selon le sens ; cf. 216 *b*.

---

(1) Ces accords peuvent s'expliquer par l'ellipse d'un compl. qui serait un pl.

CHAPITRE III

SYNTAXE D'ACCORD DES MOTS

A. Flexions

Comme la syntaxe des flexions dépend de la fonction des mots tout autant que de la construction, on se bornera ici à une énumération des faits accompagnée d'un renvoi à l'exposé ultérieur relatif à chacun de ces faits.

§ 237. — **Emploi du nominatif.** La flexion ـُ ـٌ indique 1° que le mot qu'elle affecte accomplit une fonction active dans la phrase comme *sujet réel* d'une proposition ; 2° ou qu'il est l'objet sur lequel s'accomplit l'action comme *sujet apparent du verbe passif* ; 3° ou qu'il est l'objet doué d'une certaine qualité, fixé dans une certaine attitude, etc., comme *attribut dans une phrase nominale.* Sur l'emploi de cette flexion au vocatif, cf. § 343 *d*.

خَرَجَ الوَلَدُ	*l'enfant sortit.*	أَلْوَلَدُ صَغِيرٌ	*l'enfant [est] petit.*
أَلْوَلَدُ ضُرِبَ	*l'enfant fut frappé.*	يَا وَلَدُ	*ô enfant !*

Remarque. Dans des cas précis, cette flexion peut faire place à celle du cas direct sans que la fonction du mot soit pourtant différente ; cf. § 238 *b*.

§ 238. — **Emploi du cas direct.** *a*) La flexion ـَ ـًا indique que le mot qu'elle affecte : 1° est l'objet sur lequel passe l'action énoncée par le verbe (compl. direct) ; 2° ou énonce les modalités, les circonstances selon lesquelles ou dans lesquelles se déroule l'action

(compl. circonstanciel de temps, de manière, d'état, attribut dans une phrase contenant un verbe d'existence ou à régime direct attributif); 3° ou exprime une précision (complément absolu, spécificatif et nom suivant un nom de nombre compris entre 11 et 99).

ضَرَبْنَا زَيْدًا	*nous frappâmes Z.* (compl. direct)
خَرَجْنَا صَبَاحًا	*nous sortîmes le matin.* (compl. circ. de temps)
قَتَلَهُ مُتَعَمِّدًا	*il le tua volontairement.* (compl. circ. de manière)
سَافَرَ مَرِيضًا	*il voyagea malade.* (compl. circ. d'état)
كَانَ زَيْدٌ كَرِيمًا	*Z. était généreux.* (attribut dans une phrase avec verbe d'existence § 196-198)
حَسِبْنَاهُ مَيِّتًا	*nous le crûmes mort.* (§ 187)
ضَرَبْنَاهُ ضَرْبًا	*nous le frappâmes cruellement.* (compl. absolu § 365)
هُوَ أَكْثَرُ مِنَّا مَالًا	*il [est] plus abondant que nous en bien* (*il est plus riche que nous*). (spécificatif § 289)
إِثْنَا عَشَرَ وَلَدًا	*douze enfants* (§ 328 *c-d*)

b) Cette flexion est également celle des mots sujets (§ 237 *Rem.*) précédés d'une particule dite « du cas direct » (1) et de tous les termes entrant dans une expression affective : exclamatifs, vocatifs, négations catégoriques.

إِنَّ زَيْدًا مَرِيضٌ	*Z. est malade.* (particule du cas direct § 346 *a*)
يَا أُمَّتَا	*pauvre maman !* (exclamatif § 339)
مَا أَكْرَمَ زَيْدًا	*que Z. est généreux !* (exclamatif § 392 *e*)
يَا أَمِيرَ الْمُؤْمِنِينَ	*ô Emir des Croyants !* (vocatif § 343)
لَا نَبِيَّ بَعْدِي	*pas de Prophète après moi !* (négation solennelle § 375 *b*)

(1) Il est permis de penser que pour un certain nombre de ces particules tout au moins, l'affectivité ou l'intention qu'elles marquent explique l'emploi de cette flexion.

§ 239. — **Emploi du cas indirect.** La flexion ـٍ (des diptotes indéterminés) ou ـِـٍ marque que le mot affecté par elle est sous la dépendance d'un autre mot dans un *état d'annexion* (§ 280) ou régi par un préposition.

زَوْجُ الرَّجُلِ *l'épouse de l'homme*

إِلَى المَدِينَةِ *vers la ville*

§ 240. — **Pause.** L'arrêt ou pause *(waqf)* qui marque la fin d'une phrase, s'accompagne régulièrement de modifications dans la flexion. La flexion *an* ـًا devient *â* ـَا ; si le mot est affecté d'une autre flexion il subit une apocope.

كَانَ خِطْئًا كَبِيرًا *c'est un grave péché.* (*Cor.* XVII, 31) ; prononcer : *kabîra*

بِسْمِ اللهِ الرَّحْمَانِ الرَّحِيمِ *au nom d'Allah clément et miséricordieux.* (*Cor.* I, 1) ; prononcer : *ar-raḥîm*

ذٰلِكَ جَزَاءُ الظَّالِمِينَ *c'[est] la récompense des coupables.* (*Cor.* V, 29) ; prononcer : *aẓ-ẓâlimîn*

En exclamation apparaît souvent une spirante *h* ـه après *â* ـَا :

يَا زَيْدَاهْ *pauvre Z.* ; cf. § 238 *b* et 339.

De même, à la pause ـة se spirantise en *ah* ou *äh* :

القَارِعَةُ . مَا القَارِعَةُ *[voici l'heure] décisive ! qu'est-ce que l'[heure] décisive ?* (*Cor.* CI, 1, 2) ; prononcer : *al-qâriʿah*

B. Accord de l'adjectif, épithète et attribut

§ 241. — L'épithète (adj. ou participe de valeur adjectivale), prend le genre, le nombre et le cas du nom qu'elle qualifie. Le tableau ci-dessous rappelle les faits exposés au § 226 et suivants.

a) **Accords stricts.**

Épithète		Nom		Exemples		Rappel du §
sing.	fém.	nom d'unité		نَمْلَةٌ حَمْرَآءُ	*une fourmi rouge*	§ 234 *c*
—	masc.	sing.	masc.	بَلَدٌ كَبِيرٌ	*une grande cité*	§ 227
—	fém.	—	fém.	مَدِينَةٌ كَبِيرَةٌ	*une grande ville*	§ 227
duel.	masc.	duel	masc.	بَلَدَانِ كَبِيرَانِ	*deux grandes cités*	§ 228
—	fém.	—	fém.	مَدِينَتَانِ كَبِيرَتَانِ	*deux grandes villes*	§ 228
pl.	masc.	pl. d'êtres humains en ون ou internes.		مُسْلِمُونَ ظُرَفَآءُ	*des musulmans spirituels*	§ 230
				رِجَالٌ صَالِحُونَ	*des hommes vertueux*	§ 231 *a*
pl.	fém.	pl. d'êtres humains en ات ou internes.		مُسْلِمَاتٌ ظَرِيفَاتٌ	*des musulmanes spirituelles*	§ 230
				نِسَاءٌ صَالِحَاتٌ	*des femmes vertueuses*	§ 231 *a*

b) **Accords flottants.**

fém. sing. (accord prévalent) ou fém. pl.	pl. internes du règne inanimé § 229.	جِمَالٌ عَظِيمَةٌ جِمَالٌ عِظَامٌ	*des chameaux énormes*	§ 231 *b*
		صَالِحَاتٌ كَثِيرَةٌ صَالِحَاتٌ كَثِيرَاتٌ	*des œuvres nombreuses*	§ 231 *b*
pl. masc. (accord prévalent), rarement mas. sing.	collectif accidentel.	قَوْمٌ كَثِيرُونَ قَوْمٌ كَثِيرٌ	*un peuple nombreux*	§ 233
fém. sing. (accord prévalent), parfois fém. pl.	collectif naturel sans nom d'unité.	إِبِلٌ صَابِرَةٌ إِبِلٌ صَابِرَاتٌ	*des chameaux sobres*	§ 234 *a*
masc. sing. (accord prévalent), parfois fém. sing.	collectif naturel avec nom d'unité.	نَمْلٌ كَثِيرٌ نَمْلٌ كَثِيرَةٌ	*des fourmis nombreuses*	§ 234 *b*

§ 242. — **Accord de l'épithète se rapportant à plusieurs noms.** *a*) Si l'épithète se rapporte à deux noms sing., elle se met au duel.

كَلْبٌ وَهِرٌّ صَغِيرَانِ *un chien et un chat petits.*

b) Si elle se rapporte au moins à trois noms du sing., ou à un pl., l'accord se fait en tenant compte du règne (animé ou inanimé) auquel ces êtres ou ces objets appartiennent.

وَلَدٌ وَرَجُلٌ وَشَيْخٌ صَالِحُونَ *un enfant, un homme et un vieillard pieux* (sur l'accord, cf. § 230, 231 *c*); règne animé.

كَلْبٌ وَهِرٌّ وَقِرْدٌ صِغَارٌ ou صَغِيرَةٌ *un chien, un chat et un singe petits* (sur l'accord, cf. § 231 *b*) ; règne inanimé.

c) Si l'épithète se rapporte à des noms de genre différent, le masc. l'emporte.

الرِّجَالُ وَالنِّسَاءُ الصَّالِحُونَ *les hommes et les femmes vertueux.*

d) Si l'épithète se rapporte à un complexe où entrent كُلٌّ et ses analogues ou بَعْضٌ (cf. § 216-221), l'accord se fait généralement avec le compl. déterminatif (cf. § 236).

كُلُّ نَفْسٍ زَكِيَّةٍ *chaque âme pure.*

§ 243. — **Détermination. Indétermination. Flexion. Juxtaposition.** En état appositionnel (§ 278), l'épithète suit la flexion et l'état de détermination ou d'indétermination du nom qu'elle qualifie.

مَعَ رِجَالٍ صَالِحِينَ *avec des hommes vertueux.*

أَلنِّسَاءُ الصَّالِحَاتُ *les femmes vertueuses.*

Si plusieurs épithètes se rapportent à un même substantif, il y a énumération.

جَاءَ وَلَدٌ صَغِيرٌ جَمِيلٌ ظَرِيفٌ *vint un enfant petit, joli, mignon.*

Sur la syntaxe de l'épithète en état d'annexion, cf. § 284, 2°.

§ 244. — **Accord de l'adjectif attribut.** L'accord en genre et en nombre se fait exactement comme pour l'adjectif épithète. L'attribut reste toutefois toujours au nominatif, s'il est en phrase nominale (§ 350 suiv.), au cas direct si la phrase contient un verbe d'existence (§ 196-198) ou s'il est attribut d'un verbe à régime direct attributif (§ 187).

زَيْدٌ كَرِيمٌ — *Z. [est] généreux.*

كَانَتْ فَاطِمَةُ حَسَنَةً — *F. était belle.*

L'attribut prend l'article si le sens l'exige.

إِنَّ رَبَّكَ عَلِيمٌ حَكِيمٌ — *ton Seigneur [est] très savant [et] très sage.* (*Cor.* XII, 6)

إِنَّهُ هُوَ . . . الْعَلِيمُ — *il [est] lui... le très savant.* (*Cor.* XII, 34)

C. Accord du verbe

§ 245. — L'arabe classique, en ce qui touche l'accord du verbe avec son sujet, conserve les traces d'un état ancien qui faisait considérer de manière différente les 1res et 2mes pers., et les 3mes pers.

Aux 1res et 2mes pers., le sujet est présent. Il parle ou on lui parle. Le verbe, par l'emploi des éléments pronominaux préfixés ou suffixés, note d'une manière complète et suffisante quel est le sujet qui accomplit l'action : soit la ou les personnes qui parlent, — soit la ou les personnes à qui l'on parle. *Il n'existe grammaticalement aucun sujet autre que ces éléments pronominaux.*

لَا تَمُوتُنَّ — *ne mourez pas !* (*Cor.* II, 132)

لَا أَعْلَمُ الْغَيْبَ — *je ne connais pas l'inconnaissable.* (*Cor.* XI, 31)

Au contraire, aux 3mes pers., *il existe, exprimé ou non, un sujet extérieur* qui précise l'être ou la chose qui agit et que les éléments pronominaux ne sauraient suffire à faire connaître.

إِنَّ اللهَ يَعْلَمُ — *Allah sait.* (*Cor.* XVI, 74)

قَالَ : يَا قَوْمِ (= قَوْمِي)	*il dit* : « *O mon peuple* ! » (*Cor.* XI, 29) ; le sujet ne peut être déterminé complètement que si l'on se réfère à un précédent verset.

On sera donc amené à faire une première distinction entre :

1° les 1res et 2mes pers. où l'arabe fait accorder le verbe en tenant compte seulement du genre et du nombre des personnes qui parlent ou à qui l'on parle.

2° les 3mes pers. où l'arabe fait accorder le verbe en tenant compte non seulement du genre et du nombre, mais encore de la place du sujet extérieur avant ou après le verbe.

On peut penser en effet, pour ce qui touche des 3mes pers., qu'à une époque ancienne *l'arabe connaissait seulement la construction, verbe + sujet*, où le verbe restait toujours à la 3me pers. du masc. sing. ; verbe et sujet formaient alors un tout dans lequel le premier exprimait le procès et le second l'agent réalisant le procès ou le subissant. On verra que la langue, à toutes les époques, a conservé en grande partie cette syntaxe archaïque. A côté de cette construction, s'en rencontre toutefois une autre : *sujet + verbe*, dans laquelle le second joue le rôle d'un véritable attribut et s'accorde comme tel. Il semble que lorsque l'arabe est libre entièrement de son choix, il préfère la première construction (verbe + sujet) à la seconde (sujet + verbe).

246. — **Accord du verbe s'il suit un sujet de la 3me pers.** Le verbe s'accorde comme un attribut (§ 244), c'est-à-dire comme une épithète (§ 241-242).

إِنَّ عَدِيًّا صَادَفَ أَبَاهُ وَالْمَرْزُبَانَ قَدْ هَلَكَا	*ʿA. trouva* [*que*] *son père et le* marzuban *étaient morts*. (*Aġ.* II, 104) (accord strict, § 227, 228).
جَوَارِيهَا رَأَيْنَ عَدِيًّا	*ses suivantes virent ʿA.* (*Aġ.* II, 129) (accord prévalent ; § 231 *a*).
إِنَّ الْحُكَمَاءَ تَقُولُ	*les sages disent* : (IQ. I, 5) (accord flottant ; § 231 *a*).
قَوْمٌ شَجُوا نَبِيَّهُمْ	*un peuple* [*qui*] *maltraita son prophète*. (Buḫ. III, 84) (accord prévalent ; § 233 *a*).

إِذَا طُرِحَ ذٰلِكَ لِلْفَارِ . . . مُوتَنَ	*quand cela est jeté aux souris,... elles sont tuées.* (IQ. II, 100) (accord flottant ; § 234 *b*)
عَيْنُ الجَرَادَةِ وَعَيْنُ الأَفْعَى لَا تَدُورَانِ	*l'œil de la sauterelle et celui de la vipère ne sont pas mobiles.* (IQ. II, 101 ; § 242 *a*).
هَلْ لَكَ فِي عُثْمَانَ وَعَبْدِ اللهِ وَسَعْدٍ يَسْتَأْذِنُونَ	*peux-tu recevoir ʿU., ʿA., et S. [qui] demandent à entrer.* (Buḫ. III, 73 ; § 242 *b*)
وَلَاكِنَّ أَكْثَرَ النَّاسِ لَا يَشْكُرُونَ	*mais la plupart des hommes ne sont pas reconnaissants.* (*Cor.* XII, 38 ; § 236)

§ 247. — **Accord du verbe s'il précède un sujet de la 3me pers.** *Le verbe reste toujours au sing.* (1). L'accord en *genre* est *strict* ou *flottant*.

Accords stricts en genre (2)

a) le verbe reste au *masc.* (sing.) s'il a pour sujet un *masc.*, au *sing.*, au *duel*, au *pl.* ون ou un *collectif* du type فَعْل (§ 233 *a*).

ذَهَبَ رَجُلٌ	*un homme partit.*
— رَجُلَانِ	*deux hommes partirent.*
— مُسْلِمُونَ	*des musulmans partirent.*
— قَوْمٌ	*un peuple partit.*

b) le verbe se met au *fém.* (sing.) s'il a pour sujet, immédiatement après lui, un *fém.*, au *sing.*, au *duel*, au *pl.* en ات, un *nom d'unité*.

---

(1) Dans les dialectes vivants, l'accord en nombre se fait dans cette construction comme dans la construction : *sujet* + *verbe*. Peut-être en était-il déjà ainsi à l'époque de Mahomet ; cf. *Cor.* V, 71 ; XXI, 3 ; Bukh. I, 247 ; II, 205. Mais les grammairiens arabes n'ont pas homologué ces faits qui leur semblent anormaux ; cf. Nöldeke, *Zur Gr.*, § 64 et références. De même, dans certains dialectes vivants, le verbe reste au sing. s'il est suivi d'un sujet multiple ; cf. Féghali, *Synt.* 126.

(2) Répétons que dans cette construction, il n'y a pas d'accord en nombre et que le verbe reste toujours au sing.

ذَهَبَتْ بِنْتٌ *une fille partit.*

بِنْتَانِ — *deux filles partirent.*

مُؤْمِنَاتٌ — *des croyantes partirent.*

نَمْلَةٌ — *une fourmi partit.*

Accords flottants en genre (1).

c) Dans la prose pré-classique et classique ainsi qu'en poésie, la plus grande licence règne dans l'accord en genre quand le sujet est soit un *sing.* ou un *duel* d'objet asexué ayant une terminaison ـا، ى، ة considérée comme féminine, soit un *pl. interne* ou un *collectif naturel* (cf. § 234). Ces mots fournissent alors des accords tantôt masc., tantôt fém. *ad libitum.*

قَالَتِ الجَوَارِي *les suivantes dirent.* (*Aġ.* II, 212) ; accord prévalent.

دَخَلَ النِّسْوَةُ *les femmes entrèrent.* (*Aġ.* II, 378)

كَادَتِ الفِتْنَةُ . . . *la sédition faillit...* (*Aġ.* II, 208) ; accord prévalent.

ذَهَبَ سَاعَةٌ مِنَ اللَّيْلِ *une fraction de la nuit s'écoula.* (Buḫ. III, 77)

جَاءَكُمْ رُسُلٌ *des apôtres sont venus [à] vous.* (*Cor.* III, 180) ; accord prévalent.

جَاءَتْهُمْ رُسُلُنَا *nos apôtres vinrent [à] eux.* (*Cor.* V, 32)

بَعَثَ قُرَيْشٌ *les Q. envoyèrent.* (Buḫ. III, 90)

تَغْضَبُ قُرَيْشٌ *les Q. sont courroucés.* (*Aġ.* II, 332)

فَقُطِعَ أَيْدِيهِمْ وَسُمِرَتْ أَعْيُنُهُمْ *et leurs mains furent tranchées et leurs yeux crevés.* (Buḫ. I, 69)

Cependant, à mesure que la langue évolue, on tend à faire prévaloir constamment le masc. pour les noms masc. et inversement.

§ 248. — **Cas particuliers.** *a*) Si le sujet ne suit pas *immédiatement* le verbe, celui-ci *peut* rester au masc. (sing.) dans tous les cas.

(1) Répétons que dans cette construction, il n'y a pas d'accord en nombre et que le verbe reste toujours au sing.

إِذَا جَاءَكُمُ الْمُؤْمِنَاتُ — *quand viennent [à] vous les croyantes.* (*Cor.* LX, 10)

b) Si le sujet est multiple, l'accord en genre se fait de préférence avec le premier.

حُرِّمَتْ عَلَيْكُمُ الْمَيْتَةُ وَالدَّمُ وَلَحْمُ الْخِنْزِيرِ — *vous sont interdites la chair morte (= non égorgée rituellement), le sang et la viande de porc.* (*Cor.* V, 3)

c) Si le sujet multiple est pronominal, l'accord se fait par prédominance de la 1re sur la 2me pers., de la 2me sur la 3me (§ 253).

خَرَجْتُ أَنَا وَهُوَ — *nous sortîmes, lui et moi.*

خَرَجْتُمْ أَنْتُمْ وَهُمْ — *vous êtes sortis, vous et eux.*

On peut d'ailleurs avoir le duel ou le pl.

خَرَجْنَا أَنَا وَأَنْتُمْ — *nous sortîmes, vous et moi.*

d) Avec des noms-outils suivis d'un compl. déterminatif, l'accord se fait avec celui-ci de préférence (§ 242 *d*).

يَوْمَ تَجِدُ كُلُّ نَفْسٍ مَا عَمِلَتْ — *le jour où chaque âme trouvera ce qu'elle aura fait.* (*Cor.* III, 30)

§ 249. — **Verbes unipersonnels**. Sur ces verbes, cf. § 192. Ils demeurent constamment à la 3me pers. du masc. sing.

يَنْبَغِي أَنْ نَذْهَبَ — *il convient que nous partions* (*text.*: *convenable est que nous partions*).

Rappelons aussi que le passif impersonnel (§ 181 *a*) est de la 3me pers. du masc. sing.

L'arabe ne rend pas par des tournures unipersonnelles des phrases comme *il vente, il pleut*, mais se sert de tournures logiques.

رَعَدَتِ السَّمَاءُ وَبَرَقَتْ — *le ciel tonne et fulgure, il tonne et il fait des éclairs.* (Reckendorf, *Synt.*, 361).

De même, pour *avoir faim, avoir soif*, l'arabe utilise des *verbes qualitatifs*, dans les tournures suivantes :

جُعْتُ — *j'ai faim, je suis affamé.* (sur cet emploi de l'accompli cf. § 148).

أَنَا جَائِعٌ / إِنِّي جَائِعٌ — *j'ai faim, je suis affamé, je suis dans l'état de q. qn. qui a faim.*

D. Syntaxe des Pronoms Personnels

Pronoms Isolés

§ 250. — Ces pronoms peuvent être des *éléments substitués à des noms*, ce qui est leur fonction essentielle, — ou avoir une *valeur de disjonctif* ou de *spécificatif*, ce qui est leur fonction secondaire.

La juxtaposition ou la substitution de ces pronoms à un nom s'opère en tenant compte du genre et du nombre de celui-ci, d'après les faits exposés aux § 227-234.

§ 250 bis. — En tant qu'*éléments substitués* au nom, ces pronoms remplacent un nom au nominatif comme sujet ou attribut en phrase nominale (§ 350).

أَنَا مَرِيضٌ *je [suis] malade.* مَنْ أَنْتَ *qui es-tu ?*

أَنَا هُوَ *je [suis] lui (= je suis cet homme, c'est moi).*

§ 251. — Avec *valeur de disjonctif*, ces pronoms se placent entre le sujet et l'attribut *déterminé*, en phrase nominale (§ 350), afin d'éviter que cet attribut ne soit pris pour une épithète. Mais l'emploi de ce pronom n'a rien d'obligatoire.

ذٰلِكَ هُوَ الفَوْزُ العَظِيمُ *cela [est] la récompense suprême.* (*Cor.* IX, 72 ; XLIV, 57)

ذٰلِكَ الفَوْزُ العَظِيمُ *cela [est] la récompense suprême.* (*Cor.* IX, 89)

Dans ce dernier exemple, c'est le contexte qui permet de comprendre ainsi et non pas : *cette récompense suprême*. Dans cette tournure, le genre et le nombre du pronom de disjonction sont déterminés par le sujet.

أُولَائِكَ هُمُ الكَافِرُونَ *ceux-là [sont] les impies.* (*Cor.* V, 44)

§ 252. — *a*) Avec valeur de *spécificatif*, ces pronoms, comme des appositifs, se rencontrent *après un verbe* pour attirer l'attention sur le

sujet, ou *après un pronom affixe* pour attirer l'attention sur un complément.

أُمكُثُوا أَنتُم حَتَّى أَنطَلِقَ أَنَا	*vous, restez, jusqu'à ce que moi je revienne !* (Buḫ. III, 77)
لَكُم أَنتُم هِجرَتَانِ	*vous, à vous [sont] deux émigrations.* (Buḫ. III, 28)
نُبَايِعُكَ أَنتَ	*nous te proclamerons, toi.* (Reckendorf, *Synt.*, 281).
سَلْ عَن خَبَرِكَ أَنتَ	*interroge sur ton histoire, à toi !* (*Ibid*).

b) Ces pronoms peuvent avoir à la fois une valeur de *disjonctif* et de *spécificatif*, quand ils insistent sur le changement de sujet dans des subordonnées ou des coordonnées.

أَن تَحبَطَ أَعمَالُكُم وَأَنتُم لَا تَشعُرُونَ	*de peur que vains soient vos actes alors que vous ne [le] savez pas.* (*Cor.* XLIX, 2)

L'insertion de ces pronoms n'a rien naturellement d'obligatoire dans les cas *a* et *b*.

c) Au contraire, leur emploi est presque de rigueur (1), bien qu'ils n'aient là encore qu'une valeur de disjonctif et de spécificatif, quand un verbe se trouve avoir un sujet ou un complément direct multiple dont l'un est de nature pronominale.

إِلتَقَى هُوَ وَالمُشرِكُونَ	*ils se rencontrèrent, lui et les polythéistes.* (Buḫ. III, 123)
بَعَثَنِي أَنَا وَالزُّبَيرَ	*il nous envoya, moi et az-Z.* (Buḫ. III, 137)

§ 253. — Dans une énumération, les pronoms isolés sont donnés dans l'ordre 1re, 2me, 3me pers. ; cf. § 248 *a* et 256.

أَنَا وَأَنتَ وَهُوَ صِغَارٌ	*toi, lui et moi sommes petits.*

Pronoms affixes

§ 254. — Ces pronoms remplacent des noms qui seraient au cas direct ou indirect. Leur substitution au nom s'opère, du point de vue

(1) Les grammairiens conseillent cet emploi, sans l'imposer.

du genre et du nombre, comme pour les pronoms isolés ; cf. § 250. On les rencontre :

a) comme complément direct :

ضَرَبْتُهُ *je le frappai.*

b) comme complément régi par une préposition :

خَرَجْنَا مَعَكَ *nous sortîmes avec toi.*

c) comme second terme d'un état d'annexion (en franç. : *adj. possessif*) (§ 274) :

كَلْبُهُ *le chien de lui, son chien.*

d) après une particule dite « du cas direct » (§ 347) :

كَانَ كَأَنَّهُ هُوَ *c'était comme s'il [était] lui.*
(= c'était son image exacte).
(*Aġ.* II, 361)

e) comme *pronom de rappel* dans des propositions relatives. Voir détail § 417 suiv.

§ 255. — نِي se rencontre comme *pronom réfléchi*, après un *verbe d'estimation* à la 1re pers. ; cf. § 204.

ها peut avoir une signification incertaine, analogue à un neutre.

بَعْدَ أَنْ قَالَهَا *après qu'il l'aura dite.*
(Buḫ. III, 69)

§ 256. — *a*) Si l'on a un verbe à double régime direct (§ 186), la succession des pronoms affixes se fait naturellement dans l'ordre 1re, 2me, 3me pers. (§ 253). Le premier pronom représente la pers. à qui est transmise la chose, le second indique la chose transmise.

إِذْ يُرِيكَهُمُ اللهُ *quand Allah te les montre.*
(*Cor.* VIII, 42, 45)

b) Ces deux régimes peuvent être aussi séparés par إِيَّا dont l'emploi, facultatif dans la succession 1re, 2me, 3me pers., devient obligatoire dans une succession qui contredit cet ordre, ou quand les deux pronoms sont de la même personne, ou quand les régimes dépendent d'un *maṣdar*.

يُرِيكَ إِيَّاهُم	*il te les montre.* (emploi de إِيَّا facultatif)
يُرِيهِمْ إِيَّاكَ	*il te montre à eux.* (emploi obligatoire)
فَامْتَنَعَ قَوْمُهَا مِنْ تَزْوِيجِهِ إِيَّاهَا	*sa tribu [à elle] se refusa à la lui donner en mariage.* (*Aġ.* VI, 212) (emploi obligatoire)
أَخَذَ خَمْسِينَ دِرْهَماً فَأَعْطَاهُ إِيَّاهَا	*il prit 50 dirham et les lui donna.* (*Aġ.* VI, 181)

On voit que le pronom qui suit إِيَّا représente l'objet remis, considéré (1).

E. Démonstratifs

§ 257. — En l'état actuel de la langue, l'arabe possède un démonstratif d'emploi restreint et de valeur faible. Il possède en outre des démonstratifs pronominaux qui font office de démonstratifs forts et sont d'un emploi général.

§ 258. — On a une *démonstration faible* avec أَلْ devenu article (§ 277) dans des expressions circonstancielles ou dans des phrases interrogatives ou exclamatives.

أَلْيَوْمَ	*ce jour-ci, aujourd'hui*
أَلْآنَ	*ce moment-ci, maintenant.*
قَاتَلَ اللهُ الشَّاعِرَ	*Allah fasse périr ce poète !* (= *la peste soit du poète*) (*Aġ.* II, 186)
مِنْ أَيْنَ أَوْضَحَ الرَّاكِبُ	*d'où sort ce cavalier ?* (*Aġ.* II, 232) ; (cf. aussi Reckendorf, *Synt.*, 178)

(1) Cette particule est ici disjonctive ; sur ses autres emplois cf. § 361 *c* et 391.

(2) Si dans le *Cor.* IX, 114, on a عَنْ مَوْعِدَةٍ وَعَدَتْهَا إِيَّاهُ *par suite d'une promesse [qu]'il lui avait faite,* où ها représentant l'objet remis précède ه représentant la personne, cela est dû, semble-t-il, à ce que ها est pronom de rappel dans une proposition relative à antécédent indéterminé ; cf. § 417 *a*.

§ 259. — La *démonstration forte* (en franç : *adj. démonst.*) s'obtient par deux tournures dans lesquelles le démonstratif pronominal

a) ou bien est *appositif* d'un nom propre ou d'un état d'annexion.

زَيْدٌ هٰذَا — *Zayd, celui-ci* (= *ce Zayd-ci*).

كِتَابُ زَيْدٍ هٰذَا — *le livre de Z., celui-ci* (= *ce livre de Z.*).

كِتَابُهُ هٰذَا — *le livre de lui, celui-ci* (= *son livre que voici*)

b) ou bien est le *premier terme d'une apposition* dont le second terme a l'article.

وَرِثَ هٰذَا المَالَ — *il hérita* [*de*] *celui-ci ce bien* (= [*de*] *ce bien*). (Jâḥ. 42)

مَرَّ عَلَى تِلْكَ القُبُورِ — *il passa près de celles-ci ces tombes* (= *près de ces tombes*). (*Aġ.* II, 134)

Remarque. Avec un nom propre préfixé de l'article, les deux tournures sont admises : هٰذَا الحَارِثُ ou الحَارِثُ هٰذَا.

§ 260. — Ces mêmes démonstratifs se rencontrent naturellement à l'état isolé (en franç. : *pron. démonst.*).

أُولَائِكَ أَصْحَابُ الجَنَّةِ — *ceux-là* [*sont*] *les hôtes du Paradis.* (*Cor.* X, 26)

§ 261. — La substitution ou la juxtaposition d'un démonstratif à un nom se fait dans les mêmes conditions que pour les pron. pers. : § 250.

§ 262. — En principe, la distinction entre démonstratif d'éloignement et de proximité se fait comme en franç. A noter toutefois que l'arabe médiéval ne la sent pas toujours.

فَرَغَ مِنْ غَزْوَتِهِ تِلْكَ — *il achève son expédition, celle-là* (= *en question*). (Buḫ. III, 104)

كَانَ بَيْنَهُ وَبَيْنَ أَوْسٍ هٰذَا . . . — [*il*] *existait entre lui et cet Aws* - [*là*]... (*Aġ.* II, 98)

§ 263. — Comme sujet d'une proposition nominale (§ 350-355), le démonstratif subit un accord d'attraction avec l'attribut.

هٰذِهِ هِيَ الحَضَارَةُ	*cela* [*constitue*] *la vie policée.* (IḤ. 322)
هٰذَا هُوَ الحَقُّ	*c'*[*est*] *la vérité, voici la vérité.*
تِلْكَ حُدُودُ اللهِ	*ce* [*sont*] *là les prescriptions d'Allah.* (*Cor.* LXV, 1)

§ 264. — Les trois ex. précédents montrent que le démonstratif prend souvent en phrase nominale (§ 350-355) une valeur expositive (en franç. : *voici, voilà*). Parfois aussi ذٰلِكَ prend, par le contexte, un sens déclaratif de causalité.

ذٰلِكَ أَنَّ اللهَ جَعَلَ مَغْرِسَ الْيَقِينِ الْقَلْبَ	*cela* [*est tel*] *que* (= *il en est ainsi parce que*) *Allah a fait du cœur la pépinière de la certitude.* (IQ. II, 348)

Cet emploi doit être rapproché de la formule de transition... هٰذا. ثُمَّ إِنَّ *Voici* [*les faits*]. *Ensuite...*

A noter aussi le sens vague, correspondant au franç. : *ceci, cela,* pris par هٰذَا ou ذٰلِكَ.

هٰذَا لَا يَحِلُّ	*ceci n'est pas licite.* (Buḫ. III, 17)

A noter la nuance irrévérencieuse de هٰذَا dans un vocatif.

يا هٰذَا	*ô celui-ci* (= *eh ! l'homme !*)

F. Relatifs

On distinguera les pronoms et les adjectifs relatifs.

Pronoms relatifs

§ 265. — Les pronoms relatifs n'ont jamais d'antécédent et renferment l'idée d'une détermination vague. Ils sont invariables. On peut les trouver comme sujet, complément direct ou prépositionnel. En « phrase double », ils introduisent une notion d'hypothétique (§ 467).

§ 266. — مَنْ *qui, que, celui* ou *celle qui* ou *que, ceux* ou *celles qui* ou *que*, dans la langue classique (1) et moderne ne s'applique qu'aux êtres humains. Ce pronom fournit des accords sing. ou pl. et il correspond à une 3me pers. Il peut se trouver dans un vocatif rendu en franç. par une 2me pers.

قَتَلْنَا مَنْ وَجَدْنَا عِنْدَهُ — *nous tuâmes ceux que nous trouvâmes chez lui.* (Buḫ. III, 14)

مَنْ أُبْغِضُهُمْ أُبْغِضُهُ اللهُ — *ceux que je me prendrai à détester, Allah les détestera.* (Buḫ. III, 6)

يَا مَنْ لَا يَمُوتُ — *ô [toi] qui ne saurais mourir.* (Reckendorf, *Synt.*, 432)

§ 267. — مَا *qui, que, ce qui, ce que*, à l'époque pré-classique, a eu un sens très général, celui d'un neutre s'appliquant à tout ce qui existe (2).

لَا تَنْكِحُوا مَا نَكَحَ أَبَاؤُكُمْ مِنَ النِّسَاءِ — *n'épousez pas ce qu'ont épousé vos pères en fait de femmes* (= *n'épousez pas les femmes qu'ont épousées vos pères.* (*Cor.* IV, 22) ; à rapprocher de *Cor.* IV, 24, 25 et des ex. poétiques donnés par Reckendorf, *Synt.*, 434 où مَا = مَنْ.

Pourtant dès cette époque, ce pronom s'applique de préférence à tous les êtres et les choses, autres que l'être humain. A l'époque classique et moderne, il s'oppose à مَنْ (§ 266) et ne s'applique qu'au règne inanimé (animaux, objets concrets et abstractions). Il représente un masc. sing.

لِلّٰهِ مَا فِي السَّمَاوَاتِ — *à Allah [appartient] ce qui [est] dans les cieux.* (*Cor.* XXXV, 1) ; le pron. représente les anges et les oiseaux.

لَكُمْ مَا سَأَلْتُمْ — *à vous [est] ce que vous avez demandé.* (*Cor.* II, 61)

---

(1) La langue pré-classique offre des emplois de مَنْ pour les animaux ; cf. *Cor.* XXIV, 45 :

أَللهُ خَالِقُ كُلِّ دَابَّةٍ... فَمِنْهُمْ مَنْ يَمْشِي عَلَى رِجْلَيْنِ وَمِنْهُمْ مَنْ يَمْشِي عَلَى أَرْبَعٍ — *Allah a créé tout animal... il en est parmi eux qui marchent sur deux pattes ; il en est qui marchent sur quatre.*

(2) Cf. le franç. : *ils tuèrent tout ce qu'ils trouvèrent / tous ceux qu'ils trouvèrent.*

وَمَا تَفْعَلُوا مِنْ خَيْرٍ يَعْلَمْهُ اللهُ	*quoi que vous fassiez de bien (= quelque bien que vous fassiez), Allah le saura.* (*Cor.* II, 197)

A noter l'emploi de مَّا après un nom indéterminé avec *nûnation* pour appuyer sur le vague de l'expression.

إِنَّ اللهَ لَا يَسْتَحِي أَنْ يَضْرِبَ مَثَلًا مَّا بَعُوضَةً	*Allah ne rougit pas de citer un exemple quelconque, un moustique* (*Cor.* II, 26)

§ 268. — *a*) مَنْ et مَا se rencontrent également en paronomase quand le sujet parlant entend laisser subsister une certaine indécision.

حَتَّى جَمَعْتُ مَا جَمَعْتُ	*jusqu'à ce que j'eusse réuni ce que je réunis (= jusqu'à ce que j'eusse réuni le bien que l'on sait).* (Buḫ. III, 65); moins précis que حَتَّى جَمَعْتُ الْمَالَ mais plus précis que حَتَّى جَمَعْتُ مَالًا.
خَرَجَ بِمَنْ خَرَجَ	*il partit avec qui il partit (=avec les gens qu'on sait)* moins précis que خَرَجَ مَعَ النَّاسِ et plus précis que خَرَجَ مَعَ أُنَاسٍ.

A la place de مَا ou مَنْ, on peut avoir الَّذِي et sa série employé pronominalement (§ 271).

b) Il faut d'ailleurs remarquer que ces pronoms الَّذِي مَنْ مَا et sa série passent à une détermination complète dans les tournures الَّذِي... مِنْ — مَا... مِنْ — مَنْ... مِنْ suivies d'un nom.

مَا عِنْدَكَ مِنَ الْخَيْلِ	*ce que tu as de chevaux, les chevaux que tu as.*
الَّذِي مَعَهُ مِنَ الْمَالِ	*ce qui [était] avec lui, de bien (= le bien qu'il possédait).*

On peut aussi trouver les tournures inversées مِنْ... مَا — مِنْ... مَنْ.

مِنَ النَّاسِ مَنْ زَعَمَ	*parmi les gens [il en est] qui prétendent (des gens prétendent...).*
طَابَ مِنَ الْأَوْلَادِ مَا وَلَدُوا	*fut excellent parmi les enfants, ce qu'ils enfantèrent (= les enfants qu'ils eurent furent excellents).* (Reckendorf, *Synt.*, 441)

Remarque. Il convient d'éviter de traduire *min*, dans ces tournures par *en fait de*, ce qui est inélégant et souvent inexact (§ 302 *c*). Il faut réunir les deux termes, tout éloignés qu'ils soient l'un de l'autre dans la phrase, car de leur ensemble, ressort la détermination du pronom relatif.

§ 269. — أَيٌّ (1) s'emploie seulement en état d'annexion (§ 280). Le complexe équivaut :

a) à un nom à demi-déterminé :

مَتَى أُحَرِّبْهُمْ عَلَى أَيِّ قَوْمٍ... *dès que je les excite contre une tribu quelconque... (Ibid.*, 291)

b) à مَنْ ou à مَا ; أَيٌّ peut alors rester au nominatif ou prendre le cas exigé par sa fonction.

لَنَنْزِعَنَّ... أَيُّهُمْ أَشَدُّ عِتِيًّا *nous arracherons... ceux d'[entre] eux qui [sont] les plus ardents en hostilité. (Cor.* XIX, 70)

c) au franç. *quel* [*-s, -le, -les*] *que soi*[*en*]*t, quelque... que* dans une phrase contenant une notion d'hypothétique.

فِي أَيِّ أَرْضٍ شِئْتَ فَانْزِلْ *en quelque terre que tu voudras, installe-toi !* (Reckendorf, *Synt.*, 291)

§ 270. — أَيُّمَنْ *quel* [*-s, -le, -les*] *que soi*[*en*]*t* (pour les êtres humains), أَيُّمَا مَهْمَا *quoi que* (pour le règne inanimé) ne s'emploient qu'en « phrase double » (§ 467).

مَهْمَا تَأْتِنَا بِهِ مِنْ آيَةٍ... *quoi que tu nous apportes de prodige (= quelque prodige que tu nous apportes...) (Cor.* VII, 132)

§ 271. — أَلَّذِي et sa série se mettent au genre et au nombre du nom auquel ils sont substitués. Précédés d'une particule du vocatif, ils sont rendus en franç. par une 2me pers. ; الَّذِي peut aussi avoir le sens vague de مَا.

---

(1) Le fém. أَيَّةٌ est archaïque et d'un emploi très rare.

فَالَّذِينَ آمَنُوا مِنْكُمْ	*ceux qui croient parmi vous...* (*Cor.* LVII, 7)
أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا	*ô ceux qui croient !* (= *ô vous qui croyez !*) (*Cor.* XLIX, 1,2)
إِنَّ الَّذِي طَلَبَ الأَمِيرُ لَيْسَ عِنْدِي	*ce que demande l'émir n'existe pas chez moi.* (*Aġ.* II, 124)

Adjectifs relatifs

§ 272. — La langue pré-classique offre des ex. de مَا ou مَنْ en état appositionnel ; cf. Reckendorf, *Synt.*, 435-6. La langue classique, précisant toutefois la tendance générale, n'utilise dans ce cas que الَّذِي et sa série. Ces thèmes deviennent des appositifs dont l'antécédent, avec lequel ils s'accordent en genre, en nombre et en cas, est toujours déterminé. On peut donc légitimement les considérer comme des *adjectifs relatifs*.

خَبِّرْنِي عَنِ الشَّيْءِ الَّذِي أَوْحَشَكَ	*informe-moi de la chose qui t'a choqué.* (IQ. II, 154)

Pour le détail, cf. § 411 et suiv.

Le démonstratif أَلْ (cf. § 258) qui est devenu article (cf. § 277), se trouve souvent devant un participe actif avec valeur de démonstratif-relatif (en franç. : *celui qui, celle que*, etc). Il est possible que, dans l'ancienne *koinè* poétique, son emploi ait été beaucoup plus général. (cf. § 424).

يَا أَيُّهَا اللَّائِمِي	*ô celui qui [est] censeur de moi* (= *ô toi qui me censures !*)

G. Pronoms interrogatifs

§ 273. — مَنْ *qui* ? أَيُّ مَا *que, quoi* ? comme pronoms interrogatifs s'emploient Pour les mêmes catégories sémantiques que comme relatifs (§ 266, 267).

مَنْ يَنْظُرُ مَا صَنَعَ أَبُو جَهْلٍ	*qui regardera ce qu'a fait A. J. ?* (Buḫ. III, 69)

مَا أَمْهَرُ	*qu'[est la tribu des] A.* (Qâlî II, 227)
فَبِأَيِّ حَدِيثٍ يُؤْمِنُونَ	*en quel langage croient-ils ?* (*Cor.* VIII, 185)

Dans l'usage, l'arabe distingue :

مَا الأَئِمَّةُ	*que [sont] les* imâm ? (c. à. d. : *qu'entend-on par ce mot ?*) (Buḫ. III, 17)
أَيُّ رِجَالِ الأَئِمَّةُ	*quels hommes [sont] les* imâm ? (c. à. d. : *quelle sorte d'hommes ?*)
مَنِ الأَئِمَّةُ	*qui [sont] les* imâm ? (c. à. d. : *comment se nomment-ils ?* ou bien : *quels sont parmi vous ceux qui portent ces noms ?*)

Autrement dit مَا — أَيُّ posent une question sur la *qualité*, la *nature*, مَنْ sur l'*identité*.

H. Equivalents des possessifs et des réfléchis

§ 274. — Sur la façon de rendre le *possessif*, cf. § 254 *c* ; sur la manière de rendre le *réfléchi*, cf. § 177, 204, 215 *b* et 255.

DEUXIÈME PARTIE

SYNTAXE
DE CONSTRUCTION
DE LA PHRASE SIMPLE

DEUXIÈME PARTIE

SYNTAXE DE CONSTRUCTION DE LA PHRASE SIMPLE

CHAPITRE I

DES COMPLEXES A L'INTÉRIEUR de la PHRASE SIMPLE

Après avoir étudié la valeur des mots et leurs accords, on va examiner la manière dont se groupent les mots pour former, à l'intérieur de la phrase, des complexes soumis à des principes particuliers.

A. État appositionnel

§ 275. — L'*état appositionnel*, les grammairiens arabes l'ont bien senti, occupe dans la syntaxe de construction une place très importante. Il consiste en une juxtaposition de termes (nom + épithète, démonstratif + nom, nom + adj. relatif, nom + nom) qui tend à rendre plus précise ou plus sensible la représentation d'un être ou d'un objet (1). Cet état embrasse donc : la *détermination*, la *qualification simple*, l'*apposition* proprement dite.

(1) Telle est en principe la raison d'être de cet état. Mais on comprend bien que pour des hommes sensibles à la magie des mots, cet état perd souvent son caractère d'utilité pour devenir un procédé stylistique que, selon les cas,

§ 276. — **Détermination.** Pratiquement, la détermination ne peut se définir que par opposition à l'indétermination. On considérera seulement ici les faits actuels (1). On dira qu'un nom est indéterminé grammaticalement quand il est « nu », ce nom pouvant alors, selon son type, être affecte ou non de la *nûnation*.

رَجُلٌ *un homme* عُلَمَآءُ *des savants*

L'arabe classique ne possède donc que dans les triptotes indéterminés à flexion longues, les pl. fém. en ات et les mots du type قَاضٍ, un outil grammatical, la *nûnation*, rappelant les adj. indéfinis franç. *un, une, des.*

Inversement, on dira qu'un mot est déterminé grammaticalement quand il est muni de l'article أَلْ ou quand il est en état d'annexion (§ 280), ou quand il est précédé de la particule du vocatif يَا (§ 343 *d*). Il y a d'ailleurs lieu, comme en franç. de distinguer la détermination grammaticale de la détermination sémantique. Ainsi un nom propre comme زَيْدٌ *Zayd* est indéterminé grammaticalement et déterminé pour le sens ; cf. aussi § 277 *b*.

---

on nommera redondance ou magnificence verbale. On sait quel usage en firent, en français, Rabelais, Hugo, etc. Les auteurs arabes, par tempérament, ne pouvaient manquer d'utiliser ce procédé, jusqu'à l'excès, bien souvent.

(1) Il est évident qu'un nom, par lui-même, ne peut être déterminé ou indéterminé. Il doit acquérir ces notions par les moyens propres à la langue et les opposer l'une à l'autre. Il est possible que le sémitique commun n'ait pas fait la distinction entre déterminé et indéterminé ; (cf. Brockelmann, *Grund.*, I, 466 ; *Précis*, 138). Les langues sémitiques, par des procédés divers, établissent néanmoins cette distinction. En arabe, l'utilisation de *al* donne une détermination qui peut aller jusqu'à la généralisation (*li-l-jins*). Par opposition, l'emploi de la *nûnation* donne une indétermination qui se trouve seulement si le mot est « nu » (entendons sans *al*, ni complément déterminatif) ; cette indétermination a d'ailleurs une valeur particulière ; رَجُلٌ désigne un homme vague mais non totalement privé de caractères particuliers : c'est *un certain homme*. L'apparition des diptotes et, plus tard, la disparition des flexions devaient modifier cet état des choses. Toutefois les grammairiens arabes assurèrent artificiellement une survie à l'état ancien (*nûnation* = indétermination), bien que l'examen de la langue classique, à leur époque, n'autorisât déjà plus à dire que la *nûnation* marquait toujours et à elle seule l'indétermination grammaticale.

§ 277 *a*) — L'ancien démonstratif (§ 258) devenu article أَلْ *le, la, les, l', du, des,* se lie au mot qui suit et amène la chute de la *nûnation,* si le mot « nu » en est affecté.

وَلَدٌ	*un enfant*	أَلْوَلَدُ	*l'enfant*
مُؤْمِنَاتٌ	*des croyantes*	الْمُؤْمِنَاتُ	*des croyantes*
قَاضٍ	*un cadi*	الْقَاضِي	*le cadi*

On a vu (§ 208) que les noms propres ne prennent l'article que s'ils en sont originellement munis.

b) Souvent aussi, l'article apparaît avec une valeur de généralisation, devant un mot pris en abstraction (*li-l-jins*). La détermination grammaticale, dans ce cas, n'amène point la détermination sémantique (cf. le franç. : *le lion est courageux*). Cet emploi, en arabe, ne se réduit pas à des « définitions », comme en franç., mais peut s'étendre à des constatations très diverses qui impliquent que l'être ou l'objet considéré est envisagé comme typique ; on rejoint presque alors, la notion de superlatif.

فِي الْعَجَلَةِ النَّدَامَةُ	*dans la précipitation* [*se trouve latent*] *le repentir* (proverbe).
لَيْسَ بِالْخَاضِعِ	*il n'est pas homme à se soumettre* (Reckendorf, *Synt.*, 180), à rapprocher de لَيْسَ بِخَاضِعٍ *il n'est pas soumis.*
وَأَفْعَلْ فَعَالَ السَّيِّدِ الْمَاجِدِ	*accomplis les actes du chef noble* (= *les actes qu'accomplit un chef vraiment noble*) (*Aġ.* VI, 48 ; ex. poétique)
كَانَ الرَّجُلُ مِنَ الْمُسْلِمِينَ يَقْتُلُ الْأَرْبَعَةَ أَوْ الْخَمْسَةَ	*chaque homme parmi les musulmans en tuait quatre ou cinq.* (Reckendorf, *Synt.*, 182) à rapprocher de كَانَ رَجُلٌ مِنَ الْمُسْلِمِينَ *un homme parmi les Musulmans, un certain musulman etc...*

Remarque. On voit que dans ces ex., l'article peut être rendu en franç. de diverses manières y compris par des adj. ou art. indéfinis.

c) A signaler aussi l'emploi de l'article devant les noms de nombre pour exprimer une approximation.

مَا بَيْنَ العِشْرِينَ سَنَةً إِلَى الثَّلَاثِينَ سَنَةً — *entre les vingt à trente ans.* (*Ibid.*, 183)

d) Le mot « nu » ou muni de l'article, peut se rendre en français par un article partitif.

وَاللهِ لَا يَشْرَبُ مَاءً (= المَاءَ) حَتَّى يَرِدَ رَبِيبٌ — *par Allah, il ne boira point d'eau tant que R. ne sera pas arrivé à l'aiguade.* (*Aġ.* VI, 128)

e) L'article peut se substituer à un pronom affixe ; cf. p. 266 l. 1.

§ 278. — **Qualification simple**. Sur la qualification par état d'annexion, cf. § 284.

a) La qualification simple consiste dans l'apposition à un nom (§ 207 *b*) d'un thème adjectival ou participal qui a le genre, le nombre, le cas, l'état de détermination ou d'indétermination de ce nom. Sur la concordance du nom et de ce terme faisant fonction d'épithète, cf. ex. § 241-244.

b) Dans des expressions où la même épithète est constamment juxtaposée au même nom déterminé, celui-ci peut perdre l'article, tandis que l'épithète le conserve. Il s'agit selon toute vraisemblance d'un empiètement de l'état d'annexion (§ 281) sur l'état appositionnel ; il demeure rare dans la langue classique (1).

رَبِيعُ الأَوَّلُ — [*le mois de*] *rabîʿ I*

جُمَادَى الثَّانِيَةُ — [*le mois de*] *jumâdâ II*

مَسْجِدُ الجَامِعُ — *la mosquée cathédrale* (Jâḥ. 133 en bas)

c) En poésie ou en prose rythmée et rimée (*sajʿ*), pour des raisons de style (appel de rime, désir de ne pas rejeter un mot bref en finale), il arrive quelquefois qu'un terme s'insère entre le nom et son épithète.

(1) Ce fait est d'une grande fréquence dans des dialectes vivants ; cf. Féghali, *Synt.* 134 en bas. suiv.

فِي ذٰلِكُمْ بَلَاءٌ مِنْ رَبِّكُمْ عَظِيمٌ	*en cela [est] une dure épreuve de votre Seigneur.* (*Cor.* VII, 141) (appel de rime)
صَبَرَتْ فِي يَدِي صَفِيحَةٌ لِي يَمَانِيَةٌ	*[me] résista en la main, une lame à moi yéménite.* (Buḫ. III, 136)

§ 279. — **Apposition proprement dite** (1). On ne suivra pas les grammairiens arabes dans la distinction instituée par eux entre le *permutatif* ou *badal (Louis XIV, roi de France)*, — le *corroboratif* ou *tawkīd (la ville, en totalité, en partie*, etc.*)*, — l'*apposition complétive* ou *ʿaṭf al-bayān (le roi de France, Louis XIV)*. Cette distinction relève de la stylistique, non de la syntaxe car, dans ces trois tournures, il s'agit constamment d'un état appositionnel dans lequel un terme déterminé se trouve précisé par un *appositif qui prend le cas du terme qui précède*. Si l'appositif est un pronom, celui-ci correspond en genre, en nombre et en cas au mot qu'il précise.

خَرَجْتُ أَنَا	*je sortis, moi* (= *moi, je sortis*) ; cf. § 252 *a*.
زَيْدٌ هٰذَا	*Z., celui-ci* (= *ce Z.-ci*) ; cf. § 259.
وَالَّذِي خَلَقَ الْأَزْوَاجَ كُلَّهَا	*par [celui] qui a créé tous les couples !* (*Cor.* XLIII, 11) (corroboratif)
سَمِعْتُ أَبَا حَمْزَةَ رَجُلًا مِنَ الْأَنْصَارِ	*j'entendis A. Ḥ., un homme parmi les A.* (Buḫ. III, 6) (permutatif)
خَرَجَ مَعَهُ مُؤَدِّبُهُ عَبْدُ الصَّمَدِ	*avec lui partit son précepteur ʿA.* (*Aġ.* VII, 3) (apposition complétive)
عَلِيُّ بْنُ الْجَهْمِ الشَّاعِرُ	*le poète ʿAlī ibn al-Jahm.* (*Aġ.* II, 208)

Remarques. 1° dans le dernier ex., *ʿAliyⁿ* a perdu sa *nûnation* comme s'il était en état d'annexion sans *bnᵘ* ; cf. p. 124 *Rem. b*.

2° l'arabe utilise plus souvent le permutatif que l'apposition complétive.

(1) Par apposition, on entendra ici le complexe *nom* + *nom*, quoique, on l'a dit, le complexe *nom* + *épithète* constitue lui aussi un état appositionnel dans lequel toutefois il y a un accord en genre et en nombre.

B. Etat d'annexion

§ 280. — On lui donne aussi le nom de *rapport d'annexion* ou *d'état construit*. Il consiste en la juxtaposition de deux ou plusieurs termes groupés de telle sorte que le premier est déterminé par le deuxième, le deuxième par le troisième, etc. *L'état d'annexion est donc un procédé de détermination*. Le dernier terme équivaut à un *complément déterminatif*(1). Il est toujours au cas indirect. La fonction des termes est précisée à la fois par leur position et par la flexion du terme déterminant (2).

L'état d'annexion, selon la nature des composants, exprime deux notions générales, la *dépendance* et la *qualification* (3).

§ 281. — **Annexion de dépendance**. *a*) Dans cette annexion, le 1er terme est déterminé *grammaticalement et sémantiquement* par le terme qui suit ; il ne prend jamais l'article أَلْ ; le dernier terme ne le prend que si le sens l'exige.

قَصْرُ مَلِكٍ *le palais d'un roi* قَصْرُ الْمَلِكِ *le palais du roi*

Remarques. 1° Rien ne rend en arabe la préposition *de* ou les articles contractés *du* (= *de le*) et *des* (= *de les*) du français.

2° L'arabe est obligé de recourir à des tournures prépositionnelles pour rendre : *un palais de roi* ; cf. § 288 *b*.

b) En principe, rien n'empêche d'avoir un état d'annexion de quatre termes ou même davantage. Pour des raisons d'élégance, l'arabe se borne pourtant le plus souvent à des annexions de trois termes et l'on trouve les combinaisons suivantes :

---

(1) C'est à dessein qu'on n'emploiera pas *complément de nom*, car on verra que le terme déterminé peut être un mot de valeur adjectivale.

(2) A la différence du latin, par ex., où la flexion seule suffisait à marquer le rapport des termes : *aureaque Hesperidum... mala* (Lucrèce).

(3) Les grammairiens arabes distinguent déjà l'annexion grammaticale (*idâfa lafziyya*) et l'annexion sémantique (*idâfa ma'nawiyya*).

1er TERME	2me TERME	3me TERME
a) nom sans article ni *nûnation*	*a)* nom déterminé ou indéterminé ou pronom affixe ou démonstratif	
b) id.	*b)* nom sans article ni *nûnation*	*b)* nom déterminé ou indéterminé ou pronom affixe ou démonstratif

c) Cette annexion marque que le premier terme est dans la dépendance du déterminant : *dépendance réelle, appartenance, rapport de la partie au tout, de l'individu au groupe* ; elle peut marquer aussi le *rapport de cause à effet* ou le *lien originel.*

كَلْبُ زَيْدٍ *le chien de Z.* كِتَابِي *le livre de moi = mon livre*

نَاحِيَةُ بَغْدَادَ *la région de Bagdâd* بَابُ الدَّارِ *la porte de la maison*

مُشْرِكُو أَهْلِ مَكَّةَ *les polythéistes de la population de la Mekke.* (Buḫ. III, 22)

ذُبَابُ الْمَاءِ *l'araignée d'eau* تَمْرُ الْكُوفَةِ *les dattes de Kûfa*

صَرِيعُ الْغَوَانِي *la Victime des Belles* (surnom du poète Muslim)

سَبَبُ قَتْلِهِ *la cause de son assassinat*

§ 282. — Quand le déterminant est commun à plusieurs termes, il se place, en arabe classique, aussitôt après le premier terme de l'énumération ; on le « rappelle » alors par un pronom affixe (1).

ذِكْرُ عَدِيٍّ وَنَسَبِهِ وَقِصَّتِهِ وَمَقْتَلِهِ *mention de ʿA., de sa généalogie, de sa vie et de sa mort.* (*Aġ.* II, 97)

§ 283. — Quand une épithète s'applique au premier terme, elle prend l'article et se rejette après le dernier terme.

كِتَابُ اللهِ الْعَزِيزُ *le saint livre d'Allah*

يَدُهُ الْيُمْنَى *sa main droite*

(1) Dans la prose moderne et aussi dans certains dialectes vivants (cf. Féghali, *Synt.*, 207 *Rem.* 4), on dit, comme en franç. : *la naissance, la vie, la mort du Prophete.*

§ 284. — **Annexion de qualification** (1). Cette annexion diffère *sémantiquement* de la précédente à deux points de vue. En premier lieu, elle ne marque pas la dépendance, mais note la qualité qui s'attache à q.qn ou q.qc., la nature, la matière d'un objet. En second lieu, le premier terme de l'annexion de qualification est grammaticalement déterminé puisque lui non plus ne peut prendre l'article ou la *nûnation*, mais sémantiquement il ne représente pas un objet déterminé (cf. plus bas).

Cette annexion se réduit à deux termes. On trouve deux combinaisons possibles :

1re Combinaison :

premier terme	*second terme*
substantif sans article, ni *nûnation*	substantif ou *maṣdar* ou toponyme

فِتْيَانُ صِدْقٍ	*des hommes de fermeté* (*Aġ.* II, 169)
رَجُلُ ثِقَةٍ	*un homme de confiance*
خَاتَمُ فِضَّةٍ	*une bague d'argent*
ثَلَاثَةُ أَوْلَادٍ	*une triade d'enfants, trois enfants* (§ 328 *b*)
مَدِينَةُ بَغْدَادَ	*la ville de Baġdâd*
شَهْرُ رَمَضَانَ	*le mois de ramaḍân*

Dans les 4 premiers ex., les seuls qui puissent être déterminés ou indéterminés sémantiquement, la détermination sémantique s'obtient par أَلْ devant le second terme (2).

خَاتَمُ الفِضَّةِ	*la bague d'argent*

(1) On groupera sous cette désignation les diverses espèces d'annexions étudiées par Reckendorf, *Synt. Verh.*, § 69-73, qui présentent toutes ce trait commun de ne plus marquer la dépendance.

(2) Parfois on a l'article à chaque terme, ce qui est rare : المَرْأَةُ الشَّوْهاءُ *la méchante femme.* (IQ. IV, 117)

2me COMBINAISON :

premier terme	*second terme*
mot de valeur adjectivale sans article ni *nûnation*, ou déterminé par l'article	nom commun au cas indirect déterminé par l'article

رَأَيْتُ بِنْتًا حَسَنَةَ الوَجْهِ — *j'ai vu une fille belle de visage.*

رَأَيْتُ الوَلَدَ الحَسَنَ الوَجْهِ — *j'ai vu l'enfant beau de visage.*

Dans ces deux tournures, l'épithète est traitée normalement en ce qui concerne le genre et le nombre, mais se trouve *toujours* déterminée. Dans le dernier exemple, il est d'ailleurs visible que أَ dans أَلْحَسَن est non un article, mais un démonstratif-relatif (§ 424). Au surplus, les grammairiens arabes n'ont pas manqué d'exercer leur subtilité sur les moyens de substituer à cette annexion qualificative une tournure avec spécificatif (§ 289) comme :

مَرَّ بِابْنَتِ الحَسَنَةِ وَجْهًا — *il passa près d'une fille belle quant au visage.*

§ 285. — Il convient de rattacher à l'annexion de qualification les états d'annexion où, comme premier terme, on a un participe actif ou un *maṣdar*. La syntaxe du second terme se présente assez flottante parce que, dans l'esprit du sujet parlant, une des valeurs de ces termes peut prévaloir sur les autres.

§ 286. — **Annexion du participe actif.** *a*) La valeur nominale du participe actif prévaut et, par suite, on a une annexion : 1° quand le complexe *participe* + *complément* est sujet de la phrase ; — 2° quand le participe est au mas. pl. avec apocope de نَ (1).

عَائِدُ المَرِيضِ يَخُوضُ فِي الرَّحْمَةِ — *le visiteur du malade baignera dans la miséricorde.* (Ḥadîṯ)

وَمَا نَحْنُ بِتَارِكِي آلِهَتِنَا — *et nous ne serons pas des «néglecteurs» de nos divinités.* (*Cor.* XI, 53)

b) Le sujet parlant a au contraire le choix entre un état d'annexion et une tournure semi-verbale, si le complexe *participe* + *complément* est attribut dans une phrase nominale.

(1) Reckendorf, *Verb.*, 187, 188.

إِنَّكَ جَامِعُ النَّاسِ — *tu [es] le « collecteur » des hommes.* (*Cor.* III, 9)

إِنَّكَ جَامِعُ النَّاسَ — *tu [es] celui qui réunira les hommes.* (Variante au verset précédent admise par les commentaires)

عَنْ يَمِينِ الدَّاخِلِ الدَّارَ الْمُبَارَكَةَ — *à droite de celui qui entre dans le Temple béni.* (I Jubayr, éd. de Goeje, 267); sur la valeur de أل ici, voir § 424 *a* et ci-dessus § 284, 2°.

§ 287. — **Annexion du masdar**. Des faits analogues se produisent avec un *maṣdar*.

a) La valeur nominale du *maṣdar* prévaut quand ce terme est le premier d'une annexion.

أَكْثَرْتَ دَقَّ الْبَابِ — *tu as multiplié [l'action de] frapper la porte* (= *tu as fréquemment frappé à la porte*). (*Aġ.* II, 382)

b) Le *maṣdar* a toutefois une valeur verbale et a un complément au cas direct (1), quand ce complément vient après une annexion ou quand ce complément ne suit pas immédiatement le *maṣdar*.

أَنْكَرْتُ لُبْسَكَ هٰذَا الْكِسَاءَ — *je blâme ton port de ce vêtement* (= *que tu portes ce vêtement*). (Jâḥ. 62)

إِطْعَامٌ فِي يَوْمٍ ذِي مَسْغَبَةٍ يَتِيماً — [*son devoir sera de*] *nourrir, par un jour de disette, un orphelin.* (*Cor.* XC, 14)

Si le complément direct est pronominal, il est introduit par لِ ou إِيَّا. (§ 256 *b*).

سَبَبُ عِشْقِهِ إِيَّاهَا — *la cause de son amour pour elle.* (*Aġ.* II, 129)

بَلَغَنِي ذِكْرُ أَبِي الْعَاصِ لَنَا — *m'est parvenue la mention [que faisait] Abû l-ʿĀṣ, de nous.* (Jâḥ. 182)

§ 287bis. — Il arrive souvent, surtout dans des propositions circonstancielles de temps, que l'on ait un verbe ou une proposition semi-verbale avec participe actif, comme second terme d'une annexion. Ce second terme équivaut en somme à un *maṣdar*.

---

(1) On ne fera pas place ici aux constructions admises par la subtilité des grammairiens arabes, dans certains cas.

يَوْمَ مَاتَ = يَوْمَ مَوْتِهِ — *le jour où il mourut.*

يَوْمَ هُمْ بَارِزُونَ — *le jour où ils seront comparaissants.* (*Cor.* XL, 16)

هٰذَا يَوْمُ لَا يَنْطِقُونَ — *voici le jour où ils ne parleront pas.* (*Cor.* LXXVII, 35)

b) Parfois aussi, dans le même cas, on voit alterner le *maṣdar* avec un verbe précédé de أَنْ appelée *'an maṣdariyya.*

وَقْتَ أَنِ ٱسْتَتَرَ ou ٱسْتِتَارِهِ — *au moment où il se cacha.*

§ 288. — **Substitution d'un état prépositionnel à un état d'annexion.** L'état d'annexion, dans quelques cas, est impropre à rendre certaines nuances de la pensée ou en rend l'expression embarrassée. Dès l'époque classique, l'arabe a dû lui substituer des tournures prépositionnelles avec لِ (§ 311 *b*) ou مِنْ (§ 302 *c*) (1).

a) Pour des raisons de style ou de clarté.

إِنَّا لَهُ لَحَافِظُونَ (= إِنَّا لَحَافِظُوهُ) — *nous [serons] pour lui assurément des protecteurs.* (*Cor.* XII, 63 et aussi XII, 81) ; inversion amenée par appel de rime qui exige l'emploi de لَهُ.

إِلَى الظِّلِّ مِنْ بَيْتِ أَبِي مُوسَى — *à l'ombre de la demeure d'A.* (*Aġ.*); pour éviter un état d'annexion de quatre termes ; cf. § 281 *b*.

فِي الجَانِبِ الشَّرْقِيِّ مِنَ النَّهْرِ — *sur la rive orientale du fleuve* ; l'emploi de مِنْ permet d'éviter le rejet de الشَّرْقِيِّ après النَّهْرِ ce qui est obligatoire (§ 283) dans l'état d'annexion mais créerait une équivoque, car on pourrait également comprendre : *sur la rive du fleuve oriental.*

b) Pour conserver l'indétermination d'un terme qui, en état d'annexion, serait déterminé.

---

(1) De même les dialectes vivants d'Afrique du Nord emploient *dyál* (au Maroc) ou *mta·* dans l'état d'annexion ; pour le Liban, cf. Féghali, *Synt.*, 208.

إِبْنٌ مِنْ أَبْنَاءِ الْمُلُوكِ	*un fils parmi les fils de roi,* *un fils de roi.*
إِنَّ بِنْتاً لِعَبْدِ الْمَلِكِ	*une fille d'ʿA.* (*Aġ.* II, 368)

c) Pour conserver à un thème adjectival d'intensité, à un participe actif ou à un *maṣdar* leur valeur verbale qui se dégraderait s'ils étaient en état d'annexion ; dans ce cas لِ est seule employée (§ 327 *c*).

هُمْ سَمَّاعُونَ لِلْكَذِبِ (= يَسْمَعُونَ الْكَذِبَ)	*ils sont très* [*enclins*] *à écouter le mensonge.* (*Cor.* V, 46)
[كَانَ] مُدْمِناً لِلْحَجِّ (= يُدْمِنُ الْحَجَّ)	*il était zélé pour le pélerinage,* *il faisait souvent le pélerinage.* (*Aġ.* VI, 21)
صَوْناً لِنَفْسِي (= لِأَصُونَ نَفْسِي)	*comme protection pour moi-même.* (Reckendorf, *Synt.*, 249)

Remarque. On voit que dans ce dernier cas, il s'agit toujours de thèmes en rapport avec des verbes pouvant avoir un régime direct.

C. Spécificatif

§ 289. — Sous le nom de *spécificatif,* les grammairiens arabes désignent un *complément de nature* employé asyndétiquement après un verbe, un adjectif, un élatif ou un superlatif. Ce complément est un nom ou un *maṣdar* au cas direct indéterminé comme tous les termes circonstanciels en arabe. Le franç. le rend de diverses manières. Parfois il tient lieu d'un complexe prépositionnel avec مِنْ ou avec بِ.

تَزِيدُ عِشْقاً	*tu croîtras en passion.* (*Aġ.* III, 44)
بِنْتٌ حَسَنَةٌ وَجْهاً	*une fille belle quant au visage;* cf. § 284, 2°.
مَا رَأَيْتُ أَعْرَابِيّاً أَشَدَّ ضِرْساً	[*jamais*] *je n'ai vu bédouin à la dent plus longue.* (IQ. I, 178)
كَانَ أَطْيَبَ النَّاسِ صَوْتاً	*il était le plus doux des hommes par le chant* (= *son chant était le plus doux du monde*). (*Aġ.* II, 204)

(بِالطِّيبِ =) يَمْلَؤُهَا طِيباً *il l'emplit de parfum.* (*Aġ.* II, 399)

D. Complexes prépositionnels

§ 290. — L'arabe classique, comme d'autres langues, a deux sortes de prépositions :

a) Les unes ont gardé une valeur précise et sont des *maṣdar* au cas direct faisant fonction de termes circonstanciels en état d'annexion (§ 209) ; cf. le franc. : *pendant, durant, à cause de*, etc.

b) Les autres sont des mots qui ont eu, eux aussi, à l'origine, une valeur précise, en partie conservée, mais qui sont, en général, réduits au rôle de mots-outils (cf. le franc.: *à, de, par*, etc. ; en arabe : ـِ , لِ etc.). Ces prépositions jouent, en arabe, un rôle considérable ; elles ont des emplois très souples et très variés, mais leur histoire est à peine commencée. Il semble que l'ancienne langue en ait fait un usage restreint. La décadence des flexions casuelles disparues de la langue parlée et inapparentes, pour la plupart, dans l'écriture, en a accru l'importance. Ces mots-outils sont indispensables à la clarté d'une langue abstraite.

L'exposé qui suit doit beaucoup aux ouvrages de Nöldeke, Wright, Brockelmann et Reckendorf auxquels nous avons emprunté de nombreux exemples. On a cherché toutefois à mettre ceux-ci en valeur suivant une autre méthode. En arabe, en effet, mieux qu'en beaucoup d'autres langues, les divers emplois des prépositions peuvent être expliqués et légitimés par le développement de leur sens primitif. C'est ce que nous nous efforcerons de montrer, sans insister sur leurs emplois habituels, mais sur ceux qui, tout fréquents qu'ils soient, paraissent aberrants. Il convient d'ailleurs d'observer que la préposition établit un rapport entre les éléments du langage dont la valeur est variable et qui influent sur sa signification.

§ 291. — Les noms-prépositions, comme les prépositions proprement dites, gouvernent le cas indirect, sans tenir compte, comme dans d'autres langues, de l'état de repos ou de mouvement.

بِ

§ 292.— بِ est l'une des vieilles prépositions sémitiques. Brockelmann (1) semble lui reconnaître pour sens primitif, en arabe, celui de *dans* qui est aussi celui de فِي . La signification essentielle de بِ est, semble-t-il, la *contiguïté*, le *contact étroit*, avec une nuance de dépendance. S'il en est ainsi, le sens le plus précis de cette préposition se retrouverait dans son emploi avec un grand nombre de verbes (cf. § 202) (2), où la contiguïté est, en général, apparente. A côté de cet emploi, cette préposition se rencontre aussi comme une sorte de copule d'état. Enfin elle a très souvent aussi un sens « instrumental ».

a) Sens de *contiguïté pure*.

فَرَبَطُوا بِسَارِيَةٍ — *et ils le lièrent à une colonne.* (Buḫ.)

قَدْ رَغِبَتْ بِصِلَةِ بَلَدِهَا بِبَلَدِهِ — *elle désira unir son royaume au sien.* (*Aġ.*)

الَّذِي فَعَلَ بِكَ مَا فَعَلَ — *qui t'a joué un si mauvais tour.* (*Aġ.*)

b) Sens de *contiguïté* où l'on admettrait aussi bien l'usage de فِي .

كَانَ بِالْمَدِينَةِ تَاجِرٌ — *il y avait dans la ville un marchand.*

بِيَدِهِ سَيْفٌ — *en sa main* [*est*] *un sabre.* بِالأَمْسِ *hier*

بَعْدَ ذٰلِكَ بِدَهْرٍ — *quelque temps après.*

c) Sens de *contiguïté* intime avec notion de *dépendance*, quand on veut dire : *en y comprenant, en y joignant.*

أَعْطَاهُ مِئَتَيْنِ مِنَ الإِبِلِ بِرُعَاتِهَا — *il lui donna 200 chameaux et les bergers avec.* (*Aġ.*)

إِشْتَرَى الحِمَارَ بِلِجَامِهِ — *il acheta l'âne avec sa bride.*

---

(1) *Grund.*, II, 363.

(2) C'est le *bâ' t-ta'diya*, le « *b* de transitivité » des grammairiens arabes. Reckendorf, *Synt.*, 238, paraît avoir renoncé à une distinction générale de la contiguïté et de l'instrumental.

d) Sens de *contiguïté* avec notion d'*accompagnement*, de *transmission*, d'où l'emploi de بِ avec les *verbes de mouvement* (cf. § 202) ainsi qu'avec d'autres verbes dont la liste est donnée par Brockelmann, *Grund.*, II, 365 et Reckendorf, *Synt.*, 336-7.

ذَهَبَ بِـ *s'en aller en tenant, en tirant avec soi, emporter, emmener.*

جَاءَ بِـ *venir en tenant contre soi, en tenant avec soi, apporter, amener,* (d'où *jâb / ijib*)

صَاحَ بِـ *crier après q. qn. pour qu'il s'approche, appeler q. qn.*

سَمِعَ بِـ *entendre dire, apprendre*

عَلِمَ بِـ *savoir* أَمَرَ بِـ *ordonner de*

ذَهَبَتْ سَلْمَى بِعَقْلِكَ *S. t'a ravi la raison.*

إِسْتَقْبَلَهُ رُسُلُهَا بِالْهَدَايَا *ses ambassadeurs allèrent à sa rencontre avec des cadeaux.* (*Aġ.*)

لِيُعَرِّفُوهُمْ بِالْحَقِّ *pour qu'ils leur fassent connaître la vérité.* (IḪ)

e) Sens de *contiguïté* abstraite quand il s'agit de dire : *au sujet de, à l'endroit de.*

نَفَسْنَا بِهِ عَنِ الْقَتْلِ *nous renonçâmes à le tuer.* (*Aġ.*)

ضَاقَتِ الدُّنْيَا بِجَمِيلٍ *le monde fut trop étroit pour J.* (*Aġ.*)

تَأْتِي الْمُعْجِزَةُ شَاهِدَةً بِهِ *le miracle vient pour en témoigner.* (IḪ)

أَنْتَ أَحَقُّ بِالْمُلْكِ مِنْ أَخِيكَ *tu es plus digne de la souveraineté que ton frère.* (*Aġ.*)

§ 293. — Il importe de considérer à part l'emploi de بِ en phrase nominale, soit avec son sens plein, soit avec une valeur de mot-outil, de copule d'existence. Elle introduit alors l'attribut qui est au cas indirect.

a) Elle apparaît dans les ex. suivants, avec son sens plein de contiguïté nuancée, comme il a été dit au § précédent :

إِنَّا بِخَيْرٍ	*nous [sommes] dans, avec le bien (= nous allons bien).*
فَإِنَّهُ بِمَعْزِلٍ مِنَ الْمُرَادِ	*car cela [est] hors de la question.* (IḪ)
هَلْ بِالْمَوْتِ عَارٌ	*la honte [est-elle] liée à la mort ? la mort est-elle une honte ?*
بِهِ دَاءٌ (= فِيهِ دَاءٌ)	*en lui [est] un mal ; il est malade.*
مَا بِي (= مَا عِنْدِي) أَنْ أَكُونَ جَزِعْتُ	*il n'est pas en moi que je doive m'émouvoir (= je ne saurais me sentir ému).*

b) Elle apparaît comme outil grammatical, quelquefois dans des phrases affirmatives, le plus souvent en phrases négatives (§ 377 *b* et 378).

أَوَلَمْ يَرَوْا أَنَّ اللهَ بِقَادِرٍ ... عَلَى أَنْ يُحْيِيَ الْمَوْتَى	*eh quoi ! ne savent-ils pas qu'Allah est capable de ressusciter les morts ?* (*Cor.* XLVI, 33)
مَا رَبُّكَ بِظَلَّامٍ لِلْعَبِيدِ	*ton Seigneur n'est pas un oppresseur pour ses serviteurs.* (*Cor.* XLI, 66)

De là, l'emploi de بِ après إِذَا, en subordonnée nominale, pour noter la surprise (§ 461 *b*).

لَمَّا تَوَسَّطْتُ الدَّرْبَ إِذَا أَنَا بِصَوْتٍ	*quand je fus au milieu de la rue, voici que j'entendis une voix.*

A noter aussi la présence de بِ explétif dans :

بِأَسْرِهِمْ بِأَجْمَعِهَا	*toute, tous,* etc.
بِعَيْنِهَا بِنَفْسِهِ	*lui-même, elle-même,* etc.

qui disparaît en état appositionnel :

أَهْلُ الْكُوفَةِ أَجْمَعُهُمْ	*tous les gens de Kûfa.*

c) C'est encore comme copule que بِ apparaît très fréquemment après la négation d'existence لَيْسَ (§ 378), plus rarement après un verbe d'existence (§ 196) ou d'estimation (§ 187) en phrase négative.

Dans cette tournure, l'attribut au cas indirect pourra toujours alterner avec un attribut au cas direct.

لَسْتَ مُرْسَلًا (= بِمُرْسَلٍ) — *tu n'es pas envoyé par [Allah]! (Cor.* XIII, 43)

لَا أَظُنُّهُ بِثَبْتٍ (= ثَبْتًا) — *je ne le crois pas sûr.* (Reckendorf, *Synt.*, 240)

A noter une alternance analogue avec un verbe suivi d'un *maṣdar*.

يُصَلُّونَ بِصَلَاةٍ (= صَلَاةً) — *ils font une prière.*

Remarque. Il semble bien que l'emploi de cette copule ne se trouve qu'exceptionnellement en phrase affirmative, tandis qu'il est courant en phrase négative.

§ 294. — Il convient de suivre l'indication de Brockelmann (1) qui rattache la notion d'*instrumental* à celle de *contiguïté*. Cette notion peut s'accompagner de nuances diverses.

a) Notion d'*instrumental* pur.

قَتَلَهُ بِالسَّيْفِ — *il le tua avec le sabre.*

C'est ce qui explique l'emploi de cette préposition pour introduire le sujet *réel* d'un verbe passif (2).

أُرْضِعْنَا بِهَا — *nous avons été allaités grâce à elle, par elle ; elle nous a allaités.*

b) Notion d'*instrumental* d'*équivalence*, d'*échange*.

أَعْطَاهُ بِأَبْيَاتِهِ أَلْفَ دِينَارٍ — *il lui donna pour ses vers mille dînâr.* (*Aġ.* VI, 15, 17)

فُدِيتَ بِنَفْسِي — *puisses-tu être racheté par mon âme!* (formule de politesse à l'époque classique)

c) Notion d'*instrumental abstrait*.

شَرِّدْ بِهِمْ مَنْ خَلْفَهُمْ — *disperse, par leur exemple, ceux qui [sont] derrière eux! (Cor.* VIII, 59)

---

(1) *Grundr.*, II, 365.

(2) Peut-être ne faut-il pas cependant accorder à *bi*, dans ce cas, le sens que Reckendorf, *Synt.*, 233, semble lui reconnaître. Cf. ci-dessus p. 260 n. 1.

d) Notion d'*instrumental déclaratif.*

لَمْ يُسَلِّمْ عَلَيْهِ بِالْخِلَافَةِ *il ne le salua pas du titre de Khalife.*

e) Notion d'*instrumental de causalité.*

فَرِحْنَا بِذٰلِكَ *nous nous réjouîmes de cela.*

f) *Instrumental* avec nuance de *modalité.*

لَا يَنْزِلُونَ إِلَّا بِأَمْرِهِ *ils ne campaient que sur son ordre.* (*Aġ.*)

De là, l'emploi de بِ pour introduire des termes circonstanciels.

بِالسِّيَاسَةِ *d'une manière politique, habilement.* بِالْحِيلَةِ *par ruse*

§ 295. — C'est évidemment encore comme instrumental que بِ apparaît comme particule de serment : c'est le moyen d'atteindre la divinité, de l'intéresser à son affaire, ce qui rejoint la contiguïté (cf. le latin : *juro per Caesaris caput !*).

بِسْمِ اللهِ (= بِاسْمِ) *au nom d'Allah !* حَلَفْتُ بِاللهِ *j'en jure par Allah !*

بِاللهِ عَلَيْكَ أَنْ *je te conjure par Allah de...*

§ 296. — Notons enfin l'emploi de بِ devant d'autres prépositions ou d'autres particules.

بِدُونِ بِلَا بِغَيْرِ *sans* بِحَسْبِكَ = حَسْبَكَ *il te suffit que...*

بِإِزَاءِ *en face de...* بِأَثَرِي *sur ma trace, après moi.*

فِي

§ 297. — Il convient d'admettre, après Praetorius et Nöldeke, suivis par Brockelmann, que فِي, qui n'existe qu'en arabe, est une haplologie

de بِفِي où فِي signifie *bouche*. Brockelmann en donne pour preuve l'abondance des expressions prépositionnelles que les langues sémitiques ont construites avec بِ.

Tout en ayant ses significations propres, فِي a des emplois voisins de ceux de بِ (1) et note la *contiguïté*, le *rapport étroit*, l'*identité*, tout en n'ayant pas le sens « dominateur » de cette préposition. — D'autre part, فِي rejoint parfois مِنْ.

§ 298. — *a*) Le sens premier de فِي paraît être celui du franç. *dans*, employé dans l'espace, sans mouvement, ce qui confirmerait l'étymologie suggérée.

لَبِثُوا فِي كَهْفِهِمْ — *ils restèrent à l'intérieur de leur caverne.* (*Cor.* XVIII, 24)

Ce sens, trop commun pour que nous insistions, peut se préciser en : *à la surface de, sur, au temps de, sous,* soit au propre, soit au figuré.

فِي البَحْرِ وَالبَرِّ — *sur terre et sur mer.*

فِي خِلَافَةِ عُمَرَ — *sous le califat d'ʿU.*

فِي اليَوْمِ الشَّدِيدِ البَرْدِ — *par une journée particulièrement froide.*

لَمَّا يَدْخُلِ الإِيمَانُ فِي قُلُوبِهِمْ — *la foi n'a pas encore pénétré dans leurs cœurs.* (*Cor.* XLIX, 14)

صَيَّحَ بَنُوهُ فِي وَجْهِي — *ses fils me crièrent à la face.*

b) Dans les cas où l'on aurait : *verbe inchoatif* + *verbe à l'inacc.* (cf. § 193), ce second verbe est souvent remplacé par un *maṣdar* précédé de فِي, mais dans cette construction, il y a en général une nuance d'effort, la notation d'une action longue et difficile.

لَمَّا أَخَذَ تَعَالَى فِي خَلْقِ آدَمَ — *quand le Très-Haut se mit à créer Adam...*

De là l'emploi de فِي après des verbes exprimant l'application à une tâche.

---

(1) On a signalé § 292 *b*, 293 *a* des emplois où بِ peut alterner avec فِي.

دَخَلَ فِي التَّعَلُّمِ — *il se consacra à l'étude.*

سَعَى فِي حَاجَتِهِ — *il s'employa à réaliser son affaire.*

c) Cette proposition exprime aussi la *notion de milieu*, d'*ambiance* (en franç. : *parmi, entre, à la tête de*).

أَرَانِي فِي بَنِي حَكَمٍ غَرِيباً — *je me considère* [*comme*] *étranger parmi les B. H.*

بَعَثَ خَالِداً فِي جَيْشٍ — *il envoya H. à la tête d'une armée.*

لِتُفَرِّقُوهَا فِي أَهْلِ الحَاجَةِ — *pour les partager entre les indigents.*

d) De là, on passe au sens abstrait de : *au sujet de, à l'égard de, sur.*

تَفَكَّرَ فِي ذٰلِكَ — *il réfléchit là-dessus, sur ce point.*

صَنَّفَ كِتَاباً فِي النَّحْوِ — *il composa un livre sur la grammaire.*

مَا يَقُولُ النَّاسُ فِي عَائِشَةَ — *ce que les gens disaient d'*ʿA.

يُحْسِنُ فِيهِمْ — *il est bon à leur égard.*

كَانَ بَصِيراً فِي صِنَاعَتِهِ — *il était habile en son art.*

عَلِمُوا مَا جَاءَ فِيهِ — *ils surent le dessein dans lequel il était venu.*

§ 299. — Cette préposition se trouve également employée comme *instrumental*, mais, perdant son sens plein, elle n'est qu'un outil pour exprimer un *rapport*, ce qui explique qu'elle alterne si souvent avec بِ ou مِنْ en ces emplois.

a) Rapport de *dimension*.

مِقْدَارُهُ عَشَرَةُ فَرَاسِخَ فِي مِثْلِهَا — *sa superficie* [*est*] *de dix parasonges carrés.*

ضَرَبَ ثَلَاثَةً فِي خَمْسَةٍ — *il multiplia 3 par 5.*

b) Rapport de *comparaison*.

مَا حَيَاةُ الدُّنْيَا فِي الآخِرَةِ إِلَّا مَتَاعٌ — *la vie de ce monde, par rapport à l'autre, n'est que jouissance précaire.* (*Cor.* XIII, 26)

c) Rapport de *spécification*.

أَلشَّرُّ أَخْبَثُ مَا أَوْعَيْتَ فِي ٱلزَّادِ (= مِنَ الزَّادِ)	*le mal [est] la plus mauvaise provision que tu aies faite [pour l'autre monde].*

d) Rapport d'*identité*, où d'ailleurs فِي reprend son sens étymologique.

فِي اللهِ حَكَمٌ عَدْلٌ	*en Allah [se trouve] un juge équitable, Allah [est] un juge équitable.* (Buḥturî, *Ḥamâsa*, n° 373)
لَقَدْ كَانَ لَكُمْ فِي رَسُولِ اللهِ إِسْوَةٌ	*pour vous se trouve, dans l'Apôtre d'Allah, un exemple.* (*Cor.* XXXIII, 21)
لَيْسَ مِنْهَا فِي شَيْءٍ	*il n'en est rien.* (IḤ) ; à rapprocher de لَيْسَ ذٰلِكَ بِشَيْءٍ *cela ne vaut rien.*

مِنْ

§ 300. — مِنْ est générale en sémitique. Elle indique le *point de départ*, l'*origine* et, en assignant à un être sa place ou sa valeur en partant d'un point, le *rapport*. Ce sens s'est si largement développé que مِنْ passe à la signification d'*identité* (1).

§ 301. — *a*) مِنْ indique le *point de départ* dans le temps et l'espace et s'oppose à إِلَى qui marque l'arrivée ; cf. § 308 *a* ; elle n'est pas identique à عَنْ (§ 304).

خَرَجَ مِنَ الكُوفَةِ إِلَى بَغْدَادَ	*il alla de Kûfa à Baġdâd.*
عَبَدَ اللهَ مِنْ شَبَابِهِ	*il adora Allah dès son enfance.*

b) مِنْ indique l'*origine*, qu'il s'agisse d'une personne ou d'un lieu.

(1) Brockelmann, *Grundr.*, II, 397.

فَلَمَّا كَثُرَ ذٰلِكَ القَوْلُ مِنْهُمْ قَالَ	*quand cette phrase de leur part se fut souvent répétée, il dit :* (Jâḥ. 30)
بِأَنْ لَا يَبِيعُوا لَهُمْ وَلَا يَشْتَرُوا مِنْهُمْ	*à la condition qu'ils ne leur vendent, ni ne leur achètent.* (ʿAynî)
قَالَ : أَنَا رَجُلٌ مِنَ الكُوفَةِ	*il dit : «Je suis originaire de Kûfa».*

c) Cette notion d'origine conduit à celle de *passage par*, en allant d'un endroit à un autre, et à celle d'*intermédiaire*, de *moyen*.

إِذَا نُظِرَ إِلَى الشَّمْسِ وَالقَمَرِ مِنْ فَتْقِ السَّحَابِ . . .	*quand on regarde le soleil et la lune à travers la fente des nuages...*
إِنَّ اللهَ يُخَاطِبُ الخَلْقَ مِنْ صُورَةٍ كَمَا كَلَّمَ مُوسَى مِنْ شَجَرَةٍ	*Dieu peut parler aux créatures sous une forme [matérielle] ; [c'est ainsi] [qu]'il a parlé, d'un arbre, à Moïse.*

d) Cette notion d'origine conduit aussi à celle d'*éloignement physique* ou *spirituel*, et à celle de *défense* ou de *crainte* ; de là l'emploi de مِنْ après les verbes ou mots verbaux exprimant la peur, la honte.

يَمْتَنِعُ بِهَا مِنِّي	*par elle, il se défend contre moi.*
أَعُوذُ بِرَبِّ النَّاسِ . . . مِنْ شَرِّ الوَسْوَاسِ	*je cherche refuge auprès du Seigneur des Hommes.. contre le mal du Tentateur.* (*Cor.* CXIV, 1, 4)
لَمْ يَحْتَشِمْ مِنْ طَلَبِ الحَاجَةِ	*il n'a pas eu honte de demander cette chose.* (IQ. III, 122)

Elle alterne avec عَنْ (§ 304), quand cette attitude devient une répugnance déclarée, une défense active.

e) Cette notion d'origine conduit à celle de *cause* en général, et cette préposition introduira le mot indiquant ce qui est à l'origine d'un état ou d'une action.

فَمَا أَدْرِي مِنْ أَيِّ الأَمْرَيْنِ أَعْجَبُ أَمِنْ فِطْنَتِهِ أَمْ مِنْ ذِكْرِهِ	*je ne sais de laquelle des deux choses je [dois] m'étonner : ou de son intelligence, ou de sa déclaration.* (Masʿûdî)

عَادَ . . . رَجُلًا مِنْ رَمَدٍ	*il rendit visite... [à] un homme à l'occasion d'une ophtalmie.* (IQ. III, 44)
أَتَاهُ تَائِبًا مُعْتَذِرًا مِنْ ذَنْبٍ	*il vint à lui, repentant, s'excusant d'un péché.* (IQ. III, 106)
أَظْهَرْنَ مِنْ مَوْتِ النَّبِيِّ شَمَاتَةً	*elles montrèrent de la joie, du fait de la mort du Prophète.* (IQ. III, 116)

§ 302. — La notion d'origine a engendré celle de *rapport* par l'intermédiaire de la notion d'éloignement (1) ; cf. § 301 *d*. Cette préposition notera :

a) Un rapport de *proximité*; d'où l'emploi de مِنْ après les verbes ou mots verbaux signifiant *être proche*.

جَلَسْتُ قَرِيبًا مِنْهُ	*je m'assis près de lui.* (*Aġ.* IV, 335)
مَعَ هٰذِهِ الْمَنْزِلَةِ مِنَ الْخَلِيفَةِ	*malgré ce rang auprès du Khalife.* (Mas'ûdî)
لَمَّا كَانَ الْيَوْمُ الثَّانِي مِنَ الْيَوْمِ الَّذِي قَتَلَهُمْ فِيهِ	*quand arriva le deuxième jour après le jour où il les avait tués...* (Reckendorf, *Synt.*, 265 la note)

b) Un rapport de *parenté* ou de *dépendance* ; de là, fréquemment, l'emploi de مِنْ pour marquer la place d'un être ou d'une chose dans une série ou un groupe, pour noter la précision d'un terme restreint par rapport à un terme plus général.

مَا هٰذَا الْغُلَامُ مِنْكَ	*que t'est ce jeune garçon ?*
فِيهِمْ رَجُلٌ مِنْ قُرَيْشٍ	*parmi eux [était] un homme des Q.* (Qâlî I, 147)
كَانَ يَهْوَى امْرَأَةً مِنْ قَوْمِهِ	*il aimait une femme de sa tribu.* (*Aġ.* VII, 116)
لَأَجْعَلَنَّكَ مِنَ الْمَسْجُونِينَ	*je ferai certes de toi un captif.* (*Cor.* XXVI, 28)
خَرَجُوا إِلَى وَادٍ يُقَالُ لَهُ دُومَةُ مِنْ بَطْنِ الْعَتِيقِ	*ils se rendirent dans une vallée nommée D., dans le val d'al-'A.* (*Aġ.* IV, 398)
مَا لَيْسَ مِنْ عَادَتِهِ	*ce qui n'est pas de son habitude, ce qui ne lui est pas habituel.* (IQ. III, 105)

(1) Brockelmann, *Grundr.*, II, 401 suiv.

إِذَا مَضَى مِنَ اللَّيْلِ ثُلُثُهُ	*quand, de la nuit, s'est écoulé le tiers.* (IQ. III, 300)
جَعَلْتُ فِي نَاحِيَةٍ مِنْهُ حُفْرَةً	*je pratiquai, dans un de ses côtés, un trou.* (Jâḥ. 32)
أَنْ يُعْطِيَهُ قَمِيصاً مِنْ قُمُصِهِ	*qu'il lui donne une de ses tuniques.* (IQ. III, 132)

Dans ces deux derniers ex., la tournure prépositionnelle pourrait être remplacée par un état d'annexion ; mais le sens serait différent ; cf. § 288.

c) Souvent le terme dont on établit le classement, la valeur, au lieu d'être un nom plein, est un terme vague شَيْءٌ ou un relatif : مَا, مَنْ, الَّذِي, ou كَمْ exclamatif : *combien !* La préposition entre alors dans les combinaisons مِنْ... مَنْ , مِنْ... مَا , مَنْ... مِنْ , ou مَا...مِنْ etc., qui précisent ces termes vagues (§ 268 *b*).

يَبْصُرُ . . مِنَ التَّعَارِيجِ مَا يُقَيِّدُ بَصَرَهُ حُسْناً	*il aperçoit des arabesques capables d'enchaîner son regard par leur beauté.* (I. Jubayr)
شَيْءٌ مِنْ أَزْوَاجِكُمْ	*une de vos femmes.* (*Cor.* LX, 11)
عَضَّنِي مِنَ الجُوعِ شَيْءٌ	*j'ai été mordu quelque peu par la faim.*
مِنْهُمْ مَنْ يَلْزِمُكَ	*parmi eux [il en est] qui s'attachent à toi.* (*Cor.* IX, 58)
أَخْرَجَ مَنْ كَانَ فِي سِجْنِ الحَجَّاجِ مِنَ المَظْلُومِينَ	*il fit sortir de la prison d'al-Ḥ. ceux qui étaient injustement incarcérés.*
ذٰلِكَ مِمَّا أَوْحَى إِلَيْكَ رَبُّكَ مِنَ الحِكْمَةِ	*cela [fait partie] de la sagesse que t'a révélée ton Seigneur.* (*Cor.* XVII, 39)
مَا جَاءَكَ مِنَ العِلْمِ	*la science qui t'est venue.* (*Cor.* II, 140)
الَّذِينَ كَفَرُوا مِنْ أَهْلِ الكِتَابِ	*ceux des gens de Livre qui furent impies.*
كَمْ مِنْ مَلَكٍ لَا تُغْنِي شَفَاعَتُهُمْ شَيْئاً	*combien d'anges dont l'intercession ne servira de rien !* (*Cor.* LIII, 26)

d) Cette préposition pourra aussi marquer le rapport de *comparaison* ou de *discrimination* entre deux termes.

أَرَضِيتُمْ بِالْحَيَاةِ الدُّنْيَا مِنَ الآخِرَةِ — *préférez-vous la vie de ce monde à l'autre vie ?* (*Cor.* IX, 38)

وَاللهُ يَعْلَمُ الْمُفْسِدَ مِنَ الْمُصْلِحِ — *Allah sait distinguer le méchant du bon.* (*Cor.* II, 220)

D'où l'emploi de مِنْ après l'élatif de comparaison (§ 319).

أَصْرَدُ مِنْ عَنْزٍ جَرْبَاءَ — *plus frileux qu'une chèvre galeuse.* (Proverbe cité par Qâlî I, 200)

ou après un terme auquel on assigne une certaine expressivité (§ 323 *a*).

اللَّئِيمُ مِنَ الدِّيَارِ — *la plus misérable des demeures*

عَلَى حَالٍ مِنَ الْحَالِ — *en une circonstance très difficile.*

e) C'est encore une notion de précision introduite par مِنْ qu'on trouve dans les expressions suivantes :

كَانَ فِي النِّهَايَةِ مِنَ الْحُسْنِ — *il était au comble de la beauté* (= *il était d'une extrême beauté*) ; on pourrait avoir ici un état d'annexion ; cf. même § *c* et § 320 *a*.

f) A cette notion de rapport de comparaison, doit être rattachée l'utilisation de مِنْ pour « marquer le type », dans des expressions qui équivalent à un *spécificatif* (§ 289) et se trouvent le plus souvent en phrase exclamative.

لِلّٰهِ دَرُّ أَنُوشِرْوَانَ مِنْ رَجُلٍ — *quel homme parfait qu'A. !*

فَقَالَ جَلَّ مِنْ قَائِلٍ — *et [Allah] dit — combien il est auguste quand il parle ! —*

g) C'est une notion analogue que marquera مِنْ employée pour particulariser une constatation (1).

صَادَفْتُ مِنْكَ جَوْهَرَ نَفْسِي — *j'ai trouvé en toi l'essence de mon être.* (Mas'ûdî)

Il peut alterner dans cet emploi avec فِي.

(1) C'est ce que les grammairiens arabes nomment *at-tajrîd* « dépouillement ».

h) Cette même notion de rapport peut se préciser, exprimer la *matière*, l'*usage*.

صَنَمٌ مِنْ ذَهَبٍ *une idole en or.*

بَاقٍ مِنْ زَمَانٍ *un reste de temps*

أَمْ أَجْعَلُ مِنْ جِلْدِهَا حَنْبَلًا *ou ferai-je de sa peau une pelisse ?* (IQ. III, 42)

§ 303. — Quand les faits précédents eurent été bien acquis dans la langue, مِنْ ne fut plus qu'un mot-outil assemblant deux noms en une sorte d'apposition et d'identification. Peut-être ne faut-il point d'ailleurs trop insister sur cette valeur de مِنْ, car on pourrait souvent retrouver le sens originel de cette préposition dans les exemples qui vont être donnés ici.

a) L'utilisation de مِنْ pour noter un rapport de *parenté* ou de *dépendance* (cf. § 302 *b*) mène à des emplois où l'on se trouve, presque sans s'en apercevoir, dans un état d'annexion analytique remplaçant l'annexion synthétique normale (1). Dans certains cas, il est vrai, cette tournure est imposée par le sens (cf. § 288).

مَدَّ يَدًا مِنْهُ *il tendit une main,* contre مَدَّ يَدَهُ *il tendit sa main.*

أَتَتْنَا هَدَايَا مِنْهُ *des cadeaux de lui nous parvinrent,* contre أَتَتْنَا هَدَايَاهُ *ses cadeaux nous parvinrent.*

Dans d'autres cas cependant, cette tournure — fréquente surtout en poésie — paraît noter l'affectivité.

إِجْتَنِبُوا الرِّجْسَ مِنَ الأَوْثَانِ *évitez la souillure des idoles !* (*Cor.* XXII, 30)

فِي العُودِ مِنِّي صَلَابَةٌ *dans mon bois [est] solidité ! (= le bois dont je suis fait [est] solide !)* (Reckendorf, *Synt.*, 258 et aussi les autres ex. poétiques cités par le même).

(1) On trouverait ainsi la sémantique du français *de*, qui, lui aussi, préposition d'éloignement, de rapport, de matière, a été le meilleur outil pour rendre le génitif latin. Un fait analogue s'est produit dans les dialectes vivants de l'arabe avec l'introduction de *dyâl* et *mtâ'* ; cf. § 288.

Dans tous ces ex., il est aisé de retrouver une partie du sens originel de مِنْ, notamment dans l'ex. coranique qui peut aussi signifier : *Evitez la souillure provenant des idoles, au contact des idoles.*

b) Cette préposition apparaît comme explétive dans des phrases affirmatives nuancées d'affectivité ou dans des phrases interrogatives ou négatives.

إِذْ سَمِعْنَا مِنْ مُنَادٍ (= مُنَادِيًا)	*quand soudain nous entendîmes q. qn criant...* (Reckendorf, *Synt.*, 268)
هَلْ لِلْفَتَى مِنْ بَنَاتِ الدَّهْرِ مِنْ رَاقِي[رَاقٍ] (= رَاقٍ)[poët. p.	*[existe-t-il] pour l'homme contre les coups du sort un magicien [capable de l'en préserver]* ? (IQ. II, 308)
مَا نَسِيتُ مِنْ مَقَالَةِ رَسُولِ اللهِ مِنْ شَيْءٍ (= شَيْئًا)	*je n'ai absolument rien oublié des paroles de l'Apôtre d'Allah.* (Buḫ. II, 4)
لَا يَأْتِينِي مِنْ أَحَدٍ (= أَحَدٌ)	*absolument personne ne viendra à moi ;* (cette tournure avec أَحَد est fréquente).

Dans cet emploi, on voit que la tournure prépositionnelle remplace un mot simple, mais donne plus de force à l'expression ; on sent aussi que la préposition conserve partiellement une des valeurs de rapport signalées précédemment § 302 *e-h*.

c) De même la valeur *partitive* ou *distributive* de مِنْ paraît devoir se rattacher au sens de rapport de *dépendance* (cf. § 302 *b* et *c*) (1).

شَرِبْنَا مِنْ مُدَامَةٍ	*nous bûmes du vin.*
وَاسْأَلُوا اللهَ مِنْ فَضْلِهِ	*demandez [à Allah] quelque faveur !* (*Cor.* IV, 32)
أَمَرَ الْمَأْمُونُ بِإِحْصَاءِ وُلْدِ الْعَبَّاسِ مِنْ رِجَالِهِمْ وَنِسَائِهِمْ وَصَغِيرِهِمْ وَكَبِيرِهِمْ	*al-M. prescrivit de dénombrer les descendants d'al-ʿA., tant hommes que femmes, tant jeunes que vieux.* (Masʿûdî)

d) مِنْ se combine avec les *noms-prépositions* (cf. § 209-213, 290 *a*) ; la liste de ces locutions est fournie par Reckendorf. *Synt.*, 222 suiv.

(1) Les grammairiens arabes expliquent en particulier le sens partitif de مِنْ par l'ellipse d'un nom vague comme شَيْء supprimé avant la préposition.

Si dans certains cas la locution prépositive a un sens presque identique à celui de la préposition « nue », dans d'autres cas au contraire مِنْ introduit une des valeurs signalées précédemment.

سَقَطَ مِنْ فَوْقِ السَّطْحِ	*il tomba du haut de la terrasse.* (*Ag.* IV, 420)
وَقَدَّتْ قَمِيصَ [يُوسُفَ] مِنْ دُبُرٍ	*elle déchira la tunique de Joseph, de derrière.* (*Cor.* XII, 25)
مِنْ عِنْدِ الخَلِيفَةِ	*de chez le Khalife.* (IQ. III, 33)

e) Enfin مِنْ entre dans des locutions adverbiales.

مِنْ جَوْفِ اللَّيْلِ	*au plus profond de la nuit.*
بَعَثَتْ بِهَا إِلَيَّ مِنَ الغَدِ	*elle me les envoya dès le lendemain matin.* (*Ag.* IV, 363)
نَفَاهُ مِنْ وَقْتِهِ	*il l'exila sur-le-champ, à l'instant.*

عَنْ

Cette préposition n'existe qu'en arabe. Souvent elle permute avec مِنْ, mais elle a aussi des emplois spéciaux.

§ 304. — Le sens normal et primitif de عَنْ est celui d'*éloignement*, de *séparation nette, définitive*, dans le concret.

a) Grâce à cette préposition, des verbes exprimant soit une position moyenne comme عَدَلَ (cf. § 191 *b*), soit un mouvement sans direction déterminée, indiquent un mouvement d'éloignement ou de recul.

سَافَرَ عَنْ بِلَادِهِ	*il voyagea loin de son pays.*
فَرَّ عَنْ	*s'enfuir loin de* (à rapprocher de فَرَّ إِلَى *fuir vers*)

de là, l'emploi tout indiqué de عَنْ après les verbes signifiant *s'éloigner, reculer, s'abstenir.*

تَنَحَّ عَنِ البَابِ	*écarte-toi de la porte !* (*Aġ.* IV, 291)
أَدْبِرُوا عَنْهُمْ	*tournez-leur le dos !* (Qâlî I, 40)
إِذَا غِبْتَ عَنَّا	*lorsque tu t'absentes loin de nous...* (IQ. III, 32)

De là aussi l'emploi de عَنْ, quand il s'agit de marquer un rapport dans l'espace.

عَنْ يَمِينِهِ ; عَنْ يَسَارِهِ	*à sa droite ; à sa gauche* (on pourrait avoir aussi عَلَى).
قَلْعَةٌ مُتَعَالِيَةٌ عَنِ البَلَدِ	*une forteresse élevée par rapport au pays, dominant le pays.* (Brockelmann, *Grundr.*, II, 407)
فَأَوْسَعُوا لِي عَنْ صَدْرِ المَجْلِسِ	*ils me firent une place au centre, à la place d'honneur de l'assemblée.* (*Id.*, II, 406)

Remarque. Dans ce dernier emploi, on rejoint un des sens secondaires de *min*.

b) عَنْ s'emploiera aussi après les verbes signifiant *découvrir, laisser voir* ; elle introduit tantôt l'objet découvert, tantôt la personne qui constitue le point de départ de l'action.

حَدَرَ اللِّثَامَ عَنْ وَجْهِهِ	*il abaissa le* liṯām *de devant son visage.* (*Aġ.* VII, 37)
يَنْزِعُ عَنْهُمَا لِبَاسَهُمَا	*il écarte d'eux leur vêtement.* (*Cor.* VII, 27)
فَتَقَهَا عَنْ رُقْعَةٍ	*il la déchira, pour sortir un papier.* (Brockelmann, *Grundr.*, II, 406)

c) Dans certains emplois où عَنْ alterne avec مِنْ, elle exprime, semble-t-il, plus de rapidité ou de vigueur dans l'action d'éloigner, d'écarter.

كَادَ يَسْقُطُ عَنْ نَاقَتِهِ	*il faillit tomber de sa chamelle.* (*Aġ.* I, 25)
رَمَى بِالسَّهْمِ عَنْ قَوْسِهِ	*il décocha la flèche de son arc.*

أُخْرِجَ عَنِ الرُّصَافَةِ — *il fut expulsé d'ar-Ruṣâfa.* (*Aġ.* IV, 424 (1)

d) عَنْ introduit aussi l'être ou l'objet que l'on préserve d'un mal ou qu'on prive d'un avantage.

الْمُدَافَعَةُ عَنْ أَمْوَالِهِمْ وَأَنْفُسِهِمْ — *la défense de leurs biens et de leurs personnes.* (IḤ. 108)

لَا تَدَّخِرْ عَنَّا مَا عِنْدَكَ — *n'épargne pas pour nous ce que tu as !* (IQ. III, 231)

L'usage de عَنْ est fréquent avec des verbes des 2me ou 3me forme employés sans complément direct, avec une sorte d'ellipse.

قَاتِلُوا عَنْ أَوْلَادِكُمْ — *combattez pour défendre vos fils.*

خَفَّفَ اللهُ عَنْهُمْ — *Allah a allégé [tout] pour eux.*

A noter aussi l'emploi de عَنْ dans les expressions suivantes pour marquer la privation.

مَاتَ عَنْ وَلَدٍ — *il mourut laissant un enfant.*

بَخِلَ عَنْ نَفْسِهِ — *il se montra avare envers lui-même.*

§ 305. — Toutes ces nuances se retrouvent dans l'abstrait avec des particularités qui proviennent du sens des verbes employés.

a) *Eloignement* pur.

يَصُدُّونَ عَنْ سَبِيلِ اللهِ — *ils détournent de la voie d'Allah.* (*Cor.* XIV, 3)

ذٰلِكَ بَعِيدٌ عَنِ الْحَقِّ — *cela [est] loin de la vérité.*

الْهَرَبُ عَنْ قَضَاءِ اللهِ غَيْرُ مُمْكِنٍ — *fuir le décret d'Allah [est] impossible.*

b) Idée d'*abstention*, de *répulsion*, simple accentuation de l'idée précédente, d'où l'emploi normal de عَنْ après les verbes exprimant ce sens à des degrés divers.

---

(1) A rapprocher de *Cor.* XXII, 40, إِنَّ الَّذِينَ أُخْرِجُوا مِنْ دِيَارِهِمْ بِغَيْرِ حَقٍّ *ceux qui ont été chassés de leurs habitats sans droit.*

أَعرِضْ عَنْ ذِكْرِهِ	*abstiens-toi d'en parler !* (*Aġ.* VI, 194)
لَمْ يَكُفَّ عَنِ السُّوءِ	*il ne s'abstint pas du mal.* (IQ. III, 46)
أَرَغِبْتَ عَنِ ٱسْمِ سَمَّاكَ بِهِ أَبَوَاكَ	*détestes-tu un nom que t'ont donné tes parents ?* (*Aġ.* IV, 196)

c) Idée de *découvrir*, avec les modalités d'emploi signalées dans le concret (§ 304 *b*)

لَا أَسْتُرُ عَنْكَ عَيْبَهُ	*je ne te cacherai pas son défaut.* (Jâḥ. 8)
كَشَفْنَا عَنْ عُيُوبِهِ	*nous dévoilâmes ses défauts.*

d) Il faut rattacher à cet emploi, l'utilisation, dans les mêmes conditions, de عَنْ après les verbes signifiant *pardonner*, car il s'agit en somme d'éloigner un péché, de l'effacer.

لَنُكَفِّرَنَّ عَنْهُمْ سَيِّئَاتِهِمْ	*nous effacerons en écartant d'eux leurs fautes* (= *nous leurs ferons remise de leurs fautes*). (*Cor.* XXIX, 7)
عَفَا اللهُ عَنْهُ (+ ذَنْبَهُ)	*qu'Allah efface en écartant de lui* [*son péché*] (= *qu'Allah lui pardonne !*)
وَيَعْفُو عَنِ السَّيِّئَاتِ	*et il efface* (*en écartant*) *les péchés.* (*Cor.* XLII, 24)

e) عَنْ s'emploiera aussi quand on voudra indiquer, sans violence, l'idée de *détachement*, d'où l'utilisation de cette préposition après des verbes signifiant *négliger*, *se désintéresser de*, *n'avoir pas de goût pour*, *se consoler* ; on rejoint là l'idée de répulsion (cf. ci-dessus *b*).

وَمَا اللهُ بِغَافِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ	*et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites.*
تَشَاغَلَ عَنْهُ	*il s'occupa en se détournant de lui.* (= *il ne s'occupa pas de lui*). (IQ. III, 125)
تَكَاسَلُوا عَنِ الغَزْوِ	*ils négligèrent l'incursion armée.* (IḤ. 145 en bas)
لَمْ يَسْلُ عَنْ لَيْلَى	*il ne se consola pas de L.* (Qâlî I, 213)

f) Comme dans le concret, عَنْ introduit les êtres ou les choses que l'on préserve d'un mal ou qu'on prive d'un avantage.

يَصُونُهُ اللهُ عَنِ البَلَايَا	*Allah le préservera des maux.*
دَفْعاً لِلتَّضَاغُنِ عَنْهُمْ	*pour chasser d'eux la haine mutuelle.* (*Aġ.* IV, 141)
يُرِيدُ اللهُ أَنْ يُخَفِّفَ عَنْكُمْ	*Allah veut alléger pour vous* [*votre sort*]. (*Cor.* IV, 28)

D'où l'emploi de عَنْ après les verbes signifiant *défendre, interdire* pour introduire la chose défendue.

إِنَّ رَسُولَ اللهِ قَدْ نَهَى عَنْ قَتْلِكِ	*l'Apôtre d'Allah a interdit ton meurtre* (= *qu'on te tue*). (*Aġ.* IV, 195)
فَلَمَّا عَتَوْا عَمَّا نُهُوا عَنْهُ...	*quand ils eurent transgressé ce qui leur avait été défendu...* (*Cor.* VII, 166)

§ 306. — Du sens primitif d'*éloignement* qui se retrouve avec de simples nuances dans les emplois qui précèdent, on arrive à des sens secondaires.

a) L'idée d'écarter a conduit à celle de *substituer, remplacer*, rendue en franç. par : *au nom de, à la place de, pour.*

لَنْ تُغْنِيَ عَنْهُمْ أَمْوَالُهُمْ	*leurs biens ne leur tiendront lieu* [*de rien*]. *Cor.* II, 45, 117)
لَا تَجْزِي نَفْسٌ عَنْ نَفْسٍ	*nulle âme ne paiera pour une autre.* (*Cor.* II, 45, 117)
أَنَا أَحْمِلُهَا عَنْكَ	*je la porterai à ta place.* (*Aġ.* VI, 155)
أُرِيدُ أَنْ تَنُوبَ عَنِّي	*je veux que tu me remplaces.* (IQ. III, 80)

b) De la notion de rapport dans l'espace (cf. § 304 *a*), عَنْ est passée logiquement à celle d'un rapport d'*infériorité* ou de *supériorité*, d'où l'emploi de عَنْ après les verbes ou dérivés verbaux signifiant *être incapable de, être trop bas* ou *trop haut*, etc.

هُوَ قَاصِرٌ عَنْ ذٰلِكَ	*il est inapte à* [*faire*] *cela.*
أَيْنَ أَنْتَ عَنْ هٰذَا	*où es-tu par rapport à cela !* (= *comme tu es au-dessus de cela !*)
تَعَالَى عَمَّا يُشْرِكُونَ	[*Allah*] *est trop auguste par rapport à ce qu'ils lui adjoignent* (=*combien Allah est au-dessus des idoles qu'on lui adjoint !*) (*Cor.* XXVIII, 68)

فَضْلًا عَنْ	*outre que, à plus forte raison.*
فَلَوْ كَانَ ذٰلِكَ سَنَةَ أَرْبَعٍ لَكَانَ أَنَسٌ يَصْغُرُ عَنْ ذٰلِكَ	*si cela avait eu lieu en l'an 4, A. aurait été trop jeune pour cela.* (ʿAynî)
شَرُّ خِصَالِ الْمُلُوكِ الْجُبْنُ عَنِ الْأَعْدَاءِ	*le pire des vices des rois [est] la lâcheté devant les ennemis.* (Qâlî I, 198)

c) عَنْ se rencontre encore, souvent en alternance avec مِنْ, pour marquer le *point d'origine*, la *source d'un fait* ou *d'une connaissance*, d'où l'utilisation de عَنْ dans l'*isnâd* d'une tradition auriculaire.

حَدَّثَنَا سُفْيَانُ عَنِ الْأَعْمَشِ عَنْ سَالِمٍ عَنْ جَابِرٍ قَالَ :	*S. d'après al-ʿA., d'après S., d'après J. nous a rapporté oralement* : (Buḫ. II, 278)
أَخَذَ الْغِنَاءَ عَنْهُ	*il apprit de lui le chant.* (*Aġ.* VII, 85)

Dans les cas où عَنْ peut alterner avec مِنْ, peut-être marque-t-elle plutôt l'origine, tandis que مِنْ marquerait le rapport.

مَا يَنْشَأُ عَنْهُ (ou مِنْهُ) مِنَ الْفَسَادِ	*le désordre qui naît de cela.* (IḪ. 435) (1)

Il convient en tout cas de remarquer que cette alternance عَنْ/مِنْ n'apparaît plus dans le concret.

أَخَذَ مِنَّا الدَّرَاهِمَ	*il prit les* dirham *que nous lui tendions.*
عَنْ أَمْرِكَ عَنْ إِذْنِكَ	*sur ton ordre, avec ton autorisation.*
عَنْ هَدِيَّةٍ	*comme cadeau.*

---

(1) Le même auteur paraît employer l'une pour l'autre ; cf. IḪ. I, 181.

إِنْسِلَاخٌ مِنَ الْبَشَرِيَّةِ إِلَى الْمَلَكِيَّةِ *le dépouillement de la nature humaine pour la nature angélique.*

إِنْسِلَاخٌ عَنِ الْبَشَرِيَّةِ إِلَى الرُّوحَانِيَّةِ *le dépouillement de la nature humaine pour le spirituel.*

Mais il faut admettre aussi une erreur d'un copiste.

وَمَا فَعَلْتُهُ عَنْ أَمْرِي	*je ne l'ai pas fait de mon propre chef.* (*Cor.* XVIII, 81)
إِلَّا أَنْ تَكُونَ تِجَارَةً عَنْ تَرَاضٍ مِنْكُمْ	*à moins qu'elle ne soit un commerce par accord mutuel de votre part.* (*Cor.* IV, 29)

d) A l'emploi de عَنْ pour noter l'origine (cf. ci-dessus *c*), on devra rattacher l'utilisation de cette préposition pour introduire la chose qui est à l'origine d'une question, d'une réponse, d'une conversation.

سُئِلَ أَعْرَابِيٌّ عَنِ امْرَأَةٍ	*un bédouin fut interrogé au sujet d'une femme.* (Qâlî I, 198)
بَلَغَنِي عَنْكَ أَمْرٌ قَبِيحٌ	*une chose abominable m'est parvenue sur ton compte.* (IQ. III, 82)
عَنِ النَّبِيِّ قَالَ	[*on rapporte*] *du Prophète qu'il dit :*

§ 307. — Pour la commodité de l'exposé, on groupera ici un certain nombre d'expressions qui semblent *à priori* difficiles à expliquer, mais dont la plupart se rattachent à un des emplois signalés plus haut.

إِلَيْكَ عَنِّي *arrière !*	رَضِيَ اللهُ عَنْهُ *qu'Allah l'agrée !*
قَتَلَهُمْ عَنْ آخِرِهِمْ	*il les tua jusqu'au dernier.*
سَكَتُّ عَنِ النَّبِيِّ	*je me tus à l'égard du Prophète* (= *je cessai d'interroger le P.*) (Buḫ. II, 198)
عَنْ قَرِيبٍ *bientôt*	عَمَّا قَلِيلٍ *sous peu*
مَاتَ عَنْ ثَمَانِينَ سَنَةً	*il mourut à 80 ans révolus.*

Dans ces trois dernières expressions, عَنْ paraît remplacer بَعْدَ *après*, et n'être plus qu'un instrument grammatical vidé en grande partie de son sens primitif ; il en est de même dans

وَ[كَيْفَ] ضَلَّ عَنْهُمْ (= بِهِمْ) مَا كَانُوا يَفْتَرُونَ	*et* [*comment*] *ce qu'ils forgeaient de mensonges, les égara* (*Cor.* VI, 24)

إِلَى

§ 308. Cette préposition indique le *mouvement*, le *point d'arrivée* dans l'espace et le temps, comme le franç. : *vers, jusqu'à.* Elle s'oppose à مِنْ.

سِرْنَا إِلَى بَغْدَادَ	*nous nous en allâmes à Baġdâd.*
صُمْتُ إِلَى المَغْرِبِ	*je jeûnai jusqu'au coucher du soleil.*
أَمَرَ بِهِ إِلَى السِّجْنِ	*il le fit conduire en prison.*

a) Le même sens se trouve, mais dans l'abstrait.

مَالَ إِلَى ذٰلِكَ	*il opina dans ce sens.*
أَجَابَ إِلَى ذٰلِكَ	*il répondit à cette proposition, il acquiesça.*
هُوَ أَحَبُّ إِلَيْهَا	*il lui est particulièrement cher.*
الكَائِنَاتُ الَّتِي لَا سَبِيلَ إِلَى مَعْرِفَتِهَا	*les êtres qu'il n'y a pas moyen de connaître.* (IḪ. 79)

b) إِلَى entre dans certaines locutions où elle conserve d'ailleurs sa signification originelle.

إِلَى فَوْقِ . . . *jusqu'au dessus...* إِلَى وَسَطِ . . . *jusqu'au milieu*

A noter aussi l'expression إِلَى أَنْ + un verbe au subjonctif ou à l'accompli : *jusqu'à ce que* (avec valeur temporelle comme avec حَتَّى), *en vue de.*

غَلَبَ عَلَيْهَا الأُمَمُ إِلَى أَنْ صَارَتْ لِلتُّرْكَمَانِ	*les peuples [successivement] furent maîtres de cette ville jusqu'à ce qu'elle échut aux Turcomans.* (IḪ. 64)
يَدْعُونَهُ إِلَى أَنْ يَحْكُمَ بَيْنَهُ وَبَيْنَهُمْ	*ils le prient de servir d'arbitre entre lui et eux.* (*Aġ.*)

c) De ce sens général, on passe à celui de *proximité*, de *jonction*, de *rapport*, par où cette préposition rejoint certains emplois de لِ et de مِنْ.

إِلَى جَانِبِهِ	*à son côté.*
زَادُوا حِكْمَةً إِلَى حِكْمَةٍ	*ils ajoutèrent sagesse à sagesse.*
هُوَ إِلَى بَنِي أُمَيَّةَ	*il s'apparente, il se rattache aux Omayyades.*
بِالقِيَاسِ إِلَى مَا قَبْلَهُ	*par comparaison avec ce qui était antérieurement.* (IḤ)

لِ

§ 309. — لِ est une préposition de *but*.

a) En arabe classique, elle a perdu presque entièrement son emploi au sens pleinement matériel (1). On ne la trouve plus guère que dans les expressions :

مَضَى لِسَبِيلِهِ	*il continua son chemin.*
فَخَرَّ صَرِيعاً لِلْيَدَيْنِ وَلِلْفَمِ	*et il tomba terrassé sur les mains et la bouche.*
كُلٌّ يَجْرِي لِأَجَلٍ مُسَمًّى	*chacun s'achemine jusqu'à un terme fixé.* (*Cor.* XXXIX, 5)
أَمَرَ بِالصَّلَاةِ لِوَقْتِهَا	*il ordonna de faire la prière en son temps.*
لِسَبْعٍ خَلَوْنَ مِنْ رَجَبٍ	*sept [nuits] s'étant écoulées de rajab* (= *le 8 rajab*).

b) Très vivant, au contraire, est son sens abstrait de *but* et en même temps de *cause* (2), (en franç. : *pour, à cause de, du fait de*, etc.).

(1) Dans la langue pré-classique et classique on ne l'emploie guère dans l'espace. Toutefois le sens matériel, qui existait en hébreu et en araméen, persiste dans les parlers actuels ; cf. Brockelmann, *Grundr.*, II, 377.

(2) Brockelmann, *id.*, II, 381.

جِئْتُكَ لِحَاجَةٍ	*je suis venu à toi dans un but.*
لِأَجْلِ ذٰلِكَ — لِذٰلِكَ	*à cause de cela, c'est pourquoi...*
عَجِبْتُ لِقَوْلِكَ	*j'ai été surpris de tes paroles.*
فَلَمْ يُرَاجِعْهُ أَحَدٌ لِهَيْبَتِهِ	*nul ne lui répliqua tant* [*était grand*] *son prestige.* (*Ag.*)

§ 310. — *a*) Fréquent est aussi l'emploi de cette préposition pour marquer une *liaison*, un *rapport*, une *dépendance* (en franç. : *relativement à, envers*). Quelquefois, لِ servira à introduire le sujet psychologique d'un verbe passif de forme ou de sens.

الَّذِينَ يُسْأَلُونَ لَهُ	*ceux qui sont interrogés par lui.* (Reckendorf, *Synt.*, 246 et les autres ex.).

b) Mais surtout, elle s'emploiera avec un très grand nombre de verbes ou de dérivés verbaux pour introduire ce qui est, en réalité, un complément direct, avec nuance d'insistance (1).

رَحْمَةً لِلَّذِينَ هُمْ لِرَبِّهِمْ يَرْهَبُونَ (يَرْهَبُونَ رَبَّهُمْ)	*par miséricorde envers ceux qui ont la crainte de leur Seigneur.* (*Cor.* VII, 173)
تُسَبِّحُ لَهُ السَّمَاوَاتُ	*les cieux le glorifient.* (*Cor.* XVII, 46); à rapprocher de سُبْحَانَهُ *gloire à lui !*

Employée avec des dérivés verbaux ou des thèmes d'intensité, cette préposition leur conserve leur valeur verbale qu'ils perdraient s'ils étaient en état d'annexion (cf. exemple § 288 *a*, *c*). On verra (§ 327 *c*) qu'elle sera utilisée, de ce fait, pour introduire le compl. direct de l'*élatif* et du *superlatif*.

c) Un sens voisin est celui d'une *constatation* et d'une *appréciation* (en franç. : *au sujet de, sur, de*).

يُقَالُ لَهُ مُحَمَّدٌ	*il est dit à son endroit M.* (= *on l'appelle M*).

(1) Les ex., qui suivent ne sont qu'une indication. Brockelmann, *Grundr.*, II, 379 et Reckendorf, *Synt.*, 248, ont donné une liste des verbes construits avec لِ, sans épuiser le sujet. Il faudrait étudier l'emploi de cette préposition chez un certain nombre d'écrivains représentatifs des divers moments de la langue.

لَا تَقُولُوا لِمَنْ يُقْتَلُ فِي سَبِيلِ اللهِ : أَمْوَاتٌ — *ne dites point de ceux qui sont tués dans le chemin d'Allah : [ce sont] des morts !* (*Cor.* II, 154)

هَلْ . . . تَسْمَعُ لَهُمْ رِكْزًا — *as-tu... ouï quelque bruit sur eux ?* (*Cor.* XIX, 98)

d) Ce sens mène à celui de : *en faveur de*, où لِ s'oppose, dans certaines expressions, à عَلَى .

دَعَا لَهُ *il pria pour lui*, contre دَعَا عَلَيْهِ *il pria contre lui, il le maudit.*

دَيْنٌ لَهُ *il a une créance*, contre دَيْنٌ عَلَيْهِ *il a une dette.*

عَرَفَتْ لَهُ الأَقْوَامُ كُلَّ فَضِيلَةٍ — *les gens lui reconnaissent tous les mérites.*

§ 311. — On arrive ainsi à لِ indice d'appartenance.

a) لِ sert alors à introduire le complément indirect du verbe : *à*.

قَالَ لِلْوَلَدِ — *il dit à l'enfant.*

b) Cette préposition introduit également le complément, soit en phrase nominale, soit en phrase contenant un verbe d'existence ; elle sert à rendre l'équivalent de *avoir* qui n'existe pas en arabe ; elle alterne parfois avec عِنْدَ (§ 316 *b*).

إِنَّا لِلّٰهِ — *nous appartenons à Allah.* (*Cor.* II, 156)

كَانَتْ لِلْبَيْتِ خِزَانَةٌ — *le Temple avait un trésor.* (*Aġ.*)

لِمَنْ هٰذَا الشِّعْرُ — *de qui sont ces vers ?*

إِبْنٌ لَهُ — *un fils à lui, un de ses fils ;* on a vu que cette tournure est destinée à éviter la détermination qu'on aurait avec إِبْنُهُ *le fils de lui, son fils.* cf. § 288 *b*.

Il faut rattacher à ce sens, l'emploi de لِ pour marquer la capacité à faire une chose : *il est possible, permis, il convient.*

فَلَهُ ذٰلِكَ — *cela lui est permis.*

لَيْسَ لَهُ أَنْ يَنَامَ — *il ne lui est pas possible de dormir.*

مَا كَانَ لِلْبَشَرِ أَنْ يُكَلِّمَهُ اللهُ — *il n'a pas été donné à l'homme qu'Allah lui parle.* (*Cor.* XLII, 50)

عَلَى

§ 312. — Générale en sémitique, cette préposition est un *maṣdar* de عَلَا / يَعْلُو *être haut, être sublime.*

a) Il est inutile d'insister sur l'emploi de عَلَى au sens de : *au sommet de, à la surface de,* qui mène à un sens plus vague dans l'espace : *sur, à,* ou le temps : *à.*

عَلَى الطَّرِيقِ *sur la route.* — عَلَيْهِ ثَوْبٌ *il a sur lui un vêtement.*

قَعَدَ عَلَى بَابِ الدَّارِ — *il s'assit sur, à la porte de la maison.*

مَرَّ عَلَى *passer près de* — وَقَفَ عَلَى *s'arrêter près de, devant.*

كُنَّا قُعُودًا عَلَى دِجْلَةَ — *nous étions assis au bord du Tigre.*

كَانَ عَلَى عَهْدِ بِشْتَاسَفَ — *il vivait à l'époque, sous le règne de Vistaçpa.* (IH. 9)

b) A cet emploi, doit être rattachée l'utilisation de cette préposition pour indiquer l'*état*, la *distance* où l'on se trouve.

عَلَى غَفْلَةٍ *à l'improviste* — عَلَى سَفَرٍ *en voyage.* (*Cor.* II, 181)

عَلَى الذُّبُلِ — *dans un état de maigreur.* (Imrul-Qays, éd. Ahlwardt, p. 149)

عَلَى مَرْحَلَتَيْنِ مِنْ مَكَّةَ — *à deux étapes de la Mekke.*

§ 313. — Le sens abstrait de *supériorité* qui se trouve dans la racine à laquelle s'apparente عَلَى, conduit à la notion d'*incidence* qui peut être exprimée par *à l'égard de,* et se précise selon la signification propre du terme (verbe, terme de valeur verbale, adjectif, nom) qui introduit cette préposition. Selon les cas, on pourra donc avoir :

a) Une idée de *domination*, de *superposition*, d'*appui* et aussi de *capacité* à réaliser q. qc.

تَغَلَّبَ عَلَى	*prendre l'ascendant sur.*
رَأَسَ عَلَى	*donner pour chef à.*
فَضَّلْنَا بَعْضًا عَلَى بَعْضٍ مِنْهُمْ	*nous avons donné à certains d'entre eux un mérite sur d'autres.* (*Cor.*II, 254)
إِعْتَمَدَ عَلَى	*s'appuyer, se fonder sur.*
تَوَكَّلَ عَلَى اللهِ	*se reposer sur Allah, s'en remettre à lui.*
لَمْ يَقْدِرْ عَلَى الحَجِّ	*il ne put faire le pélerinage.* (*Aġ.* I, 40)

b) Une idée de *combativité*, d'*effort pour réaliser un dessein*, d'*exhortation à accomplir une chose.*

هُوَ حَرِيصٌ عَلَى العِلْمِ	*il est avide de science.*
يَحُثُّ النَّاسَ عَلَى المَعْرُوفِ	*il incite les gens au bien.* (Jâḥ. 30)

c) Une idée d'*avantage*, de *faveur* pour q.qn ou de *désavantage*, d'*hostilité*.

السَّلَامُ عَلَيْكُمْ	[*que*] *le salut* [*soit*] *sur vous !*
رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ	[*que*] *la miséricorde d'Allah* [*soit*] *sur lui !*
أَنْعَمَ عَلَى	*répandre ses faveurs sur.*
شَرِبَ عَلَيْهِ	*il but à sa santé.* (*Aġ.*)
إِشْتَدَّ عَلَيَّ الحَرُّ	*la chaleur pesa sur moi.* (*Aġ.* I, 45)
دَعَا عَلَيْهِ	*il pria contre lui* (= *il le maudit*)
يَحِلُّ عَلَيْكُمْ غَضَبِي	*ma colère se déchaînera contre vous.* (*Cor.* XX, 83)

De là l'emploi de عَلَى après les verbes signifiant *attaquer*, *se révolter contre*, *se mettre en colère contre.*

خَرَجَ على — ثَارَ/يَثُورُ عَلَى *se révolter contre.*

غَضِبَ عَلَى *se courroucer contre.*

d) Une nuance atténuée d'hostilité, *en dépit de, malgré*, où على pourrait alterner avec مَعَ.

لَمْ يُسْمَعْ قَطُّ ذِكْرُهُ عَلَى كَثْرَةِ سَالِكِيهِ *on n'en a jamais ouï parler en dépit du nombre des voyageurs qui le traversent.* (IḤ. 10)

دَخَلْنَا عَلَيْهِ *nous pénétrâmes auprès de lui.* (*Aġ.* I, 44)

أَقْبَلَ أَحَدُهُمَا عَلَى صَاحِبِهِ فَقَالَ لَهُ *l'un d'eux se tourna vers son compagnon et lui dit :* (*Aġ.* I, 44)

e) Un sentiment de *défiance*, une *inquiétude* pour q. qn.

تَكْتُمُ عَلَيَّ *tu te caches de moi.*

خِفْتُ عَلَيْكُمْ مِنَ الهَلَاكِ *je craignis pour vous la mort.*

f) Une *obligation.*

عَلَيْهِ دَيْنٌ *il a une dette.* (à opposer à § 310 *d*)

عَلَيْكَ بِهِ [*obligation*] *à toi de l'amener* (1), *amène-le !*

فَرِيضَةٌ عَلَى كُلِّ مُسْلِمٍ *une obligation pour tout musulman.*

De là l'emploi de عَلَى avec tous les verbes signifiant *devoir, être nécessaire.*

g) Une idée de *compensation* qui se rattache à la précédente : *pour, moyennant, en récompense de, à la condition que.*

صَالَحَهُ عَلَى أَلْفِ دِينَارٍ *il fit la paix avec lui moyennant mille dînâr.*

الحَمْدُ لِلّٰهِ عَلَى مَا صَنَعَ *louange à Allah pour ce qu'il a fait !*

---

(1) Un verbe de mouvement est sous-entendu.

h) Une idée de *conformité* (en franç. : *selon, conformément à*).

كَانَ عَلَى دِينِ الْمَسِيحِ — *il suivait la religion du Messie.*

عَلَى مَا رَأَيْتُ فِي الْكُتُبِ — *selon ce que j'ai vu dans les livres.* (IḤ.)

قَرَأْتُ عَلَى أَبِي — *j'ai lu selon la manière de mon père* et aussi, par extension : *j'ai étudié sous la direction de mon père.* (*Aġ.* I, 39)

§ 314. — C'est encore comme instrument d'incidence qu'apparaît عَلَى dans les emplois suivants :

a) Pour marquer le moyen : *de, par* dans l'expression عَلَى يَدِ - عَلَى أَيْدِي - عَلَى يَدَيْ

عَلَى يَدِ الْكَاذِبِ — *de la main de l'imposteur.*

فُتِحَ .. عَلَى يَدَيْ عِيَاضٍ — *il fut conquis... par ʿA.*

b) Pour marquer la *cause*, emploi où عَلَى alterne avec مِنْ (§ 301 *e*).

قَدْ نَدِمْتُ عَلَى الْكَلَامِ وَلَمْ أَنْدَمْ عَلَى السُّكُوتِ — *je me suis repenti d'avoir parlé, je n'ai point regretté de m'être tu.* (IQ. II, 176)

تَتَارَكْنَا عَلَى غَيْرِ شَيْءٍ — *nous nous sommes quittés pour un rien.* (Qâlî, I, 32)

c) Pour marquer le mouvement, le point d'arrivée, ce qui rappelle l'emploi de إِلَى ; cf. § 308 *a*.

مَعَ

§ 315. — مَعَ exprime la *concomitance*, la *réunion*, sans supériorité d'un des individus sur l'autre. C'est un sens du franç. : *avec*, pour dire : *en compagnie de, en même temps que.*

a) مَعَ indique la *concomitance* dans l'*espace* ou le *temps*, aussi bien dans le concret que dans l'abstrait.

جَلَسَ مَعَ زَيْدٍ	*il s'assit avec Z.*
مَعَ طُلُوعِ الشَّمْسِ	*au lever du soleil.* (مَعَ pourrait alterner ici avec عِنْدَ § 316).
حَمَلَ الحِجَارَةَ مَعَ عَمِّهِ العَبَّاسِ	*il porta les pierres en même temps que son oncle al-ʿA.* (IḪ.)
إِنَّ اللهَ مَعَ الصَّابِرِينَ	*Allah [est] avec les résignés.* (*Coṛ.* II, 148)
لَا يَصِحُّ الزُّهْدُ مَعَ الجَهْلِ	*l'ascétisme ne vaut rien, accompagné de l'ignorance.*
كَتَبَ مَعَهُمْ إِلَى قَوْمِهِ	*il écrivit à ses gens, par leur intermédiaire*, c.-à-d. : *au moyen d'une missive qu'ils prirent avec eux.* (*Aġ.*)

b) مَعَ exprime aussi une notion voisine de l'*appartenance* ; mais elle indique qu'on a la chose *avec soi*, *sur soi*, plutôt qu'*à soi*.

أَخَذَ مَعَهُ تَمْرًا	*il prit avec lui des dattes.*
مَا مَعِي دِينَارٌ وَلَا دِرْهَمٌ	*je n'ai ni* dînâr, *ni* dirham ; *je n'ai ni sou, ni maille.*

c) Cette notion de concomitance passe aisément à celle de *corrélation* : *grâce à, du fait, devant.*

النُّورُ الأَعْظَمُ الَّذِي يَخْفَى مَعَهُ كُلُّ نُورٍ	*la lumière suprême devant laquelle s'efface toute lumière.* (IḪ.)
وَهُوَ مُمْتَنِعٌ مِنْ أَجْلِ... الحَاجَةِ إِلَى الأَزْوِدَةِ وَالعُلُوفَاتِ مَعَ بُعْدِ الشُّقَّةِ	*c'est impossible à cause... du besoin en vivres et fourrage du fait de la longueur de la distance.* (IḪ. 10)

d) En mettant ainsi deux objets ou deux êtres en présence, on arrive à l'idée de *comparaison*.

الخَضِرُ مَعَهُ وَتِدٌ	*al-Ḫ., à côté de lui, est un soliveau.*

e) Souvent aussi مَعَ introduit une idée d'*opposition* : *malgré*, et peut alterner avec على .

قُتِلَ مَعَ شَجَاعَتِهِ *il fut tué malgré sa vaillance.*

عِنْدَ

§ 316. — عِنْدَ est à rapprocher de عَنَدٌ *côté*. Cette préposition a conservé une apparence de nom-préposition (cf. § 290 *a*).

a) Elle indique la *contiguïté* soit dans l'espace, soit dans le temps : *à côté de, auprès de, chez, en*, et peut alterner avec مَعَ dans quelques cas (§ 315 *a*).

فَهُوَ خَيْرٌ لَهُ عِنْدَ رَبِّهِ *c'est un bien pour lui auprès de son seigneur.* (*Cor.* XXII, 31)

قُرُبَاتٍ عِنْدَ اللهِ *en offrandes à Allah.* (*Cor.* IX, 100)

هٰؤُلَاءِ شُفَعَاؤُنَا عِنْدَ اللهِ *ceux-ci [seront] nos intercesseurs auprès d'Allah.* (*Cor.* X, 19)

كَيْفَ يَكُونُ لِلْمُشْرِكِينَ عَهْدٌ عِنْدَ اللهِ . . . إِلَّا الَّذِينَ عَاهَدْتُمْ عِنْدَ الْبَيْتِ الْحَرَامِ *comment les polythéistes — autres que ceux avec qui vous vous êtes liés devant le Temple Sacré — auraient-ils un pacte avec Allah ?* (*Cor.* IX, 7)

عِنْدَ ذٰلِكَ *lors de cela, à ce moment.*

عِنْدَ طُلُوعِ الشَّمْسِ *au lever du soleil.*

b) L'emploi de عِنْدَ au sens de *chez, auprès de*, fait qu'on rencontre cette préposition, surtout avec des pronoms, dans le sens d'*avoir*. Ce fait, qui existe dès l'époque pré-classique, s'est imposé dans les dialectes maġribins et orientaux.

عِنْدَهُ أُمُّ الْكِتَابِ *il détient le texte du Livre (= du Coran).* (*Cor.* XIII, 39)

هَلْ عِنْدَكُمْ مِنْ عِلْمٍ — *est-il en vous quelque savoir ?* (*Cor.* VI, 149)

Dans cet emploi عِنْدَ alterne avec لَ qui est d'ailleurs de beaucoup la plus usuelle à l'époque classique (cf. § 311 *b*).

c) مِنْ عِنْدِ servira en conséquence à marquer l'origine : *de chez, venant de.*

رَحْمَةً مِنْ عِنْدِنَا — *par miséricorde venant de nous.* (*Cor.* XXI, 84)

مَا النَّصْرُ إِلَّا مِنْ عِنْدِ اللهِ — *l'aide victorieuse ne vient que d'Allah.* (*Cor.* VIII, 10)

فَإِنْ أَتْمَمْتَ عَشْرًا فَمِنْ عِنْدِكَ — *et si tu achèves dix* [*ans, à mon service*], *ce sera par ta volonté.* (*Cor.* XXVIII, 27)

d) A noter la locution عِنْدَمَا *dans les circonstances où, dès l'instant où, dès que.*

عِنْدَمَا يَبْعَثُهَا النُّزُوعُ لِذٰلِكَ — *dans les circonstances où l'ardeur l'y poussera.* (IḪ.)

§ 317. — Cette préposition établit aussi un rapport qui conduit à diverses significations, exprimées en franç. par : *à l'égard de, envers, selon l'opinion de, en comparaison de, aux yeux de.*

إِنَّ يَدَكَ عِنْدِي لَا تُنْسَى — *ta bonté envers moi ne saurait s'oublier.* (*Kalila*)

كَانَ عِنْدَهُ أَنَّ الْقُرْآنَ مَخْلُوقٌ — *son opinion était que le Coran avait été créé.*

عَلَى صِغَرِ سِنِّهِ عِنْدَ سِنِّ مُرَادٍ — *malgré son jeune âge comparé à celui de M.*

كَانَتْ أَفْعَالُ الْعِبَادِ عِنْدَ الْمُعْتَزِلَةِ صَادِرَةً عَنْهُمْ — *les actes des humains émanaient de leur volonté, selon les Muʿtazilites.* (IḪ.)

حَتَّى

§ 318. — حَتَّى vue à travers le franç., est tantôt conjonction, tantôt adverbe, tantôt préposition. Son rôle comme conjonction introduisant une subordonnée verbale sera étudié § 438.

a) Comme adverbe, ou plutôt comme exposant syntaxique devant un nom, sans influence sur sa fonction et son cas, il se rend en franç. par : *même, y compris.*

أَكَلْتُ السَّمَكَةَ حَتَّى رَأْسَهَا	*j'ai mangé le poisson y compris la tête* (Zajj. 80) ; la variante رَأْسِهَا paraît due à la subtilité des grammairiens.
فَيَا عَجَباً حَتَّى كُلَيْبٌ تَسُبُّنِي	*ô merveille! les K. même m'injurient!* (Farazdaq, *apud* Zajj. 78)
حَتَّى الآنَ	*jusqu'à maintenant, même maintenant.*
أَثَرُ هٰذَا الخِصْبِ . . . يَظْهَرُ حَتَّى فِي حَالِ الدِّينِ	*la trace de cette prospérité apparaît même dans la situation religieuse.* (IḪ. 77)

b) Comme préposition sa signification essentielle est le *but* ; elle introduit une limite dans le temps (1) (en franç. : *jusqu'à*).

نِمْتُ البَارِحَةَ حَتَّى الصَّبَاحِ	*j'ai dormi hier jusqu'au matin.*
لَيَسْجُنُنَّهُ حَتَّى حِينٍ	*oui ! ils l'emprisonneront jusqu'à un moment* [fixé]. (*Cor.* XII, 35 ; XXIII, 25, 36 ; XXXVII, 174, 178 ; LI, 43)

E. Elatif et superlatif

Le thème d'intensité أَفْعَلُ (§ 57) qui se rencontre très souvent avec cette valeur originelle, est utilisé par l'arabe pour former l'*élatif de comparaison* et le *superlatif.*

§ 319. — **Elatif de comparaison.** Le thème أَفْعَلُ, employé comme élatif de comparaison, sert pour les deux genres et les trois nombres. Comme il ne s'emploie ni avec l'article, ni en état d'annexion, il ne peut avoir qu'une flexion brève à deux cas (diptote). Le terme par rapport auquel s'institue la comparaison est introduit par مِنْ

(1) Voir dans Reckendorf, *Synt.*, 95 note 1, q.q. élatifs tirés exceptionnellement de IVme f ; cf. l'exemple du § 327 *d*.

(cf. § 302 *d.*) ; ce terme, comme en franç., peut, il est vrai, rester sous-entendu, mais le contexte doit énoncer cette comparaison, sinon le thème أَفْعَلُ est seulement intensif ; cf. les ex. § 323 *b.* L'élatif se rend en franç. par un comparatif de supériorité : *plus grand que, plus petit que*, etc ; أَقَلُّ *plus rare que*, se rend communément par *moins que.*

رُبَّ قَبِيلَةٍ - أَعْظَمُ مِنْ قَبِيلَةٍ
وَمِصْرٍ أَوْسَعُ مِنْ مِصْرٍ

mainte tribu [est] plus importante qu'une autre et [mainte] cité plus vaste qu'une autre. (IḤ. 106)

§ 320. — La valeur de l'élatif explique pourquoi l'arabe ne peut l'utiliser pour rendre le comparatif d'égalité ; pour exprimer celui-ci, il doit recourir à des périphrases dans le genre de la suivante :

لَمْ يُرَ مِثْلُهُ حُسْنًا

[jamais] son pareil en beauté (spécificatif ; cf. § 289) *ne fut vu* (= *jamais on ne vit q. qn. d'aussi beau*). (*Aġ.* II, 130)

§ 321. — Comme l'arabe tire seulement des élatifs des *verbes qualitatifs* ou *actifs* de la 1re f. (1), comme d'autre part il hésite à utiliser le thème des adj. de couleur ou de difformité en أَفْعَلُ comme élatif (2), s'il doit instituer une comparaison où entrera un nom, un participe passif Ire f., un participe actif ou passif d'une forme dérivée, il utilisera, suivis d'un *spécificatif* (§ 289), des élatifs de sens vague comme :

أَشَدُّ	*plus intense*	أَعْظَمُ	*plus grand.*
أَكْثَرُ	*plus abondant*	أَقَلُّ	*plus rare, moindre*, etc.

سَيَعْلَمُ مَنْ أَقَلُّ عَدَدًا

il saura qui [est] moindre en nombre. (*Cor.* LXXII, 24) ; le nom عَدَدٌ *nombre* ne peut donner un élatif.

(1) Voir dans Reckendorf, *Synt.*, 95 note 1 q.q. élatifs tirés exceptionnellement de IVme f ; cf. l'exemple du § 327 *d.*

(2) Cf. cependant Nöldeke, *Zur Gr.*, § 17, qui cite des adj. de couleur employés avec valeur d'élatifs. Mais ces ex. appartiennent tous à l'époque préclassique ou à la langue poétique ; la prose classique ne paraît pas avoir admis cet emploi.

Il arrive d'ailleurs souvent, peut-être dans une intention de style, pour insister sur la comparaison, que l'arabe étend cette construction à des mots dont on pourrait tirer un élatif.

أَشَدُّ قَسْوَةً — *plus intense en dureté, plus dur.* (*Cor.* II, 74) ; l'élatif أَقْسَى (de قَاسٍ) existe.

§ 322.— Si l'élatif sert à établir un rapport entre deux faits concernant un même objet, celui-ci est rappelé par un pronom affixé à مِنْ.

كُنْ عَلَى ٱلْتِمَاسِ الحَظِّ بِالسُّكُوتِ أَحْرَصَ مِنْكَ عَلَى ٱلْتِمَاسِهِ بِالكَلَامِ — *sois, pour acquérir le bonheur par le silence, plus empressé que toi (= que tu ne l'es) à l'acquérir par le langage.* (IQ. I, 21)

Si le terme du rapprochement est une préposition, celle-ci est introduite par مِنْ أَنْ + verbe au subj. (en franç. : *trop pour* + infinitif).

أَنْتَ أَعْرَفُ بِي مِنْ أَنْ تَسْأَلَ مَنْ أَنَا — *tu me connais trop pour demander qui je suis.* (*Aġ.* II, 422)

§ 323. — **Superlatif absolu.** Ce superlatif qui n'implique l'idée d'aucun parallèle, est rendu en arabe classique de diverses manières :

a) Par des noms au cas direct indéterminé de valeur adverbiale dont le sens primitif est *paroxysme, degré suprême,* rendus en franç. par *très, fort* ; les plus usuels sont نِهَايَةً , جِدًّا , غَايَةً.

هُوَ كَبِيرٌ جِدًّا — *il est fort gros.*

Ces noms peuvent se trouver aussi en état d'annexion, ou dans un complexe prépositionnel مِنْ (§ 302 *d*).

هُوَ فِي نِهَايَةِ الحُسْنِ = فِي النِّهَايَةِ مِنَ الحُسْنِ — *il est fort beau.*

b) Le superlatif absolu peut être aussi rendu par un thème d'intensité (§ 51 *d*, 52)

كَانَ ٱبْنُ مَيَّادَةَ عَرِيضًا لِلشَّرِّ — *I. M. était très disposé au mal.* (*Aġ.* II, 263)

وَهٰذِهِ الأَخْبَارُ...أَشْبَهُ بِأَحَادِيثِ القِصَصِ المَوْضُوعَةِ — *ces récits... [sont] fort ressemblants aux récits des contes apocryphes.* (IḪ. 10) ; cf. d'autres ex. où أَفْعَلُ a son sens d'intensif dans Reckendorf, *Synt.*, 201 la note.

§ 324. — **Superlatif relatif.** Ce superlatif, qui institue un parallèle, est lui aussi rendu de diverses manières :

a) Par le thème de l'élatif en أَفْعَلُ (§ 57) utilisé comme épithète, par suite variable en genre et en nombre et toujours muni de l'article.

أَلأَسْمَآءُ الحُسْنَى — *les noms les plus beaux.* (*Cor.* VII, 179)

أَلنُّورُ الأَعْظَمُ — *la lumière la plus grande.* (IḪ. 88)

b) Par un état d'annexion du schéma suivant :

PREMIER TERME	SECOND TERME
Adj. ou participe, employé comme nom, des types فَعِيلٌ pl. فَعَائِلُ - فَاعِلٌ pl. فُعَّالٌ ou فَوَاعِلُ - أَفْعَلُ pl. أَفَاعِلُ.	Nom généralement pl. déterminé par l'art., ou un complément déterminatif.

نَفِيسُ الجَوَاهِرِ — *le plus précieux des joyaux.*

نَفَائِسُ الجَوَاهِرِ — *les plus précieux des joyaux.*

أَبْخَلُ النَّاسِ — *le plus avare des hommes.* (Jâḥ. 215)

بِأَعْلَى صَوْتِهِ — *du plus aigu de sa voix* (= *de sa voix la plus aiguë*). (Buḫ. III, 24)

Il faut remarquer que si l'on met à part les mots du type أَفْعَلُ, la valeur de superlatif n'est acquise pour les autres thèmes que par le contexte.

هٰذَا الوَادِي شَدِيدُ الحَرَارَةِ — *cette vallée [est] intense de chaleur* (= *est chaude*).

أَقْبَلَ فِي شَدِيدِ الحَرَارَةِ — *il arriva au plus fort de la chaleur.*

§ 325. — Parfois le second terme de l'annexion est un sing. ou un duel indéterminé ; on a alors une annexion de qualification (cf. § 284) notant un superlatif vague que le franç. rendra, selon le contexte, par un superlatif absolu ou relatif.

أَشَدُّ عَذَابٍ — *un extrême tourment / le plus dur tourment.*

أَنْتُمْ خَيْرُ أُمَّةٍ — *vous êtes un peuple excellent / le meilleur peuple.*

Sur la syntaxe de خَيْرٌ , شَرٌّ , أَوَّلُ , آخِرُ cf. § 223-225.

§ 326. — Enfin la notion de superlatif peut être rendue par une périphrase dans le genre des suivantes :

قَاضِي الْقُضَاةِ — *le cadi des cadis, le cadi suprême.*

أَيْنَ كِسْرَى كِسْرَى الْمُلُوكِ — *où est Chosroès, Chosroès [maître] des rois ?* (ex. poétique *Ag.* II, 139)

حَرَامٌ مِنْ حَرَامٍ — *très sacré.* (Reckendorf, *Synt.*, 259) ; sur cet emploi de مِنْ cf. § 302 *d.*

A noter aussi l'emploi de كُلٌّ (cf. § 217), en phrase négative, à l'époque pré-classique et en poésie, pour marquer une notion d'intensivité assez voisine de celle qui nous occupe.

إِنَّ اللهَ لَا يُحِبُّ كُلَّ خَوَّانٍ — *Allah n'aime pas le perfide.* (*Cor.* XXII, 38) ; cf. autres ex. § 217 *a.*

§ 327. — **Complément de l'élatif et du superlatif.** *a)* On a dit (§ 319) que le terme par rapport auquel l'élatif institue la comparaison est introduit par مِنْ .

b) Quand l'élatif ou le superlatif sont dérivés d'un verbe à régime indirect, leur complément est introduit par la même préposition que celle accompagnant ce verbe.

هُوَ أَمْيَلُ إِلَى الْخَيْرِ مِنْكُمْ — *il [est] plus enclin au bien que vous* ; cf. مَالَ / يَمِيلُ إِلَى *pencher vers.*

هُوَ أَزْهَدُكُمْ فِي الدُّنْيَا — *il [est] le plus dédaigneux de vous des biens de ce monde* ; cf. زَهِدَ فِي *dédaigner.*

c) S'ils dérivent d'un verbe à régime direct, leur complément est introduit par لِ ; cf. § 310 *b* ; on a vu que cette préposition s'emploie, dans les mêmes circonstances, pour un thème adjectival d'intensité ayant une valeur analogue à celle du superlatif absolu (cf. § 288 *c* et le premier ex.).

d) L'élatif et le superlatif des verbes signifiant *haïr* ou *aimer* ont les deux constructions suivantes :

كَانَ مِنْ أَحَبِّ النَّاسِ إِلَيَّ *c'était un des êtres les plus chers pour moi.* (Buḫ.III, 133) ; le superlatif a un sens passif.

كَانَ مِنْ أَحَبِّ النَّاسِ لِي *c'était un des êtres me chérissant le plus.*

Remarquer que ces thèmes en أَفْعَلُ sont tirés de أَحَبَّ IVme f., ce qui est tout à fait exceptionnel.

F. Noms de nombre

§ 328. — La syntaxe des noms de nombre présente, dans toutes les langues, des anomalies ; celles de l'arabe lui sont communes avec les autres langues sémitiques. On ne cherchera pas ici à les expliquer. On indiquera seulement que les accords fournis par les dix premiers nombres sont conformes à ce qu'on a dit du vrai pluriel appelé « de paucité », qui ne s'emploie que jusqu'à 10. Au delà, c'est un nombre vague qu'exprimaient le collectif ou le pluriel interne : avec un nom de nombre au-dessus de 10, c'est le singulier qui remplace le pluriel de « paucité ».

En arabe, il convient donc avant tout d'introduire dans la syntaxe de la numération, une division générale : 1° jusqu'à 10 (plus précisément de 3 à 10 comme on va le voir), l'objet compté est au pluriel ; — 2° à partir de 11 l'objet compté est au singulier. Cette division une fois marquée, il faut en outre distinguer, à l'intérieur de ces deux groupes, des tranches de nombres dont chacune a un traitement syntaxique différent.

a) Le nombre 1 وَاحِدٌ ou أَحَدٌ est un adj. et se traite comme une épithète ordinaire. — De même pour 2 اِثْنَانِ, qui s'emploie surtout isolément, puisque la dualité est marquée par la flexion du duel.

b) Les autres noms de nombre sont des substantifs. — De 3 à 10, la construction la plus habituelle consiste à mettre le nom compté après le nom de nombre au pl. et au cas indir. en état d'annexion.

سِتُّ نِسَآءٍ *six femmes.*

Le nom de nombre ne devrait pas être influencé par le genre du nom compté, et c'est ce qui paraît avoir été l'usage dans un état antérieur de la langue. Mais suivant la doctrine des grammairiens arabes, il a été nécessaire, pour confirmer la qualité de substantif à ces noms de nombre, de leur donner *le genre inverse de celui qu'a le nom compté au sing.* ; c'est-à-dire que les noms de nombre de 3 à 10, tels qu'on les trouve dans la première colonne du tableau p. 221, accompagnent les noms comptés féminins et que les noms de nombre prennent la désinence ة quand ils sont construits avec des noms masculins.

خَمْسَةُ رِجَالٍ *cinq hommes.* خَمْسُ نِسَآءٍ *cinq femmes.*

On construit de même بِضْعُ, بِضْعَةُ *un certain nombre de, quelques...*

Remarque. Une autre construction est admise : le nom de nombre suit le nom compté en apposition, mais suivant la discordance de genre qu'on vient de signaler (1).

c) Pour les nombres entre 11 et 19 le tableau de la p. 222 montre que dans 11, masc. أَحَدَ عَشَرَ, fém. إِحْدَى عَشْرَةَ, et 12 masc. إِثْنَا عَشَرَ fém. إِثْنَتَا عَشْرَةَ, les deux premiers éléments sont en concordance de genre avec le nom compté, comme ils le sont pour 1 et 2. — Pour les autres nombres, de 13 à 19, le ة de عَشْرَةَ correspond bien au fém.

---

(1) Des grammairiens européens donnent des ex. de noms de nombre isolés sans ة après lesquels est sous-entendu un substantif vague : *choses*, etc. ; cf. Reckendorf, *Synt.*, 208 suiv. Celui que cite Wright, I, 289, عَشْرٌ signifiant *dix* [*jours*], n'est pas exact; c'est لَيَالٍ *nuits* qui est sous-entendu.

des noms comptés, mais celui des unités correspond, comme précédemment (cf. même § *b*) au masc. du nom compté : il y a concordance, en genre, de la dizaine, et discordance des unités (1).

ثَلَاثَةَ عَشَرَ رَجُلًا *treize hommes.*

سِتَّ عَشْرَةَ امْرَأَةً *seize femmes.*

De 11 à 19, les noms de nombre sont figés au cas direct, sauf إِثْنَا et إِثْنَتَا qui ont la flexion du duel. Le nom compté est au sing. et au cas direct.

d) Les noms des dizaines de 30 à 90 sont les pl. sains de 3 à 9 ; 20 est le pl. de 10 عِشْرُونَ (2). — Comme dans la seconde dizaine, pour exprimer les nombres intermédiaires entre deux dizaines (21, 22, etc.) on fait précéder le nom de la dizaine du nombre simple, mais celui-ci y est joint par وَ.

---

(1) Les formes anormales des deux séries de cette seconde dizaine ont paru capables, à des grammairiens occidentaux, de fournir l'explication de l'anomalie des accords de la première dizaine ; cf. Brockelmann, *Grund.* I, 489 ; Reckendorf, *Verh.*, 265 et *Synt.*, 203. Ces grammairiens ont fait remarquer que dans les noms de nombre de cette deuxième dizaine, عَشْرَةَ paraît être un nom en état d'annexion au cas indirect (cet état d'annexion est évident dans إِثْنَتَا عَشْرَةَ) et que le sens du complexe est : *un de dix*, *deux de dix*, etc. Si l'on met à part إِثْنَتَا عَشْرَةَ, le premier terme ثَلَاثَ , أَرْبَعَ etc. est au cas direct comme terme circonstanciel. On suppose qu'à l'origine, ces formes avaient été seules employées. Mais quand la notion de genre s'est développée dans la langue, on aurait considéré comme fém. les noms de nombre terminés par عَشْرَةَ et l'on aurait fabriqué une série parallèle, dite masculine, du type ثَلَاثَةَ عَشَرَ où le premier élément avait un ة tandis que le second le perdait. Quand on se serait préoccupé d'étendre aux noms de nombre de 3 à 10, la distinction du masc. et du fém. qui s'était établie dans la deuxième dizaine, on aurait pris modèle sur celle-ci où le premier élément a un ة au masc. et en est dépourvu au fém. Cette discordance aurait été reportée aux noms de nombre de la première dizaine. — C'est là une pure hypothèse qui ne semble pas correspondre au développement logique de la langue, mais qui tend vers une explication rationnelle et n'est point sans valeur pratique.

(2) Dans beaucoup de langues, 20 a un traitement spécial ; ce sont les 10 doigts des mains et les 10 doigts des pieds.

أَحَدٌ وَعِشْرُونَ *vingt et un.*

Comme dans la tranche de 11 à 19, le nom compté est au sing. et au cas direct. Les noms de nombre sont au cas exigé par la syntaxe de la phrase. Le nom de dizaine n'a pas de genre ; le nombre indiquant les unités suit le genre du nom compté.

رَأَيْتُ ثَلَاثَةً وَعِشْرِينَ رَجُلًا *j'ai vu vingt-trois hommes.*

ذَهَبْتُ مَعَ ثَلَاثٍ وَعِشْرِينَ ٱمْرَأَةً *je suis parti avec vingt-trois femmes.*

On retrouve le même accord que celui signalé plus haut, avec بِضْع.

بِضْعٌ وَسِتُّونَ شُعْبَةً *soixante et quelques espèces.* (Buḫ. I, 11)

La même construction se rencontre avec نَيِّفٌ *plus de, et plus.*

بِنَيِّفٍ وَثَمَانِينَ رَجُلًا *avec plus de 80 hommes, avec 80 hommes et plus.*

e) مِائَةٌ *cent*, qui conserve le plus souvent cette orthographe archaïque, est un substantif féni. qui a des flexions normales ; le pl. مِئُونَ ne s'emploie qu'isolément et avec sa pleine valeur. Le nom compté est au sing. et au cas indir. en état d'annexion ; le nombre qui multiplie مِائَة précède celui-ci et amène une annexion, mais مِائَةٌ reste au sing.

مِائَةُ فَارِسٍ *cent cavaliers.*

أَرْبَعُ مِائَةِ فَارِسٍ *quatre cents cavaliers.*

سِتُّ مِائَةِ ٱمْرَأَةٍ *six cents femmes.*

f) أَلْفٌ est aussi un substantif masc., dont les pl. آلَافٌ et أُلُوفٌ sont usités ; la syntaxe en est identique à celle de مِائَةٌ, mais après un nombre qui le multiplie, أَلْفٌ se met au pl.

أَلْفُ فَارِسٍ *mille cavaliers.*

سَبْعَةُ آلَافِ ٱمْرَأَةٍ *sept mille femmes.*

Un *million* se dira أَلْفُ أَلْفٍ.

Remarque. Le nombre qui multiplie مائة a une forme sans ة puisque ce nom est fém., tandis que celui qui multiplie ألف a une forme en ة puisque ce nom est masc.

§ 329. — Après un nombre complexe, le nom compté suit la syntaxe de la dernière tranche numérale exprimée.

ثَلَاثَةُ آلَافِ رَجُلٍ	*3000 hommes.* (cf. § 328 *f*)
أَرْبَعَةُ آلَافٍ وَمِائَةُ رَجُلٍ	*4100 hommes.* (cf. § 328 *e*)
سَبْعَةُ آلَافٍ وَثَلَاثُ مِائَةٍ وَثَمَانِيَةٌ وَعِشْرُونَ فَارِسًا	*7328 cavaliers.* (cf. § 328 *d*)

Il faut remarquer : 1° que chaque tranche est réunie à la suivante par وَ ; 2° que l'ordre ci-dessus peut être inversé de manière à ce que les unités de mille soient exprimées en dernier lieu ; ainsi au lieu d'exprimer 7328 dans l'ordre ci-dessus, on pourra dire également en partant des unités :

ثَمَانِيَةٌ وَعِشْرُونَ وَثَلَاثُ مِائَةٍ وَسَبْعَةُ آلَافِ فَارِسٍ	*vingt-huit + trois cents + sept mille cavaliers.*

§ 330. — La détermination des noms de nombre peut s'exprimer des manières suivantes :

a) Pour tous les nombres autres que ceux entre 11 et 99 :

اَلرِّجَالُ الثَّلَاثَةُ	*les trois hommes.* (tournure qui semble préférée)
ثَلَاثَةُ الرِّجَالِ	*les trois hommes.* (tournure fréquente)
اَلْخَمْسَةُ الْأَثْوَابِ	*les cinq vêtements.* (tournure admise, mais non conseillée par les grammairiens)
اَلْعَشَرَةُ الْآلَافِ الدِّرْهَمِ	*les dix mille* dirham. (*Ag.* VII, 26)
اَلسِّتَّةُ دَنَانِيرَ	*les six* dînâr. (tournure tolérée)

b) Pour les nombres entre 11 et 99, seul le nom de nombre peut prendre l'article.

أَلثَّلَاثَةَ عَشَرَ رَجُلًا *les treize hommes.*

أَلْأَرْبَعَةُ وَالْخَمْسُونَ وَلَدًا *les cinquante-quatre enfants.*

§ 331. — Pour compter des individus appartenant à un collectif ayant un nom d'unité, on utilise ce dernier et les thèmes numéraux de 3 à 10 sans ة, puisque le nom d'unité est senti comme féminin (cf. § 234 *c*).

ثَلَاثُ نَمْلَاتٍ *trois fourmis* خَمْسَ عَشْرَةَ خَوْخَةً *quinze pêches.*

Mais avec un collectif sans nom d'unité (cf. § 234 *b*), l'arabe utilise une tournure prépositionnelle avec مِنْ. Comme ces collectifs fournissent généralement des accords féminins, le nom de nombre sera sans ة pour les unités.

ثَلَاثٌ مِنَ الإِبِلِ *trois [individus] des chameaux, trois chameaux* (sans notion de sexe, à opposer en conséquence à ثَلَاثَةُ جِمَالٍ *trois chameaux mâles* et ثَلَاثُ نِيَاقٍ *trois chamelles*).

§ 332. — **Adjectifs ordinaux.** Ils sont traités comme des épithètes normales (cf. § 278 *a*).

الوَلَدُ الرَّابِعُ *le quatrième enfant.*

قَامَتِ امْرَأَةٌ خَامِسَةٌ *une cinquième femme se leva.*

Ces adjectifs ordinaux peuvent, comme tous les adjectifs, être employés substantivement. Ils se rencontrent alors le plus souvent en état d'annexion ou en état prépositionnel avec مِنْ.

قَامَ الثَّالِثُ مِنْهُمْ = ثَالِثُهُمْ *le troisième d'entre eux se leva.*

Dans l'expression ثَانِيَ مَرَّةٍ, on a une analogie avec أَوَّلَ مَرَّةٍ § 224 *b*.

§ 333. — **Distributifs.** Comme distributifs, on peut utiliser les thèmes indiqués p. 225, ou répéter le nom de nombre au cas direct comme terme circonstanciel,

جَاءَ النَّاسُ أَثْنَيْنِ أَثْنَيْنِ — *les gens vinrent deux à deux.*

§ 334. — **Dates.** Au Moyen Age, pour exprimer une date, on divise les mois lunaires (1) en deux périodes de 14 nuits, et l'on trouve les tournures suivantes :

a) Avec مَضَى ou خَلَا *s'écouler*, on dit pour la première période du mois :

لِلَيْلَةٍ خَلَتْ ou مَضَتْ مِنْ رَمَضَانَ — *une nuit écoulée de ramaḍân = le 1er ram.*

لِخَمْسِ لَيَالٍ مَضَتْ ou مَضَيْنَ مِنْ رَجَبٍ — *cinq nuits écoulées de rajab = le 5 raj.*

لِأَرْبَعَ عَشْرَةَ لَيْلَةً مَضَتْ ou خَلَتْ مِنْ ذِي الْقَعْدَةِ — *quatorze nuits écoulées de ḏu l-qaʿda = le 14 de ḏu l-q.*

b) Le 15 du mois se dit : . . . فِي نَصْفِ ou فِي النِّصْفِ مِنْ .

c) Avec بَقِيَ *rester*, pour la seconde période du mois, on aura :

لِأَرْبَعِ لَيَالٍ بَقِيَتْ ou بَقِينَ مِنْ مُحَرَّمٍ — *quatre nuits restant de muḥarram = le 25 (ou 26) muḥ.*

d) Pour dire le *1er de*, on employait l'une des expressions suivantes, conjointement à لِلَيْلَةٍ خَلَتْ :

فِي غُرَّةِ صَفَرٍ ou فِي مُسْتَهَلِّ صَفَرٍ — *à l'apparition de la lune de ṣafar.*

Pour dire le *29 ou le 30 de*, on employait l'expression suivante,

---

(1) Rappelons-en le nom, pour mémoire.

رَمَضَانُ	جُمَادَى الأُولَى	مُحَرَّمُ
شَوَّالُ	— الثَّانِيَةُ	صَفَرُ
ذُو الْقَعْدَةِ	رَجَبُ	رَبِيعُ الأَوَّلُ
ذُو الْحِجَّةِ	شَعْبَانُ	— الثَّانِي

Chez les Chrétiens d'Orient, on se sert du calendrier solaire syriaque où l'année commence en octobre.

حَزِيرَانُ	شُبَاطُ	تِشْرِينُ الأَوَّلُ
تَمُّوزُ	آذَارُ	— الثَّانِي
آبُ	نِيسَانُ	كَانُونُ الأَوَّلُ
أَيْلُولُ	أَيَّارُ	— الثَّانِي

conjointement à لِلَيْلَةِ بَقِيَتْ : لِسَلْخِ رَجَبٍ ou لِنَسْلَخِ رَجَبٍ, *au dépouillement de [la lune de] rajab.*

Remarque. Les verbes, dans la période qui va du 3 au 10, peuvent se mettre au pl., bien qu'ils aient un sujet inanimé, parce que ce sujet est un pl., de « paucité » ; cf. § 231 *b* et 325. — Souvent à partir du 3, le mot *nuit* n'est pas exprimé.

§ 335. — Dès le Moyen Age cependant, à ces tournures embarrassées, on en substitue deux autres, avec les thèmes numéraux ordinaux :

فِي اليَوْمِ الثَّانِي مِنْ شَوَّالٍ *le 2me jour de šawwâl, le 2 šawwâl.*

فِي ثَانِي رَجَبٍ *le 2me de rajab, le 2 rajab.*

A partir de 20, comme le quantième est terminé par ونَ, seule la première tournure est possible :

فِي العِشْرِينَ مِنْ صَفَرٍ *le 20 de ṣafar.*

L'arabe moderne ne connaît plus que ces tournures.

§ 336. — Pour exprimer l'année, l'arabe emploie les noms de nombre cardinaux comme le franç. moderne, mais en utilisant l'annexion.

سَنَةَ ou فِي سَنَةِ أَلْفٍ وَتِسْعِ مِائَةٍ وَسَبْعٍ وَثَلَاثِينَ لِلْمَسِيحِ ou مَسِيحِيَّةً *en 1937 du Messie, de l'ère chrétienne.*

Pour une date de l'ère musulmane, on emploie مِنَ الهِجْرَةِ *à compter de l'Hégire* ou هِجْرِيَّةً *hégirienne.*

§ 337. — Pour exprimer l'âge, on trouve une tournure avec les thèmes ordinaux.

فِي السَّنَةِ العَاشِرَةِ مِنْ عُمْرِهِ *en la 10me année de sa vie, à 10 ans.*

ou l'idiotisme لَمَّا كَانَ ابْنَ عَشْرِ سِنِينَ.

G. Mots et complexes affectifs.

§ 338. — Les complexes affectifs, d'un usage très fréquent en arabe, expriment des sentiments divers : commisération, tendresse, détresse, colère, étonnement, etc. Ce sont des exclamatifs, et ils présentent, avec le vocatif, une similitude très grande. Jetés au milieu du discours, ils sont sans lien syntaxique avec lui. La valeur affective en est marquée par l'accent qui peut ou non être renforcé par la présence d'une particule. Ce qui caractérise certains de ces complexes, c'est la présence d'une flexion *a* longue ou brève, que les grammairiens assimilent abusivement à celle du cas direct.

§ 339. — **Exclamatifs de commisération.** Ils sont introduits par وَا ou يَا et caractérisés par un allongement final *â*, *âh*, qui, s'il n'est pas d'allure affective, peut être un support destiné à donner plus de portée à la voix.

يَا أُمَّاهْ *ma pauvre maman !* (Buḫ. III, 106).

وَا ثُكْلَ أُمَّاهْ *ô deuil de [cette] pauvre mère !* (IQ. III, 236) ; la flexion de ثُكْلَ est à rapprocher de celle du vocatif (§ 343 *b*).

§ 340. — **Exclamatifs injonctifs ou prohibitifs.** *a*) Les uns se réduisent à un substantif avec flexion *a*, muni de l'article.

وَإِذَا رَجُلٌ يُنَادِي: الغَرِيقَ الغَرِيقَ *et voici qu'un homme criait : « Au noyé ! au noyé ! »* (IQ. III, 113)

b) A côté des injonctifs ou prohibitifs verbaux (§ 170), on trouve aussi l'injonctif دُونَكَ , دُونَكُمْ *sus à, prends* et إِيَّاكَ وَإِيَّاكَ *prends garde à*, qui introduisent aussi des substantifs avec flexion *a* (§ 391).

c) On notera aussi l'emploi de لَ (non لِ) suivi du cas indirect dans un appel comme le suivant :

يَا لَلّٰهِ يَا لَلْمُسْلِمِينَ *Allah ! musulmans ! au secours !* (Appel du Khalife ʿUmar frappé par son assassin).

§ 341. — **Exclamatifs imprécatoires et propitiatoires.** Ces exclamatifs sont des *maṣdar* « nus » presque toujours, affectés d'une flexion *an* et introduisant leur régime par لِ indiquant le but (§ 302).

تَبًّا لَهُمْ *malheur à eux !* مَهْلًا *doucement !*

سَقْيًا لَكَ *abreuvement à toi ! que le ciel abreuve [les champs] !*

أَهْلًا وَسَهْلًا *familièrement et facilement ! (= soyez le bienvenu).*

Parfois on a la flexion *un* ; cf. Sîb I, 158 ; c'est ce qui se produit notamment avec وَيْل et وَيْح, qu'on trouve en outre en état d'annexion.

وَيْحًا لَكُمْ ou وَيْحٌ لَكُمْ ou وَيْحَكُمْ *malheur à vous ! la peste soit de vous !* (1).

A noter l'expression suivante avec بِ :

مَرْحَبًا بِكُمْ *bienvenue à vous !*

Remarque. — Les grammairiens arabes paraissent considérer la flexion *un* comme anormale. Ils expliquent la flexion *an* (ou *â*) qu'ils assimilent à celle du cas direct, par l'ellipse d'un verbe (cf. Sîb. I, 148 en bas) ou par la substitution d'un *maṣdar* à un verbe (cf. Sîb. I, 156 en bas-160). Peut-être faut-il voir là encore une flexion d'affectivité.

§ 342. — **Exclamatifs d'étonnement, d'admiration, de blâme, de gratitude, d'acquiescement.**

a) Certains de ces exclamatifs se rattachent nettement aux précédents et peuvent être précédés de وَا ou يَا *ô*, qui renforcent leur valeur affective.

شُكْرًا لَكَ *reconnaissance à toi, merci* وَا عَجَبًا *ô merveille !*

حُبًّا وَكَرَامَةً *avec amour et honneur = volontiers !*

---

(1) Le *Cor.* n'emploie pas وَيْح, mais seulement وَيْل qu'on trouve avec une flexion *a*, s'il est en état d'annexion ; ex. وَيْلَنَا *malheur à nous, Cor.* XXI, 14, 47, 97 ; on a la flexion *un* partout ailleurs ; ex. وَيْلٌ لِلْكَافِرِينَ *malheur aux impies ! Cor.* XIV, 2 et *passim.*

Remarque. On voit qu'il s'agit encore de *maṣdar* « nus » avec flexion *an*. Sîb. I, 160-2, explique cette flexion de la même manière que pour les exclamatifs imprécatoires ; il cite des ex. avec la flexion *un*.

b) On trouve aussi des états d'annexion avec une flexion *a* qui fait songer tout naturellement à celle du *vocatif* (§ 343 *a*) ou de وَيْحَكَ *malheur à toi* ! (1).

سُبْحَانَ اللهِ *gloire à Allah !* employé comme formule laudative et aussi comme exclamatif d'étonnement, d'admiration: *Grand-Dieu, est-ce possible ?* cf. *Cor.* XVII, 108.

مَعَاذَ اللهِ *refuge d'Allah ! à Dieu ne plaise ! Dieu m'en préserve !* cf. *Cor.* XII, 23.

c) On trouve des exclamatifs qui ont une apparence verbale et constituent une phrase pleine ; cf. § 392.

d) L'arabe, comme toutes les langues, se sert enfin de particules exclamatives dont les plus usuelles sont :

أَلَا *or ça !* (en tête de phrase et sans influence sur celle-ci).

أَ particule sans influence qui souligne le ton de la phrase.

أَيُّ *quel (-s), quelle (-s) !* (suivi d'un mot en état d'annexion au cas indir.).

كَمْ *combien ! que !* (suivi d'un mot sing. ou pl. au cas indir. avec ou sans مِنْ) (2).

شَتَّانَ - شَتَّانَ مَا *quelle différence entre !* (suivi d'un nominatif ou d'un cas indir. avec بَيْنَ).

---

(1) Les grammairiens arabes tentent, là encore, d'expliquer cette flexion par la substitution d'un *masdar* à un verbe, ce *masdar* ayant été lui-même remplacé par un autre thème nominal ! Cf. Sîb. I, 162-3.

(2) On cite des emplois de كَمْ avec un nominatif quand le régime de la particule ne la suit pas immédiatement ; cf. Sîb. I, 295 et Reckendorf, *Synt.*, 96.

لِلّٰهِ دَرُّ *quel* (*s*), *quelle* (*s*), textuellement : *A Allah revient le lait de...* (suivi d'un mot en état d'annexion au cas indir.).

أَلَا هُبِّي	*or ça ! [femme], lève-toi !*
عُذْرٌ وَأَيُّ عُذْرٍ	*voilà une excuse et quelle excuse !* (*Aġ.* V, 420).
كَمْ دِرْهَمٍ لَكَ ou كَمْ مِنْ دِرْهَمٍ لَكَ	*que de* dirham *tu as !*
لِلّٰهِ دَرُّ أَبِيكَ	*quel père est le tien !* *quel homme rare est ton père !*

A noter l'idiotisme يَا لَهُ مِنْ رَجُلٍ *quel homme !* ; sur cette valeur de مِنْ cf. § 303 *b*.

Sur la syntaxe des phrases avec إِذَا cf. § 460 *b*.

§ 343. — **Vocatif ou apostrophe.** *a*) Quand le vocatif est un nom propre ou formé de termes en état d'annexion, l'accent suffit à marquer l'apostrophe. Le plus souvent pourtant l'arabe utilise immédiatement avant le vocatif des particules spéciales (cf. § 144). Ces particules s'emploient obligatoirement, si le mot mis en apostrophe est un nom commun simple; أَيُّهَا et son fém. ne s'emploient que devant un mot muni de l'article ou en état d'annexion.

b) Le vocatif a une flexion *a* quand il est en état d'annexion.

يَا نَبِيَّ اللّٰهِ	*ô Prophète d'Allah !* (Buḫ. III, 119).

A noter la flexion *ȧ* dans أَبٌ et أَخٌ remplaçant *a* bref.

يَا أَبَانَا	*ô (notre) père !* (*Cor.* XII, 11).
قَالَ لَهُ : أَبَا عَبْدِ اللّٰهِ	*il dit : « Abû ʿAbd Allah ! »* (*Aġ.* II, 245) ; il s'agit d'une *kunya* signifiant *Père de l'esclave d'Allah.*

c) Si le vocatif est un mot « nu » désignant un être lointain ou fictif, on a la flexion *an*.

يَا نَخْلَةً مِنْ ذَاتِ عِرْقٍ	*ô palmier près de Ḏât ʿIrq !* (Aḥwaṣ *apud* Zajj 159).

d) Si le mot « nu », avec يا ou muni de l'article avec أَيُّهَا (fém. أَيَّتُهَا), désigne au contraire un être réel et présent, l'arabe classique donne à ce mot une flexion *u* brève (1).

يَا صَالِحُ *ô Ṣâliḥ !* أَيُّهَا الرَّجُلُ *ô (l') homme !*

e) L'épithète, ou le mot coordonné qui peuvent, le cas échéant, suivre le vocatif, prennent de préférence la flexion *a* brève.

يَا عُمَرُ الجَوَادُ *ô ʿUmar le Magnifique !* (Jarîr *apud* Zajj. 165).

يَا جِبَالُ . . . وَالطَّيْرُ *ô montagnes... et [vous] oiseaux !* (*Cor.* XXXIV, 10).

Si le vocatif a un appositif, il prend la flexion *a* ou *u* brèves.

يَا تَيْمَ تَيْمَ عَدِيٍّ *ô Taym ! Taym ʿAdi !* (Jarîr *apud* Zajj. 170).

Remarque. Des faits qui précèdent, il est permis de conclure que la flexion du vocatif est bien *a* (ou parfois *an*) et que l'apparition de *u* est anormale. Celle-ci a dû remplacer une apocope d'appel: *rajula>rajul>rajulu*, qui ne se produisait naturellement pas quand le mot était en état d'annexion (cf. même § *b*) ou doué d'affectivité (cf. même § *c*) ; ce qui donnerait plus de solidité à cette hypothèse, c'est l'hésitation éprouvée quand le vocatif est suivi d'un appositif ou d'un terme coordonné (cf. même § *e*) (2).

§ 344. — Quand le vocatif est un nom commun suivi du pronom affixe 1re pers. du sing., la syllabe peut s'abréger *î>i*.

يَا رَبِّ (= رَبِّي) *ô Seigneur !* يَا قَوْمِ (= قَوْمِي) *ô (mon) peuple !* (*Cor.* XI, 53).

En poésie, on trouve aussi une apocope de la dernière syllabe dans des noms propres de plus de trois lettres ou dans صَاحِبٌ *compagnon.*

يَا صَاحِ (= صَاحِبُ) *ô compagnon !* يَا حَارِ (= حَارِثُ) *ô Ḥâriṯ !*

(1) On trouve quelquefois en poésie *un* pour *u* ; cf. Zajj. 166.

(2) Sur les explications fournies par les grammairiens arabes touchant ce point, cf. Zajj. 169 en bas. Les grammairiens arabes, selon un procédé qui leur est cher, expliquent la flexion *a* ou *an* du vocatif, par l'ellipse d'un verbe ; cf. Sîb. I, 147.

§ 345. **Complexes sacramentels.** Ils sont constitués :

a) Ou bien par un substantif au cas indirect par suite de la préfixation d'une particule monosyllabique ayant la valeur d'une préposition.

وَاللهِ , بِاللهِ , تَاللهِ *par Allah !*

b) Ou par les substantifs أَيْمَنُ (abrégé souvent en أَيْمُ), يَمِينُ *serment,* لَعَمْرُ *par la vie de.*

أَيْمَنُ اللهِ *par Allah !* لَعَمْرُكَ *par ta vie !*

H. Particules dites « du cas direct »

On étudiera successivement la valeur de ces particules et la syntaxe de leur régime (1).

§ 346. — La particule انَّ a deux aspects, selon sa position dans la phrase.

a) Elle se prononce إِنَّ (la forme « allégée » إِنْ, ou combinée إِنَّمَا, est d'un emploi déjà très rare à l'époque coranique) (2), quand elle est en attaque de phrase (3) ; la valeur en est nettement affective : elle souligne le ton solennel du discours, accompagne le geste (4).

فَقَالَ : يَا ابْنَ الْخَطَّابِ إِنِّي رَسُولُ اللهِ *et il dit : « O ! Ibn al-Ḫ., oui, je suis l'Apôtre d'Allah ! »* (Buḫ. II, 299).

فَقَالَ لِأَصْحَابِهِ : إِنِّي مَقْتُولٌ لَا مَحَالَةَ *et il dit à ses compagnons : « Allons ! je suis [un homme] mort, sans aucun doute ! »* (*Aġ.* VI, 144).

---

(1) C'est pour éviter des renvois ou des redites qu'on a groupé ici toutes les remarques relatives à ces particules dont le rôle apparaît très divers, les unes étant des particules affectives, d'autres faisant fonction de conjonctions de subordination ou de coordination.

(2) Ex. dans Reckendorf, *Synt*, 129, 6° et 7°.

(3) Reckendorf, *Verh.*, 353.

(4) Il est possible qu'à une époque ancienne, elle ait représenté couramment un affirmatif analogue au français : *tu l'as dit, oui, en vérité* ; cf. Reckendorf, *Synt.*, 127 2°.

أَإِنَّكَ لَيُوسُفُ	*eh quoi ! es-tu bien Joseph ?* (*Cor.* XII, 90).

Très souvent aussi, perdant un peu de sa valeur affective, إِنَّ prend un sens d'expositif, rendu en français par (:).

أَلَمْ يَرَوْا... اللَّيْلَ... وَالنَّهَارَ إِنَّ فِي ذٰلِكَ لَآيَاتٍ لِقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ	*n'ont-ils pas vu ... la nuit ... le jour ? : en cela sont des signes pour ceux qui croient.* (*Cor.* XXVII, 86).

Cette particule entre dans les locutions فَإِنَّ *car*, حَتَّى إِنَّ *si bien que*, ثُمَّ إِنَّ *puis, en outre*, et renforce la valeur de la conjonction qu'elle accompagne.

b) La particule انَّ se prononce أَنَّ (forme «allégée» أَنْ) quand elle introduit une subordonnée ; à ce titre elle sera étudiée au chapitre de la subordination. Cette particule entre dans les locutions كَأَنَّ *on dirait que*, et لِأَنَّ *car*, dont les formes « allégées » كَأَنْ , لِأَنْ ou combinées كَأَنَّمَا , déjà rares à l'époque pré-classique, sont tombées en désuétude.

فَتَرَى الْقَوْمَ صَرْعَى كَأَنَّهُمْ أَعْجَازُ نَخْلٍ	*vous voyez ce peuple gisant comme s'ils étaient des souches de palmiers.* (*Cor.* LXVII, 7).

c) La particule لَكِنَّ (forme « allégée » لٰكِنْ) *mais*, s'emploie le plus souvent précédée de وَ .

وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ النَّاسِ	*mais la plupart des gens.*

d) لَيْتَ (formes combinées لَيْتَمَا ou لَيْتَ أَنْ d'un emploi rare) *plût au ciel que !* et لَعَلَّ (formes combinées لَعَلَّمَا ou لَعَلَّ أَنْ d'un usage rare) *peut-être que !*, sont des particules nettement affectives ; les exclamatifs يَا ou أَلَا précèdent souvent لَيْتَ .

يَا لَيْتَ قَوْمِي يَعْلَمُونَ	*plût au ciel que mon peuple comprît !* (*Cor.* XXXVI, 26).
لَعَلَّكُمْ تَعْقِلُونَ	*puissiez-vous comprendre !* (*Cor.* XLIII, 3).

§ 347. — *a*) Toutes les particules à finale نَّ dites « appuyées », ainsi que لَعَلَّ et لَيْتَ ont pour régime un *substantif au cas direct* (1), un *pronom affixe*, un *démonstratif*, un *relatif* de la série الَّذِي. Elles ne peuvent jamais précéder immédiatement un *verbe*, un *pronom isolé* ou les *relatifs* مَا , مَنْ .

إِنَّ اللهَ غَفُورٌ *oui ! Allah [est] clément.* (*Cor.* VIII, 69, 70 et *passim*).

b) Ces particules amènent le cas direct, en phrase nominale (§350), même si leur régime ne les suit pas immédiatement.

إِنَّ لَكَ عَلَيَّ نِعْمَةً *à toi [est] sur moi un bienfait* (= *je te suis redevable d'un bienfait*). (*Ag.* II, 104)

c) Dans une coordination, ces particules ne sont pas répétées, mais la première exerce son action sur tous les mots qui en dépendent.

إِنَّا وَإِخْوَانًا لَنَا قَدْ تَتَابَعُوا *nous et des frères à nous se sont succédé.* (IQ. II, 308)

§ 348. — Il peut arriver que le sujet parlant soit obligé de commencer, par une particule « du cas direct », une phrase commençant par un verbe ou un pronom isolé. L'arabe peut utiliser alors trois constructions :

I. Il prend la particule « appuyée » à finale نَّ ou لَيْتَ ou لَعَلَّ, et l'on trouve :

a) en phrase sans verbe ou *nominale* (§ 350)

إِنَّكَ كَبِيرٌ pour أَنْتَ كَبِيرٌ *tu es grand.*

On voit qu'ici il y a substitution d'un pronom affixe à un pronom isolé.

(1) La flexion du cas direct qui suit إِنَّ peut être expliquée, soit par la valeur affective de cette particule comme après un terme exclamatif (cf. § 338-42 *a-b*, 343), soit par le sentiment qu'il s'agit, somme toute, du sujet d'une proposition complétive d'une principale virtuelle : *Oui ! Allah est miséricordieux* c.-à-d. : *Je sais, je proclame qu'Allah est miséricordieux !* — De même, le cas direct après أَنَّ s'explique dans la plupart des cas par la fonction de complément direct remplie par la proposition introduite par cette particule. — Quant à لَيْتَ et لَعَلَّ, l'idée de *souhait* ou de *regret* qu'elles expriment, autant que leur sens affectif, expliquent la flexion *a* ou *an*.

b) en phrase avec verbe à sujet « intérieur » (1)

أَنْبَأَنَا الْبَرَاءُ أَنَّهُمْ كَانُوا مَعَ رَسُولِ اللهِ — *al-B. nous informa qu'ils étaient avec l'Apôtre d'Allah.* (Buḫ. III, 111)

يَا لَيْتَنَا نُرَدُّ — *plût au ciel que nous fussions renvoyés [sur terre] !* (*Cor.* VI, 27)

Ici l'arabe insère entre la particule et le verbe un pronom affixe correspondant au sujet « intérieur » du verbe (2).

c) en phrase avec verbe + sujet « extérieur ».

إِنَّهُ لَا يُفْلِحُ الْمُجْرِمُونَ — *en vérité, les pécheurs ne réussissent point.* (*Cor.* X, 17)

Dans ce cas, sans modifier l'ordre de la phrase, l'arabe suffixe un pronom *'s*(3)qui annonce le sujet. Ce pronom, nettement pléonastique (4), est nommé *ḍamîr aš-šaʾn* « pronom de notion », parce qu'il annoncerait non le sujet, mais toute la proposition qui suit.

d) en phrase verbale avec مَنْ ou مَا comme sujet.

إِنَّهُ مَنْ يُشْرِكْ بِاللهِ . . . — *en vérité, quiconque donne un associé à Allah ! ...* (*Cor.* V, 73)

Ici encore on trouve affixé à la particule un pronom *'s* de valeur pléonastique.

II. L'arabe suffixe aussi le relatif مَا à ces particules qui sont sans influence sur le verbe suivant. Mais ces formes combinées ne se trouvent guère qu'en poésie et dans la prose pré-classique. Elles sont tombées en désuétude.

كَأَنَّمَا أُغْشِيَتْ وُجُوهُهُمْ — *on dirait que leurs visages ont été couverts.* (*Cor.* X, 27)

III. Enfin très fréquemment à l'époque pré-classique, rarement au contraire à l'époque classique, l'arabe emploie des formes «allégées»

---

(1) C'est-à-dire à sujet non représenté par un substantif, mais par un préfixe ou une désinence pronominale.

(2) On a là une construction analogique أَنَّهُمْ كَانُوا = أَنَّ النَّاسَ كَانُوا où un pronom se substitue à un nom.

(3) Dans le *Coran*, parfois, il correspond au sujet « intérieur » comme dans *Cor.* XXII, 45, فَإِنَّهَا لَا تَعْمَى الْأَبْصَارُ *car les yeux ne seront pas aveugles.*

(4) De Sacy, *Gr. Ar.*, (3e éd.), I, 567, II, 371 et note 2. — Reckendorf, *Synt.*, § 184, y voit un disjonctif.

à finale نْ dont le régime est verbal (1), sauf لٰكِنْ qui peut à la fois régir un verbe, un nom ou un pronom.

كَأَنْ لَمْ يَسْمَعْ — *on dirait qu'il n'a pas entendu !* (*Cor.* XXXI, 7)

وَلٰكِنْ كَانَ حَنِيفاً — *mais il était* ḥanîf. (*Cor.* III, 77)

وَلٰكِنْ أَنْتُمُ الْخَزَفُ — *mais vous êtes l'argile.* (Reckendorf, *Synt.*, 131)

Sur la syntaxe du mode après أَنْ cf. § 429-433, 435.

---

(1) A l'origine, ces formes « allégées » pouvaient précéder aussi bien un nom qu'un verbe et n'avaient pas d'influence sur la flexion du nom ou le mode du verbe. Le *Coran* a conservé des traces de cet état ancien comme dans *Cor.* XX, 63, قَالُوا إِنْ هٰذَانِ سَاحِرَانِ *ils dirent : «Ces deux hommes [sont] deux magiciens !* De même لٰكِن peut introduire un verbe, un nom ou un pronom, à toutes les époques.

CHAPITRE II

LA PHRASE SIMPLE

« Du point de vue linguistique et abstraction faite de toute considération de logique ou de psychologie, la phrase peut être définie : un ensemble d'articulations liées entre elles par des rapports grammaticaux et qui, ne dépendant grammaticalement d'aucun autre ensemble, se suffisent à elles-mêmes » (1). On étudiera successivement la *phrase simple* (2) et la *phrase complexe* formée de plusieurs membres ou *propositions*.

La phrase simple n'est pas celle qui se rencontre le plus fréquemment, en arabe classique. En dehors des textes reproduisant en effet la langue parlée, on a tendance à lier entre elles les phrases simples par des copules. Il est bon néanmoins d'aborder l'étude de la syntaxe de construction par celle de la phrase simple, d'abord parce que la structure de celle-ci est, à quelques détails près, celle des principales coordonnées, ensuite parce que les subordonnées elles-mêmes, dans nombre de cas, ne sont obtenues que par la substitution d'une tournure verbale à un complément nominal on adjectival. D'autre part, c'est dans la phrase simple qu'il est le plus facile d'étudier l'ordre des mots.

§ 349. — **Ordre des mots**. L'ordre des mots, en arabe classique, n'est ni « libre », ni absolument « fixe ». L'arabe possède un certain nombre de combinaisons rigides à l'intérieur desquelles

---

(1) Meillet, *Introd... lang. indo-europ.* (6ème éd.) 355.

(2) C'est en somme ce que les grammaires franç. nomment « proposition indépendante », comme : *j'ai vu l'enfant* ; *je l'ai appelé* ; *il m'a souri.*

peuvent s'introduire des variantes (1). On peut donc dire que l'ordre des mots, en arabe classique, est à la fois *syntaxique* et *expressif*. *Syntaxique*, parce que l'apparition de certains mots ou de certaines particules, en tête de phrase, détermine, à l'avance, l'enchaînement des termes qui vont suivre. *Expressif*, parce qu'on a presque toujours le libre choix du terme qu'on veut mettre en valeur, en tête de phrase.

En principe, on verra un ordre « type » ou, si l'on veut, normal, dans la succession : *verbe+sujet* (ou *sujet* + *verbe* ou *sujet+attribut*) + *compl. direct* + *compl. prépositionnel* ou *circonstanciel*.

إِنَّ الْحُكَمَآءَ قَسَمُوا هٰذَا الْمَعْمُورَ عَلَى سَبْعَةِ أَقْسَامٍ مِنَ الشِّمَالِ إِلَى الْجَنُوبِ

les sages ont divisé ce monde habité en sept zones du nord au sud. (IḪ. 44)

Il s'en faut de beaucoup, toutefois, que cet ordre soit celui qui se trouve constamment. Il peut être modifié par le tour affectif de la phrase, par le désir de mettre un mot en relief, par des considérations de rythme ou de « nombre », l'arabe n'aimant guère à terminer une période par un mot bref ou de sens faible (2).

إِنِّي أَخَافُ عَلَيْكُمْ عَذَابَ يَوْمٍ عَظِيمٍ

je crains, pour vous, le tourment d'un jour redoutable. (*Cor.* VII, 59)

وَاللّٰهُ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ

et Allah, de toute chose, [est] instruit. (*Cor.* II, 282)

Dans le premier ex. l'inversion : *compl. prépositionnel* + *compl. direct* s'explique à la fois par une nécessité de rythme — le premier compl. est beaucoup plus bref que le second — et par le besoin de terminer sur un complexe riche de sens et de sonorité. Dans le second

---

(1) Dans la langue moderne, on assiste à des tentatives multiples et pas toujours heureuses, pour assouplir et varier l'articulation de la phrase. Le français et l'anglais influencent directement ces essais.

(2) On ne s'occupe ici que des raisons syntaxiques et non des exigences de la métrique qui, elles aussi, peuvent altérer constamment l'ordre usuel des mots, comme par ex. dans cet hémistiche :

رَأَوْا أَنِّي لَا حَقَّهُمْ أَنَا ظَالِمُ (= أَنِّي أَنَا لَا ظَالِمُ حَقَّهُمْ)

ils savent que moi, leur droit, je ne [les en] frustrerai pas. (Muḥabbal, *apud* Buḥturî, *Ḥamâsa*, n° 818).

ex., l'inversion : *compl. prépositionnel + attribut* s'explique à la fois par un appel de rime et comme précédemment, par le désir d'achever le verset sur un terme plein et expressif.

Un fait très caractéristique, l'absence ou l'existence d'un verbe, permet de diviser les phrases simples en deux catégories : les *phrases nominales* et les *phrases verbales*.

A. Phrase Nominale

§ 350. — **Définition**. La phrase nominale simple est formée par le rapprochement de deux éléments : le *sujet* (que les grammairiens arabes nomment *mubtadâ'* « inchoatif ») et l'*attribut* (que ces mêmes grammairiens appellent *ḫabar* « énonciatif »), sans que ces deux éléments soient liés l'un à l'autre par un verbe (1). Cette phrase exprime la constatation qu'une qualité, une attitude, un état appartiennent à q. qn. ou à q. qc. comme le français : *Diseur de bons mots, mauvais caractère* (Pascal). Par elle-même et réduite à elle seule, elle est impropre à noter le *temps situé*, puisque celui-ci ne peut être exprimé que par un verbe ou un adverbe (cf. § 145). Aussi la trouve-t-on dans des phrases énonçant une « définition » (2).

أَللّٰهُ وَاسِعٌ عَلِيمٌ *Allah [est] immense et savant.* (*Cor.* XXIV, 32)

Mais cet emploi de la phrase nominale sans lien psychologique ou grammatical avec le contexte n'est pas, en somme, le plus fréquent.

---

(1) On s'écartera ici de la définition donnée par certains linguistes qui voient des phrases nominales même dans les phrases contenant un verbe d'existence ; cf. Meillet, *Introd. lang. indo-europ.*, 321 ; Vendryès, *Langage*, 143. On verra qu'en fait une phrase avec verbe d'existence se construit comme une phrase avec un verbe ordinaire. — De même, on ne retiendra pas la définition de la phrase nominale donnée par les grammairiens arabes qui considèrent comme nominale *toute phrase ne commençant pas par un verbe*. Cette définition se fonde sur l'analyse suivante : زَيْدٌ يَمُوتُ *Zayd mourra* = *Zayd sera il meurt*, où *il meurt* est un attribut. Or cette décomposition est inadmissible ; cf. Vendryès, 144.

(2) Par *définition*, on entend le cas où le franç. emploie un verbe au présent, mais sans valeur de présent réel (ou temporel), comme dans : *le chameau est un animal sobre*.

Presque toujours, le sens même de la phrase, le contexte, un adverbe, permettent la localisation dans le temps. On reviendra sur ce point important au § 356.

§ 351. — **Accord des éléments de la phrase nominale.** Le sujet est au nominatif à moins qu'il ne soit précédé d'une particule dite « du cas direct ». L'attribut est toujours au nominatif ; il est déterminé seulement dans les cas où le sens l'exige.

أَلْحَرْبُ صَعْبَةٌ	*la guerre* [*est chose*] *pénible.* (Qâlî. I, 11)
إِنَّ رَبَّكَ عَلِيمٌ حَكِيمٌ	*ton Seigneur* [*est*] *très savant* [*et*] *très sage.* (*Cor.* XII, 6)
إِنَّ اللهَ سَرِيعُ الْحِسَابِ	*Allah* [*est*] *prompt à juger.* (*Cor.* III, 19)
إِنَّ اللهَ هُوَ الْغَفُورُ الرَّحِيمُ	*Allah* [*est*] *le très clément* [*et*] *le très miséricordieux* (*Cor.* XLII, 5)

Sur l'emploi — facultatif — du pronom isolé de disjonction, cf. **§ 251**.

§ 352. — **Structure**. Le nombre des combinaisons est assez grand, dans la phrase nominale. On distingue les combinaisons *normales* et les combinaisons *inversées*.

a) *Combinaisons normales.* Le *sujet* peut être : 1° un nom précédé ou non d'une particule du cas direct ; 2° un pronom personnel isolé ou un pronom affixe précédé d'une particule du cas direct ; 3° un démonstratif ; 4° un pronom relatif ; 5° un pronom interrogatif ; 6° une proposition introduite par أَنْ suivi d'un verbe au subj. — L'attribut peut être : 1° un nom ; 2° un pronom isolé ; 3° un démonstratif ; 4° un adjectif ; 5° un participe d'allure semi-verbale ; 6° un complexe prépositionnel ; 7° une proposition.

زَيْدٌ غُلَامٌ	*Zayd* [*est*] *un éphèbe.*
إِنَّ الْوَلَدَ صَغِيرٌ	*l'enfant* [*est*] *petit.*
أَنْتَ النَّبِيُّ = إِنَّكَ النَّبِيُّ	*tu* [*es*] *le Prophète.*
أَنَا هُوَ	*je suis lui* (= *je suis cet homme, c'est moi*).
مَنْ أَنْتَ	*qui* [*es-*] *tu ?*

اَلرَّجُلُ فِي الدَّارِ	*l'homme [est] dans la maison.*
أَنْ تَصْبِرُوا خَيْرٌ لَكُمْ	*que vous supportiez [est] un bien pour vous !* (*Cor.* IV, 25) ; on remarquera qu'ici أَنْ تَصْبِرُوا équivaut à un *maṣdar* الصَّبْرُ, mais que la phrase est plus énergique que أَلصَّبْرُ خَيْرٌ لَكُمْ
اَلْأَشْبَهُ أَنَّهُ مَاتَ	*le plus vraisemblable [est] qu'il mourut.* (*Aġ.* II, 399)

b) *Combinaisons inversées.* Le *sujet* peut être : 1° un nom ; 2° une proposition relative. — Comme *attribut*, on peut avoir : 1° un complexe prépositionnel ; 2° un adjectif ; 3° un participe ; 4° un nom.

بِالْكُوفَةِ رَجُلٌ . . .	*à Kūfa [est] un homme...* (Buḫ. III, 279)
أَوَ صَحِيحٌ مَنِ الْمَوْتُ فِي عُنُقِهِ .	*eh quoi ! bien portant [est] il celui sur la nuque duquel [est] la mort ?* (IQ. II, 306)

Remarque. Dans ces phrases, rien ne rend le verbe « être » en arabe. Les combinaisons inversées, moins variées que les combinaisons normales, sont également moins courantes ; elles sont affectives ou se rencontrent chaque fois qu'on veut mettre en relief l'attribut.

§ 353. — On a vu au § précédent que l'attribut de la phrase nominale peut être un participe. Si ce participe est actif, on a une phrase qui se rapproche d'une phrase verbale quant au sens, mais s'en distingue sur deux points : 1° le temps situé n'y est marqué que par le contexte (§ 350) ; 2° la phrase note un état et non un procès réalisé ou en voie de réalisation.

إِنَّا هَهُنَا قَاعِدُونَ	*nous [sommes] ici assis* (*Cor.* V, 24) ; à opposer à إِنَّا هَهُنَا نَقْعُدُ *nous nous asseyons, nous réalisons l'action de nous asseoir*, ou encore : *nous nous assiérons ici.*

Les mêmes faits sont à signaler, si l'attribut est un thème d'intensité. Sur le flottement qui se produit quand le participe actif ou l'adjectif de valeur intensive a un complément, cf. § 286 *b* et 367.

§ 354. — Quant l'attribut est multiple, l'ordre normal est seul admis.

إِنَّهُ لَصَادِقٌ بَارٌّ رَاشِدٌ — *il [est] sincère, bienfaisant, droit.* (Buḫ. III, 73)

On notera la juxtaposition des termes, non coordonnés par وَ, ce qui est un fait exceptionnel dans la langue ; cf. § 487.

§ 355. — On a vu que les démonstratifs sujets d'une phrase nominale subissent un accord d'attraction ; cf. § 263.

Parfois en prose et souvent en poésie, si le sujet de phrase est هٰذَا ou ذٰلِكَ, on a une tournure elliptique du pronom sujet.

وَيَقُولُوا : سِحْرٌ مُسْتَمِرٌّ = هٰذَا سِحْرٌ . . . — *et [qu']ils disent : « [Cela est] un sortilège constant ! »* (*Cor.* LIV, 2)

§ 356. — **Introduction de la notion de temps situé, dans la phrase nominale.** On a dit (§ 350) que, théoriquement, la phrase nominale est inapte à situer les faits dans un temps déterminé. Cela serait constamment vrai si elle était toujours isolée ou avait valeur de « définition ». Mais, dans la réalité, elle subit l'influence du contexte et, même isolée, elle exprime souvent une idée qui la localise dans le temps. On va donc trouver la notion de temps situé, introduite de diverses manières dans la phrase nominale :

a) Par son contenu même qui n'énonce pas un fait d'ordre général, mais précis, individuel, valable pour un moment du temps seulement.

ثُمَّ جَاءَ الحَاجِبُ فَقَالَ : اِمْرَأَةٌ بِالبَابِ — *ensuite le chambellan vint et dit : « Une femme [est] à la porte ! »* (Qàli. I, 86)

وَلَا أَقُولُ لَكُمْ : عِنْدِي خَزَائِنُ اللهِ — *et je ne vous dirai pas : « Chez moi [sont] (= j'ai) les trésors d'Allah ! »* (*Cor.* XI, 31)

الَّذِينَ يَظُنُّونَ أَنَّهُمْ مُلَاقُو رَبِّهِمْ — *ceux qui croient qu'ils rencontreront leur seigneur.* (*Cor.* II, 43)

b) Par la présence d'un mot de valeur adverbiale.

هُوَ خَارِجٌ اليَوْمَ — *il [est] sortant aujourd'hui (= il sort, il va sortir).*

c) Par le premier verbe de la phrase, si celle-ci est complexe.

أَتَيْتُ النَّبِيَّ وَهُوَ مُتَوَسِّدٌ بُرْدَهُ — *je vins trouver le Prophète alors qu'il avait roulé [comme coussin sous sa tête] son manteau.* (Buḫ. III, 21) ; la localisation de la phrase nominale dans le passé résulte de l'accompli أَتَيْتُ.

d) Par يَكُونُ/كَانَ ou un verbe d'existence (§ 196-8) à l'accompli si la phrase se localise dans le passé, à l'inacc. indicatif, si elle se situe dans le futur. Il ne s'agit plus alors d'une phrase nominale, mais d'une phrase verbale dont la structure est étudiée § 366 et suiv.

§ 357. — La phrase nominale est également impropre à exprimer l'idée d'injonctif, de prohibitif ou la subordination. Ces notions sont rendues en arabe par des phrases verbales avec كَانَ à l'impératif, au subjonctif ou à l'énergique.

لا تَكُونَنَّ مِنَ الْمُشْرِكِينَ — *ne sois pas, ne te place pas [au nombre] des polythéistes !* (*Cor.* VI, 14)

نَزَّلَ الْفُرْقَانَ . . . لِيَكُونَ لِلْعَالَمِينَ نَذِيرًا — *il a révélé le Coran... pour qu'il soit, à ceux qui savent, un avertissement.* (*Cor.* XXV, 1)

§ 358. — L'arabe n'ayant pas de verbe « avoir », rend l'appartenance par une tournure prépositionnelle avec لِ (§ 311 *b*) ou avec عِنْدَ (§ 316 *b*) en phrase nominale.

لِي كِتَابٌ — *à moi [est] un livre* ; cf. aussi § 356 *a* deuxième ex.

B. Phrase Verbale

§ 359.— **Définition**. On appelle *phrase verbale*, toute phrase contenant au moins deux éléments : le *sujet* (que les grammairiens arabes nomment *fāʿil* « agent ») et le *verbe* (que les mêmes appellent *fiʿl* « procès ») (1). Cette phrase « exprime une action rapportée à un certain temps, considérée dans une certaine durée, attribuée à un certain

(1) Sur la définition de la phrase nominale par opposition à la phrase verbale, par les grammairiens arabes, cf. p. 387 note 1.

sujet et dirigée, s'il y a lieu, vers un certain objet » (1). Sur les valeurs temporelles et modales du verbe, voir § 146-170. Sur l'accord du verbe et du sujet, voir § 245-249.

Il ne saurait être question de donner toutes les combinaisons possibles, en phrase verbale. On se bornera à indiquer des principes généraux. Pour cela, on partira de la combinaison la plus simple : *verbe* + *sujet* ou *sujet* + *verbe*, puis on notera les modifications introduites par l'emploi d'un complément direct ou indirect, ou d'un complément de phrase.

§ 360. — **Phrase avec verbe + sujet ou sujet + verbe.**

a) La phrase peut se ramener à un verbe accompagné des désinences ou des préfixes marquant le genre, le nombre, la personne (sujet « intérieur »), l'aspect du verbe.

كَتَبَ *il écrivit.* — نَكْتُبُ *nous écrivons.*

أُكْتُبِي *écris !* (fém.) — لَا تَكْتُبْ *n'écris pas !*

b) Si un sujet « extérieur » (2) est exprimé, il peut suivre ou précéder le verbe. L'arabe préfère mettre le verbe en tête de phrase sans doute parce que, de tous les termes, il est le plus riche de contenu.

جَاءَ النَّاسُ *vinrent les gens.* (IQ. I, 174)

قَبُحَ وَجْهُهُ *laid fut son visage.* (IQ. I, 145)

c) Si le sujet précède, c'est qu'on a voulu fixer l'attention sur lui ; إِنَّ l'introduit alors, très souvent, avec des valeurs diverses tirées du contexte : valeur expositive, valeur expressive, etc. (§ 348 *a*).

إِنَّ النَّبِيَّ لَقِيَ هُوَ وَالْمُشْرِكُونَ *le Prophète se rencontra avec les polythéistes.* (Buḫ. III, 123)

Mais des raisons de rythme ou de style peuvent amener encore cette succession.

وَلَكِنَّ أَكْثَرَ النَّاسِ لَا يُؤْمِنُونَ *mais la plupart des hommes ne croient pas.* (*Cor.* XIII, 1) ; il y a ici à la fois appel d'assonance et désir de terminer sur un mot riche de sens et de sonorité.

(1) Vendryès, *Langage*, 143.

(2) Par sujet « extérieur », on entendra un nom, sujet d'un verbe à la 3me pers.

d) Quand le verbe a un sens d'*optatif*, de *prohibitif*, ou qu'il a pour sujet une proposition au subjonctif introduite par أَنْ (§ 426), il vient toujours en tête de phrase.

ثَكِلَتْ أُمُّكَ — *que ta mère perde ses fils !* (Buḫ. III, 113)

ثَقُلَ عَلَيْهِ أَنْ يَأْكُلُوا مَعَهُ — *pénible fut pour lui qu'ils mangeassent avec lui.* (Jâḥ. 165)

e) Quand le verbe est accompagné d'un *exposant temporel* (§ 198 *b*), ou d'un *verbe inchoatif* (§ 193), le sujet extérieur s'intercale entre eux.

كَانَ جَابِرٌ يَتَرَدَّدُ — *J. allait et venait.* (IQ. I, 212)

جَعَلَ أَبُو الْمُهَاجِرِ يَضْحَكُ — *Abul-M. se mit à rire.* (*Aġ.* II, 414)

f) Sur la place et l'emploi du pronom isolé comme spécificatif du sujet, voir § 252 *a*, *c*.

§ 361.— **Phrase verbale avec complément direct.** *a*) D'une manière générale, on a l'un des ordres : *verbe* + *sujet* + *comp. direct* ou *sujet* + *verbe* + *compl. direct*.

إِمْتَحَنَ اللهُ قُلُوبَهُمْ — *Allah a éprouvé leurs cœurs.* (*Cor.* XLIX, 3)

إِنَّ اللهَ أَنْزَلَ الْكِتَابَ — *Allah a révélé le Livre.* (Buḫ. III, 27)

b) Très souvent pourtant, on trouve aussi l'ordre : *verbe* + *compl. direct* + *sujet*. Cela se produit presque régulièrement quand le complément est un mot plus bref que le sujet.

لَحِقَتْ عُمَرَ امْرَأَةٌ شَابَّةٌ — *une jeune femme rejoignit ʿU.* (Buḫ. III, 113)

لَنْ يَنَالَ اللهَ لُحُومُهَا — *leurs [corps de] chair n'atteindront pas Allah !* (*Cor.* XXII, 38)

Dans ces deux constructions, le rejet du sujet est motivé par le rythme. Au contraire, dans la phrase :

وَإِذِ ابْتَلَى إِبْرَاهِيمَ رَبُّهُ — *et quand a éprouvé Abraham le Seigneur de lui* (= *Abraham a été éprouvé par son Seigneur*). (*Cor.* II, 124)

le rejet est imposé par le fait que l'arabe considère comme illogique d'exprimer un pronom avant le nom qu'il représente.

c) Parfois, quand le verbe n'a pas de sujet « extérieur », on trouve la combinaison *compl. direct* + *verbe*

أَغَيْرَ اللهِ أَتَّخِذُ وَلِيًّا — *un autre qu'Allah prendrai-je pour Allié ?* (*Cor.* VI, 14)

فَنَفْسُهُ ظَلَمَ — [*c'est*] *son âme* [*qu'*]*il a brimée !* (*Aġ.* V, 9)

رَحْمَةَ اللهِ يَرْجُونَ — [*c'est*] *la miséricorde d'Allah* [*qu'*]*ils espèrent !* (Qâlî. I, 86)

Si le complément est pronominal, il est introduit par la particule إِيَّا.

إِيَّاكَ نَعْبُدُ — [*c'est*] *toi* [*que*] *nous adorons !* (*Cor.* I, 5)

Ce complément peut être «rappelé» après le verbe par un pronom affixe, et il peut être lu soit au cas direct, soit au nominatif,comme mot en tête de phrase libre de toute influence.

وَالأَرْضَ مَدَدْنَاهَا — *la Terre, nous l'avons étendue !* (*Cor.* XV, 19 et L, 7)

Il est évident que ces constructions, toutes d'allure affective, sont destinées à mettre en vedette le complément direct.

§ 362. — S'il y a plusieurs compléments directs, ils sont en coordination avec وَ (§ 487 *a*).

Si le premier complément est un pronom affixe, l'arabe attire généralement l'attention sur lui en le faisant suivre d'un pronom isolé. Les grammairiens arabes, par un tour de leur subtilité, autorisent alors à lire les autres compléments au nominatif.

بَعَثَنِي النَّبِيُّ أَنَا وَالزُّبَيْرُ وَالمِقْدَادُ — *le Prophète m'envoya moi, az-Z. et al-M.* (Buḫ. III, 137)

§ 363. — Si plusieurs coordonnées verbales ont un même nom comme complément direct, l'arabe, jusqu'à l'époque post-classique, exprime ce complément après le 1er verbe, puis le « rappelle » par un pronom affixe après chaque autre verbe.

أَجَادَ الصَّنْعَةَ وَأَحْكَمَهَا — *il excella* [*en*] *cet art et le mania en maître.* (*Aġ.* II, 345)

A l'époque contemporaine, sous des influences européennes, on dira plutôt أَجَادَ وَأَحْكَمَ الصَّنْعَةَ.

§ 364. — **Phrase verbale avec double régime direct.** Ces phrases contiennent un verbe à double régime direct (§ 186). Leur structure n'offre rien de remarquable, si le double régime est nominal.

أَعطَيتُ زَيدًا دِينَارًا *j'ai donné à Z. un* dînâr.

Si le double régime est pronominal, cf. § 256.

§ 365. — **Phrase verbale avec maf'ûl muṭlaq**. Sous le nom de *maf'ûl muṭlaq* «complément absolu », les grammairiens arabes désignent un terme au cas direct qui tient beaucoup du complément circonstanciel de manière. Morphologiquement; c'est soit un *maṣdar*, soit un nom d'une fois (§ 53) tiré de la forme même du verbe qui le précède ; parfois cependant, l'arabe utilise le *maṣdar* du verbe « nu » après un verbe à une forme dérivée. Le français rend ce complément de diverses manières.

سِرنَا سَيرًا *nous allâmes longtemps, un certain temps.*

كَانَ يَعمَلُ عَمَلَ رَجُلٍ *il agissait en homme.* (Jâḥ. 215)

لَأَقتُلَنَّكَ قَتلَةً لَم يُقتَلهَا عَرَبِيٌّ قَطُّ *je te tuerai certes d'une manière dont nul Arabe n'aura jamais péri.* (*Aġ*. II, 127)

إِستَفَّ ذٰلِكَ سَفًّا *il avala cela d'un trait.* (Jâḥ. 83)

Par les ex. qui précèdent, on voit que ce *maf'ûl muṭlaq* sert le plus souvent à noter l'intensité de l'action.

§ 366. — **Phrase verbale avec attribut**. On a dit qu'une phrase nominale peut se situer, dans le temps, de diverses manières et notamment par l'emploi d'un *verbe d'existence* (§ 356 *d*). On a alors une phrase verbale du type normal où l'attribut se met au cas direct comme un complément ordinaire.

يَكُونُونَ لَكُم أَعدَاءً *ils seront pour vous des ennemis.* (*Cor*. LX, 2)

De même, les *verbes d'estimation* (§ 187) à régime attributif, ont un attribut au cas direct comme appositif du complément qui précède et aussi, peut-être, à cause de la valeur circonstancielle de cet attribut.

جَعَلنَا قُلُوبَهُم قَاسِيَةً *nous fîmes durs leurs cœurs.* (*Cor*. V, 13)

Il en est de même des verbes signifiant : *prendre pour, nommer,* etc. (§ 188-9).

إِتَّخَذَ اللهُ إِبْرَاهِيمَ خَلِيلًا — *Allah prit Abraham pour confident.* (*Cor.* IV, 125).

Remarque. Dans la phrase verbale avec attribut, celui-ci vient toujours après le sujet ou le complément, sans d'ailleurs devoir le suivre immédiatement. En cas d'attributs multiples, on a une énumération asyndétique, comme dans la phrase nominale (§ 354).

§ 367.— **Phrase avec élément semi-verbal + complément direct.** On a vu que le participe actif attribut (§ 286) ou le *maṣdar* (§ 287) suivis d'un complément peuvent être sentis sans valeur verbale et ils se mettent alors en état d'annexion, — ou être sentis avec valeur verbale et ils introduisent alors un complément au cas direct.

وَالْمُؤْتُونَ الزَّكَاةَ . . . — *et ceux qui payent la dîme...* (*Cor.* IV, 162)

فِي وِلَايَةِ الْمُغِيرَةِ الْكُوفَةَ — *durant le gouvernement d'al-M. [à] Kûfa.* (*Aġ.*)

C. Phrases nominales ou verbales avec complément indirect ou circonstanciel.

Les remarques qui suivent valent pour les compléments indirects ou circonstanciels en phrase nominale comme en phrase verbale ; elles s'appliquent à la structure de ces compléments, à leur fonction et à leur place dans le discours.

Complément indirect (1)

§ 368. — Le complément indirect est introduit par la préposition convenable au sens. Il ne saurait être confondu avec les compléments prépositionnels de temps ou de lieu. Il dépend en effet étroitement du verbe ou de l'attribut (en phrase nominale) et, par suite, n'étant pas complément de phrase, on ne le trouve jamais au début absolu du discours.

(1) Par complément indirect, on entendra celui sur lequel l'action exprimée par le verbe passe au moyen d'une préposition.

En principe, il se place après le complément direct (en phrase verbale) ou après l'attribut (en phrase nominale).

إِنَّ اللهَ أَنْزَلَ الْكِتَابَ عَلَى مُحَمَّدٍ — *Allah révéla le Livre à M.* (Buḫ. III, 27)

اللهُ لَطِيفٌ بِعِبَادِهِ — *Allah [est] bienveillant pour ses créatures.* (*Cor.* XLII, 19)

Mais on a dit (§ 349) que nombre de facteurs peuvent modifier cet ordre.

عَلَى اللهِ تَوَكَّلْنَا — *sur Allah nous nous reposons !* (*Cor.* VII, 89)

[إِنَّ] أَبَا يَزِيدَ عَنْهُ أَخَذَ وَمِنْ بَحْرِهِ اغْتَرَفَ — *Abû Y. de lui avait pris [un enseignement] et à sa mer (= à sa science) avait puisé.* (*Aġ.* II, 361)

وَكَانَ اللهُ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ مُقْتَدِرًا — *et Allah est sur toute chose omnipotent.* (*Cor.* XVIII, 45)

إِنَّهُ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ — *il [est] de toute chose instruit.* (*Cor.* XLII, 12)

Compléments circonstanciels

Ces compléments énoncent des notions diverses. Selon leur place, ils peuvent être *complément de phrase* ou *complément du groupe verbe + sujet* ou *sujet + attribut* (en phrase nominale) (1).

§ 369. —. **Circonstanciels compléments de verbe ou d'attribut.** Dans la prose (2), un complément circonstanciel « nu » ou en annexion de qualification (§ 284) (3) ne peut être que complément de verbe ou d'attribut et les suivre. Ces compléments peuvent être remplacés dans certains cas par une proposition nominale ou verbale ou une tournure prépositionnelle de même sens. Ce sont :

a) des *adjectifs* ou *participes* au cas direct exprimant un *circonstanciel de manière* ou *d'état*.

---

(1) Nous sommes redevables de cette distinction à M. Marcel Cohen.

(2) La poésie offre de rares exemples de circonstanciels « nus » en tête de phrase :

صَبًّا يُقَادُ إِلَى الْمَنِيَّةِ — *chargé de liens, il est conduit au trépas.* (*Agh.* I, 19)

(3) On a dit que l'annexion de qualification n'équivaut pas à une détermination de sens.

قُمْتُ مُعْتَزِماً (= وَأَنَا مُعْتَزِمٌ) *je me levai, décidé.* (*Ag.* II, 258)

سَافَرْتُ حَدِيثَ السِّنِّ (= وَأَنَا حَدِيثُ السِّنِّ) *je voyageai jeune d'âge* (= *jeune*)

أَأَلِدُ وَأَنَا عَجُوزٌ وَهٰذَا بَعْلِي شَيْخاً *enfanterai-je alors que je suis une vieille stérile et que celui-ci, — un vieillard —, est mon époux.* (*Cor.* XI, 72)

b) des *maṣdar* au cas direct exprimant un *circonstanciel de but* ou un *spécificatif* (§ 289).

وَالأَرْضَ مَدَدْنَاهَا تَبْصِرَةً (=لِتَكُونَ تَبْصِرَةً) لِكُلِّ عَبْدٍ *et la Terre nous l'avons étendue* [*pour qu'elle soit*] *un avertissement à chaque créature.* (*Cor.* L, 8)

c) des *maṣdar* au cas direct exprimant la *cause* et pouvant, de ce fait, alterner avec une tournure prépositionnelle avec مِنْ ou لِ.

إِنِّي فَارٌّ خَوْفاً (= مِنَ الخَوْفِ) *je fuis par peur.*

d) un *substantif* ou un *nom de lieu* exprimant un *circonstanciel de lieu.*

سَافَرْتَ بَحْراً وَبَرّاً *tu as voyagé sur mer et sur terre.*

وَصَلْنَا البَلَدَ *nous arrivâmes à la ville.*

بَلَغُوا الكُوفَةَ *ils atteignirent Kûfa.*

e) des *substantifs* « nus » au cas direct exprimant un *circonstanciel de temps.*

دَعَوْتُ قَوْمِي لَيْلاً وَنَهَاراً *je prêchai mon peuple nuit et jour.* (*Cor.* LXXI, 5)

إِنِّي فَاعِلٌ ذٰلِكَ غَداً *je ferai cela demain.* (*Cor.* XVIII, 23)

§ 370. — **Circonstanciels pouvant être ou non compléments de phrase.** Un circonstanciel muni du démonstratif أَلْ (§ 258) ou autre, ou exprimant une date, ou entrant dans une tournure prépositionnelle, peut être *complément de phrase* et venir en tête de phrase, ou être *complément de verbe* ou d'*attribut* et les suivre.

وَنَحْنُ الآنَ نُوجِزُ القَوْلَ — *et nous, maintenant, nous allons donner une forme concise à l'exposé.* (IḪ. 45)

وَفِي هٰذِهِ السَّنَةِ مَاتَ المَأْمُونُ — *en cette année mourut al-M.*

مِنْ عِنْدِنَا خَرَجَ العِلْمُ — *de chez nous est sorti le savoir.* (IQ. II, 210)

وَلِذٰلِكَ كَانَتْ لُغَاتُ الأَمْصَارِ لِهٰذَا العَهْدِ عَرَبِيَّةً — *et à cause de cela, les parlers des grandes villes, à notre époque, sont arabes.* (IḪ. 331)

§ 371. — **Place du circonstanciel complément de verbe ou d'attribut.** En principe, il vient après le complément direct.

كَانَ يَحْيَى يُمَاشِي المَأْمُونَ يَوْماً فِي بُسْتَانٍ — *Y. marchait de front* [*avec*] *al-M., un jour, dans un jardin* (IQ. I, 23)

Dans une succession de circonstanciels, en général, le plus long vient en dernier lieu.

إِجْتَمَعُوا بِمَكَّةَ ذَاتَ يَوْمٍ — *ils se réunirent à la Mekke, un certain jour.* (*Aġ.* II, 363)

Mais les raisons dont on a parlé au § 349, sont susceptibles de modifier cet ordre. Ainsi dans les deux ex. qui suivent, l'ordre est conditionné par le rythme ou le nombre ou le désir de terminer sur un mot plein.

لَقِيتُ يَوْمَ بَدْرٍ عُبَيْدَةَ بْنَ سَعِيدٍ — *je rencontrai, à la journée de Badr, ʿU. i. S.* (Buḫ. III, 64)

أَصَابَهُ ذَاتَ يَوْمٍ خُمَارٌ — *il fut frappé, un certain jour, d'une attaque.* (*Aġ.* II, 244)

أَصْبَحُوا بِدَارِهِمْ جَاثِمِينَ — *ils furent au matin, dans leur demeure, gisants.* (*Cor.* VII, 78, 91)

Il faut d'ailleurs parfois se résigner à ignorer ce qui a amené l'ordre d'une phrase comme la suivante :

فَقَرَعَ عَلَيْهِ عِنْدَ السَّحَرِ بَابَهُ — *il frappa chez lui, à l'aurore,* [*à*] *sa porte.* (*Aġ.* II, 138)

où l'on s'attendrait à avoir فَقَرَعَ عَلَيْهِ بَابَهُ عِنْدَ السَّحَرِ

D. Phrase à la voix passive.

On ne reviendra pas ici sur la valeur du passif en arabe (§ 180-1). Les remarques qui suivent valent pour la phrase verbale comme pour la phrase participiale au passif.

§ 372. — *a*) Dans une phrase passive avec *sujet apparent*, celui-ci est au nominatif et correspond à un complément direct dans une phrase à l'actif.

ضُرِبَ وَلَدٌ (ضَرَبَ وَلَدًا actif)	*on frappa un enfant, un enfant fut frappé.*

b) Dans une phrase où le verbe a un double régime direct (§ 186), le second complément reste au cas direct.

قَدْ سُقِيتُ الشَّمُولَ (قَدْ سَقَانِي الشَّمُولَ actif)	*on m'a versé du vin frais ; de vin frais, je fus abreuvé.* (*Aġ.* II, 103)
كَانَ مَسْلَمَةُ يُكْنَى أَبَا شَاكِرٍ (كَانَ يُكْنِي مَسْلَمَةَ أَبَا شَاكِرٍ actif)	*on donnait à M. la* kunya [*d'*]*Abû S.* (*Aġ.* VII, 3)

c) Le complément introduit par une préposition conserve naturellement celle-ci.

أُتِيَ الأَمِيرُ بِرَجُلٍ (أَتَى الأَمِيرَ بِرَجُلٍ actif)	*on amena* [*à*] *l'émir un homme, un homme fut amené* [*à*] *l'émir.*

§ 373. — Dans le cas d'un passif impersonnel (§ 181) — équivalant à un thème verbal de la 3me pers. pl. —, l'invariabilité (surprenante *a priori*) du thème participial s'explique par la correspondance du participe à un thème verbal impersonnel.

إِمْرَأَةٌ مَغْشِيٌّ عَلَيْهَا = إِمْرَأَةٌ غُشِيَ عَلَيْهَا	*une femme évanouie* (text. : *une femme sur qui* [*est*] *étendu*) équivalant au passif verbal impersonnel : *une femme sur qui il a été étendu* [*quelque chose*]).

إِنَّ أَمْوَالَ الأُمَمِ السَّالِفَةِ مَخْتُومٌ عَلَيْهَا بِطَلَاسِمَ = خُتِمَ عَلَيْهَا بِطَلَاسِمَ

les richesses des nations antérieures, il est scellé sur elles (= sont scellées) de talismans. (IḤ.).

E. Phrase simple négative.

§ 374. — La négation est exprimée par des particules. Certaines peuvent précéder un mot quelconque, d'autres seulement un verbe. La négation peut porter soit sur la totalité, soit sur un seul terme de la phrase (1).

§ 375 — *a*) لَا *ne... pas, non,* s'emploie sans régime, avec une valeur affective nette.

فَلَا إِذًا *non, alors !* (Buḫ. I, 440)

b) Cette négation se rencontrera donc soit devant un *accompli optatif,* soit devant un accompli exprimant un refus catégorique ; cf. § 149 *b*.

لَا حَفِظَهُمُ اللهُ *qu'Allah ne les protège pas !*

لَا جَلَسْتُ حَتَّى... *je ne prendrai pas place tant que...* (*Aġ.* V, 425)

On la trouve aussi devant l'apocopé ou l'énergique ayant un sens *prohibitif* ; cf. § 168, 170.

لَا تَكْتُبْ — لَا تَكْتُبَنَّ *n'écris pas !*

c) Cette négation se trouve encore immédiatement devant un nom déterminé avec flexion *a* (2) pour marquer l'inexistence totale d'un être ou d'une chose ; elle ne porte alors que sur le terme qui la suit immédiatement.

لَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللهِ *nulle force, nulle puissance, sinon en Allah !*

---

(1) Dans tous les développements qui suivent, on étudiera successivement chaque particule.

(2) C'est encore un emploi de la flexion *a* marquant l'affectivité.

d) لَا apparaît aussi dépouillée de sa valeur essentielle, en phrase nominale pour nier l'existence comme لَيْسَ (§ 378) ; on remarquera que la négation porte alors sur la phrase entière et non plus sur un seul terme comme en *c*.

فَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِم — *[il] n'est pas de crainte pour eux.* (*Cor.* V, 69 ; XLVI, 13)

لَا فِي الدَّارِ أَحَدٌ — *dans la maison, il n'y a personne.*

e) On trouve لَا enfin devant l'inaccompli indicatif, dépouillée de sa valeur affective ; la phrase exprime généralement un procès qui dure.

هُمُ الْمُفْسِدُونَ وَلَٰكِنْ لَا يَشْعُرُونَ — *ce sont eux les fauteurs de scandale, mais ils ne [le] savent pas.* (*Cor.* II, 12)

كَانَ الْحَكَمُ أَعْرَجَ لَا تُفَارِقُهُ الْعَصَا — *al-Ḥ. était boiteux, son bâton ne le quittait pas.* (*Aġ.* II, 404)

§ 376. — لَا, en coordination, se substitue à toutes les autres particules négatives (§ 496).

§ 377. — مَا *ne... pas*, à la différence de la précédente, est une négation pure et simple.

a) On la trouve surtout devant l'accompli, moins souvent devant l'inaccompli indicatif qui exprime alors un présent.

مَا رَأَيْنَا أَعْرَابِيًّا — *nous ne vîmes pas de bédouin.* (Jâḥ. 171)

مَا يُرِيدُ اللهُ لِيَجْعَلَ لَكُمْ مِنْ حَرَجٍ — *Allah ne se propose pas de vous donner de peine.* (*Cor.* V, 6)

b) Cette négation se trouve aussi en phrase nominale avec le sens de لَيْسَ (§ 378) ; plusieurs tournures se rencontrent : l'une avec un sujet nominatif en phrase exceptive :

مَا مُحَمَّدٌ إِلَّا رَسُولٌ — *M. n'est qu'un envoyé.* (*Cor.* III, 144 : cf. V, 75).

Une autre tournure se trouve aussi où le sujet est introduit par مِنْ (§ 303 *b*) :

مَا لِلظَّالِمِينَ مِنْ أَنْصَارٍ — *aux méchants point d'auxiliaires (= les méchants n'ont point d'auxiliaires).* (*Cor.* V, 72)

Enfin, cette particule se rencontre avec un attribut au cas direct, ou introduit par بِ, exactement comme لَيْسَ (§ 378) ; cette construction était particulière au dialecte du Ḥijâz.

مَا هٰذَا بَشَرًا — *cet homme-ci n'est pas un mortel.* (*Cor.* XII, 31)

مَا هُوَ لَكَ بِجَارٍ — *ce n'est pas pour toi un client.* (Buḫ. II, 183)

§ 378. — لَيْسَ *n'être pas*, est la négation d'existence ; on a vu que لَا (§ 375 *d*) et مَا (§ 377 *b*) se rencontrent souvent avec valeur identique. L'attribut régi par لَيْسَ se met soit au cas direct, soit au cas indirect avec بِ (293 *b*).

لَيْسَ زَيْدٌ كَرِيمًا ou بِكَرِيمٍ — *Z. n'est pas généreux.*

Cette négation s'emploie également devant l'accompli ou l'inaccompli pour noter les mêmes valeurs que لَا يَكُونُ - لَمْ يَكُنْ - مَا كَانَ etc. Dans l'usage courant, elle prend les mêmes désinences pronominales que le verbe qui la suit (1).

أَلَسْتُمْ تَخَافُونَ — *ne vous trouvez-vous pas craindre ?* (Reckendorf, *Synt.*, 47)

وَلَيْسَ يَعْصِي رَبَّهُ وَلَسْتُ أَعْصِيهِ — *il n'est pas disposé à désobéir à son seigneur, ni moi au mien.* (Buḫ. II, 181)

§ 379. — إِنْ *ne... pas*, tombée en désuétude, se trouve dans le *Cor.*, surtout en phrase exceptive avec إِلَّا ; cf. § 141 et 387 *b*.

---

(1) On trouve pourtant à l'époque pré-classique des emplois figés de لَيْسَ
أَلَيْسَ قَدْ عَلِمْتَ — *ne te trouves-tu pas savoir ?* (Buḫ. I, 141)

§ 380. — لَاتَ *n'être plus*, est également tombée en désuétude ; elle introduisait un nom avec flexion *a* ou *an*.

لَاتَ حِينَ مَنَاصٍ — [*ce*] *n'est plus l'instant de fuir !* (*Cor.* XXXVII, 2)

§ 381. — لَنْ *ne... pas*, gouverne uniquement le *subjonctif* auquel elle donne un sens futur.

لَنْ تُغْنِيَ عَنْهُمْ أَمْوَالُهُمْ . . . مِنَ اللهِ شَيْئًا — *leurs richesses ne leur serviront à rien, devant Allah.* (*Cor.* III, 10)

Même supprimée en coordonnée, cette particule, exprimée en principale, continue à exercer son influence sur tous les verbes de la phrase.

§ 382. — لَمْ *ne... pas*, gouverne l'*apocopé* auquel elle donne le sens du passé. Il en est de même de لَمَّا *ne... pas encore*.

لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ — *il n'a pas enfanté et il n'a pas été engendré.* (*Cor.* CXII, 3)

لَمَّا يَدْخُلِ الإِيمَانُ فِي قُلُوبِهِمْ — *la foi n'a pas encore pénétré leurs cœurs.* (*Cor.* XLIX, 14)

La négation لَمْ est celle qui s'emploie avec مَا *tant que* (§ 451) et dans la protase d'une « phrase double » (§ 456 II).

§ 383. — يَكُونُ / كَانَ, employé comme exposant temporel, accompagne une négation ; il peut suivre ou précéder celle-ci.

لَمْ يَكُنْ يَرْضَى — *il ne se trouvait pas être satisfait.* (Jâḥ. 83)

وَكَانَ لَمْ يَسْمَعْ — *il n'entendait pas.* (Id.).

§ 384. — Une négation peut toujours être appuyée par un mot adverbial (franç. *ne... jamais*) comme : أَبَدًا *éternellement*, قَطُّ *jamais*, venant en fin de phrase.

مَا رَأَيْتُ صَاحِبَ شُرْطَةٍ قَطُّ مِثْلَهُ — *je n'ai jamais vu un préfet de police comparable à lui.* (IQ. I, 16)

§ 385. — En poésie, dans les formules solennelles, quelquefois la particule négative n'est pas exprimée et c'est du contexte que se tire l'idée de négation ; cf. Reckendorf, *Synt.*, 52-53, dont tous les ex. ne sont d'ailleurs pas concluants.

F. Phrase simple exceptive

§ 386. — La phrase exceptive peut être nominale ou verbale ; le terme excepté est introduit par des particules dont la syntaxe est assez capricieuse, parce qu'elles sont étymologiquement de nature très diverse. On s'en tiendra donc à des constatations d'ordre général.

a) مِنْ دُونِ - دُونَ - سِوَى *à l'exclusion de, en dehors de, sauf*, sont des noms-prépositions qui gouvernent le cas indirect.

شَرَابٌ سِوَى الحَرَامِ حَلَالٌ	[*toute*] *boisson sauf celle interdite* [*est*] *licite.* (*Aġ.* V, 128)
وَمَا كَانَ لَهُمْ مِنْ دُونِ اللهِ مِنْ أَوْلِيَاءَ	*et ne seront pas à eux* (= *et ils n'auront pas*) *en dehors d'Allah, des auxiliaires.* (*Cor.* XI, 20)

b) خَلَا - عَدَا *excepté, sauf*, sont d'anciens verbes figés à la 3me pers. masc. de l'accompli ; حَاشَ ou حَاشَى, même sens, est un exclamatif (cf. حَاشَ لِلّٰهِ *à Dieu ne plaise !*) détourné de son sens (1). Ces trois particules régissent soit le cas direct, soit le cas indirect, ce qui semble le plus courant et constituent une analogie avec دُونَ et سِوَى.

كَسَرُوا الجُفُونَ حَاشَى الكَرِيمَ هُبَيْرَةَ	*ils brisèrent leurs chaudrons, sauf le généreux H.* (Reckendorf, *Synt.*, 76)

c) عَدَا et خَلَا combinés avec مَا, *ce qui*, conservent une valeur verbale et régissent, par suite, le cas direct, car la locution signifie : *ce qui excepte Un Tel, Telle chose* ; par analogie, on a eu également une locution مَا حَاشَى gouvernant le cas direct.

كُلُّ شَيْءٍ مَا خَلَا اللهَ بَاطِلٌ	*toute chose, excepté Allah,* [*est*] *vaine.* (Reckendorf, *Synt.*, 76)

(1) Fleischer, *Kleinere Schriften*, I, 461-2.

§ 387. — إِلَّا (< إِنْ لَا), *sauf, hormis*, en phrase affirmative, gouverne en général le cas direct, à l'époque classique (1).

جَاءَ القَوْمُ إِلَّا زَيْدًا — *la foule vint sauf Z.*

a) En phrase négative, si le sujet *réel* n'est pas exprimé, le mot qui suit إِلَّا se met généralement au nominatif.

لَمْ يَبْقَ (= لَمْ يَبْقَ شَيْءٌ) مِنَ النَّاقَةِ إِلَّا رَأْسُهَا — *[il] ne resta [rien] de la chamelle, sauf sa tête.* (*Aġ.* II, 181)

b) Si au contraire, en phrase négative, le sujet est exprimé, le mot qui suit إِلَّا peut se mettre constamment au cas direct.

لَمْ يَكُنْ مَذْكُورٌ - سِوَى حُنَيْنٍ - إِلَّا نَفَرًا (ou إِلَّا نَفَرٍ) — *H. excepté, n'existait nulle notabilité en dehors de quelques personnes.* (*Aġ.* II, 352)

Mais le plus souvent le mot introduit par إِلَّا, se met alors au cas exigé par sa fonction, dans la phrase.

أَحْرَمُوا كُلُّهُمْ إِلَّا أَبُو قَتَادَةَ — *tous se « sacralisèrent » sauf A. Q. [qui ne le fit pas].* (Buḫ. I, 457)

لَيْسَ لَهُمْ فِي الآخِرَةِ إِلَّا النَّارُ — *ne sera à eux (= ils n'auront), dans l'autre monde, que le Feu [de l'Enfer]* (*Cor.* XI, 16)

وَإِنْ (= وَمَا) يُهْلِكُونَ إِلَّا أَنْفُسَهُمْ — *ils ne font périr qu'eux-mêmes.* (*Cor.* VI, 26)

§ 388. — إِنَّمَا *ne... que, seulement*, se place en tête de phrase et n'exerce aucune influence.

إِنَّمَا شِعْرُ ابْنِ عَبْدَلَ هِجَاءٌ — *la poésie d'I. ʿA. comprend seulement des satires.* (*Aġ.* II, 426)

---

(1) A l'époque pré-classique et en poésie, la syntaxe flexionnelle du mot qui suit إِلَّا est très flottante ; cf. Nöldeke, *Zur Gr.*, 42-4. On ne tient donc compte ici que des tendances prévalentes.

G. Phrase interrogative simple

§ 389. — La phrase interrogative, en arabe, a le même ordre que la phrase affirmative. L'interrogation est exprimée soit par une particule أَ , هَلْ, etc., soit par un adverbe أَيْنَ *où*, مَتَى *quand*, etc., soit par un des pronoms interrogatifs مَا , مَنْ , أَيُّ, venant en tête de phrase (cf. liste § 143).

هَلْ خَرَجْتُمْ *êtes-vous sortis ?* أَيْنَ هُوَ *où est-il ?*

مَنْ ذَهَبَ *qui est parti ?* مَا هٰذَا *qu'est cela ?*

§ 390. — *a*) Dans le style proche du langage parlé, souvent أَ ou هَلْ ne sont pas exprimés, l'intonation suffisant à noter la question.

قَالَ : أُنْشِدُكَ مَقُولَةً *il demanda : « Te réciterai-je une [pièce déjà] dite ? »* (*Aġ*. II, 422)

Souvent فَ ou وَ, à l'époque pré-classique, s'intercalent entre la particule et le mot sur lequel porte l'interrogation.

أَفَلَيْسَ لِي عَلَيْكُمْ مِثْلُ ذٰلِكَ *n'est-il pas à mon actif, sur vous, un fait semblable [à] celui-là ?* (Buḫ. III, 27)

b) Les adverbes et pronoms interrogatifs peuvent, le cas échéant, être régis par la préposition convenable au sens.

مِنْ أَيْنَ أَقْبَلْتَ *d'où viens-tu ?* (*Aġ*. V, 179)

لِمَ ذَا تَجْلِسُ إِلَى فُلَانٍ *pourquoi donc t'assieds-tu auprès d'Un Tel ?* (IQ. III, 22)

مِمَّا (= مِنْ مَا) كُنْتَ تَضْحَكُ *de quoi riais-tu ?* (IQ. II, 284)

Très souvent pourtant إِلَى أَيْنَ *vers où*, se réduit à أَيْنَ, comme en franç.

أَيْنَ تَخْرُجُ *où te rends-tu ?* (Buḫ. III, 75)

c) Parfois, avec les pronoms interrogatifs, on trouve après le verbe, un « pronom de rappel » comme s'il s'agissait d'une proposition relative (§ 417 *c*).

أَيَّ شَيْءٍ يَفْعَلُونَهُ *quelle chose font-ils ?* (*Aġ.* V, 371)

d) La particule كَمْ *combien*, qu'on a déjà trouvée avec une valeur exclamative (§ 542 *d*) introduit rarement un pl. avec مِنْ, mais plus souvent un sing. au cas direct.

كَمْ عَبْدًا لَكَ *combien* [*d'*]*esclaves as-tu ?* (Sib. I, 292)

Cette particule peut, comme en franç., ne pas avoir de régime.

كَمْ عَبْدُ اللهِ مَاكِثٌ *combien ʿA. restera-t-il ?* (*Id.*)

H. Phrases affectives

§ 391. — **Phrases impératives, injonctives, prohibitives, optatives.** Sur l'expression verbale de l'*impératif*, voir § 170 ; — de l'*injonctif* et du *prohibitif*, voir § 170 ; — de l'*optatif*, voir § 149 *b* et 161 *c*.

En dehors de ce procédé, l'arabe se sert naturellement aussi d'outils grammaticaux ou de tournures elliptiques qui sont du domaine purement affectif. Le terme qui suit est soit un verbe au subjonctif, soit un mot avec flexion *a* (1).

وَإِيَّاكُمْ أَنْ تُؤْمِنُوا بِاللهِ *ayez garde de croire en Allah !* (*Cor.* LX, 1)

إِيَّاكَ وَهِجَاءَ النَّاسِ *garde-toi de satiriser les gens !* (*Aġ.* II, 187)

دُونَكُمُ الرَّجُلَ *sus à l'homme !* (*Aġ.* II, 103)

هَاتِ سَبْعَةَ أَمْثَالٍ *donne sept proverbes !* (IQ. III, 129)

§ 392. — **Phrases exclamatives.** *a*) Ces phrases peuvent être des phrases nominales ou verbales du type normal contenant un exclamatif sans place fixe (§ 338-345).

(1) Les grammairiens arabes voient naturellement encore dans cette flexion, celle du cas direct, ce qui est sans doute exact dans certains cas, mais pas dans tous.

أَيْنَ كُنْتَ وَيْحَكَ	*où étais-tu ? malheur à toi !* (*Aġ.* V, 419)
وَيْحَكَ ٱلْحَقِ الرَّجُلَ	*malheur à toi ! (= allons !), rattrape cet homme !* (IQ. III, 113)

b) Parfois on trouve un exclamatif de regret exprimé dans une phrase elliptique de la principale, introduite par لَوْ qui se rend par *ah ! si encore... !, que ne... ! plût au ciel que... !* (cf. § 475).

فَلَوْ غَيْرُ أَكَّارٍ قَتَلَنِي	*ah ! si [c'était] encore un autre qu'un homme de rien [qui] m'eût tué !* (Buḫ. III, 69)

c) Très souvent la phrase exclamative se réduit à un thème d'apparence verbale signalé au § 192 bis, suivi d'un mot au nominatif. Des particules exclamatives أَلَا *or ça !* أَ, peuvent précéder ces thèmes pour en accentuer l'allure affective.

بِئْسَ الطَّعَامُ	*quel mauvais plat !* (Qâlî. II, 195)
وَلَنِعْمَ دَارُ الْمُتَّقِينَ	*combien agréable est le séjour de ceux qui redoutent Allah !* (*Cor.* XVI, 30)
أَلَا يَا حَبَّذَا نَفَحَاتُ نَجْدٍ	*combien sont aimables les effluves du Nejd !* (Qâlî. I, 32)

d) La phrase exclamative peut être aussi formée d'un verbe qualitatif et d'un sujet. Le sens se tire du contexte.

ضَعُفَ الطَّالِبُ وَالْمَطْلُوبُ	*combien chétif est le chercheur et ce qu'il recherche !* (*Cor.* XXII, 73 ; cf. *id.* VII, 176, XXV, 76)

e) Enfin la phrase exclamative peut être constituée par un thème أَفْعَلَ d'allure verbale (que les grammairiens arabes considèrent comme un accompli 3me pers. IVme forme) précédé de مَا et suivi d'un mot au cas direct, — soit par un impératif IVme forme 2me pers. masc. sing. introduisant un régime avec بِـ.

مَا أَحْسَنَ زَيْدًا ou أَحْسِنْ بِزَيْدٍ	*comme Z. est beau !*

Si le régime est de nature pronominal, il arrive souvent qu'on ne l'exprime pas.

مَا أَهْوَنَهُ ou مَا أَهْوَنَ	*qu'il est méprisable !*

f) On peut rattacher à la phrase exclamative, celle qui est introduite par les particules dites « du cas direct » لَيْتَ *plût à Dieu que*, لَعَلَّ - عَلَّ *peut-être que*. Sur la syntaxe de construction, cf. § 348.

§ 393. — Il y a aussi une certaine affectivité dans les subordonnées introduites par إِذْ - بِـ إِذْ - وَإِذَا - وَإِذَا بِـ. On les étudiera toutefois comme subordonnées (§ 460 *b*).

§ 394. — **Phrases avec formule sacramentelle.** Sur les complexes sacramentels, cf. § 345. Ces complexes, jetés dans la phrase, sont sans lien grammatical avec elle. La place en est très variable.

a) La formule sacramentelle suit toujours l'affirmation ou la négation sans régime (1).

بَلَى وَاللهِ *si fait ! par Allah !* (IQ. III, 227).

لَا وَاللهِ *non ! par Allah !* (Buḫ. III, 131)

b) Dans tous les autres cas, la formule sacramentelle se place à l'endroit où le sujet parlant entend affirmer sa pensée ; il semble d'ailleurs que d'une manière générale, elle vienne en tête de phrase. Le tour affectif peut être accentué par إِنَّ ou par لَ qui introduit un énergique.

تَاللهِ لَأَكِيدَنَّ أَصْنَامَكُم *par Allah ! oui, je confondrai vos idoles !* (*Cor.* XXI, 58)

لَعَمْرُكَ إِنَّهُمْ لَفِي سَكْرَتِهِم يَعْمَهُونَ *par ta vie ! certes dans leur ivresse* (= *erreur*) *ils s'égarent !* (*Cor.* XV, 72)

وَأَيْمُ اللهِ كَانَ خَلِيقاً بِالإِمَارَةِ *par la foi d'Allah !, il était digne de l'émirat !* (Buḫ. III, 133)

قَدْ وَاللهِ فَعَلْتُ *j'ai, par Allah !, fait* [*cela*] *!* (Jaḥ. 84) (2).

هٰذِهِ رَبْعَةُ الغَرِيضِ وَاللهِ *c'est le sachet à parfums d'al-Ġ., par Allah !* (*Aġ.* II, 399)

(1) Cela s'explique très bien psychologiquement : le serment vient appuyer l'affirmation ou la négation.

(2) Cette disjonction fort rare (cf. cependant *Aġ.* VI, 118) paraît destinée à appuyer sur قَدْ qui marque l'acquisition définitive d'un fait.

c) En phrase négative, on ne trouve jamais لَ.

وَاللهِ لَا أُعْفِيكَ — *par Allah ! je ne te tiens pas quitte !* (IQ. I, 62)

§ 395. — Notons enfin le tour énergique donné à la phrase ou à un terme de la phrase par la particule لَ sans influence sur le verbe ou le nom.

لَيَعْلَمُونَ أَنَّهُ الحَقُّ — *ils savent bien qu'il est la vérité !* (*Cor.* II, 144)

وَإِنَّهُ لَلحَقُّ مِنْ رَبِّكَ — *et c'est là la vérité [venue] de ton Seigneur !* (*Cor.* II, 149)

Remarque. On a vu (§ 394) que cette particule peut s'employer aussi pour renforcer un serment et que, dans ce cas, s'il y a un verbe, celui-ci se met au mode énergique.

§ 396. — **Phrase avec vocatif**. Sur le vocatif, cf. § 343 et suiv.

a) Le vocatif n'a point, lui non plus, de place fixe dans la phrase. Il semble pourtant qu'il vient de préférence en tête du discours, quand celui-ci ne contient aucun autre complexe affectif.

فَقَالَتْ لِي : يَا فَتَى مَا لِي أَرَاكَ مُدَلَّهَا — *et elle me demanda : « O jeune homme !, pourquoi te vois-je éperdu ? »* (IQ. IV, 31)

ثُمَّ قَالَ : أَيُّهَا النَّاسُ إِنَّ الحَرْبَ صَعْبَةٌ مُرَّةٌ — *puis il dit : « O gens ! la guerre [est] dure et amère. »* (Qâlî. I, 11)

هَرَبْتُ إِلَيْكَ يَا مَلْجَأَ الهَارِبِينَ بِأَثْقَالِ الذُّنُوبِ — *j'ai fui vers toi, ô refuge de ceux qui fuient [chargés] des fardeaux des péchés !* (Ibid.)

b) La présence d'un terme ou d'un complexe d'une affectivité plus grande (négation, affirmation, serment) amène régulièrement un déplacement du vocatif vers le milieu ou la fin de la phrase.

قَالُوا : لَا وَاللهِ أَيُّهَا الأَمِيرُ — *« Non, par Allah, ô Emir ! »*, *répondirent-ils.* (Qâlî. I, 87)

TROISIÈME PARTIE

SYNTAXE DE CONSTRUCTION DE LA PHRASE COMPLEXE

TROISIÈME PARTIE

SYNTAXE DE CONSTRUCTION DE LA PHRASE COMPLEXE

Notions Préliminaires

§ 397. — Sous la dénomination de « phrase complexe », on désignera toute phrase composée de deux ou plusieurs membres ou « propositions », liés ensemble par des conjonctions ou par le sens.

Les propositions formant une phrase complexe ne sont rien d'autre, le plus souvent, que des « phrases simples ». Il n'y aura donc pas lieu de revenir sur l'ordre des mots, sur la structure nominale ou verbale de ces propositions, sur la notion de temps dans les verbes. Il faudra toutefois étudier certaines ellipses et les changements de mode subis par le verbe, qui sont le résultat de la coordination ou de la subordination.

§ 398. — La syntaxe des propositions est la même que celle des éléments d'une phrase simple. L'arabe le fait bien sentir quand il remplace un *maṣdar* accompagné de ses compléments, par une proposition, comme dans

أَمَرَ بِقَتْلِهِ = أَمَرَ بِأَنْ يُقْتَلَ *il ordonna de le tuer.*

On pense donc que c'est en parallèle avec les éléments intérieurs de la phrase simple (*verbe + sujet + compléments, attributs, termes circonstanciels*, etc.) qu'il convient d'exposer les rapports des diverses propositions : dépendance de constatation, d'intention, de relation, de coordination, etc. En exposant parallèlement la syntaxe de propositions dont la construction est, en apparence, fort différente, on s'en tiendra aux cadres traditionnels. On nommera « indépendante » toute proposition offrant un sens plein et non reliée à une autre par une particule.

On appellera « principale » toute proposition en gouvernant une ou plusieurs qui seront désignées sous le nom de « subordonnée » ou de « coordonnée », selon la nature de la conjonction qui les reliera à la principale. On va donc étudier trois ordres de faits : la *juxtaposition*, la *subordination* et la *coordination* des propositions.

CHAPITRE I

LA JUXTAPOSITION DES PROPOSITIONS

§ 399. — On a vu la place importante qu'occupe la juxtaposition dans la phrase simple : juxtaposition d'épithètes venant après un substantif (§ 278), apposition proprement dite de substantifs (§ 279) ou de démonstratifs (§ 259). Il y a là visiblement un fait propre au génie de l'arabe, que l'on retrouvera dans le style coupé, haletant, qui est considéré dans cette langue, comme une beauté (1). La juxtaposition des propositions « indépendantes » et même « subordonnées » est donc un fait relativement fréquent en arabe, surtout durant la période préclassique, c'est-à-dire celle pendant laquelle la langue, profondément influencée par les palabres de tribu à tribu ou par les récits qui se font sous la tente, échappe encore aux influences extérieures, grecques ou iraniennes, qui développeront d'autres procédés de construction existant dans l'idiome, mais peu utilisés par les Bédouins.

Cette juxtaposition de membres d'une même phrase se trouve non seulement dans le cas de propositions ayant une même valeur, (propositions indépendantes), mais aussi dans celui de propositions subordonnées.

§ 400. — **Juxtaposition de propositions indépendantes.** Cette juxtaposition se trouve à toutes les époques de la langue. Comme en français, elle est d'origine affective. Le ton, le geste, la mimique suppléent au lien syntaxique.

لَا تَتَّخِذُوا بِطَانَةً مِنْ دُونِكُمْ ||
لَا يَأْلُونَكُمْ خَبَالًا || وَدُّوا مَا عَنِتُّمْ ||
قَدْ بَدَتِ الْبَغْضَاءُ مِنْ أَفْوَاهِهِمْ
وَمَا تُخْفِي صُدُورُهُمْ أَكْبَرُ

ne prenez pas de confidents en dehors de vous ; ils ne manqueraient pas de vous troubler ; ils aiment que vous pâtissiez ; la haine est apparue de leur bouche et [pourtant] ce qu'ils cachent est pire ! (*Cor.* III, 118)

---

(1) De même en poésie, le vers doit avoir sa vie propre, offrir un sens plein, indépendant de ce qui précède et de ce qui suit. L'enjambement — fort rare — est considéré comme une faute.

قَالَ: أَحْتَمِلُ ثِقْلَ الغُرْمِ بِتَعْجِيلِ الرَّاحَةِ || لَعَنَ اللهُ النِّسَاءَ || مَا أَشُكُّ أَنَّ...

il dit : « Je supporte la charge de la dette grâce à l'approche de la libération. Allah maudisse les femmes! Je ne doute pas que... (Jâḥ. 142)

Parfois cette juxtaposition est une véritable apposition de propositions formant paronomase ; cela est fréquent lorsque la première proposition est au passif ; c'est un procédé pour exprimer le sujet réel du verbe.

كَانَ أَبُوهُ قُتِلَ || قَتَلَهُ رَجُلٌ مِنْ بَنِي حَارِثَةَ

son père avait été tué ; un homme des Banû Ḥ. l'avait tué. (Reckendorf, *Synt.*, 253)

أَتَاهُ خَبَرُ أَبِيهِ || أَتَاهُ بِهِ رَجُلٌ مِنْ عِجْلٍ

la nouvelle [de la mort] de son père lui parvint ; un homme des ʿI. la lui apporta. (*Id.*, 307)

§ 401. — **Proposition verbale sujet sans أَنْ.** A l'époque pré-classique on trouve quelquefois la construction suivante :

ثُمَّ بَدَا لَهُمْ ... لَيَسْجُنُنَّهُ

ensuite l'emprisonner leur vint à l'esprit. (*Cor.* XII, 35)

On s'attendrait à avoir أَنْ يَسْجُنُوهُ ce qui sera la tournure normale aux époques postérieures (§ 426). On a là visiblement une construction archaïque demeurée vivante dans les dialectes (1) et d'origine affective (2).

§ 402.—**Proposition subordonnée complétive juxtaposée.** Quelquefois aussi, comme encore dans les dialectes vivants (3), la subordonnée complétive à l'époque pré-classique et même classique est juxtaposée à la principale si celle-ci exprime un *ordre*, une *promesse*, un *serment*. Cette construction est donc elle aussi d'origine affective ; elle est rare à ces époques et ne s'est pas maintenue durant la période post-classique et moderne (§ 428).

---

(1) Brockelmann, *Grundr.*, II, 521.

(2) Remarquer l'emploi de l'énergique dans l'ex. ci-dessus.

(3) Brockelmann, *Ibid.*, II, 526.

قُلْ أَفَغَيْرَ اللهِ تَأْمُرُونِّي (تَأْمُرُونَنِي) أَعْبُدُ — *Dis : Donc, un autre qu'Allah vous m'ordonnez [que] j'adore ?* (*Cor.* XXXIX, 64)

حَتَّى تُعْطُونِي مَوْثِقًا لَتَرْضَوْنَ بِحُكْمِي — *jusqu'à ce que vous m'ayez donné une assurance [que] vous agréerez mon verdict.* (*Aġ.* III, 26)

§ 403. — La juxtaposition se trouve au contraire à toutes les époques quand la subordonnée dépend d'un verbe de *constatation* ou d'*estimation*, mais on verra (§ 432) que l'arabe utilise aussi une subordination par conjonction.

ثُمَّ رَأَيْتُهُمْ قَدْ أَنْكَرُوا ذٰلِكَ — *puis je les vis blâmer cela.* (Jâḥ. 136).

وَاللهِ مَا أَرَى أَمْوَالَكُمْ تَسَعُ لِهٰذِهِ — *par Allah ! je ne crois pas [que] vos richesses suffiront à cela !* (Buḫ. II, 282)

Remarque. La juxtaposition, si fréquente dans ce cas, s'explique par un ordre de mots : le complément du verbe de la principale est sujet de la subordonnée ce qui supplée à l'emploi d'une conjonction.

§ 404. — La juxtaposition est également constante quand la subordonnée est *interrogative*.

أُنْظُرْ هَلِ اسْتَيْقَظَ — *regarde s'il s'est éveillé !* (Buḫ. III, 44)

لَا تَسْأَلْنِي مَنْ أَنَا — *ne me demande pas qui je suis !* (*Aġ.* II, 388)

§ 405. — **Proposition subordonnée circonstancielle d'état, de manière ou de but, juxtaposée.** Le verbe de la subordonnée est le plus souvent un inaccompli exprimant la durée ; très fréquemment une notion d'intention est sous-jacente. Le français rend cette circonstancielle de diverses manières.

وَلَا تَعْدُ عَيْنَاكَ عَنْهُمْ تُرِيدُ الْحَيَاةَ الدُّنْيَا — *que tes yeux ne se détournent pas d'eux, recherchant [les biens de] ce bas monde !* (*Cor.* XVIII, 28)

خَرَجَ الْحَكَمُ يَتَنَزَّهُ — *al-Ḫ. sortit se promener.* (Jâḥ. 164)

دَوَاؤُهُ الزَّبِيبُ يُعْجَنُ بِسَعْتَرٍ — *son remède est du raisin sec pétri avec du thym.* (IQ. III, 277); cf. § 414.

نَصَبُوا تِلْكَ الْقُبَّةَ بَيْنَ خِيَامِهِمْ يُصَلُّونَ فِيهَا — *ils dressèrent ce tabernacle parmi leurs tentes pour y prier.* (IḤ. 309)

§ 406. — On joindra à ces subordonnées, les circonstancielles commençant soit par un substantif au cas direct en état d'annexion avec un verbe (§ 287 bis), soit par un mot de valeur purement adverbiale comme أَيْنَ *où*, حَيْثُ *dans le lieu où, au moment où.*

وُلِدتُ لَيْلَةَ قُبِضَ النَّبِيُّ وَقُطِعَتْ لَيْلَةَ مَاتَ أَبُو بَكْرٍ	*je naquis la nuit où fut enlevé le Prophète et je fus sevré la nuit où mourut A. B.* (*Aġ.* IV, 220)
لَا أَدْرِي مِنْ حَيْثُ جَاءَ وَلَا مِنْ أَيْنَ أَتَى	*je ne sais par où il est venu, ni d'où il est arrivé.*
مَا عَلِمْتُ كَيْفَ فَعَلْتَ	*je ne sais comment tu as fait.*

§ 407. — **Proposition incise** (1). L'emploi de ces propositions est très réduit. L'arabe utilise en effet surtout l'incise pour exprimer un *souhait*, une *imprécation*, une *formule propitiatoire.*

أَنَا وَاللهِ — جُعِلْتُ فِدَاءَكَ — مع جَلَائِلِ نِسَاءِ قَوْمِي	*je suis, par Allah, — puissè-je être ta rançon ! — avec les plus nobles dames de ma tribu.* (*Aġ.* IV, 220)
وَلَئِنْ قُلْتُ لَكُمْ : إِنِّي لَبَرِيئَةٌ — وَاللهُ يَعْلَمُ أَنِّي بَرِيئَةٌ — لَا تُصَدِّقُونِي بِذٰلِكَ	*et si en vérité je vous dis : « Je suis innocente ! » — et Allah sait que je suis innocente !— vous ne m'en croirez pas.* (Buḫ. II, 156)

Proposition relative

§ 408. — La proposition dite « relative » n'est, en arabe, qu'une proposition juxtaposée.

On a vu (§ 266-272) que l'arabe a deux séries distinctes de relatifs. On sera par suite amené à étudier séparément :

1° La relative à antécédent déterminé ou indéterminé.

2° La relative sans antécédent.

(1) On maintient une distinction entre la proposition *incise*, sans lien syntaxique avec la phrase, et la proposition *incidente* reliée d'une façon plus ou moins étroite avec le contexte.

Dans l'un et l'autre cas, on peut avoir une phrase nominale ou une phrase verbale. On aura toutefois à insister sur un trait particulier à la proposition relative, à savoir la présence d'un pronom affixe, dit « de rappel », qui assure à la fois une liaison plus étroite avec la principale et fait ressortir la fonction de l'antécédent par rapport à l'élément verbal de la relative.

Pour éviter des redites et grouper ensemble des faits identiques, on étudiera successivement les deux espèces de relatives, puis la syntaxe du « pronom de rappel » et enfin quelques types de relatives participiales.

A. Proposition relative avec antécédent

§ 409. — Cette proposition pourrait plus justement recevoir le nom de *proposition qualificative* (1). Sa syntaxe, en effet, rappelle très exactement celle de l'épithète. Elle suit immédiatement un nom ou un pronom qu'on nommera antécédent, de même que l'épithète vient immédiatement après le terme qu'elle qualifie. En outre, elle tient compte de la détermination sémantique ou de l'indétermination de l'antécédent. Si celui-ci est indéterminé, elle se juxtapose à lui, purement et simplement. Si au contraire il est déterminé, elle est introduite par la série des adjectifs relatifs الَّذِي, textuellement « *le celui* », de même que l'épithète prend l'article أَلْ, si elle se rapporte à un nom déterminé.

§ 410. — **Proposition relative à antécédent indéterminé.** On assiste à une simple juxtaposition de la principale et de la relative sans qu'aucun adjectif relatif les relie l'une à l'autre.

أَهْدَى إِلَيَّ مُهْرًا أَعْجَبَنِي	*il me donna un jeune cheval* [*qui*] *me plut.* (*Aġ.* VII, 242)
آيَاتٌ مُحْكَمَاتٌ هُنَّ أُمُّ الْكِتَابِ	[*voici*] *des versets fermement établis* [*qui*] *sont la mère* (= *l'essentiel*) *du Livre.* (*Cor.* III, 5)

(1) Reckendorf, *Synt.*, 425-447, a conservé la division des grammairiens arabes qui considèrent à part la proposition qualificative (*ṣifa*) à antécédent indéterminé, et la proposition relative (*ṣila*) à antécédent déterminé ; il a considéré la première comme asyndétique et la seconde comme syndétique.

(2) Dans ce développement, comme dans le suivant, on citera seulement des ex. où n'apparaîtront pas de pronoms de rappel.

§ 411. — **Propositions relatives à antécédent déterminé.** L'adjectif relatif est exprimé. Il suit l'antécédent immédiatement et s'accorde avec lui en genre, en nombre et aussi en cas, ce qui est absolument contraire à la syntaxe du relatif des langues gréco-latines, mais, s'explique par la nature adjectivale du relatif.

أَخِصَالُ الَّتِي تَدْعُو إِلَى ذٰلِكَ كَثِيرَةٌ — *les penchants qui invitent à cela [sont] nombreux.* (Jâḥ. 85)

[تِلْكَ الآيَاتُ] بُشْرَى لِلْمُؤْمِنِينَ الَّذِينَ يُقِيمُونَ الصَّلَاةَ — *[ces versets] sont une bonne nouvelle pour les croyants qui s'acquittent de la prière.* (*Cor.* XXVII, 3)

§ 412. — Si l'on accepte notre façon de comprendre la proposition dite relative, on ne s'étonnera point qu'elle vienne en qualificatif d'un vocatif, avec ou sans الَّذِي, selon que le vocatif est considéré comme déterminé ou indéterminé grammaticalement.

يَا دَارُ أَقْفَرَ رَسْمُهَا — *ô demeure dont la trace est effacée !* (*Aġ.* III, 329)

يَا عِبَادِيَ الَّذِينَ آمَنُوا — *ô mes serviteurs qui croyez !* (*Cor.* XIV, 13, 54)

§ 413. — De même, il paraît normal qu'un complexe *superlatif* + *substantif indéterminé* grammaticalement, mais non sémantiquement (§ 284), ne soit pas suivi d'un adj. relatif, s'il est antécédent d'une relative.

هُوَ أَثْقَلُ رَجُلٍ كَانَ فِي الْمَدِينَةِ — *il est l'homme le plus importun [qui] soit dans la ville.* Cf. les autres ex. cités par Reckendorf, *Synt.*, 201.

§ 414. — Plus embarrassante est la relative (ou la pseudo-relative) dont l'antécédent, muni de أَلْ' n'est pourtant pas suivi d'un adjectif relatif (1).

a) Dans certains cas, cette construction peut s'expliquer par le fait que أَلْ n'amène pas une détermination sémantique, mais indique l'espèce (§ 277 *b*).

(1) Reckendorf, *Synt.*, 427, cite des emplois de l'adj. relat. après antécédent indéterminé, mais ces ex. sont discutables.

مَثَلُ الَّذِينَ حُمِّلُوا التَّوْرَاةَ . . .
كَمَثَلِ الحِمَارِ يَحْمِلُ أَسْفَارًا

la ressemblance de ceux qui ont été chargés de la Bible...est celle de l'âne portant des livres. (*Cor.* LXII, 5)

Remarque. Dans cet ex., il est également possible que l'adj. relatif ait été supprimé pour maintenir le parallélisme rythmique entre الحِمَار et الَّذِينَ.

b) Dans d'autres cas et notamment dans le prologue (*nasîb*) des panégyriques (*qaṣîda*) (1), l'*article* أَلْ + *nom sémantiquement déterminé* n'est pas suivi de l'adjectif relatif, parce qu'on a, plutôt qu'une relative, une proposition circonstancielle, voire des propositions juxtaposées.

إِنَّمَا المَسِيحُ . . . رَسُولُ اللهِ
وَكَلِمَتُهُ أَلْقَاهَا إِلَى مَرْيَمَ

le Messie... [est] seulement l'Apôtre d'Allah et son Verbe déposé en Marie. (*Cor.* IV, 171) (2).

لِمَنِ الدِّيَارُ غَشِيتُهَا

à qui [sont] ces demeures [que] j'ai visitées ? (Imru'l-Qays *apud* Reckendorf, *Synt.*, 448)

B. Proposition relative sans antécédent

§ 415. — Dans une seconde catégorie de propositions relatives, on trouve un complexe qui ne se rattache pas à un antécédent et qui est commandé par مَنْ ou مَا (3), auxquels il faut adjoindre les thèmes de la série الَّذِي qui, d'adjectifs relatifs, sont devenus des pronoms se substituant à مَنْ ou مَا (§ 271).

أَتَجْعَلُ فِيهَا مَنْ يُفْسِدُ فِيهَا

y mettras-tu celui qui y sèmera le désordre ? (*Cor.* II, 30)

إِصْنَعْ مَا بَدَا لَكَ

fais ce qui te semble [bon]. (*Ag.* II, 398)

---

(1) *Id.*, 448.

(2) Reckendorf, *id.*, 414, maintient qu'on a dans ألقاها الى مريم une relative, contre les commentaires qui y trouvent une circonstancielle. Mais on pourrait tout aussi bien y voir une indépendante juxtaposée.

(3) Nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de distinguer dans مَنْ et مَا un emploi déterminé et un autre indéterminé ; cf. Wright, II, 343.

قَالَ الَّذِينَ كَفَرُوا — *ceux qui ont été impies ont dit :...* (*Cor.* XLI, 26)

إِدْفَعْ بِالَّتِي هِيَ أَحْسَنُ — *renvoie [-les] de [la manière] qui est la meilleure.* (*Cor.* XLI, 34)

Dans la prose pré-classique et en poésie, Reckendorf, *Synt.*, 435 suiv., signale, après Nöldeke, *Zur Gr.*, 103, des emplois de مَنْ ou مَا comme appositif d'un nom, exactement dans les mêmes conditions que الَّذِي avec antécédent déterminé. Mais cet usage ne s'est pas maintenu.

وَالْمُسْلِمِينَ مَنْ (= أَعْنِي مَنْ) تَبِعَ رَسُولَ اللهِ كَثِيرُونَ — *et les Musulmans, ceux qui suivirent l'Apôtre d'Allah, sont nombreux.* (Nöldeke, *Zur Gr.*, 103)

أَنْ يَقْسِمَ لَهَا مِيرَاثَهَا مَا تَرَكَ رَسُولُ اللهِ — *qu'il lui partageât son héritage, ce qu'avait laissé l'Apôtre d'Allah.* (Buḫ. II, 271)

Remarque. Il ne faut pas confondre les propositions relatives sans antécédent, introduites par مَنْ ou مَا, et les « phrases doubles » où ces pronoms expriment une notion d'éventuel comme en franç. *quiconque, quoi que*, etc. et où les verbes prennent les mêmes « aspects » que dans les phrases hypothétiques (§ 467). Il est des cas d'ailleurs où cette distinction est délicate à faire.

§ 416.—Il est à remarquer que, tout en conservant l'indépendance de la proposition relative, l'arabe trouve le moyen de la rattacher plus étroitement à la principale en se servant des tournures inversées مَا ... مِنْ , مَنْ ... مِنْ qui ont été signalées comme procédés de détermination de ces pronoms relatifs (§ 268 *b* et les ex.).

وَمِنْ ذَوِي الْمَعْرِفَةِ بِعِلْمِ الْأَفْلَاكِ وَالنُّجُومِ مَنْ يَعُدُّ فَلَكَ الْاِسْتِوَاءِ وَفَلَكَ الْبُرُوجِ فَلَكًا وَاحِدًا — *et parmi les savants connaissant la science des sphères [célestes] et des étoiles (= connaissant l'astronomie mathématique), [il en est] qui comptent l'équateur céleste et l'écliptique comme une seule sphère.* (Masʿûdî, *Tanbîh*)

C. Syntaxe du pronom de rappel

Dans les exemples des § 410-416, où l'*antécédent*, l'*antécédent* + *relatif*, le *pronom relatif* sont sujets de la relative, ce « pronom de

rappel » n'est pas apparu. Il reste à voir les cas où il est employé, suffixé :

a) tantôt à l'élément verbal (verbe ou participe) de la relative ;

b) tantôt à la préposition introduisant le régime de cet élément verbal ;

c) tantôt à un substantif placé en fin de relative.

On va voir que ce « pronom de rappel » n'offre pas, dans ces trois cas, un égal caractère d'indispensabilité.

§ 417. — **Rappel après l'élément verbal de la relative.** Ce rappel marque que l'*antécédent*, le complexe *antécédent* + *relatif* ou le *pron. relatif* sont complément direct dans la relative.

a) Dans une relative *à antécédent indéterminé*, le rappel est *constant*, car c'est l'unique moyen qu'on ait de joindre les deux propositions.

دُلُّونِي عَلَى رَجُلٍ أَسْتَعْمِلُهُ — *indiquez-moi un homme [que] je nommerai gouverneur.* (IQ. I, 16)

رَأَيْتُ رَجُلًا أَعْمَى يَقُودُهُ شَابٌّ — *je vis un aveugle que conduisait un adolescent.* (Qâlî, II, 312)

b) Dans une relative *à antécédent déterminé*, le rappel est de *règle générale* (1).

أَنَا بِالْمَوْضِعِ الَّذِي قَدْ عَرَفْتَهُ مِنْ أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ — *je suis dans la situation que tu connais par rapport à l'Emir des Croyants.* (*Aġ.* II, 210)

قَدْ أَشَارَ . . . إِلَى هٰذِهِ الْكَلِمَاتِ الَّتِي نَقَلْنَاهَا — *il a fait allusion... à ces paroles que nous avons rapportées.* (IḤ. 33)

أَلرَّجُلُ الَّذِي طَلَبْتَ (= طَلَبْتَهُ) بِالْبَابِ — *l'homme que tu recherches [est] à la porte.* (*Aġ.* II, 21)

c) Dans une relative *sans antécédent*, le rappel est *rare* à l'époque

(1) Dans l'impossibilité où l'on est de multiplier à l'infini les exemples, on s'efforcera d'en donner un nombre proportionnel à la fréquence de leur rencontre dans les textes, aux diverses époques. On ne se dissimule cependant point la précarité d'une telle présentation.

pré-classique, *très fréquent* au contraire à l'époque classique ; il paraît devenir la règle générale aux époques postérieures (1).

وَفِيهَا مَا تَشْتَهِيهِ الأَنْفُسُ	*[il] s'y trouve ce que désirent les âmes.* (*Cor.* XLIII, 71)
لَكُمْ فِيهَا مَا تَشْتَهِي أَنْفُسُكُمْ وَلَكُمْ فِيهَا مَا تَدَّعُونَ	*vous y aurez ce que vos âmes désirent, vous y aurez ce que vous demandez.* (*Cor.* XLI, 31)
إِنَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ	*il est, sur ce que vous faites, éclairé.* (*Cor.* XLI, 40)
وَقَدْ وَزَعَنِي مَا ضَرَبْتَهُ لِي مِنَ الأَمْثَالِ	*les apologues que tu m'as cités m'ont corrigé.* (IQ. III, 75)
لِيَحْفَظْ كُلُّ رَجُلٍ مِنْكُمْ مَا يَرَى وَيَسْمَعُ	*que chacun de vous retienne ce qu'il verra et entendra.* (IQ. III, 40)
نَدِمَ عَلَى مَا قَالَهُ لِمَرْوَانَ	*il se repentit de ce qu'il avait dit à M.* (*Aġ.* I, 24)
سَمِعَ مَا قَالَ لِي الفَرَزْدَقُ	*il entendit ce que m'avait dit al-F.* (*Aġ.* I, 326)
وَاسْأَلْ مَنْ أَرْسَلْنَا مِنْ قَبْلِكَ مِنْ رُسُلِنَا	*interroge ceux de nos prophètes que nous avons envoyés avant toi.* (*Cor.* XLIII, 45)
فَمَا فِيمَنْ وَصَفْتُمْ أَحْزَمُ مِنْ هٰؤُلَاءِ	*il n'est pas, parmi ceux que vous avez décrits, [de gens] plus énergiques que ceux-ci.* (IQ. III, 73)
...جَعَلَكَ مِمَّنْ هَدَاهُ إِلَى دِينِهِ	*...il t'a placé [au nombre] de ceux qu'il a conduits à sa religion.* (IQ. III, 70)
كَانَ ابْنُ الزُّبَيْرِ قَدْ نَفَى أَبَا قَطِيفَةَ مَعَ مَنْ نَفَاهُ	*Ibn az-Z. avait expulsé Abû Q. avec ceux qu'il avait expulsés.* (*Aġ.* I, 28)
فَفَضَّلَ مَنْ فَضَّلَهُ وَأَسْقَطَ مَنْ أَسْقَطَهُ	*il a élevé ceux qu'il a élevés et abaissé ceux qu'il a abaissés.* (*Aġ.* I, 313)
فَقَالَ يَعْتَذِرُ مِنَ الَّذِي قَالَ فِي عَائِشَةَ	*et il dit, s'excusant de ce qu'il avait colporté sur ʿA.* (I. Isḥâq *apud Aġ.* IV, 162)

(1) Ici encore, on s'efforce de donner un nombre d'ex. proportionnel à la fréquence de leur rencontre dans les textes, aux diverses époques.

§ 418. — **Rappel après une préposition dans la relative.** Ce rappel est de *règle générale* (1), quelle que soit la nature de la relative. On ne trouve en effet une ellipse du pronom de rappel et de la préposition que dans deux cas : 1° quand le complexe *préposition* + *pronom de rappel* n'est pas indispensable au sens ; 2° quand l'élément verbal de la relative introduit son second complément par بِ .

a) relative à antécédent indéterminé (rappel constant).

أَتَى بِإِنَاءٍ فِيهِ مَاءٌ — *il apporta un vase dans [lequel] était de l'eau.* (Qâlî II, 235)

دَخَلَ حَائِطاً فِيهِ أَشْجَارٌ — *il entra [dans] un jardin clos dans [lequel se trouvaient] des arbres.* (Jâḥ 163)

On notera l'inversion *préposition* + *pronom de rappel* + *sujet de phrase nominale* qui est, vraisemblablement, un fait rythmique destiné à débarrasser la fin de phrase d'un mot court (2).

b) relative à antécédent déterminé.

وَهُوَ الْيَوْمُ الَّذِي وَعَدَنِي فِيهِ الزِّيَارَةَ — *et c'est le jour où il m'a promis sa visite.* (*Aġ.* VI, 124)

بَلَغَتْ إِلَى فَخِذِي الَّذِي أَنَا مِنْهُ — *elle parvint à la fraction de laquelle je suis issu.* (*Aġ.* II, 388)

c) relative sans antécédent.

تَعْدُو الذِّئَابُ عَلَى مَنْ لَا كِلَابَ لَهُ — *les chacals se ruent sur celui à qui n'est aucun chien.* (*Aġ.* I, 148)

أَمَا تَرَى مَا نَحْنُ فِيهِ مِنَ الْقُيُودِ — *ne vois-tu pas ce dans quoi nous [sommes] de liens* (= *ne vois-tu pas les liens dans lesquels nous [sommes] ?*) (IQ. III, 192)

قُلُوبُنَا فِي أَكِنَّةٍ مِمَّا تَدْعُونَا إِلَيْهِ — *nos cœurs [sont] dans des voiles qui nous dérobent ce à quoi tu nous appelles.* (*Cor.* XLI, 5)

تَقُولُ قَوْلَ الَّذِي لَيْسَ الْوَفَاءُ لَهُ خُلُقاً — *tu parles comme celui pour qui la fidélité [à la parole donnée] n'est pas un trait inné.* (IQ. III, 146)

---

(1) La nécessité de lier la relative au terme dont elle dépend dans la principale, amène parfois, en poésie, un rappel de l'antécédent par un outil grammatical autre qu'un pronom affixe. Ex. :

بِقَفْرَةٍ لَا مَاءَ هُنَاكَ (= فِيهَا) *dans un désert où n'était pas d'eau* (Ḥâtim, *apud* Reckendorf, *Synt.*, 417).

Mais cette tournure est fort rare.

(2) Reckendorf, *Synt.*, 416, y voit un moyen de mieux lier les deux propositions.

Dans les exemples qui précédent, le complexe prépositionnel rappelant soit l'antécédent, soit le pronom relatif, ne peut être supprimé.

Les ex. suivants montrent au contraire qu'il y a ellipse possible de ce complexe pour une des deux raisons données ci-dessus.

a) relative à antécédent déterminé.

أُذْكُرُوا نِعْمَتِيَ الَّتِي أَنْعَمْتُ (+ بِهَا) عَلَيْكُمْ — *rappelez-vous la grâce que je vous ai accordée.* (*Cor.* II, 40)

أَللَّيْلَةَ الَّتِي فُتِحَتْ (+فِيهَا) — *la nuit au cours de laquelle elle fut prise.* (Buḫ. III, 125)

[قُلْ] لِلْقَوْمِ الَّذِي خَضَعَتْ (+لَهُ) خَيْرُ الْقُرُومِ — [*dis*] *à la tribu devant laquelle s'humilient les plus nobles chefs...* (Farazdaq *apud* Reckendorf, *Synt.*, 430).

b) relative sans antécédent.

إِنَّ اللهَ مُنْجِزٌ لَكَ مَا وَعَدَكَ (+بِهِ) — *Allah tiendra envers toi ce qu'il t'a promis.* (I. Isḥâq *apud Aġ.* IV, 191)

أَكْتُمْ عَنِّي مَا أُحَدِّثُكَ (+ بِهِ) — *tiens secret de ma part, ce dont je vais t'entretenir.* (*Id.* IV, 171)

وَفِي كُلِّ مَا أَجَبْتَنِي (+بِهِ) ظَلَمْتَ — *dans tout ce que tu m'as répondu, tu as mal fait.* (IQ. III, 75)

c) dans la relative à antécédent indéterminé, l'ellipse du complexe prépositionnel ne peut se produire ; cf. § 417 *a*.

§ 419. — **Rappel après un nom dans la relative.** Ce rappel est *constant* dans toutes les espèces de relatives.

a) relative à antécédent indéterminé.

أَلْقَى عَلَيْهِ حُلَّةً قِيمَتُهَا مِائَتَا دِينَارٍ — *il jeta sur lui un manteau dont le prix était de 200* dînâr. (*Aġ.* V, 105)

إِنَّا اعْتَدْنَا لِلظَّالِمِينَ نَارًا أَحَاطَ بِهِمْ سُرَادِقُهَا — *nous avons réservé aux méchants un feu dont les entourent les flammes.* (*Cor.* XVIII, 29)

b) relative à antécédent déterminé.

إِنَّ عِنْدِي الْغُلَامَ الَّذِي مَاتَ أَبُوهُ — *chez moi* [*se trouve*] *l'enfant lui son père* (= *dont le père*) *est mort.* (*Aġ.* II, 101)

c) *relative sans antécédent.*

مَا أَضْيَقَ الطَّرِيقَ عَلَى مَنْ لَمْ تَكُنْ دَلِيلَهُ — *que la voie est étroite pour celui dont tu n'es pas le guide !* (IQ. II, 292)

وَالَّذِي نَفْسِي بِيَدِهِ — *par Celui en la main de qui [est] mon âme !* (*Aġ.*IV, 192 en bas; cf. *Id.* IV 166)

D. Quelques faits particuliers à la proposition relative

§ 420.— Il peut arriver que l'antécédent ou le pronom qui introduit la relative soient attributs d'une principale à la 1re ou à la 2me pers. A l'époque pré-classique et classique, on fait accorder en général, la relative, non avec l'antécédent, mais avec le sujet de la principale (1).

أَنَا الَّذِي أَقُولُ — *je suis celui qui dit...* (= *c'est moi qui dis*) (*Aġ.* I, 343)

لٰكِنِّي الَّذِي أَقُولُ — *mais c'est moi qui dis...* (*Aġ. apud* Reckendorf *Synt.*, 443)

أَنْتَ رَجُلٌ قَدْ طَعَنْتَ فِي السِّنِّ — *tu es un homme [qui] est avancé en âge.* (Jâḥ. 134)

أَنْتُمْ قَوْمٌ تَجْهَلُونَ — *vous êtes un peuple [qui] est ignorant.* (*Cor. passim*)

كُنْتُ غُلَامًا أَرْعَى الإِبِلَ — *j'étais un adolescent qui faisait paître les chameaux.* (Buḫ. III, 167)

أَنْتَ الَّذِي تَرْجُوكَ قَيْسٌ لِفَضْلِهِ — *tu es celui en qui Q. met son espoir, à cause de son mérite.* (Ex. poétique cité par Reckendorf, *Synt.*, 444)

Avec, en principale, un *verbe d'estimation*, l'accord de la relative se fait également avec le complément de la principale et non avec le terme qui lui est apposé.

وَلٰكِنِّي أَرَاكُمْ قَوْمًا تَجْهَلُونَ — *mais je vous vois [comme] un peuple qui ignore.* (*Cor.* XI, 29)

Cependant, dès l'époque pré-classique et classique, on fait parfois accorder le verbe de la relative avec le pronom qui l'introduit.

---

(1) Cet accord est encore vivant dans certains dialectes. Cf. Feghali, *Synt.*, 318.

نَحْنُ الَّذِينَ بَايَعُوا[1] مُحَمَّدًا عَلَى الجِهَادِ

nous sommes ceux qui ont pris l'engagement envers M. de [faire] la guerre sainte. (Buḫ. III, 8) ; cf. les autres ex. donnés par Reckendorf, *Synt.*, 444 § 3).

C'est la tendance qui prévaut à l'époque post-classique et moderne.

§ 421.— Si le pronom relatif مَنْ, مَا, الَّذِي ou le complexe *antécédent + relatif*, sont sujets d'une phrase nominale, la tendance générale est de placer après le relatif un pronom isolé qui semble bien être le sujet réel de la relative nominale.

قَدْ أَهْلَكَ مِنْ قَبْلِهِ مِنَ القُرُونِ مَنْ هُوَ أَشَدُّ مِنْهُ قُوَّةً

il a fait périr, auparavant, parmi les générations, celles qui (= des générations qui) étaient plus puissantes que lui. (*Cor.* XXVIII, 78)

§ 422. — L'emploi d'un pronom personnel isolé est constant devant la série الَّذِي employée pronominalement comme attribut d'une principale nominale. Le pronom isolé sert alors à la fois de disjonctif et d'appui au relatif.

وَأَرِسْطَاطَالِيسُ هُوَ الَّذِي رَتَّبَ لَهُمُ المَنْطِقَ

et Aristote est celui qui (= et c'est A. qui) a ordonné pour eux la logique. (Ġazzâlî, *Munqiḏ*, éd. de Damas, 24)

§ 423. — La relative introduite par une préposition + مَنْ ou مَا s'insère très souvent dans la principale comme incidente.

لِأَنَّ عُمَرَ بْنَ عَبْدِ العَزِيزِ — فِيمَا ذُكِرَ — حَدَّهُ فِي الخَمْرِ

car ʿU. i. ʿA., — à ce qu'on dit — lui appliqua la prescription coranique touchant le vin. (*Aġ.* II, 97)

E. Relatives participiales

§ 424.— *a*) Assez souvent en poésie et dans la prose pré-classique, on trouve des participes ou des adjectifs toujours munis de أَلْ, bien qu'ils

(1) On trouve dans certaines recensions بَايَعْنَا.

semblent entrer dans un état d'annexion de qualification (§ 284 2°). Cette construction n'a rien d'anormal si l'on songe à la valeur primitive de أَلْ qui, dans ce cas particulier, équivaut à un démonstratif-relatif, en sorte qu'on a une relative participiale susceptible d'être remplacée par une relative de type plus courant.

بَشِّرِ الْمُقِيمِي الصَّلَاةِ = بَشِّرِ الَّذِينَ يُقِيمُونَ الصَّلَاةَ

réjouis de la bonne nouvelle ceux qui accomplissent la prière. (*Cor.* XXII, 35)

كَانَتِ الْفُرْسُ تَتَبَرَّكُ بِالْجَمِيلِ الْوَجْهِ = تَتَبَرَّكُ بِالَّذِي جَمِيلُ الْوَجْهِ ou بِالَّذِي جَمُلَ وَجْهُهُ

les Perses voyaient une bénédiction dans celui qui était beau de visage. (*Aġ.* II, 102)

b) On trouve la même équivalence de أَلْ = démonstratif-relatif dans des tournures comme :

إِنَّمَا الصَّدَقَاتُ لِلْفُقَرَآءِ.. وَالْمُؤَلَّفَةِ قُلُوبُهُمْ = وَالَّذِينَ مُؤَلَّفَةٌ قُلُوبُهُمْ ou الَّذِينَ أُلِّفَتْ قُلُوبُهُمْ

les aumônes sont exclusivement destinées aux pauvres... et à ceux dont les cœurs ont été ralliés (1). (*Cor.* XI, 160)

أَنَا الشَّاعِرُ الْمَعْرُوفُ وَجْهِي = أَنَا الشَّاعِرُ الَّذِي عُرِفَ وَجْهُهُ

je suis le poète dont le visage est connu. (*Aġ.* cité par Reckendorf, *Synt.*, 443) ; sur le pronom dans وَجْهِي cf. § 420.

(1) Ou *sont*, ou *seront ralliés*.

CHAPITRE II

LA SUBORDINATION

§ 425.— **Notions préliminaires.** *a*) Si l'arabe, à une époque ancienne, connaît la simple juxtaposition de propositions sujets (§ 401) ou complétives (§ 402), il emploie aussi dès ce moment et le plus souvent, une construction où les propositions sont liées par أَنْ ou أَنَّ. Cette construction supplante la tournure asyndétique dans la mesure où la langue s'écarte de l'idiome parlé pour devenir une langue littéraire (1). Dans certains cas, d'ailleurs, une tournure asyndétique subsiste à côté d'une tournure conjonctionnelle. Au surplus, il est des cas où l'arabe ne peut absolument pas marquer la valeur d'une proposition s'il ne recourt point à une conjonction. Par exemple, quand cette proposition indique le but, une circonstance de temps, de manière. Il utilise alors des conjonctions ou des locutions conjonctives dont certaines sont formées de أَنْ.

b) Dans l'esprit du sujet parlant, toute proposition où entrent أَنْ, أَنَّ et les locutions dérivées de أَنْ, équivaut à un *maṣdar* et a la même fonction, dans la phrase, que ce *maṣdar*.

بَلَغَنِي أَنَّهُ مَاتَ = بَلَغَنِي مَوْتُهُ	*m'est parvenu qu'il est mort.*
أَرَادَ أَنْ يَضْرِبَنَا = أَرَادَ ضَرْبَنَا	*il a voulu nous frapper.*
رَأَيْتُهُ قَبْلَ أَنْ يَخْرُجَ = رَأَيْتُهُ قَبْلَ خُرُوجِهِ	*je l'ai vu avant qu'il ne sorte.*

(1) C'est ce qui explique l'existence des complétives asyndétiques dans les dialectes vivants. Cf. Féghali, *Synt.*, 82.

رَأَيْنَاهَا بَعْدَ أَنْ دَخَلَتْ=رَأَيْنَاهَا بَعْدَ دُخُولِهَا — *nous l'avons vue après qu'elle fût entrée.*

c) Une question fort importante est celle de savoir dans quels cas l'arabe emploie أَنَّ forme « appuyée » ou أَنْ forme « allégée » (§ 348). Cela dépend de la valeur sémantique de la principale : la proposition introduite par أَنْ exprime l'*intention* annoncée en principale (franç. : *je veux qu'il soit sage*); celle introduite par أَنَّ note une *constatation*, un *fait tenu pour réalisé* (franç. : *je sais qu'il est sage*). Cette distinction ne paraît pas avoir été absolue à une époque ancienne. C'est en tout cas autour de cet emploi matériel de أَنَّ ou de أَنْ que les grammairiens arabes font tourner toute la construction de la subordonnée. Avec أَنَّ, en effet, on a : soit une subordonnée nominale (*sujet au cas direct + attribut*), soit une subordonnée verbale (*sujet au cas direct + verbe*) (1). Avec أَنْ et les locutions où entre أَنْ, on a uniquement une subordonnée verbale : *verbe + sujet*.

d) Si la subordonnée est verbale, le verbe peut être à l'*accompli* ou à l'*inaccompli* selon l'aspect du procès.

كَانَ الجَهْدُ أَنْ نَزَعْتُهَا — *la difficulté fut que je l'arrachasse.* (Buḫ. III, 64)

لَا أُحِبُّ أَنْ أُسَمِّيَهُ — *je ne veux pas le nommer.* (*Aġ.* III, 203)

وَقَدْ زَعَمَ الأَوَّلُونَ أَنَّ... الغِنَى يُسَبِّبُ البَلَهَ — *les Anciens ont prétendu que la richesse engendre la sottise.* (Jâḥ. 186)

Dans les exemples précédents, on voit que la subordonnée verbale à l'inaccompli est à l'indicatif avec أَنَّ(1), tandis qu'on a le subjonctif avec أَنْ (2), sauf en certains cas qui seront indiqués.

(1) Sur la justification de la flexion du cas direct après أَنَّ, cf. p. 382 note. On rappellera que pour les grammairiens arabes dans une phrase : *sujet+verbe*, il s'agit toujours d'une phrase nominale ; cf. p. 387, note 1.

(2) Cette flexion du subjonctif peut donc être expliquée aussi par le sentiment que la subordonnée est complément direct de la principale, mais cette explication ne peut s'étendre à tous les emplois de أَنْ.

e) Dans l'étude de la subordination, on classera les subordonnées selon leur fonction et non selon la particule qui les régit.

A. Proposition sujet introduite par أَنْ ou أَنَّ

§ 426. — Au lieu d'une proposition sujet sans copule (§ 401), qui d'ailleurs apparaît rarement dans la prose pré-classique, l'arabe emploie, à toutes les époques, une tournure conjonctionnelle.

I. L'usage a imposé l'emploi de أَنْ suivi de l'accompli ou de l'inaccompli subjonctif :

a) Avec les verbes unipersonnels طَالَ أَنْ *voilà longtemps que*, كَثُرَ أَنْ *fréquent est que*, قَلَّ أَنْ *rare est que*, أَنْ peut d'ailleurs être remplacé par مَا (§ 192 bis) et l'on a alors soit l'accompli, soit l'inaccompli indicatif.

فَقَدْ طَالَ أَنْ زُرْنَا مَنَازِلَهَا	*voilà longtemps que nous avons visité ses lieux de campement !* (Brockelmann, *Grundr.*, II, 604 ; cf. *id.* les autres ex.)

b) Avec les verbes unipersonnels notant une *convenance*, une *obligation*, une *possibilité* (§ 192), ou avec les expressions notant les mêmes idées.

وَجَبَ أَنْ تَخْرُجَ	*est obligatoire que tu sortes* (= *il faut que tu sortes*).
مَا يَنْبَغِي لِهٰؤُلَاءِ أَنْ يُصَدُّوا عَنِ الْبَيْتِ	[*il*] *ne convient pas à ces* [*gens*] *qu'ils soient écartés du Temple.* Buḫ. II, 179 vers le bas)
لَهُ أَنْ يَنْتَفِعَ بِهَا	*à lui* [*est*] *qu'il en jouisse.* (= *il a le droit d'en jouir*). Buḫ. II, 190)
لَا بُدَّ أَنْ يَكْتُبَ	*il faut qu'il écrive.*

L'emploi de أَنْ est normal, puisqu'il s'agit, dans ces phrases, de noter une *intention* (cf. § 425 *c*).

c) Avec les verbes notant un *injonctif* (§ 352 *a*).

أَنْ تَصْبِرُوا خَيْرٌ لَكُمْ	*que vous supportiez est un bien pour vous.* (*Cor.* IV, 30)

II. L'usage a imposé l'emploi d'une proposition introduite par أَنَّ après un verbe comme بَلَغَ *parvenir*. Il s'agit d'ailleurs d'une constatation (cf. § 425 *c*).

بَلَغَ عُمَرَ... أَنَّ فُلَانًا بَاعَ خَمْرًا	[*il*] *parvint à ʿU. qu'Un Tel avait vendu du vin.* (Buḫ. II, 40)
بَلَغَهُ أَنَّهُ ذَمَّهُ	[*il*] *lui parvint qu'il l'avait critiqué.* (*Aġ*. VI, 45)

III. On constate au contraire, avec les verbes notant une *sensation* ou un *sentiment*, que أَنْ ou أَنَّ alternent dans l'usage, selon qu'on note une intention ou une constatation.

مَا يَسُرُّنِي... أَنِّي قُلْتُ ذَلِكَ	*avoir dit cela... ne me réjouirait pas* (1). (Buḫ. II, 39 en bas)
يَسُرُّهُ أَنْ يَرْجِعَ إِلَى الدُّنْيَا	*revenir au monde le réjouirait* (1). (Buḫ. II, 201)
ثَقُلَ عَلَيْهِ أَنْ يَأْكُلُوا مَعَهُ	*qu'ils mangent avec lui, lui fut insupportable.* (Jâḥ. 165)
قَدْ تَبَيَّنَ أَنَّ وُقُوعَ الغَلَبِ فِي الحُرُوبِ عَنْ أَسْبَابٍ خَفِيَّةٍ	[*il*] *est clair que l'intervention de la victoire, dans les guerres,* [*provient*] *de causes mystérieuses.* (IḪ. 241)

B. Proposition attribut

§ 427.—Dans les phrases complexes dont l'attribut est une proposition amenée par أَنْ ou أَنَّ, on constate la même alternance, selon que l'on note une intention ou une constatation.

فَالرَّأْيُ أَنْ تَغْزُوَهُمْ فِي بِلَادِهِمْ	*la sagesse* [*est*] *que tu les attaques sur leur territoire.* (IQ. I, 116)
أَلسَّبَبُ فِي ذَلِكَ أَنَّهُمْ أَعْرَقُ فِي البَدْوِ	*la cause de cela* [*est*] *qu'ils sont particulièrement enfoncés dans la vie bédouine.* (IḪ. 352)

On retrouve donc ici les mêmes faits que § 426 III.

C. Propositions complétives directes

§ 428. — Ces propositions correspondent d'une manière générale à un complément direct. Elles viennent toujours après la principale à

(1) Le conditionnel est le fait du français.

laquelle elles sont jointes par أَنْ (négatif أَلَّا) ou أَنَّ. On va trouver une fois de plus l'usage de أَنْ pour une complétive d'intention ou أَنَّ pour une complétive de constatation. On pourra donc se borner à une simple mise en ordre.

§ 429. — **Propositions complétives avec أن ou ألا.** L'usage a fini par imposer l'emploi de أَنْ.

a) Après une principale contenant un *verbe d'imminence* (§ 194).

فَلَمْ أَنْشَبْ أَنْ نَظَرْتُ إِلَى أَبِي الجَهْلِ — *je ne tardai pas à voir Abu l-J.* (Buḫ: II, 286)

لَنْ يَلْبَثَ الوَاشُونَ أَنْ يَصْدَعُوا العَصَا — *les calomniateurs ne tarderont pas à briser le bâton (= à semer la discorde).* (Qâlî. I, 43)

b) Après une principale exprimant une *volition*, une *requête*, une *obligation*.

أُرِيدُ أَنْ تَنُوبَ عَنِّي — *je veux que tu me remplaces.* (IQ. III, 80)

وَإِنْ شَاؤُا أَنْ يَدْخُلُوا ... فَعَلُوا — *et s'ils veulent entrer..., ils [le] feront.* (Buḫ. II, 178)

يَكْرَهُ أَنْ يَتَقَدَّمَ قَوْلُهُ فِعْلَهُ — *il n'aime pas que sa parole précède son geste.* (IQ. II, 253)

فَسَأَلَهُمْ أَنْ يُنَاوِلُوهُ سَوْطَهُ — *il leur demanda qu'ils lui tendissent son fouet.* (Buḫ. II, 214)

وَأَوْجَبَ عَلَى دَاخِلِهِ أَنْ يَتَجَرَّدَ مِنَ المَخِيطِ — *il imposa à qui y pénètre, de se dépouiller de [tout] vêtement cousu.* (IḤ. 308)

c) On notera toutefois qu'après une principale exprimant un *espoir*, la subordonnée peut commencer par أَنْ ou أَنَّ (cf. § 436).

§ 430. — Très souvent, après des principales dont la subordonnée devrait être introduite par une locution conjonctive composée d'une préposition suivie de أَنْ, on constate que la locution se réduit à أَنْ, en sorte que la subordonnée devient une complétive directe. En principe, cette ellipse peut se produire avec *tous* les verbes ayant comme régime indirect un *maṣdar*. En fait, elle ne se trouve avec fréquence, qu'après une principale exprimant :

a) Une idée de *capacité*, où عَلَى أَنْ = أَنْ .

فَمَا ٱسْتَطَعْتُ أَنْ أَتَحَرَّكَ — *je ne pus me mouvoir.* (IQ. I, 187)

b) Une idée de *mérite*, où بِأَنْ = أَنْ .

فَٱللّٰهُ أَحَقُّ أَنْ تَخْشَاهُ — *or Allah est fort digne que tu le redoutes.* (*Cor.* XXXIII, 37)

c) Un *ordre*, où بِأَنْ = أَنْ .

أَمَرْتُكُمْ أَنْ تُحَرِّقُوا فُلَانًا — *je vous ai ordonné de brûler Un Tel.* (Buḫ. II, 251)

d) Une *interdiction* ou une *crainte*, où مِنْ أَنْ = أَنْ .

وَجَعَلَتْ تَمْنَعُهُ أَنْ يَدْنُوَ مِنَ الْقَصْرِ — *elle se mit à l'empêcher d'approcher du fortin.* (*Aġ.* I, 388)

خَشِيتُ أَنْ تَأْكُلَهُمُ الضَّبُعُ — *je craignis que l'hyène ne les mangeât.* (Buḫ. III, 113)

D'où parfois l'emploi de أَنْ avec sens de : *de peur que*, par ellipse non seulement de مِنْ, mais aussi de l'élément verbal.

لَا تَرْفَعُوا أَصْوَاتَكُمْ أَنْ (= مَخَافَةَ مِنْ أَنْ) تَحْبَطَ أَعْمَالُكُمْ — *n'élevez pas la voix de crainte que vos œuvres ne soient vaines !* (*Cor.* XLIX, 2)

e) Un *effort* pour atteindre, une *convoitise*, où فِي أَنْ = أَنْ .

يَجْتَهِدُ أَنْ يُوَسِّعَهَا — *il s'efforce de l'élargir.* (Buḫ. II, 228)

فَطَمِعَ شَيْبٌ أَنْ يَلْقَى الْحَجَّاجَ — *et Š. désira rencontrer al-Ḥ.* (IQ. I, 121)

§ 431. — *a*) Avec le négatif أَلَّا (< أَنْ لَا) on a constamment le subjonctif.

حَدَّثْتُ نَفْسِي أَلَّا أُخَالِطَهُمْ — *je me dis que je ne les fréquenterais pas.* (IQ. III, 21)

Mais on peut souvent ne pas avoir l'assimilation *n l* > *ll* et trouver أَنْ لَا. Les grammairiens arabes autorisent alors l'inaccompli indicatif ou subjonctif.

بَايِعُونِي أَنْ لَا تُشْرِكُوا — *promettez-moi de ne pas donner d'associé [à Allah] !* (Buḫ. III, 33)

أَخَافُ أَنْ لَا أَذُوقَهَا — *je crains de ne pas la goûter* (1).

b) On signale l'absence possible, quoique rare, de لَا après أَنْ dans une subordonnée dépendant d'une principale exprimant une *exhortation*, une *défense*. Cette ellipse s'explique aisément par le sens de la phrase.

يَعِظُكُمُ اللهُ أَنْ تَعُودُوا لِمِثْلِهِ — *Allah vous exhorte à [ne pas] revenir à semblable fait.* (*Cor.* XXIV, 18)

§ 432. — La subordonnée des *verbes d'intention* ne peut être nominale, puisque la caractéristique de celle-ci serait de noter une *constatation*. On emploie donc كَانَ / يَكُونُ.

أَرَادُوا أَنْ تَكُونَ أَمْوَالُهُمْ جَائِزَةً — *ils ont voulu que leurs biens soient licites.* (Jâḥ. 51)

§ 433. — On note un emploi curieux de أَنْ comme expositif du discours direct quand celui-ci est un *exclamatif*, un *impératif* ou un *prohibitif*. Cette particule n'est plus ici une copule et rappelle les : du français. Au surplus, bien souvent, cette tournure fait place à une simple juxtaposition.

أَوْحَيْنَا إِلَى رَجُلٍ مِنْهُمْ أَنْ أَنْذِرِ النَّاسَ — *nous dîmes par révélation, à un homme d'entre eux : « Avertis les gens ! »* (*Cor.* X, 2) (2).

§ 434. — **Propositions complétives avec أَنْ pouvant alterner avec** أَنْ. On a dit qu'après une principale exprimant une constatation, on trouve une subordonnée complétive soit nominale, soit verbale avec succession *sujet* + *verbe* à l'accompli ou à l'inaccompli indicatif (cf. § 348 I et § 425 *c d*). Cette construction est la plus usuelle dans le *Coran* et la prose pré-classique. Les grammairiens tendent à en faire une tournure normale. C'est la seule vivante dans les textes post-classiques et modernes, après une principale exprimant :

---

(1) Nöldeke, *Zur Gr.*, 70. Cet ex. est fort peu concluant.

(2) A rapprocher de *Cor.* XIX, 12 : فَأَوْحَى إِلَيْهِمْ سَبِّحُوا *et il leur dit en révélation : « Glorifiez le Seigneur ! »*

a) Une *estimation*.

فَظَنُّوا أَنَّ لَصًّا دَخَلَ — *ils pensèrent qu'un voleur était entré.* (IQ. I, 167)

أَتَظُنُّونَ أَنَّهُ أَرَادَ الْمَدْحَ — *pensez-vous qu'il ait voulu [me] louer ?* (*Aġ.* VI, 61)

وَظَنَّ الأَنْصَارُ أَنَّهُ يَتَحَوَّلُ عَنْهُمْ — *les Anṣâr crurent qu'il allait les quitter.* (IḪ. 311)

b) Une *constatation*.

إِنِّي أَعْلَمُ أَنَّكَ أَكَلْتَ مِنْهُ — *moi, je sais que tu en as mangé.* (Jâḥ. 160)

قَدْ عَلِمَ أَنَّ الرَّشِيدَ أَذِنَ لَهُ — *il sut qu'ar-R. lui avait permis [d'entrer].* (*Aġ.* V, 238)

c) Une *déclaration*.

حَدَّثَنِي إِبْرَاهِيمُ ... أَنَّ حُمَيْدًا ... أَخْبَرَهُ أَنَّ أُمَّهُ أَخْبَرَتْهُ أَنَّهَا سَمِعَتْ — *I... m'a rapporté que Ḥ... l'avait informé que sa mère l'avait informé qu'elle avait entendu...* (Buḫ. II, 165)

فَإِنِّي أَزْعَمُ أَنَّ الَّذِي أَسَاءَ غَيْرُ الَّذِي نَدِمَ — *car je prétends que qui a fauté n'est pas le même que qui se repent.* (IQ. II, 152)

حَدَّثَنِي نُصَيْبٌ أَنَّهُ خَرَجَ هُوَ وَكُثَيِّرٌ — *N. m'a rapporté qu'il s'était mis en route lui et K.* (*Aġ.* I, 356)

قَدْ قَدَّمْنَا ... أَنَّ التَّاجِرَ مَدْفُوعٌ إِلَى ... جَلْبِ الْفَوَائِدِ — *nous avons dit... que le marchand [est] poussé... à tirer des bénéfices.* (IḪ. 348)

§ 435. — Pourtant dans le *Coran*, la prose pré-classique et la poésie, après ces mêmes principales exprimant une *estimation*, une *constatation*, au lieu de أَنَّ, on a parfois أَنْ en tête de la subordonnée.

a) Dans une phrase contenant en principale une *estimation*, l'alternance se produit quand, dans le sujet parlant, l'idée d'incertitude prédomine sur celle de certitude, ou inversement.

أَحَسِبَ النَّاسُ أَنْ يُتْرَكُوا — *les gens croient-ils qu'ils seraient abandonnés ?* (*Cor.* XXIX, 1 et aussi IX, 16 ; LXXV, 36)

On remarquera que la phrase est interrogative, ce qui explique

en partie l'emploi de أَنْ et du subjonctif (1). On a vu (§ 434 *a*) que, dans l'usage, c'est أَنَّ qui prévaut avec une subordonnée nominale ou verbale du type : *sujet + verbe.*

b) Cette alternance *certitude / incertitude* ne suffit cependant pas toujours à expliquer l'emploi de أَنْ au lieu de أَنَّ. Dans certains cas, ainsi que l'ont montré les grammairiens arabes, أَنَّ « s'allège » en أَنْ quand la subordonnée contient un verbe sans sujet « extérieur », précédé de قَدْ, سَ, سَوْفَ, لَمْ ou لَنْ. La particule أَنْ n'a point d'influence sur le mode du verbe ; peut-être s'agit-il là d'une survivance (2) dont le temps a eu raison. En tout cas, dans ces textes mêmes, on trouve, à côté de cette tournure, une construction avec أَنَّ qui l'a supplantée.

فَأَحْسَبُ أَنْ قَدْ قَالَ. . .	*je pense qu'il a dit...* (Buḫ. II, 188 vers le bas)
فَأَحْسَبُ أَنَّهُ قَدْ صَدَقَ	*je pense qu'il a dit vrai.* (Buḫ. II, 101)
فَقَدْ عَلِمْتُ أَنْ سَيَكُونُ ذٰلِكَ	*je sus que cela serait* (3). (Buḫ. II, 171)
وَظَنَنْتُ أَنَّهُمْ سَيَفْقِدُونَنِي	*je pensai qu'ils me chercheraient* (3). (Buḫ, II, 154)

§ 436. — On doit signaler, a toutes les époques, la même alternance أَنْ ou أَلَّا + subjonctif / أَنَّ + subordonnée nominale ou verbale à l'indicatif ou à l'accompli, après une principale contenant soit un *serment*, soit un *espoir* exprimé par يَرْجُو/رَجَا *espérer*, يَوَدُّ/وَدَّ *aimer à, désirer*, تَمَنَّى *souhaiter*. Cette alternance s'explique par l'état psychologique du sujet parlant qui considère ou non son serment, son espérance comme suivis d'effet.

(1) Les grammairiens arabes autorisent l'indicatif après أَنْ dans ce cas, mais les ex. qu'ils donnent sont forgés par eux ; cf. Caspari, *Gr. ar.*, 250. Ils font en tout cas remarquer que l'emploi de l'indicatif correspondrait à l'expression d'un fait acquis.

(2) On a dit (p. 384 et la note) que les particules à finale نْ à une époque ancienne se rencontrent devant un nom, un pronom pers. isolé ou un verbe sans en modifier la flexion ou la mode ; cf. Reckendorf, *Synt.*, 125 et suiv.

(3) Le conditionnel est le fait du français.

وَآلَى أَلَّا يَبْرَحَ عَنْهَا — *il jura qu'il ne la quitterait pas.* (IQ. I, 122)

فَأَحْلَفَهَا أَنَّ الْعَرْجِيَّ كَذِبَ — *il lui fit jurer qu'al-ʿA. avait menti.* (*Aġ.* I, 396)

مَا يَوَدُّ الَّذِينَ كَفَرُوا . . . أَنْ يُنَزَّلَ عَلَيْكُمْ مِنْ خَيْرٍ — *ceux qui sont impies... ne désireraient pas qu'un bien vous soit révélé.* (*Cor.* II, 105)

لَوَدِدْتُ أَنِّي أُقْتَلُ فِي سَبِيلِ اللهِ — *je désirerais être tué dans la voie d'Allah.* (Buḫ. II, 201)

D. Propositions de but

§ 437. — Ces propositions sont toujours au subjonctif. Les particules لِ *pour que, afin que* et leurs dérivées لِأَنْ , كَيْ , لِكَيْ , كَيْلَا , لِكَيْلَا (لِأَنْ لا >) لِئَلَّا *pour que ne... pas*, les introduisent et ne font en somme que préciser le sens d'intention qui est noté avec أَنْ dans les complétives directes.

أُكْتُبْ إِلَيَّ بِعُذْرِكَ لِأَعْرِفَهُ — *envoie-moi par écrit ton excuse afin que je la connaisse.* (Jâḥ. 85)

زَوَّجْنَاكَهَا لِكَيْلَا يَكُونَ عَلَى الْمُؤْمِنِينَ حَرَجٌ — *nous te l'avons donnée comme épouse afin que ne soit, chez les Croyants, aucun trouble.* (*Cor.* XXXIII, 37)

E. Subordonnées avec حَتَّى

§ 438. — La particule حَتَّى qu'on a déjà trouvée employée comme adverbe ou préposition (§ 318), se présente aussi comme conjonction régissant une subordonnée verbale à l'accompli ou à l'inaccompli subjonctif.

a) Cette conjonction, d'une façon générale, marque une *limite* qu'on ne dépasse point dans le temps : *jusqu'à ce que, jusqu'au moment où*. La même idée est rendue par إِلَى أَنْ.

وَكُنَّا نُكَذِّبُ بِيَوْمِ الدِّينِ حَتَّى أَتَانَا الْيَقِينُ — *nous traitions de mensonge le Jour du Jugement jusqu'à ce que nous soit venue l'évidence.* (*Cor.* LXXIV, 46)

فَذَرْهُمْ... حَتَّى يُلَاقُوا يَوْمَهُمُ — *laisse-les jusqu'à ce qu'ils rencontrent leur jour !* (*Cor.* LXX, 42)

En cet emploi, on rencontre souvent cette conjonction suivie de إِذَا — لَمَّا *lorsque*, et l'accompli.

إِتَّبَعَتْهُ... حَتَّى لَمَّا بَلَغُوا كُدَاءً — *elle le suivit jusqu'au moment où enfin ils eurent atteint K.* (Buḫ. II, 345)

فَذَهَبَ حَتَّى إِذَا كَانَ الْيَوْمُ الثَّالِثُ — *il partit jusqu'à ce qu'enfin arriva le 3me jour.* (Buḫ. III, 24)

Avec une principale négative, cette conjonction se rend par *avant que*, mais en fait elle a toujours le sens de limite.

لَا تَمْدَحْ أَمِيرًا حَتَّى تَرَى كَرَمَهُ — *ne loue pas un émir jusqu'à ce que tu aies vu (= avant d'avoir vu) sa générosité.* (*Aġ.* III, 271)

b) De cette idée de limite, on passe aisément à celle de *finalité* : *afin que*, ou de *modalité extrême* : *au point que, si bien que*, cette dernière nuance pouvant être exprimée avec حَتَّى suivie de كَأَنْ, أَنْ, أَنَّ, كَأَنَّ.

إِحْتَلْ عَلَيْهِ حَتَّى تَقْتُلَهُ — *ruse avec lui jusqu'à ce que tu le tues, (afin de le tuer, de manière à le tuer).* (Reckendorf, *Synt.*, 457)

أُكْتُبْ حَاجَتَكَ فِي رُقْعَةٍ حَتَّى أُوَصِّلَهَا إِلَيْهِ — *écris ce que tu veux dans un placet afin que je le lui transmette.* (*Aġ.* II, 249)

بَرَأَ حَتَّى كَأَنْ لَمْ يَكُنْ بِهِ وَجَعٌ — *il guérit si bien qu'on eût dit qu'il n'avait pas reçu de blessure.* (Buḫ. III, 125)

F. Subordonnée avec فَ

§ 439. — L'emploi de فَ comme copule de subordination gouvernant le subjonctif (on verra § 489 que c'est en fait une conjonction de coordination), s'explique par le sens même de cette particule qui n'indique pas une coordination pure et simple, mais énonce aussi, selon les cas, des nuances secondaires : nuance d'opposition, annonce d'un changement de sujet, expression d'une corrélation, d'une circonstance de temps ou de manière. Si l'ensemble de la phrase suppose que la proposition verbale introduite par فَ n'est pas dans un simple

rapport de coordination avec la principale, on comprend que l'arabe ait été amené à faire de cette copule une conjonction de subordination rendue en français par *afin que*, *en sorte que* (1).

أَلَا تَجِيءُ فَأُطْعِمَكَ تَمْرًا — *ne viens-tu pas [afin] que je te fasse manger des dattes ?* (Buḫ. III, 13)

لَسْتُ مِنْ أَقْرَانِكَ فَتُضَادَّنِي — *je ne suis pas de tes rivaux [de sorte] que tu me sois hostile.* (*Aġ.* IV, 177)

On sent bien toutefois qu'il est délicat, très souvent, d'établir si فَ marque une subordination et gouverne le subjonctif, ou si elle marque la coordination et gouverne l'indicatif. L'arabe hésite alors et la pensée reste flottante.

قَلَّمَا يَتْبَعُهُ أَحَدٌ فَيُفَارِقُهُ — *rarement q.qn. le suit, puis l'abandonne* (avec l'indicatif),— *quitte à l'abandonner* (avec le subjonctif). (*Aġ.* IV, 347)

أَلَمْ تَرَ أَنَّ اللهَ أَنْزَلَ مِنَ السَّمَاءِ مَاءً فَتُصْبِحُ الْأَرْضُ مُخْضَرَّةً — *ne sais-tu pas qu'Allah a fait tomber du ciel de l'eau après quoi* (avec l'indicatif), — *en sorte que* (avec le subj.) *la terre devient verdoyante.* (*Cor.* XXII, 62)

Au surplus, d'autres considérations, comme un appel de rime, par ex., peuvent amener après فَ l'indicatif, alors qu'on s'attendrait au subjonctif.

لَا يُؤْذَنُ لَهُمْ فَيَعْتَذِرُونَ — *nulle autorisation ne leur sera donnée qu'ils s'excusent.* (*Cor.* LXXVII, 36 ; cf. *id.* LXVIII, 9) (2).

G. Subordonnée avec وَ

On verra que وَ est, elle aussi, une conjonction de coordination

(1) C'est ce qu'expriment les grammairiens arabes quand ils disent que cette conjonction gouverne le subjonctif quand elle a la valeur de حَتَّى. Le français familier rendrait cette conjonction par *que*, comme dans : *viens ici que je te parle.*

(2) Les autres ex. donnés par Reckendorf, Synt., 462,2°, ne sont pas tous concluants, car il s'agit de coordonnées introduites par ف dans la plupart des cas.

(§ 487). On la trouve cependant dans certains cas en tête de subordonnées.

§ 440.—Parfois, elle gouverne une subordonnée au subjonctif avec une valeur qui rappelle celle de فَ dans le même emploi (cf. § 439) (1).

لَيَقْتُلُنَّ هٰؤُلَاءِ الثَّلَاثَةَ وَيُرِيحُوا العِبَادَ مِنْهُم — *ils tueront ces trois hommes en sorte qu'ils en délivreront l'humanité.* (I. Saʿd *apud* Reckendorf, *Synt.*, 462)

Cet emploi semble être demeuré exceptionnel.

§ 441.—Tout au contraire, وَ apparaît très souvent pour marquer que la subordonnée exprime un procès concomitant de celui énoncé en principale.

Quand la subordonnée exprime un état, elle est toujours nominale puisque l'« aspect » du verbe de la principale suffit à la localiser dans le temps (2).

عَشِقَهَا وَهُوَ غُلَامٌ — *il l'aima d'amour, étant adolescent.* (*Aġ.* VI, 129)

Quand elle est verbale et sans sujet « extérieur », un pronom isolé annonce presque toujours le sujet « intérieur ».

سَمِعْتُ أَعْرَابِيًّا يَدْعُو اللهَ وَهُوَ يَقُولُ — *j'entendis un Bédouin [qui] invoquait Allah en ces termes* (text. : *alors que lui disait...*) (Qâlî, I, 11)

On voit que le français rend cette subordonnée de diverses manières et souvent par la tournure : *en sortant, en criant,* etc.

§ 442.—Très souvent aussi, وَ introduit une subordonnée verbale à l'accompli précédé ou non de قَدْ pour noter un passé dans le passé.

---

(1) Les grammairiens arabes voient dans cet emploi, un fait de concomitance et le confondent avec celui que nous étudions § 441, mais leurs ex. sont forgés par eux et sans portée ; cf. Reckendorf *Synt.*, § 231.

(2) Nouvelle manifestation du rôle du 1er verbe de la phrase ; cf. § 172.

هُوَ عَلَيَّ هَيِّنٌ وَقَدْ خَلَقْتُكَ — *c'est pour moi facile alors que je t'ai déjà créé.* (*Cor.* XIX, 8)

H. Subordonnées exceptives

§ 443. — Ces subordonnées viennent en fin de phrase, comme le terme « excepté » en phrase simple introduit par إِلَّا (cf. § 387). Elles sont d'ailleurs, elles aussi, introduites par إِلَّا *sauf* ; avec une principale négative, le français peut les rendre par *ne... que*.

سَجَدُوا إِلَّا إِبْلِيسُ أَبَى — *ils se prosternèrent sauf Iblîs* [*qui*] *refusa.* (*Cor.* II, 32)

لَنْ يُؤْمِنَ مِنْ قَوْمِكَ إِلَّا مَنْ آمَنَ — *ne croiront parmi les tiens que ceux qui* [*déjà*] *croient.* (*Cor.* XI, 36)

Avec une subordonnée à l'inaccompli, on emploie la locution إِلَّا أَنْ + subj., rendue en français par *à moins que... ne*.

لَا يَقْرَأُونَ كِتَابًا إِلَّا أَنْ يَكُونَ مَخْتُومًا — *ils ne lisent pas un message à moins qu'il* [*ne*] *soit scellé.* (Buḫ. II, 232)

§ 444. — On rattachera à la subordonnée exceptive, celle qui commence par إِلَّا وَقَدْ + *verbe à l'accompli*, ou par إِلَّا وَ + *subordonnée nominale* ou *verbale* à l'indicatif. La particule exceptive إِلَّا est destinée surtout à renforcer la négation contenue dans la principale ; le français la rend bien par : *sans que*.

مَا تَطَيَّبَتْ مِنْهُ امْرَأَةٌ إِلَّا وَقَدْ بَرِصَتْ — *nulle femme ne s'en est parfumée sans devenir lépreuse.* (IQ. I, 212)

مَا رَأَيْتُهُ قَطُّ إِلَّا وَنَعْلُهُ فِي يَدِهِ — *je ne l'ai jamais vu autrement que sa sandale à la main.* (Jâḥ. 111)

فَلَمْ يَفْجَأْ مُوسَى إِلَّا وَقَدْ قَلَعَ لَوْحًا — *Moïse n'était pas revenu de sa surprise qu'il avait déjà arraché une planche.* (Buḫ. II, 356)

Cette valeur de إِلَّا est particulièrement sensible avec un verbe

d'estimation en principale ; l'arabe n'emploie d'ailleurs que la locution إِلَّا قَدْ dans ce cas.

لَا أَظُنُّهُ إِلَّا قَدْ مَاتَ *je ne le crois pas autrement que déjà mort.* (Reckendorf, *Synt.*, 507) (1)

§ 445.— La locution إِلَّا أَنَّ ne s'emploie pas à l'intérieur d'une même phrase, mais comme formule de transition, en franç. *toutefois*, entre deux développements formant opposition. C'est en somme une locution exceptive en phrase multiple. On l'étudiera donc au chapitre de la coordination (§ 494).

I. Subordonnées introduites par une locution conjonctive formée de أَنْ (أَنَّ)

On notera que أَنْ — parfois مَا — se combine avec une préposition (2), quand le régime de celle-ci, au lieu d'être un *maṣdar*, est une proposition avec verbe. On a alors des subordonnées de sens divers, selon la signification de la locution employée, mais de syntaxe uniforme.

§ 446 —On a dit que dans nombre de cas, une locution conjonctive comme عَلَى أَنْ , مِنْ أَنْ etc. se réduit à أَنْ, en sorte que la subordonnée prend l'aspect d'une complétive directe (§ 430). En principe, il semble que la locution conjonctive se maintient quand il n'y a pas un verbe d'un usage très fréquent (3) en principale.

يَدْعُو إِلَى أَنْ نَمْنَعَهُ *il invite à ce que nous le défendions.* (Ṭabarî, éd. de Goeje, 1206)

ثُمَّ حَمَلَهُ الأَنَفُ عَلَى أَنْ يَعُودَ لِغَزْوِهِ *puis l'orgueil l'incita à faire une nouvelle expédition.* (IQ. I, 118)

---

(1) A rapprocher de أَظُنُّهُ قَدْ مَاتَ *je le crois mort.*

(2) A une époque ancienne أَنْ (ou أَنَّ) se trouve dans une foule d'autres locutions où elle ne s'est pas maintenue comme لَمَّا أَنْ , لَعَلَّ أَنْ , لَوْ أَنَّ etc., en sorte que أَنْ semble de bonne heure une particule indispensable pour introduire une proposition.

(3) Cf. Brockelmann, *Grundr.*, II, 621-2.

§ 447.—Après des verbes de *déclaration* comme زَعَمَ *prétendre*, أَخْبَرَ *informer* etc., ou après des verbes de *constatation* comme عَلِمَ *savoir*, فَهِمَ *comprendre*, etc., a subordonnée au lieu d'être directe, est parfois introduite par بِأَنْ ou بِأَنَّ

إِعْلَمْ بِأَنَّهُمْ بَنُو عَمِّنَا	*sache qu'ils [sont] nos cousins.* (Brockelmann, *Grundr.*, II, 621 et les autres ex.)

§ 448. — On trouvera constamment la locution مِنْ أَنْ rendue en franç. par : *trop... pour*, après un élatif dont le terme de comparaison est une proposition avec verbe.

أَنَا أَضَنُّ بِصَدَاقَتِي لَكَ.. مِنْ أَنْ أُعَرِّضَهَا لِلْفَسَادِ	*je suis trop avare de mon amitié envers toi, pour l'exposer à la ruine.* (Jâḥ. 226)

J. Subordonnées circonstancielles

Ces subordonnées remplacent un *maṣdar* qui, en phrase simple, serait complément dans un état d'annexion de valeur circonstancielle dont le premier terme est un nom-outil ou un nom-préposition, comme كُلَّ, عِنْدَ etc. (§ 290 *a*).

Ce qui caractérise ces subordonnées, c'est qu'on peut les trouver non seulement après la principale, mais aussi avant celle-ci ou en incidente. Cette instabilité doit être rapprochée de celle du complément circonstanciel de phrase (§ 371). Elle apparente d'autre part la phrase où elles se rencontrent à la phrase double dont il sera traité dans le chap. suivant.

Ces subordonnées sont introduites par des locutions également formées de أَنْ (أَنَّ) ou مَا .

§ 449.— Les locutions بِلَا أَنْ - بِدُونِ أَنْ - مِنْ غَيْرِ أَنْ *sans que*, introduisent, elles aussi, une subordonnée privative à l'accompli ou à l'inaccompli subjonctif.

كَانَ أَكْثَرُهَا يَصْدُرُ عَنِّي بِالْكَلَامِ الْمُرْسَلِ بِدُونِ أَنْ يُشَارِكَنِي أَحَدٌ

la plupart d'entre [ces missives] émanaient de moi, [écrites] en prose libre, sans que nul ne se joignît à moi. (IḤ. éd. Quatremère I, p. XXXVIII)

§ 450.—Il en est de même avec قَبْلَ أَنْ *avant que*, بَعْدَ أَنْ *après que*, qui amènent une subordonnée circonstancielle de temps.

أَنْذِرْ قَوْمَكَ مِنْ قَبْلِ أَنْ يَأْتِيَهُمْ عَذَابٌ

préviens ton peuple avant qu'un tourment ne le frappe. (*Cor.* LXXI, 1)

ثُمَّ طَافُوا طَوَافًا آخَرَ بَعْدَ أَنْ رَجَعُوا

puis, ils accomplirent un autre circuit, après être revenus. (Buḫ. III, 171)

Sur la circonstancielle juxtaposée avec حِينَ , يَوْمَ etc., cf., § 406.

On peut aussi avoir قَبْلَ مَا et بَعْدَمَا suivis de l'accompli ou de l'inaccompli indicatif. On aura également l'accompli ou l'inaccompli indicatif après أَوَّلَ مَا *la première fois que*, آخِرَ مَا *la dernière fois que*, رَيْثَمَا — خِلَالَ مَا *pendant que*, عِنْدَ مَا — بِمُجَرَّدِ مَا *dès que*, كُلَّمَا *chaque fois que*.

On traitera à part (§ 460-466) les propositions avec إِذْ (ou إِذَا) حَيْثُ — مَتَى — كَيْفَ — أَيْنَ qui peuvent être nuancées d' « éventuel ». De même, sur la proposition introduite par بَيْنَا ou بَيْنَمَا cf. § 461 *b*.

§ 451. — On rattachera au contraire aux subordonnées circonstancielles, celle avec مَا *tant que*, qui vient généralement en fin de phrase, avec un verbe à l'accompli.

كُنْتُ عَلَيْهِمْ شَهِيدًا مَا دُمْتُ فِيهِمْ

j'ai été témoin vis-à-vis d'eux, tant que je suis demeuré parmi eux. (*Cor.* V,117)

La négation employée avec مَا est toujours لَمْ.

وَمَا لَمْ تَحْصِلْ هٰذِهِ الْمَلَكَةُ لَمْ يَكُنِ الْحِذْقُ فِي ذٰلِكَ الْفَنِّ

tant que ne se réalise pas ce réflexe, aucune habileté n'existe dans cet art. (IḪ. 375)

§ 452. — On trouvera également une circonstancielle, avec لَمَّا *quand*.

a) Cette particule a le plus souvent un sens temporel (1). La phrase où elle se trouve est verbale et à l'accompli. Le verbe de la subordonnée régie par لَمَّا indique un passé dans le passé et énonce un procès déjà réalisé avant que ne se soit réalisé celui énoncé en principale.

فَلَمَّا جَاءَهُم بِالبَيِّنَاتِ قَالُوا	*lorsqu'il leur eut apporté des preuves, ils dirent...* (*Cor.* LXI, 6)
كَذَّبُوا بِالحَقِّ لَمَّا جَاءَهُمْ	*ils traitèrent la vérité de mensonge, quand elle fut venue à eux.* (*Cor.* L, 5)
إِنَّ مُعَاذًا — لَمَّا قَدِمَ اليَمَنَ — صَلَّى بِهِمُ الصُّبْحَ	*M., — quand il se fut rendu dans l'Yémen —, fit avec eux* (= *à leur tête*) *la prière de l'aube.* (Buḫ. III, 158)

b) De cette notion de connexion dans le temps, on est passé logiquement à celle de corrélation : *puisque, comme.*

لَمَّا صَارَتِ البَدَاوَةُ سَبَبًا فِي الشَّجَاعَةِ ... لَا جَرَمَ كَانَ هٰذَا الجِيلُ أَشَدَّ شَجَاعَةً مِنْ ...	*puisque la « bédouinité » est devenue cause de bravoure..., sans aucun doute cette race est plus valeureuse que...* (I Ḫ. 120)

La seule négation employée avec لَمَّا est لَمْ, de sorte que les verbes sont toujours à l'inaccompli apocopé.

---

(1) C'est en quoi elle diffère de إِذْ ou إِذَا qu'on étudiera plus loin. Mais il est sensible qu'avec cette particule, on est déjà en « phrase double ». C'est seulement à cause de la prédominance de la valeur temporelle qu'on en parle ici.

CHAPITRE III

LA PHRASE DOUBLE

Comme le français, l'arabe ne parvient à exprimer certaines notions que par l'emploi d'une phrase à deux membres. Celle-ci sera désignée sous le nom de « phrase double ». A la différence en effet des phrases complexes précédemment étudiées, où la subordonnée équivaut à un *maṣdar* et dépend d'une principale dont elle est complément, les deux propositions formant la « phrase double » sont en somme juxtaposées plutôt que liées et c'est leur rapprochement même qui aboutit à l'expression exacte et particulière de la pensée (1). Cette « phrase double » est utilisée pour énoncer :

1° Un « éventuel » plus ou moins accompagné d'une nuance circonstancielle : *dès qu'il viendra, dites-le moi*, ou d'une nuance hypothétique : *quoi que vous fassiez, je le saurai.*

2° Un « hypothétique réel » : *si je pars, tu me suivras*, — ou « douteux » : *si je partais, tu me suivrais*, — ou « irréalisé » : *si j'étais parti, tu m'aurais suivi.*

On verra que c'est encore à l'aide d'une phrase double, que l'arabe exprime une *concession*, une *alternative*, un *parallèle.*

A. Notions Générales

§ 453. — **Structure.** *a*) La « phrase double » est formée d'une proposition dite *protase* exprimant l'«éventuel» ou l'«hypothétique» (en arabe *šarṭ*), et une autre proposition dite *apodose* (en arabe *jawâb aš-šarṭ*), contenant la « réponse » à la protase.

---

(1) Même si, dans certains cas, un membre manque, l'esprit supplée immédiatement à son absence.

b) La protase vient le plus souvent avant l'apodose.

وَإِذَا سَمِعُوا اللَّغْوَ أَعْرَضُوا عَنْهُ — *et quand ils entendent des propos en l'air, ils s'en détournent.* (*Cor.* XXVIII, 55)

وَإِنْ تَعُدُّوا نِعْمَةَ اللهِ لَا تُحْصُوهَا — *et si vous voulez compter la faveur d'Allah, vous ne [pourrez] la dénombrer.* (*Cor.* XVI, 18)

وَلَوْ جَعَلْنَاهُ مَلَكًا لَجَعَلْنَاهُ رَجُلًا — *et si nous en avions fait un ange, nous l'aurions fait (en forme) d'homme* (*Cor.* VI, 9)

Toutefois, pour des raisons diverses, il arrive souvent que la protase suive l'apodose, notamment quand celle-ci contient un *impératif*, un *prohibitif* ou une *interrogation*.

وَهُوَ يَرِثُهَا إِنْ لَمْ يَكُنْ لَهَا وَلَدٌ — *et lui, il héritera d'elle, si elle n'a pas de fils.* (*Cor.* IV, 176)

فَمَنْ يَنْصُرُنَا مِنْ بَأْسِ اللهِ إِنْ جَاءَنَا — *qui nous assistera contre le courroux d'Allah s'il vient sur nous?* (*Cor.* XL, 29)

Souvent aussi la subordonnée vient en incidente dans la principale, notamment si l'on a en tête de phrase l'exposant temporel يَكُونُ/كَانَ.

كَانَ الْمُغِيرَةُ إِذَا خَطَبَ قَالَ. . . — *quand il prononçait le prône [du vendredi], al-M. disait...* (Jâḥ. 162)

أَلْفِيلُ الْمُغْتَلِمُ إِنْ سَمِعَ صَوْتَ خِنَّوْصٍ ارْتَاعَ — *l'éléphant en rut, s'il entend la voix d'un goret, prend peur.* (IQ. II, 83)

c) Dans toutes ces phrases doubles, la protase est introduite par une particule ou un pronom relatif qui donnent précisément à l'ensemble de la phrase son sens particulier ; cf. les ex. ci-dessus. Quand la proposition commence par une particule, presque toujours on a la construction *verbe* + *sujet extérieur*.

فَإِذَا جَاءَ وَعْدُ أُولَاهُمَا بَعَثْنَا عَلَيْكُمْ عِبَادًا لَنَا — *et quand viendra la promesse de la première de l'une d'elles, nous enverrons contre vous des serviteurs à nous.* (*Cor.* XVII, 5)

A l'époque pré-classique et en poésie, on rencontre pourtant parfois la succession *sujet* + *verbe*.

إِنْ طَائِفَتَانِ مِنَ الْمُسْلِمِينَ اقْتَتَلُوا فَأَصْلِحُوا بَيْنَهُمَا — *si deux partis de Musulmans se battent, rétablissez entre eux la paix.* (*Cor.* XLIX, 9)

§ 454. — **Liaison des propositions.** *a*) En principe, la liaison des deux membres de la phrase double s'opère par simple juxtaposition.

إِسْتَجِيبُوا لِلّٰهِ إِذَا دَعَاكُمْ	*répondez à Allah, quand il vous appelle !* (*Cor.* VIII, 34)
إِنْ أَحْسَنْتُمْ أَحْسَنْتُمْ لِأَنْفُسِكُمْ	*si vous faites le bien, vous faites le bien à vous-mêmes.* (*Cor.* XVII, 7)

b) On a également juxtaposition dans les phrases doubles commençant par لَوْ ou لَئِنْ, mais l'apodose prend la particule affective لَ; cf. § 472 et les exemples.

c) L'apodose est introduite par فَ si elle est nominale, si elle exprime un injonctif, un optatif ou un impératif, si, étant verbale, le verbe ne vient pas immédiatement en tête de la proposition. Font exception les apodoses dépendant de لَوْ, cf. ci-dessus *b*.

وَمَنْ لَمْ يَحْكُمْ بِمَا أَنْزَلَ اللّٰهُ فَأُولَائِكَ هُمُ الْكَافِرُونَ	[*ceux*] *qui n'auront pas jugé selon ce qu'a révélé Allah, ceux-là seront les impies.* (*Cor.* V, 44 ; cf. *id.* 45, 47)
وَإِنْ كُنْتُمْ ... عَلَى سَفَرٍ ... فَتَيَمَّمُوا	*et si vous êtes... en voyage..., faites l'ablution pulvérale !* (*Cor.* IV, 43)
وَإِذَا بَلَغَنِي مَوْتُ أَخٍ لِي فَكَأَنَّمَا سَقَطَ عُضْوٌ مِنِّي	*quand me parvient la* [*nouvelle de la*] *mort d'un mien frère, c'est comme si un membre de moi se détachait.* (IQ. III, 2)
وَمَنْ يُشْرِكْ بِاللّٰهِ فَقَدِ افْتَرَى إِثْمًا عَظِيمًا	*et quiconque associera* [*une divinité*] *à Allah, aura commis un péché monstrueux.* (*Cor.* IV, 48)
إِذَا مَرِضْتُ فَهُوَ يَشْفِينِي	*quand je suis malade, c'est lui qui me guérit.* (*Cor.* XXVI, 80)
فَإِنِ اتَّبَعْتَنِي فَلَا تَسْأَلْنِي	*et si tu me suis, ne m'interroge pas !* (*Cor.* XVIII, 70)

Parfois, pourtant, on trouve des apodoses verbales négatives, sans فَ. Mais cette construction paraît exceptionnelle et ne s'est pas maintenue.

وَإِنْ تَدْعُوهُمْ إِلَى الْهُدَى لَا يَتَّبِعُوكُمْ	*et si vous les appelez au droit chemin, ils ne vous suivront pas.* (*Cor.* VII, 192)

§ 455. — **Notion de temps dans la phrase double.** Dans la phrase double, les deux aspects du verbe arabe — accompli, inaccompli (indicatif ou apocopé) — ont les mêmes valeurs temporelles que dans les autres phrases.

مَنْ عَمِلَ صَالِحاً فَلِنَفْسِهِ — *quiconque a fait* (ou *aura fait*) *une bonne œuvre, ce sera pour lui-même.* (*Cor.* XLI, 46)

مَنْ يَفْعَلْ ذٰلِكَ فَأُولَائِكَ هُمُ الخَاسِرُونَ — *ceux qui font* (*ou feront*) *cela, ceux-là seront les perdants.* (*Cor.* LXIII, 9)

وَلَوْ شَاءَ اللهُ لَجَعَلَكُمْ أُمَّةً وَاحِدَةً — *si Allah avait voulu, il vous aurait unis* [*en*] *une nation unique.* (*Cor.* V, 48)

لَوْ يَشَاءُ اللهُ لَانْتَصَرَ مِنْهُمْ — *Si Allah voulait, il l'emporterait à leur égard.* (*Cor.* XLVII, 4)

Il est tout à fait remarquable cependant qu'à mesure que l'on s'éloigne de l'époque pré-classique, on voit prévaloir l'emploi de l'accompli là où l'on s'attendrait à rencontrer l'inaccompli. A l'époque post-classique et moderne, il évince complètement l'inaccompli. Cette évolution s'explique par le fait que souvent l'on exprime, par des phrases doubles, des constatations d'ordre général qui s'énoncent par l'accompli (§ 149 *a*).

مَنْ زَرَعَ سَبَخَةً حَصَدَ الفَقْرَ — *quiconque ensemence terrain salin, récolte misère.* (Jâḥ. 224)

Il faut tenir compte aussi du fait déjà constaté (§ 149 *b*) que le sujet parlant tient déjà pour réalisé, l'éventuel ou l'hypothétique qu'il exprime.

إِنْ أَرَدْتُ أَنْ أُشَارِكَهُمْ لَمْ آمَنْ ضَرَرَهُمْ — *si je désire m'associer à eux, je ne serai pas à l'abri de leur malfaisance.* (Jâḥ. 73)

Il n'est pas impossible au surplus que cette évolution soit aussi l'indice d'une dégradation de la notion de temps (1). Ce qui tendrait à le montrer c'est l'apparition de l'exposant temporel كَانَ quand on veut marquer que l'éventuel ou l'hypothétique se situe dans le passé.

---

(1) On constate un fait de ce genre dans le franç. : « *Si vous veniez me prendre demain, je vous accompagnerais.*

وَكُنْتُ إِذَا لَقِيتُ عَالِماً أَخَذْتُ مِنْهُ — *quand je rencontrais un savant, j'apprenais de lui.* (IQ. II, 118) ; sans l'exposant temporel, le sens serait : *quand je rencontre...* (1)

إِنْ كُنْتَ جِئْتَ شَفِيعاً فَبَيْتِي حَرَامٌ عَلَيْكَ — *si tu es venu en intercesseur, ma demeure t'est interdite!* (*Aġ*.II, 278) ; sans l'exposant temporel, le sens serait : *Si tu viens...* (1)

§ 456. — **Modes de la phrase double.** Il faut considérer à part deux cas possibles.

I. Les *deux propositions sont affirmatives.* Se fondant sur les faits qu'ils constataient dans la langue coranique ou en poésie, les grammairiens arabes préconisent le parallélisme suivant :

en apodose	*en protase*
a) accompli	a) accompli
b) inaccompli	b) inaccompli

Ils ne proscrivent toutefois pas la construction :

c) inaccompli	c) accompli

Ils interdisent au contraire la construction : *apodose à l'accompli + protase à l'inaccompli* (2).

On a dit que l'accompli a fini par supplanter l'inaccompli (cf. § 455).

Dans les cas où l'arabe utilise l'inaccompli, il emploie l'indicatif ou l'apocopé. Ce dernier mode apparaît avec les particules qui notent l'incertitude ou l'hypothétique réalisable (cf. § 467).

II. *L'une des propositions est négative.* Si c'est la *protase*, la négation employée est لَمْ (moins souvent لَا) quand elle est verbale, لَا quand elle est nominale.

مَنْ لَمْ يُعَجِّلْ قَلَّ خَطْوُهُ — *quiconque n'agit pas avec précipitation, rarement se trompe* (= *celui qui agit sans précipitation, etc.*) (IQ. I, 18)

وَلَوْلَا فَضْلُ اللهِ...لَمَسَّكُمْ... عَذَابٌ عَظِيمٌ — *n'avait été la faveur d'Allah . . . un supplice redoutable vous aurait touchés.* (*Cor.* XXIV)

(1) Le contexte prouve nettement qu'il ne s'agit pas d'un passé dans le passé.

(2) Zajj. 219.

Si c'est l'*apodose*, la négation utilisée est celle qui convient au temps où se situe l'action ; sur la valeur temporelle de certaines négations. cf. § 375, 377, 381, 382.

مَنْ لَمْ يَكْفِهِ الْقَلِيلُ لَمْ يَكْفِهِ الْكَثِيرُ — *celui [à] qui le peu n'a pas suffi* (ou *ne suffit pas*), *le beaucoup ne lui suffit pas.* (*Ag.* IV, 18)

إِنْ كُنْتَ حَاوَلْتَ هَوَانًا فَمَا هُنْتُ — *si tu as recherché l'avanie [pour moi], je ne suis pas humilié.* (IQ. III, 20)

وَالَّذِينَ قُتِلُوا فِي سَبِيلِ اللهِ فَلَنْ يُضِلَّ أَعْمَالَهُمْ — *et ceux qui auront été tués dans le chemin d'Allah, [Allah] ne rendra pas vaines leurs actions.* (*Cor.* XLVII, 4)

On voit donc qu'en phrase négative, le mode est amené par la particule négative employée et convenable au sens. Sur l'emploi de l'énergique avec لَنْ en protase, cf. § 467 *in fine*.

B. Phrase double « éventuelle » conservant un sens circonstanciel

§ 458. — Ces « phrases doubles » sont introduites par des particules qui sont des adverbes ou des locutions adverbiales. Ces particules peuvent naturellement introduire des subordonnées circonstancielles juxtaposées à la principale (cf. § 406). Venant en tête de phrase ou combinées parfois avec ما , elles continuent à donner à la « phrase double » une nuance circonstancielle, tout en servant à exprimer plus ou moins nettement, un « éventuel ». On examinera successivement chaque particule en rappelant d'abord l'emploi adverbial de celle-ci. Le cas échéant, pour éviter des redites, on signalera les valeurs secondaires qu'ont pu prendre certaines d'entre elles.

Dans les « phrases doubles » régies par ces particules notant un « éventuel », les verbes sont soit à l'*accompli*, soit à l'*inaccompli indicatif*. Sur le parallélisme du verbe dans la protase et l'apodose cf. § 456.

إِذَا — إِذْ

§ 459. — إِذَا ou sa forme « allégée » إِذْ est un thème adverbial en état d'annexion et le « déterminé » de إِذًا *à ce moment, alors.*

a) إِذْ se trouve dans le *Coran* soit avec l'accompli, soit avec l'inaccompli indicatif comme particule introduisant une subordonnée circonstancielle de temps venant toujours après une principale exprimée ou sous-entendue. Cette particule ne se rencontre plus en prose avec ce sens, à l'époque classique.

أُذْكُرُوا إِذْ كُنْتُمْ قَلِيلًا	*souvenez-vous (de ce temps) où vous étiez peu nombreux !* (*Cor.* VII, 84)
وَمَا كُنْتَ لَدَيْهِمْ إِذْ يَخْتَصِمُونَ	*tu n'étais pas devant eux, au moment où ils se querellaient.* (*Cor.* III, 44)

b) إِذَا (parfois en poésie إِذَا مَا) s'est maintenu au contraire à toutes les époques, mais avec un sens temporel faible, pour indiquer un « éventuel » : *quand, comme, si* (cf. l'allemand *wenn*). Comme إِذْ, à l'époque pré-classique, elle est suivie de l'inaccompli indicatif (1), ou de l'accompli avec succession : *verbe* + *sujet* (2).

إِذَا ذُكِرَنَا اللهُ وَجِلَتْ قُلُوبُهُمْ	*quand* (ou *si*) *nous prononçons* [*le nom d'*] *Allah, leurs cœurs s'effraient.* (*Cor.* VIII, 2)
وَإِذَا يُتْلَى عَلَيْهِمْ قَالُوا	*et quand* (ou *si*) *il leur est lu, ils disent.* (*Cor.* XXVIII, 53)

L'accompli finit par supplanter l'inaccompli indicatif dans l'usage (cf. § 455)

إِذَا كَثُرَ الْخُرُوجُ وَالدُّخُولُ . . . تَهَشَّمَتِ الْأَبْوَابُ	*quand* (ou *si*) *l'action de sortir et d'entrer se multiplie, les portes se disjoignent.* (Jâḥ. 85)

(1) L'apocopé est exceptionnel ; cf. Reckendorf, *Synt.*, 468.

(2) La succession *sujet* + *verbe* se trouve parfois en poésie ; cf. *Id.*, 434.

إِذَا أَحَبَّ اللهُ عَبْدًا ٱبْتَلَاهُ — *quand Allah aime un mortel, il l'éprouve.* (*Ḥadīt*)

إِذَا كَانَ يَوْمُ الْقِيَامَةِ كُنْتُ إِمَامَ النَّبِيِّينَ — *quand arrivera le Jour de la Résurrection, je serai* l'imâm *des Prophètes.* (*Ḥadīt*)

§ 460. — إِذْ et إِذَا apparaissent avec des valeurs secondaires.

a) إِذْ prend dès l'époque classique un sens corrélatif analogue à celui de حَيْثُ (§ 462) : *comme, attendu que, car.*

لَمْ يَقْدِرْ عَلَى عَزْلِهِ إِذْ كَانَ مِنْ قِبَلِ الْحَجَّاجِ — *on ne put le destituer, car il était* [*là*] *au nom d'al-Ḥ.* (Jâḥ. 162)

b) On retrouve إِذْ et إِذَا (précédé ou non de وَ ou de فَـ) pour marquer la surprise : *soudain, tout à coup,* dans une phrase juxtaposée à une autre qui commence généralement par بَيْنَا, بَيْنَمَا, رَيْثَمَا *pendant que* (1). إِذْ introduit le plus souvent un verbe.

بَيْنَمَا النَّبِيُّ يُصَلِّي إِذْ أَقْبَلَ عُقْبَةُ — *pendant que le Prophète priait, soudain arriva ʿU.* (Buḫ., III 22)

Une phrase nominale sera donc introduite par إِذَا (très rarement إِذْ) : mais le prédicat est gouverné par بِ *devant* (2).

بَيْنَا أَنَا أَمْشِي فِي ضَيْعَةٍ لِي إِذْ أَنَا بِإِنْسَانٍ — *pendant que je marchais dans une propriété à moi, voici que je fus devant un homme !* (*Aġ.* VI, 4 ; cf. *id.*, VI, 171)

فَرَدَدْتُهُ عَلَيْهَا ... فَإِذَا أَنَا بِرَاكِبٍ قَدْ طَلَعَ — *je le lui répétai... et soudain je fus en présence d'un cavalier qui avait surgi !* (*Aġ.* VI, 26)

Le sujet de la phrase nominale peut aussi ne pas être exprimé et l'on a alors :

---

(1) Certains grammairiens ont contesté la nécessité d'employer ces particules qui ont toutefois fini par s'imposer. Noeldeke, *Zur Gr.*, 107.

(2) Les grammairiens expliquent l'emploi de بِـ par l'ellipse de أَحَسَّ *sentir*. Mais بِـ est ici instrument grammatical (cf. § 293 *b*) ce qui dispense de toute hypothèse.

مَرَرْتُ بِرَحْبَةِ القَضَاءِ وَإِذَا بِضُبَيْعَةَ (= وَإِذَا أَنَا بِضُبَيْعَةَ) يَقْضِي بَيْنَ النَّاسِ

je passai près de la Place de la Judicature : voici que D. y rendait la justice. (*Ag.* VI, 17)

Souvent d'ailleurs le sujet et بِ sont supprimés devant ce prédicat, qui devient ainsi sujet.

فَنَظَرْتُ فَإِذَا امْرَأَةٌ قَدْ أَسَنَّتْ وَإِذَا هِيَ لَيْلَى

je regardais : [j'étais devant] une femme âgée ! c'était L. (Qâlî. I, 86)

Cette tournure semble toutefois moins fréquente que celle avec بِ.

§ 461. — De même qu'on a vu إِذَا ou إِذْ servir pour introduire une proposition circonstancielle nuancée ou non d' « éventuel », de même on trouve إِذًا (ou إِذَنْ) (1), sous cette forme pleine (avec flexion *an*) pour confirmer une apodose répondant à une protase hypothétique (§ 478).

حَيْثُ

§ 462. — *a*). L'adverbe حَيْثُ soit avec un sens spatial : *où*, soit avec un sens temporel : *au moment où*, qui dérive du précédent, introduit une subordonnée circonstancielle juxtaposée à la principale (§ 406). C'est sans doute du sens spatial que provient l'expression مِنْ حَيْثُ *en tant que*, fréquente dans les textes théologiques, tandis que مِنْ حَيْثُ إِنَّ — وَحَيْثُ إِنَّ *comme, attendu que*, paraît dériver plutôt du sens temporel (2).

---

(1) إِذًا peut être rapproché de مَعًا ; mais les grammairiens arabes adoptent l'étymologie إِذْ أَنْ, d'où les ex. forgés par eux de إِذًا ou إِذَنْ suivis du subj. cf. Fleischer, *Kleinere Schriften*, I, 537 suiv.

(2) On a une évolution sémantique analogue avec لَمَّا ; cf. § 452.

b) De ce sens circonstanciel, on passe à une nuance d'«éventuel» *en quelque lieu que, partout où*, qui demeure contestable dans certains cas.

وَاقْتُلُوهُمْ حَيْثُ وَجَدْتُمُوهُمْ — *et tuez-les où, (partout où) vous les trouverez* ou *en quelque lieu que vous les trouviez.* (*Cor.* IV, 89 ; IX, 5)

Cette nuance paraît au contraire se préciser quand la protase vient en tête de phrase ou quand on emploie حَيْثُمَا.

وَحَيْثُ تَكُونُ كُنُوزُكُمْ تَكُونُ قُلُوبُكُمْ — *là où seront vos trésors, seront vos cœurs.* (IQ. II, 270)

Dans tous les cas si la proposition régie par حَيْثُ est verbale, le verbe ne peut être qu'à l'accompli ou à l'inaccompli indicatif.

كَيْفَ

§ 463. — On observe les mêmes faits avec كَيْفَ *comment*, en tête d'une subordonnée circonstancielle,—*de quelque manière que*, en «phrase double » et surtout dans la locution كَيْفَمَا (1).

كَيْفَمَا كَانَ لَا وَجْهَ لِإِظْهَارِ خَلَلِهِ — *quoi qu'il en soit, il n'est nul moyen de montrer son erreur.* (Brockelmann, *Grundr.*, II, 661)

C. Phrase double avec notion d'hypothétique ou exprimant une hypothèse réalisable

§ 464. — Dans les « phrases doubles » qui précèdent, il est sensible qu'une nuance circonstancielle subsiste. D'autre part, on constate dans les verbes, l'emploi de l'accompli indicatif. Dans les phrases doubles qu'on va étudier, une notion un peu différente, celle d'« hypothétique », qui peut d'ailleurs prendre diverses nuances, va apparaître.

(1) L'apocopé après كَيْفَمَا ne se trouve que dans des ex. de grammairiens. Cf. Fleischer, I, 544.

Dans ces « phrases doubles » le verbe, s'il y en a un, est soit à l'*accompli*, soit à l'*inaccompli apocopé*. Sur le parallélisme des verbes dans la protase et l'apodose, cf. § 456.

أَيْنَمَا — أَيْنَ

§ 465. — Comme إِذْ , حَيْثُ , كَيْفَ , l'adverbe أَيْنَ *où*, peut introduire une subordonnée circonstancielle juxtaposée (§ 406). Si, en phrase double, on l'étudie à part, c'est qu'il note alors non plus un simple « éventuel » mais un « hypothétique », puisque le verbe est, soit à l'accompli, soit à l'inaccompli apocopé.

هُوَ مَعَكُمْ أَيْنَمَا كُنْتُمْ — *il est avec vous, où vous êtes, où que vous soyez* (1). (*Cor.* LVII, 4)

فَأَيْنَمَا تُوَلُّوا فَثَمَّ وَجْهُ اللهِ — *quelque part que vous vous tourniez, là est la face d'Allah !* (*Cor.* II, 115)

مَتَى — مَتَامَا

§ 466. — On observe des faits identiques avec مَتَى , مَتَامَا *quand, dès l'instant où.*

وَمَتَى تُصِبْكَ خَصَاصَةٌ فَارْجُ الغِنَى — *dès que pénurie l'atteint, espère la richesse !* (Namir i. Tawlab *apud* IQ. III, 186 ; cf. *id.*, III, 97, 189)

وَمَتَى اتَّصَلَتِ الأَيَّامُ . . . حَذَقَ أُولَائِكَ الصُّنَّاعُ فِى صِنَاعَتِهِمْ — *dès que le temps se poursuit..., ces artisans se perfectionnent dans leur art.* (IḤ. 322)

مَهْمَا — مَا — أَيُّمَنْ — مَنْ — أَيُّمَا — إِنْ

§ 467. — Placés en tête de phrase, les relatifs مَنْ , أَيُّمَنْ *quiconque*,

(1) On notera ici la même hésitation que celle signalée pour حَيْثُ : cf. § 462 *b*.

مَا , مَهْمَا, أَيُّمَا *quoi que*, servent aussi à former des phrases doubles très fortement nuancées d' « hypothétique ».

La particule إِنْ *si* (négatif إِلَّا *si ne... pas, sinon*), sert à exprimer un *hypothétique réalisable* (1).

Qu'il s'agisse des relatifs ou de إِنْ , les faits sont identiques et on les groupera dans les ex. qui suivent.

مَنْ يُطِعِ الرَّسُولَ فَقَدْ أَطَاعَ اللهَ	*quiconque obéit à l'Apôtre, a obéi à Allah !* (*Cor.* IV, 80)
فَمَنْ ثَقُلَتْ مَوَازِينُهُ فَأُولَائِكَ هُمُ الْمُفْلِحُونَ	*ceux dont le poids* [*de leurs bonnes actions*] *sera lourd, ceux-là seront les élus.* (*Cor.* VII, 8)
مَا تَفْعَلُوا مِنْ خَيْرٍ يَعْلَمْهُ اللهُ	*quoi que vous fassiez de bien, Allah le saura.* (*Cor.* II, 193)
أَيُّمَا عَبْدٍ كَانَتْ لَهُ إِلَيَّ حَاجَةٌ أَعْطَيْتُهُ فَوْقَ أُمْنِيَّتِهِ	*quelque mortel qui ait une chose à me demander, je lui donnerai au delà de son souhait.* (IQ. III, 172)
إِنْ تَجْمَعْ عَلَيَّ الْعِلَّةَ وَعَتْبَكَ أُفْدَحْ	*si tu joins contre moi la maladie au reproche, j'en serai accablé.* (IQ. III, 102)
إِنْ يَسْرِقْ فَقَدْ سَرَقَ أَخٌ لَهُ مِنْ قَبْلُ	*s'il vole, un frère à lui a volé auparavant.* (*Cor.* XII, 77)
إِنْ نَفَعَنِي غِنَائِي يَوْمًا نَفَعَنِي الْيَوْمَ	*si mon chant doit m'être utile un jour, il le sera aujourd'hui.* (*Ag.* II, 386)

En phrase négative, nous retrouvons les faits indiqués § 456 II.

إِنْ لَمْ تَصْلُحْ عَلَيَّ ثِيَابُكَ صَلَحَتْ عَلَيَّ دَنَانِيرُكَ	*si tes vêtements ne me conviennent pas, tes* dînâr *me conviennent.* (*Ag.* III, 47)
وَإِنْ تُعْرِضْ عَنْهُمْ فَلَنْ يَضُرُّوكَ	*si tu t'écartes d'eux, ils ne te nuiront pas.* (*Cor.* V, 42)

(1) C'est seulement par le contexte que إِنْ exprime spécifiquement la *condition* ou l'*hypothèse*. On a donc renoncé à distinguer إِنْ conditionnel et إِنْ hypothétique. Reckendorf, *Synt.*, 498, la note, cite des emplois de إِنْ en hypothétique irréel. Mais ces exemples sont exceptionnels.

إِلَّا (= إِنْ لَا) تَفْعَلُوهُ تَكُنْ فِتْنَةٌ فِي الْأَرْضِ — *si vous ne les faites pas, il y aura un trouble sur la terre.* (*Cor.* VIII, 74)

مَنْ تَرَكَ الْحَجَّ...لَمْ تُقْضَ حَاجَتُهُ — *quiconque a abandonné le Pèlerinage, son désir n'est pas réalisé.* (IQ. III, 174)

La principale peut être aussi un impératif ou une phrase nominale.

فَإِنْ تَابُوا فَخَلُّوا سَبِيلَهُمْ — *et s'ils se repentent, laissez vide leur voie !* (= *laissez-les aller, laissez-les tranquilles !*) (*Cor.* IX, 5)

ذٰلِكَ خَيْرٌ لَكُمْ إِنْ كُنْتُمْ مُؤْمِنِينَ — *cela* [*est*] *un bien pour vous, si vous êtes croyants.* (*Cor.* VII, 85)

Avec لَئِنْ , rappelons qu'on a la construction :

وَاللهِ لَئِنْ بَقِيتُ إِلَى غَدٍ لَأُغَيِّرَنَّ حَالَكَ — *par Allah, si je reste jusqu'à demain, je changerai ton état.* (Qâlî, I, 237)

§ 468. — On trouve quelquefois, dans la prose préclassique : *protase à l'inaccompli apocopé + apodose à l'inaccompli indicatif.* Ce fait se rencontre aussi en poésie (cf. Reckendorf, *Synt.*, 491). Il paraît exceptionnel et produit par l'apparition de فَ agissant comme disjonctif (1).

إِنْ تَسْخَرُوا مِنَّا فَإِنَّا نَسْخَرُ مِنْكُمْ — *si vous vous gaussez de nous, nous aussi nous nous gausserons de vous.* (*Cor.* XI, 38)

مَنْ يُؤْمِنْ بِرَبِّهِ فَلَا يَخَافُ بَخْسًا — *quiconque croit en son Seigneur, n'aura pas à craindre de dommage.* (*Cor.* LXXII, 13)

§ 469. — On signalera quelques ellipses de l'apodose, dans le *Coran*, dans des phrases avec مَنْ en « éventuel ».

مَنْ يُشَاقِقِ اللهَ وَرَسُولَهُ... فَإِنَّ اللهَ شَدِيدُ الْعِقَابِ — *quiconque se séparera d'Allah et de son Apôtre* [*sera châtié*], *car Allah est de redoutable châtiment.* (*Cor.* VIII, 13)

(1) Fleischer, *Kleinere Schriften*, I, 710, cite des ex. forgés par les grammairiens, où ceux-ci tentent de montrer que l'indicatif dans l'apodose prouve que le procès n'est plus senti comme hypothétique. Mais ces ex. sont sans grande portée.

Mais il n'y a là sans doute qu'une ellipse exceptionnelle, propre au langage parlé.

Tout au contraire, une ellipse identique apparaît dans les phrases avec إِنْ , avec une certaine fréquence. La phrase est presque toujours interrogative.

فَإِنْ رَأَى أَمِيرُ الْمُؤْمِنِينَ أَنْ يَأْذَنَ لِي فِي إِصْلَاحِهِ — *et si l'Emir des Croyants était d'avis de me permettre de le réparer ?* (IQ. I, 13)

Dans cet emploi, إِنْ , paraît un peu détourné de son sens initial et exprime une question dont la réponse sera affirmative (1).

§ 470. — Dans une alternative hypothétique, l'arabe supprime volontiers la 1re apodose et la 2me protase qui sont remplacées par وَإِلَّا (< وَإِنْ لَا) , *sinon.*

فَإِنْ أَجَابُوهُ وَإِلَّا قَاتَلَهُمْ — *s'ils lui répondent affirmativement [tout ira bien], sinon il les combattra.* (*Aġ.* VII, 282)

On notera aussi une ellipse de la protase remplacée par وَإِلَّا dans une phrase comme celle-ci :

أَطِعْنِي وَإِلَّا (= وَإِلَّا تُطِعْنِي) فَإِنِّي تَارِكُكَ — *obéis-moi, sinon je t'abandonne !* (*Aġ.* VI, 130)

§ 471. — Dans des phrases comme les suivantes où l'on a soit un impératif, soit un souhait, les grammairiens arabes ont vu une « phrase double » dans laquelle l'apodose se met à l'inaccompli apocopé, comme s'il s'agissait d'une phrase hypothétique réalisable.

أَسْلِمُوا تَسْلَمُوا — *convertissez-vous à l'Islam, vous serez sains et saufs !* (Buḫ. II, 294 en bas et *Aġ.* VII, 282)

لَيْتَ لِي مَالًا أُنْفِقْ مِنْهُ — *plût au ciel que j'eusse du bien ! j'en tirerais subsistance !* (Zajj. 217)

أَلَا تَنْزِلْ عِنْدَنَا نَتَحَدَّثْ — *et quoi ? ne descendras-tu pas chez nous ? nous causerions !* (*Id.*) ; cf. Reckendorf, *Synt.*, 494

(1) Même fait en franç. dans : *Si nous allions à Paris ?*, dont la réponse attendue est affirmative.

D. Phrase double énonçant un hypothétique douteux ou irréalisable

§ 472. — Cette phrase double énonce une hypothèse dont la réalisation est considérée comme douteuse, chimérique, voire absurde. La protase est introduite par لَوْ *si*, avec nuance d'optatif : *que n'ai-je !* ; elle est introduite par لَوْ أَنَّ quand elle est nominale ou dans la succession *sujet + verbe*. L'apodose se juxtapose à la protase et le plus souvent la suit ; elle commence par la particule d'affectivité لَـ dont l'emploi n'est pas obligatoire à l'époque pré-classique ; cette particule n'apparaît pas quand l'apodose est négative (1), ou précède la protase.

لَوْ نَشَاءُ أَصَبْنَاهُمْ	*si nous voulions, nous les atteindrions.* (*Cor.* VII, 100)
وَلَوْ أَهْلَكْنَاهُم لَقَالُوا	*si nous les avions fait périr, ils auraient dit.* (*Cor.* XX, 134)
لَوْ فَعَلْتَهُ مَا نَسِيتَهُ	*si tu l'avais fait, tu ne l'aurais pas oublié.* (Jâḥ. 110)
إِنَّ الَّذِينَ كَفَرُوا لَوْ أَنَّ لَهُم مَا فِي الأَرْضِ جَمِيعاً... مَا تُقُبِّلَ مِنْهُمْ	*ceux qui sont impies, même s'ils possédaient tout ce qui est sur* (ou *dans*) *la terre... [cela] ne serait pas accepté d'eux.* (*Cor.* V, 36)

§ 473. — En *phrase verbale affirmative*, on aura des verbes à l'accompli ou à l'inaccompli indicatif. Sur le parallélisme verbal dans cette « phrase double » et l'emploi prévalent de l'accompli, cf. § 455. Ici comme ailleurs, les deux « aspects » du verbe conservent leurs valeurs temporelles respectives, ce qui fait exprimer à l'inaccompli un *hypothétique douteux* (en franç. : protase à l'indic., imparf. et apodose au condit. prés.).

يُفَدُّونَنِي لَوْ يَسْتَطِيعُونَ	*ils me rachèteraient s'ils pouvaient.* (Reckendorf, *Synt.*, 496)
لَوْ يُطِيعُكُمْ فِي كَثِيرٍ مِنَ الأَمْرِ لَعَنِتُّمْ	*s'il vous obéissait dans le principal de cette affaire, vous tomberiez dans le péché.* (*Cor.* XLIX, 7)

(1) Cette particule se trouve pourtant, parfois devant la négation مَا .

Par opposition, l'accompli exprimera un *hypothétique irréalisé* ou *irréalisable* (en franç. : protase à l'indic. pl.-que-parf. et apodose au condit. passé).

فَلَوْ شَاءَ لَهَدَاكُمْ — *s'il avait voulu, il vous aurait conduits.* (*Cor.* VI, 149)

Quand, plus tard, l'accompli finit par supplanter l'inaccompli apocopé dans l'usage, ce fut seulement par le contexte, par la présence de قَدْ ou de l'exposant temporel كَانَ, qu'on distingua l'hypothétique douteux de l' « irréel » pur.

أَنَا لَوْ ذَهَبَ مَالِي لَجَلَسْتُ قَاصًّا — *moi, si mon bien s'en allait, je me ferais conteur édifiant.* (Jâḥ. 51 en bas) (1)

لَوْ قَدْ ذَهَبَ هٰؤُلَاءِ الثُّقَلَاءُ لَقَدْ أَكَلْنَا — *si ces importuns étaient partis, nous aurions mangé.* (Jâḥ. 165)

لَوْ كُنْتُ أَعْلَمُ الْغَيْبَ لَاسْتَكْثَرْتُ مِنَ الْخَيْرِ — *si je me trouvais connaître l'inconnaissable, je multiplierais les œuvres pies.* (*Cor.* VII, 188)

وَلَوْ كَانَ يَقْدِرُ عَلَى أَنْ يُفَقِّهَ قُلُوبَنَا لَفَقَّهَهَا — *s'il pouvait enseigner à nos cœurs, il leur enseignerait.* (IQ. II, 265)

§ 474. — En *phrase négative*, la négation est لَوْلَا - لَوْلَا أَنَّ en proposition nominale ; en proposition verbale, on a soit مَا devant l'accompli ou لَمْ devant l'inaccompli apocopé pour un *hypothétique douteux* ou *irréel*, — soit لَا devant l'inaccompli indicatif ou لَنْ devant le subjonctif pour un hypothétique douteux.

لَوْ شَاءَ اللهُ مَا أَشْرَكْنَا — *si Allah avait voulu, nous n'aurions pas été polythéistes.* (*Cor.* VI, 148)

أَعْرِفُهُ وَلَوْ لَمْ أَعْرِفْهُ لَسَأَلْتُ عَنْهُ — *je le connais, mais si je ne le connaissais pas, je questionnerais sur son compte.* (*Ag.* VI, 21)

---

(1) Le contexte prouve qu'il s'agit d'une supposition gratuite.

لَوْلَا أَنَّ لِسَانَ الفِيلِ مَقْلُوبٌ أَتَكَلَّمَ	*n'était que la langue de l'éléphant [est] retournée, il parlerait.* (IQ. II, 83) (1)
لَوْلَا صِهْرُكَ أَقْتَلْنَاكَ	*sans ton alliance par les femmes, nous t'eussions tué !* (*Aġ.* II, 125)
وَلَوْلَاهُ لَمَا صَدَّقْتُ بِهِ	*sans lui, je ne l'aurais pas cru !* (Gazzâlî, *Munqiḏ*, 76)

§ 475. — Comme en français, la protase peut ne pas être accompagnée d'une apodose et l'on exprime ainsi un *vœu* non réalisé, un *regret*, une *invitation hésitante*, selon le contexte (cf. § 392 *b*).

كَانَتْ أُمُّهُنَّ تَقُولُ: لَوْ زَوَّجْتُهُنَّ	*leur mère disait : « Que ne les ai-je mariées ! »* (*Aġ.* III, 94)
لَوْ سَأَلْتَهُ أَنْ يُقِيمَ عِنْدَنَا	*si tu lui demandais de rester chez nous ?* (*Aġ.* II, 236)

Avec لَوْلَا dans une « phrase double » elliptique de l'apodose, on a un sens net d'optatif (2).

قَالُوا: لَوْلَا نُزِّلَ عَلَيْهِ آيَةٌ مِنْ رَبِّهِ . قُلْ: إِنَّ اللهَ...	*ils ont dit : « Que ne lui a-t-il été révélé un signe venu de son Seigneur ! » — Réponds : « En vérité Allah...* (*Cor.* VI, 37 ; cf. *id.* X, 20)

§ 476. — On signalera, sans y attacher trop d'importance, des emplois de لَوْ avec un sens voisin de إِذَا (3), qui marquent vraisemblablement qu'à un stade ancien de la langue, on ne distinguait pas toujours entre ces deux particules.

سَيَذْكُرُونَنِي لَوْ قَدْ جَرَّبُوا العُمَّالَ بَعْدِي	*ils se souviendront de moi quand ils auront éprouvé les gouverneurs après moi.* (Reckendorf, *Synt.*, 494)

---

1. La forme d'hypothétique douteux est ici particulière au français. L'arabe emploie l'accompli d'une part parce qu'il s'agit d'une constatation d'ordre général, et d'autre part parce que l'hypothèse est gratuite.

2. Les grammairiens arabes donnent à cette locution le sens de هَلَّا *pourquoi ne... pas ?*, mais elle contient un sens d'irréel qui n'est pas dans هَلَّا.

3 Reckendorf, *Synt.*, 494, y voit, sauf en un cas, un sens voisin de إِنْ, mais plus fort, ce qui paraît douteux dans les exemples qu'il donne. Au surplus, dans certains de ces exemples, il semble que لَوْ ait sa valeur normale.

إِنَّ الكَرِيمَ لَوْ دُعِيَ إِلَى طَعْنَةٍ لَأَجَابَ — *l'homme de cœur, s'il est convié à [donner] un coup [de lance], acquiesce.* (Buḫ. III, 75) (1)

§ 477. — Rappelons que وَدَّ/يَوَدُّ *aimer à, être heureux de* (avec nuance hypothétique ; cf. le franç. : *j'aimerais à...*) peut introduire sa subordonnée avec لَوْ (cf. § 201).

E. Emploi de إِذًا en phrase hypothétique

§ 478. — *a*) L'adverbe إِذًا ou إِذَنْ (2) *alors, donc, en conséquence,* s'emploie fréquemment dans les phrases doubles avec إِنْ ou لَوْ .

إِنْ تُصِبْهُمْ سَيِّئَةٌ إِذَا هُمْ يَقْنَطُونَ — *si un malheur les frappe, alors ils se désespèrent.* (*Cor.* XXX, 36)

لَوْ كَانَ مَعَهُ آلِهَةٌ إِذًا لَابْتَغَوْا إِلَى ذِي العَرْشِ سَبِيلًا — *si avec lui étaient [d'autres[divinités, elles désireraient[accéder] alors jusqu'au maître du trône.* (*Cor.* XVII, 44)

b) Parfois إِذًا , qu'on pourrait rendre en français par *sans quoi, sinon,* semble s'être substitué à la protase.

مَا اتَّخَذَ اللهُ مِنْ وَلَدٍ . إِذًا لَذَهَبَ كُلُّ إِلٰهٍ بِمَا خَلَقَ — *Allah ne s'est donné aucun fils. Sans quoi* (c-à-d. : *s'il l'avait fait*), *chaque divinité eût emmené ce qu'elle avait créé.* (*Cor.* XXIII, 91) ; on aurait une protase avec لَوْ .

لَا تَقْعُدُوا مَعَهُمْ ... إِنَّكُمْ إِذًا مِثْلُهُمْ — *ne prenez pas place avec eux ! sinon* (c-à-d. : *si vous le faites*) *vous serez comme eux.* (*Cor.* IV, 140) ; on aurait une protase avec إِنْ.

F. Phrase avec proposition concessive

§ 479. — La proposition concessive vient toujours en second lieu.

(1) Ce sens d'éventuel, établi par le contexte, est certainement accusé par la traduction française.

(2) Sur cette particule, cf. § 461.

Introduite par وَإِنْ *quoique, même si*, elle exclut, dans la principale toute notion d'irréel.

فَأَنَا مَعَهُ وَإِنْ لَمْ يَعْرِفْنِي — *je suis avec lui, même s'il ne me connaît pas.* (IQ. II, 122)

Introduite par وَلَوْ *même si, en supposant que*, elle note au contraire, dans la phrase, une incertitude que le français rend de plusieurs manières.

كُونُوا قَوَّامِينَ بِالقِسْطِ وَلَوْ عَلَى أَنْفُسِكُمْ — *soyez respectueux de la justice, fût-ce contre vous-mêmes !* (Cor. IV, 134)

أَفَأَنْتَ تُسْمِعُ الصُّمَّ وَلَوْ كَانُوا لَا يَعْقِلُونَ — *eh quoi ! ferais-tu entendre des sourds, même s'ils sont [en outre] dénués de raison ?* (Cor. X, 42)

Dans ces propositions concessives la négation employée est لَمْ.

G. Phrase contenant une alternative

§ 480. — Cette alternative peut porter sur deux ou plusieurs termes de la phrase ou sur deux ou plusieurs propositions. Dans les deux cas, chaque élément est introduit par :

إِمَّا ... وَإِمَّا
إِمَّا أَنْ... وَإِمَّا أَنْ
إِمَّا ... أَوْ
(rare) إِنْ ... إِنْ

ou bien... ou bien, soit... soit, sans influence sur le mot ou le verbe, sauf إِمَّا أَنْ qui introduit un inaccompli subj.

L'alternative peut être exprimée aussi par des substantifs au cas direct avec valeur adverbiale comme تَارَةً وَتَارَةً , مَرَّةً .. وَمَرَّةً , طَوْرًا ... وَطَوْرًا *tantôt... tantôt..., parfois... parfois...* La conjonction وَ peut être remplacée par فَـ .

أَنَا ذَاكِرٌ [ذٰلِكَ] إِمَّا صَرِيحًا أَوْ مُنْدَرِجًا — *je mentionnerai cela soit explicitement, soit dans le cours du texte.* (IH. 28)

مَرَّةً عَلَيْنَا أَبُو بَكْرٍ وَمَرَّةً عَلَيْنَا أُسَامَةُ — *tantôt à notre tête [était] A. B., tantôt à notre tête [était] U.* (Buḫ. III, 137)

إِمَّا يُعَذِّبُهُمْ وَإِمَّا يَتُوبُ عَلَيْهِمْ — *ou bien il les châtiera, ou bien il leur pardonnera.* (*Cor.* IX, 107).

إِمَّا أَنْ تُقِيمَ فِي مُلْكِكَ وَإِمَّا أَنْ تَضَعَ تَاجَكَ — *ou bien tu resteras au pouvoir, ou bien tu déposeras ta tiare.* (*Aġ.* II, 138)

§ 481. — L'alternative peut être indiquée aussi par أَوْ *ou, ou bien*, exprimé seulement devant le second élément.

a) D'une manière générale, cette particule n'a pas d'influence sur la flexion du nom ou le mode du verbe qui suivent.

لَبِثْنَا يَوْمًا أَوْ بَعْضَ يَوْمٍ — *nous restâmes un jour ou une fraction de jour.* (*Cor.* XVIII, 9)

لَعَلَّ إِبْرَاهِيمَ صَنَعَ هٰذِهِ الْحِكَايَةَ أَوْ صُنِعَتْ عَنْهُ — *peut-être I. a-t-il forgé cette histoire ou l'a-t-on forgée en son nom?* (*Aġ.* V, 236)

b) On trouve cependant le subjonctif après أَوْ quand la première proposition est négative et qu'on entend marquer qu'il sera impossible d'échapper à l'alternative.

لَا أَزَالُ أَخْرُجُ أَوْ تَمْنَعَنِي — *je ne cesserai de sortir, ou tu me [l'] interdiras !* (IQ. VI, 115 ; cf. *Aġ.* *apud* Reckendorf, *Synt.*, 310)

§ 482. — On remarquera que dans tous les ex. qui précèdent, la phrase est affirmative ou négative. Il reste à voir ce qui se passe quand on a une interrogation dans le premier membre de la phrase.

a) A l'époque pré-classique très souvent, à l'époque classique plus rarement, on emploie أَوْ où l'on s'attendrait à trouver أَمْ (cf. plus bas).

هَلْ يَسْمَعُونَكُمْ.. أَوْ يَنْفَعُونَكُمْ أَوْ يَضُرُّونَ — *vous entendent-ils ?... ou vous sont-ils utiles, ou [vous] nuisent-ils ?* (*Cor.* XXVI, 72)

تُقِيمُ عِنْدَنَا أَوْ تَنْصَرِفُ — *resteras-tu chez nous ou partiras-tu ?* (*Aġ.* V, 180) (1)

(1) Cf. d'autres ex. cités par Reckendorf, *Synt.*, 311 note 1 et 312 *c*.

b) La langue, au cours de son développement, n'a pas maintenu cette indistinction (1) et a réservé أَوْ pour les phrases non interrogatives et أَمْ pour les phrases interrogatives. Cette dernière particule ne se rencontre qu'après une interrogation exprimée par une particule.

أَذٰلِكَ مِنْ عِنْدِكَ أَمْ مِنْ عِنْدِ اللهِ	*cela [vient-il] de toi ou d'Allah ?* (Buḫ. III, 182)
أَأُنْزِلَ عَلَيْهِ الذِّكْرُ مِنْ بَيْنِنَا... أَمْ عِنْدَهُمْ خَزَائِنُ رَحْمَةِ رَبِّكَ... أَمْ لَهُمْ مُلْكُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ	*le rappel [de l'enseignement des Prophètes] lui a-t-il été révélé de votre part ?.., ou bien possèdent-ils les trésors de la miséricorde de ton seigneur ?.., ou bien ont-ils le royaume des cieux et de la terre ?* (*Cor.* XXXVIII, 7-9)

A noter aussi l'emploi de أَمْ dans

سَوَاءٌ عَلَيْهِمْ أَأَنْذَرْتَهُمْ أَمْ لَمْ تُنْذِرْهُمْ	*égal pour eux [est si]* (= *est que*) *tu les aies avertis ou que tu ne les aies pas avertis.* (*Cor.* II, 5 ; XIV, 25 ; XXVI, 136, etc.).

§ 483. — On notera le balancement ... أَوْ ... إِنْ dans une phrase contenant deux « phrases doubles » en alternative.

إِنْ تَحْمِلْ عَلَيْهِ يَلْهَثْ أَوْ تَتْرُكْهُ يَلْهَثْ	*si tu te précipites sur lui, il tire la langue, ou si tu le laisses, il la tire encore.* (*Cor.* VII, 175)

§ 484. — أَمَّا *quant à*, rappelle en quelque mesure la syntaxe des particules notant l'hypothétique, avec فَ en tête de la proposition pour former la réponse.

أَمَّا مَنْ ظَلَمَ فَسَوْفَ نُعَذِّبُهُ	*quant à ceux qui sont injustes, nous les châtierons.* (*Cor.* XVIII, 87)

Mais أَمَّا peut aussi servir, dans une phrase simple, pour attirer

(1) Les grammairiens arabes ont fait une distinction subtile entre أَوْ en phrase interrogative et أَمْ ; la première exprime une alternative qui exclut toute autre possibilité ; la seconde laisse subsister un doute ; il n'est pas exclu qu'une troisième possibilité se révèle. Cf. Reckendorf, *Verh.*, 481. Mais le dernier excité et ceux de Reckendorf prouvent que cette distinction est une subtilité trouvée *à posteriori* pour mettre de l'ordre dans une indistinction.

l'attention sur le sujet, avec فَ devant le prédicat, le verbe ou les particules qui les accompagnent.

أَمَّا أَنْتَ فَلَمْ تُصَلِّ — *quant à toi, tu n'as pas prié.* (Buḫ. I, 94)

H. Phrase double notant une comparaison, un parallèle

§ 485. — *a*) On peut trouver la forme élémentaire de la comparaison dans une phrase comme celle-ci :

وَٱبْكِ عَلَى نَفْسِكَ أَيَّامَ الْحَيَاةِ
بُكَاءَ مَنْ وَدَّعَ الأَهْلَ

et pleure sur toi, durant la vie, les pleurs de celui (= comme pleure celui) qui dit adieu aux siens. (IQ. II, 267)

Au lieu d'un *maṣdar* au cas direct, le complément peut se développer sous forme d'une subordonnée avec كَمَا (plus rarement كَالَّذِي).

نَسْخَرُ مِنْكُمْ كَمَا تَسْخَرُونَ
(= سَخِرَ كُمْ مِنَّا)

nous nous rirons de vous de la même façon que vous vous rirez [de nous]. (*Cor.* XI, 38)

Dans cette tournure, en tout cas, on ne peut voir qu'une *principale + subordonnée*.

b) Avec كَأَنَّ - كَأَنْ - كَأَنَّمَا *comme si, on dirait que*, qui exprime d'ailleurs une comparaison de valeur symbolique, on a une juxtaposition de deux propositions indépendantes.

إِنَّ الأَرْضَ مَحْفُوفَةٌ بِعُنْصُرِ الْمَاءِ
كَأَنَّهَا عِنَبَةٌ طَافِيَةٌ عَلَيْهِ

la Terre est entourée de l'élément liquide ; on dirait qu'elle [est] un grain de raisin surnageant sur lui. (IḪ. 37)

c) Avec كَمَا أَنَّ on sent davantage le parallèle.

خَطُّ الاسْتِوَآءِ ... أَكْبَرُ خَطٍّ فِي
كُرَةِ الأَرْضِ كَمَا أَنَّ... دَائِرَةَ
مُعَدَّلِ النَّهَارِ أَكْبَرُ خَطٍّ فِي الْفَلَكِ

l'Equateur ... [est] la plus grande ligne de la Sphère terrestre, de même que l'Equateur céleste est la plus grande ligne de la Sphère céleste. (IḪ. 38)

d) Enfin à une époque plus tardive et peut-être sous l'influence des traductions grecques, les deux membres de la phrase se trouvent

liés par l'emploi de كَمَا *de même que*, dans la première proposition appuyée ou non de كَذٰلِكَ - فَكَذٰلِكَ *de même*, en tête de la seconde.

إِنَّ عُلُومَ الكُهَّانِ كَمَا تَكُونُ مِنَ الشَّيَاطِينِ تَكُونُ مِنْ نُفُوسِهِمْ

les sciences des devins, de même qu'elles viennent des démons, viennent [aussi] d'eux-mêmes. (IḤ. 88)

كَمَا أَنَّ الشَّيْءَ قَدْ يَكُونُ مُحْدَثًا بِحَسَبِ الزَّمَانِ فَكَذٰلِكَ قَدْ يَكُونُ مُحْدَثًا بِحَسَبِ الذَّاتِ

de même que l'Objet pourra être créé selon le Temps, de même il pourra être créé selon l'Essence. (Avicenne, *Najât*, 363)

CHAPITRE IV

LA COORDINATION

§ 486. — On a dit que l'arabe procède fréquemment par juxtaposition de propositions indépendantes (§ 400). Il utilise aussi, comme le français et même plus que lui, une coordination étroite entre les divers éléments de la phrase par l'emploi de conjonctions de coordination. On a dit (§ 139) que celles-ci pallient dans une certaine mesure l'absence de ponctuation, jusqu'à l'époque moderne.

Les parties du discours reliées par ces conjonctions de coordination adoptent les mêmes flexions de cas dans les noms et les mêmes flexions de modes dans les verbes.

Il est possible de diviser les conjonctions de coordination en deux groupes. Les unes comme وَ , فَـ , ثُمَّ , بَلْ lient soit des mots de nature identique dans une phrase simple, soit des propositions de même nature. Les autres comme فَإِنَّ , لِأَنَّ , لَكِنَّ ne lient que des propositions.

وَ

§ 487. — La conjonction وَ *et*, est par excellence une copule unissant, dans une énumération, divers éléments situés sur le même plan.

a) En *phrase simple*, elle unit les termes de fonction identique, à l'exclusion des épithètes (§ 244) et des attributs (§ 354).

[كَانَ] عِنْدَهُ ٱبْنُ جَامِعٍ وَإِبْرَاهِيمُ وَٱبْنُهُ إِسْحَاقُ وَفُلَيْحٌ وَغَيْرُهُمْ	*se trouvaient chez lui, I. J., Ibr., son fils Is., F. et d'autres.* (*Aġ.* VII, 104)

يُنْبِتُ لَكُمُ الزَّرْعَ وَالزَّيْتُونَ وَالنَّخِيلَ وَالْأَعْنَابَ — *il fait pousser pour vous le blé, l'olivier, les palmiers, les raisins.* (*Cor.* XVI, 11)

نَحْنُ نَعُوذُ بِاللهِ مِنَ الْمَطَامِعِ الدَّنِيَّةِ وَالْهِمَمِ الْقَصِيرَةِ وَابْتِذَالِ الْحُرِّيَّةِ — *nous, nous cherchons refuge en Allah contre les convoitises viles, les ambitions basses et l'usage inconsidéré de la liberté.* (IQ. I, 86)

b) Aussi trouve-t-on régulièrement cette particule en paronomase.

كَذَا وَكَذَا *tant et tant* ; كَيْتَ وَكَيْتَ *tel et tel.*

c) Cette conjonction est suivie d'un terme au cas direct quand elle marque la concomitance et équivaut à مَعَ.

خُذِي أَنْتِ وَبَنِيكِ — *Prends, toi et tes fils !* (Buḫ. II, 35)

De là les expressions (1) :

مَا لِزَيْدٍ وَمُحَمَّدًا — مَا شَأْنُ زَيْدٍ وَشَأْنَ مُحَمَّدٍ — مَا بَالُ زَيْدٍ وَمُحَمَّدًا — *que Z. a-t-il à voir avec M. ?*

Remarque. Cette conjonction ne doit pas être confondue avec la préposition sacramentelle وَ, *par*, et celle qui signifie *souvent* (= وَرُبَّ).

§ 488. — *a*) En *phrase complexe*, elle intervient dans une énumération de propositions ayant une valeur identique.

لَكَزَهُ فَسَقَطَ هُوَ وَالْحِمَارُ وَخَلَّصَ ابْنُ أَبِي عَتِيقٍ بَيْنَهُمَا وَقَالَ لِكُثَيِّرٍ — *il lui donna un coup de poing en sorte qu'ils tombèrent, lui et l'âne ; J. A. ʿA. s'interposa entre eux ; il dit à K.* (*Aġ.* IX, 11)

إِذَا حَفِيَ أُجِمَّ وَمُسِحَ عَلَى يَدَيْهِ وَرِجْلَيْهِ الْقُطْرَانُ — *quand il a les pattes blessées, on le laisse en repos et du goudron est étendu sur ses pattes antérieures et postérieures.* (IQ. II, 81).

---

(1) C'est par ce procédé que les grammairiens expliquent la flexion *a* dans إِيَّاكَ وَالْعُطَبَ *garde-toi des* [*beaux*] *discours* ! (IQ. III, 1) mais il s'agit, semble-t-il plutôt d'une flexion *a* dans une exclamation à valeur *d'impératif verbal*; cf. § 340 *b*

أُنْظُرْ إِلَى يَدِي وَٱعْمَلْ كَمَا أَعْمَلُ وَٱضْرِبْ

regarde ma main, fais comme je fais et joue. (*Aġ.* V, 354)

أَلنَّارُ لَا تُبْقِي وَلَا تَذَرُ وَإِنَّمَا الدُّورُ حَطَبٌ لَهَا

le feu n'épargne [rien], ne laisse [rien], les maisons [sont comme du] bois pour lui simplement. (Jâḥ. 86)

b) Cette conjonction s'emploie donc normalement dans une antithèse, surtout si celle-ci s'accompagne d'une paronomase.

يَحُطُّ العَلِيَّ إِلَى مَرْتَبَةِ الوَضِيعِ وَيَرْفَعُ الدَّنِيَّ إِلَى مَرْتَبَةِ الرَّفِيعِ

il rabaisse l'homme auguste au rang de l'homme bas et élève l'homme vil au rang de l'homme sublime. (IQ. I, 86)

c) Sur وَ en *subordonnée* cf. § 440 et 441.

ف

§ 489. — A la différence de وَ, la conjonction فَ n'indique pas une simple énumération, mais une *gradation*, une *corrélation* (cf. § 139).

On la rend en franc., selon le contexte, par *et, or, car, donc, puis, alors*. Ce sens de فَ explique son emploi en tête d'une subordonnée notant une intention, une modalité (§ 439). Graphiquement, elle se lie au mot qui la suit. Entre deux propositions, elle peut équivaloir au signe de ponctuation point, point et virgule, du franç.

a) En *phrase simple*, فَ entre dans une énumération de toponymes pour marquer la succession des étapes parcourues ou à parcourir, l'espace qui s'étend entre deux endroits.

وَتَحُلُّ عَبْلَةُ بِالجَوَاءِ وَأَهْلُنَا بِالحَزْنِ فَالصَّمَّانِ فَالمُتَثَلَّمِ

ʿA. campe à al-J., alors que notre tribu [est installée] à al-Ḥ. jusqu'à aṣ-Ṣ. et à al-M. (ʿAntara, éd. Ahlwardt, nº 21 vers 7)

Cet emploi paraît être propre à la poésie.

A toutes les époques, on trouve cette conjonction soit avec valeur distributive, soit pour noter une progression.

تَرَجَّ مِنَ الدُّنْيَا يَوْمًا فَيَوْمًا — *espère en ce monde, au jour le jour.* (IQ. II, 267)

إِنَّ اللهَ لَا يَسْتَحْيِي أَنْ يَضْرِبَ مَثَلًا مَا بَعُوضَةً فَمَا فَوْقَهَا — *Allah ne rougit pas de citer en parabole quelconque un moustique et ce qui est au-dessus.* (*Cor.* II, 26)

A noter l'emploi de فَ pour lier le complément au verbe dans la succession (d'un emploi rare) *complément direct + verbe.*

بَلِ اللهَ فَاعْبُدْ — *au contraire, Allah, adore |-le| !* (*Cor.* XXXIX, 66 ; cf. § 361 c.)

c) En phrase complexe, فَ marque une connexion entre divers procès s'enchaînant successivement.

أُتِيَ رَسُولُ اللهِ بِثَوْبٍ مِنْ حَرِيرٍ فَجَعَلُوا يَعْجَبُونَ مِنْ حُسْنِهِ فَقَالَ رَسُولُ اللهِ — *on apporta à l'Apôtre d'Allah un vêtement de soie et les gens s'étant pris à en admirer la beauté, l'Apôtre d'Allah dit* : (Buḫ. II, 316)

فَقَامَ ٱبْنُ أَبِي عَمْرٍو فَأَخْرَجَ مِنْ وَسَطِهِ هِمْيَانًا فِيهِ ثَلَاثُمِائَةِ دِرْهَمٍ فَنَثَرَهَا عَلَى ٱبْنِ أَبِي قَبَاحَةَ فَقَالَ ٱبْنُ جَامِعٍ ٱمْضُوا بِنَا إِلَى الْمَنْزِلِ فَمَضَيْنَا فَأَقَمْنَا عِنْدَهُ شَهْرًا — *I. A. ʿA. se leva, tira de sa ceinture une bourse qui contenait 300* dirham *et les répandit sur I. A. Q. I. J. dit alors : « Venez avec nous à la maison ! » Nous |y| allâmes et restâmes chez lui un mois.* (*Aġ.* VI, 296)

Cette conjonction lie également deux propositions dont le sujet est différent, en sorte qu'on peut dire qu'elle marque un changement de sujet.

ثُمَّ سَمَا ٱبْنُ الْأَحْمَرِ لِلْأَمْرِ وَخَالَفَ بَنِي هُودٍ فِي دَعْوَتِهِ فَدَعَا هٰؤُلَاءِ بِٱبْنِ أَبِي حَفْصٍ — *ensuite I. al-A s'éleva au pouvoir et s'opposa aux B. H. dans sa propagande et ceux-ci, en conséquence et proclamèrent I. A. H.* (IḤ. 143) ; cf. aussi le dernier ex. précédent.

On trouvera donc fréquemment cette conjonction en paronomase, quand la seconde proposition précise la précédente.

جَوَّزَهُمْ فَأَحْسَنَ جَوَائِزَهُمْ — *il leur fit des présents et les fit généreusement* (text. : *et fit bien leurs présents*). (Reckendorf, *Synt.*, 317 et les autres ex.)

d) Sur l'emploi de فَ en « phrase double » cf. § 454 *c* et 484.

ثُمَّ

§ 490. — *a*) La conjonction ثُمَّ *puis, ensuite,* marque la succession dans le temps avec intervalle plus grand que فَ.

دَخَلَ زَيْدٌ ثُمَّ عَمْرٌو — *Z. entra, puis ʿOmar.*

إِنَّ رَبَّكَ خَلَقَ السَّمَاوَاتِ وَالأَرْضَ...ثُمَّ اسْتَوَى عَلَى الْعَرْشِ — *votre Seigneur créa les Cieux et la Terre, puis s'installa sur le Trône.* (*Cor.* X, 3)

b) D'où l'emploi de ثُمَّ pour introduire un nouvel argument : *en outre.*

إِذَا خَرَجَ الْمُسْتَأْجِرُ تَرَكَ فِي الدَّارِ مَزْبَلَةً ثُمَّ لَا يَدَعُ مَتْرَساً إِلَّا سَرَقَهُ وَلَا سُلَّماً إِلَّا حَمَلَهُ — *quand le locataire part, il laisse dans la maison un tas d'ordures. En outre, il n'est barre de fermeture qu'il ne vole, ni échelle qu'il n'emporte.* (Jâḥ. 87)

De là l'utilisation de ثُمَّ en paronomase pour reprendre une phrase, un argument.

مَا أَدْرَاكَ مَا يَوْمُ الدِّينِ ثُمَّ مَا أَدْرَاكَ مَا يَوْمُ الدِّينِ — *qu'est-ce qui t'apprendra ce que [sera] le Jour du Jugement ? oui, qu'est-ce qui t'apprendra ce que [sera] le Jour du Jugement ?* (*Cor.* LXXXII, 7)

c) A noter quelquefois aussi ثُمَّ avec sens restrictif : *toutefois.*

إِنَّ لِقُرَيْشٍ دَرَجاً... ثُمَّ إِنَّ أُنَاسًا مِنْهُمْ تَخَلَّقُوا بِأَخْلَاقِ الْعَوَامِّ — *les Q. ont un rang... ; toutefois certains d'entre eux ont pris les mœurs du vulgaire.* (IQ. III, 182) (1)

1. Le contexte montre clairement que ثُمَّ n'indique pas une succession dans le temps.

بَلْ

§ 491. — La particule بَلْ s'emploie, elle aussi, en phrase simple ou complexe. Dans une phrase positive, elle indique une rectification qui complète ce qu'on vient de dire, *bien mieux, plus exactement.*

كَانَتِ العُلُومُ وَالصَّنَائِعُ... وَالفَوَاكِهُ بَلْ وَالحَيَوَانَاتُ مَخْصُوصَةً بِالاعْتِدَالِ

les sciences, les arts, les fruits, bien mieux, les animaux, sont spéciaux au [climat] tempéré. (IH. 71)

Dans une phrase négative, elle exprime une rectification avec idée d'opposition : *mais, au contraire.*

قَالَ : هٰذَا آخِرُ أَيَّامِنَا. قُلْتُ : بَلَى بَلْ يُبْقِيكَ اللهُ

il dit : « Voici notre dernier jour. » Je répliquai : « Mais non !, au contraire, Allah t'épargnera ! » (*Ag.* V, 151)

Dans une phrase interrogative double contenant une alternative, بَلْ introduit la réponse.

قَالَ : يُفْتَحُ البَابُ أَوْ يُكْسَرُ. قَالَ : بَلْ يُكْسَرُ

il dit : « La porte sera-t-elle ouverte ou enfoncée ? » Il répondit : « Non!, elle sera enfoncée. » (Buḫ. II, 401)

لِأَنَّ ، فَإِنَّ ، إِنَّ

§ 492. — On a dit que إِنَّ peut apparaître comme expositif du discours (§ 346 *a*), surtout quand il s'agit de tirer la conclusion d'une constatation précédemment exposée ; cet emploi est très fréquent dans le *Coran.*

إِسْمَعُوا رَبَّكُمْ إِنَّهُ كَانَ غَفَّارًا

écoutez votre Seigneur : Il est miséricordieux ! (*Cor.* LXXI, 9)

La locution فَإِنَّ précise ce sens déductif : *car.*

وَلَيْسَ [التَّارِيخُ] مِنْ عِلْمِ الخِطَابَةِ فَإِنَّ مَوْضُوعَ الخِطَابَةِ هُوَ الأَقْوَالُ المُقْنِعَةُ فِي اسْتِمَالَةِ الجُمْهُورِ إِلَى رَأْيٍ

l'histoire ne fait pas partie de l'art oratoire, car la matière de celui-ci est [tenir] des discours susceptibles d'amener le public à une opinion. (IḤ. 32)

La locution لِأَنَّ marquera la relation de causalité : *parce que.*

مَا رَأَيْنَاهُ لِأَنَّهُ مَاتَ مِنْ قَبْلُ

nous ne le vîmes pas, car il était mort avant cette date.

لَاكِنَّ لَكِنْ

§ 493. — Cette particule généralement précédée de وَ marque l'opposition, l'antithèse : *mais.*

وَلِلّٰهِ العِزَّةُ ... وَلَاكِنَّ المُنَافِقِينَ لَا يَعْلَمُونَ

à Allah appartient la puissance..., mais les Hypocrites ne savent pas. (*Cor.* LXIII, 8)

لَا بُدَّ لِلنَّاسِ مِنْكَ وَلَكِنْ كُنْ أَصَمَّ

les hommes ont besoin de toi, mais sois sourd [à ce qu'ils disent] ! (IQ. III, 21)

Locutions de transition

§ 494. — غَيْرَ أَنَّ et إِلَّا أَنَّ servent surtout à marquer une transition avec nuance restrictive : *toutefois*, entre deux phrases ou deux développements. Ces locutions paraissent avoir une signification plus forte que لَاكِنَّ (لَكِنْ).

فِي كُتُبِ المَسْعُودِيِّ مِنَ المَطْعَنِ مَا هُوَ مَعْرُوفٌ ... إِلَّا أَنَّ الكَافَّةَ اخْتَصَّتْ بِقَبُولِ أَخْبَارِهِ

dans les livres d'al-M. est l'attaque que l'on sait... Toutefois la totalité des gens se montre particulièrement disposée à accepter ses récits. (IḤ. 3)

كَانَ رَوْحٌ رَجُلًا عَالِمًا دَاهِيَةً غَيْرَ أَنَّهُ كَانَ مِنْ أَجْبَنِ النَّاسِ

R. était un homme savant et astucieux. C'était toutefois le plus poltron des hommes. (IQ. I, 171)

§ 495. — Assez fréquemment, le pronom démonstratif هٰذَا s'emploie aussi pour marquer la fin d'un développement et annoncer un développement contenant un nouvel ordre d'idées.

أَلنَّاقِلُ إِنَّمَا هُوَ يُمْلِي وَيَنْقُلُ وَالْبَصِيرَةُ تَنْقُدُ الصَّحِيحَ إِذَا تَغَفَّلَ وَالْعِلْمُ يَجْلُو لَهَا صَفَحَاتِ الصَّوَابِ وَيَصْقُلُ . هٰذَا . وَقَدْ دَوَّنَ النَّاسُ فِي الْأَخْبَارِ

le compilateur se borne à dicter ou recopier, tandis que la clairvoyance critique le vrai quand il est brouillé, cependant que le savoir fourbit et polit pour elle les faces du vraisemblable. Par ailleurs, les hommes ont établi des recueils de faits. (IH. 3)

De la négation en coordination

§ 496. — Dans une coordination soit en phrase simple, soit en phrase complexe, le premier élément emploie la négation convenable au sens, tandis que ceux qui suivent emploient لَا : tout se passe comme si la première négation faisait fonction d'exposant (1) et que لَا ne soit qu'une négation élémentaire (elle se trouve d'ailleurs étymologiquement dans لَيْسَ ـ لَمْ ـ لَنْ).

نَفْسِي أَبِيَّةٌ مَا سَقَطَتْ وَرَاءَ هِمَّةٍ وَلَا خَذَلَهَا صَبْرٌ ... وَلَا اسْتَرَقَّهَا طَمَعٌ

mon âme est fière. Elle n'est [jamais] tombée en deçà d'une ambition ; [jamais] la constance ne l'a abandonnée, ni une avidité ne l'a asservie. (IQ. I, 86)

لَمْ يَكُونُوا يَطْلُبُونَهَا فِي أَرْضِ الْعَرَبِ وَلَا يَظُنُّونَهَا عِنْدَهُمْ

ils ne se trouvaient pas la chercher dans le pays des Arabes, ni ne la supposaient chez eux. (Ag. II, 12)

لَيْسَ بِإِبِلٍ وَلَا بَقَرٍ وَلَا حَمِيرٍ

ce ne sont ni des camélidés, ni des bovins, ni des ânes. (IQ. II, 264)

(1) On aurait là une nouvelle manifestation de l'importance prise par un mot servant d'exposant en tête de phrase. Cf. le rôle du premier verbe comme exposant de temps situé § 172.

Cette substitution n'apparaît pas d'ailleurs d'une manière constante.

وَكَانَ لَمْ يَسْمَعْ وَلَمْ يُبْصِرْ — *il n'entendait ni ne voyait plus.* (Jâḥ. 83) ; cf. aussi Reckendorf, *Synt.*, 336 (ex. poétiques)

La mise en « exposant » dans les coordonnées

§ 497. — Le rôle d'exposant qu'on vient d'attribuer à la négation initiale dans une coordination est beaucoup plus net pour diverses catégories de mots qui, une fois exprimés en tête d'éléments coordonnés, ne sont plus répétés. Ce fait donne à l'arabe une allure elliptique qui nuit rarement à la compréhension, mais qui donne à l'expression plus de vigueur et de mouvement. On notera donc, en coordination

a. l'ellipse du verbe *inchoatif :*

أَقْبَلَ يَأْكُلُ وَيَتَحَدَّثُ — *il se mit à manger et à parler.* (Jâḥ. 161)

b. l'ellipse de كَانَ employé comme exposant temporel, ou des *verbes d'existence* comme مَا زَالَ (§ 197) :

كَانُوا يَجْلِسُونَ حِلَقًا وَتُوضَعُ لَهُمْ مَوَائِدُ — *ils s'asseyaient en cercles et des tables étaient disposées pour eux.* (Jâḥ. 163)

c. la non-répétition d'un même verbe, surtout en phrase négative :

لَا يَسْخَرْ قَوْمٌ مِنْ قَوْمٍ وَلَا نِسَاءٌ مِنْ نِسَاءٍ — *que des hommes ne se gaussent pas [d'autres] hommes, ni des femmes [d'autres] femmes !* (*Cor.* XLIX, 11)

مَا رَأَيْتُ أَعْرَابِيًّا أَشَدَّ ضِرْسًا وَلَا أَعْدَى رِجْلًا وَلَا أَرْمَى يَدًا — *[jamais] je n'ai vu bédouin à la dent plus vorace, ni au pied plus rapide, ni à la main plus sûre [au tir à l'arc].* (IQ. I, 178)

Cette non-répétition peut s'étendre au complément même du verbe.

إِنِّي مَا خَرَجْتُ لِامْتِيَارِ ذَهَبٍ وَلَا فِضَّةٍ — *je ne me suis pas mis en route pour me procurer de l'or ni [ne me suis mis en route pour me procurer] de l'argent.* (*Aġ.* VI, 143)

مَا سَمِعْتُ قَوْلًا أَبْعَدَ مِنْ صَوَابٍ وَلَا أَقْرَبَ مِنْ خَطَلٍ — *jamais je n'ai entendu parole plus éloignée du vrai, ni [ouï parole] plus proche du verbiage.* (Qâlî I, 73)

d. l'ellipse des *mots interrogatifs* :

أَلَيْسَ النَّفْسُ أَفْضَلَ مِنَ الطَّعَامِ
وَالْجَسَدُ أَفْضَلَ مِنَ اللِّبَاسِ

l'âme n'est-elle pas supérieure à la nourriture et le corps au vêtement? (IQ. II, 270)

[يَا أَرْضُ] مَنْ شَقَّ أَنْهَارَكِ
وَغَرَسَ أَشْجَارَكِ وَجَنَى ثِمَارَكِ

ô Terre !, qui a creusé tes rivières, planté tes arbres, récolté tes fruits? (IQ. II, 182)

e. l'ellipse de لَمَّا , des particules du subjonctif, des pronoms ou particules introduisant des phrases doubles comme بَيْنَا ـ إِذَا ـ لَوْ ـ إِنْ etc.

لَمَّا غَضِبَ ابْنُ سُرَيْجٍ عَلَى الْغَرِيضِ
وَأَقْصَاهُ وَهَجَرَهُ لَحِقَ بِحَوْرَآءَ

quand I. S. se fut fâché contre al-Ġ., qu'il l'eut éloigné et chassé, I. S. se rendit auprès de Ḥ. (Aġ. II, 361)

دَعَاهُمْ لِيَبْلُوَ عُقُولَهُمَا وَيَعْرِفَ
مَبْلَغَ عِلْمِهِمَا

il les appela pour éprouver leur intelligence et connaître l'étendue de leur savoir. (Qâlî. I, 152)

إِذَا شُوِيَ الْقَرْعُ بِالنَّارِ ثُمَّ عُصِرَ
فَجُعِلَ فِي أُذُنِ مَنِ اشْتَكَى أُذُنَهُ
نَفَعَهُ

quand on rôtit de la courge, qu'on l'écrase et l'applique sur l'oreille de qui en souffre, [cela] le guérit (IQ. III, 289)

لَوْ كَانَ هَذَا الْمَسْجِدُ مُفْعَمًا بِالرِّجَالِ
ثُمَّ قِيلَ لِي: مَنْ خَيْرُهُمْ لَقُلْتُ

si cette mosquée était emplie d'hommes et [si] ensuite on me demandait : « Quel est le meilleur d'entre eux ?», je dirais... (Jâḥ. 182)

إِنْ ذَهَبَ بَصَرِي فِي الدُّنْيَا ثُمَّ
صِرْتُ إِلَى الْجَنَّةِ أَيُبْدِلُنِي اللهُ بِخَيْرٍ
مِنْهُ

si je perds la vue en ce monde et [si] ensuite je vais au Paradis, Allah me donnera-t-il en contre-partie quelque chose de mieux ? (IQ. II, 293)

بَيْنَا أَنَا وَاقِفٌ وَمُتَعَجِّبٌ أَتَانِي
رَجُلٌ

pendant que j'étais arrêté et étonné, un homme vint à moi (IQ. III, 234)

Sur le « balancement » إِنْ ... أَوْ *cf.* § 483.

f. la non-répétition de la négation quand il ressort nettement du texte qu'elle porte sur l'ensemble de la phrase (1).

إِنْ لَمْ تَغْفِرْ لَنَا وَتَرْحَمْنَا لَنَكُونَنَّ مِنَ الْخَاسِرِينَ — *si tu ne nous pardonnes et ne nous fais miséricorde, nous serons en vérité parmi les damnés !* (*Cor.* VII, 23).

g. la non-répétition de la préposition quand celle-ci gouverne un nom.

يَسْأَلُونَكَ عَنِ الْخَمْرِ وَالْمَيْسِرِ — *ils t'interrogeront sur le vin et le* maysir. (*Cor.* II, 219).

Mais ce fait n'a rien d'absolu, surtout si l'on a une alternative.

تَعَالَ بِالْعَشِيِّ أَوْ بِالْغَدَاةِ — *viens le matin ou le soir!* (Jâḥ. 160).

Au surplus, la préposition doit être répétée dans une coordination où entre un pronom affixe.

مَرَرْتُ بِكَ وَبِزَيْدٍ — *je suis passé près de toi et de Z.*

1. Il semble que la non-répétition de la négation soit le résultat de l'ellipse d'une autre particule, car on la trouve surtout en phrase interrogative, éventuelle ou hypothétique.

Index des Notions

N. B. : les numéros renvoient aux pages.

Abréviations : 27.
Accent : 30 ; 48 : 126 fin ; 167 Rem. 2.
Accompli : 36-40 ; 246 ; valeur de l'— : 247-250 ; en phrase double complexe : 454 ; avec l'hypothétique irréalisable : 464 s.
Accord : 245 ; 285-292 ; — de l'adjectif épithète : 295-297 ; — de l'attribut : 295 ; 388 ; — du verbe : 299-302 ; — du verbe unipersonnel : 302.
Actif : voir *Verbe*.
Adjectif : 275 ; 276 ; accord de l'— : 295 ; — attribut : 298 ; — épithète : 296 s. ; — ordinal : 223-225 ; 372 s. — Voir : *Accord* et *Nom-adjectif*.
Adverbe : 207-210.
Alif : 22 ; 23 ; — prosthétique de l'impératif : 46.
Alphabet : 19-21.
Alternative : 463.
Annexion : 200 ; — de dépendance : 322 ; — du participe actif : 325 : — de qualification : 324 ; — du *maṣdar* : 326.
Antécédent : dans les propositions relatives : 421 ; 424 ; 425 ; 427.
Apocopé : 35 ; 45 ; 255 ; 407 ; en phrase double : 460-463 ; voir *Phrase double*.
Apodose : 450.
Apostrophe : 378.
Apposition : 307 ; 317 ; 321.
Article : 29 ; 200 ; 203 ; 205 ; 306 ; 319 ; 422 ; 423 ; 431.
Aspect du verbe : 17 ; 38 ; 41 ; voir *Verbe*.
Assimilation : 26 ; 61 ; 204 ; — de *t* à la huitième forme : 65 ; 134 d.
Attaque vocalique : 28 ; 161.
Attribut : 298 ; 395.

Cas : 119-125 ; — nominatif : 293 ; — direct : 293 ; 380 ; — indirect : 295.
Chuintantes : 21 ; 23.
Collectif : 106 , 182 s. ; — sans nom d'unité : 111 ; 114 : accord du — : 285 ; 289 s.
Comparaison : 341 ; 362 ; 471.
Comparatif : voir *Élatif*.
Complément : circonstanciel : 207 ; 397 ; 398 ; — direct : 393 ; — double : 394 ; — indirect : 396.
Complexe prépositionnel : 329-362 ; voir *Prépositions*.

Conditionnel : 252 ; en phrase concessive : 467 ; — de circonstance : 443 ; voir *Hypothétique* et *Phrase double*.
Conjonctions : voir *Particules*.
Conjugaison : voir *Verbe*.
Consonnes instables : 15 ; 23.
Coordination : 473-483.

Dates : 373.
Déclinaisons : voir *Flexions*.
Démonstratif : 200-203 ; 205 ; 306
Dépendance : 322.
Déponents-internes : 257 note 1.
Descriptif : 252.
Dentales : 21-23.
Détermination : 200 ; 318.
Diminutif : 98 ; 146.
Diptote : 122 ; 123.
Distributif : 225.
Duel : 34 ; 39 ; 117 ; 286.

Ecriture : 11 ; 12 ; — lapidaire : 11 ; — réforme de l'— : 25.
Elatif : 97 ;—de noms de couleur: 98 Rem. ; — de comparaison : 362 s.
Ellipse de l'apodose : 462, 463 ; 466 ; —en coordination : 481 s.
Emphatiques : 21.
Energique : 37 ; 254.
Epithète : 296 s. ; 417.
Etat d'annexion, appositionnel, construit : voir *Annexion, apposition*.
Eventuelle (phrase) ; 455-460.
Exclamation : 218 ; 408 s. ; — de commisération : 375.
Existence (verbe d') : voir *Verbe*.
Explosives : 21.
Exposant temporel : 246 ; 253 ; — en coordonnée : 481.

Féminin : dans le verbe : 38 s. ; dans le nom : 107 s. ; par nature : 108-111 ; 114.
Flexions : 13 ;—du nom singulier : 117 ; — du determiné : 121 ; — de l'indéterminé : 122 ; — du duel : 117 ; 119 ; — du pluriel externe masc. : 119 ; — du pluriel externe fém. : 120 ; — du pluriel interne déterminé : 121 ; — du pluriel interne indéterminé: 122 ; — des noms de racines défectueuses : pluriel ext. masc.: 159 ; duel : 158 ; participe actif : 156 ; 157 ; — du pluriel فَوَاعِلُ : 157 ; —des noms en ـَ et ـَى — : 157 ; — des mots أَبٌ , أَخٌ , etc. : 124 ;— des noms propres : 124 ; emploi des cas : 293.
Forme nue du verbe : 36 s. ; 126 s.
Formes dérivées du verbe : 49 s. ; 126 s.
Fractions : 225.

Gémination : 40.
Genre : indiqué par des noms différents : 105 ; 106 ;— par le mot *mâle, femelle* : 106 ; — par une désinence : 107 ; 111-113 ; — masculin à indice zéro : 108 ;— noms sans désinence féminine : 114 ; 115 ; noms de — incertain : 111 ; 113-115 ; 114 b. Syntaxe

du genre : 285 ; 287 s. ; voir *Accord*.
Gutturales : 21 à 23.

Hamza : valeur phonétique : 22 ; 23 ; — stable ou instable : 27-29; 58 ; 73 ; — de l'impératif : 47 ; 58 ; — passe à *i* : 163 ; — à *waw* : 164 ; — des racines hamzées : 161; — support du hamza : 161 à 164.
Hypothétique réalisable : 461 ; — douteux ou irréalisable : 464 ; — avec négation : 461 ; 465.

Imāla : 24.
Imminence (verbe d') : voir *Verbe*.
Impératif : 46 ; 255 ; 408.
Inaccompli : 36 ; 37 ; — indicatif : 41 ; 44 ; — subjonctif : 44 ; — apocopé : 45 ; — énergique : 37 ; syntaxe de l'— : 246 ; 250 s. ; — en phrase double : 459 ; 464.
Inchoatif : voir *Verbe*.
Indétermination : 200 ; 318.
Indicatif : 37 ; 41 ; 44 ; 250.
Infinitif : voir *Masdar*.
Injonctif : 255 ; 408 ; 434.
Intensif : voir *Adjectif*.
Interrogation : 204 ; 215 ; 407 ; 419; — en coordination : 482.
Irréel : voir *Hypothétique* irréalisable.

Juxtaposition d'épithètes : 320 ; — de propositions : 417; — de prop. subord. complétives : 418 ; — circonstancielles : 419 ; — de l'apodose et de la protase : 452.
Koufique : 11 ; 12.

Labiales : 21-23.
Langue arabe : 11-13.
Laryngales : 22.
Lettres solaires et lunaires : 26.
Liquides : 22 ; 23.
Localisation de l'accompli : 248 ; — de l'inaccompli indic. : 252 s.

Madda : 26 ; 163.
Masculin ; voir *Genre*.
Maṣdar : 37 ; 38 ; — de la forme nue : 78-83 ; — des formes dérivées : 53 ; 55 ; 58 ; 60 ; 63 ; 68 ; 69 ; 84 ; 230 ; — des racines concaves : 143 ; 234 ; — des racines assimilées : 135 ; 233 ; 236-240 ; — à valeur de collectif ou de pluriel : 182-197 ; *maṣdar mimi* : 83 ; syntaxe du *maṣdar* : 255 ; 275 ; 276 ; 326 ; 395 ; 396 ; 398 ; 415.
Mode (inaccompli) : 36 ; 41-46 ; — syntaxe : 245 ; 454 ; — en phrase double : 454 ; 464.
Mois (noms des) : 373 note 1.

Nasales : 21 ; 22.
Négation : 215 ; 451 ; en phrase double : 454 ; 461 ; 465 ; — en phrase concessive : 461 ; — en coordonnée : 480 s. ; 483.
Nom : noms primitifs : 85 ; noms propres : 103 ; 277 ; leurs flexions : 125 Rem. ; — quadrilitères : 102 ; — d'unité : 93 ; —

d'une fois : 92 ; — de manière : 93; — de temps et de lieu : 94 s. ; — de racines assimilées : 135 ; — de racines concaves : 144; pluriel : 167 ; — d'instrument : 97 ; — de racines assimilées : 135 ; — de racines concaves : 144 ; pluriel : 167 ; — d'abondance : 96 ; — de nombre : 221-223 ; leur syntaxe : 294 ; 367-372

Nom-adjectif de relation : 99-101 ; — de racines défectueuses : 156 ; — de racines concaves : 145 ; — de couleur : 92 ; — intensif : 89 d. ; 90-92 ; — ordinal : 223-225.

Nom-outil : 277.

Nom-préposition : 277 ; — noms de valeur adverbiale ou prépositionnelle : 207-210.

Nombre : 285 ; voir *singulier*, *duel*, *pluriel*, *nom* et *nom-adjectif*.

Nominatif : 293 ; voir *cas*.

Numération : 221-225 ; 367-372.

Occlusives : 21 ; 22.

Optatif : 247 ; 252 ; 393 ; 408.

Ordre des mots : 385.

Palatales et *prépalatales* : 22.

Participes : 50 à 71 ; 85 ; — verbes concaves : 145 ; — verbes défectueux : 154 ; 239 ; syntaxe — : actif : 325 ; — passif : 276.

Particules : 207-210 ; — d'affirmation : 214, 215 ; — de coordination : 214 ; 473 s. ; 480 s. ; — distinctives : 216 ; exclamatives : 218-220 ; — d'interrogation : 215 ; 217 ; 218 ; 407 ; 419 ; 482 ; — de négation : 215, 216 ; — verbales : 211-214.

Passif : 37 ; 47 ; 259 s. ; voir *verbe*.

Pause : 295.

Phrase : — complexe : 385 ; 415 ; — avec concessive : 467 ; — double : 450-467 ; — éventuelle : 455 ; — exceptive : 405 ; — impersonnelle : 400 ; — interrogative : 407 ; — hypothétique : 459 ; — négative : 401 ; — nominale : 387 s. ; — avec alternative : 468 ; — simple : 385 ; — double notant une comparaison : 471 ; — verbale : 391 ; — avec verbe passif : 400.

Pluriel externe : 117 ; — masculin : 118 ; — ses flexions : 119 et s. ; — féminin : 118 ; — ses flexions : 120 ; — de racines concaves : 146 ; — syntaxe : 287 et s.

Pluriels internes (*brisés*) : 117 ; — leurs flexions : 121 ; 166 ; — quadrilitères : 166 à 172 ; — dérivés de quadrilitères : 172 à 178 ; — de paucité : 166 ; 178 à 182 ; 289 ; — pluriel de pluriel : 198 ; — collectif : 182 à 197.

Possessifs : leurs équivalents : 203 ; 204.

Prépositions : noms — (liste) : 208-9 ; — proprement dites : (liste) 210 s. ; emplois des — : 329-362 ; — en proposition relative : 427 ; en coordonnée : 483.

Prohibitif : 215 ; 255 ; 408 ; 438.

Promesse : 418.
Pronoms : — isolés : 32 ; 33 ; 39 ; — (syntaxe) : 303 ; — affixes : 33 ; 34 ; 47 ; — (syntaxe) : 304 ; 483 ; — démonstratifs : 200-203 ; — indéfinis : 205 ; — interrogatifs : 204 ; 312 ; 482 ; — relatifs : 205 ; 308 : — réfléchis : 203 ; — de rappel : 424.
Proposition : indépendante : 417 ; — attribut : 435 ; complétive : 438 ; — incise : 420 ; — qualificative : 421 ; relative : 420 : relative participiale : 430 ; — verbale sujet : 418 ; 434 ; — subordonnée circonstancielle : 442-449 ; — de but 441.
Protase : voir *Phrase double*.

Qualification : 320 ; 322.

Racines : 14 ; bilitères : 15 ; 85 ; — trilitères : 15 ; — anormales : 126-161 ; 232-239 ; — « assimilées » : verbes : 133 ; noms : 135 ; tableau : 233 , — « sourdes » : thèmes normaux : 127 ; thèmes anormaux : 128 à 131 ; tableau : 232 ; — « concaves » : verbes : 136 à 141 ; noms : 142 à 146 , tableau 234-235 ; « défectueuses » : verbes : 146 à 152 ; noms : 152 à 161 ; pluriels : 173 à 175 ; 195 d ; tableau : 236 à 239 ; — « doublement faibles » : 134 c ; 164 ; — quadrilitères : 15 ; 73.
Radical : 14.
Réfléchi : formes dérivées du verbe avec sens réfléchi : 58-71 (syntaxe) : 258 et s. ; réfléchi ou réfléchi-passif : 260.
Régime du verbe : 262.
Relatif : 205-6 ; 308-312.
Relative (proposition) : 420-431.

Semi-voyelles : (*wâw* et *yâ'*) : 21 ; 23 ; 131 ; 132 ; 136 ; 137 ; 146 et s.
Sémitique : 11 ; 15.
Serments : 380 ; 410 ; 418.
Signes orthographiques : 25-29.
Singulier : 117 : flexions du sing. déterminé : 121 ; — indéterminé : 122.
Sonantes : 15.
Sonores : 21.
Sourdes : 21.
Spécificatif : 328.
Spirantes : 21-23.
Subjonctif : 37 ; 44 ; 254.
Subordination : 432-449.
Subordonnées : voir *Propositions*.
Sujet : de la phrase nominale : 387 ; — du verbe : 392 ; — réel : 260 ; — apparent du verbe passif : 260-261.
Superlatif : absolu : 364 ; — relatif : 365 ; 422. Voir *Élatif*.
Substantif : voir *Nom*.
Surnom : 104.
Syllabe fermée : 30 ; 132 ; 164 III ; — ouverte : 30.

Temps : (syntaxe) 245 ; 453 ; — du verbe français rendus par l'accompli : 247 ; — par l'inaccompli indic. : 250 ; temps situé : 246 :

— en phrase nominale : 390 ; — en phrase double : 453.
Thèmes verbaux et nominaux : 275. Voir les paradigmes dans l'index en arabe.
Transition (locutions de) : 446, 479.

Vélaires : 22 ; 23.
Verbe : conjugaison : verbe nu actif : 38-47 ; — passif : 47 ; — tableau : 228 ; — formes dérivées du trilitère : 2e f. : 50 ; 3e f. 54 ; 4e f. 55 ; 5e f. 58 ; 6e f. 61 ; 7e f. 63 ; 8e f. 64 ; 9e f. 68 ; 10e f. 69 ; 11e f. 71 ; 12e f. à 15e f. 71 ; classement : 72 ; tableau : 230 ; — quadrilitère : 73 ; formes dérivées : 75 ; formes réflechies : 58-72. Voir *Racines anormales* et *Aspect*. Syntaxe du — : 245 et s. ; — actif : 257 ; 260 et s. : transitif, intransitif, neutre ; 256. Voir *Passif*. Accord du — : 298 ; — dénominatif : 262 ; — d'estimation : 264 ; 395 ; 429 ; — d'existence : 269-272 ; 395 ; 481 ; — inchoatif : 267 ; 393 ; 481 ; — d'imminence : 268 ; 253 ; — qualitatifs : 257 ; 262 ; — sans régime : 262 ; — avec régime : 263 ; à double régime direct : 263 ; — à régime indirect : 265 ; unipersonnels : 266 ; 302 ; — assimilés, concaves, défectueux, etc. : voir *Racines*.
Vocabulaire : 15.
Vocatif : 200 ; 378 ; 411 ; — abrégé : 379.
Voix active et passive : voir *Verbe*.
Voyelles : brèves : 24 ; — longues : 23 ; 24.

Index des mots arabes

أَ : exclamatif : 219 ; 377 ; interrogatif : 217 ; 407.

أَبَدًا : 208 ; 404.

إِبْنٌ : 107 ; 118 ; 124 Rem. *b* ; 279.

أَبٌ : 123 ; 279.

أَخٌ : 123 ; 279.

أَخَذَ : 163.

إِذْ : 210 ; 213 ; 249 ; 410 ; 456.

إِذَا : 213 ; 249 ; 442 ; 456 ; 482 ; إِذَا بِ : 332 ; 410 ; 460 ; 465 ; 466 ; إِذَا مَا : 456.

إِذًا (إِذَنْ) : 458 ; 467.

أَجْمَعُ : 283.

إِسْمٌ : 52 note 3 ; 104.

أَفْعَلُ : élatif : 97 ; 112 ; 118 ; 362 s. ; — de couleur : 92 ; 185 ; 191 ; 197.

أَفْعَلٌ : plur. 179.

أَفْعِلَةٌ : plur. 180.

أَفْعِلَاءُ : plur. 194.

أَفْعَالٌ : plur. 178.

أَكَلَ : 163.

أَلْ : chute de أ : 29 ; assimilation de ل : 29 ; démonstratif : 200 ; 203 ; 205 ; 306 ; 319 ; 422 ; 423; 431.

أَلَّذِي : 205 ; 311 ; 421-423 ; 430.

أَلَا : 215 ; 217 ; 219 ; 377.

أَلَا ; 437 ; 440.

إِلَّا : 216 ; 403 ; 406 ; 445 ; إِلَّا وَقَدْ : 446 ; إِلَّا أَنَّ : 446 ; 479 ; (إِنْ لَا) : 461 ; وَإِلَّا : 463.

إِلَى : 210 ; 351 s. ; 441.

أَمَا : 470.

إِمَّا : أَنْ — : 468.

أَمْ : 218 ; 469 s.

أَمَرَ : 163 ; 164.

سَانٌ (سَانُ) : (noms masculins en) 103 b. ; 107.

أَنْ : 212 ; 389 ; 436-438 ; 446.

أَنَّ (أَنْ) : 213 ; 381 ; 432-436 ; 439 ; 440 ; 446.

إِنْ : 212 ; 249 ; 461 ; 468 ; 482 ; — négatif : 216 ; 403 ; 470.

إِنَّ (إِنْ) : 212 ; 380 ; 478.

إِنَّمَا 380 ; 406.

أَهْلًا وَسَهْلًا : 376.

أَوْ : 468 ; 469.

أُولُو : 201.

أَوَّلُ : 223 ; 283.

أَيٌّ : 204 ; 205 ; 311 ; 377 ; 407.

أَيْمَنُ : 380.

أَيُّمَنُ : 311 ; 460 s. ; — أَيُّ مَا : 313 ; 460 s.

أَيُّهَا : 218 ; 378 s.

أَيْنَ : 218 ; 407 ; 420 ; 460.

أَيْنَمَا : 220 ; 460.

بِ : 210 ; contiguïté : 330 et s. ; instrumental : 333 ; 335 ; de serment : 380 ; بِأَنْ : 437 ; بِدُونِ أَنْ : 447 ; — بِلَا أَنْ : 447.

بِئْسَ : 142 ; 219 ; 267.

بَعْدُ : 209 ; 278.

بَعْدَ : 209 ; بَعْدَ أَنْ : 448 ; — بَعْدَ مَا : 448.

بَعْضٌ 280 ; 292 ; 297.

بَلْ : 478.

بَيْنَمَا , بَيْنَ : 457 ; 482.

تَ (serment) : 380.

تَاءٌ مَرْبُوطَةٌ : indice du nom d'une fois : 92 ; — d'unité : 93 ; 106 ; — de manière : 93 ; — d'intensifs : 91 ; — du féminin : 107 ; 111 ; — en racines « défectueuses » : 160 ; — du pluriel : 198 ; — dans les noms d'hommes : 103 ; 112.

تَارَةً : 468.

تَبًّا : 376.

تَجْوِيدٌ : 31.

تَحْتَ : 209 ; 210 ; 277.

تَنْوِينٌ : 25 ; 200.

ثُمَّ : 208 ; 477 ; ثُمَّ إِنَّ : 381.

جَزْمٌ : 24.

جَمِيعٌ : 208 ; 282.

جَوَابُ ٱلشَّرْطِ : 450.

حَتَّى : 210 ; 361 et s. ; 441 ; 442 ;
— حَتَّى إِنَّ : 381.
حَاشَ (حَاشَى) : 405.
حَيْثُ : 209 ; 420 ; 458.
خَبَرٌ : 387.
خَلَا : 405.
خَيْرٌ : 283.
دُونَ : 209 ; مِنْ دُونِ : 405 ;
بِدُونِ أَنْ : 447.
ذَاتٌ : 279.
ذُو : 124 ; 201 ; 279.
رَأَى , يَرَى : 165 ; 274.
رَيْثَمَا : 457.
رُوحٌ : 279.
سَائِرٌ : 283.
سَأَلَ : 164.
سُبْحَانَ : 377.
سَجْعٌ : 13; 31.
سُكُونٌ : 24.
سَوَاءٌ : 470.
سَوْفَ (سَ) : 212 ; 251 ; 440.
سِوَى : 278 ; 405.
شَدَّةٌ : 25.
شَرْطٌ : 450.
شَيْءٌ : 204 ; 283.
شَتَّانَ (مَا) : 377.
شَرٌّ : 283.
صَاحِبٌ : 279.
صِفَةٌ : 421.
صِلَةٌ : 421.
طَوْرًا : 468.
عَدَا : 405.
عَلَّ : 410.
عَلَى : 211 ; 272 ; 355 et s. ; عَلَى أَنْ :
272 ; 437.
عَمْرٌو , عُمَرُ : 125.
عَمَّا : 204 ; 211.
عَنْ : 344 s.
عِنْدَ : 209 ; 360 s. ; 447 ; — عِنْدَ مَا :
448.
عَيْنٌ : 279.
غَيْرٌ : 278 ; — غَيْرَ أَنَّ : 479
فَ : 34 ; 214 ; 407 ;—de coordination : 475 ; — de subordination ;

442 ; —en phrase double : 452 ; 462 ; —avec أَمَّا : 470.

فَإِنَّ : 381 ; 478.

فعل : paradigmes : 16 s.

فَاعَلَ : verbe : 16 ; 54.

فَاعِلٌ : participe : 85.

فَاعُولٌ : nom : 89.

فَعَائِلُ : plur. : 172.

فَعَالٌ : nom : 88.

فِعَالٌ : *maṣdar* : 55 ; plur. 182 ; 186.

فُعَالٌ : *maṣdar* : 81 ; nom : 88.

فَعَّالٌ : nom : 90.

فُعَّالٌ : nom : 91 ; plur. 193.

فَعَالَةٌ : nom : 82.

فَعَّالَةٌ :

فِعَالَةٌ : nom : 80.

فَعَالِ : plur. : 173.

فَعَالَى : plur. : 174.

فَعَلَ , فَعِلَ , فَعُلَ : verbe : 38.

فَعَّلَ : verbe : 50.

فَعْلٌ : *maṣdar* : 79 ; collectif : 86 ; nom-adj. : 87 ; plur. : 196.

فِعْلٌ : *maṣdar* : 79 ; collectif : 86 ; nom-adj. : 87.

فُعْلٌ : *maṣdar* : 79 ; collectif : 86 ; nom-adj. : 87 ; pluriel : 185.

فَعَلٌ : *maṣdar* : 79 ; collectif : 86 ; nom : 87 ; pluriel : 196.

فَعِلٌ : *maṣdar* : 80 ; nom : 87.

فُعَلٌ : plur. : 188.

فِعَلٌ : plur. : 188.

فُعُلٌ : plur. : 184.

فُعَّلٌ : plur. : 193.

فَعَلَةٌ : *maṣdar* : 80 ; plur. : 195.

فُعَلَةٌ : plur. : 195.

فِعَلَةٌ : plur. : 192.

فِعْلَةٌ : plur. : 181

فَعْلَى : plur. : 196, 197 ; féminin : 113.

فُعْلَى : *maṣdar* : 82 ; féminin ; 112.

فَعْلَاءُ : féminin : 112.

فُعَلَاءُ : plur. : 193.

فَعْلُولَةٌ : *maṣdar* de racines concaves : 143.

فَعْلَانٌ et فَعْلَانُ : nom : 89.

فُعْلَانٌ : *maṣdar* : 82 ; nom : 89 ; plur. : 189-192.

فِعْلَانٌ : *maṣdar* : 82 ; plur. : 189-192.

فَعَلَانٌ : *maṣdar* : 81.

فَعُولٌ : nom : 89.

فُعُولٌ : *maṣdar* : 81 ; plur. : 182.

فَعُولٌ : nom : 90.

فُعُولَةٌ : *maṣdar* : 82 ; plur. : 184.

فَعِيلٌ : *maṣdar* : 81 ; nom : 87 ; à sens de part. passif : 88.

فِعِّيلٌ : nom intensif : 91.

فَوَاعِلُ et فَوَاعِيلُ : plur. : 176, 177.

فَيْعَلٌ et فَيْعَالٌ : nom : 91.

فُلَانٌ : 205.

فَمٌ : 124.

فَوْقَ : 209 : 277.

فِي : 211 ; 334 et s. ; فِي أَنْ : 437.

قَبْلُ : 209 ; 276 ; قَبْلَ أَنْ : 448.

قَدْ : 212 ; 248 ; 249 ; 253 ; 440 ; 445.

وَقَدْ : 248 ; 465.

قَصِيدَةٌ : 423.

قَطُّ : 216 ; 404.

قَالَ , يَقُولُ : 137 et s. ; 234 ; 235 ; 273.

قِيَاسٌ : 14.

كَ : 211.

كَأَنَّ (كَأَنْ) : 381 ; 471.

كَأَنَّمَا : 381 ; 471,

كَذَلِكَ , فَكَذَلِكَ : 472.

كُلٌّ : 281 ; 292 ; 297 ; 447 ; كُلَّمَا : 448.

كَلَامٌ : 14.

كَمْ : 218 ; 377 ; 408.

كَمَا , كَمَا أَنْ , كَمَا أَنَّ : 471, 472.

كُنْيَةٌ : 104.

كَادَ , يَكَادُ : 272.

كَانَ , يَكُونُ : 249 ; 253 ; 391 ; 393 ; 404 ; 438 ; 451 ; 453 ; 481.

كَيْ , كَيْلَا : 441.

كَيْفَ , كَيْفَمَا : 459.

لَ : 200 ; 205 ; 215 ; 411 ; لَنْ : 452 ; 462.

لِ : avec nom : 211 ; 352 s. ; — avec verbe : 212 ; 441.

لِأَنَّ , لِأَنْ : 381 ; 440 ; 455 ; 478.

لَا : 215 ; 251 ; 255 ; 401 ; 402 ; 411 ; 454 ; 465 ; 480.

لَاكِنَّ , لَاكِنْ : 214 ; 381 ; 479.

لَعَلَّ : 217 ; 410 ; لَعَلَّ أَنْ , لَعَلَّمَا : 381.

لَعَمْرُ : 380.

لِكَيْ : 213 ; 441.

لَكِنْ : voir لَاكِنْ.

لِلّٰهِ دَرُّ : 378.

لَمْ , لَمَّا : 212 ; 215 ; 255 ; 404 ; 440 ; 448 ; 449 ; 454 ; 465 ; 468 ; 480.

لَمَّا : particule temporelle : 213 ; 249 ; 442 ; 449 ; 482 ; négation : voir لَمْ et لَمَّا.

لَنْ : 216 ; 254 ; 404 ; 440 ; 465.

لَوْ : 213 ; 249 ; 452 ; 464-466 ; 482 ; — لَوْلَا , لَوْلَا أَنْ : 465.

لَيْتَمَا , لَيْتَ أَنْ : 381 ; 410.

لَيْسَ : 142 ; 402 ; 403 ; 480.

لِمَ , بِمَ : مَ etc. : 204.

مَا : 204, 205; pronom relatif : 220 ; 309 ; 310 ; 312 ; 383 ; 405 ; 423 ; 424 ; 430 ; — en phrase double : 460 s.

مَا : *que, tant que* : 213 ; 249 ; 446 ; 448 ; 455.

مَا : interrogatif : 204 ; 407.

مَا : avec exclamatif : 409.

مَا : négatif : 215 ; 251 ; 402 ; 465 ; 480.

أَلْمَاضِي : 36 ; 38.

مُبْتَدَأٌ : 387.

مَتَى : 218 ; 249 ; 407 ; 460 ; مَتَا مَا : 460.

مِثْلُ : 209 ; 278.

مَجْزُومٌ : 37.

مَرَّةً ... مَرَّةً : 468.

مَرْفُوعٌ : 37.

مُسْتَقْبَلٌ : 37.

أَلْمُضَارِعُ : 36.

مَعَ : 211 ; 358 et s.

مَعَاذَ : 377.

مَغْرِبِيٌّ : 12.

مَفْعَلُ(ةٌ) : *maṣdar* : 83 ; nom d'abondance : 96 ; — de temps et de lieu : 94 et s.

مَفْعِلُ(ةٌ) : *maṣdar* : 83 ; nom de temps et de lieu : 94 et s.

مِفْعَالٌ : intensif : 92.

مِفْعَالٌ(ةٌ) مِفْعَلُ(ةٌ) : nom d'instrument : 97.

مِفْعَلَةٌ : nom de lieu : 95.

مَفَاعِلُ : plur. : 167.

مَفَاعِيلُ : plur. : 169 ; 198

مَفَاعِلَةٌ : plur. : 171.

مَفْعُولٌ مُطْلَقٌ : 395.

مِمَّا : 204.

مَنْ : pronom relatif : 205 ; 249 ; 291 ; 309 ; 310 ; 312 ; 383 ; 407 ; 423 ; 724 ; 430 ; 460 s. ; — interrogatif : 204 ; 407.

مِنْ : 209 ; 211 ; 336 s. ; — avec مَنْ et مَا : 362 s. ; مِنْ أَنْ : 447 ; مِنْ قَبْلُ , مِنْ غَيْرِ أَنْ : 447 ; — مِنْ بَعْدُ , مِنْ حَيْثُ : 210 ; مِنْ حَيْثُ أَنْ : 458.

مَنْصُوبٌ : 37.

مَهْمَا : 460.

نَسْخِيٌّ : 12.

نَسِيبٌ : 483.

نَفْسٌ : genre : 109 ; réfléchi : 203 ; — nom-outil : 279 ; 280.

نِعْمَ : 142 ; 219.

هُ : démonstratif : 215.

هٰذَا : 202 ; 307 ; transition : 480.

هَلْ : 218 ; 407.

وَ : de coordination : 34 ; 214 ; 394 ; 407 ; 473 s. — de subordination : 443 ; 444 ; — serment : 380 ; 410 ; 473 ; وَقَدْ : 248 ; — pour رُبَّ : 473 ; voir *Semi-voyelle*.

وَا : exclamatif : 375 ; 376.

وَحْدَهُ : 208.

وَدَّ : 134 ; 273 ; 467.

وَصْلَةٌ : 27-29 ; 47.

وَيْلٌ , وَيْحٌ : 376.

ي : voir *Semi-voyelle*.

يَا : 218 ; 375 ; 376 ; 378 s. ; يَا لَهُ مِنْ : 378.

يَكُونُ : 250 ; 252 ; — voir كَانَ.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Avant-propos. 3

Références. 7

LIVRE I

MORPHOLOGIE

Chapitre I. — La Langue arabe — Écriture — Phonétique 11

Généralités sur la langue arabe 11

Écriture 16

Signes complémentaires 20

Phonétique 23

Chapitre II. — Pronoms personnels 32

Chapitre III. — Verbe . . 36

Conjugaison : accompli . . . 38

» inaccompli . 41

» impératif . 46

» passif . 47

Chapitre IV. — Formes dérivées du verbe 49

Deuxième forme فَعَّلَ 50

Troisième forme فَاعَلَ . 54

Quatrième forme أَفْعَلَ . . 55

Cinquième forme تَفَعَّلَ 58

Sixième forme تَفَاعَلَ 61

Septième forme إِنفعَلَ 63

Huitième forme إِفْتَعَلَ 64

Neuvième forme إِفْعَلَّ 68

Dixième forme إِسْتَفْعَلَ . . 69

Onzième à quinzième formes . . 71

Classement des formes verbales . 72

Verbes quadrilitères . . 73

Chapitre V. — Noms . . . 77

Substantifs. Adjectifs. Noms propres . 77

Section I.— *Maṣdar* de la forme nue . . . 78

Maṣdar des formes dérivées . . 84

Participes . . 85

Section II.— Substantifs et adjectifs

Noms primitifs 85

Noms de thèmes semblables à ceux du *maṣdar* et du participe 86

Section III.— Substantifs dérivés à thèmes fixes

Noms d'une fois 92

Noms d'unité.— Noms de manière. . 93

Noms de temps et de lieu. . . 94

Noms d'abondance . . 96

Noms d'instrument 97

Section IV.— Elatifs . 97

Diminutifs. 98

Adjectifs de relation . . 99

Section V.— Noms quadrilitères 102

Section VI.— Noms propres. 103

Chapitre VI. — Genre 105

Substantifs féminins par nature . 108

Noms féminins par la forme 111

Noms de genre incertain . . . 113

Chapitre VII. — Nombre et flexions de cas . . 117

Pluriel sain ou externe 118
Flexions de cas : duel, pluriel masculin . . . 119
Pluriel féminin. 120
Singulier et pluriel interne. . . . 121

Chapitre VIII. — Verbes et noms de racines anormales . . . 126

Section I.— Racines à deuxième et troisième radicales identiques : Verbes « sourds » . . . 127
Thèmes anormaux 128

Section II.— Racines dont l'une des radicales est *wâw* ou *yâ'* : principes généraux 131

A) Racines dont la première radicale est *wâw* ou *yâ'* :
I. Verbes, dits « assimilés ». 133
II. Noms dérivés de ces racines . . 135

B) Racines dont la seconde radicale est *wâw* ou *yâ'* :
I. Verbes, dits « concaves ». 136
II. Noms dérivés de ces racines . . . 142

C) Racines ayant pour troisième radicale *wâw* ou *yâ'* :
I. Verbes, dits « défectueux » . . . 146
II. Noms dérivés de ces racines 152

Section III. Racines hamzées . . 161
Verbes et noms hamzés 162
Racines dites « doublement faibles » . . 164

Chapitre IX. — Pluriel internes . 166

I. Pluriels quadrilitères : مَفَاعِلُ 167

مَفَاعِيلُ 169

مَفَاعِلَةٌ 171

II. Pluriels dérivés de quadrilitères : فَعَائِلُ . 172

فَعَالِ 173

فَعَالَى 174

فَوَاعِلُ 176

III. Pluriels internes de paucité : أَفْعَالٌ 178

أَفْعُلٌ 179

أَفْعِلَةٌ 180

فِعْلَةٌ . . 181

IV. Pluriels internes collectifs : فُعُولٌ . . 182

فُعُلٌ 184

فُعْلٌ 185

فِعَالٌ 186

فِعَالَةٌ 187

فُعَلٌ فِعَلٌ 188

فِعْلَانٌ 189

فُعْلَانٌ 190

مَفْعُلَةٌ مَفْعَلَةٌ مَفْعَلَةٌ فَعِيلٌ فِعَلَةٌ. 192

فُعَلَاءُ فُعَلٌ فُعَالٌ 193

أَفْعِلَاءُ 194

فَعَلَةٌ فُعَلَةٌ 195

فَعْلَى فَعْلٌ فَعَلٌ 196

V. Pluriels en *tā marbūṭa* . 198

VI. Thèmes secondaires de pluriels . . 198

Chapitre X. — Détermination et Indétermination 200

Article — Démonstratifs 200
Equivalents des pronoms réfléchis et du possessif . . . 203
Pronoms interrogatifs 204
Pronoms indéfinis 205
Relatifs 205

Chapitre XI. — Particules 207

I. Noms de valeur adverbiale et prépositionnelle . 207
II. Prépositions proprement dites. 210
III. Particules verbales et nominales 211
IV. Particules de coordination 214
V. Particules d'affirmation 214
VI. Particules de négation 215
VII. Particules distinctives. 216
VIII. Particules interrogatives. 217
IX. Particules exclamatives . . . 218

Chapitre XII. — Noms de nombre

Nombres cardinaux 221
Nombres ordinaux. 223
Tableaux des conjugaisons . . . 227

LIVRE II

SYNTAXE

PREMIÈRE PARTIE

Valeur et Syntaxe d'accord des mots

Chapitre I. — Le Verbe

I. Valeurs temporelles et modales . 245
Accompli 247
Inaccompli indicatif. 250
— subjonctif. Énergiques. 254
— apocopé. Impératif 255

II. Notions exprimées par les thèmes verbaux . 256
Verbes qualitatifs. . . . 257
— actifs 257
Valeurs réfléchies. . . . 258
Voix passive . . . 259
III. Régime du verbe
Verbes sans régime 262
— à régime direct. . . . 263
Verbes à régime indirect 265
Particularités syntaxiques de quelques verbes.
Verbes unipersonnels, inchoatifs, d'imminence, d'existence 266
Syntaxe de quelques verbes usuels . 272

Chapitre II. — Le nom et l'adjectif

I. Valeur des thèmes 275
Noms propres . . . 277
Noms-outils 277
Syntaxe de quelques thèmes usuels . 283
II. Le genre et le nombre dans le nom 285
Noms autres que les collectifs. 285
Collectifs . . . 289

Chapitre III. — Syntaxe d'accord des mots

A. Flexions 293
B. Accord de l'épithète et de l'attribut. 295
C. — du verbe 298
D. Syntaxe des pronoms personnels . 303
E. — des démonstratifs 306
F. Valeur des pronoms et adjectifs relatifs . 308
G. — des pronoms interrogatifs . 312

DEUXIÈME PARTIE

Syntaxe de construction de la phrase simple

Chapitre I.—Des complexes à l'intérieur de la phrase simple

A. État appositionnel. Détermination 317

B. Annexion de dépendance 322
— de qualification. 324
— du participe actif, du *maṣdar* 325
Substitution d'un état prépositionnel à un état d'annexion 327

C. Spécificatif. . . 328

D. Complexes prépositionnels . 329

بِ . 330

فِي . 334

مِنْ . . . 337

عَنْ 344

إِلَى . 351

لِ . . . 352

عَلَى 355

مَعَ . . 358

عِنْدَ . 360

حَتَّى 361

E. Elatif de comparaison. 362
Superlatif absolu et relatif. 364
Complément de l'élatif et du superlatif . 366

F. Noms de nombre 367
Adjectifs ordinaux 372
Dates. 373

G. Mots et complexes affectifs.
Exclamatifs de commisération, injonctifs, prohibitifs 375
Exclamatifs imprécatoires, propitiatoires, admiratifs 376
Vocatif 378

H. Particules dites « du cas direct » 380

Chapitre II. — La phrase simple.

Ordre des mots 385

A. Phrase nominale. Définition. Accord de ses éléments. Structure. Notion de temps situé 387

B. Phrase verbale. Définition. Phrase avec verbe + sujet ou sujet + verbe, avec complément direct, avec *maf'ûl muṭlaq*, avec attribut. 391

C. Phrase avec complément indirect ou circonstanciel. 396

D. Phrase à la voix passive 400

E. — simple négative 401

F. — — exceptive 405

G. — — interrogative 407

H. Phrases affectives : impératives, prohibitives, exclamatives, avec formule sacramentelle, vocatif. . 408

TROISIÈME PARTIE

Syntaxe de construction de la phrase complexe

Notions préliminaires. 415

Chapitre I. — Juxtaposition des propositions.

Propositions indépendantes Propositions sujet, complétives ou circonstancielles juxtaposées . . 417

Proposition incise 420

— relative. Avec antécédent . 420

— — sans antécédent. 423

Syntaxe du pronom de rappel 424

Faits particuliers à la relative . 429

Relative participiale 430

Chapitre II. — Subordination.

Notions préliminaires. 432

A. Proposition sujet 434

B. — attribut 435

C. Propositions complétives directes. . 435
D. — de but 441
E. — subordonnées avec حَتَّى . 441
F. — — — فَ 442
G. — — — وَ 443
H. — — exceptives. 445
I. — — avec locution conjonctive. 446
K. — — circonstancielles 447

Chapitre III. — Phrase double.

A. Notions générales. Structure. Liaison. Notion de temps. Modes 450
B. Phrase double « éventuelle ». . . . 455
Avec إِذَا - إِذْ . 456
— حَيْثُ . 458
— كَيْفَ 459
C. Phrase double avec notion d'hypothétique réalisable. 459
Avec أَيْنَمَا - أَيْنَ . . . 460
— إِنْ - أَيَّمَا - مَنْ - أَيُّمَنْ - مَا - مَهْمَا . . . 460
D. Phrase double avec notion d'hypothétique douteux ou irréalisable avec لَوْ 464
E. Emploi de إِذًا (إِذَنْ) 467
F. Phrase avec concessive . . . 467
G. — contenant une alternative . 468
— avec إِمَّا - أَمْ - أَوْ . . 469
H. — notant une comparaison . . . 471

Chapitre IV. — La coordination.

Avec وَ 473
— فَ 475

— ثُمَّ 477
— لِأَنَّ - فَإِنَّ - إِنَّ - بَلْ . 478
— لكِنْ (لَاكِنَّ) . 479
Locutions de transition 479
De la négation en coordination 480
La mise en « exposant » en coordination. . . 481
Index des notions. 485
— **des mots arabes.** 491
Table des Matières. 499